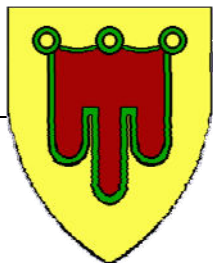
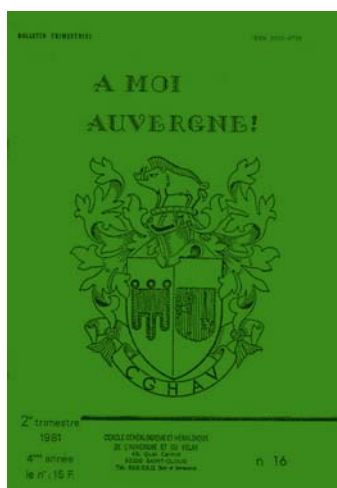
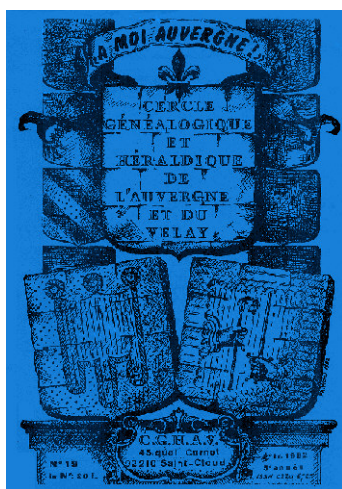


CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



A moi Auvergne !



25^E ANNÉE – 2^E TRIMESTRE 2001

N^o 100 – 15 € le numéro

SOMMAIRE

Le mot du Président	Y. GLADEL	page 71
Avis importants	<i>la Rédaction</i>	page 72
La vie du Cercle	Convocation à l'Assemblée Générale du CGHAV Rapport financier présenté à la XXIV ^e Assemblée Générale « A moi Auvergne ! », une revue qui dit bien son nom	Y. GLADEL
		page 75
	Table alphabétique des adhérents du CGHAV	R. L. & A. R. page 76
	Nos patronymes vus d'Auvergne	M. T. d'E. page 77
Méthodes et sources	L'Auvergne de toujours au fil du temps [...]	Y. GLADEL
	La noblesse de France et le droit nobiliaire	page 79
	L'écomusée de Cunlhat [...]	H. PONCHON
	Ancêtres auvergnats des membres du CGHAV	page 82
Vies et métiers d'autrefois	Histoire d'un nom : la maison de LA TOUR d'AUVERGNE	M. T. d'E. page 87
Crayons, quartiers et listes	La famille CENAT (SENAT et SENAC) [...]	J. G. M. de G. page 93
Généalogies des familles	Ascendance de la Marianne de Chateldon	B. LAROYE
	Les origines du Maréchal FAYOLLE (1852-1928)	page 95
	Les ancêtres de Raymond PEYNET	<i>les adhérents</i> page 98
	Les PEYNET du Quartier	G. de la T. d'A. .. page 112
	Les ROUX de Fauoulhoux, paroisse de Virargues	G. DENAND
	Les DESAIX	page 122
	Un exemple de dérogeance rapide	Y. JUMEL
	Petite histoire de mes pérégrinations paulésiennes	page 125
	Le Cardinal Melchior de POLIGNAC (1661-1741)	U. ROUCHON
	La maison de VERGEZAC : chronique d'une fin [...]	page 127
	Généalogie auvergnate de Coco CHANEL	I. MALFANT.-M ... page 130
	De fil en aiguille [...]	J. N. MAYET
	Généalogie cantalienne de Francis BOUYGUES	page 132
	Passions à Tiolade et au Mas	H. VITROLLES
Auvergnats en migrations	Notes diverses	page 134
	Guengat, une colonie cantalienne	P. J. VIDAL
	Les maçons de St Sylvain de Bellegarde en Auvergne	page 136
	Une paroisse de Haute-Auvergne : Trizac	P. L. POUZET
Cantal et Haute-Auvergne	Les pages du Velay – n° 17	page 146
Velay et Haute-Loire	Lyon Rhône Alpes – n° 6	C. PAULET
La vie des Délégations	Chroniques du Livradois-Forez – n° 49	page 149
Chroniques du Livradois-Forez	Rubrique des Volcans et Val d'Allier – n° 16	J. COMYN
Rubrique des Volcans Val d'Allier	Questions d'ordre général	page 161
Questions du CGHAV	Questions particulières	M. de VERGEZAC page 164
	Questions générales du forum	H. PONCHON
	Questions particulières du forum	page 177
Réponses du CGHAV	Réponses	M. C. CHASTEL ... page 180
	Questions et réponses du CGHAV et Forum Internet	M. VANTET
Encarts	Bulletin d'inscription à l'Assemblée Générale	page 183
	Mode d'emploi de l'Assemblée Générale	A. SENNETERRE ... page 185
	Généalogie des familles BÉAL [...]	divers
	Anciens noms et vocables des paroisses [...]	page 196
	Généalogie de quelques familles aux confins [...]	S. DUIGOU
	Bulletins de commande	page 197
		M. J. CHAPEAU .. page 200
		J. P. BARTHÉLEMY.. page 203
		J. CAILLOT
		page 205
		J. THÉVENON
		page 207
		H. PONCHON
		page 209
		M. B. BRUNEL page 212
		<i>les adhérents</i> page 213
		<i>les adhérents</i> page 215
		<i>les adhérents</i> page 222
		<i>les adhérents</i> page 223
		<i>les adhérents</i> page 227
		A. ROSSI..... page 246
		<i>la Rédaction</i> page I
		<i>la Rédaction</i> page II
		L. POUZET
		page III
		J.N. MAYET
		page III
		J. PRADEL
		page IV
		<i>la Rédaction</i> page IV

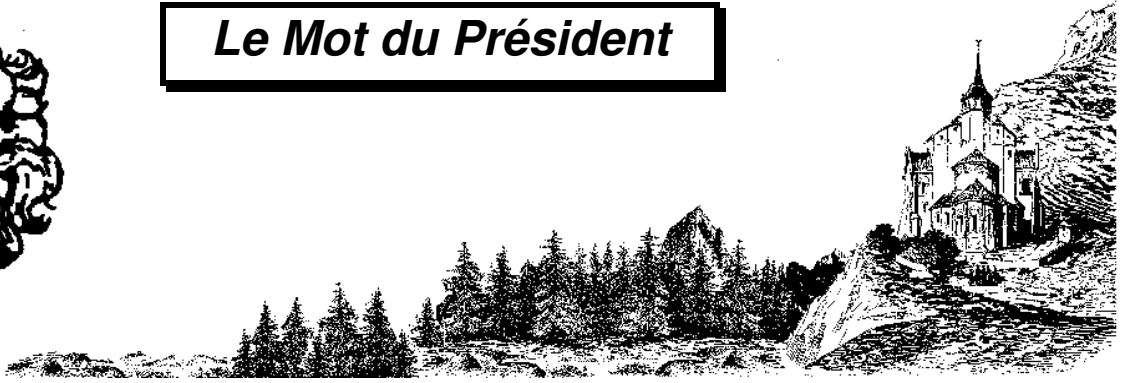
Les noms des auteurs sont indiqués en tête de chaque article.

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES

Cotisation 2002 (simple ou couple) 12 euros et **abonnement à la revue** 21 euros, total **33 euros** - Cotisation 2002 (**Europe**) 12 euros et abonnement 24 euros, total 36 euros - Cotisation 2001 (**par avion**) 12 euros et abonnement 28 euros, total 40 euros.
Abonnement sans cotisation (France), 33 euros.
Remarques importantes - tous les règlements sont à faire par chèque à l'ordre du CGHAV.



Le Mot du Président



Vous avez dans vos mains **le centième numéro de notre revue** « A Moi Auvergne ! », qui, je l'espère, vous plaira tant par la qualité que par la quantité des articles. Ce numéro spécial, le plus volumineux de tous les numéros de notre revue, a nécessité de très gros efforts et la collaboration active de bon nombre de nos adhérents. Notre appel à des contributions a été si largement entendu, que nous avons été contraint d'en reporter certaines pour les prochains numéros qui reprendront une taille plus raisonnable, et avec une mise en page standardisée plus classique.

Pour nos adhérents qui désirent en savoir un peu plus sur **l'histoire du CGHAV** : Michel TEILLARD d'EYRY rappelle les débuts du cercle depuis sa création en 1978 jusqu'en 1991, Jean Noël MAYET présente l'évolution de notre politique de communication depuis cette date : amélioration continue de l'édition et de la publication de « A Moi Auvergne ! » et notre arrivée sur Internet avec Claude PAULET.

Notre cercle ayant la particularité de n'avoir que 28, 5 % d'adhérents résidant en Auvergne, **nous avons privilégié la communication**. Je rappellerai brièvement les autres étapes franchies par le CGHAV depuis 1991 :

- 1992 Inauguration de notre première bibliothèque à Clermont-Ferrand (ouverture une fois par mois).
- 1994 Ouverture du serveur minitel 6317 GENEABV, premier dépôt en accès libre aux Archives Départementales de nos répertoires de mariages, Josiane CAILLOT prend en charge les dépouillements pour le 43.
- 1996 La diffusion des répertoires BMS est centralisée et est assurée par M. Robert LÉOTOING, recherche d'un local à Clermont-Ferrand, sous l'égide de Daniel DEGEORGE, responsable de la section Puy de Dôme, par Christiane DEGEORGES et Yvette JUMEL et achat du local du 55, rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand qui deviendra notre siège social en 1999.
- 1998 Ouverture de notre nouvelle bibliothèque de Clermont-Ferrand (ouverture 3 fois par mois).
- 2001 Assemblée Générale Extraordinaire et création de 6 nouveaux postes d'administrateurs, décentralisation des responsabilités d'édition des répertoires BMS, ouverture d'un forum de discussion du CGHAV sur Internet, modérateur Claude PAULET.
- 2002 Notre site Internet www.cghav.org a reçu plus de 12.000 visiteurs depuis le 1^{er} novembre 1999, ouverture prévue d'une bibliothèque du CGHAV à Lyon commune avec le CGHH de la Marche et du Limousin et la Société Généalogique du Lyonnais.

À noter que des **réunions sectorielles** sont organisées régulièrement : pour le Puy de Dôme, Livradois-Forez par Henri PONCHON, Combrailles et Limagnes par Jean Noël MAYET, Volcans Val d'Allier et Comtés d'Auvergne par Mmes Marie-Françoise BRUNEL et Denise CHALARD ; pour la Haute Loire par Josiane CAILLOT en collaboration avec l'Association Généalogique de la Loire ; pour la région Rhône-Alpes par Simonne GASNE et Janine THÉVENON ; pour la région Midi-Provence par Jacqueline BRIFFE ; pour la région Ile de France par Claude PAULET et Nicole BIENVENU.

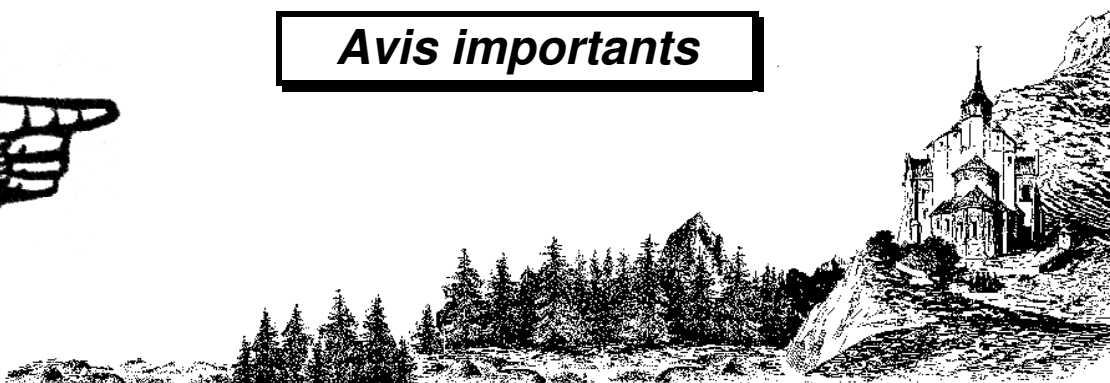
Rendez-vous importants où nous serons présents : Les 2^e Rencontres généalogiques de la Châtaigneraie auront lieu cette année à Maurs les 3 et 4 août 2002 ; la 3^e Biennale de Généalogie se tiendra probablement à Paris à l'espace Champerret les 13-14-15 décembre 2002 ; le 17^{ème} Congrès National de Généalogie se tiendra à Limoges les 9-10-11 mai 2003, il est encore temps d'y proposer vos communications si vous vous en sentez le courage

Une heureuse nouvelle: nous avons appris récemment qu'avec le changement du conseil municipal de Champagnat le jeune, les registres manquants de 1717 à 1735 de la collection communale avaient été retrouvés et sont consultables. Si, au cours de vos visites dans nos mairies, vous apprenez que **d'anciens registres** ont été retrouvés, n'oubliez pas de nous en informer, à défaut d'en assurer le dépouillement. Merci d'avance.

Yves GLADEL



Avis importants



Les échanges de correspondance

Les nouvelles adhésions, et les textes destinés à paraître dans le bulletin du Cercle sont à envoyer au Président du CGHAV, Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, courrier électronique cghav@aol.com, téléphone 01 34 51 52 50.

Attention ! Depuis le début de l'année, toutes les questions et réponses destinées à paraître doivent être adressées à Henri PONCHON, 5 rue des Fontennes, 92310 Sèvres, courrier électronique henri.ponchon@wanadoo.fr.

Les renouvellements de cotisation, les demandes de bulletins anciens, de tables de mariages, baptêmes ou sépultures, etc. sont à adresser à M. Robert LEOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron, téléphone 01 69 03 55 09.

Par contre, les commandes des « Publications du CGHAV » (à ce jour, deux titres, « Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs », « Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme, XV^e – XX^e siècles ») sont à adresser à M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontennes 92310 Sèvres, courrier électronique henri.ponchon@wanadoo.fr, téléphone 01 46 26 41 14.

Dans tous les cas, les chèques pour un quelconque règlement sont à libeller à l'ordre du CGHAV.

www.cghav.org

Le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay est sur Internet depuis mai 1998 ; depuis juillet 2000, il possède son nom de domaine et gère de manière autonome son site (voir dernière page de couverture). Les adhérents du CGHAV y disposent d'un forum de questions-réponses, qui leur est réservé. C'est la version 3.01 qui est actuellement en ligne.

Nous vous rappelons que c'est Claude PAULET qui est le responsable des activités Internet du CGHAV.

Si vous souhaitez donc faire part de vos remarques, commentaires, questions, etc., à propos du site et de son contenu, nous vous conseillons instamment de le contacter directement : si vous vous adressez à un autre responsable du CGHAV (Président, Vice-Présidents, Trésorier, Secrétaire, Administrateurs, etc.), celui-ci ne pourra pas répondre directement et devra transmettre, ce qui vous sera évidemment une perte de temps...

Pour faire part de vos commentaires, vous pouvez contacter Claude PAULET à l'adresse électronique suivante : claud.paulet@wanadoo.fr



Date d'envoi de vos projets d'article

Compte tenu des délais de parution, nous vous rappelons que les articles destinés à paraître dans le prochain numéro de « A moi Auvergne ! » (n° 101, du 3^e trimestre 2002) doivent nous être adressés au plus tard pour le 5 juin 2002.

Ces articles peuvent nous être envoyés par courrier manuscrit ou dactylographié, disquette informatique, courrier électronique (mais sans virus !).

Nous vous demandons instamment de respecter ces délais, que ce soit pour l'envoi d'un texte ou simplement de ses modifications : pensez que la correction, la relecture, la mise en page de la revue, etc. nécessitent de très nombreuses heures de travail, à prendre en compte dans le calendrier de parution de votre revue favorite.

Calendrier du CGHAV

Il s'agit de l'horaire des réunions organisées jusqu'à la fin de l'année 2002. L'horaire des réunions des lundi, mercredi et vendredi à la bibliothèque de la rue de Châteaudun est de 15 h à 18 h. Les ouvertures du samedi (une séance par trimestre) sont, elles, par contre, de 9 h à 12 h. Permanences de la bibliothèque :

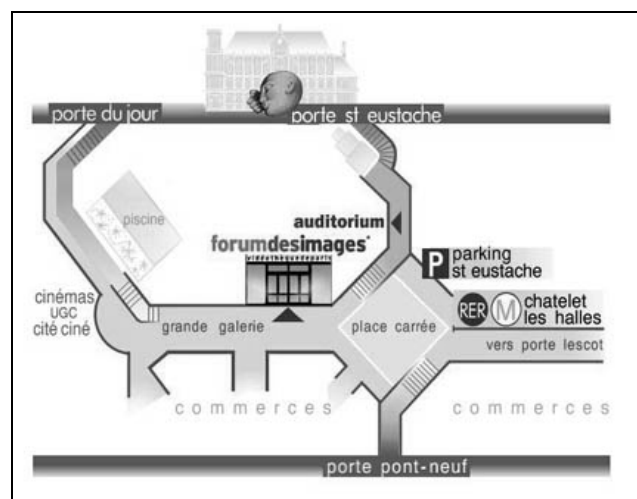
- le lundi 6 mai 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 15 mai 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 24 mai 2002 (de 15 à 18 h),
- le lundi 3 juin 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 12 juin 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 21 juin 2002 (de 15 à 18 h),

- le lundi 1^{er} juillet 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 11 septembre 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 20 septembre 2002 (de 15 à 18 h),
- le samedi 28 septembre 2002 (de 9 h à 12 h),
- le lundi 7 octobre 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 16 octobre 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 25 octobre 2002 (de 15 à 18 h),
- le lundi 4 novembre 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 13 novembre 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 22 novembre 2002 (de 15 à 18 h),
- le lundi 2 décembre 2002 (de 15 à 18 h),
- le mercredi 11 décembre 2002 (de 15 à 18 h),
- le vendredi 20 décembre 2002 (de 15 à 18 h).

Des réunions auront désormais lieu le premier samedi de chaque trimestre à Thiers, à la Maison des Associations, place Francisque Fay, 63300 Thiers :

- samedi 6 juillet 2002 (de 14 h à 17 h 30),
- samedi 5 octobre 2002 (de 14 h à 17 h 30).

Les réunions de la section région Parisienne se tiennent à partir de 18 h, au Centre Audiovisuel de Paris, Nouveau Forum des Halles, Porte St Eustache 75001 Paris, métro Châtelet les Halles.



D'une durée de deux heures, elles donnent généralement lieu à un peu moins d'une heure d'échange d'informations et un peu plus d'une heure de conférence (et questions-réponses) sur des thèmes intéressants la généalogie par un invité qui peut être ou non membre du Cercle.

- le jeudi 2 mai 2002 (de 18 h à 20 h), thème « Nos ancêtres, le temps et le calendrier », par Alain ROSSI. (un changement de thème a eu lieu suite à une indisponibilité de M. MICOLON de GUÉRINES, le thème initialement prévu était « Le Général DESAIX »),
- le mercredi 5 juin 2002 (de 18 h à 20 h), thème « Internet et la généalogie », par Claude PAULET,
- le mercredi 2 octobre 2002 (de 18 h à 20 h), thème précisé ultérieurement,
- le mercredi 6 novembre 2002 (de 18 h à 20 h), thème précisé ultérieurement,
- le mercredi 4 décembre 2002 (de 18 h à 20 h), thème précisé ultérieurement.

Autres rendez-vous :

- réunion des groupes Comtés d'Auvergne et Volcans Val d'Allier, à Nébouzat, le dimanche 26 mai 2002,
- XXIV^e Assemblée Générale du CGHAV à Lyon, les samedi et dimanche 1^{er} et 2 juin 2002.

- réunion du groupe Livradois-Forez, à Vollore Montagne le dimanche 29 septembre 2002,
- réunion de la section Haute-Loire, septembre 2002 (la date vous sera précisée dans le prochain numéro).

Les rencontres généalogiques de la Châtaigneraie

Encouragée par le succès obtenu par les premières « Rencontres généalogiques de la Châtaigneraie » en 2001, l'Association pour la Promotion de la Généalogie et de la Mémoire, Régionales (APROGEMERE, 15130 Teissières les Bouliès) a décidé de les renouveler cette année, les 3 et 4 août 2002, à Maurs, dans une présentation différente, élargie et couverte, adaptée à la demande.

Outre les stands permanents des nombreux exposants (dont bien entendu le CGHAV), auront lieu les interventions suivantes (sauf indication contraire, les conférences auront lieu en l'Abbatiale St Césaire).

Samedi 3 août 2002 :

10 heures : Inauguration, et réception d'officiels espagnols collaborant au projet 2003 « Rencontres avec l'émigration cantalienne » ;

11 heures; conférence « la paléographie et les écritures de nos ancêtres » par Pierre Valéry ARCHASSAL, auteur du « mémento de paléographie généalogique » (dédicace de ses ouvrages) ;

12 heures : déjeuner régional (réserver son repas auprès d'APROGEMERE) ;

14 heures, démonstration d'utilisation de logiciel généalogique, par le CDIP (nombre de places limité, inscription auprès d'APROGEMERE conseillée) ;

14 h 30, conférence de Mme Claude GRIMMER, maître de conférences en histoire ;

15 h 30, conférence sur « les implications locales, de la croisade contre les Cathares », par M. Lucien PEYRONNET ;

17 heures, atelier de paléographie dirigé par Pierre Valéry ARCHASSAL, professeur de paléographie. On peut apporter ses documents (limité à 30 places, inscription auprès d'APROGEMERE vivement conseillée, participation aux frais, 3 euros) ;

- 17 heures, conférence de M. Jean GARRIGOUX de l'Université Inter-âges d'Aurillac et du Cantal, historien ;

- 18 heures 30, apéritif musical, dîner proposé par les commerçants de Maurs ;

21 heures 30, visite nocturne du centre ville de Maurs, avec animations historiques, par APROGEMERE.

Dimanche 4 août :

- 9 heures 30, messe occitane, suivie, dans les rues de la ville, d'un aperçu de l'élevage équestre du pays de Maurs ;

- 10 heures, ouverture des « Rencontres généalogiques » ;

- 11 heures, intronisations par la Confrérie de la Pétarine ;

- 12 heures, déjeuner régional (réserver son repas auprès d'APROGEMERE) ;

- 14 heures, résultat du concours et remise du prix accordé par APROGEMERE, pour les jeunes ayant fourni le meilleur travail de recherches généalogiques ;

- 15 heures, conférence par l'Institut d'études occitanes du Cantal ;

- 16 heures, conférence de M. FERNANDÈS, sur « les origines profondes de la race auvergnate » ;

- 17 heures, démonstration d'utilisation de logiciels généalogiques, par le CDIP (nombre de places limité, inscription auprès d'APROGEMERE, vivement conseillée) ;

18 heures, discours de clôture suivi d'un vin d'honneur avec animation folklorique.

Une exposition permanente d'objets anciens se tiendra, en mairie de Maurs, sur le thème de l'écriture (présentée par M. SALESSE, brocanteur à Maurs).

Liste des exposants (sous réserve de modification de dernière minute) :

- Archives départementales du Cantal ;
- ARGHA, Association de Recherches Généalogiques et Historiques d'Auvergne ;
- ARHFA, Association de Recherches sur l'Histoire des Familles, branche Cantal, avec démonstration de logiciels et banques de données informatiques ;
- Françoise BRUNON, généalogiste professionnelle ;
- Cercle généalogique du Rouergue, antenne Île de France ;
- Comité des fêtes de Cassaniouze ;
- « Cousins d'Auvergne », les LAVIGNE ;
- Fondation Patrimoine ;
- Fromageries occitanes, matériel ancien de laiterie, et leurs productions ;
- « les Gens du Veinazes » ;
- Groupe d'Études Historiques et de Recherches Généalogiques de St Flour ;
- « Grelh Rouergas », et les FALISSARD ;
- GRHAVS, Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la Vallée de la Sumène, d'Antignac ;
- Institut d'Études Occitanes, d'Aurillac ;
- Corinne JEANJEAN, généalogiste professionnelle ;
- Librairie Mairoux-Mazel, d'Aurillac ;
- Librairie Muet, d'Aurillac ;
- Librairie Plume d'Oie, de Lyon, spécialisée en matériel et ouvrages généalogiques ;
- Librairie de la Voûte, de Paris, spécialisée en matériel et ouvrages généalogiques ;
- « Maison de la Châtaigne » et l'Office du tourisme de Montsalvy ;
- « Maisons paysannes de France », section Cantal ;
- Société des Lettres, Sciences et Arts de la Haute-Auvergne ;
- ASDSM, les SOUQUIÈRES ;
- Université Inter-Ages du Cantal ;
- ainsi que de nombreux chercheurs amateurs ou confirmés, exposant leurs travaux, et quelques autres associations n'ayant pas encore confirmé leur présence au moment où nous mettons sous presse.

Aux Archives Départementales du Puy de Dôme

Les Archives Départementales du Puy de Dôme entrent dans une phase de travaux débutés en avril 2002 et devant se terminer en fin d'année.

Ces travaux vont notamment consister à améliorer la qualité de l'accueil du public, en transférant la salle de lecture au rez-de-chaussée. Ils impliqueront la fermeture au public de temps à autre. des Archives Départementales, la date et la durée restent pour le moment indéterminées.

Si vous souhaitez vous déplacer aux Archives Départementales renseignez vous au préalable en les contactant : Archives départementales du Puy de Dôme, 75 rue de Neyrat, BP 20, 63018 Clermont-Ferrand, téléphone 04 73 23 45 80, télécopie 04 73 23 45 89, courrier électronique archives@cg63.fr.

Des publications exceptionnelles

Le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay avait proposé en 2001 à ses lecteurs des publications inédites, qui vous ont été présentées dans le numéro 96, pages 75 et 76, travaux de référence trop volumineux pour pouvoir faire l'objet d'une parution dans « A moi Auvergne ! », mais qui, chacun dans leur domaine, seront des incontournables :

- « Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs », de Pierre Lucien POUZET,
 - « Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme, XV^e – XX^e siècles », de Jean Noël MAYET.
- Cette collection des « Publications du CGHAV » s'enrichit en 2002 d'un nouveau titre :
- La « Généalogie de quelques familles aux confins de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche », de Joseph PRADEL, présente en 230 pages, des généalogies de 17 familles importantes aux confins des trois provinces de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche, à la limite des départements de la Corrèze, de la Creuse et du Puy de Dôme.
- Vous trouverez dans ce numéro un descriptif plus détaillé de ces trois publications, ainsi qu'un bulletin de commande (règlement à l'ordre du CGHAV), à adresser à Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres.

Avis divers

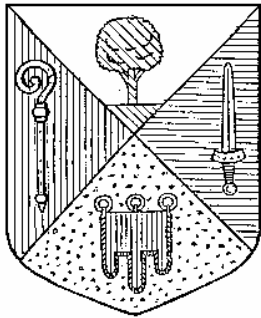
Pour manque de place, M. André GARNEAU, ancien adhérent (CGHAV – 43), 21 rue du Parc, 41120 Cellettes, téléphone 02 54 70 31 13, vend une collection de « A moi Auvergne ! », complète du n° 1 au n° 80, en parfait état, au prix de 366 euros.

Nos joies

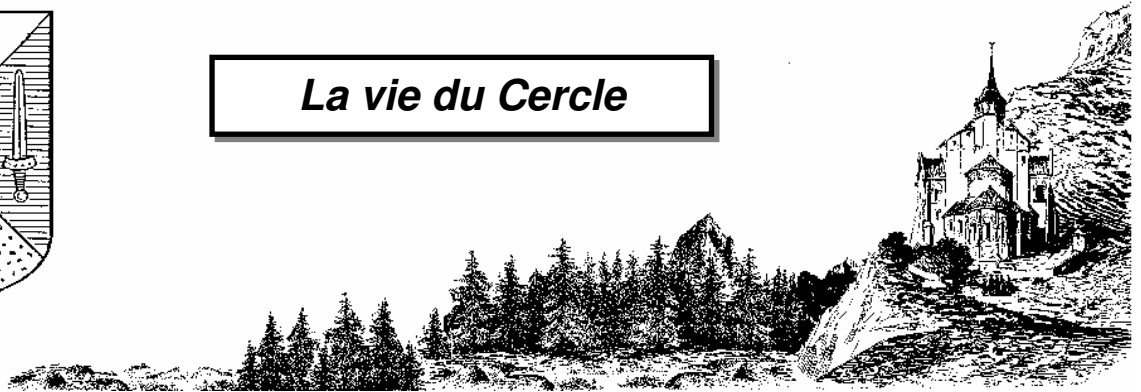
- Michel de VERGEZAC (CGHAV – 1731) a le plaisir de nous annoncer la naissance de son troisième enfant, né le lundi 15 avril 2002 à Clamart. Nous présentons tous nos vœux au petit Guillaume et à ses parents.

Nos deuils

- Nous avons appris avec retard le décès survenu le 5 janvier 2001 à Longjumeau (Essonne) de M. Jean LAPEYRE (CGHAV – 675). Il était resté fidèle à notre Cercle et était présent à nos différentes réunions de Paris et à nos Assemblées Générales. Nous adressons, avec un peu de retard, nos sincères condoléances à ses enfants et petits-enfants.
- Nous apprenons le décès de M. Georges MORIN (CGHAV – 1214) survenu le 25 décembre 2001 à Auxerre (Yonne). Nous adressons nos condoléances à son épouse et à ses enfants.
- Nous apprenons le décès à l'âge de 96 ans de notre ancien adhérent, M. Albert MASSEBEUF (CGHAV – 805). Bien connu des Brivadois, il était encore, il y a quelques années, à la disposition des chercheurs en quête de renseignements sur Brioude et sa région. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances très attristées.
- Brigitte LAROYE nous fait part du décès accidentel du père de sa petite-fille, Héloïse âgée de 6 ans, David GOURBEYRE, décédé le 24 mars à l'âge de 29 ans. Nous lui présentons, ainsi qu'à sa fille, toutes nos condoléances et nos pensées affectueuses.



La vie du Cercle



CONVOCAATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

Par Janine THEVENON (CGHAV - 1776) et Yves GLADEL (CGHAV - 205)

Les adhérents du Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay sont cordialement invités à participer à la XXIV^e Assemblée Générale du Cercle qui se tiendra à Lyon, la samedi 1^{er} juin 2002.

Une convocation a été adressée personnellement par courrier à chaque membre du Cercle du fait du risque que ce numéro 100 de notre revue est susceptible de parvenir un peu tard pour l'organisation matérielle de la participation de chacun à l'Assemblée Générale, qu'il s'agisse de participation personnelle ou d'émission d'un pouvoir.

L'accueil des participants se fera dans la salle de la Cafétéria Saint Pierre à partir de 14 heures. La Cafétéria Saint Pierre est située à Lyon-Vaise (9^{ème} arrondissement), rue Sergent Michel Berthet. Vous pouvez y accéder soit par le métro ligne 'D' (200 mètres de la station "Gorge de Loup"), soit en voiture (le parking est vaste).

Le samedi matin, vous êtes invités à participer aux Ateliers Généalogiques qui sont organisés sur place et au déjeuner, également sur place (attention, le bulletin d'inscription est indispensable (encart en fin de numéro).

L'assemblée débutera à 14h30 et aura l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Rapport moral 2001, présenté par le Président,
- Bilan financier de l'exercice 2001, présenté par le Trésorier (page suivante),
- Renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration,
- Ouverture d'une bibliothèque à Lyon
- Questions diverses

Il y a 7 postes d'administrateurs soumis à élection (un tiers du Conseil d'Administration de 21 membres)

La liste des cinq administrateurs, élus en 2000 et dont le mandat est à renouveler, est parue dans le numéro 99 de "A moi Auvergne", page 3.

Programme du samedi 1^{er} juin 2002

- 9 h Ateliers Généalogiques
- 10 h Réunion du Conseil d'Administration sortant
- 12 h 30 Déjeuner au Restaurant St Pierre
- 14 h 30 XXIV^e Assemblée Générale du Cercle
- 16 h 30 Réunion du Conseil d'Administration élu qui procédera à l'élection du Bureau
- 17 h Visite de **Fourvière Insolite**
- 20 h Dîner à la Commanderie des Antonins, 30 quai St Antoine (Lyon 2^{ème}), (inscription)

Nota : si vous désirez dormir sur place, vous devez effectuer vous-même votre réservation.

Programme du dimanche 2 juin 2002

- 10 h **Le vieux Lyon et ses traboules**, visite guidée
- 12 h Déjeuner à la Brasserie Georges, 30 cours de Verdun (Lyon 2^{ème} -Perrache), (inscription).

Si vous assistez à la XXIV^e Assemblée Générale

Envoyez votre bulletin d'inscription (encart) avant le 15 mai 2002 à : Mr Robert LEOTOING, 47, rue d'Yerres, 91230 Montgeron.

Indiquez si vous désirez participer aux activités et aux repas et joignez les règlements correspondants.

Si vous n'assistez pas à la XXIV^e Assemblée Générale

Si vous prévoyez de ne pas participer à l'Assemblée, adressez un pouvoir (voir encart en fin de numéro) pour un adhérent de votre choix, mais vérifiez qu'il sera bien présent à l'Assemblée. Ce pouvoir est à envoyer à l'adresse suivante : M. Yves GLADEL, 18 bis, boulevard Victor Hugo, 78100 St Germain en Laye.

Attention ! Si une personne était pourvue de plus de 10 pouvoirs, les pouvoirs en surplus seraient répartis entre l'ensemble des participants à l'Assemblée Générale. Les pouvoirs sans mandataire défini seront répartis par le Président au mieux des intérêts du CGHAV.

RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ À LA XXIV^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

Par Robert LÉOTOING (CGHAV – 35)

Compte d'exploitation 2001

	Comptabilité en Francs		Comptabilité en Euros	
<u>Recettes</u>				
Cotisations de l'année 2001		222.936,47		33.986,44
Ventes de bulletins anciens		14.787,08		2.254,28
Ventes de tables BMS		83.080,77		12.665,58
Vente du 5 ^e Répert. des familles étudiées		2.720,00		414,66
Ventes Index Remacle		1.370,00		208,86
Ventes Généalogie Béal & Paroisses 63		18.661,55		2.844,93
Produits divers		1.304,36		198,85
Produit du serveur télématique		11.442,20		1.744,35
Produits financiers		16.742,10		2.552,32
<u>Charges</u>				
A moi Auvergne : Impression	90.088,81		13.733,95	
Routage + Poste (hors envois complém.)	32.274,96		4.920,29	
Réimpressions	4.863,43		741,42	
Locations salles	4.568,00		696,39	
Frais Postes et Téléphone	25.435,08		3.877,55	
Frais administratifs	43.692,22		6.660,84	
Frais de déplacement	657,00		100,16	
Cotisations Féd. Fse Généal. & UGABV	7.332,80		1.117,88	
Frais Congrès Généal. Marseille	1.383,00		210,84	
Frais de la 23 ^e Ass. Gén. (Chatelguyon)	1.552,00		236,60	
Frais Bibliothèque (charges + impôts)	10.820,16		1.649,52	
Achats livres pour la bibliothèque	860,00		131,10	
Edition Béal Paroisses 63 + envois	11.739,19		1.789,63	
Amortissements	4.165,00		634,95	
		<u>239.431,65</u>		<u>36.501,12</u>
Excédent de l'exercice 2001		<u>133.612,88</u>		<u>20.369,15</u>
		<u>373.044,53</u>		<u>56.870,27</u>
		<u>373.044,53</u>		<u>56.870,27</u>

Actif du Bilan au 31 décembre 2001

<u>Disponible au 31 décembre 2001</u>				
Banque		166.904,62		25.444,45
Chèques postaux		4.250,45		647,98
Caisse d'Épargne – compte épargne		102,14		15,57
SICAV (Société Générale)		428.816,80		65372,70
			600.074,01	91.480,70
<u>Immobilisations</u>				
Bibliothèque Clermont : achat		145.000,00		22.105,10
Bibliothèque Clermont : aménagement	66.560,22		10.147,04	
Bibliothèque Clermont : amortissements.	66.560,22	0,00	10.147,22	0,00
Bibliothèque Clermont : mobilier	12.412,37		1.892,25	
Bibliothèque Clermont : amortissements	12.412,37	0,00	1.892,25	0,00
Matériel informatique	55.535,89		8.466,39	
Matériel informatique : amortissements	41.959,89	13.576,00	6.396,74	2.069,65
			158.576,00	24.174,75
			<u>758.650,01</u>	<u>115.655,45</u>

Passif du Bilan au 31 décembre 2001

Cotisations 2002 reçues en 2001		120.358,51		18.348,54
<u>Compte de résultats</u>				
Report à nouveau au 1 ^{er} janvier 2001		504.678,62		76.937,76
Excédents de l'exercice 2001		<u>133.612,88</u>		<u>20.369,15</u>
Report à nouveau au 31 décembre 2001		638.291,50		97.306,91
		<u>758.650,01</u>		<u>115.655,45</u>

« A MOI AUVERGNE ! », UNE REVUE QUI DIT BIEN SON NOM

par Michel TEILLARD d'EYRY (CGHAV – 1)
Président d'Honneur et Fondateur du CGHAV

« A Moi Auvergne ! », notre revue généalogique, vient d'atteindre son 100^e numéro. Cent, chiffre cardinal, cela fait sérieux pour une revue et incite à un petit retour en arrière et à l'évocation des débuts (1).

À la vérité, lorsque les deux autres fondateurs du Cercle (2) et moi-même nous sommes lancés dans l'aventure généalogique que l'on sait, nous ne pensions pas du tout au départ à faire un bulletin ou cela nous paraissait un rêve irréalisable. Bien des considérations nous incitaient en effet à la prudence. Notre pari, sans jeu de mots, de lancer un Cercle généalogique intéressant l'Auvergne au départ de Paris, n'allait-il pas faire long feu ? Quels seraient nos adhérents et seraient-ils assez nombreux pour alimenter régulièrement les chroniques d'un bulletin et permettre à celui-ci de vivre ? À quoi bon en effet un bulletin s'il n'était pas assuré d'une certaine continuité ? d'ailleurs, la cotisation minimale au départ, 20 francs = 3,05 euros, n'aurait pas permis l'édition d'un bulletin.

Et puis, la chance était avec nous, et l'évidence s'est vite imposée : les adhérents affluaient en masse et de partout. Un organe de liaison s'imposait entre eux, ne serait-ce que pour recueillir les premières questions, appelant elles-mêmes les premières réponses, que ne manqueraient pas de susciter sur notre région les recherches de chacun. Très vite aussi, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'évoquer (3), le titre historique et si parlant « A moi Auvergne ! » s'est imposé et a fait beaucoup pour le renom du Cercle.

Les premiers numéros furent bien modestes. Le tout premier, qui portait la seule en-tête du Cercle (4), fut tiré sur stencils à partir d'une vieille machine Gestetner mise à notre disposition par les Mormons (merci Marc MATTEI, CGHAV – 23 !). Le second, qui arborait le titre flambant neuf qui venait d'être décidé, fut confectionné sur une vénérable machine à alcool maniée par un brave curé de la Puisaye, région proche de Paris, où je me rendais alors fréquemment. Le tirage, alors, ne dépassait pas cent exemplaires, chiffre qui nous paraissait très respectable.

À partir du n° 3 (novembre-décembre 1978), confortés par les résultats des premiers mois, nous avons pu passer des accords pour la fabrication du bulletin avec d'autres sociétés généalogiques, notamment la Société Généalogique du Lyonnais (merci Philippe CASTAGNARY, membre d'honneur CGHAV – 52 !). Ils ont permis une fabrication régulière et correcte.

Après la confection matérielle du bulletin, il y avait encore bien des tâches fastidieuses : le pliage, la mise sous bande, la rédaction des adresses, le timbrage, le dépôt à la poste, etc. L'aisance venant, nous les avons vite confiées à des professionnels.

A propos de la Poste, nous nous sommes vite heurtés au prix prohibitif des envois postaux (qui étaient cependant bas par rapport à ce qu'ils sont devenus depuis 24 ans !). Il devint vite impératif d'obtenir un numéro de la fameuse Commission Paritaire de Presse (qui permet aux journaux et publications périodiques de bénéficier de meilleures conditions tarifaires).

La première tentative fut un échec mais par l'envoi – après coup – d'une belle boîte de chocolats à la responsable, permit enfin d'obtenir le précieux n° 62.218, toujours en cours, dont le bénéfice commença avec le n° 9 de novembre-décembre 1979. Au début, ne doutant de rien, nous avions voulu un bulletin bimestriel, soit 6 bulletins dans l'année. Mais le contenu s'étoffant toujours davantage, le rythme devint vite infernal pour les bénévoles que nous étions. Ensuite, comme aujourd'hui, nous sommes passés à une parution trimestrielle mais nous avons tout de même tenu la sortie bimestrielle jusqu'au n° 14 de septembre-octobre 1980.

Cette courte chronique ne serait pas complète si je ne revenais pas sur l'importance du rôle de la Commission de lecture de la revue (rebaptisée par la suite Comité de rédaction). C'est elle qui a durablement façonné l'image du bulletin et défini son contenu. Elle se réunissait, en principe, avant la sortie de chaque numéro dans des endroits variés, mais particulièrement, comme je l'ai évoqué le n° 83 précité, dans le hall luxueux du Grand Hôtel à proximité de l'Opéra (où nous rusions quelque peu avec le personnel des bars et les portiers...). Au nombre des membres qui, avec moi-même, participaient régulièrement à ces séances de travail dans la détente, il y a lieu de citer MM. Laurent CRESP (CGHAV – 20), Michel François MOREL (CGHAV – 22), Robert FALCIMAGNE (CGHAV – 149), Richard PUYBASSET (CGHAV – 182), Guy TAILLADE (CGHAV – 94) (5). Henri PONCHON aussi (CGHAV – 62) m'apporta une aide précieuse pour la sélection des articles et la composition des bulletins.

Que tous soient remerciés pour leur dévouement et les apports souvent décisifs qu'ils ont permis pour faire de « A moi Auvergne ! » la revue que nous connaissons.

J'arrête là les souvenirs qui ne sont là que pour rehausser l'importance du présent. Après mon retrait de la présidence du Cercle en juin 1991 pour me permettre de consacrer mes temps libres à d'autres activités, la poursuite de « A Moi Auvergne ! » a été le fait à compter du n° 57 (3^e trimestre 1991) de l'actuel Président, Yves Louis GLADEL et de l'équipe qui travaille avec lui. Au sein de celle-ci, je rends un particulier hommage à Jean Noël MAYET qui, avant d'occuper la fonction essentielle et sensible de secrétaire Général du CGHAV, s'occupait déjà à mes côtés de la frappe et de la mise en page du bulletin. Ce dernier a sûrement gagné en régularité et en qualité à cette passation des pouvoirs. « A Moi Auvergne ! », nous le constatons tous avec plaisir, n'a cessé de s'améliorer en s'étoffant considérablement depuis les origines. Cela n'a été possible que grâce aux apports de tous. Car la revue, notre revue, aussi belle qu'elle ait été son aventure, ne serait rien sans ses lecteurs et les échanges entre tous qu'elle favorise. Et, si j'avais un vœu à faire avant de clore cet article demandé par le Président, c'est que ce mouvement s'accroisse encore (car ce sont toujours trop souvent les mêmes qui contribuent à alimenter les rubriques et, notamment, les indispensables « Questions et Réponses » - sans questions pas de réponses et vice-versa) afin que ce n° 100 de « A Moi Auvergne ! » que nous célébrons aujourd'hui se prolonge encore durablement.

Personnellement, c'est sans doute, si Dieu me prête vie, la seule centaine que je pourrai connaître, mais je souhaite ardemment que l'esprit et l'espoir qui ont présidé au lancement de notre revue, la si bien nommée « A Moi Auvergne ! », se poursuivent encore très longtemps pour les générations à venir.

À tous, adhérents anciens, nouveaux ou à venir, j'adresse mon souvenir amical et très cordial.

Notas

(1) « A Moi Auvergne ! » étant inséparable de la vie du Cercle, je renvoie les lecteurs intéressés par ses débuts à l'article « Si le CGHAV m'était une fois conté » paru dans le n° 83 pour les vingt ans de notre association (1^{er} trimestre 1998).

L'AVENTURE DE « A MOI AUVERGNE ! » CONTINUE...

par Jean Noël MAYET (CGHAV – 657)

Le Président Michel TEILLARD d'EYRY m'ayant fait l'amitié de citer ci-dessus l'article que j'avais commis en 1994, et huit ans s'étant passés depuis, je me permets d'en reprendre le fonds, et de poursuivre brièvement l'évocation de cette saga éditoriale jusqu'à ce jour.

La construction d'une ligne éditoriale

Michel TEILLARD d'EYRY aurait pu aussi citer ce qui s'est fait sous sa présidence à partir de 1982-1983, avec la création à cette date des deux premières rubriques régulières, « Auvergnats en errance » (aujourd'hui « Auvergnats en migrations ») dans le n° 22, et « Chroniques du Livradois-Forez » dans le n° 26, suivies depuis par bien d'autres : progressivement, « A moi Auvergne ! » s'est structurée autour des différentes rubriques que vous connaissez bien.

Parallèlement, il a mené tout au long des années 80 la quête d'un Graal, enfin aboutie avec le numéro 50 (tout un symbole) : « A moi Auvergne ! » a désormais disposé d'imprimeurs fiables et pérennes, d'abord avec Archistra, puis Autographe.

La résolution de ce problème était en effet l'une des deux conditions de la rupture d'un cercle vicieux qui avait pesé sur « A moi Auvergne ! ».

La seconde était le coût d'impression, qui grevait lourdement les finances du CGHAV, ramené au nombre d'adhérents : les imprimeurs successifs faisaient payer lourdement la saisie des textes manuscrits et la mise en page...

Les débuts de l'informatisation

Un an après (automne 1990), Michel TEILLARD d'EYRY m'a proposé de prendre en charge cette mise en page : je lui ai alors proposé de sauter le pas, et de procéder nous-mêmes à la saisie systématique des textes.

La micro-informatique commençait en effet d'être accessible, et nous offrait enfin le moyen de l'autonomie... qui s'est conquise en plusieurs étapes, fortement impulsées tout au long de la décennie par Yves GLADEL :

On lira aussi avec profit l'article de Jean Noël MAYET (CGHAV – 657) publié dans « A moi Auvergne ! » n° 68 (2^e trimestre 1994) qui retrace parfaitement l'histoire de notre revue.

(2) Mme G. HYPOLITE (CGHAV – 2) et Thierry de VINZELLES (CGHAV – 3).

(3) Dans le n° 83 précité.

(4) Qui n'était encore que le GGHA, la mention additionnelle du Velay n'ayant été adoptée qu'à l'issue de la 1^{ère} Assemblée Générale le 4 avril 1979.

(5) Il est aujourd'hui, tout en restant un membre très ancien du CGHAV (adhésion du 04.09.1978), Secrétaire Général de la Veillée d'Auvergne, très ancienne société culturelle, filiale, comme le CGHAV de la Ligue Auvergnate et du Massif Central dont je parle plus loin dans mon article « L'Auvergne de toujours au fil du temps ».

- la saisie sous un vieux logiciel DOS (avec justification à la main, ligne par ligne !), enregistrement sur disquette, et transmission à un bénévole qui avait accès au bureau à une imprimante laser, luxe alors rare,
- la saisie sous Word (Dos, puis Windows), et l'impression sur imprimante à jet d'encre, lorsque cette technologie s'est démocratisée,
- la scannerisation des illustrations, d'abord ponctuelle puis systématique.

En 1998, cette évolution était achevée, nous transmettions à Toulouse, siège d'Archistra, une maquette complète. Mais nous restions tributaires totalement de l'imprimeur pour le passage de la maquette à l'impression proprement dite.

L'étape d'Internet

En 1997 justement, Claude PAULET a rejoint nos rangs. Ses compétences professionnelles nous ont permis alors de franchir une nouvelle étape. Le choix d'un nouvel imprimeur, Autographe, installé à Paris, donc plus près du comité de publication, s'est accompagné :

- d'une nouvelle présentation, celle que vous connaissez,
- d'une transmission non plus d'une maquette, mais de fichiers informatiques imprimés directement par Autographe... après bon à tirer du CGHAV...
- de l'utilisation d'Internet pour nos échanges, tant avec l'imprimeur, qu'entre nous.

Cette proposition de Claude PAULET s'est révélée très efficace, car elle a permis la revivification du comité de publication, les échanges tant entre ses membres qu'avec nombre d'auteurs des textes étant fortement accélérés !

Ce comité est maintenant composé du Président Yves GLADEL, de Claude PAULET, de Henri PONCHON, de votre serviteur, outre les Trésorier et Trésorier-adjoint.

Avec désormais la mise en place par Henri PONCHON d'une politique de hors-séries, « les Publications du CGHAV », avec la gestion par Claude PAULET de notre site www.cghav.org et du forum Internet (nouveaux media de communication), l'aventure continue... et l'avenir est devant nous...

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ADHÉRENTS DU CGHAV – NUMÉROS 2363 A 2545

par Yves GLADEL (CGHAV – 205)

« A moi Auvergne ! » publie régulièrement la liste des nouveaux adhérents, afin de faciliter l'échange entre tous les adhérents du CGHAV. La table ci-dessous fait suite aux 12 listes déjà publiées dans les numéros suivants :

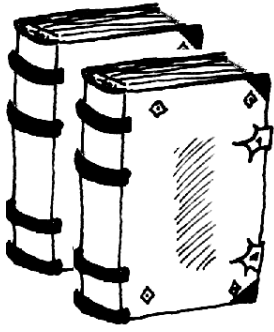
- n° 17 (adhérents n° 1 à 550),
- n° 29 (adhérents n° 551 à 850),
- n° 42 (adhérents n° 851 à 1150),
- n° 60 (adhérents n° 1151 à 1380),
- n° 64 (adhérents n° 1381 à 1481),
- n° 69 (adhérents n° 1482 à 1591),
- n° 72 (adhérents n° 1592 à 1646),
- n° 76 (adhérents n° 1647 à 1743),
- n° 80 (adhérents n° 1744 à 1954),
- n° 88 (adhérents n° 1955 à 2055),
- n° 91 (adhérents n° 2056 à 2193),
- n° 95 (adhérents n° 2194 à 2362).

À noter par ailleurs que les adhérents des Cercles Généalogiques du Gévaudan, du Rouergue et du Quercy, dont la fusion avec le CGHAV a été officialisée en 1992, avaient été numérotés indépendamment (n° 5001 à 5109, et 6001 à 6049).

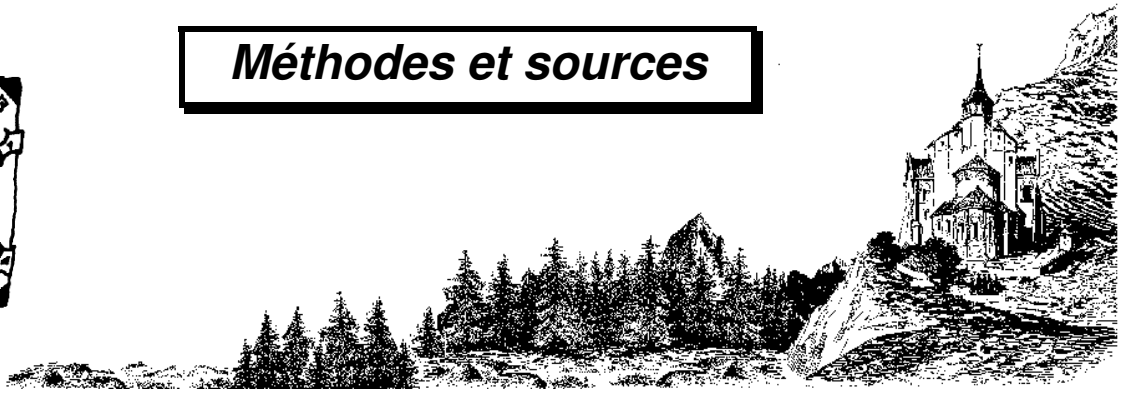
- 2529 Danièle APOSTOLY-CROS, 570 chemin de la Côte, 78670 Vilennes sur Seine.
- 2460 Pierre ARTAUD, 34 rue Galilée, 72100 Le Mans.
- 2484 M. et Mme H. AZEMA., 174 boulevard de Charonne, 75020 Paris.
- 2385 Josiane BALLERAY, 2 rue des Navettes, 10800 Buchères.
- 2428 Jean Clément BALLEST, 32 rue de Bardou, 63200 Riom.
- 2481 Bernard BALMISSE, 80 rue Boucicaud, 92260 Fontenay aux Roses.
- 2404 Solange BARGE-ARCHIMBAUS, 22 avenue Ernest Grange, 63300 Thiers.
- 2410 Jean Louis BARTHÉLEMY, L'Ermitage, impasse Micocoulier, 13300 Salons de Provence.
- 2522 Alain et Christiane BELLIER, allée des Rossignols, Bel Horizon, 63780 St Georges de Mons.
- 2518 Dominique et Lydie BENET, 31, allée des Rossignols, 63780 St Georges de Mons.
- 2403 Brigitte BERRY, Les Faures, 63190 Orléat.
- 2537 Gilles BERTHEOL, 8bis Impasse Francisque Prulhière, 63600 Ambert.
- 2376 Fabienne BERTHON, 20 rue du général Leclerc, 57950 Montigny les Metz.
- 2477 Annick BILLOT, 36 avenue Charles de Gaulle, 13860 Peyrolles en Provence.
- 2531 Maurice BLANCARD, 55 avenue de la Rose-la Brunette, immeuble 1, 13013 Marseille.
- 2450 Marie Hélène BOISSADIE, route d'Ambert, 63660 St Anthème.
- 2519 Berthe BONHOMME, 33 rue André Theuriet, 63000 Clermont-Ferrand.
- 2543 Jean Loup BONNEMOY, 21bis, rue du Stade, 434140 Lempdes.
- 2480 Michel BONNENFANT, 13 chemin du Moulin, 78580 Les Alluets le Roi.
- 2394 Valentin BOULAGNON, 12 rue des Glycines, 42400 St Chamond.
- 2380 Michèle BOURDIER, 9 rue David d'Angers, 93250 Villemomble.
- 2516 Charles BOYER, 29, rue Victor Hugo, 63000 Clermont-Ferrand.
- 2416 Marc BROSSART, 4 rue de la Guinée, 13006 Marseille.
- 2475 Dr Louis BRUNNER, 205 rue de la Rave, 34130 Mauguio.
- 2395 Gisèle CACHONCINLLE, 1 rue Émile Zola, 45000 Orléans.
- 2521 André CAILLAUD, 5ter rue du Roc Blanc, 63400 Chamalières.
- 2544 Jeannine CAMPAGNE, 14, rue d'Estienne d'Orves, 93360 Neuilly Plaisance.
- 2452 Marguerite CARLUÉ, collège Ubelka, quartier des Artauds, 13390 Auriol.
- 2408 Michèle CAVATZ, 12 allée Diderot, 63260 Aigueperse.
- 2371 Éliane CHAMALOT, 84 avenue de la Corniche Fleurie, 06200 Nice.
- 2476 Gaspard et Renée CHAPON, 186 rue François de Pressence, 69100 Villeurbanne.
- 2539 Thérèse CHARRE, 39 rue Léon Deluz, 08000 Charleville Mézières.
- 2366 Guy CHASSAING, 23 rue Riboud, 69003 Lyon.
- 2449 Aline CLAIR, 18 rue de la Croix Blanche, 78200 Mantes la Jolie.
- 2373 Philippe et Jeanne COEUILLET, 39 avenue du Champ Rollet, 33630 Cestas Garunet.
- 2411 Georges COTTIN, 18 rue Jeanne Jugan, 35700 Rennes.
- 2488 Marie Odile COTTIN, 11 rue de Cousances, 55170 Cousances.
- 2491 Armelle COUBEL, Kerscao, 29430 Plouescat.
- 2466 Michel COUILLAUD, Lescure, 15230 Pierrefort.
- 2458 Colette COUTAREL, 6 route de Durtol, 63530 Chant la Mouteyre.
- 2401 Catherine DAL PONTE, 1 rue des Femmes de France, 93160 Noisy le Grand.
- 2445 Michel DEGRÉMONT, appartement 21, 5 place de la Boulais, 94470 Boissy St Léger.
- 2454 Patrick DEMEUSOY, 20 rue de Lorraine, 21000 Dijon.
- 2467 Henri et Yvonne DERAET, Le Florian, 8 rue Gambetta, 03300 Cusset.
- 2439 Béatrice DESHAYES, 1 chemin de la Carrière, 13220 Châteauneuf les Martigues.
- 2436 Gérard DESROCHES, 2 rue Maruejous, 12700 Capdenac.
- 2422 Thierry DRÉAU, 10 rue Auguste Renoir, 63400 Chamalières.
- 2379 Sylvie DRURE, Fauveau n° 10, 58300 Cossaye.
- 2448 Suzanne DUCROUX-SERRE, 137 avenue de la Pinède de Valescure, 83700 St Raphael.
- 2386 Guy DUMAS, 29 chemin des Sables, 93220 Gagny.
- 2374 Sylviane DUMONT, 11 rue du Transval, 74240 Gaillard.

- 2509 Robert et Annick DUPEYRON, 40, rue de Cormeilles, 95220 Herblay.
- 2369 Daniel DURAND, 14 rue Larionov, 42100 St Etienne.
- 2392 Antoine DURANTON, chemin des Salomons, 63300 Thiers.
- 2367 Bernard ESCRIVA, Las Thioulas, 63120 Sauviat.
- 2396 Arlette EXBRAYAT, allée 3, résidence Récamier, chemin Randin, 69130 Ecully.
- 2482 Serge FABREGUES, les Peupliers, rue du Stade, 12850 Onet le Château.
- 2515 Marie Julienne FAURE, 7, rue du Colonel Lebel, 03420 Marcillat en Combrailles.
- 2363 Roland FAVARON, 58 avenue Georges Pompidou, le grand Pin, 83120 Ste Maxime.
- 2431 Guy FILIOL, 3 rue Beethoven, 18100 Vierzon.
- 2512 Marie Suzanne FLECK, Le Vendôme 14bis, avenue du docteur Moriez, 06000 Nice.
- 2469 Franck FOURNET, Les Chapelles, bâtiment O, n° 190, 63700 St Éloy les Mines.
- 2532 Rémi FOURNIER, 5, rue du Relais Fontfreyde, 63132 St Genest Champanelle.
- 2405 Roger GAGNE, route de Banson, 63460 Combronde.
- 2429 Alain et Nicole GASCON, Genat, route de Lapalisse, 03300 Cusset.
- 2505 Franck GELPI, immeuble du Port, BP 378, 97054 St Martin cedex.
- 2372 Michel et Marie Andrée GIBERT, 38 rue du Professeur Patel, 69009 Lyon.
- 2400 Delphine et Édouard GOHIN, la Haute Vaucelle, 51210 Bergères sous Montmirail.
- 2533 Maryse GOUTAILLER, 7 rue des Dentellières, 69740 Genas.
- 2465 Jean Louis GRAND, 6 rue du Stade, 67880 Krauterdersheim.
- 2440 Marie Claire GRANDCOLLOT, 68 chemin Brunet, 13090 Aix en Provence.
- 2524 Thérèse GRANGER, 10bis, rue de la Jomayère, 42100 St Étienne.
- 2446 Agnès GUERARD, 6 rue du parc, 92190 Meudon.
- 2523 Jeannine GUERNIOU, 37 rue Rameau, 63000 Clermont-Ferrand.
- 2468 Daniel HÉNAUT, 19 avenue du Vieux Moulin, 77410 Gressy.
- 2479 Éric des HORTS, 10 place François Sicard, 37006 Tours.
- 2456 Robert et Marie Claude JARROUX, 11 rue des Bruyères, 63540 Romagnat.
- 2461 Marie Thérèse JOURNY, 17 rue Benoît Bernard, 69008 Lyon.
- 2441 Alain JOUVION, 28 avenue la Colonne, 13008 Marseille.
- 2511 Jeanne JUVEN, 16, rue Colbert, 63000 Clermont-Ferrand.
- 2365 Micheline KIFFER, 32 rue Traversière, 75012 Paris.
- 2384 Marie Thérèse KUKAWSKI, Les Clairs, 03450 Sussat.
- 2510 Élisabeth LABROUSSE, 8, avenue Thermale, 63400 Chamalières.
- 2453 Jeannine LACOUTIERE, Pranoix, 63700 Durmignat.
- 2418 Brigitte LACROIX, 13bis avenue de la Grande Armée, 69500 Bron.
- 2368 Philippe LADMIRAL, 1 chemin des Vignes, 86260 La Puyr.
- 2387 Rolande LAPORTE, 124-63 avenue de Stalingrad, 92700 Colombes.
- 2381 Charles et Anita LAURENT, 3 place Jean Monnet, 69009 Lyon.
- 2383 Christine et Christian LAURENT, 483 rue du Vignolet, 63270 Longues Vic le Comte.
- 2437 Josette LAURENT, chez M. SILVA, Les Gouguettes, 13720 La Bouilladisse.
- 2406 Noël LEFEVRE, H 451, 292 route de Genas, 69500 Bron.
- 2514 Hélène et Jacques LEFEVRE, 5, rue du Villard Gergovie, 63670 La Roche Blanche.
- 2540 Monique LEMÉE, le bourg, 63890 Le Monestier.
- 2470 Alain LEMESLE, 12 avenue de la République, 63118 Cébazat.
- 2415 Josette LEROY, Cheyrac, 43500 St Victor sur Arlanc.
- 2391 Jean Louis LESSE, La Gaudière, 18260 Dampierre en Crot.
- 2455 Jacqueline LIAUBET, 15 rue de Bethisy, 93130 Noisy le Sec.
- 2520 Jacqueline LINOSSIER, 22 boulevard François Grosso, 06000 Nice.
- 2375 Roland LUQUET, 2 rue des hautes Granges, 63870 Orcines.
- 2433 Philippe MAGNAT, bâtiment C, 6 avenue Pierre Grenier, 92100 Boulogne Billancourt.
- 2424 Simone MALBEZIN, Les Fourguis, 63270 Manglieu.
- 2498 Martine MALLET, 48 rue de Margnolles, 69642 Caluire Cedex.
- 2419 Daniel MALMENAIDE, 54 rue Crillon, 69006 Lyon.
- 2502 Sandrine MANIFICAT, Mas Repon, 13280 Raphèle les Arles.
- 2501 Jean MARCHAIX, Chappe, 18300 Sury en Vaux.
- 2541 Guy et Denise MARCINIAC-COTTE, 63300 Escoutoux.
- 2402 Hélène MARGOTAT, 18 rue Guillaume Budé, 18000 Bourges.
- 2474 Jean Louis MARMEISSE, 15 avenue Édouard Michelin, 63100 Clermont-Ferrand.
- 2527 Antoinette MARNAT, 126 chemin de la Sablière, 42600 Champdieu.
- 2499 Jacques MARTIN, 127 avenue de Bordeaux, 24680 Lamonzie St Martin.
- 2413 Paulette MARTIN, résidence Bergeron, Vebret, bâtiment D, 3 rue de la Poste, 03400 Yzeure.
- 2525 Guy MARY, route de Vertaizon, 63115 Mezel.
- 2497 Georges MATIVET, 46 rue Lamartine, 75009 Paris.
- 2427 Serge MAYADE, 16 rue du 8 Mai 1945, 63000 Clermont-Ferrand.
- 2417 Nicole MAYRI, 18 rue de la Hutterie, 41120 Cellettes.
- 2442 Luc MAZELLIER, 24 rue Grande, 13390 Auriol en Provence.
- 2538 Claude MAZOYON, le bourg, 42370 St André d'Apchon.

- 2457 Roger MICHEL, 6 rue St Barthélemy, 63000 Clermont-Ferrand.
- 2487 Thierry MIGAUD, 117 route Nationale, 63220 Arlanc.
- 2432 Jean Louis MOLAT, 14 rue des Près, 63670 Le Cendre.
- 2388 Jean MONANGE, 2 route de la Sauvetat, 63730 Plauzat.
- 2425 Jean Pierre MONTMAILLER, 265 rue des Vignes, 42120 Commelle Vernet.
- 2459 Marie Françoise et Pierre MOREY, 68 avenue Jean Jaurès, 91480 Quincy sous Sénart.
- 2500 Jean Claude MOUNIER, Cambrée, 35580 St Senoux.
- 2536 Frédérique MOUNIER, 4 allée Aglaé, 69230 St Genis Laval.
- 2434 Michel NAVARRON, Le Point du Jour Courteserre, 63120 Courpière.
- 2473 Marie Thérèse NEGRONI, 21 rue de la Cassière, 63000 Clermont-Ferrand.
- 2530 Gérard ORSEL, 27 boulevard Thiers, 77300 Fontainebleau.
- 2478 Arlette PACROS, 116 chemin des Garances, 83190 Ollioules.
- 2407 Pascal et Catherine PAPERREUX, 13 rue des Boisses, 38240 Meylan.
- 2534 Mme Dominique PECHE, Le Redras, 44860 Pont St Martin.
- 2412 Thierry PELOUX, Résidence La Bornala, avenue de la Bornala, 06200 Nice.
- 2526 Georges PERRIER, route de Javron, 53700 Villaines la Jumel.
- 2508 Lucette PERRIN, 64, rue Grenouillère, 18200 St Amand Montrond.
- 2364 Solange PETIT, rue de la Garenne, 21410 Gissey sur Oliche.
- 2517 Maurice PEYROL, 10, rue d'Amboise, 63000 Clermont-Ferrand.
- 2447 Jacques PIGNOL, 534 chemin du Vallon, 13105 Mimet.
- 2399 Danielle PIQUEMAL, La Mouline, 09000 Serres sur Arget.
- 2420 Mireille POMMIER, 21 rue des Cotes St Martin, 38230 Charlieu.
- 2535 Françoise PONCHON, 166 rue Armand Fallières, 63100 Clermont-Ferrand.
- 2414 Jacques PORÉE, 29 route des Pradeaux, 63500 Parentignat.
- 2462 Jean François POTELLERET, 35 rue de Strasbourg, 78800 Houilles.
- 2485 René POUNHET, la Croix de Montplain, 7 rue de la Source, 15100 St Flour.
- 2443 Eva POYATOS-DARTEYRE, boulevard Malou Fondeva, 13190 Allauch.
- 2513 Janine PRUD'HOMME-LAPAYRE, 101, route de St Pancrace, 06100 Nice.
- 2545 Jean PRUVOST, 18, allée des Grands Vergers, 78630 Orgeval.
- 2496 Danielle RABEYRIN, 16 allée Chuna Bajtszok, 93190 Livry Gargan.
- 2421 M. RABUT-LAFARGE, 6 rue Turbil, 69003 Lyon.
- 2423 Michel RAVEL, 7 rue Paul l'Hermitte, 44400 Reze.
- 2370 Paulette RAVIT-ROCHER, 3 rue Jean Mermoz, 69550 Amplepuis.
- 2471 Christian RAYMOND, 42 rue Emmanuel Chabrier, 63200 Riom.
- 2397 Christiane RAYNAL-VÉRON, 39 rue de la Bréanderie, 37250 Montbazou.
- 2393 Claude REGNIER, 3 rue Louis Jouvot, 18570 Trouy.
- 2382 Danielle RIBE, Quartier Manotière, 26160 La Bégude de Mazenc.
- 2430 Robert RIGOULET, 24 rue René Dessioue, 63500 Issoire.
- 2438 Patrick RINALDI, 8 rue Terrazzani, 98000 Monaco.
- 2504 Maurice RIZOUD, 33, rue Taudin, 33200 Bordeaux.
- 2451 Alain Michel ROBERT, 27 rue des Moutons, 67870 Bischoffsheim.
- 2444 Serge ROBERT, 10 rue Exelmans, 78140 Vélizy.
- 2472 Roger ROCHE, 423 Boulevard Jean MAUREL, 06140 Venve.
- 2528 Catherine ROCHE, rue du Bourg Neuf, 43450 Blesle.
- 2378 Louise ROCHER, 6 rue La Fontaine, 91600 Savigny sur Orge.
- 2464 M. et Mme Jerry ROMANOFF, bâtiment 1, le Jardin des Lys - avenue du Berry, 91940 Les Ulis.
- 2390 Monique et Raymond ROUFFY, 66 résidence du Bois des Godeaux, 91330 Yerres.
- 2506 Pierre ROUVET, 1540 chemin des Sts Pères, 13090 Aix en Provence.
- 2494 Isabelle SCHWALLER, 4 rue des Grillons, escalier 2, 06130 Grasse.
- 2409 Jean Marie SEPCHAT, route du 19 Mars, 63960 Tauves.
- 2426 Daniela SERRA, via Capitanata n° 2, Italie 09121 Cagliari.
- 2507 Serge SORINAS, 4bis, place du Centre, 22130 Corseul.
- 2435 Michel et Anne SOULIS, 88 route de Marsat, 63530 Volvic.
- 2492 Danielle TEYRASSE, impasse du Pouget, 63114 Authezat.
- 2493 Lucien TOLLET, 16 rue des Moulins, 63400 Chamalières.
- 2489 Gilonne VALAT, 7 place Bellecour, 69002 Lyon.
- 2542 Jean VARAINE, 110, route de Sacconge, 74600 Seynod.
- 2495 Corinne VALENTIN, 22 rue de la Bannière, 69003 Lyon.
- 2486 Stéphane VERDIER, résidence la Chaume, rue des Bergeronnes, 03630 Desertines.
- 2377 Madeleine VERGNOL, 1283 chemin de la Buissonnière, 38300 Chateauvillain.
- 2463 Mme Roland VIGIER, Place de la Gouroune, 43450 Blesle.
- 2389 Philippe VINDRAS, 58 rue Denfert Rochereau, 69004 Lyon.
- 2503 Georges VISSOUZE, 10 résidence du Champ des Oiseaux, 78160 Marly le Roi.
- 2490 Gérald VITALI, 8 rue du Moucherotte, bâtiment A, 38360 Sassenage.
- 2398 Lydia WETTER-MEURDEFROID, rue du Centre 2bis, CH 2025 St Sulpice.
- 2483 Danièle ZIMMERMANN, 11 rue Fondère, 13004 Marseille.



Méthodes et sources



NOS PATRONYMES VUS D'AUVERGNE

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

Rechercher la signification de son patronyme, localiser son lieu d'origine font partie des premières recherches de tous généalogistes. Des dictionnaires spécialisés, plus ou moins complets, peuvent apporter une première solution ou des pistes. Mais rien n'est simple. En progressant dans la compréhension des patronymes de mes ancêtres, en lisant des documents spécialisés, en compulsant des études locales, j'ai acquis une première expérience que je me propose de faire partager à ceux qui débutent dans cette recherche. Je ne prétends pas être un spécialiste ; je n'ai pas d'avis sur le sens de tous les patronymes, même auvergnats.

Cette étude ne peut être exhaustive. Je me contenterai de livrer quelques pistes pour permettre à chacun de trouver sa voie, en m'appuyant sur l'ouvrage de base d'Albert DAUZAT « Les Noms de Famille de France. Traité d'anthroponymie française » ; la troisième édition revue et complétée par Marie Thérèse MORLET a été publiée en 1977 par la librairie Guénéguaud. J'invite fortement à le consulter et même à l'acheter d'autant plus que DAUZAT était d'origine auvergnate (1) et qu'on y trouve de nombreuses références à notre région.

Remarques préliminaires

Première remarque : les noms sont globalement caractéristiques d'un pays puis d'une région de ce pays. On distingue facilement un nom slave (polonais, russe...) d'un nom ibérique (espagnol ou portugais). Avec quelques connaissances supplémentaires, on apprendra que la terminaison -ez de HERNANDEZ est espagnole alors que le -es de TAVARES est portugais.

Il en est de même en France ; le -ac est de langue d'oc ; le -y de langue d'oïl. Il suffit de parcourir un cimetière de Haute-Vienne pour voir immédiatement que nous ne sommes plus en Auvergne ; là-bas on trouve une grande quantité de noms se terminant par -eau, -aud (BERNARDAUD comme la porcelaine, TARNEAUD comme la banque), ce qui est peu le cas en Auvergne. Et si nous descendons en Corrèze, on va trouver de nombreux -oux, ou -eas (FARGEAS.) Les -ac sont partout dans le Sud-Ouest du Cantal jusqu'à Toulouse mais, dans le Puy de Dôme, c'est plutôt la forme -at qui a prévalu.

Si nous affinons encore notre analyse, les -ias se trouvent dans la montagne thiernoise essentiellement entre Thiers et Olliergues ; les multiples composés sur GOUTTE ont pour origine les monts du Forez.

Deuxième remarque : il faudra éviter les conclusions hâtives telles qu'elles découlent de certains dictionnaires. Un même nom peut avoir des sens différents selon le lieu d'origine. Pour prendre un exemple qui m'est cher, PONCHON est en Auvergne un prénom d'origine, dérivé de Pons ; dans le Nord, ce serait un petit pont, selon les spécialistes, comme la commune de l'Oise du même nom. CHABRIER, facile me direz-vous, c'est un gardien de chèvres ; en Auvergne, l'origine du patronyme serait plutôt un nom de lieu. BLANC, ce n'est pas forcément un surnom lié à la couleur des cheveux ou autres, mais un prénom courant au Moyen-Âge. Il faudra avoir beaucoup de chance pour découvrir que LAVERROUX est issu d'un nom composé LAVETS-ROUX associant un nom de lieu (LAVETS) et une probable caractéristique physique.

MAYET, CHOMETTE, ROCHE et bien d'autres sont issus de toponymes mais les hameaux du Mayet, de la Chomette ou de la Roche sont nombreux. Il faudra remonter patiemment les registres jusqu'au XVII^e siècle pour trouver la corrélation entre un patronyme et un lieu. On s'apercevra alors que tous les MAYET, CHOMETTE ou ROCHE auvergnats ne sont pas issus d'une même souche et qu'un même nom a pris naissance en divers endroits.

Il faudra remonter le temps, rechercher les formes anciennes dans les registres paroissiaux du XVII^e siècle et dans les terriers les plus anciens pour découvrir le sens réel et le lieu d'origine de votre patronyme. Les rédacteurs de l'époque ont souvent francisé nos vieux mots occitans ou les ont transcrit phonétiquement en remarquant que l'Auvergne était à la frontière des deux mondes. Il faudra donc chercher à comprendre l'évolution d'un même mot d'une région à une autre. On sait bien que les langues régionales, au-delà d'une base commune (oc ou oïl), ont malaxé les sons pour aboutir à des formes caractéristiques d'une province ou d'une petite zone. Pour prendre un des exemples cités par DAUZAT, le latin faber ou ses dérivés qui désignait autrefois le forgeron, a donné :

- FABRE en Provence et dans le sud du Massif-Central,
- FARÉ en Roussillon,
- FAURE dans le reste de la zone occitane dont l'Auvergne et le Limousin,
- FAVRE en Rhône-Alpes et en Charente,
- FEVRE ou FAIVRE dans l'Est,
- LEFEVRE dans le Nord et Nord-Ouest,
- LEFEUVRE dans l'Ouest,
- LEFEBRE, LEFEUBRE dans le Poitou.

À noter que je n'ai pas inclus, dans cette étude, les patronymes bretons, basques, alsaciens ou autres qui sortent du champ de ma compétence. Toutefois l'approche développée ici peut être transposée dans ces provinces.

Brève histoire du nom de famille en France

Notre nom est l'aboutissement d'une longue histoire, issue de Rome et de la chrétienté. Nous la rappellerons brièvement. Le système romain de dénomination comprenait trois éléments :

- le prénom,
- le gentilice, nom de la « *gens* » ou groupe de famille,
- le surnom ou « *cognomen* » qui deviendra en fait le nom.

Exemple : Caius (prénom) JULIUS (gentilice) CAESAR (surnom).

Après la disparition de l'Empire romain, l'Église, en plein essor, ne reconnaîtra plus que le nom attribué lors du baptême, c'est à dire le prénom dont l'origine était multiple : latine, germanique, païenne... Au IX^e siècle, en Auvergne et Rouergue, on comptait 80% de noms germaniques, conséquence directe des invasions. À partir du XII^e siècle, on trouve de plus en plus le saint patron de la paroisse. Le Concile de Trente, en 1563, officialisa cet usage et prescrivit que le nom de baptême serait désormais choisi parmi les noms de saints.

Mais l'usage d'un simple prénom n'était pas suffisant pour les besoins de la vie courante, d'autant plus que le prénom était le plus souvent celui du parrain ou de la marraine. Ceci conduisait à l'usage d'un nombre très limité de prénom. Au prénom vint progressivement s'agréger un élément d'identification, le surnom qui deviendra héréditaire. Ce sera notre nom. Songeons à l'anglais où le prénom est appelé « *first name* » et le nom, « *surname* ».

Ce surnom apparaît dans certains actes dès le X^e siècle ; on le retrouve dans les terriers car il faut bien identifier avec précision les tenanciers. C'est l'édit de Villers Cotterets et l'enregistrement des baptêmes puis des mariages et des décès qui en stabiliseront l'usage pour une famille mais non l'orthographe. Pour celle-ci, il faudra attendre la Révolution et les registres d'état civil.

Quatre grands types de noms

Le surnom devait lever l'ambiguïté du prénom ; l'identifiant devrait donc être le plus clair possible pour la communauté. Il va donc très largement dépendre du contexte. Si on habite une ville, un gros bourg ou le chef-lieu de la paroisse, l'utilisation de leur nom n'est guère utile. Par contre, dans une zone d'habitat dispersé comme l'Auvergne ou le Velay, le nom du village d'habitation (hameau en français) est un bon point de repère.

Dans une région où tout le monde est sabotier, scieur de long, laboureur ou tisserand, le métier n'est pas une caractéristique à moins que l'on exerce un métier rare ou unique dans la paroisse comme le taillandier qui fabrique les outils, le tailleur d'habits (sastre en certaines régions), le forgeron (FAURE) . Ceci a conduit à quatre grandes familles de nom : un nom de baptême ou ses dérivés, un toponyme, un métier, une caractéristique physique ou géographique. La part de chacun est plus ou moins importante selon les régions de France.

I. Les noms de baptême et leurs dérivés

MARTIN est le nom le plus courant en France mais ce n'est pas le cas en Auvergne où ce prénom était peu utilisé. Le prénom sera utilisé tel quel (LAURENT) ou à travers un diminutif (HUGUET). Certains rappellent un prénom aujourd'hui disparu comme BLANC ou PONCHON.

Les noms de baptêmes ont eu une double origine : essentiellement germanique, jusqu'au tournant du premier millénaire, à la suite des invasions, latine ou grecque par la suite avec l'église triomphante.

Noms germaniques

Même si cela n'est plus perçu aujourd'hui, la plus grande partie des noms germaniques est faite de noms composés, dont généralement le premier élément est un déterminant et le second un adjectif, un substantif. Comme le souligne DAUZAT, ce sont « *des métaphores à valeur sentimentale évoquant la force, la gloire, le combat, la protection divine ; les animaux nobles, emblèmes de force, y figurent fréquemment...* ». Prenons quelques exemples de noms que nous rencontrons en Auvergne :

- BERNARD, c'est Bern (Ours) – Hard (Fort), c'est à dire fort comme l'ours,
- Ald-Behrt (Vieux – Brillant) => AUDEBERT,
- Amal-Hard (Nom d'une famille de rois Gots – Fort) => AMBLARD,
- Arcan-Bald (Indigène – Audacieux) => ARCHIMBAUD,
- Arn-Wulf (Aigle – Loup) => ARNOUX, ARNOUL,
- Behrt- Helm (Brillant – Casque) => BERTRAND,
- Ger-Hard (Lance – Fort) => GERARD, GIRARD,
- Hart-Wald (Fort – Gouverner) => ARTAUD,
- Ric-Hard (Roi – Fort) => RICHARD, RICARD,
- Theud-Behrt (Peuple – Brillant) => TIBERT, THIBERT,
- Theud-Ric (Peuple – Roi) => THIERRY devenu DIERRY en Auvergne,
- Wil-Helm (Volonté – Casque) => GUILLAUME .

On voit apparaître là quelques finales bien caractéristiques : -hard (fort) a donné une finale -ard, -bald (audacieux) : -aud, -behr (brillant) : -bert... DAUZAT remarque également « *à l'époque où (ces noms) commencèrent à devenir héréditaires pour former des noms de famille, ils n'avaient plus aucun sens depuis des siècles (depuis le jour où le francique cessa d'être parlé)...ils ne sauraient donc être considérés comme des surnoms, contrairement à ce que s'imaginent nombre de personnes qui croient retrouver par l'analyse de leurs patronymes les caractères de leurs ancêtres* ».

Noms chrétiens

Un deuxième grand groupe de noms de baptême provient du bassin méditerranéen :

- tiré de la bible comme Jacob => Jacques ; Johanes => Jean ; Matthaeus => Mathieu (MATHE, MADEUF en Auvergne) ; Michael => Michel...
- d'origine grecque : Andreas => ANDRÉ, ANDRIEU ; Bartholomaeus => BARTHÉLEMY, BERTHOMIEU ; Baptista => BAPTISTE, BATISSE...
- d'origine latine : Anianus => AGNE ; Constantius => CONSTANT, CONSTANTIN ; Laurentius => LAURENT.

Quelques noms d'origine germanique et la plus grande partie des noms chrétiens vont fournir la liste des saints officiellement reconnus par l'église comme noms de baptême au Moyen Age. Certains auront une renommée nationale comme les apôtres ou les saints évangélistes de la Gaule tels que Saint Martin ; d'autres seront connus plus localement tels que Léonard en Limousin, Austremoine, Florus (Saint-Flour) ou Illidius (Saint Illide, Alyre) en Auvergne.

Ces prénoms deviendront parfois noms directement mais c'est surtout à travers de nombreux dérivés, de formes variables suivant les régions, que se créeront les patronymes.

Il convient ici de remarquer que de nombreux patronymes formés sur un prénom dans sa forme moderne, tel qu'il apparaît dans le calendrier, doivent fréquemment leur origine à un enfant trouvé ; on lui donnait alors comme nom celui du saint du jour de sa découverte.

Les noms dérivés de noms de baptêmes

Il faut distinguer deux types de formation.

a) Le cas régime et la filiation

Cela fait très savant pour indiquer la filiation qui en latin s'exprimait par le génitif : Johanes (filius) Petri = Jean (fils) de Pierre.

Sous l'influence germanique, la France du premier millénaire connaissait deux cas (au lieu de six en latin) :

- le cas sujet (Hugues),
- et le cas régime avec la terminaison -on (Hugon) pour les hommes et -ain pour les femmes.

Ainsi Châtel Guyon, c'est le château de Guy ; la Chapelle Agnon, la Chapelle à Agne. Il faut comprendre que Antoine HUGON est Antoine (fils) de Hugues.

Ce cas régime est plus fréquent dans le nord de la France ; il reste exceptionnel dans le midi. On le rencontre assez fréquemment en Auvergne.

La filiation peut s'exprimer de deux autres manières :

- avec de => DEGEORGES (le fils de Georges),
- avec a => AGEORGES, AMATHIEU. Cette forme est caractéristique du centre de la France (Berry, Bourbonnais, Touraine...)

b). Les suffixes

Nous connaissons tous des Toinou, Jeannot, Lulu... La transformation du prénom de l'enfant par ses proches n'est pas chose nouvelle. Ce fut la manière de créer des noms héréditaires à partir des prénoms.

« Le système le plus fréquent est celui de la dérivation, qui allonge le mot. Les suffixes les plus usités sont les diminutifs... », parmi lesquels :

- -et, très fréquent en Auvergne => PAULET, JOUHANNET,
- -ot, en région parisienne, Bourgogne, Est => JEANNOT, MARTINOT,
- -in, surtout dans le midi => JEANNIN, PERRIN,
- -ard => JACQUARD, PIERRARD.

Les prénoms les plus courants vont nous fournir une grande variété de patronymes. Par exemple, Guillaume, très en faveur tout au long des siècles du Nord au Midi, va se décliner, en fonction des prononciations et habitudes locales, sous au moins une cinquantaine de formes telles que : GUILLAUMET, GUILLEMIN, GUILLET, GUILLERMET, VUILLEMOT, VILLEMIN, WILLERMOZ....

II. Un toponyme

C'est le cas le plus fréquent en Auvergne, Velay et toutes les provinces voisines à habitat dispersé. On peut montrer que dans certaines paroisses, au XVII^e siècle, 80% des patronymes sont issus de toponymes de la paroisse même ou des paroisses voisines. GLADEL, MAYET, LEOTOING, POUZET sont des toponymes.

De nombreux toponymes auvergnats, et peut-être presque tous, sont devenus patronymes. Si on prend un ancien terrier comme celui des Martinanches, on trouve par exemple en 1566 : « Claude de la GOURSSIE du village de la Gourssie paroisse de Ceilhoux, Jacques de la BRUGIERE du village de la Brugière, paroisse de Cunliac, Michel de la THEALERIE du village de la Thealerie... ».

Le hameau était encore le meilleur moyen de désigner le Jacques ou Claude en question. Un ou deux siècles plus tard le de ou des a disparu. Le toponyme est devenu définitivement patronyme. Dans quelques cas, la particule est restée accolée au nom de hameau ; c'est souvent le cas pour des noms courts : du Mas devient DUMAS. Parfois les deux formes subsisteront : du Besset en DUBESSET ou en simple BESSET.

Pour explorer cette toponymie auvergnate, j'utiliserai la classification de Michel BOY pour l'arrondissement d'Ambert ; elle est, bien entendu, valable quelque soit le lieu. Il s'agit d'un simple survol, chaque terme ou racine pouvant faire l'objet d'une étude et seuls quelques toponymes ou quelques formes sont cités.

1. Le relief

Les hauteurs sont désignés par Suc et Cheir d'origine celtique et Mont, Puy, Grun et Roche d'origine latine d'où les toponymes puis patronymes SUCHET, DUCHÉ / DUCHEIX, MONTEL, POYET / POUYET, ROCHE... souvent formés à partir de diminutifs.

Les creux, les dépressions sont à l'origine des CROS / DUCROS, COMBE, VAURE, DUVAL avec leurs diminutifs comme VALETTE ou des précisions comme BLANVAL ou MALAVAL.

Calma désignait un plateau plus ou moins dénudé d'où LACHAMP, LACHAUX, CHOMEL, CHOMETTE, CALMETTE, CHALAGIRAUD (La Chalm à Giraud). Le latin area, désignant un espace dégagé, mène à LAIRE / DELAIRE.

COSTE / COTE et TRAVERS représente la pente d'une colline. PLANEIX et PLANAT, un plateau ou un replat.

2. L'eau

C'est un des grands thèmes de la toponymie qui mériterait un long chapitre. Signalons simplement quelques patronymes qui en découlent :

- GOUTTE (petit ruisseau) et ses composés comme GOUTTETOQUET...
- Font (la source, la fontaine) et ses qualificatifs : DELAFONT, BONNEFONT, FONTBONNE, FONTLUPT (Fontaine au loup), FREYDEFONT,
- Sagne(s) (le marécage ou pré humide) => SAGNENEYRE, GRANDSEIGNE...
- Le bief => BEAL en occitan.
- Le puits => POUX, DUPOUX.

3. La végétation

Les arbres :

- le hêtre c'est en occitan le fayard ou fau du latin fagus d'où DUFAU et la hêtraie s'appelle la Faye ou les Fayes d'où FAYE, FAYAS / FAYARD et les diminutifs FAYETTE, LAFAYETTE, FAYOLLE.
- le chêne a deux termes, un issu de « *cassanum* » d'où CHASSAGNE, CHASSAING, CHASSAGNOL, l'autre de « *robur* » (le rouvre) d'où ROURE...
- le bouleau a donné BESSE, BESSET, BESSEYRIAS...
- le saule, SAUZET,
- l'aulne ou vergne, VERNET, VERGNE,
- le noisetier, OLANIER (du latin « *avellanaria* ») ou VAISSE / DELAVAISSÉ (racine « *vaissa* »)
- le noyer, NUGER, NOZIER.

La forêt, c'est avant tout le Bosc / Bost et tout ses dérivés ou composés : BOST, BOUCHET, BOSDECHER (le Bost de Cheix).

La végétation, c'est aussi de la bruyère, des fougères, du genêt...qu'il faudra combattre pour s'installer :

- la bruyère ou bruc et son diminutif, brucarias, sont à l'origine des BRUGIERE, BRUYERE, BRUGERETTE,
- la fougère : FOUGERES, bien sur, mais aussi FOUGEROUSSE, FOUGEDOIRE...
- le genêt : GENESTIER...
- les broussailles : BROUSSE, BROUSSE...
- les buissons BUISSON, BOISSONNET ...mais aussi : ESPINASSE, EPINAT,
- les friches buissonneuses : RODDE du vieil occitan « *roda* »...

4. L'habitat

L'habitat rural a pris des noms différents selon les époques : « *vicus* », « *villa* », « *curtis* », « *mansus* »... à l'origine de nombreux toponymes sans toujours devenir patronymes :

- « *villa* » nous a donné VIALLE, VIALDIS, VIALATTE... et des composés : VILLENEUVE, NEUVILLE...
- « *mansus* » (Le Mas) => DUMAS, ses dérivés MAYET, MAZET, MANDET (suffixe -etum), MAYOUX (suffixe -onem) et ses composés : VIMAL (Vieil Mas), MAVEL (Mas Vieil)...
- « *casa* » => CHAIZE et ses dérivés CHELLES (Casella), CHEZAL (Casalis)...
- « *cabanna* », maison isolée, => CHABANNES,

- Curtis => COURT, LACOURT et de nombreux toponymes avec terminaison -court particulièrement nombreux dans le Nord.

L'exploitation rurale, c'est Boaria => BORIE ; Borda => BORDES ; Bordella => BOURDELLES, BARGE, BACHELLERIE.

Les granges où on entrepose le grain : GRANGE (de *granicum*), ESCURES / LESCURE.

COUDERT est un petit espace près de la maison et plus tard le communal d'un village. L'enclos, c'est le cortil d'où COURTIAL ; le jardin : l'hort ou hortet : DELHORTET

5. Les domaines

Les domaines gallo-romains, à partir du 2^{ème} siècle, ont été désignés par un nom de personne avec la dérivation -acum ou -iacum. Cela nous a donné toute une série de toponyme se terminant par -at dans le nord de notre région et en -ac plus au sud. DAUZAT en avait relevé 400 dans le Cantal et en Haute-Loire, 300 dans le Puy de Dôme.

C'est ainsi qu'Aureliacum, le domaine d'Aurelius, nous conduit à Orléat dans le Puy de Dôme et Aurillac dans le Cantal. Nombre d'entre eux ont été à l'origine de nos paroisses et, dans ce cas, n'ont guère été utilisés comme patronymes.

S'ils sont restés simples villages, nous les retrouverons alors comme patronymes tels que MOISSINAC, MONTAGNAC, QUINSAT... et des dizaines voir centaines d'autres.

Dans cette série, il faut citer les variantes que sont les dérivés en -anicum (noms en -angues, -argues ou -ergues) et -anica (noms en -anges).

Au début du second millénaire, la terminaison -ie ou -erie prendra le relais en s'ajoutant à un nom de personne précédé de l'article la. La Bégonie est le domaine de Bégon l'Artaudie celui d'Artaud. Cela nous fournit trois séries de patronymes :

- une série avec le nom du domaine : RENAUDIE,
- une série où on revient au nom primitif : ARTAUD, BRUNEL (de la Brunelie),
- une série avec une terminaison -ias que certains identifient avec d'anciennes communautés : ANDRODIAS (de l'Androdie), GRIMARDIAS (des Grimardies), TOURLONIAS (de la Tourlonie)...

6. Défrichage et terrains de cultures

Quelques exemples :

- issard est un défrichage, un terrain gagné sur les bois => DISSARD,
- les cultures sur brûlis sont représentées par les nombreux Arcis, Roussis, Usclades => DARCIS, USCLADE,
- les friches (les buges) => BOUYGUES et également AUSSÉDAT / OSSEDAT, JARRIGE ou GARRIGUE,
- les prés => DUPRAT, PRADEL, PATURAL, PACROS (Prat Cros)...
- la haie => GORSE,
- la clôture => DUCLOS (le Clos), MURE, BARRIERE (Barra = fermé)...
- le verger => VERDIER (du latin *viridarium*). Etc.

7. Routes et chemins

Quelques exemples :

- la route est représentée par via => VYE, VIE ; via estrada => LESTRADE ; via calceata (voie chaussée) => CHAUSSADE, CAUSSADE,
- la planche => PLANCHE, est une passerelle sur un ruisseau.

8. Le règne animal

Certains toponymes sont difficiles à interpréter. Ainsi CHANTELOUBE : on a rarement entendu chanter les loups. Chante- représenterait plutôt la racine cant-, le rocher, la hauteur.

Que penser de CHANTELAUZE : un lieu où chante l'alouette ou le rocher de l'alouette ?

- la chèvre, chabra en patois => CHABRIER, CHABREYRAS,
- le corbeau, la graula en patois => GROLET,
- la réserve de chasse seigneuriale et les garennes => GARET, VARENNE.

III. Un métier

Avec ce troisième type de patronymes, on aborde un point plus délicat. Si l'on en croit certains ouvrages ou dictionnaires, tous les métiers sont à l'origine de noms de familles.

Et la liste est longue. Comme le remarque Albert DAUZAT : « *les noms de familles de ce type sont surtout urbains... à la campagne le nom ne caractérisait pas l'individu, en dehors de quelques métiers indispensables comme forgeron, parfois tisserand, charpentier, voire maçon* ».

Si on regarde les noms auvergnats ou vellaves où les villes ou bourgs d'importance étaient rares, la liste paraît plus courte.

Certains sont incontestables :

- le tisserand => TISSIER, TIXIER,
- le forgeron => FAURE, FAVRE, MARECHAL,
- le fabricant d'outils tranchants => TAILLANDIER,
- le fabricant de charbons de bois => CHARBONNIER, CARBONNIER,
- le meunier => MOSNIER, MUGNIER, MOLINIER,
- l'aubergiste => LHOSTE,
- le chargé du réfectoire dans un monastère => CELERIER.

D'autre méritent un examen plus attentif :

- CHABRIER peut être aussi bien un gardien de chèvre qu'un habitant d'un hameau appelé Chabrier.

IV. Une caractéristique physique ou morale (sobriquets)

Leur analyse est encore plus délicate car il n'y a pas de limite à l'imagination et il n'y a pas de règles bien définies ou de points de repères comme dans les cas précédents.

On va retrouver des particularités physiques sur la taille, la couleur de la peau ou des cheveux, la calvitie, la vision, la surdité, les difformités : PETIT, LEGRAND, ROUX, GROS.

On y trouve également des particularités morales ou sociales : BESSON (jumeau)...

Un troisième groupe va faire référence à des animaux et une comparaison à leur qualités ou leurs défauts supposés : LECERF...

En fin, quelques métaphores plus ou moins ironiques : MORDEFROY, CARMANTRAND (interprété comme carême entrant), QUATRESOUS.

Travaux pratiques

Pour illustrer cette étude, je vais utiliser ma propre généalogie et j'invite chaque lecteur à essayer de faire la même chose. J'utiliserai les patronymes rencontrés au fur et à mesure de mes numéros Soza croissants (tous impairs bien entendus) :

1. PONCHON. C'est notre fameux cas régime ; ici celui de Pons devenu PONSON ou PONCHON. Je l'ai encore rencontré directement comme prénom au XVII^e siècle : Ponchon VIALIS. Le patronyme est apparu en de multiples endroits d'Auvergne, du Forez, du Lyonnais... Pour ma part, je descends de PONCHON du Livradois dont le maximum de concentration se trouve au XVII^e siècle dans les paroisses de Cunlhat, Échandelys, St Éloy la Glacière. Je n'ai pas pu déterminer à ce jour s'il y a une ou plusieurs souches de PONCHON dans ce coin du Livradois.

3. BEAL. Nom de lieu : le village des Beaux dans la commune de Job (63). Les Beaux sont le pluriel de Béal, le bief. (Voir l'étude de P.L.POUZET).

5. DOUGEIX. Nom de lieu : le village de Lougeix (Les Geix) dans la commune d'Augerolles. Ce patronyme assez courant autrefois à tendance à disparaître sous cette forme. Au début du XVII^e siècle, on écrivait DOS JAICTS ce qui pourrait se raccrocher, selon Pierre BONNAUD que j'avais interrogé, au participe passé : jacti, du verbe « *jacio* », jeter, lancer. Cela pourrait alors désigner soit une terre semée où la végétation lève, soit une fondation agricole jetée dans un environnement sauvage, soit une friche ancienne qui rejetterait de souche.

7. ROCHE. Nom de lieu représentant une hauteur. Les villages de la Roche sont nombreux un peu partout. J'ai cru longtemps qu'il s'agissait de la Roche commune de Marat où était née ma grand-mère. Or j'ai découvert en remontant leur généalogie que mes ROCHE étaient venus d'Ambert au XVIII^e siècle. Le village de la Roche se situerait alors dans les alentours.

9. LEVIGNE. Il existe un hameau les Vignes à l'est d'Escoutoux situé à 650 m d'altitude. J'ai un peu de mal à imaginer des vignes à cet endroit.

11. BOUTERIGE. Autre nom de village proche d'Escoutoux. Je n'ai pas d'explication à ce jour sur sa signification.

Et maintenant à vous de jouer !

Nota

(1) Albert DAUZAT a également publié :

- « La Toponymie Française », Payot, 1960. Un très long chapitre (150 pages) y est consacré à la toponymie gauloise et gallo-romaine de l'Auvergne et du Velay.

L'Auvergne de toujours au fil du temps (1), ou L'Auvergne dans tous ses états

par Michel TEILLARD d'EYRY (CGHAV – 1)
Président d'Honneur et Fondateur du CGHAV

Il nous paraît de nos jours assez naturel de considérer l'Auvergne comme une entité unique (2) : Une région administrative et économique autonome, parmi les 22 de la France, composée des 3 départements de l'ancienne Auvergne (Puy de Dôme, Cantal, Haute-Loire) plus, pour faire bonne mesure, le département de l'Allier qui avait remplacé l'ancien Bourbonnais.

Pourtant il n'en fut pas toujours ainsi et l'Auvergne que nous connaissons, et aimons, aujourd'hui a connu tout au long de l'histoire un lent mûrissement que je vous invite par ce modeste article à parcourir avec moi.

Cette étude se composera de trois parties, très inégales dans leur développement, dans lesquelles, comme l'indique le titre, je ferai la part belle à l'évolution historique de notre région :

I. Les espaces naturels.

II. Les limites administratives :

A. Anciennes ;

B. Modernes.

III L'Auvergne dans l'histoire :

A. L'Auvergne historique (de l'époque carolingienne à 1789) ;

B. L'Auvergne après 1789 ;

C. La région Auvergne (depuis 1972).

I. Les espaces naturels

Très schématiquement, l'Auvergne contemporaine est circonscrite dans les limites ci-après.

Du nord vers le sud, puis de l'ouest vers l'est :

- le bocage bourbonnais,
- les Combrailles,
- la grande Limagne, les Terres Noires incluses dans le quadrilatère Aigueperse, Randan, Lezoux, Clermont-Ferrand,
- la vallée de l'Allier doublée à l'ouest par l'affluent de la Sioule, à l'est par celui de la Dore,
- la chaîne des Dômes, les monts Dore, le Cézallier, les massifs du Cantal, la Margeride et, tout au sud, l'Aubrac.

À l'est, la montagne bourbonnaise, les monts de la Madeleine, les Bois Noirs, la chaîne du Forez et le Livradois.

II. Les limites administratives

A. Les limites anciennes.

Elles remontent au XIII^e siècle (voir carte n° 1), époque des premières influences du pouvoir royal vers les provinces du sud, dont l'Auvergne qui était alors rattachée à l'Aquitaine.

Ces limites se composent des entités ci-après :

- le Bourbonnais (siège au baillage de Moulins) ;
- la Basse Auvergne (siège au baillage de Riom) et les sous-baillages de Clermont, Montaigut, Cusset (rattaché au baillage de St.Pierre le Moutier en Bourbonnais), Usson, St Pourçain ;

- la Haute Auvergne (dont il est fait mention en 1256 avec le baillage des Montagnes d'Auvergne) et les sous-baillages de Aurillac, Salers, du Carladès, de St Flour ;
- le baillage du Puy-en-Velay (créé à la fin du XIII^e siècle).

Rappelons que, sous l'Ancien Régime, le baillage était une circonscription administrative et judiciaire à la tête de laquelle était nommé un officier royal, le bailli, investi de larges pouvoirs en matière de justice et de défense (de l'ancien français, baillir = gouverner, diriger).

B. Les limites modernes.

Région Auvergne (voir partie III C), siège à Clermont-Ferrand.

Département de l'Allier (03). Préfecture Moulins, sous-préfectures à Montluçon et Vichy.

Département du Puy de Dôme (63). Préfecture Clermont-Ferrand, sous-préfectures à Riom, Thiers, Issoire, Ambert.

Département du Cantal (15). Préfecture Aurillac, sous-préfectures à St Flour et Mauriac.

Département de la Haute-Loire (43). Préfecture Le Puy en Velay, sous-préfectures à Brioude et Yssingaux.

III. L'Auvergne dans l'Histoire

L'histoire de l'Auvergne est tumultueuse et complexe. À elle seule, elle peut fournir la matière d'ouvrages importants (voir bibliographie partielle à la fin de cette étude).

Plus sommairement, je me limiterai ici à un survol rapide des 12 siècles qui nous séparent de l'époque carolingienne dont les premiers temps, fondamentaux, ont façonné tous les traits qui font la caractéristique de notre province.

A. L'Auvergne historique (jusqu'à 1789)

Un peu arbitrairement, j'ai divisé cette partie, la plus riche, en quatre sous-périodes d'inégale ampleur. Sauf certaines périodes d'autonomie relative, marquées par d'intenses luttes entre des pouvoirs rivaux, cette ère est dominée par l'emprise croissante du pouvoir royal sur notre province.

Elle préfigure la mise au pas de l'Auvergne qui caractérisera la dernière période de l'Ancien Régime et l'uniformisation sur le même rang que les autres régions qui sera le lot de la France républicaine et du pouvoir jacobin siégeant à Paris.

Les quatre sous-périodes sont les suivantes :

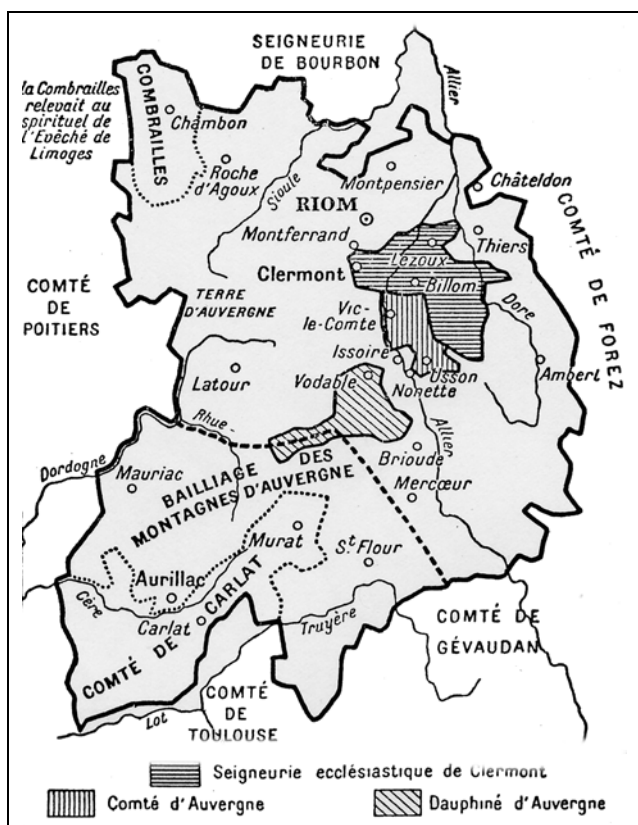
1. L'époque carolingienne (800 – X^e siècle).
2. L'Auvergne autonome, premières pénétrations royales (X^e – fin du XIII^e siècles), voir carte n° 1.
3. Le retour du pouvoir royal; l'Auvergne sous les Bourbons (XIV^e et XV^e siècles).
4. L'Auvergne province royale (XVI^e siècle – 1789), voir carte n° 2.

1. L'époque carolingienne

Charlemagne, que sa tentative de pénétration en Espagne (Roncevaux) a inquiété, crée un royaume d'Aquitaine, comprenant l'Auvergne, qui est confié à son fils cadet Louis. En pratique, un comte est spécialement nommé pour gouverner l'Auvergne (le premier sera Itier en 800). Peu à peu, le pouvoir de ces comtes, qui se succèdent, s'affranchit de toute tutelle. Le plus puissant d'entre eux, Guillaume le Pieux (886-918) devient le maître de l'Aquitaine et prend le titre de Duc d'Aquitaine. Mais il n'a pas de descendance directe et le duché d'Aquitaine, comprenant l'Auvergne, passe à la dynastie des Comtes de Poitiers.

Quant au Velay, le pouvoir local relève des comtes de Toulouse mais, en fait, il est assuré par un lignage de rang vicomtal, les Polignac. De leur côté les évêques du Puy ont des privilèges et des pouvoirs plus grands que ceux d'Auvergne. C'est à cette époque que, politiquement, le Velay se sépara de l'Auvergne.

Carte n° 1 – L'Auvergne médiévale



2. L'Auvergne autonome, premières pénétrations royales

Cette sous-période est capitale car elle a marqué pour longtemps les traits de notre province. C'est pourquoi je la développerai plus longuement que les trois autres.

Cette période de trois siècles est celle de la mise en place du système féodal. Elle voit aussi se nouer de vives querelles entre les possesseurs de seigneuries, que celles-ci soient ecclésiastiques (tel l'évêque de Clermont) ou civiles (tels les comtes d'Auvergne ou les représentants des grandes maisons).

Ces querelles fourniront l'occasion au pouvoir royal d'intervenir et de pousser ses pions dans le jeu féodal. Il ne devait jamais cesser d'être présent et de croître.

La seigneurie qui apparaît à cette époque a tous les attributs d'un petit état, défense, justice, police et économie; elle règne sur un groupe de paroisses de mandement) qui peut parfois être très étendu.

Deux faits essentiels vont marquer l'époque :

a) Le morcellement du pouvoir : celui-ci est particulièrement frappant en Basse Auvergne où les terres et vassaux du comte le disputent aux territoires qui relèvent de l'autorité de l'évêque de Clermont.

L'évêque domine à Clermont, autour de la cathédrale (qui est achevée en 1248) et des quartiers ecclésiastiques, à Billom et sur les terres situées entre Limagne et le massif du Livradois. Des hommages lui sont également rendus à Moissat, à Nonette (à l'est d'Issoire – à Nonette, les seigneurs qui aspiraient au titre de comte prirent l'appellation orgueilleuse de « *comitator* » ou Comtours), à Salers et dans le Mauriacois en Haute Auvergne, à Jaligny dans le bailliage de Moulins.

Il y a aussi des seigneuries ecclésiastiques à St Pourçains sur Sioule et Cusset dans l'Allier, Issoire et Sauxillanges dans le Puy de Dôme, Aurillac et St Flour (qui dépendait de Cluny) dans le Cantal; à Brioude, La Chaise Dieu et Le Puy en Haute-Loire.

Le comte a les terres les plus étendues : son château et les terres qui le bordent près de Clermont mais, surtout, les terres les plus riches, la plus grande partie des Limagnes et du Val d'Allier, depuis Varennes sur Allier au nord jusqu'à St Ilpize (43) au sud. Évincés de la plus grande partie de Clermont, les comtes vont créer à proximité une cité rivale, Montferrand. L'autorité du roi étant alors lointaine, ce vaste territoire va s'auto-ériger en Comté d'Auvergne avec comme capitale Vic le Comte et cités principales Herment à l'ouest (fondée au XI^e siècle), Pontgibaud, Rochefort, Riom, Montferrand, Vieille Brioude et Courmon (où le comte est co-seigneur avec l'évêque).

À ces deux entités territoriales principales viennent s'ajouter des seigneuries laïques moins étendues mais dont la préention à l'extension se fait pressante:

Dans l'Allier, ce sont les seigneurs de Bourbon qui règnent sur Montluçon et Bourbon l'Archambault (leur ascension est favorisée par leur forte implantation entre le duché de Berry et l'Auvergne).

Dans le Puy de Dôme, la seigneurie de Thiers (érigée en baronnie en 1569) et les puissantes maisons de Montboissier dans le massif du Livradois (le château ancien était édifié sur une montagne couverte de buis – « *Mons Buxerius* » – non loin de Cunlhat) et de Latour qui était bien implantée autour de Labour d'Auvergne, à St. Saturnin et Besse en Chandesse.

Dans le Cantal, la maison principale était la seigneurie de Carlat avec ses vassaux, les vicomtes de Murat.

En Haute-Loire, on trouvait les seigneuries de Baffie, de Chalencon, de Rochebaron, de St Julien Chateuil (à l'est du Puy) et, déjà mentionnée, la vicomte de Polignac. Il y avait également la puissante baronnie de Mercœur qui possédait des terres immenses en Margeride, au dessus de la vallée du Haut-Allier, en Vivarais et jusqu'en Gévaudan (région de Saugues). Après le village de Mercœur en Haute-Loire, berceau de la famille, elle établit son château principal à Ardes(63) au dessus de Blesle.

Au XIII^e siècle s'opère soudainement un partage du Comté qui affaiblit celui-ci durablement vis à vis des visées du pouvoir royal. À la suite d'une contestation sur laquelle les spécialistes ne s'accordent pas (3), les comtes d'Auvergne se scindèrent en deux branches rivales :

- à partir du dernier comte unique, Robert, son fils Guillaume, dénommé Guillaume VII, et le lignage qui le suivit, prirent le titre de Dauphin d'Auvergne (ce nom venant du Dauphiné de Viennois qui appartenait aux seigneurs d'Albon, famille de la mère de son fils Robert). Le Dauphiné comprend Montferrand, des terres autour de Clermont et à l'est de l'Allier ainsi que St Ilpize au sud. Sa capitale est Vodable, au sud-ouest d'Issoire.
- l'oncle paternel de Guillaume, dénommé Guillaume VIII, et son lignage conservèrent la partie la plus importante du Comté, la Limagne et, au sud, les terres formant la rive orientale de l'Allier. Possédant la part la plus importante, ils prirent le titre de Comte d'Auvergne dont la capitale restait Vic le Comte.

Ce partage quelque peu inextricable des pouvoirs dans l'Auvergne des XII^e et XIII^e siècles peut se comprendre dans la carte n° 1 ci-après (4).

À la fin du XII^e siècle, on voit également l'émergence d'un nouveau pouvoir, celui des bourgeois et des villes. Le roi va favoriser ce mouvement en leur accordant/moyennant finances, des chartes de liberté, les franchises qui leur permet de résister aux visées des seigneurs. C'est l'époque en Auvergne des « *bonnes villes* » dont le nombre sera de 19 :

- en Basse Auvergne : Clermont, Riom, Montferrand, Billom, Aigueperse, St Pourçain, Ébreuil, Brioude, Issoire, Cusset, Langeac, St Germain Lembron, Auzon ;
- en Haute Auvergne : Aurillac, St Flour, Mauriac, Salers, Maurs, Chaudes Aigues.

b) Les premières pénétrations royales en Auvergne : Comme on l'a vu dans la sous-partie 1 (l'époque carolingienne), l'Auvergne était incluse dans le vaste duché d'Aquitaine. Celui-ci étant passé par mariage entre les mains des PLANTAGENETS, les futurs rois d'Angleterre, Philippe Auguste (1165-1223) n'eut de cesse que de démembrer leur domaine. Par des traités conclus en 1189, 1196 et 1200, respectivement avec Henri II, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre, il obtint solennellement la reconnaissance de l'Auvergne comme terre dépendante de la couronne de France.

C'est alors que survint la vive querelle opposant le comte Guy II à son frère l'évêque de Clermont, Robert. Les troupes du comte s'en étant pris en 1197 aux domaines du prélat, celui-ci ne se contenta pas de proférer l'excommunication contre son frère mais en appela au roi (traditionnellement le roi protégeait l'église). C'était l'occasion rêvée pour le roi. Son bras séculier sur place fut Guy de DAMPIERRE, sire de Bourbon, qui s'empara de Riom et du château de Tournouël appartenant au comte. En récompense, le roi lui attribua, à titre personnel la région nord-est du comté, de Gannat à Moulins (moins Ébreuil, Cusset et St Pourçain, terres ecclésiastiques). Le reste du comté, devenu Terre d'Auvergne, lui fut donné en garde et il en devint le Connétable. Ne pouvant s'établir à Clermont, ville épiscopale, il prit place à Riom (c'est à cette époque que délaissant son nom d'Arverne qu'elle portait jusque là, la ville de Clermont adopta ce dernier nom).

A la fin de cette période, le roi de France n'était, en dehors de la mise en place d'un Connétable (haut officier royal), établi que dans la place fort de Nonette (qu'il avait ravie à ses seigneurs, alliés des Polignac, à la suite d'une plainte de l'évêque du Puy contre ces derniers).

À la fin du XIII^e siècle, l'Auvergne est donc divisée en quatre grands fiefs :

1. le nouveau comté d'Auvergne avec Vic le Comte comme capitale ;
2. le Dauphiné constitué en 1199 à la suite d'un accord entre Philippe Auguste et Dauphin, fils de Guillaume VII le dépossédé. Montferrand où son siège était établi étant trop rapproché de Clermont, la cour est installée au château de Vodable ;
3. le comté de Clermont, domaine de l'évêque ;
4. la Terre d'Auvergne, prise sur l'ancien Comté, dont l'autorité, le Connétable, est établie à Riom.

En 1241, le roi Saint Louis devait donner à son frère, Alphonse comte de Poitiers, l'investiture de la Terre d'Auvergne.

3. Le retour du pouvoir royal, l'Auvergne sous les Bourbons (XIV^e et XV^e siècles)

Alphonse de Poitiers étant mort de la peste (1271) en revenant de la Croisade, Philippe le Bel reprit la Terre d'Auvergne et la réunit au reste de l'État capétien (le Connétable étant remplacé par des baillis). En 1360, la Terre d'Auvergne, agrandie par les conquêtes faites au détriment des comtes, est remise en apanage à Jean duc de Berry, 3^e fils du roi Jean le Bon.

Cette sous-période est marquée par deux faits essentiels :

- L'influence de la guerre de Cent ans ; terre française, l'Auvergne devient, par le traité de Brétigny de 1360 qui accorde au roi d'Angleterre la plaine souveraineté sur l'ancien duché d'Aquitaine agrandi du Limousin, une province frontière d'un territoire étranger et bientôt ennemi. Ce sera pour elle source de nombre de combats sanglants et de destructions ruineuses.
- La lutte opposant les Armagnacs aux Bourguignons ; ceux-ci sont les alliés du roi d'Angleterre.

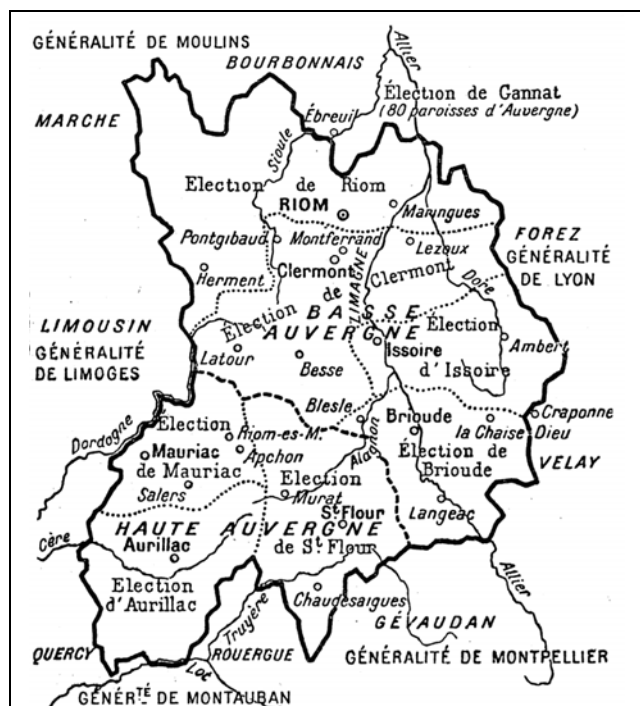
Bien que le duc de Berry soit mort sans héritier mâle et que les règles de l'apanage auraient voulu qu'alors l'Auvergne revint à la Couronne, celui qui allait devenir roi sous le nom de Charles VII (il sera couronné à Reims en 1429 grâce à l'intervention décisive de Jeanne d'ARC (5)), allait l'attribuer à ceux qui l'avaient aidé pour défendre ses droits à la Couronne. En effet, par le traité de Troyes en 1420, le roi fou Charles VI, dont la plume est tenue par la reine Isabeau de Bavière, reconnaît comme héritier son gendre, le roi d'Angleterre Henri V, et deshérite son fils Charles. Celui-ci, combattu par les Bourguignons se réfugie à Bourges où il va utiliser l'armature administrative élaborée du duc de Berry. Et, désirant récompenser Jean I^{er} de BOURBON, époux de Marie de BERRY, fille du duc, qui s'était rangé du côté des Armagnacs, il va accepter en 1425 de reconstituer l'apanage d'Auvergne en faveur du duc de Bourbon. C'est ainsi que l'Auvergne se rattache au Bourbonnais.

En Haute Auvergne, le duc de Berry avait légué à sa seconde fille, Bonne, épouse du Connétable d'ARMAGNAC, la vicomté de Carlat. De ce fait, les ARMAGNAC possédaient aussi Murat et Chaudes-Aigues.

Cette période très troublée voit aussi l'extinction des deux lignages des Comtes d'Auvergne que nous avons vus dans la période précédente : les comtes d'Auvergne proprement dits, descendants de Guillaume VIII, qui s'éteignent dans la maison de LATOUR ; les dauphins d'Auvergne, descendants de Guillaume VII, se fondent, eux, dans la maison de MONTPENSIER, un des fiefs des BOURBONS. Ce qui subsiste des domaines du comté d'Auvergne, qui sont passés aux Latour, sera transmis à Catherine de MÉDICIS, fille de Madeleine de LATOUR et de Laurent de MÉDICIS, femme d'Henri II. Celle-ci les transmettra à Marguerite de VALOIS qui les léguera à Louis XIII.

C'est alors que se produit l'événement qui allait décider du sort de l'Auvergne: Charles III de BOURBON, 8^e duc de Bourbon, comte de Montpensier, du Forez, de Mercœur et de Clermont, dauphin d'Auvergne (1501-1527), duc de Bourbon et d'Auvergne de 1503 à 1527, fait Connétable de France par Louis XII en 1514, qui avait choisi secrètement le camp de Charles Quint dans la lutte implacable qui opposait la maison d'AUTRICHE aux rois de France, s'enfuit soudainement en 1523 pour se mettre au service des armées ennemies. La réaction du roi de France, qui était alors François I^{er}, fut immédiate: tous les domaines du duc sont confisqués et le duché d'Auvergne est réuni à la Couronne dès 1527. C'en est fini pour toujours de l'Auvergne autonome et de son indépendance vis-à-vis du pouvoir royal (déjà la volonté d'uniformisation des règles du royaume s'était manifestée plus tôt car c'est en 1510 que Louis XII avait promulgué la rédaction de la Coutume d'Auvergne).

Carte n° 2 – L'Auvergne royale



4. L'Auvergne province royale (du XVI^e siècle à 1789)

Après le rattachement de l'Auvergne à la Couronne, l'histoire de la province va connaître une évolution irréversible car il n'existe plus de contre-pouvoir indépendant.

Même les États provinciaux, qui n'étaient pas souvent réunis et qui n'avaient qu'un rôle pratiquement fiscal permettant de débattre des demandes royales d'imposition (et de parfois limiter celles-ci) voient leur rôle diminuer en Auvergne et en Bourbonnais et ils finiront d'ailleurs par être supprimés en 1680. Ces provinces deviennent dès lors pays d'élection et soumis à la règle commune relevant de l'administration royale. En revanche, le Velay, s'appuyant sur l'organisation des mandements (voir supra), demeure pays d'État et peut, dans une certaine mesure, marchander le montant de l'impôt et en assurer lui-même le recouvrement.

En 1551, apparaissent de nouvelles circonscriptions administratives à l'origine purement financière, les généralités. À chaque généralité correspondait un Bureau des Finances qui, pour l'Auvergne, fut attribué en 1577 à Riom. Elle fut divisée en sept élections : Riom, Clermont, Issoire, Brioude (détachée du Velay et de la généralité de Montpellier), St Flour, Mauriac et Aurillac – voir carte n° 2. Au XVII^e siècle, l'Auvergne perd de son étendue : sous l'influence du Maréchal d'EFFIAT, puissant à la Cour, on lui enlève en 1630 80 paroisses au nord pour les ajouter à la généralité de Moulins et former l'élection de Gannat.

C'est l'époque aussi où, afin de bien montrer où est désormais le pouvoir et que c'en est fini de la puissance des féodaux qui continuaient à narguer la volonté du roi derrière leurs murailles, RICHELIEU fait démanteler un très grand nombre de places fortes et Louis XIV fait dépêcher à Clermont en 1665 une cour de justice venue de Paris, « *les grands jours d'Auvergne* », destinée à marquer les esprits et à juger de façon expéditive les coupables (un grand nombre appartenait à l'aristocratie auvergnate) des forfaits dont les échos avaient résonné désagréablement aux oreilles du roi. À la tête de chaque généralité est placé à compter de 1616 un intendant (qui remplace les gouverneurs nommés au départ de la mainmise royale), haut administrateur royal qui à partir de la fin du XVII^e siècle concentre entre ses mains la plupart des pouvoirs de l'autorité centrale. Choisis parmi les hommes de confiance de l'autorité, mais obligatoirement en dehors de l'Auvergne, les grands intendants furent :

- MESGRIGNY (sous RICHELIEU),
- TRUDAINE (1730-1734),
- BALLAINVILLIERS (1758-1767),
- MONTYON (1768-1773).

L'intendant résidait non à Riom mais à Clermont. C'est d'ailleurs à cette époque, afin de donner plus d'importance à cette ville, que Louis XIII décrète le 03.04.1630 l'union administrative de Montferrand à Clermont. En 1731 les murailles qui ceinturaient les deux villes sont abattues permettant l'union de celles-ci sous la dénomination de Clermont-Ferrand.

Au plan judiciaire, l'Auvergne et le Bourbonnais, pays d'élection, relèvent du parlement de Paris tandis que le Velay, pays d'État, dépend de celui de Toulouse.

Entre Clermont et Riom se dessine une forte rivalité pour occuper la première place dans la province :

- Clermont, devenu Clermont-Ferrand, est le siège de l'intendance et de la Cour des Aides qui juge des contentieux relatifs aux impositions ;
- Riom, siège du Bureau des Finances qui s'occupe du domaine et centre judiciaire d'une sénéchaussée (aire de justice) d'une vaste étendue.

En 1771 le chancelier MAUPEOU qui tente une révolution judiciaire et politique pour abaisser la prééminence des Parlements à s'ériger en contre-pouvoir de l'autorité royale, démantèle le Parlement de Paris, trop étendu et puissant, et prévoit la mise en place de six conseils supérieurs dont un à Clermont-Ferrand. Mais les esprits sont déjà trop échauffés et les tentatives de réforme sont trop tardives. En 1788 est créé un Grand Baillage de Clermont doté de pouvoirs étendus dont l'existence éphémère ne pourra éteindre la Révolution qui s'annonce.

B. L'Auvergne après 1789

Face à l'enchevêtrement des entités sous l'Ancien Régime, la reconstitution d'un tissu administratif cohérent fut une des premières tâches de la nouvelle Assemblée Constituante proclamée le 09.07.1789. La solution trouvée, le département, dont le chef-lieu devait se trouver normalement à une journée à cheval aller et retour des points extrêmes, dépendait en fait des rapports de force entre les villes. Finalement, le découpage pour notre région s'établit de la façon suivante :

- L'Allier qui, approximativement, se substituait à l'ancienne généralité de Moulins, eut naturellement cette dernière ville comme chef-lieu (en dépit des aspirations de Montluçon pour se le voir attribuer).
- Le Puy de Dôme (qui aurait dû s'appeler le Mont Dore, appellation que le député GAULTIER de BIAUZAT fit rejeter comme fiscalement dangereuse) avait quant à lui à se partager entre Riom et Clermont-Ferrand dont on a vu la rivalité. Ce fut cette dernière ville qui l'emporta finalement grâce à l'appui que GAULTIER de BIAUZAT avait négocié avec les habitants de Moulins pour triompher des prétentions de Montluçon.
- Le Cantal posait moins de difficulté et Aurillac en devint le chef-lieu.
- La Haute-Loire, qui succédait au Velay, posait en revanche des problèmes. Trop réduite en surface pour constituer un département, elle se vit attribuer le Brivadois et, au sud, quelques espaces pris sur l'ancien Gévaudan (devenu le département de la Lozère). Sans surprise, le Puy en Velay devint le chef-lieu du nouveau département. Il y a lieu toutefois de mentionner que dans celui-ci, à la différence des trois autres où la commune, subdivision administrative de base, succéda aisément à la paroisse de l'ancien Régime, subsista une longue résistance des populations en raison des habitudes de tout traiter au niveau du mandement qui correspondait à la justice haut-seigneuriale d'antan.

Cette organisation politique et administrative qui reste la nôtre aujourd'hui (voir supra II-B les limites administratives modernes) a pu traverser sans encombre les divers régimes politiques (monarchie absolue et constitutionnelle, I^{er} et II^e Empire, Républiques de I à V) que la France a connu de la fin du XVIII^e siècle à nos jours. Deux particularités peuvent toutefois être notées pour cette période:

1/ Sous l'instigation d'un journaliste polémiste, Louis BONNET, fils d'un imprimeur aurillacois, était fondée le 21.11.1886 la Ligue Auvergnate et du Massif Central qui s'adressait à la colonie des auvergnats et des originaires des départements voisins fortement implantée à Paris (6).

Au niveau de cet article qui traite des contours de l'Auvergne dans le temps, il est intéressant de noter qu'élargissant la vision classique de l'Auvergne limitée à 3 départements (7), Louis BONNET avait désiré dès le départ que la Ligue s'intéresse aux originaires en provenance de 7 départements (Cantal, Puy de Dôme, Haute-Loire, Aveyron, Lozère, Corrèze, Lot) et qu'est exclu de cette liste le département de l'Allier (8). Il y a lieu de remarquer que parmi tous ces originaires en région parisienne, les gros bataillons sont fournis par ceux des 3 départements qui se trouvent à la conjonction de la célèbre « *croix des 3 évêques* » d'Aurillac, de Rodez et de Mende, autrement dit les départements du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère. Ils ont été à la base de la fameuse saga des « *Auvergnats de Paris* » sur lesquels tant d'ouvrages ont été consacrés.

2/ pendant la II^e guerre mondiale, Vichy (plutôt que Clermont-Ferrand qui ne disposait pas d'assez d'hôtels pour loger les ministères et leur personnel) devint la capitale d'une France réduite à la zone « *nono* » (non occupée), soit une quarantaine de départements sur les 90 qu'elle en comptait avant-guerre. C'était la première fois dans son histoire de près de 1500 ans qu'une ville auvergnate se hissait au rang de capitale (si on met à part la révolte des tribus gauloises contre la conquête romaine menée par Vercingétorix), mais c'est sans doute une « *gloire* » dont elle se serait volontiers passée !

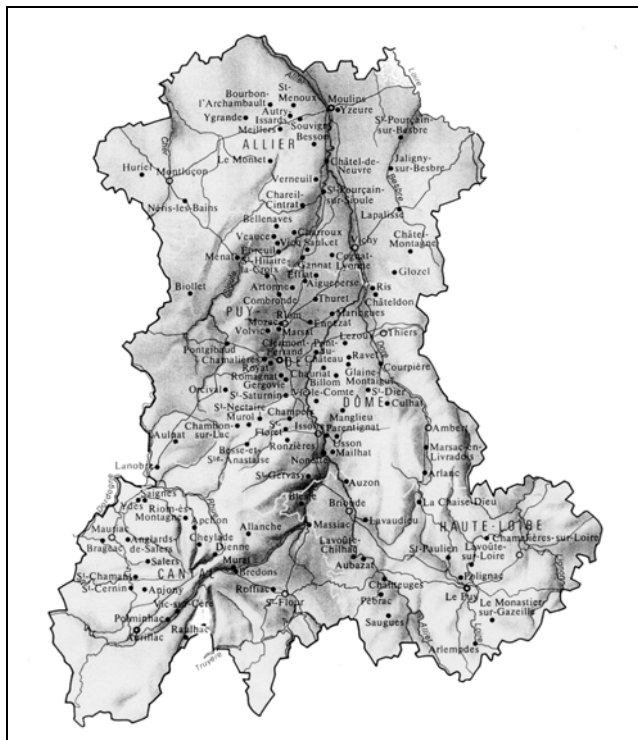
C. La région Auvergne (depuis 1972)

Au cours des presque 2 siècles qui ont suivi la fin de l'Ancien Régime, la physionomie générale de l'Auvergne a considérablement changé : nos montagnes, jadis réservoirs de population, se sont durablement vidées sous l'effet tout à la fois de migrations continues et de la guerre 1914-1918. La population qui reste a vieilli. L'économie traditionnelle qui permettait de maintenir des emplois est elle-même rentrée en déclin: dente l le s, bas si ns miniers, papeteries , agriculture . Par contre, d'autres activités, liées au développement croissant de l'automobile étaient apparues, avec le caoutchouc à Clermont-Ferrand (Michelin) ou à Montluçon (Dunlop). Le thermalisme aussi (Vichy, La Bourboule, etc.) apparaissait comme une promesse de même que le tourisme.

Prenant conscience qu'il ne serait possible de maintenir les populations qu'en favorisant vigoureusement le développement par une politique d'ensemble et une vision à long terme, les pouvoirs publics créèrent à compter de 1972, sous la V^e République de Charles de GAULLE, les régions administratives regroupant les départements en une seule entité ayant une forte implication économique. 22 structures de ce type existent aujourd'hui en France, plus aisées à animer que les 95 départements qui la composent. La région Auvergne, dont le Préfet de Région se trouve à Clermont-Ferrand, commande aux quatre départements de l'Allier, du Puy de Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Cependant, ses moyens d'action sont faibles car ses pouvoirs politiques sont limités. Seules ses compétences économiques sont clairement établies et il intervient dans de nombreux domaines tels que la politique des transports à l'échelle de la région, la mise en place de pôles universitaires, la recherche etc.

Aujourd'hui, les compétences du Conseil Régional, qui est désormais élu au suffrage universel selon un système proportionnel sur base départementale, sont élargies et il dispose d'un budget autonome d'intervention.

Carte n° 3 – L'Auvergne contemporaine



On remarquera une erreur sur cette carte provenant d'un ouvrage de vulgarisation : dans le Puy de Dôme, au nord-ouest d'Ambert, il est écrit Culhat, qui est près de Lezoux, plus au nord, alors qu'il s'agit de Cunhat.

Conclusion

Ce large survol de l'évolution de l'Auvergne au cours du temps a laissé, j'en suis conscient, bien des aspects dans l'ombre. On a pu remarquer qu'assez mouvantes sous l'ancien Régime, les limites et les structures de l'Auvergne paraissent s'être stabilisées et jusqu'à l'époque que nous vivons en ce début de 3^e millénaire. En sera-t-il toujours ainsi demain ?

Sans l'affirmer, il est permis cependant d'en douter. À l'heure en effet où la monnaie nationale, le franc, qui avait traversé plus de 6 siècles, vient de se perdre dans l'euro et où les centres de décision politiques et économiques deviennent inter-communautaires, on ne peut être assurés que les entités régionales seront pour toujours maintenues.

Des regroupements plus larges visant à une meilleure efficacité économique (but désormais suprême) seront sans doute à prévoir et nul ne peut en définir les contours.

Quoi qu'il en soit, avant de clore cet article dont je suis conscient des insuffisances, je souhaite de tout cœur que l'Auvergne que nous aimons et les Auvergnats aux traits de caractère si bien trempés qui ont fait la force et la grandeur de notre petite patrie ne se dissolvent pas dans des ensembles où ils viendraient à être demain oubliés.

Bibliographie sommaire:

- « Histoire de l'Auvergne » par René RIGODON, Presses Universitaires de France, 1963, les cartes n° 1 et 2 de cet article en sont extraites.
- « Histoire de l'Auvergne » par Jean ANGLADE, librairie Hachette 1974.
- « Histoire de l'Auvergne des origines à nos jours » par Pierre CHARBONNIER éditions de Borée 1999.
- « Histoire des Auvergnats et des Bourbonnais » par Marie Paule CAIRE-JABINET, Paris 1979.
- « Histoire d'Auvergne » par André Georges MANRY, Toulouse 1974.
- Bulletins de l'Académie de Clermont-Ferrand, « notes bibliographiques pour servir à l'histoire de l'Auvergne » rassemblées par Pierre François FOURNIER (1930 à 1972).
- « L'Histoire vue de l'Auvergne », 3 tomes par André Georges MANRY, Roger SÈVE, Martial CHAULANGES, éditions G. de Bussac, Clermont-Fd 1955.
- « Histoire secrète de l'Auvergne » par Jean PEYRARD, éditions Albin Michel.
- « La Haute-Loire, précis d'histoire et bibliographie historique » par Césaire FABRE, Le Puy 1925.

Notes

- (1) Si cette expression n'était aujourd'hui aussi galvaudée...
- (2) Pour les Auvergnats tout au moins car, s'agissant des autres, les Parisiens en premier, l'Auvergne paraît toujours aussi lointaine et malconnue.
- (3) entre autres BALUZE et Emmanuel TEILHARD de CHARDIN, père du célèbre Jésuite, qui laissa de nombreux écrits consacrés à l'histoire de l'Auvergne.
- (4) On pourra connaître la liste des comtes d'Auvergne dans les articles :
 - « Les comtes d'Auvergne », par Jean RIEUF, pages 9 à 11, in n° 14, septembre-octobre 1980,
 - « Petit abrégé historique des comtes d'Auvergne », par Jean Noël MAYET, in n° 82, pages 233 à 236,
 - « Les comtes d'Auvergne sous la période carolingienne », par Bruno de FÉLIGONDE, in n° 85, pages 159 à 169.
- (5) Pendant l'épopée de celle-ci, les « bonnes villes » d'Auvergne (voir supra sous-période précédente) lui enverront secours et messages de soutien.
- (6) Rappelons que, depuis sa création, le CGHAV est membre de cette importante Confédération de plus de 200 originaires du Massif Central et qu'en 1981 il en est même devenu filiale. En 1986 j'ai participé aux diverses manifestations marquant le centenaire de la Ligue (voir « A moi Auvergne ! », n° 40, 2^e trimestre 1987, page 2).
- (7) Qui correspond à l'aire de recherches et d'intérêts du CGHAV.
- (8) On observera qu'aujourd'hui ces 7 départements concernent 4 régions administratives distinctes :
 - région Auvergne, départements 15, 43, 63 ;
 - région Limousin, département 19 (Corrèze) ;
 - région Midi-Pyrénées, départements 12 et 46 (Aveyron et Lot) ;
 - région Languedoc, département 48 (Lozère).
 On comprend que les étrangers à nos régions, face à un tel imbroglio, se sentent quelque peu perdus ! Mais, pour eux, leurs habitants sont tous des « Auvergnats »...

LA NOBLESSE DE FRANCE ET LE DROIT NOBILIAIRE

par Jean Guy MICOLON DE GUÉRINES (CGHAV – 157)
Président de l'ARGHA

Cet exposé nous a été fait lors de la réunion de l'antenne parisienne du 9 janvier 2002.

Monsieur GLADEL nous présente Monsieur MICOLON de GUÉRINES, et rappelle qu'il est un adhérent ancien du CGHAV, et qu'il dirige depuis peu l'A.R.G.H.A. Celui-ci nous a ensuite fait un exposé très détaillé sur la noblesse de France et le droit nobiliaire.

Voici les grandes lignes de cet exposé. La noblesse et le droit nobiliaire sont un sujet vaste et très complexe. Les questions qui se posent sont :

1) Comment reconnaître une famille noble française ?

2) Qui est noble aujourd'hui ?

Nous allons voir chaque point plus en détail.

Pour finir, Monsieur MICOLON de GUÉRINES nous a recommandé le livre de M. TEXIER, professeur à Limoges : « Qu'est-ce que la noblesse », que l'on peut commander à la FNAC.

Nicole BIENVENU (CGHAV – 1047)

Comment reconnaître une famille noble ?

3500 familles nobles sont représentées en France, comprenant 40.000 à 45.000 personnes. Recherchons leurs caractéristiques :

- La particule n'est pas obligatoire, ce n'est pas une preuve de noblesse.
- Douze mille familles portent légalement la particule. Certaines l'ont obtenue par changement de nom.
- Les armoiries : elles ne sont pas significatives. (on peut en avoir sans être noble).
- Un titre nobiliaire : il n'est pas suffisant, car il y a eu des titres sans noblesse.
- Ont-ils été anoblis par le roi ? pas forcément, car un tiers d'entre eux est devenu noble autrement.
- Le noble ne doit pas travailler ? Il possède un château ? Ces deux dernières caractéristiques n'ont rien à voir avec la noblesse...

Les titres : il n'y a qu'un porteur dans la famille. Si une famille a plusieurs titres, ils sont rattachés à des fiefs différents.

On trouve deux niveaux .

1/ Les titres d'honneur :

- Prince : apparu à partir du XV^e siècle, le titre est porté par les fils, frères et neveux du roi.
- Ducs : ce sont les Conseillers du roi.
- Marquis : responsables de l'administration civile et militaire d'une Marche.
- Comte : il a moins de prérogatives militaires que le Marquis.
- Vicomte : c'est l'adjoint du comte.
- Baron : il représente le roi, une terre lui est affectée.

2/ Les titres attachés à la situation militaire :

- Le Banneret peut lever bannière : de 10 à 100 personnes (chevaliers et soldats).
- Le Chevalier qui peut lever des soldats.
- L'Écuyer : c'est un noble qui doit se battre mais n'a pas de soldats ; c'est l'adjoint du chevalier, il se prépare à cette fonction.

- Le Vidame : c'est l'administrateur militaire et civil de biens d'Église.

Le titre peut être réel, c'est-à-dire affecté à une terre, ou nu, c'est-à-dire non affecté à une terre. Le titre réel est perdu à la vente du fief, sauf si le roi le maintient.

Le titre de courtoisie a été créé pour des problèmes d'étiquette : Lorsque le roi devait s'adresser à une personne présentée à la Cour et qui ne possédait pas de titre, le roi lui en attribuait un. Il n'avait cours qu'à la Cour. Ces titres sont apparus sous Louis XIII, quelquefois avant.

En France, la noblesse n'existe plus depuis la Révolution, mais les titres subsistent. Le titre est enregistré par le Conseil des Sceaux, pour en confirmer le port par la personne qui en fait la demande. Une vingtaine seulement a été confirmée car il faut beaucoup d'éléments de preuves.

Formation de la noblesse

Avant Charlemagne, ce sont des hauts fonctionnaires. Après Charlemagne, ils se sont institués héréditaires. Les rois recrutent les nobles pour l'impôt du sang; ensuite ils font payer les nouveaux nobles.

La Révolution amène leur suppression, la Restauration leur rétablissement.

Privileges de la noblesse

Le noble se qualifie d'Écuyer ou de Chevalier. Il porte l'épée (les maîtres papetiers d'Ambert avaient le droit de la porter, mais seulement une fois par an, le 1^{er} août, fête de Saint Pierre, leur saint protecteur en Auvergne).

Il peut timbrer les armoiries par un casque de Chevalier, ou une couronne de Comte, de Vicomte, ou de Baron, placé(e) au-dessus du blason (c'est aussi admis pour le titre de courtoisie) ;

Il bénéficie de l'exemption de la taille, de la corvée, de la banalité, du logement des gens de guerre.

Il n'est pas justiciable du prévôt (souvent nommé par le Seigneur).

Il a un banc réservé dans la partie droite de l'église. Il possède le droit de Litre dans l'église (la Litre est la bande noire avec les armoiries mise pour un deuil).

Il a le droit de partage noble, les 2/3 revenant à l'aîné, 1/3 aux autres enfants (filles et garçons) sous forme de dot (ces derniers bénéficiaient du gîte et le couvert tant qu'ils étaient célibataires).

Il pouvait déroger pour le commerce de gros et maritime, des professions artisanales comme la métallurgie et la verrerie qui nécessitaient beaucoup de bois ; en revanche, certains métiers lui étaient interdits : avocats, notaires (sauf à Paris).

Il devait l'impôt du sang au roi, et pour cela levait une armée. Si le noble était un enfant, il devait payer pour le Régiment et c'était un lieutenant-colonel noble ou non qui le commandait.

Comment une famille était ou devenait noble

Il a existé deux grandes catégories de familles nobles : la noblesse immémoriale, dont on ne connaît pas la date d'anoblissement, et la noblesse par anoblissement.

Il y avait une hiérarchie des titres et de l'ancienneté.

1) La première noblesse a été féodale, elle peut remonter au XI^e siècle, et nécessite d'être titulaire d'un grand fief.

Il n'en existe que trois familles actuellement :

- les ROCHECHOUART, issus des vicomtes de Limoges,
- les ROHAN, issus des ducs de Bretagne, mais devenus maintenant autrichiens,
- les HARCOURT, dont un membre a été connu comme photographe des célébrités.

2) La noblesse chevaleresque, créée avant le XV^e siècle. Déjà connue à la Cour, elle comporte 320 familles.

3) La noblesse d'extraction qui remonte avant 1550 et n'a pas de traces de roture ; elle comporte 1000 familles.

Celles-ci constituent la noblesse immémoriale, qui n'a pas été nommée par le roi.

La noblesse par anoblissement

La noblesse personnelle attribuée par le roi n'est pas transmissible. La noblesse est transmissible lorsqu'on est anobli par la charge, après un délai de vingt ans. Par exemple un Secrétaire du roi achète sa charge et transmet la noblesse à ses héritiers. Il existe des noblesses transmissibles au 1^{er}, 2^e ou 3^e degré.

D'après MICHELET, l'anoblissement par Lettre patente du roi est le plus haut degré, ce qui est faux ; il n'en existe plus par Lettre de Chevalerie.

Lorsque le roi manquait d'argent, il faisait des Lettres de Révocation globale, qui nécessitaient une confirmation moyennant une certaine somme pour être à nouveau reconnu noble.

Les familles anoblies par charges

Militaires : par agrégation (20 familles), ou par la Tierce Foi : achat d'un fief noble et nécessité de rendre par trois fois Foi et Hommage au souverain, ce qui a donné la noblesse héréditaire.

Le roi décide que tout officier non noble qui arrive au grade de Maître de Camp sera fait noble. (il existe encore 7 familles actuellement).

À partir de 1750, une nouvelle règle apparaît : lorsque trois Chevaliers de St Louis se succédaient en ligne directe, le troisième était anobli. Le délai étant court entre 1750 et 1788, date des dernières nominations, seules 3 familles ont été anoblies de cette façon.

Il existe des cas particuliers comme les Capitouls de Toulouse et les bourgeois de Perpignan; ces derniers étaient recensés et anoblis moyennant des droits à payer (actuellement 200 familles).

Commensaux : Conseillers Secrétaires du Roi, Maison et Couronne de France. Il fallait acheter la charge avec l'accord du roi (actuellement 400 familles).

Anoblissement de Judicature : Membres du Parlement, des Conseils, Maîtres de Requêtes, et des notaires ; ils sont nobles au 2^e degré. Membres du Grand Conseil de la Monnaie : ils sont anoblis au 1^{er} degré (actuellement 250 familles pour la noblesse par Judicature).

Noblesse universitaire : elle correspond au titre de Docteur Régent, et est non héréditaire. À Avignon, les Docteurs Régents deviennent nobles au 2^e degré, sur la demande du Pape (actuellement 15 familles).

Agrégés : ils ne sont pas nobles mais ont acquis par prescription le droit d'être nobles (au bout de cent ans environ), après passage devant un tribunal (actuellement 150 familles).

Il arrivait que le roi nommât des nobles sans leur accord, ils attendaient un peu puis dérogeaient.

Familles bâtardes descendant de pères nobles (actuellement 7 familles).

Familles anoblies par les femmes (dans l'est de la France avant 1370) ; il reste 5 familles. Dans le duché de Bar, jusqu'en 1789, un fils accédait à la noblesse à sa demande quand sa mère était veuve.

Depuis l'Empire

La noblesse d'Empire est constituée par titre : prince, duc ou baron (il n'y a pas de comtes), elle est non héréditaire, sauf demande incluant la création d'un majorat : patrimoine non vendable (sinon perte du titre). Quelquefois l'Empereur payait le majorat. Il en subsiste 2051 personnes qui constituent 240 familles avec titres.

Certains ont été anoblis par l'Ordre de St Louis et l'Ordre de la Légion d'Honneur, mais nécessitant 3 générations, il n'en reste pas actuellement.

À la Restauration, seules les lettres patentes ont été utilisées. Ce sont les derniers anoblissements.

Sous Louis Philippe, il n'y a plus de Pairie héréditaire, puis le majorat s'éteint à la troisième génération (1835). En 1837, c'est admis même sans majorat confirmé. (actuellement 8 familles).

Sous Napoléon III, 20 familles ont reçu un titre, mais ne semblant pas devoir être considérées comme nobles, par exemple le baron HAUSSMANN

Évolution de la noblesse depuis la Révolution

En 1789, 340.000 personnes nobles représentaient un peu plus de 1% de la population, soit 17.000 familles.

En l'an 2000, il reste 45.000 personnes réparties en 3.500 familles. La grande majorité des familles s'éteint avant la quinzième génération. Dans deux siècles, il restera moins de 300 familles, mais le nombre de descendants de ces familles aura augmenté.

Noblesse et généalogie

Une famille est noble quand certains de ses membres ont possédé un titre de noblesse (jusqu'au 23 juin 1790), donc pas en cas de dérogeance. Pour en faire partie, il faut descendre en ligne directe légitime et agnatique d'une personne anoblée. Il peut donc y avoir dans une même famille des branches nobles et non nobles.



Vies et métiers d'autrefois



L'ÉCOMUSÉE DE CUNLHAT : LA VIE QUOTIDIENNE D'ANTAN DANS LE LIVRADOIS

par Brigitte LAROYE (CGHAV – 75)

Voici quelques explications des images de l'écomusée que j'ai reconstitué à Cunlhat, qui peut se visiter à mon adresse : rue du 8 mai 63590 Cunlhat.

Légendes

De haut en bas et de gauche, et de gauche puis de droite :
1/ Vaisselier faisant partie intégrante des lits clos. Le haut comporte des encoches pour tenir les cuillères, fourchettes en étain ou plomb étamé (certaines en fer, ustensiles du pauvre).

2/ Vaisselier avec en haut à droite des mazagrans en verre. Au deuxième rayon à gauche, des tasses brûlots.

3/ Façade de lit clos avec vaisselier incorporé. Au dessus, jarres pour conserver l'huile de noix. Rouet. Au plafond : le monte et baisse.

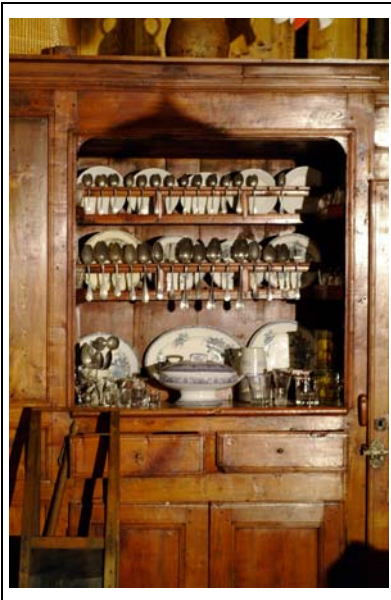
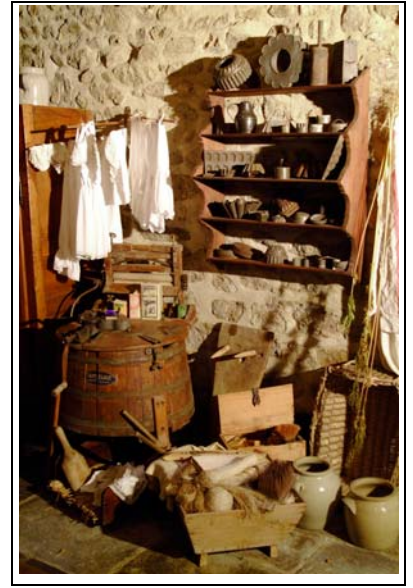
4/ L'âtre avec sa crémaillère et son chaudron.

À gauche, en fer noir, le potager servant à tenir le potage au chaud car il a des trous pour mettre de la braise. Il est amovible et n'est pas raccordé à une cheminée. C'est l'ancêtre de nos chauffe-plats. Souvent dans les châteaux, il était construit en brique (avec 2 ou 3 foyers, voire plus). Sur la cheminée, dans les flacons, alcool de vipère (pour soigner les maux de ventre).

5/ Cheminée...

6/ Devant le vaisselier, debout à gauche, le moine, servant à réchauffer les lits.







Légendes (suite)

7/ La souillarde avec son évier, plus exactement sa pierre de granit. Petit meuble du XVIII^e siècle : c'est un égouttoir à vaisselle.

Au mur, boudinière pour confectionner les saucisses. Couvercles en fer étamé.
Au sol, broc en zinc et galoches.
8/ Divers moules, rapes, emporte-pièces (croustilles).

9 et 10/ Table en loupe d'orme avec son tiroir à pain, écuelle en terre vernissée

11/ Sous le linge amidonné, une machine à laver en bois comprenant sur le dessus les rouleaux à essorer entre lesquels on faisait passer le linge. Au sol, caisse à savons et bac avec écheveaux de chanvre.

12/ Intérieur d'un lit clos.

13/ Berceau suspendu. Dans les petits cœurs sur les côtés, on passait des sangles pour tenir le bébé.

14 Ouvrages de dentelle avec petite panière à épingles têtes de verre, multicolores.

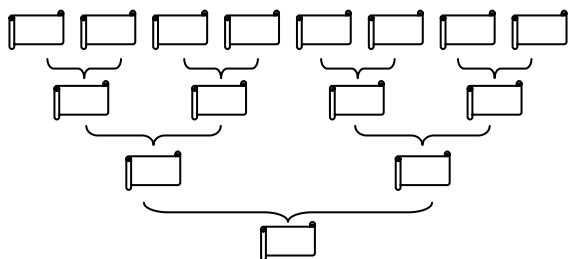
15 Coiffe en dentelle à trois rangs tuyautés, portée avec les plus beaux atours.

16 Coiffe pour aller aux champs.

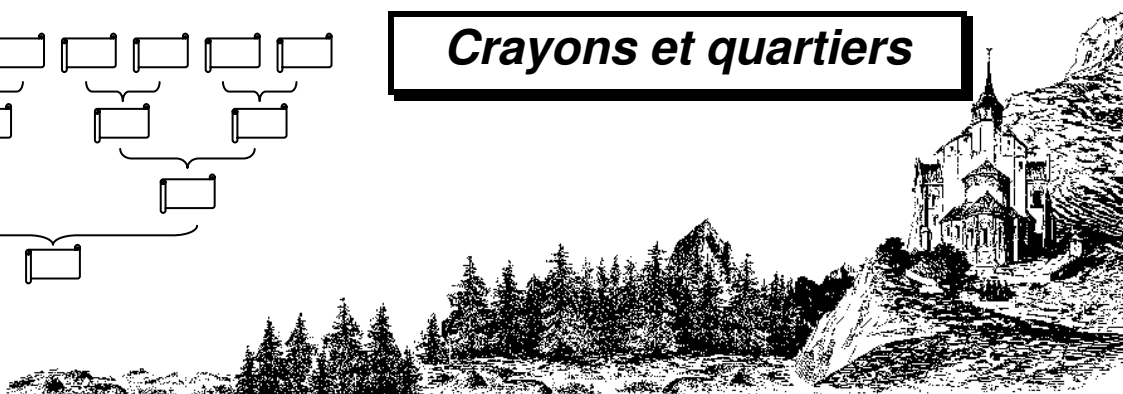
17 Costume du Livradois avec coiffe et ruban de soie, et le châle en indienne.

18 Coin toilette. Sous « l'angelus », le fer à cheveux pour faire des boucles plates. Sur la tablette, un livre, « le médecin des pauvres », talc, œillère, bol à raser, polissoir à ongles, ventouses, peignes à poux, etc.

19 skis en bois, torchon en ortie (on tissait beaucoup ortie et chanvre), cuvette lave-main.



Crayons et quartiers



ANCÊTRES AUVERGNATS DES MEMBRES DU CGHAV

par Yves GLADEL (CGHAV - 205)

<u>Conjoint n° 1</u>	<u>Conjoint n° 2</u>	<u>Date x</u>	<u>Lieu x</u>	<u>n° Sosa</u>
Crayon des ancêtres auvergnats de Nicole BIENVENU (CGHAV – 1047)				
ALLARD Antoine	BLANC Marie (Jeanne-Marie)	x 15.02.1729	63010 Arlanc	382/383
ALLARD Antoine				764
ALLIGIER Guillaume	CHEYRAT Jeanne			674/675
AUTEYRAT Marc	COUDERT Jeanne			702/703
BACHELIER Jacques	VALANTIN Jeanne	x 24.09.1646	63211 Marsac	2966/2967
BACHELIER Jehan				5932
BARLET Guillaume				21636
BARLET Jean				10818
BARO Estienne				2860
BARO Jean	MOSAC Jeanne	x 09.09.1675	63211 Marsac	1430/1431
BASTIER Louis				22156
BASTIER Mathieu	SAUNIET Marguerite			11078/11079
BATISSE Antoine	MADEYRE Pironne	x 29.02.1740	63086 La Chapelle Agnon	162/163
BATISSE Jean				1296
BATISSE Julien	CHEZAL Jeanne	x 25.11.1700	63086 La Chapelle Agnon	324/325
BATISSE Pierre	BOURLHONNE Antonia	x ca1650	63086 La Chapelle Agnon ?	648/649
BÉAL-PRÉVOST Antoine	BÉAL Alips			1340/1341
BÉAL-PREVOST Barthélemy				2680
BÉAL-PRÉVOST Jean (l'aîné)	SOLLÉLIS Françoise	x 19.04.1657	63454 Vertolaye ?	670/671
BÉCHÉRIAS Etienne	BÉAL-PRÉVOST Damiane	x 11.01.1689	63454 Vertolaye	334/335
BÉCHÉRIAS Jean	MONTEILHET Jeanne			668/669
BEGON Claude	CLOUVET Anne			746/747
BEGON Guillaume	CHANTELAUZE Jehanne			5968/5969
BEGON Guillaume				11936
BEGON Pierre	GROLHION Marie	x 18.01.1654	63211 Marsac	1492/1493
BEGON Pierre	MALLÈGUE Jehanne	x 04.07.1600	63211 Marsac	2984/2985
BENOICT Claude	DANTHONY Ysabeau			2902/2903
BÉRAUD Claude				2858
BÉRINGER Amable	TOURLONIAS Anna			1398/1399
BERTIGNAT Antoine	LACOMBE Benoîte	x 29.10.1705	63023 Auzelles	344/345
BERTIGNAT Gaspard	CHAUTARD Isabeau (Elizabeth)	x 21.08.1781	63023 Auzelles	86/87
BERTIGNAT Gaspard	TOURDIAS Marie	x 19.02.1754	63023 Auzelles	172/173
BERTIGNAT Robert	COUPAT Charlotte	x 24.08.1695	63023 Auzelles	688/689
BEUF Gabriel	DURIFZ Jacqueline			5710/5711
BLANC Antoine	MAIGNET Benoîte	x 23.10.1691	63010 Arlanc	766/767
BOITIAS André	PUMEN Anne			752/753
BOITIAS André	PUMEN Anne			1422/1423
BOITIAS Benoît	MARCHEVAL Gabrielle			6016/6017
BOITIAS Claude	FONTNEUVE Anna	x 12.02.1640	63211 Marsac	1504/1505

BOITIAS Jean-Baptiste	GARAIT Jeanne-Marie	x 02.07.1776	63211 Marsac	94/95
BOITIAS Martin	CHAPAT Johanna			3008/3009
BOITIAS Pierre	COHARD Antonia	x 17.08.1734	63211 Marsac	188/189
BOITIAS Pierre	GÉNESY Benoîte	x 26.10.1694	63211 Marsac	376/377
BOSMET Guillaume	PRADIER Benoîte			678/679
BOUCHET Georges	TAILHANDIER Jeanne	x 10.02.1777	63207 Marat	82/83
BOUCHET-GRINEL Guillaume	TERME Benoîte	x 14.11.1719	63086 La Chapelle Agnon	328/329
BOUCHET-GRINEL Jean	GOUTEIRON Marie	x 03.11.1743	63207 Marat	164/165
BOUCHET-GRINEL Jean	RODDE Pironne			656/657
BOURDELLES Noël	RAOUX Isabeau			1294/1295
BOURG Guillaume	FAUGIÈRE Damiane	x 21.07.1693	63211 Marsac	738/739
BOURG Jean	DUPUY Anna			1476/1477
BRAVARD Jean	CHABROILHES Antonia			2790/2791
BROUSSE Jean	OMALY Pironne	x 24.11.1695	63086 La Chapelle Agnon	654/655
BROUSSE Pierre	DIXMÉRIAS Marie	x ca1660	63086 La Chapelle Agnon ?	1308/1309
BUISSON Estienne	GROSMOND Anthonia	x ca1570	63119 Condat les Montboissier ?	11076/11077
BUISSON Jean	BASTIER Ysabel	x ca1600	63056 Brousse ?	5538/5539
CAILHOT Jacques	SAUVADE Élisabeth (Isabeau)	x 14.06.1735	63003 Ambert	356/357
CAILHOT Jacques	GRIVEL Jeanne			1424/1425
CAILHOT Martin	CHAMOURET Anne	x 03.05.1766	63211 Marsac	178/179
CAILHOT Pierre	SAUVADE Marguerite	x 15.07.1687	63003 Ambert	712/713
CARTIER Anthoine	PEAUROUX Jacqueline			2818/2819
CELEYRON Antoine	VISSEYRIAS Marguerite			1466/1467
CELEYRON Jacques	VIALATTE Damiane			1442/1443
CHABRIER Anthoine				2664
CHABRIER Jacques	POUMARAT Jeanne	x 02.02.1632	63207 Marat	1332/1333
CHABRIER Jean	MOREL Marie ?			666/667
CHADENAT Pierre	DUPIN Hélène	x 04.10.1701	63039 Beurières	374/375
CHADENAT Pierre	FÉRODET Gabrielle			748/749
CHAMBOISSIER Vital				2930
CHAMOURET André	LASAIGNE Marguerite	x 30.05.1724	63371 St Just de Baffie	358/359
CHAMOURET Jean	VILLENEUVE Clauda			716/717
CHANTELAUZE Anthoine	CHAMERLAT Bompare			11938/11939
CHANTELAUZE Pierre	BONNEFOY Jeanne	x 03.02.1633	63211 Marsac	5726/5727
CHAPON Claude	CHADENAT Hélène	x 23.07.1748	63105 Chaumont le Bourg	186/187
CHAPON Claude	BEGON Jeanne	x 06.02.1714	63211 Marsac	372/373
CHAPON Jean	JARSAILLON Marie	x 29.08.1684	63003 Ambert	744/745
CHAPON Vincent				1488
CHAPUY Antoine	CHEMINADE Michelle	x 27.08.1681	63211 Marsac	1486/1487
CHAPUY Jean	CELLIER Jeanne			2972
CHAUTARD Annet	MATUCIERES Charlotte	cm 15.06.1684	63132 Cunlhat	696/697
CHAUTARD Christophe	MELIODON Anne	x .06.1718	63023 Auzelles ?	348/349
CHAUTARD Joseph	LAROCHE Benoîte	x 25.02.1743	63023 Auzelles	174/175
CHEMINADE Anthoine	BESSIOU Catherine	x 23.11.1628	63211 Marsac	5950/5951
CHEMINADE Balthazard	CHEMINADE Marguerite			2974/2975
CHEMINADE Guilhaume	BRUGIEYRE Peyronnelle			5948/5949
CHEZAL Jean	THEILLOL Jeanne			650/651
CHONION Annet	FOUGERES Anne			684/685
CHONION Antoine	VEILLERETTE Françoise	x 28.02.1729	63023 Auzelles	342/343
CHOSSADE Louis	BOURDELLES Marie	x 01.02.1680	63086 La Chapelle Agnon	646/647
CHOTARD Annet				2784
CHOTARD François	GIRON Anna	x ca 1663	63023 Auzelles ?	1392/1393
CHOTARD François	GIRON Anna	x ca 1663	63023 Auzelles ?	1402/1403
CLOUVET Claude	PRADAT Jeanne			1494/1495
COHARD Antoine	VIALARD Jacqueline	x 22.05.1703	63324 St Bonnet le Chastel	378/379
COHARD Louis	MOING Marie			756/757
COLLANGETTE Barthélemy	COLLAY Marguerite	x 17.02.1626	63081 Champetières	2912/2913
COLLANGETTE Grégoire	SUARGUES Anna	x ...01.1653	63081 Champetières ?	1456/1457
COLLANGETTE Grégoire	POURRAT Damiane			5824/5825
COLLANGETTE Jacques	VIALIS Antoinette	x 06.10.1722	63081 Champetières	364/365
COLLANGETTE Jacques	POYET Anne			11648/11649
COLLANGETTE Pierre	DUMAS Jeanne	x 17.06.1687	63081 Champetières	728/729
COLLANGETTE Vital	JUGE Anne	x 11.10.1763	63081 Champetières	182/183

COMPTE Antoine	CARTIER Marguerite	x 20.01.1664	63211 Marsac	1408/1409
COMPTE Benoît	LACHAL Jeanne Marie	x 19.05.1813	63211 Marsac	44/45
COMPTE Benoît	POMMEYROL Jeanne-Marie	x 29.04.1766	63211 Marsac	176/177
COMPTE Guillaume	DUMAIL Marie	x 05.11.1731	63211 Marsac	352/353
COMPTE Guillaume	COMPTE Antoinette			2816/2817
COMPTE Guillaume Joseph	CAILHOT Élisabeth (Isabeau)	x 21.02.1786	63211 Marsac	88/89
COMPTE Pierre	MONEYRON Gabrielle			704/705
COMPTE Pierre (Jean-Pierre)	JARSAILLON M. Magdeleine	x 07.10.1851	63211 Marsac	22/23
CROST Annet	VIDAL Anne			1364/1365
CROST François	DUMAS Anna	x 06.09.1688	63132 Cunlhat	682/683
DEBOST Antoine				11800
DEBOST Etienne	FOUGHEDOIRE Jehanne			2950/2951
DEBOST Jean	VIMAL Anna	cm 19.11.1589	63003 Ambert	5900/5901
DEGIrons Annet	MALOSSE Anne	x ca1645	07256 St Julien Labrousse ?	1510/1511
DELACAIRe Barthélemy	MATHIAS Antonia	x 21.02.1689	63037 Bertignat	644/645
DELACAIRe Barthélemy	GOVERNAIRe FrançOise			2576/2577
DELACAIRe Grégoire	IMARIGEON FrançOise	cm 04.02.1666	63037 Bertignat	1288/1289
DOUSSON Barthélemy				5296
DOUSSON Blaise	BUISSON Clauda			1324/1325
DOUSSON Charles	MALONNET Antonia			2648/2649
DOUSSON Pierre	IMBERDIS Marguerite	x 26.11.1672	63174 Grandval	662/663
UCHER Annet	GARDETTE Benoîte			1306/1307
DUCOIN Pierre	FARCE Antonia	x ca1670	63086 La Chapelle Agnon ?	1318/1319
DUMAIL Benoît	FURODET Gabrielle			706/707
DUMAIL Jacques	PLACE Jeanne			1412/1413
DUMAS Jacques	BAYDIAS Charlotte	x 07.01.1657	63132 Cunlhat	1366/1367
DUPIN Damien	GRANET Clauda			750/751
DUPUY Jean	POLNAREL Antonia			2954/2955
DUPUY Jean				11816
DUPUY Michel				5908
FAYOLLE Blaise	DUSSOT Gabrielle			5416/5417
FAYOLLE Claude				2708
FAYOLLE François	CHAMPROUX Marguerite			1354/1355
FERREBEUF Anthoine	BENOIT Marguerite			1450/1451
FONTNEUVE Jacques				3010
FOUGERE Pierre	SEGUIN Marie			1478/1479
FOUGHEDOIRE Anthoine				5902
FOURNET Annet	BERTIGNAT Marie	x 28.12.1814	63023 Auzelles	42/43
FOURNET Antoine	PASSARET Marie	x 31.07.1786	63023 Auzelles	84/85
FOURNET Antoine	SAUVADET Marie	x 17.11.1750	63023 Auzelles	168/169
FOURNET Pierre	ALLIGIER Antoinette	x 31.08.1719	63023 Auzelles	336/337
GARAIT Claude	DESUARGUES Marie			1480/1481
GARAIT Grégoire	POYET Marie	x 22.10.1726	63211 Marsac	370/371
GARAIT Grégoire	POYET Marie	x 22.10.1726	63211 Marsac	380/381
GARAIT Jacques	ALLARD Reine (Renée)	x 23.11.1751	63010 Arlanc	190/191
GARAIT Jacques	GRAS Jeanne	x 03.03.1699	63211 Marsac	740/741
GÉNESY Nicolas	CLAUZIER Jeanne			1508/1509
GÉNESY Pierre	DEGIrons Magdeleine	x 22.02.1678	07026 Le Béage	754/755
GIRON Vital	BOUGHON Antonia			2786/2787
GOUTEIRON Antoine	DISMÉRIE Marie	x ca1580	63174 Grandval ?	2640/2641
GOUTEIRON François	SUBERT Jeanne	x 17.02.1670	63174 Grandval	660/661
GOUTEIRON Jean	BION Marie	x ca1675	63314 St Amant Roche Savine ?	642/643
GOUTEIRON Pierre	DOUSSON Catherine	x 28.02.1696	63174 Grandval	330/331
GOUTEIRON Pierre	MATHIAS Catherine	cm 20.03.1624	63037 Bertignat	1320/1321
GOUTTE Pierre				2686
GOVERNAIRe Grégoire				5154
GRANET Jacques	BASTIER Jeanne			3004/3005
GRANET Pierre	BRAVARD Isabeau			1502/1503
GRANET Pierre	FONTNOIRE Catherine			6008/6009
GRAS André	BACHELIER Marie	x 28.01.1676	63211 Marsac	1482/1483
GRAS Ferréol	CONSTANT Anne	x 29.06.1643	63081 Champetières	2964/2965
GRAS Jean	PEAUROUX Catherine	x 03.09.1690	63081 Champetières	722/723
GRIVEL Anthoine	GONIN Anna			2948/2949

GRIVEL Guillaume (sieur)	DEBOST Magdeleine			1474/1475
GRIVEL Jehan	VIMAL Ellys			5896/5897
GROLHION Jean				2986
HÉRITIER Guillaume	JUGE Antoinette			1470/1471
IMARIGEON Antoine	CLAUSTRES Charlotte	cm 1641	63037 Bertignat	2578/2579
IMARIGEON Jean				5156
IMBERDIS Sieur Barthélemy	SABBATIER Alix			1326/1327
IMBERDIS Damien	GROLLET Marguerite	x ca1612	63230 Le Monestier ?	2652/2653
IMBERDIS Pierre				5304
JARSAILLON Antoine	BOURG Antoinette (Antonia)	x 07.07.1717	63211 Marsac	368/369
JARSAILLON Benoît	BOITHIAS Marie	x 30.05.1808	63211 Marsac	46/47
JARSAILLON Claude	GARAIT Jeanne	x 23.11.1751	63211 Marsac	184/185
JARSAILLON Jean	GRIVEL Clauda	x 17.02.1681	63003 Ambert	736/737
JARSAILLON Jehan	ROLHION Jeanne	x 30.06.1647	63003 Ambert	1472/1473
JARSAILLON Jehan	ROLHION Jeanne	x 30.06.1647	63003 Ambert	1490/1491
JARSAILLON Simon	CHAPON Magdeleine	x 30.05.1775	63211 Marsac	92/93
JUGE Antoine	PALISSE Catherine	x 07.11.1735	63081 Champetières	366/367
JUGE Damien	CELEYRON Anna	x 23.09.1700	63081 Champetières	732/733
JUGE Jean	CHABOISSIER Marie			1464/1465
LACAIRE Antoine	CHOSSADE Marie	x 03.10.1719	63086 La Chapelle Agnon	322/323
LACHAL André	GRAS Agathe	x 22.03.1718	63081 Champetières	360/361
LACHAL Grégoire	MALAIGUE Claudine	x 26.04.1757	63081 Champetières	180/181
LACHAL Jacques	CELEYRON Damiane	x 21.09.1694	63081 Champetières	720/721
LACHAL Pierre	COLLANGETTE Marie	x 23.06.1789	63211 Marsac	90/91
LACOMBE n...	COUPAT Charlotte			690/691
LAROCHE Alexandre	AUTEYRAT Anna	x 14.02.1719	63056 Brousse	350/351
LAROCHE Anthoine				2800
LAROCHE François	CHAUTARD Marie	x 04.10.1696	63056 Brousse	700/701
LAROCHE Guillaume	AUTEYRAS Anne			1400/1401
LASAIGNE Anthoine				1436
LASAIGNE Benoît	VERNADET Clauda			718/719
MADEYRE Annet	BROUSSE Anne	x 12.02.1722	63086 La Chapelle Agnon	326/327
MADEYRE-COQUILLE Damien	GIRAUD-MALIER Antonia			1304/1305
MADEYRE-COQUILLE Simon	DUCHER Anne			652/653
MALAMENAYDE Jean	BEUF Catherine	cm 07.02.1644	63003 Ambert	2854/2855
MALÈGUE Claude				1448
MALÈGUE Jean	SAURET Jeanne	x 29.07.1738	63081 Champetières	362/363
MALÈGUE Jean	FERREBEUF Françoise	x 24.11.1695	43026M Bellevue la Montagne	724/725
MALLÈGUE Claude	DURIF Hélayne			5970/5971
MATHIAS Annet	DAVAL Marguerite ?			1290/1291
MATHIAS Annet				2642
MATUCIERES Cosme	BRAVARD Luce	cm 08.03.1662	63023 Auzelles	1394/1395
MATUCIERES Jean	MORGUE Françoise			2788/2789
MELIODON Antoine	BERINGER Marie	x 15.11.1696	63065 Ceilloux	698/699
MELIODON Jean	CHALAGIRAUD Halis			1396/1397
MONEYRON Benoît	GARNIER Françoise			2820/1821
MONEYRON Pierre	PESSIN Agathe	x 13.11.1670	63039 Beurières	1410/1411
MOSAC François	CHANTELAUZE Jeanne	x 09.05.1653	63211 Marsac	2862/2863
OLLIER Guillaume				11410
OMALY François	CHARLAT Anne			1310/1311
PALISSE Antoine	CHABOISSIER Damiane			1468/1469
PALISSE Jacques	HÉRITIER Damiane	x 10.09.1697	63081 Champetières	734/735
PASSARET Annet	CHONION Anne	x 29.08.1758	63023 Auzelles	170/171
PASSARET François	CROS Jeanne	x 26.09.1709	63065 Ceilloux	340/341
PASSARET Pierre	FAURE Anna			680/681
PAULIN Antoine	COMPTE Marie Christine	x 21.12.1886	63211 Marsac	10/11
PAULIN François	BOUCHET Jeanne	x 30.10.1809	63086 La Chapelle Agnon	40/41
PAULIN Gabriel	GOUTEIRON Jeanne	x 14.07.1704	63314 St Amant Roche Savine	320/321
PAULIN Louis	LACAIRE Jeanne	x 13.08.1753	63086 La Chapelle Agnon	160/161
PAULIN Pierre	FOURNET Marie	x 19.02.1849	63086 La Chapelle Agnon	20/21
PAULIN Pierre	BATISSE Pironne (Pétronille)	x 28.11.1780	63086 La Chapelle Agnon	80/81
PAULIN Pierre	GOUTTE Marguerite	x ca1660	63314 St Amant Roche Savine ?	640/641
PEAUROUX Antoine	DEBITON Benoîte			1446/1447

PESSIN Simon				2822
POMMEYROL Anthoine				2832
POMMEYROL Antoine	POMMEYROL Benoîte	x 24.05.1735	63211 Marsac	354/355
POMMEYROL Claude	POYET Gabrielle			1416/1417
POMMEYROL Gabriel	SAURET Agathe	x 06.02.1690	63211 Marsac	708/709
POMMEYROL Mathieu	BOITIAS Benoîte	x 14.02.1702	63211 Marsac	710/711
POUMARAT Barthélemy	TAILHANDIER Jeanne			2666/2667
POURRAT Barthélemy	SABATIER Anne	x ca1585	63037 Bertignat ?	5292/5293
POURRAT Jean	CHANTEMERLE Antonia	x ca1600	63037 Bertignat ?	2646/2647
POURRAT Jehan				10584
POYET Benoît	VERNADET Catherine			23298/23299
POYET François	CHAPUY Jeanne	x 03.03.1710	63211 Marsac	742/743
POYET Guillaume	MYE Anna			1484/1485
PRULHIÈRE Antoine	PIALAT Antoinette			694/695
PUMEN Mathieu	LEBLANC Anne	x 09.02.1653	63211 Marsac	1506/1507
ROLHION Damien	GRIVEL Jacqueline	x ca1618	63003 Ambert ?	2946/2947
SAURET Jacques	MOLEYRE Clauda	x 20.10.1646	63081M Champetières	1418/1419
SAURET Vincent	CONVERS Marguerite			726/727
SAUVADE Anthoine l'ainé	BÉRAUD Élisabeth	x 25.02.1675	63003 Ambert	1428/1429
SAUVADE Claude	BARO Anne	x 15.01.1704	63003 Ambert	714/715
SAUVADE Jacques	VIMAL Claudine	cm 24.01.1634	63003 Ambert	2852/2853
SAUVADE Jacques	VIMAL Claudine	cm 24.01.1634	63003 Ambert	2856/2857
SAUVADE Jehan	OLLIER Benoîte			5704/5705
SAUVADE Martin	MALAMENAYDE Anne			1426/1427
SAUVADE Mathieu				11408
SAUVADET Antoine	BOSMET Antoinette	x 06.10.1722	63132 Cunlhat	338/339
SAUVADET Antoine	FAYOLLE Antonia	x 04.03.1680	63145 Égliseneuve des Liards	676/677
SAUVADET Antoine	DUTOUR Michelle			1352/1353
SAUVADET Antoine	BARLET n...			5408/5409
SAUVADET Jacques	ROUVET Jeanne			2704/2705
SOLLÉLIS Antoine	GOUTTE Jeanne			2684/2685
SOLLÉLIS Jean	GOUTTE Catherine			1342/1343
SUARGUES Jacques	LAURENT Marguerite			5828/5829
SUARGUES Jean	SIMON Anna	x 19.02.1634	63211 Marsac	2914/2915
SUBERT Jean	POURRAT Jeanne	x 08.01.1632	63037 Bertignat	1322/1323
SUBERT Jean	CHARDON Jeanne			2644/2645
TAILHANDIER Antoine	CHABRIER Antoinette	x 04.02.1704	63207 Marat	332/333
TAILHANDIER Benoît	CHABRIER Anne			664/665
TAILHANDIER Jacques	BÉCHÉRIAS Jacqueline	x 04.10.1734	63207 Marat	166/167
TERME Antoine	DUCOIN Antonia	x ca1690	63086 La Chapelle Agnon ?	658/359
TERME Mathieu	GARDALHAT Jeanne			1316/1317
THIOLIERES Jacques				11414
TOURDIAS Antoine	DUTOUR Jeanne			692/693
TOURDIAS Jacques	RIGOULET Jacqueline			1384/1385
TOURDIAS Jean	PRULHIÈRE Antoinette	x 08.01.1712	63119 Condat les Montboissier	346/347
TOURDIAS Jean	BUISSON Marie (Jeanne)			2768/2769
VEILLERETTE Damien	BASTIER Marguerite			1372/1373
VEILLERETTE Jean	VERVET Anne	x 14.11.1706	63023 Auzelles	686/687
VERNADET n...	CHEMINADE Marguerite			1438/1439
VIALARD Jean	CHIRON Marie			758/759
VIALIS Damien				1460
VIALIS Jean	FRÉTISSE Agathe	x 28.10.1681	63081 Champetières	730/731
VIMAL Antoine	VOLDOIRE Damiane			11412/11413
VIMAL Benoît	THIOLIERES Marthe	cm 27.04.1618	63003 Ambert	5706/5707
VIMAL Benoît	ROLHION Marie			11802/11803
VYMAL (de) Anthoine	N... Yzabel			11794/11795
VYMAL (de) Anthoine	N... Yzabel			22824/22825
VYMAL (de) Anthoine	N... Yzabel			22856/22857
VYMAL (de) Anthoine	N... Yzabel			23604/23605
VYMAL (de) Benoïd				23588
VYMAL (de) Benoïst				47176

Dans le cas d'un implexe, seul le couple d'origine de cet implexe est mentionné avec tous ses n° Sosa, les ascendants suivants sont mentionnés seulement avec leur premier n° Sosa.

Crayon des ancêtres auvergnats de Jeannine BOREL (CGHAV – 2204)

ALLARD Antoine	BLANC Jeanne Marie	x 15.02.1729	63010 Arlanc	382/383
AUSSEL Mathieu	SOLLELIAGE Anne	x ca 1670		1190-1191
AUSSEL Mathieu	SOLLELIAGE Anne	x ca 1670		1222/1223
BISCUIT Jean (1)	MOSNIER Jeanne	x ca 1790		72/73
BISCUIT Pierre	GLADEL Antoinette	x 11.02.1844	63079 Champagnat le Jeune	18/19
BISCUIT Pierre	GLADEL Jeanne	x 17.01.1813	63079 Champagnat le Jeune	36/37
BISCUIT Pierre	TAUNAT Anne	x ca 1760		144/145
BOREL Guillaume	BARRIER Jeanne	x ca 1840		16/17
BOREL Jean	KHUN Anna	x 26.01.1911	93010 Bondy	4/5
BOREL Roch	BISCUIT Anne	x 08.02.1870	63079 Champagnat le Jeune	8/9
BOULAMOIS Louis	GUERINON Gilberte	x 30.07.1640	63003 Ambert	1186/1187
BOULAMOIS Louis	GUERINON Gilberte	x 30.07.1640	63003 Ambert	1218/1219
BOULAMOIS Pierre	CHABROL Marthe	x ca 1620		2372/2373
BOULAMOIS Pierre	CHABROL Marthe	x ca 1620		2436/2437
BOYER Amable	PONSON Clauda	x ca 1670		1242/1243
CAVARD Jean	BLANCHIER Agnette	x ca 1660		1176/1177
CAVARD Jean	CAVARD Jeanne	x12.02.1711	63079 Champagnat le Jeune	294/295
CAVARD Jean	CHALAFFRE Anne	x ca 1690		590/591
CAVARD Pierre	POUVEROUX Catherine	cm 28.8.1685	63448 Vernet La Varenne	588/589
CHALAFFRE André	BESSEYRE Antoinette	x ca 1680		604/605
CHALAFFRE Annet	CAVARD Antoinette	cm 06.09.1685	63448 Vernet La Varenne	600/601
CHALAFFRE Guillaume	BOEUF Alix	x 09.10.1708	63448 Vernet La Varenne	302/303
CHALAFFRE Guillaume	GIROT Catherine	x 09.02.1728	63448 Vernet La Varenne	300/301
CHALAFFRE Pierre	CHALAFFRE Alix	x 16.02.1751	63448 Vernet La Varenne	150/151
CHALAFFRE Pierre	FAURE Catherine	x ca 1665		1200/1201
CHALAFFRE Pierre	FAURE Catherine	x ca 1665		1208/1209
DAURELLE Jacques	GRATA Marie	x 31.03.1605		4750/4751
DAURELLE Jacques	GRATA Marie	x 31.03.1605		4878/4879
DAURELLE Pierre				19000/19001
DAURELLE Pierre				19512/19513
DAURELLE Simon	GEOFFROYE Suzanne	x ca 1520		38000/38001
DAURELLE Simon	GEOFFROYE Suzanne	x ca 1520		39024/39025
DAURELLE Thomas	POLVAREL Jeanne	x ca 1570		9500/9501
DAURELLE Thomas	POLVAREL Jeanne	x ca 1570		9756/9757
GIRAUD Austreimoine	GIROT Sabine	x ca 1680		598/599
GIROT Jean	CHADUC Jeanne	x 18.05.1706	63448 Vernet La Varenne	602/603
GLADEL Antoine				1184/1185
GLADEL Antoine				1216/1217
GLADEL Blaize	VIGERIE Anne	x 03.03.1710	63079 Champagnat le Jeune	296/297
GLADEL Claude (2)	COUDEYRAS Marguerite	x 16.03.1759	Valz sous Châteauneuf	152/153
GLADEL Claude	PEUF Clauda	x 17.11.1739	63079 Champagnat le Jeune	148/149
GLADEL François	BOULAMOIS Clauda	x ca 1680		592/593
GLADEL François	BOULAMOIS Clauda	x ca 1680		608/609
GLADEL Jacques	VERNET Agathe	x 06.11.1793	63079 Champagnat le Jeune	76/77
GLADEL Jean	CHALAFFRE Anne	x 23.09.1772	63448 Vernet La Varenne	74/75
GLADEL Jean	POUYET Anne	x 10.11.1818	63079 Champagnat le Jeune	38/39
GLADEL Louis	VIGERIE Anne	x 03.03.1710	63079 Champagnat le Jeune	304/305
GUERINON Mathieu	DAURELLE Madeleine	cm 18.10.1617	63003 Ambert	2374/2375
GUERINON Mathieu	DAURELLE Madeleine	cm 18.10.1617	63003 Ambert	2438/2439
GUERINON N...	CODECHER Gilberte	x ca 1590		4748/4749
GUERINON N...	CODECHER Gilberte	x ca 1590		4876/4877
MOSNIER Etienne	CAVARD Jeanne	x 20.10.1750	63079 Champagnat le Jeune	146/147
MOSNIER Jacques				1168/1169
MOSNIER Mathieu	POUYET Benoîte	cm 15.09.1687	63448 Vernet La Varenne	584/585
MOSNIER Pierre	NIGON Marguerite	x 15.11.1714	63079 Champagnat le Jeune	292/293
NEUFEUILLE Claude	BESSEYRE Michelle	x ca 1660		1174/1175
NIGON Annet				1172/1173
NIGON Claude	NEUFEUILLE Anne	cm 28.08.1689	63448 Vernet La Varenne	586/587
OLLIER Louis				1250/1251
PEUF Jean				596/597
PEUF Jean	MESTRE Alix	x ca 1735		318/319

PEUF Joseph	GIRAUD Clauda	x 23.1.1703	63448 Vernet La Varenne	298/299
PORTE Vincent	PINET Antonia	x ca 1615		4754/4755
PORTE Vincent	PINET Antonia	x ca 1615		4882/4883
POUVEROUX Mathieu	SABY Jeanne	x ca 1660		1178/1179
POUYET Claude	BEXAND Marguerite	x ca 1670		1248/1249
POUYET Cosme	MARCEIL Marguerite	x ca 1735		312/313
POUYET Durand	SOLEIL Pétronille	x 09.11.1796	63079 Champagnat le Jeune	78/79
POUYET Jean (3)	TAUNAT Anne	x 23.01.1765	63079 Champagnat le Jeune	156/157
POUYET Jean	OLLIER Marie	x 28.02.1696	63079 Champagnat le Jeune	624/625
POUYET Pierre	CHARRIER Françoise	x ca 1665		1170/1171
PRUNEYRES Jean	BOUBON Marie	ca 1645		2378/2379
PRUNEYRES Jean	BOUBON Marie	ca 1645		2442/2443
SOLEIL Jean	DESANDES Catherine	x ca 1740		316/317
SOLEIL Jean	PEUF Clauda	x 09.09.1760	63353 St Germain l'Herm	158/159
VERNET Balthazar	VIGERIE Benoîte	x21.02.1757	63079 Champagnat le Jeune	154/155
VERNET Balthazar	VOYSSET Gabrielle	cm 28.10.1692	63448 Vernet La Varenne	616/617
VERNET Gervais				1232/1233
VERNET Jean	VIDAL Charlotte	x17.11.1711	63079 Champagnat le Jeune.	308/309
VIDAL Germain	GIMEL Agathe	x ca 1690		618/619
VIGERIE Amable	CHAMBON Vitale	x 24.09.1737	63367 St Jean-St Gervais	310/311
VIGERIE Antoine	MARTIN Sébastienne	x ca 1615		4752/4753
VIGERIE Antoine	MARTIN Sébastienne	x ca 1615		4880/4881
VIGERIE Bonnet	PORTE Gabrielle	cm 07.10.1635	63448 Vernet La Varenne	2376/2377
VIGERIE Bonnet	PORTE Gabrielle	cm 07.10.1635	63448 Vernet La Varenne	2440/2441
VIGERIE Etienne	BOYER Jeanne	cm 03.07.1690	63448 Vernet La Varenne	620/621
VIGERIE Jean				1240/1241
VIGERIE Jean	AUSSEL Antoinette	cm 06.10.1692	63448 Vernet La Varenne	594/595
VIGERIE Jean	AUSSEL Antoinette	cm 06.10.1692	63448 Vernet La Varenne	610/611
VIGERIE Jean	PRUNEYRES Marguerite	cm 28.1.1666	63448 Vernet la Varenne	1188/1189
VIGERIE Jean	PRUNEYRES Marguerite	cm 28.1.1666	63448 Vernet la Varenne	1220/1221
VOYSSET Jean	RANGLARET Antonia	ca 1655		1234/1235

Notes :

1- BISCUIT Jean : filiation non prouvée, établie par parenté dans les actes.

2- GLADEL Claude : filiation non prouvée.

3- POUYET Jean : filiation non prouvée.

Crayon des ancêtres auvergnats de Philippe LEYRELOUP (CGHAV – 2305)

ABRAS Joseph	SAHUC Anne Marie	x 1789	43186 St Front	230/231
ABRAS Jean	ROCHE Isabeau		43092 Fay sur Lignon	460/461
ALLEZAIX Antoine	AMAT Marguerite	x 1799	43195 St Ilpize	66/67
ALLEZAIX Philippe	BERTIN Marie	x 1777	43195 St Ilpize	132/133
ALLEZAIX Antoine	AGATHE Antoinette		43195 St Ilpize	264/265
AMAT Jean Baptiste	MEGE Catherine	x 1775	43195 St Ilpize	134/135
AMAT François	LEYRET Marguerite		15142 Neuvéglise	268/269
BARBEZIT Pierre	MIALLON Magdelaine	x 1806	43080 Craponne sur Arzon	86/87
BARBEZIT Jean	ARDAILLON Catherine			172/173
BARRIER Jacques Antoine	FOUILLOUX Jeanne Marie	x 1773	43080 Craponne sur Arzon	170/171
BARRIER Claude	CLAVEL Marianne	x 10.02.1733	43080 Craponne sur Arzon	340/341
BARRIER André	FAUCON Marguerite	x 25.10.1706	43080 Craponne sur Arzon	680/681
BARRIER Claude	TAMISIER Catherine			1660/1361
BERNAUD Joseph Antoine	FAURE Marguerite Antoinette	x 1882	43137 Monistrol sur Loire	30/31
BERNAUD Marcelin	GANNIVET Claudine	x 1847	43025 Beauzac	60/61
BERNAUD Vital	LAURENT Marie	x 1822	43025 Beauzac	120/121
BERNAUD Mathieu	LAURENT Agathe	x 1778	43025 Beauzac	240/241
BERTIN Jean	FOURNIER Françoise	x 1771	43195 St Ilpize	130/131
BERTIN Jean	VIDAL Jeanne		43195 St Ilpize	260/261
N... (inconnu)	BERTIN Agathe			267
BLACHEYRE Pierre	FORESTIER Marie		43018 Bains	474/475
BOURLEYRE Vital	CHAVAGNEU Marthe		43195 St Ilpize	258/259
BOYER Pierre	POUSOL Rose	x 1813	43026 St Just près Chomelix	110/111
BOYER Pierre	CABAUD Antoinette			220/221
CHAMBERT Dominique	BARBEZIT Anne Marie	x 1837	43080 Craponne-sur -Arzon	42/43

CHAMBERT Jean Antoine	BARRIER Françoise	x 1800	43080 Craponne sur Arzon	84/85
CHAMBERT André	GRANGETTE Claudine			168/169
CHANAL Jean Antoine	ARSAC Jeanne		43186 St Front.	458/459
CHARRA Jean Pierre	ABRAS Marianne			114/115
CHARRA Pierre	CHANAL Jeanne Marie	x 1788	43186 St Front	228/229
CHARRA Jean	MOULIN Jeanne		43143 Montusclat	456/457
CHAZAL Julien	LEYTON Henriette			58/59
N... (inconnu)	CHAZAL Marie			117
CHAZAL Blaise	MALAFOSSE Marguerite		43039 Le Brignon	234/235
CHERPIN Thirce	CHENELIN Marguerite		43020 Bas en Basset	254/255
CHICOUTEL Cirgues	LEYRELOUP Marie	x 00.00.1857	43195 St Ilpize	34/35
CHICOUTEL François	VEDEL Marguerite	x 1822	43195 St Ilpize	68/69
CHICOUTEL Pierre	TRIOULLIER Marguerite	x 1790	43195 St Ilpize	136/137
CHICOUTEL Antoine	PORTAL Marguerite	x 1752	43195 St Ilpize	272/273
CIVARD Jean	CHERPIN Anne	x 1810	43020 Bas en Basset	126/157
CIVARD Jean	FOURNIER Catherine		43020 Bas en Basset	252/253
CLAVEL Pierre	DUROURE Marie	x 09.02.1706	43080 Craponne sur Arzon	682/683
CLUZEL Claude	GERENTES Anne Marie	x 1733	43186 St Front	454/455
COUPIER Antoine	SAUZAT Benoîte		43162 Retournac (43)	490/491
DELAIGUE Jacques	REYNAUD Marie	x 1728	43186 St Front	450/451
DUROURE Claude	SALANON Catherine			1366/1367
FAUCON André	MOSNIER Pernelle			1362/1363
FAURE Gabriel	CIVARD Rose	x 1855	43137 Monistrol sur Loire	62/63
FAURE Jean	MASSARD Jeanne Marie	x 1829	43137 Monistrol sur Loire	124/125
FAURE Gabriel	PONCET Marceline		43211 St Maurice de Lignon	248/249
FOUILLOUX Antoine	PINET Catherine	x 16.01.1748	43080 Craponne sur Arzon.	342/343
FOUILLOUX Claude	PORTE Isabeau			684/685
FOURNIER Guillaume	DELOMNEDE Antoinette	x 22.02.1740	43195 St Ilpize	262/263
FRUGIER Jean	FOURNIER Marie			554/555
GANNIVET André	MONTAGNE Jeanne Marie	x 1811	43020 Bas en Basset	122/123
GANNIVET Antoine	COUPIER Marie Anne		43246 Tiranges	244/245
GRILLIER André	MAREY Marianne			218/219
LAURENT Vital	MERLE Marie		43025 Beauzac	242/243
LEYRELOUP Dominique	CHICOUTEL Jeanne	x 1876	43195 St Ilpize	16/17
LEYRELOUP Pierre	ALLEZAIX Jeanne	x 1832	43195 St Ilpize	32/33
LEYRELOUP Jean	BERTIN Marie	x 1799	43195 St Ilpize	64/65
LEYRELOUP Jean	BOURLEYRE Jeanne	x 24.11.1744	43195 St Ilpize	128/129
LAYRELOUP Jean	SAUNAYRE Claire	x 1713	43063 Chassagne	256/257
LEYRELOUP Pierre	ALLEZAIX Jeanne	x 1832	43195 St Ilpize	70/71
LEYTON Pierre	ORIENT Marie Victoire	x 1803	43018 Bains	118/119
LEYTON André	BLACHEYRE Marguerite		43018 Bains	236/237
LEYTON Mathieu	CRABRARD Marie		43018 Bains	472/473
MANEVAL Jean Claude	CHARRAT Jeanne Marie	x 1859	43186 St Front	56/57
MANEVAL Jean Pierre	MASSON Marianne	x 1810	43186 St Front	112/113
MANEVAL Jean Antoine	DELAIGUE Cécile		43186St Front	224/225
MANEVAL Claude	REYNAUD Marie		43186St Front	448/449
MASSON Jean François	CLUZEL Marie Magdelaine	x 1765	43186 St Front	226/227
MASSON Claude	ROCHE Blanche Marie		43186St Front	452/453
MEGE Élie	DERSPERCE Marie		43195 St Ilpize	270/271
MERGOIL Philippe Auguste	MONNIER Marie Virginie	x 1880	43080 Craponne sur Arzon	26/27
MARGOIL André	REDON Marie Virginie	x 1843	43043 Céaux d' Allègre	52/53
MARGOIL Joseph	ROUCHON Jeanne Marie	x 1818	43216 St-Paulien	104/105
MARGOIL Joseph	BERGER Marguerite			208/209
MASSARD Jacques	SABY Marguerite		43137 Monistrol sur Loire	250/251
MASSARD Blaise			43224 Ste Sigolène	500
MONNIER Claude Paul	BOYER Rose Marie Marguerite	x 00.00.1841	43201 St Julien d' Ance	54/55
MONNIER Jean Antoine	GRILLIER Denise	x 1808	43201 St Julien d' Ance	108/109
MONNIER Vital,	AYEL Marie			216/217
MONTAGNE Pierre	AURAUD Benoîte		43246 Tiranges	246/247
ORIENT Jean Pierre	BERTRAND Marianne		43018 Bains	238/239
PINET Louis	MARTIN Marie			686/687
POUZOL Jean,	BERAUD Marianne		43216 St Paulien	222/223
REDON Jean Jacques	GARNIER Marie Anne			106/107

REMY Sébastien	CHAMBERT Marie-Louise	x 00.00.1867	43157 Le Puy en Velay	20/21
ROUCHON Georges	DUMAS Gertrude			210/211
SAHUC Jean François	ARSAC Catherine		43186 St Front	462/463
TRIOULLIER Pierre	PASTOUREL Gabrielle		43195 St Ilpize	274/275
VEDEL Pierre	ROCHE Marguerite			138/139
VEDEL Pierre	FRUGIER Anne	x 15.02.1746	43195 St Ilpize	276/277
VEDEL Pierre	RAMEN Catherine	x 04.02.1705	43195 St Ilpize	552/553
VEDEL Gilbert				1104

Crayon des ancêtres auvergnats de Suzanne DUCROUX-SERRE (CGHAV – 2448)

ARNAL Guillaume	FABRE Agnès	x 05.01.1734	15174 St Bonnet de Salers	66/67
ARNAL Guillaume	FABRE Agnès	x 05.01.1734	15174 St Bonnet de Salers	194/195
ARNAL Jean	ARNAL Marguerite	x 10.02.1705	15174 St Bonnet de Salers	388/389
ARNAL Martin	DAUZET Antoinette			776/777
ARNAL Guillaume	AURIAC Anne			778/779
BACHELERIE Charles	LAPRADE Catherine	x 12.01.1831	15063 Drugeac	18/19
BACHELERIE Antoine	SUDREAU Marguerite			36/37
BACHELERIE Charles	LAPRADE Catherine	x 12.01.1831	15063 Drugeac	150/151
BACHELERIE Antoine	SUDREAU Marguerite			100/101
CLAUZET Jean	GIBERT Toinette			206/207
FABRE Antoine	GOBBERT Marguerite			390/391
LAPRADE Gérard	CLAUZET Delphine	x 18.02.1807	15062 Drignac	38/39
LAPRADE Gérard	CLAUZET Delphine	x 18.02.1807	15062 Drignac	102/103
LAPRADE Jean	DELPEUX Catherine			204/205
RIXCIN Pierre	COURBOULLES Antoinette			774/775
ROCHE François	RIXCIN Antoinette	x 19.02.1713	15174 St Bonnet de Salers	386/387
ROCHE Jean	DEIDIER Charlotte			772/773
SERRE Jean	LEMAIGRE Émilie	x 25.04.1882	75000 Paris	12/13
SERRE Jean	BACHELERIE Delphine	x 27.06.1857	15063 Drugeac	8/9
SERRE Pierre	SERRE Toinette	x 17.11.1813	15062 Drignac	16/17
SERRE François	ARNAL Marie	x 18.02.1773	15174 St Bonnet de Salers	32/33
SERRE Antoine	ROCHE Marie	x 14.02.1747	15174 St Bonnet de Salers	64/65
SERRE Antoine	ROCHE Marie	x 14.02.1747	15174 St Bonnet de Salers	128/129
SERRE Jean	CHEIMOL Antoinette			256/257
SERRE Jean	BACHELERIE Delphine	x 27.06.1857	15063 Drugeac	24/25
SERRE Pierre	SERRE Toinette	x 17.11.1813	15062 Drignac	48/49
SERRE François	ARNAL Marie	x 18.02.1773	15174 St Bonnet de Salers	96/97
SERRE Antoine	ROCHE Marie	x 14.02.1747	15174 St Bonnet de Salers	192/193
SERRE Jean	CHEIMOL Antoinette			384/385
SERRE Jean	MERMOND Antoinette			34/35
SERRE Jean	MERMOND Antoinette			98/99

Crayon des ancêtres auvergnats de Marie-Agnès CHAPAT-VIGNAUD (CGHAV – 1277)

ARTAUD Guillaume	ARTAUD Gabrielle	x 11.02.1652	63441 Valcivières	2074/2075
ARTAUD Jean	FAURE Marguerite	x 20.11.1609	63441 Valcivières	4148/4149
ARTAUD Jean				8296
ARTAUD André	BERNARD Damiane	x ca 1618	63441 Valcivières	4150/4151
ARTAUD Antoine	GOURBEYRE Marie			8300/8301
BAYLE Claude	VIGNON Jeanne	x 10.01.1631	63211 Marsac	4326/4327
BEGOUNIN Charles	GOURBEYRE Jeanne	x 29.01.1726	63441 Valcivières	518/519
BEGOUNIN Jean	ARTAUD Damiane	x 09.05.1675	63441 Valcivières	1036/1037
BEGOUNIN Antoine	MATHEVON Anne	x 14.07.1643	63441 Valcivières	2072/2073
BEGOUNIN Jean	DAUPHIN Benoîte	x 28.09.1610	63441 Valcivières	4144/4145
BEGOUNIN Jean				8288
BELIGEON Benoît	GOURGOULHON Louise	x 04.02.1646 ?	63003 Ambert ?	4530/4531
BERNARD Antoine	GOURBEYRE Jeanne			8302/8303
BERTHEOL Pierre				2238
BRUGERON Guillaume	CHELLES Anne	x 03.11.1674	63003 Ambert	1074/1075
BRUGERON Jean	FRITEYRE ?? Damiane	x 27.02.1643	63003 Ambert	2148/2149
BRUGERON Antoine	PIALAT Clauda			4296/4297
CHAPAT Michel	DARCQ Annie	x 12.12.1959	63113 Clermont-Fd	02/03

CHAPAT Joseph	FOUCRIER Berthe	x 20.04.1933	03 Gannat	04/05
CHAPAT Eugène	GIRAUDET Joséphine	x 18.07.1910	03 Gannat	08/09
CHAPAT Joseph	VISSERIAS Anne-Marie	x 14.07.1877	63003 Ambert	16/17
CHAPAT Jean	GASCHON Élisabeth	x 31.07.1838	63003 Ambert	32/33
CHAPAT Mathieu	CHEVARIN Marguerite	x 30.06.1810	63179 Job	64/65
CHAPAT Jean	LAFARGE Jeanne	x 25.05.1784	63441 Valcivières	128/129
CHAPAT Jean	MAYET Marie	x 22.09.1733	63179 Job	256/257
CHAPAT Damien	DIXMERIAS Clauda			512/513
CHARTOIRE Pierre	MONTGOLFIER Marie	x 21.08.1685	63003 Ambert	1106/1107
CHARTOIRE Georges				2212
CHELLES Etienne				2150
CHELLES Damien	DEGEORGES Anne			4300/4301
CHEVALEYRE Jean	FAURE Damiane		63441 Valcivières ?	1034/1035
CHEVARIN Jean	RIMBAUD Marie-Anne	x 24.11.1767	63314 St Amant Roche Savine	130/131
CHEVARIN Pierre	COLLAY Jeanne	x 10.06.1732	63314 St Amant Roche Savine	260/261
CHEVARIN Jean	SIOLAIRE Antoinette	x 20.02.1708	63314 St Amant Roche Savine	520/521
CHEVARIN Michel	BROSSE Anne	x 19.02.1672	63314 St Amant Roche Savine	1040/1041
COLLAY Damien	POURRAT Clauda	x 1633	63037 Bertignat	4398/4397
COLLAY Benoid	DURIF Clauda	x 1598	63037 Bertignat	8792/8793
COLLAY Guillaume	BUISSON Jeanne			17584/17585
COLLAY Louis	COLLAY Jeanne	x 19.07.1712	63230.Le Monestier	522/523
CONCHE Pierre	GRANET Anna	x 25.10.1745	63174 Grandval	266/267
CUSIN Antoine	VERNET Anne	x 13.08.1695	63179 Job	530/531
CUSIN Jean	DIXMERIE Jeanne	x < 1638	63174 Grandval ?	1060/1061
CUSIN Léonard	MAISTRON Antonia			2120/2121
CUSIN Annet	DUCHAMP Jeanne	x 04.11.1684	63174 Grandval	1098/1099
CUSIN Jean	DIXMERIE Jeanne		= 1060/1061	2196/2197
DAILHOX Georges	MONTABRUN Michelle ?			1058/1059
DAILLOUX Michel	MONTABRUN Simone			2116/2117
DESCUIT Léon	BOURDEL Jeanne			2230/2231
DESCUIT Léon	BOURDEL Jeanne		= 2230/2231	2250/2251
DESMOLIN Jean	OVILLE Damiane	x 16.01.1641	63441 Valcivières	2066/2067
DESMOLIN Antoine				4132
DOUARRE Antoine	CHAPAT Jeanne			1110/1111
DUCHAMP Jean	COLLAY Damiane	x ca 1658		2198/2199
DUCHAMP Simon				4296
DURANTON Antoine	JUGE Izabeau			1090/1091
FAURE Claude				8298
FAURE Blaise	MARSOLAT Antoinette		63081 Champétières ?	542/543
FAYOLLE Antoine	PERRIN Anne	x 02.08.1831	03 Le Montet	94/95
FLOUVAT Benoît	GARAY Jeanne	x 31.08.1734	63003 Ambert	274/275
FLOUVAT Léon	CUSIN Marie	x ca 1710	63431 Thiolières ?	548/549
FORCE Jean	MALOUVET Marguerite		63081 Champétières ?	546/547
FORCE Benoît	LACHAL Jeanne			1092/1093
GAMONET Jean	HEYRAUD Catherine	x 24.08.1762	63003 Ambert	282/283
GAMONET Jean	PERRIER Anne	x 05.04.1719	63003 Ambert	564/565
GAMONET Sébastien	VISSEYRIAS Gabrielle	x 30.10.1689	63341 St Ferréol des Côtes	1128/1129
GARAY Jacques	PACROS Damiane	x 28.07.1716	63341 St Ferréol des Côtes	550/551
GARAY Claude	DUCROS Clauda			1100/1101
GASCHON Joseph	POURRAT Marie	x < 1808		66/67
GASCHON Pierre	CONCHE Damiane	x 29.09.1767	63314 St Amant Roche Savine	132/133
GASCHON Pierre	CUSIN Jeanne	x 30.10.1724	63314 St Amant Roche Savine	264/265
GASCHON Georges	DAILHOX Françoise	x 05.03.1693	63314 St Amant Roche Savine	528/529
GASCHON Vincent				1056
GLADEL Jean	PEGEON Anne			2158/2159
GOURBEYRE Georges	BERTHEOL ?? Marguerite			1038/1039
GOURGOULHON Jean	PULBY Marie			9062/9063
GRANGEON Jean	GLADEL Catherine	x 25.08.1683	63003 Ambert	1078/1079
GRANGEON Antoine	GUILLAUMONT Marguerite	x 02.09.1651	63003 Ambert	2156/2157
GRANGEON Antoine	GUILLAUMONT Marguerite	x 02.09.1651	= 2156/2157	2270/2271
GRANGEON Jean	PRADAL Marie (Anne ?)			4312/4313
GRANGEON Jean	PRADAL Marie (Anne ?)	= 4312/4313		4540/4541
GUILLAUMONT Claude	MONNET Clauda	cm 16.08.1656	63179 Job	2062/2063

GUILLAUMONT Vital	GUILLAUMONT Suzanne	x 05.08.1613	63179 Job	4124/4125
GUILLAUMONT Claude				8248
GUILLAUMONT Jean	PRAT Damiane	cm 15.08.1633	63003 Ambert	4314/4315
GUILLAUMONT Jean	PRAT Damiane	cm 15.08.1633	= 4314/4315	4542/4543
GUILLAUMONT Jean	MARGARON Marguerite			8628/8629
GUILLAUMONT Jean	MARGARON Marguerite		= 8628/8629	9084/9085
GUILLAUMONT Mathieu				8250
HERITIER André	FAURE Marie	x 04.06.1743	63003 Ambert	270/271
HERITIER Damien	JARSAILLON Jeanne	x 10.04.1704	63003 Ambert	540/541
HERITIER Jean	JACOB Jeanne	x 02.12.1673	63003 Ambert	1080/1081
HERITIER Antoine				2160
HEYRAUD Etienne	ROLHION Jeanne	x 11.08.1734	63003 Ambert	566/567
HEYRAUD Etienne	MOUTET Jeanne	x 25.09.1708	63003 Ambert	1132/1133
HEYRAUD Damien	BELIGEON Marie	x 08.09.1670	63179 Job	2264/2265
HEYRAUD Claude	POUYADE Marie			4528/4529
JACOB Jean	BAYLE Marie	x 29.08.1649	63003 Ambert	2162/2163
JACOB Etienne				4324
JARSAILLON Jacques	CHANIMBAUD Antoinette	x 28.05.1680	63341 St Ferréol des Côtes	1082/1083
LAFARGE Guillaume	BEGOUNIN Marie Marguerite	x 31.07.1753	63441 Valcivières	258/259
LAFARGE Claude	CHEVALEYRE Antonia	x 27.08.1715	63441 Valcivières	516/517
LAFARGE Jean	DESMOLIN Michelle			1032/1033
LOGEN Annet	BERTHEOL Jeanne	x 03.09.1682	63003 Ambert	1118/1119
LOGEN Annet				2236
MANDONNIER Joachim				2254
MARREYNAT Antoine				2210
MATHEVON Jacques				4146
MAYET Etienne	RIMBAUD Catherine	x 13.01.1707	63179 Job	514/515
MAYET Henry	SERENDAT Louise			1028/1029
MENASSERES Jean	CHARTOIRE Damiane			4482/4483
MENASSERES Pierre	QUIQUANDON Damiann			8964/8965
MICHALOT Etienne	VISSEYRIAS Benoîte	x 24.09.1686	63341 St Ferréol des Côtes	2242/2243
MICHALOT Guillaume	VEYSSEYRIAS Françoise			4484/4485
MONNET Hélain	CHANTEMERLE Anna			4126/4127
MONTGOLFIER Jacmet	JACOB Françoise			2214/2215
MOUTET Benoît	CHITIOUX Clauda			2266/2267
OVILLE Damien	DOUARRE Antoinette	x 15.02.1729	63003 Ambert	554/555
OVILLE Antoine	ALLIGIER Gabrielle			1108/1109
OVILLE Jacques				4134
PACROS Jean	VISSEYRIAS (?) Marie		63341 Saint Ferréol des Côtes ?	1102/1103
PERIER Antoine	ROLHION Catherine	x 09.09.1691	63003 Ambert	1130/1131
PERIER Pierre				2260
PERRIN Gilbert	PERRIN Catherine		63419 Servant ?	190/191
POINCON Benoît				2252
POINCON Damien	MANDONNIER Marguerite	x 21.09.1683	63003 Ambert	1126/1127
POURRAT Antoine	HERITIER Jeanne	x 19.01.1773	63431 Thiolières	134/135
POURRAT Damien	SAUVADE Antoinette	x 03.10.1741	63003 Ambert	268/269
POURRAT Etienne	BRUGERON Marguerite	x 03.11.1711	63003 Ambert	536/537
POURRAT Guillaume	FAUX Marie ?	x 07.05.1666	63003 Ambert	1072/1073
POURRAT Guillaume	THOMAS Marie	x 13.04.1779	63003 Ambert	138/139
POURRAT Pierre	OVILLE Catherine	x 04.10.1756	63003 Ambert	276/277
POURRAT Guillaume	CHARTOIRE Françoise	x 04.10.1729	63003 Ambert	552/553
POURRAT Antoine	MARREYNAT Jeanne	x 23.10.1685	63003 Ambert	1104/1105
POURRAT Pierre				2208
PRADAL Crépin	MONTGOLFIER Françoise			8626/8627
PRADAL Crépin	MONTGOLFIER Françoise		= 8626/8627	9082/9083
PRAT Guillaume	GUERINOT Clauda			8630/8631
PRAT Guillaume	GUERINOT Clauda		= 8630/8631	9086/9087
RIBEYRON François	LOGEN Marie	x 29.08.1719	63003 Ambert	558/559
RIBEYRON Julien	SERENDAT Gabrielle	x 25.11.1682	63003 Ambert	1116/1117
RIBEYRON (Michel ?)				2232
RICHARD Pierre	MALTRAIT Antoinette	x 02.09.1707	63003 Ambert	1122/1123
RICHARD Jean				2244
RIMBAUD Jean	RIMBAUD Jeanne	x 02.05.1736	63179 Job	262/263

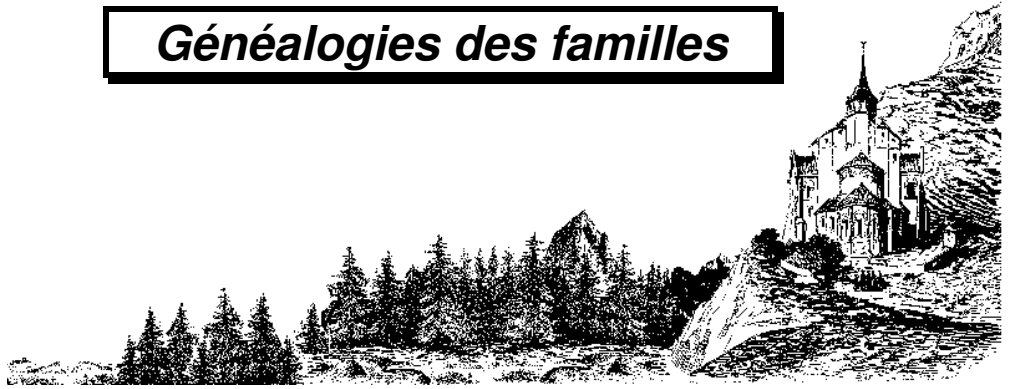
RIMBAUD Claude	TOURNEBISE Marguerite	x 29.10.1709	63179 Job	524/525
RIMBAUD Jacques	COMBRIAT Marie	cm 30.10.1680	63179 Job	1048/1049
RIMBAUD Claude	RICHARD Denise (Damiane)			2096/2097
RIMBAUD Sébastien			= 2104	4192
RIMBAUD Vital	COLLAY Marguerite	x ca 1716		526/527
RIMBAUD Claude	COMBRIAT Damiane			1052/1053
RIMBAUD Sébastien				2104
RIMBAUD Pierre	GUILLAUMONT Suzanne			1030/1031
RODARIE Antoine	POINCON Jeanne	x 03.08.1723	63003 Ambert	562/563
RODARIE Antoine	DESCUIT Antoinette	x 31.08.1694	63003 Ambert	1124/1125
RODARIE Mathieu	DOMAZON Marie		63211 Marsac ?	2248/2249
ROLHION Blaise	GRANGEON Benoîte	x 30.09.1687	63003 Ambert	1134/1135
ROLHION Antoine	CROHET Damiane			2268/2269
ROLHION Damien				2262
SAURET Georges	DESCUIT Antoinette ?		= 1125	1114/1115
SAUVADE Benoît	GRANGEON Anne	x 01.09.1716	63003 Ambert	538/539
SAUVADE Mathieu	SAUZE Antoinette	x ça 1690	63003 Ambert ?	1076/1077
SERENDAT Antoine				2234
SIOLAIRE Benoît	CHALET Marie			1042/1043
SIOLAIRE Jean	POUGET Marie			2084/2085
SIOLAIRE Pierre	POURCHIER Suzanne			4168/4169
THOMAS Antoine	RIBEYRON Valence	x 22.08.1756	63003 Ambert	278/279
THOMAS Jacques	SAURET Anne	x 05.05.1705	63003 Ambert	556/557
THOMAS Annet	DURIF ?? Anna			1112
TOURNEBISE Jean	JARSAILLON Jeanne	x ca 1689	Vertolaye ?	1050/1051
VIALATTE Jean	GOUTEYRON Jeanne			70/71
VIALATTE Annet	GAMONET Jeanne	x 28.06.1785	63003 Ambert	140/141
VIALATTE Jean	RODARIE Anne	x 01.07.1755	63003 Ambert	280/281
VIALATTE Etienne	RICHARD Magdeleine	x 25.09.1731	63003 Ambert	560/561
VIALATTE Jean	MICHALOT Élisabeth	x 05.11 1707 ?	63341 St Ferréol des Côtes	1120/1121
VIALATTE Pierre	MENASSERES Françoise	x 16.05.1679	63341 St Ferréol des Côtes	2240/2241
VIALATTE Antoine	DERRODE Pernelle			4480/4481
VISSEYRIAS Michel	VIALATTE Jeanne	x 07.08.1844	63003 Ambert	34/35
VISSEYRIAS Michel	POURRAT Benoîte	x 09.08.1810	63003 Ambert	68/69
VISSEYRIAS Jean	FLOUVAT Marie	x 21.08.1787	63003 Ambert	136/137
VISSEYRIAS Antoine	FORCE Marie	x 28.05.1720	63341 St Ferréol des Côtes	272/273
VISSEYRIAS Claude	DURANTHON Guillaumette	x 29.06.1683	63341 St Ferréol des Côtes	544/545
VESSEYRIAS Guillaume	FRETISSE Anne			1088/1089
VISSEYRIAS François				2258
VISSEYRIAS François			= 2258 ?	4486

Crayon des ancêtres auvergnats de Marie-France VIAL (CGHAV - 1649)

AIMARD N...	ROISSANGE Catherine			6742/6743
ARFEUILLES Nicolas	POMARAT Delphine	x 13.05.1734	15??? Chastel Marlhac	478/479
ARFEUILLES Nicolas	POMARAT Delphine	x 13.05.1734	15??? Chastel Marlhac	502/503
BABUT Michel	MAESTAS Anne	x 28.10.1687	63190 Larodde	866/867
BABUT François (?)	JANOLLES Jehanne			1732/1733
BAGILET Antoine	PAUC Gabrielle			3618/3619
BEDABOURG François	PRADAL Marguerite			886/887
BEDABOURG Jean	CRESTON Catherine			1772/1773
BELMON Antoine	ENGRESSAT Marie	x 14.02.1781	15169 Saignes	126/127
BELMON Géraud	BRESSON Claudine			252/253
BELMON Charles	MARONE Isabeau	x 20.02.1719	15169 Saignes	504/505
BELOT Ligier	TIXIER Anthonia			3202/3203
BELOT Antoine	DALLET Louise			6404/6405
BOURDAIN Jean	GOUION Anne	x 22.02.1713	19204 St Fréjoux	842/843
BOURDAIN Jean	RASTOIX Marguerite	x 31.01.1690	19204 St Fréjoux	1684/1685
BOURDAIN François	FORCE Marguerite			3368/3369
BOUTAIN Jean	ARFEUILLES Alix	x 07.06.1757	15??? Chastel Marlhac	238/239
BOUTAIN Jean	ARFEUILLES Alix	x 07.06.1757	15??? Chastel Marlhac	250/251
BOUTAIN Pierre	PEUMEIGE Marguerite			476/477
BOUTAIN Pierre	PEUMEIGE Marguerite			500/501

BROQUIN Pierre	BARRIER Catherine	x 29.05.1704	15124 Menet	910/911
CHABRIER François	VEISSIER Magdeleine	x 12.11.1704	15162 Riom es Montagne	482/483
CHALCHAT Claude	VEYSSIER Marie			1810/1811
CHANUT Jean				914
CHAPPE Jean François	MARY Marie	x 26.01.1769	15162 Riom es Montagne	226/227
CHAPPE Antoine	ROUCHY Toinette	x 13.02.1739	15124 Menet	452/453
CHAPPE Philippe	CHALCHAT Jeanne	x 31.01.1709	15124 Menet	904/905
CHAPPE Antoine	BAGILET Marie	x 09.01.1694	15124 Menet	1808/1809
CHAPPE Jean	DUMAS Françoise			3616/3617
CHASSAGNIE Jean	VERIUT Marguerite			98/99
CHASSAING Pierre	VEYSSET Françoise			802/803
CHAZALOUX Barthélemy	COGNERAS Marie Anne	x 14.02.1786	19142 Monestier Port Dieu	110/111
CHAZALOUX Jacques	DARTEIL Jeanne Suzanne	x 19.01.1749	19142 Monestier Port Dieu	220/221
CHAZALOUX François	JUILHARD Catherine			440/441
CHAZALOUX Berton	MAURICE Anne			422/423
COGNERAS Léonard	BONGUE Claudine	x 22.02.1753	19064 Couffy	222/223
COGNERAS Léonard	MAUPEALAT Marie	x 21.01.1721	19002 Aix	444/445
CROIZET Guinot	DEGRENON Antoinette	x 19.02.1743	15015 Auzers	234/235
CROIZET Antoine	DELTOUR Toinette			468/469
DARTEIL Jacques	BEDABOURG Marguerite			442/443
DEGRENON Antoine	DURIT Elise			470/471
DELDEVEZ Antoine	CHALVIGNAC Gabrielle	x 20.06.1694	15124 Menet	898/899
DELDEVEZ André	ESCOUROLLES Elisabeth	x < 1683		1796/1797
DELDEVEZ Antoine	CHALVIGNAC Gabrielle	x 20.06.1694	15124 Menet	1814/1815
DELDEVEZ André	ESCOUROLLES Elisabeth			3628/3629
DUBOIS Pierre	BELMON Catherine	x 10.02.1823	15169 Saignes	62/63
DUBOIS Guillaume	BOUTAIN Marguerite	x 23.pluv.13	15??? Chastel Marlhac	118/119
DUBOIS Guillaume	BOUTAIN Marguerite	x 23.pluv.13	15??? Chastel Marlhac	124/125
DUBOIS Jacques (Guillaume)	.PIGOT Anne/Catherine	x 22.02.1754	15??? Chastel Marlhac	236/237
DUBOIS Jacques (Guillaume)	PIGOT Anne/Catherine	x 22.02.1754	15??? Chastel Marlhac	248/249
DUBOIS Jean	BRANDELY Michelle	x 09.03.1734	63225 Messeix	386/387
DUBOIS Charles	POUMARAT Marie			472/473
DUBOIS Charles	POUMARAT Marie			496/497
DULAC Michel	MOUTEIX Ligière			202/203
DUMAS Michel	TEILLOT Anne	x 09.07.1845	19142 Monestier Port Dieu	26/27
DUMAS François	VERVIALLE Marguerite	x 07.02.1822	19199 St Étienne aux Clos	52/53
DUMAS Antoine	MOULINOUX Jeanne	x 06.03.1791	19204 St Fréjoux	104/105
DUMAS Antoine	MARTIN Anne	x 06.02.1759	19266 Thalamy	208/209
DUMAS Georges	CHAZAL Hélisabeth			416/417
DUMAS Pierre	VEISSIER Françoise	x 06.02.1726	15124 Menet	458/459
DUMAS Jean	RODDE Isabeau			916/917
ENGRESSAT Michel	MALBEC Marguerite	x 02.05.1753	15169 Saignes	254/255
ENGRESSAT Antoine	GARDES Marguerite	x 06.02.1692	15250 Vebret	508/509
ENGRESSAT François	CHERRIER Marguerite	x 12.02.1673	15250 Vebret	1016/1017
ENGRESSAT Jean	SALVY Marguerite			2032/2033
ESCOUROLLES Antoine	MECHY Antoinette			3594/3595
ESCOUROLLES Antoine	MECHY Antoinette			7258/7259
FORESTIER Jean-Baptiste	MALESSAIGNES Marie			242/243
GARDES Jean	MONFRAN ? Antoinette			1018/1019
GILBERT Jean	DUBOIS Gabrielle	x 09.11.1859	15169 Saignes	30/31
GILBERT Jean	RODDE Magdeleine	x 01.06.1808	15162 Riom es Montagne	60/61
GILBERT François	FORESTIER Jeanne	x 20.07.1774	15243 Trizac	120/121
GILBERT Antoine	CHABRIER Marie	x 13.02.1736	15162 Riom es Montagne	240/241
GILBERT George	DELPEUX Magdeleine	x 25.11.1694	15162 Riom es Montagne	480/481
GUILLAUME Jean	BENEZIT Isabeau			434/435
JARRIGE Géraud	LACOSTE Agnes			466/467
LAPEYRE François	DUBOIS Antoinette	x 31.01.1827	15??? Chastel Marlhac	58/59
LAPEYRE Guy (Guinot)	CROIZET Marie	x 17.01.1780	15015 Auzers	116/117
LAPEYRE Antoine	JARRIGE Marguerite	x 25.02.1743	15123 Meallet	232/233
LAPEYRE Jacques	ALBARON Gabrielle			464/465
LAPORTE Antoine	MATRAN Françoise	x 05.02.1742	63437 Trémouille St Loup	218/219
MAESTAS Michel ?	TILIOL Françoise			1734/1735
MALBEC Christophe	VEISSIER Marguerite			510/511

MARTIN Jean	VERGNIOL Michelle			418/419
MARY Jean	VIDAL Marguerite	x 08.02.1780	15124 Menet	114/115
MARY Gilbert	DUMAS Toinette	x 04.02.1751	15124 Menet	228/229
MARY Jean	BROQUIN Toinette	x 10.02.1751	15124 Menet	454/455
MARY Pierre	CHANUT Catherine			456/457
MARY Pierre				908
MATRAN François	POMARAT Jeanne	x 20.09.1699	63437 Trémouille St Loup	438/439
MATRAN Jean	BONHOMME Marie	x 21.08.1678	63437 Trémouille St Loup	876/877
MOUIX Jean (?)	VESCHAMBES Anne			1794/1795
MOULINOUX Jean	CHAZALOUX Marguerite	x 28.11.1775	19142 Monestier Port Dieu	210/211
MOULINOUX François	BOURDAIN Jeanne	x 09.02.1741	19204 St Fréjoux	420/421
MOUYX Jean (?)	VESCHAMBES Anne			3626/3627
PAUC Jean	CHANUT Marguerite			7238/7239
PAUTY Madeleine Gilberte				3
PAUTY François Prosper	ROUCHY Marie	x 19.11.1910	15169 Saignes	6/7
PAUTY Antoine	DUMAS Françoise	x 09.06.1886	19199 St Étienne aux Clos	12/13
PAUTY François	TIXIER Marie	x 18.07.1861	63416 Savennes	24/25
PAUTY Léger	CHASSAGNIE Jeanne	x 29.01.1828	63225 Messeix	48/49
PAUTY Pierre	CHAZOT Marie	x ca 1805		96/97
PAUTY Jean	DUBOIS Marguerite	x 01.03.1756	63225 Messeix	192/193
PAUTY Pierre	CROIZET Michelle	x ca 1730		384/385
PAUTY Jean	JAUBER Jeanne			402/403
PIGOT Antoine	TALON Marguerite			474/475
PIGOT Antoine	TALON Marguerite			498/499
POMARAT Jacques	VERNET Jeanne/Anne	x 28.02.1672	63437 Trémouille St Loup	878/879
POMARAT Léger	GUINOT Anne			958/959
POMARAT Léger	GUINOT Anne			1006/1007
POMARAT Jean				1756
RASTOIX Martin	AIMARD Françoise			3370/3371
RASTOIX Martin				6740
RODDE Guillaume	VIGIER Françoise			122/123
ROUCHY Antoine	GILBERT Madeleine dite A.	x 28.10.1886	15169 Saignes	14/15
ROUCHY Pierre	LAPEYRE Toinette Marie A.	x 13.11.1850	15??? Chastel Marlhac	28/29
ROUCHY Jean	MARY Catherine	x 30.10.1812	15124 Menet	56/57
ROUCHY Antoine	CHAPPE Marie			112/113
ROUCHY Jean	VISSAC Toinette	x 08.06.1760	15124 Menet	224/225
ROUCHY Antoine	DELDEVEZ Isabeau	x 02.06.1711	15124 Menet	448/449
ROUCHY Jean	MOUYX Jeanne	x 27.09.1676	15162 Riom es Montagne	896/897
ROUCHY Antoine	DELDEVEZ Isabeau	x 02.06.1711	15124 Menet	906/907
ROUCHY Géral				1792
ROUCHY Jean	MOUYX Jeanne	x 27.09.1676	15162 Riom es Montagne	1812/1813
ROUCHY Géral (?)				3624
ROUX Pierre				1730
TEILLOT François	CHAZALOUX Marguerite	x 17.05.1815	19142 Monestier Port Dieu	54/55
TEILLOT Michel	LAPORTE Anna	x 05.02.1782	63183 La Bessette	108/109
TEILLOT Simon	GUILLAUME Anne/Jeanne	x 12.11.1748	63190 Larodde	216/217
TEILLOT Pierre	BABUT Jeanne			432/433
TEILLOT Pierre	ROUX Marguerite	x 16.05.1684	63190 Larodde	864/865
TEILLOT Jacques (?)	MARTIN Anne			1728/1729
TIXIER Antoine	CLAVIERE Marie			50/51
TIXIER Pierre	DULAC Marie	x 11.prai. 04	63416 Savennes	100/101
TIXIER Jean	PAUTY Michelle	x 17.06.1755	63225 Messeix	200/201
TIXIER Jacques dit Bellot	CHASSAING Jeanne	x 01.02.1731	63225 Messeix	400/401
TIXIER Michel	BLANCHET Marie			800/801
TIXIER Etienne	BELOT Catherine			1600/1601
TIXIER Jean	BOGROS Nédalle	x 08.02.1644	63225 Messeix	3200/3201
VEISSIER François	ROUCHY Anne			918/919
VERNET Jacques				1758
VERVIALLE Michel	LHERITIER Marie			106/107
VIDAL Guillaume	CHALVIGNAC Isabeau	x21.08.1746	15124 Menet	230/231
VISSAC Antoine	REYMOND Marie			450/451



HISTOIRE D'UN NOM : LA MAISON DE LA TOUR D'Auvergne

par Géraud de LA TOUR d'Auvergne (CGHAV – 1296)

Présenter une vue d'ensemble de l'histoire d'une maison aussi complexe que la maison de LA TOUR d'Auvergne, pendant plus d'un millénaire, n'est pas chose aisée.

Aussi plus que le dénombrement d'une suite de descendants, je vais m'efforcer de dégager le comportement d'une « gens », d'une famille, au cours des âges : son rôle, l'influence qu'elle a pu avoir, ses crises, ses succès, sa gloire, comme aussi ses jours sombres, la fortune diverse de ses branches.

L'histoire de toute famille est intéressante ; car, à côté de celles qui ont donné le jour à des êtres d'exception ayant conçu un nouveau visage du monde, il y a les autres qui, par leur application, leur travail, ont façonné ce visage.

C'est pourquoi, l'histoire sociale a raison de faire revivre quelques unes des lignées qui ont contribué – même modestement – à l'évolution de la société.

Dans cet esprit, mon père et moi-même avons conçu et publié en 1964 un ouvrage intitulé « Histoire d'un nom, une 'gens' millénaire, les LA TOUR d'Auvergne » ; C'est également afin de pouvoir répondre aux questions diverses et nombreuses que pose l'histoire de la famille à laquelle j'appartiens.

En effet, en dépit de travaux universitaires récents, nos connaissances de l'histoire de la maison de LA TOUR d'Auvergne revêtent encore beaucoup de points obscurs et ses origines font toujours l'objet de nombreuses controverses.

C'est pourquoi, l'ouvrage fondamental en la matière et qui demeure le plus complet et le mieux fait sur le sujet, reste toujours « l'Histoire généalogique de la maison d'Auvergne » d'Étienne BALUZE, éminent érudit, ancien directeur de la Bibliothèque Colbertine, professeur au Collège de France, deux volumes in folio publiés en 1708 à Paris. Il faut toujours se reporter également à « l'Histoire généalogique de la maison d'Auvergne et de la maison de Turenne » de Christophe JUSTEL, conseiller et secrétaire du Roi, publié en 1645 (1). Des découvertes récentes ont malgré tout renouvelé notre connaissance de l'histoire de la maison. Je citerai en particulier l'important fonds de documents, désigné sous le nom « d'archives ROHAN-BOUILLON », qui a été versé aux Archives Nationales en 1965 par le Comte Henri de BOISGELIN.

Ce fonds était resté presque un siècle et demi sous la poussière des combles d'un hôtel particulier du VII^e arrondissement de Paris, 3 rue Masseran. Parmi les centaines de liasses et de registres se trouvait une abondante correspondance (plus de 500 lettres) reçue et envoyée par le Maréchal de TURENNE. Elle a été publiée par les soins de Mme d'HUART, Conservateur en Chef aux archives nationales.

Je traiterai successivement les points suivants :

- les origines de la maison de LA TOUR, une question controversée ;
- les seigneurs de LA TOUR durant le Moyen-Âge, un chapitre d'histoire encore mal connu ;
- La branche aînée des seigneurs de LA TOUR ;
- une page de l'histoire de France la branche illustre des LA TOUR d'Auvergne, Vicomtes de Turenne, Ducs de Bouillon, Pairs de France ;
- la représentation de la maison de LA TOUR d'Auvergne depuis 1802, année de la mort du dernier duc de Bouillon.

Les origines de la maison de LA TOUR d'Auvergne

Le berceau de la maison de LA TOUR, La Tour d'Auvergne, est situé dans le massif du Mont Dore (département du Puy de Dôme) à 1000 mètres d'altitude sur l'ancienne voie romaine allant de Clermont à Cahors. La région de la Tour d'Auvergne a été habitée dès les temps préhistoriques, mais c'est au X^e siècle que la baronnie de La Tour vit le jour lorsque Géraud de LA TOUR s'installa dans le château, une tour, dont il prit le nom.

La seigneurie de La Tour était une véritable principauté dont les terres, qui en relevaient, s'étendaient de Clermont à la Dordogne (2), sur une superficie d'environ 1.500 km², 150.000 ha, presque la moitié de la terre comtale.

La Tour elle-même est située dans une région mal délimitée qui a reçu le nom d'Artense, pays pauvre, mais portant de grands futaies célèbres de tous temps. C'est une zone frontière entre Auvergne et Limousin, entre haute (au sud) et basse Auvergne (au nord), zone frontière également entre les pays de droit coutumier au nord et des pays de droit écrit au sud.

Cette installation des seigneurs de La Tour dans une région frontalière et plutôt pauvre n'est pas un fait isolé. Dans son ouvrage sur « le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen-Âge » P.U.F. 1962, Gabriel FOURNIER écrit qu'à partir du milieu du X^e siècle, des châteaux furent édifiés partout où un homme fut assez puissant pour construire, aussi bien dans les régions anciennement peuplées que dans celles qui étaient alors le cadre de défrichements.

Il convient de remarquer que ces dernières semblent avoir été les berceaux des familles seigneuriales qui comme les seigneurs de LA TOUR, de THIERS, de MERCŒUR, de MONTBOISSIER, comptèrent à partir du XI^e siècle parmi les plus puissantes de la noblesse auvergnate (3).

On ne peut ajouter bien évidemment foi aux généalogies fabuleuses des seigneurs de La Tour, telles celle d'Anne de LA TOUR (BN, manuscrit du début du XVI^e siècle) : au début de notre ère un ancêtre de la maison épouse la fille de l'empereur de Constantinople après avoir défait l'armée du grand Khan de Cathay...

Certaines font même remonter à Hercule l'origine de la maison; c'est le thème de la décoration de l'armure de François II de LA TOUR, Vicomte de TURENNE, cadeau du roi d'Angleterre Henri VIII, actuellement conservée au Metropolitan Museum de New-York (4).

Plus sérieusement, nous rencontrons un arrêt de la Cour du Parlement de Paris précisant en 1451 que la maison d'Auvergne remonterait « avant Jésus-Christ et au temps de Jules César ».

La croyance des anciens Comtes d'Auvergne à une descendance du héros de Gergovie et d'Alésia, issu lui-même des rois arvernes du II^e siècle avant Jésus-Christ, a elle aussi un parfum de légende.

Elle serait pourtant fondée en probabilité si l'on croit Camille JULLIAN le grand historien de nos antiquités nationales. Il estimait, en effet, dans son étude sur « Vercingétorix » que la race des chefs de clans arvernes, en raison d'une position géographique centrale propice à la défense, s'était maintenue à travers tous les changements politiques des Gaules et de la France jusqu'à l'apparition du régime féodal au IX^e siècle.

C'est en effet, à la fin du X^e siècle, que nous rencontrons Géraud, premier personnage de la maison ayant pris le nom de « LA TOUR ». Nous savons que son père se nommait Bernard, prénom de la famille des premiers Comtes d'Auvergne, et qu'à la fin de sa vie, il se fit moine au monastère de Sauxillanges.

D'après la tradition, les seigneurs de La Tour étaient issus de la maison d'Auvergne. Aussi certains généalogistes ont-ils vu la souche de la maison en Bernard, frère des Comtes d'Auvergne et ducs d'Aquitaine, Guillaume (+ 926) et Acfred (+ 927), tous trois neveux de Guillaume Le Pieux, Comte d'Auvergne et Duc d'Aquitaine, le fondateur de l'abbaye de Cluny en 910. La thèse des partisans de cette origine peut se résumer comme suit :

La descendance de Bernard ayant été dépouillée du Comté d'Auvergne donné à la maison de POITIERS, Géraud se retira au cœur de ses possessions, en haute montagne, à La Tour, dont il prit le nom.

Cette hypothèse a été défendue, même de nos jours, par le Président BURIN DES ROSIERS dans son « Histoire de la Baronnie de La Tour d'Auvergne » (1887).

Elle n'a pas été écartée par M. GAUSSIN dans son ouvrage sur l'abbaye de la Chaise Dieu (1967), et lors du Colloque tenu à l'occasion du tricentenaire de la mort du Maréchal de TURENNE en 1975, par M. Benoît GUYOT, secrétaire général de la commission française d'histoire militaire.

Pourtant, cette origine n'est pas suffisamment justifiée par des textes : nous ne savons rien de ce Bernard, sauf qu'il a existé. De plus, elle ne peut être admise, car elle repose sur les fausses chartes de Brioude dont SAINT SIMON s'est fait, sans bienveillance, l'écho dans ses Mémoires. Évoquons cette histoire :

Le cardinal de BOUILLON, Emmanuel Théodore de LA TOUR d'Auvergne, homme de savoir, mais que son orgueil et ses prétentions rendirent peu sympathique à la Cour de Louis XIV et au Roi lui-même, désireux de justifier par des titres cette origine de sa maison, chargea le savant BALUZE d'entreprendre de nouvelles recherches.

Résultat de celles-ci, la descendance de Géraud de LA TOUR des premiers Comtes d'Auvergne était justifiée par trois chartes extraites du cartulaire de Brioude, découverte après la mort du célèbre généalogiste auvergnat, Jean du BOUCHET, dans son cabinet, par Pierre de BAR, son secrétaire. L'étonnement fut général. Comment du BOUCHET avait-il pu laisser ces chartes ignorées ? Le doute jaillit de toute part. L'examen des pièces, enfin, révéla qu'elles avaient été admirablement contrefaites. Elle furent en conséquence déclarées fausses par un arrêt du 11.07.1704 (5).

En outre, d'après BALUZE, ce serait ce Bernard, le frère des comtes-ducs, Guillaume et Acfred, qui serait l'auteur de la lignée des vicomtes de Clermont (la seconde maison d'Auvergne), par son fils Eustorgue ou Astorg. Or un vicomte Robert, fils d'Astorg apparaît dans la force de l'âge vers 920.

Il ne peut donc être le petit fils de Bernard, frère des comtes-ducs Guillaume et Acfred, car nous ne pouvons envisager un mariage de ce Bernard avant 900.

La thèse de BALUZE n'est pas recevable. J'ajouterai que l'onomastique des vicomtes ne plaide pas non plus en faveur de son rattachement à celle de la maison de Guillaume le Pieux, les noms d'Astorg, de Robert, de Guy, étant étrangers à cette dernière ; je signalerai seulement que les noms d'Astorg et de Robert se rencontrent également chez les TURENNE.

Toutefois, compte tenu des règles régissant la transmission des noms dans les familles importantes de l'époque, l'introduction du nom de Guillaume dans la descendance des vicomtes laisse sous-entendre l'existence d'alliances par les femmes avec la lignée de Guillaume le Pieux.

L'origine de la maison de LA TOUR doit en conséquence être recherchée ailleurs. Toutefois, si nous retenons la tradition qui la fait sortir de la maison d'Auvergne, il est certain que cette tradition serait aussi bien sauvegardée si Bernard, le père de Géraud, était issu de la seconde maison d'Auvergne, celle des vicomtes de CLERMONT qui ont pris vers 980 le titre comtal.

C'était déjà la thèse de DU BOUCHET, ce généalogiste dans le cabinet duquel avaient été trouvées les fausses chartes de Brioude, mais elle n'avait pas été retenue par BALUZE.

DU BOUCHET cite notamment un titre de Brioude (CCLXXXVI ann. 955.985) qui établit que Bernard I^{er}, le père de Géraud de LA TOUR, a pour père Bertrand, vicomte, et grand-père Robert, vicomte du pays d'Auvergne.

Deuxième argument, la plus grande partie de ce qui allait devenir la baronnie de La Tour se trouvait inclus dans le domaine des vicomtes de Clermont.

Je pense donc que les comtes d'Auvergne de la deuxième race et la maison de LA TOUR ont même origine, ce qui est conforme à la thèse de tous ceux qui n'ont vu dans la maison de LA TOUR qu'une branche de la maison d'Auvergne.

D'où vient le nom de Géraud ? Il est probable qu'il doit venir, du côté de sa mère, puisqu'il n'apparaît pas chez les vicomtes de Clermont. Une alliance, que les documents ne permettent pas de préciser, l'a certainement introduit chez les LA TOUR et une parenté avec la famille de Saint Géraud d'Aurillac reste très plausible.

Les seigneurs de LA TOUR durant le Moyen-Âge : un chapitre encore mal connu de l'Histoire

Si l'on part, en effet, du principe selon lequel une filiation n'est rigoureusement établie que si l'identité du père et de la mère des personnages cités est connue, il faut bien admettre que tel n'est pas le cas pour les premiers seigneurs de LA TOUR.

Déjà le Père ANSELME, dans son « Histoire des grands officiers de la Couronne », ne commençait la filiation de la maison de LA TOUR qu'à partir de Bertrand II, époux de Judith de MERCOEUR en 1190.

En fait, nous ne connaissons, d'une manière à peu près sûre, la descendance des seigneurs de LA TOUR qu'à partir de Bernard V (VI suivant la numérotation de BALUZE), mort en 1252.

Que savons-nous alors des premiers seigneurs de La Tour pendant les trois siècles qui s'écoulent de Géraud I qui a du naître aux alentours de 970 à Bertrand III, qui épousa en 1275 Béatrix d'OLLIERGUES ?

Grands seigneurs mêlés à tous les événements majeurs de leur époque, favorisant l'évolution sociale, chevaliers et croyants, fidèles serviteurs de la couronne de France, tels nous apparaissent, d'après les rares documents conservés, les sires et barons de La Tour de la fin du X^e siècle à 1270.

Nous les rencontrons en Terre Sainte : Bernard III participa à la I^{ère} croisade, prêchée par le pape Urbain II à Clermont en 1095 ; Bertrand I^{er} prit part avec le roi Louis VII à la deuxième croisade, prêchée par Saint Bernard en Auvergne ; il fonda à son retour l'abbaye des bernardines de la Vassin, près de St Donat (à une dizaine de kilomètres au sud-est de La Tour d'Auvergne) où il établit la sépulture de sa famille ; elle y demeure jusqu'en 1280, époque où Bertrand III la transféra aux Cordeliers de Clermont. Bernard IV accompagna le roi Philippe-Auguste à la Troisième Croisade.

Bernard V et son fils Bernard VI prirent part respectivement à la VII^e et à la VIII^e croisade et y laissèrent la vie. Bernard VI, en particulier, décéda sous les murs de Tunis le 14.08.1270, dix jours avant le roi Saint Louis. C'est lui qui accorda à La Tour, à St Amand Tallende et à Besse leurs chartes communales.

Nous les trouvons au service du Roi : Bertrand II soutint le roi Philippe-Auguste, lorsque ce dernier fut amené à intervenir dans le conflit opposant les Comtes d'Auvergne, Guy II, à son frère, Robert, évêque de Clermont ; le roi qui avait pris le parti de l'évêque confisqua une partie du comté, dite « Terre d'Auvergne », au profit de la Couronne. Aussi en récompense des services de la lignée, le roi élèvera-t-il les seigneurs de LA TOUR au rang des sires des fleurs de lis : la tour d'argent se détacha à partir du XIII^e siècle sur le fonds fleur de lisé de France au lieu du fonds de gueules.

Quoiqu'il en soit, les alliances des premiers seigneurs de La Tour nous sont mal connues. Qui était Gausberge, la femme de Géraud ? BALUZE fait épouser à Bernard V une fille du Comte de Toulouse : Dom VAISSETTE le conteste, à juste titre, semble-t-il dans son « Histoire générale du Languedoc ». Toutefois, grâce aux recherches de Marcel JUILLARD, publiées dans la revue de la Haute Auvergne en 1956-1957, on peut estimer que Yolande, la femme de Bernard VI, serait Yolande de THYNIÈRES.

Si bien que, sauf pour Bernard IV, qui épousa une Dauphine d'Auvergne et pour Bertrand II, qui eut pour femme Judith de MERCEUR, on ne connaît pas les alliances des seigneurs de La Tour cités.

D'autre part, le généalogiste LAINÉ (6), étudiant les premiers degrés de la maison, n'a pas manqué de souligner que, pour respecter le nombre de générations, JUSTEL avait intercalé des membres de la maison de LA TOUR DU PIN ; il relevait, également, de nombreuses lacunes dans la filiation des seigneurs de La Tour, établie par BALUZE. L'illustre maison de LA TOUR DU PIN a-t-elle la même origine que celle des LA TOUR d'Auvergne ? Je ne trancherai pas la question, bien que BALUZE donne pour fils à Géraud I^{er} de LA TOUR, Berilon et en fait l'auteur de la maison de LA TOUR DU PIN.

De même, BALUZE croit les seigneurs de LA TOUR (les DELLA TORRA), souverains de Milan du XIII au XV^e siècle, issus de Géraud I^{er} de LA TOUR.

Le généalogiste LAINÉ écrit également dans ses « Archives historiques de la noblesse (T VII) : si l'ancienneté de cette maison se manifeste par des documents hors de doute depuis le commencement du XI^e siècle, il est également certain que, dès ce même siècle et dans le suivant, elle était subdivisée en plusieurs branches, ainsi que le prouvent la cartulaire de Sauxillanges et les nombreuses pièces rapportées par BALUZE... ».

De son côté, le célèbre généalogiste d'HOZIER écrivait (Manuscrits de la Bibliothèque Nationale – Nouveau d'Hozier 317) que « les seigneurs de LA TOUR de la province d'Auvergne étaient tous parents ».

Des LA TOUR qu'il est difficile de rattacher à la souche apparaissent, en effet, dans divers titres. D'autre part, des branches cadettes ont pu substituer le nom de leur seigneurie à celui de LA TOUR. Bref, il est certain que la maison de LA TOUR, en dehors des membres de la branche aînée traditionnellement rapportée, a eu d'autres représentants.

J'indiquerai seulement la maison de THYNIÈRES, étudiée par Marcel JUILLARD dans la « Revue de la Haute Auvergne » (1956-1967) ; la maison de GROS, dont dépendait la célèbre église d'Orcival.

Et encore la lignée des LA TOUR de Savennes et de St Myons (7) ; les LA TOUR, dont sont issus les BURIN des ROSIERS ; puis en descendant vers le sud-ouest de l'Auvergne, les LA TOUR de SAINT CHRISTOPHE ; les LA TOUR de CAMBOULIT, dont est issu le premier cardinal de la maison d'Auvergne (8) et leurs cousins, les La TOUR de MAURS, que nous retrouverons lorsque j'aborderai la question de la représentation actuelle de la maison d'Auvergne.

J'aimerais dire quelques mots de ce cardinal de LA TOUR (vers 1265-1333), surnommé « *doctor famous* », qui tint une place éminente à son époque. Sa carrière, brillamment commencée sous le pontificat de Clément V, le premier pape d'Avignon, devait atteindre son apogée sous celui de Jean XXII. Ce dernier l'envoya, avec le dominicain Bernard GUI, pour tenter de rétablir la paix dans l'Italie du nord en proie aux luttes entre les Guelfes (partisans du pouvoir pontifical) et les Gibelins (défenseurs du pouvoir impérial).

En 1318, il est nommé en France avec mission de rendre normaux les rapports franco-flamands.

En 1320, il devient archevêque de Salerne dans le royaume de Naples ; la même année, il est nommé Cardinal. Sur la fin de sa vie, le St Siège le nommait général des Cordeliers et le chargeait de ramener à la paix les Franciscains troublés par diverses thèses communautaires. C'est l'un des thèmes que l'on trouve dans le livre d'Umberto ECO « le nom de la rose » qui a obtenu récemment un vif succès.

Les fleurs de lis, qui figuraient dans les armes du Cardinal Bertrand de LA TOUR DE CAMBOULIT, rappellent celles de la branche aînée de la maison de LA TOUR, vers laquelle nous allons nous tourner à nouveau.

La branche aînée des seigneurs de LA TOUR de la fin du XIII^e au début du XVI^e siècle

La fin du XIII^e siècle sera marquée par une grande alliance pour les seigneurs de La Tour. Il s'agit du mariage en 1275 de Bertrand III avec Béatrix d'OLLIERGUES.

Les barons d'Olliergues, ce sont des CHAPTEUIL, qui sont considérés comme issus des anciens rois celtiques du Velay.

Le second fils Bertrand, né de cette alliance, fondera, grâce à l'apport de sa mère, la branche de LA TOUR d'OLLIERGUES, illustrée par le grand TURENNE et appelée à une si haute fortune.

Bertrand III transféra sa résidence au château de St Saturnin dans un site plus riant de l'Auvergne.

La généalogie des seigneurs de La Tour est désormais bien connue. La période qui commence est dominée par la Guerre de Cent Ans. Pendant ces années de crise, les seigneurs de LA TOUR vont rester fidèles à leur attachement à la monarchie légitime et également à acquérir un nouveau lustre.

Bertrand IV, marié en 1320 à Isabelle de LEVIS-MIREPOIX fut l'un des douze hauts barons qui écartèrent du trône de France Édouard III et choisirent Philippe de VALOIS, choix qui fut à l'origine de la guerre de cent ans. Blessé et fait prisonnier à Poitiers (1356), il fut parmi les otages emmenés en Angleterre en échange de la libération du roi Jean Le Bon.

Il participa également à la croisade de l'ordre teutonique contre les Litvaniens avec son cousin Agne I^{er} de LA TOUR d'OLLIERGUES.

Bertrand V fut blessé à Azincourt (25.10.1415), où fut tué par ailleurs son cousin Agne III de LA TOUR d'OLLIERGUES. Les restes de ce dernier ont été retrouvés en septembre 1936 en la basilique d'Auchy les Hesdin (Pas-de-Calais).

Son fils, Bertrand VI, fut le compagnon de Jeanne d'Arc et participa au siège d'Orléans (1429). Il assista au sacre de Charles VII à Reims et mourut la même année que ce dernier en 1461.

Les seigneurs de LA TOUR d'Auvergne sont proches de l'église et de la papauté. Nombreuses sont leurs donations aux églises et monastères. Deux cadets de la maison de LA TOUR reçurent la pourpre respectivement en 1342 et 1371. Deux des fils de Bertrand IV épousèrent des ROGER de BEAUFORT: Celles-ci étaient sœurs du pape Grégoire XI, qui régna de 1370 à 1378 et ramena le siège apostolique à Rome, et nièces du pape Clément VI (1342-1352).

Nouveau lustre : en 1388, Bertrand V épousa Marie d'Auvergne, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, qui recueillit par succession, en 1424, les deux comtés et les apports dans la maison de LA TOUR.

Le petit fils de Bertrand V, Bertrand VII, qui épousa, en 1444, Louise de La TREMOILLE, céda au roi Louis XI le comté de Boulogne, dont il conserva le titre ; en échange, il reçut la juderie de Lauraguais érigée en comté (1477).

La branche aînée de la maison de LA TOUR devait malheureusement s'éteindre moins d'un siècle plus tard. Le petit fils de Bertrand VI, Jean, qui épousa en 1494 Jeanne de BOURBON, ne laissa, en effet, que deux filles à sa mort en 1501.

Ce fut ce Jean de LA TOUR qui commanda, sans doute à un peintre originaire d'Auvergne, suivant Charles STERLING (« Pour la peinture en Auvergne », « l'œil » N° 136, avril 1966), un splendide triptyque, dont le panneau central a pour thème l'annonciation, les donateurs figurant sur les volets latéraux. Il se trouve actuellement aux États-Unis, au musée de l'état de Caroline du Nord, à Raleigh (the Samuel H. KRESS - collection Raleigh, 1960).

Anne, la fille aînée de Jean de LA TOUR d'Auvergne, épousa en 1505 son cousin germain, Jean STUART, duc d'Albany (nom celtique de l'Écosse). Le titre de duc d'Albany était réservé à la fin du XV^e siècle aux princes puînés de la maison d'Écosse. Jean STUART fut régent d'Écosse et tuteur de Jacques V, roi d'Écosse ; l'infortunée reine Marie STUART était la fille de ce dernier. Madeleine, la seconde, épousa en 1518 (9) Laurent de MÉDICIS (10), duc d'Urbin, neveu du pape Léon X (Jean de MÉDICIS), immortalisé par le ciseau de Michel ANGE. Elle mourut en donnant naissance à Catherine de MÉDICIS, baronne de La Tour, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, qui apporta ces terres à la couronne de France à la suite de son mariage en 1533 avec le Dauphin, duc d'ORLÉANS, futur Henri II (11).

Louis XIV, en échange de la principauté de Sedan, devait concéder à Frédéric Maurice de LA TOUR d'Auvergne, duc de Bouillon, le comté d'Auvergne et la baronnie de La Tour, qui faisaient ainsi retour à la maison d'Auvergne.

Nous allons donc maintenant nous tourner vers l'illustre branche des LA TOUR d'Auvergne, vicomtes de Turenne, ducs de Bouillon, pairs de France.

Une page de l'histoire de France :

la branche illustre des LA TOUR d'Auvergne, vicomtes de Turenne, Ducs de Bouillon, Pairs de France

Je ne pourrai que résumer les grandes étapes d'une ascension sociale, qui devait se terminer tristement en 1802. Durant trois siècles, soit dix générations, de la fin du XV^e à la fin du XVIII^e siècles, cette branche de la maison de LA TOUR d'Auvergne va jouer un rôle considérable dans l'histoire de notre pays, aux échelons les plus élevés de la haute administration, de l'armée, de l'église.

Nous avons vu que cette branche avait pour auteur Bertrand de LA TOUR, second fils de Bertrand III et de Béatrix d'OLLIERGUES.

Le vicomté de Turenne devait advenir à Agne IV de LA TOUR, suite à son mariage en 1444 avec Anne ROGER de BEAUFORT, vicomtesse de TURENNE.

Nous avons précédemment rencontré cette famille pontificale, alliée aux seigneurs de LA TOUR de la branche aînée. Guillaume ROGER DE BEAUFORT avait acheté en 1381 pour 145.000 florins d'or la vicomté à la maison de COMMINGES, héritière par mariage de l'illustre maison de COMBORN, qui en avait la possession depuis le X^e siècle.

Le vicomté de Turenne, entre Vézère et Dordogne, était considéré comme l'une des plus grandes et nobles terres du royaume. Elle comprenait 108 paroisses sur la Dordogne, 57 dans le Limousin, 35 dans le Quercy et 13 dans le Périgord, ainsi que les villes de Beaulieu, d'Argental, de St Céré, de Collonges etc. Elle jouissait de droits régaliens, confirmés en dernier lieu par lettres patentes de mai 1656.

« Heureux comme un vicomte », disait un proverbe limousin. Les impositions étaient, en effet, très faibles du temps des vicomtes de la maison de LA TOUR d'Auvergne. Aussi ces derniers furent-ils unanimement regrettés lorsqu'ils vendirent au roi Louis XIV en 1738 la vicomté pour une somme de 4.200.000 livres.

Suivons maintenant les grandes étapes de l'ascension des vicomtes de Turenne qui furent tous des fidèles et des serviteurs des rois de France.

François II (1497-1532) fut notamment ambassadeur auprès d'Henri VIII d'Angleterre après le désastre de Pavie (1526) ; en 1529, il se rend en Espagne pour chercher les enfants de France, baillés en otage pour la rançon du roi François I. Il épousa, alors, au nom du roi, la sœur aînée de l'empereur, la reine Éléonore, veuve du roi du Portugal. De retour en France, il fut capitaine des Cent Gentilshommes de la Maison du Roi et gouverneur de l'Île de France.

Pour la petite histoire, sa nièce, dite Melle de LIMEUIL, est citée dans la « Vie des Dames galantes » de BRANTÔME ; elle fut par mariage baronne de Chaumont sur Loire.

François III de LA TOUR (1526-1557), également capitaine des Cent Gentilshommes, mourut d'une blessure reçue à la malheureuse bataille de St Quentin.

Il avait épousé Éléonore de MONTMORENCY, fille du connétable et de Madeleine de SAVOIE, qui firent construire le magnifique château d'Écouen, devenu Musée national de la Renaissance.

Il ne s'agit pas de raconter ici la vie d'Henri de LA TOUR, le père du Maréchal de TURENNE, qui, à elle seule, peut faire l'objet d'un ouvrage. Les étapes essentielles seront seulement indiquées.

Il naquit en Auvergne en 1555 et eut comme parrain le roi Henri II. Gagné aux idées calvinistes, il s'attacha au service du futur Henri IV et contribua notamment au gain de la bataille de Coutras (1587). En 1592, il reçut la dignité de Maréchal de France. Compromis dans la conspiration de SIRON, il obtint néanmoins son pardon. En récompense de ses services, Henri IV lui fit épouser en 1591 Charlotte de LA MARCK, héritière du duché de Bouillon et de la principauté de Sedan, dont l'importance stratégique n'est pas à démontrer. Après cette alliance, il fut appelé le Maréchal de BOUILLON.

Le soir de ses noces, en guise de remerciements, il s'empara de Stenay. « *Ventre St Gris* », s'écria Henri IV, « *Je ferai souvent de semblables mariages et je serai bientôt maître de mon royaume, si les nouveaux maris me faisaient de pareils présents de noces* ».

Devenu veuf, Henri de LA TOUR se remaria (1595) avec Élisabeth de NASSAU, sœur de Maurice de NASSAU et fille de Guillaume d'ORANGE le Taciturne et de Charlotte de BOURBON-MONTPENSIER, ce qui nous ramène en Auvergne.

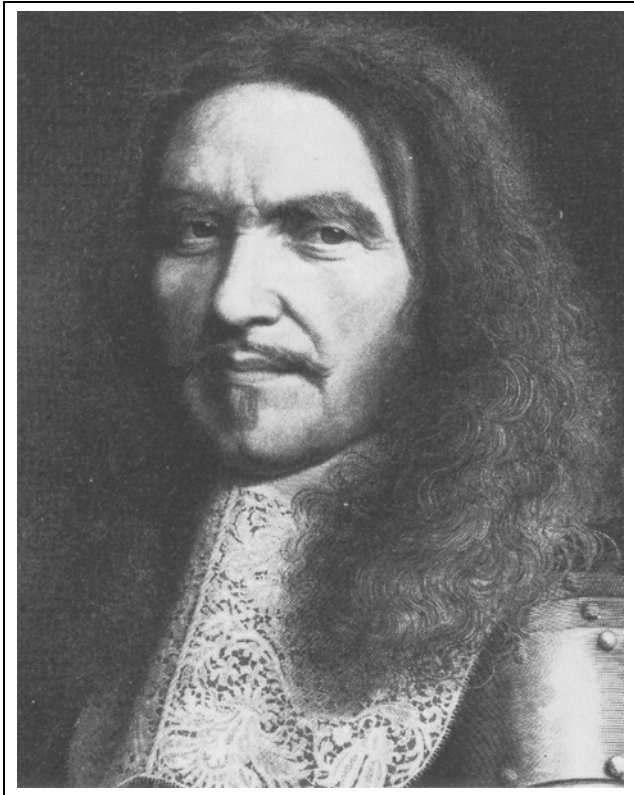
Mêlé aux grands événements de son temps, il contribua à la nomination de l'électeur Palatin, son neveu, comme roi de Bohême. Ce fut l'une des causes de la Guerre de Trente Ans.

Grand capitaine, négociateur de talent, capable d'intrigues, mais fort habile, protecteur des lettres et des sciences, en particulier dans sa principauté de Sedan, tel nous apparaît Henri de LA TOUR, duc de BOUILLON. Il mourut en 1623 et fut enseveli à Sedan où ses restes sont encore.

De son deuxième mariage, devaient naître :

- Frédéric Maurice qui continua la lignée ;
- le grand TURENNE (1606-1675), « *maréchal général des camps et armées du Roi* » ;
- des filles alliées aux plus grandes maisons de France : LA TREMOUILLE, LA ROCHEFOUCAULD, ROYE, DURFORT-DURAS, GOUYON-MATIGNON (d'où les princes de MONACO).

Un livre suffirait à peine pour traiter le sujet « TURENNE ». C'est pourquoi, je me permets de vous renvoyer aux ouvrages classiques de DU BUISSON (1685), de RAMSAY (1636), ou de l'abbé RAGUENET (46 rééditions depuis 1738), sans oublier GRIMOARD (1782), à ceux plus récents de ROY (1883) ou de PICAUVET (1914), ainsi qu'aux actes du colloque sur « TURENNE et l'art militaire », organisé à l'occasion du tricentenaire de la mort du Maréchal. Je voudrais seulement rappeler que le Maréchal n'a pas eu de descendance de son union en 1651 avec Charlotte de CAUMONT, fille du maréchal de LA FORCE. Ce ne fut qu'après le décès en 1666 de son épouse, ardente huguenote, que, sous l'influence déterminante de BOSSUET, le maréchal de TURENNE devait se convertir au catholicisme, faisant ainsi retour à la religion de ses ancêtres (23.10.1668).



Conversion sincère : en 1660, il avait mieux aimé n'être point connétable que de cesser d'être huguenot. La suprême dignité militaire de « *Maréchal général des Camps et Armées du Roi* », que lui accorda alors Louis XIV, ne fut décernée que cinq fois : aux maréchaux de LESGUIDIÈRES, de TURENNE, de VILLARS, de SAXE et SOULT. Elle donnait le pas sur tous les autres maréchaux. Au moment de sa mort, TURENNE avait atteint le summum de la popularité parce qu'il faisait figure de libérateur pour avoir prévenu les malheurs d'une prochaine invasion du territoire. Lorsqu'arriva la nouvelle de sa fin tragique le 26.07.1675, la consternation fut générale et le Roi fut affligé, suivant l'expression de Mme de SÉVIGNÉ, « *de la perte du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde* ». De TURENNE, son grand adversaire, MONTECUCOLI, avait dit « *c'était un homme qui faisait honneur à l'homme* ».

Sur l'ordre de Louis XIV, le corps de TURENNE fut inhumé dans la basilique de St Denis, réservée aux sépultures royales. Le Cardinal de BOUILLON, son neveu, fit exécuter le mausolée par TUBY, d'après les dessins de LEBRUN. Depuis 1800, le corps du maréchal et son monument funéraire se trouvent aux Invalides (12).

Le frère aîné du grand TURENNE, Frédéric Maurice de LA TOUR (1605-1652), n'avait que 17 ans lorsqu'il succéda aux titres de duc de BOUILLON et prince de SEDAN. Comme son frère cadet, il porte les armes d'abord en Hollande, sous les ordres de ses oncles NASSAU et n'entre au service de la France qu'en 1635. Engagé dans les guerres civiles de l'époque, il remporta la victoire de la Marfée (1641), près de Sedan, sur les troupes de RICHELIEU. Il se trouva ensuite compromis dans la conspiration de CINQ-MARS (1642).

Arrêté et conduit à Lyon, le danger étant pressant, la duchesse de BOUILLON se jeta alors dans Sedan et déclara qu'elle livrerait la place aux espagnols si l'on touchait à son mari.

Cette menace produisit son effet : Frédéric Maurice recouvrit la liberté, mais dut consentir à l'occupation de Sedan par les troupes du Roi. Après la mort de Louis XIII, mécontent, il alla séjourner à Rome, abjura le protestantisme et fut reçu par le pape avec les honneurs dus à un souverain. Il fut même sollicité de prendre le commandement d'une sainte ligue contre les Turcs (13). Il revint en France en 1649 et prit part à la Fronde avec son frère, TURENNE. Il fit, enfin, la paix avec la cour, mais du consentir à la cession de la principauté de Sedan. En échange, par le traité du 20.03.1651, il reçut les comtés d'Auvergne et d'Évreux, la baronnie de La Tour, les duchés d'Albret et de château Thierry, érigés en duchés-pairies par lettres enregistrées le 20.02.1652, également le comté de Beaumont en Périgord et la châtellenie de Gambais, près de Montfort l'Amaury. Le comté d'Auvergne, et la baronnie de La Tour revenaient ainsi à la maison de LA TOUR. De plus, le rang de prince étranger était reconnu à lui-même et à sa postérité. Frédéric-Maurice mourut le 09.08.1652 à Pontoise d'une scarlatine et fut enterré à Évreux. De son mariage avec Éléonore Fébronie de BERGH, il eut entre autres :

- Godefroy Maurice (1641-1721) grand chambellan de France et gouverneur d'Auvergne, qui continue la lignée. Il épousa en 1662 une des nièces du cardinal MAZARIN, Marie Anne MANCINI, qui fut la protectrice de LA FONTAINE. La duchesse de BOUILLON fut malencontreusement mêlée à l'affaire des poisons. Godefroy-Maurice eut une brillante carrière militaire. Il combattit notamment en Hongrie contre les Turcs en 1664. À noter que ce fut l'un de ses fils, titré comte d'EVREUX, qui fit construire le palais de l'Élysée à Paris.
- Frédéric Maurice, auteur de la branche dite des comtes d'Auvergne, éteinte en 1710 ; De cette branche est issu Henri Oswald (1671-1747), appelé le cardinal d'Auvergne, l'un des six princes de l'église de la maison. Son mausolée par Michel Ange STODTZ se trouve dans la cathédrale St Maurice de Vienne (Isère). La sœur d'Henri Oswald fut abbesse de Montmartre en 1727. C'est à celle-ci que la rue de LA TOUR d'Auvergne à Paris doit son nom. Le dernier de la lignée François Égon (1675-1710), dit le Prince d'Auvergne, pour rentrer en possession du marquisat de Berg op Zoom aux Pays-Bas (14), passa en juillet 1702 de l'armée du roi de France à celle de l'Empire. C'est ainsi qu'on vit à la bataille de Malplaquet (1709) un petit-neveu de TURENNE, à la tête de la cavalerie ennemie, charger les troupes françaises. Il n'eut qu'une fille de son mariage avec Marie Anne d'ARENBERG; celle-ci épousa le prince Jean Christian de BAVIÈRE, comte palatin du Rhin.
- Emmanuel-Théodore, duc d'Albret, dit le Cardinal de BOUILLON (1643-1715), fut le fameux « *enfant rouge* », objet de la tendre sollicitude de son oncle, le maréchal de TURENNE. Brillant théologien, reçu docteur en Sorbonne à 23 ans, revêtu de la pourpre cardinalice – d'où le surnom d'enfant rouge – à 26 ans, grand aumônier de France, à 28 ans, titulaire de nombreux bénéfices (il était abbé et général de Cluny, abbé de St Ouen de Rouen, de St Vaast, d'Arras, de St Martin de Pontoise, de Tournus, de Vicoigne, de St Amand...), le cardinal de BOUILLON accédait au Doyenné du sacré collège et présidait, au nom du pape, aux cérémonies du Jubilé, par lesquelles s'ouvrit à Rome en 1700, ce XVIII^e siècle des « *lumières* » et des révolutions.

Mais son orgueil et ses prétentions rendirent le cardinal insupportable à Louis XIV, également le soutien qu'il accorda à FÉNELON, archevêque de Cambrai, et au quiétisme. J'ai précédemment relaté l'affaire des fausses chartes de Brioude. Il se proposait également d'élever, en l'abbatiale de Cluny, un magnifique mausolée à son oncle et à ses parents. Une somptueuse gravure, insérée dans « l'histoire généalogique de la maison d'Auvergne » de BALUZE, donne une idée de ce que devait être le monument définitif, haut d'une dizaine de mètres avec de chaque côté, les statues des deux premiers personnages ayant illustré les noms d'Auvergne et de BOUILLON :

- Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, duc d'Aquitaine, fondateur de Cluny en 910,
- et Godefroy de BOUILLON, roi de Jérusalem en 1099.

L'orgueil du Cardinal le conduisit à la fin de sa vie à se compromettre avec les adversaires de la France, le Prince Eugène de SAVOIE et MALBOROUGH. Il termina sa vie agitée à Rome. Je vous renvoie aux mémoires de SAINT SIMON.

Le XVII^e siècle devait marquer l'apogée de la branche des LA TOUR d'OLLIERGUES, devenus ducs de Bouillon et Pairs de France. Il faut noter que c'est à partir de la fin du XVII^e siècle que fut, peu à peu, prise l'habitude d'appeler LA TOUR d'Auvergne les membres de cette maison. Le nom s'appliqua d'abord à la branche des ducs de Bouillon. L'usage s'en étendit ensuite aux autres branches. La résidence habituelle des ducs de Bouillon était le château de Navarre aux portes d'Évreux, construit par MANSARD entre 1686 et 1690. À Versailles où l'on aimait critiquer, on appelait le dôme de Navarre la « marmite » et, se moquant des dettes du duc de Bouillon, Louis XIV disait : « *il y a d'excellents Bouillons dans la marmite* ». Jeu de mots facile ! À noter que Napoléon acquit Navarre pour Joséphine.

À Paris, l'hôtel de Bouillon est devenu l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts.

Malheureusement, cette branche illustre devait d'éteindre en 1802 dans de tristes circonstances. En 1767, à la suite d'un accident de gymnastique (la corde à laquelle il était suspendu cassa), Jacques Léopold Charles Godefroy (1746-1802) resta estropié et ne devait pas avoir de descendance. Cet accident coûta également la vie à son frère cadet.

C'est alors que son père Godefroy Charles Henri (1728-1792), assez fantasque personnage, qui adressait des vers à VOLTAIRE, voyant sa postérité prête à s'éteindre, adopta en 1786 un capitaine de vaisseau britannique, Philippe DAUVERGNE, issu d'une famille française établie dans les îles anglo-normandes, à Jersey, au XIII^e siècle, et que le duc de Bouillon déclara sortie de la maison de LA TOUR d'Auvergne... pour les besoins de la cause (15).

Quoiqu'il en soit, l'ordre de succession au duc de BOUILLON se trouva ainsi réglé en 1791 :

1. Philippe DAUVERGNE ;
2. le comte de LA TOUR d'APCHIER que nous retrouverons ;
3. le duc de LA TREMOILLE ;
4. le duc de ROHAN.

Ces deux derniers étaient appelés en raison de leur ascendance féminine.

En 1815, le duché de Bouillon fut incorporé aux Pays-Bas et ne s'est pas maintenu principauté indépendante à l'instar de Monaco.

Philippe DAUVERGNE n'ayant pas eu de postérité, le comte de LA TOUR d'Auvergne d'APCHIER prit le titre de duc de Bouillon et le titre princier de la maison d'Auvergne. le titre de duc de Bouillon fut également porté par par la branche autrichienne des ROHAN-MONTBAZON.

C'est dans le cadre du chapitre consacré aux LA TOUR d'Auvergne, vicomtes de Turenne, qu'il convient de présenter Théophile Malo de LA TOUR d'Auvergne-CORRET, le « *Premier grenadier de France* » (16)

Il ne peut être question de retracer ici les faits et gestes (je renvoie notamment sur ce point aux travaux de Charles LE GOFFIC). Je rappellerai brièvement son ascendance.

Henri de LA TOUR, vicomte de Turenne et duc de Bouillon, le père du Maréchal de TURENNE, eut d'Adèle CORRET, au début du XVII^e siècle, un fils naturel, François Henri, qu'il ne reconnut pas, mais avoua.

Henri CORRET suivit en Bretagne sa demi-sœur qui avait épousé en 1629 Amaury de GOUYON ; d'où descendance.

Théophile Malo, né à Carhaix en 1743, ayant fait reconnaître son ascendance par Godefroy Charles Henri de LA TOUR d'Auvergne, duc de Bouillon, obtint de lui, par lettres patentes du 20.05.1780, l'autorisation de porter le nom de LA TOUR d'Auvergne, auquel il ajouta un lustre nouveau et populaire (17).

On sait que cet arrière-neveu de TURENNE fut tué d'un coup de lance le 27.06.1800 à Oberhausen (Bavière). Le corps du premier grenadier se trouve, depuis 1889 au Panthéon, et son cœur, depuis 1904, aux Invalides (18).

C'est par sa sœur que le sang des CORRET a continué de couler, en particulier de nos jours, dans la famille du PONTAVICE de HEUSSEY.

Passionné par les antiquités celtiques, LA TOUR d'Auvergne-CORRET se montra précurseur en ce domaine ; il est notamment l'auteur d'un ouvrage sur « les origines gauloises », publié en 1790 à Bayonne, dont l'édition de 1801 a bénéficié récemment d'une réédition en fac-similé.

LA TOUR d'Auvergne-CORRET devait prouver sa reconnaissance à la famille du duc de Bouillon. En 1794, les biens du dernier duc de Bouillon furent confisqués et lui-même jeté en prison ; ce fut sur les instances de CORRET qu'il fut relâché et que ses biens lui furent restitués. Cependant CORRET refusa la terre de Beaumont sur Eure que le duc lui avait offert en reconnaissances.

La représentation de la maison de LA TOUR d'Auvergne depuis 1802, date de la mort du dernier duc de Bouillon :

1. La branche des LA TOUR d'Auvergne d'APCHIER

Nous avons vu qu'à la mort de l'amiral britannique Philippe DAUVERGNE, dont il faut noter qu'il témoigna à la cause royaliste de France un dévouement sans bornes, Godefroy Maurice Marie Joseph de LA TOUR d'Auvergne, comte d'Apchier, prit les titres de Prince de La Tour d'Auvergne et de duc de Bouillon.

L'auteur de cette branche des seigneurs de LA TOUR D'OLLIERGUES, vicomtes de TURENNE, était Antoine de LA TOUR, dit le Jeune, seigneur de Murat le Quaire, marié à Marie de LA FAYETTE en 1517.

Lors de la révolution, le comte d'Apchier émigra et servit dans le corps des chasseurs nobles de l'armée du Prince de Condé.

Il se rallia à l'Empire et nous le trouvons, en 1805, Colonel du régiment allemand de La Tour d'Auvergne (1^{er} étranger) qu'il avait équipé à ses frais et avec lequel il fit les campagnes de 1806-1808. Il est qualifié Prince de Turenne dans son brevet.

C'est lui qui intente un procès aux LA TOUR de SAINT PAULET, qui se faisaient appeler LA TOUR d'Auvergne, procès dont nous reparlerons en traitant de cette famille qui devait donner un lustre certain au nom de LA TOUR d'Auvergne durant une grande partie du XIX^e siècle.

Avec son fils, Maurice César, Prince de LA TOUR d'Auvergne, comte d'Apchier, Capitaine au 1^{er} régiment du cuirassiers, mort à Clermont-Ferrand le 19.02.1896, s'éteignit la branche de Murat et d'Apchier.

Il avait épousé en 1853 à Gènes Joséphine Bourg de BOSSI. La ville de Bourg-en-Bresse ayant été sa marraine, elle avait reçu le prénom de Bourg.

La princesse de LA TOUR d'Auvergne, née BOSSI, acquit en Palestine en 1868 six hectares au sommet du Mont des Oliviers.

Elle en fit trois lots : sur le premier, elle fit élever le cloître du Pater, où cette prière fut gravée en 32 langues (actuellement plus de 50) et fonda le Carmel du Pater ; le second lot fut légué aux Pères Blancs et le troisième à la France. C

'est dans cette dernière partie que fut découverte la basilique constantinienne de l'Ascension. En 1917, il fut décidé d'élever à cet endroit le sanctuaire mondial du Cœur de Jésus.

En décembre 1957, les restes de la princesse de LA TOUR d'Auvergne ont été inhumés dans le tombeau qui leur était destinés.

2. Les LA TOUR d'Auvergne de Maurs

Ce fut la branche des seigneurs de LA TOUR, implantés au sud de l'Auvergne, dans la région de Maurs, qui, en 1896 prit la relève (19). C'est à cette branche que j'appartiens.

Celle-ci que vous trouverez souvent appelée LA TOUR de LA BORIE et de LA PLACETTE, du nom de deux seigneuries qui leur étaient advenues par mariage en 1646, était au XVIII^e siècle, du vivant des ducs de Bouillon, en possession régulière et fondée du nom et des armes de LA TOUR d'Auvergne.

En particulier, c'est sous le nom de LA TOUR d'Auvergne qu'un des arrière-grands-oncles de l'auteur est nommé par le roi Louis XV en 1758 prieur commanditaire de l'abbaye de Friardel (diocèse de Lisieux), donc proche d'Évreux, domaine des LA TOUR d'Auvergne-BOUILLON.

Il existait, d'autre part, un fief désigné sous le nom de La Tour d'Auvergne, concédé en 1767 par Emery François de DURFORT, dont la famille était alliée aux BOUILLON.

C'est ce que précise un rapport de 1942 de M. CARON, qui fut directeur des Archives de France, sur la question du droit au port du nom de LA TOUR d'Auvergne.

Les documents du grand généalogiste d'HOZIER, conservés à la Bibliothèque nationale (d'Hozier 322 et Nouveau d'Hozier 317) nous apprennent notamment que cette maison « *porte le même nom et armes que la maison de LA TOUR d'Auvergne* » et que « *d'elle est issu le Cardinal appelé Bertrand de LA TOUR qui fut fait Cardinal par Jean XXII* ».

J'ai déjà évoqué la figure de ce prince de l'église, qui fut le premier cardinal de la maison de LA TOUR d'Auvergne et portait, dans ses armes, les fleurs de lis à l'instar de la branche aînée.

La filiation des LA TOUR DE MAURS est actuellement suivie depuis le milieu du XIII^e siècle, depuis Astorg de LA TOUR, dont le petit-fils, Pierre II de LA TOUR, chevalier, testa en 1335 (20).

La situation politique régnant au XIII^e siècle dans le sud de l'Auvergne, contre-coup de la crise albigeoise, explique l'implantation dans le voisinage de Maurs d'une branche de la maison de LA TOUR d'Auvergne :

L'abbé de Maurs fut contraint en 1253 d'accepter la protection de l'évêque de Clermont, Guy de LA TOUR du PIN.

La citadelle de La Tour (dont on trouve trace dans la carte de Cassini) porte, suivant la tradition auvergnate, le nom de son seigneur ; défense avancée de Maurs à l'Ouest, elle ne pouvait que contribuer à asseoir sur la région l'autorité de l'évêque.

Un cadet des sires de LA TOUR, qui comptaient parmi les principales feudataires de l'évêque dans le sud-ouest de l'Auvergne, en fut le seigneur tout indiqué.

Le rapport cité de M. CARON précise : « *cette maison avait tenu une place considérable aux XIV, XV et XVI^e siècles par ses alliances, par les exploits militaires de plusieurs de ses membres (21) pendant les guerres de cent ans et d'Italie et par les possessions considérables qu'elle avait aux confins de la Haute Auvergne et du Quercy* », mais « *ruinés par les guerres de religion, auxquelles ses membres prennent une part active (du côté catholique, je précise), elle connaît un moment d'obscurité et de gêne* ».

La situation matérielle sera redressée par le mariage en 1646 d'Antoine de LA TOUR avec Antoinette de LA BORIE (une NAUCAZE).

Durant le XVII^e et XVIII^e siècles, les membres de cette branche ont essentiellement continué la tradition militaire familiale.

A la veille de la Révolution, en 1785, Antoine Raymond, comte de LA TOUR d'Auvergne (1745-1825), capitaine au régiment de Royal Vaisseaux, l'ancêtre de notre infanterie de marine, fut nommé lieutenant des maréchaux de France au département de Figeac. Rappelons que les lieutenants des maréchaux de France étaient les juges du point d'honneur.

Son fils, François Jean Baptiste (1782-1857), épousa en 1811 Irène d'HUMIÈRES DE SCORAILLES, héritière d'une des plus grandes familles d'Auvergne. Très royaliste, il bouda Napoléon et prit du service comme garde du corps au retour de Louis XVIII qu'il accompagna à Gand. Sur cette équipée, il convient de lire la « Semaine Sainte » d'ARAGON.

C'est de François Jean Baptiste qu'est issue la représentation actuelle de la maison de LA TOUR d'Auvergne.

En 1956, l'auteur de cette étude a été admis à l'Association de la Noblesse Française, sous le titre de comte dit prince, rappelant l'appartenance de sa lignée à la maison d'Auvergne.

3. Les LA TOUR de SAINT PAULET

Il est temps maintenant de parler d'une très ancienne famille du Lauraguais, celle des LA TOUR de SAINT PAULET, laquelle pensant pouvoir se rattacher à la maison d'Auvergne, « a pris (cf rapport de M. CARON cité) de sa propre initiative, au début du siècle dernier, le nom de LA TOUR d'Auvergne ».

Un certain nombre de familles d'Auvergne et du Limousin ont crû, en effet, dans le courant du XVIII^e siècle (22), pouvoir se rattacher à la maison de LA TOUR d'Auvergne : les du FAYET de LA TOUR, entre autres (23).

Disons que l'attitude du Duc de Bouillon, à la recherche, à partir de 1767, d'un héritier à son goût, ne devait pas être étrangère à ces revendications.

Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, se fondant sur une généalogie, dressée par LA CHESNAYE des BOIS, qui identifiait leur ancêtre Bernard à Bernard VI (numérotation de BALUZE), sire de La Tour en Auvergne, cette famille fit acte de rattachement à la maison d'Auvergne, sans toutefois en prendre le nom.

Or, notons, à ce sujet, que la descendance de la maison de LA TOUR d'Auvergne est justement bien connue à partir de Bernard VI.

Par suite, il semble exclu de découvrir une branche nouvelle à compter de ce Bernard. C'était d'ailleurs l'opinion du généalogiste du Roi, CHERIN, et plus tard de LAINÉ.

Ce fut pendant l'émigration que se concrétise cette croyance des LA TOUR de SAINT PAULET

En 1801, Joseph Denis Édouard Bernard, ancien page du duc d'Orléans, se fit délivrer, par un magistrat de Hambourg, un certificat de résidence, dans lequel il est nommé LA TOUR d'Auvergne-Lauraguais.

Des difficultés auraient pu surgir de la part de Godefroy Maurice de LA TOUR d'Auvergne, comte d'Aphier, chef de la maison depuis le décès du dernier duc de BOUILLON en 1802.

Mais pour attaquer les LA TOUR de SAINT PAULET avec succès, il aurait fallu qu'il n'ait pas commencé par admettre malencontreusement, en 1807 (24), la généalogie de LA CHESNAYE DES BOIS, qui les rattachait à la maison de LA TOUR d'Auvergne.

Le comte d'Aphier fut, en conséquence, débouté dans les divers procès qu'il intenta, s'étant ravisé, pour leur faire défense de porter le nom « Auvergne ». Ces procès alimentèrent la chronique juridique et mondaine de la Restauration (voir les mémoires de la comtesse de BOIGNE).

De nombreux auteurs citent un arrêt du Conseil d'État de 1829 qui autoriserait les LA TOUR de SAINT PAULET à porter le nom « Auvergne ».

En fait, on trouve simplement trace d'un avis qui « constate qu'ils sont en possession du nom de LA TOUR d'Auvergne-Lauraguais » et « les dispense de fournir un jugement de rectification de l'État Civil qui porte le nom de LA TOUR SAINT PAULET ».

Quoiqu'il en soit, des membres de cette famille ont joué un rôle éminent tout au long du XIX^e siècle.

Je citerai le Cardinal Charles de LA TOUR d'Auvergne-Lauraguais (1768-1851), évêque d'Arras durant 49 ans, bâtisseur de la cathédrale, fondateur du grand et petit séminaires, élevé au cardinalat en 1840. Mgr LACROIX lui a consacré récemment un intéressant ouvrage.

L'un de ses neveux fut archevêque de Bourges et primat d'Aquitaine.

Son petit-neveu, Henri Godefroy, fut ambassadeur de France et le dernier Ministre des Affaires Étrangères de Napoléon III. Il a joué un grand rôle lors de l'expédition française de Rome de 1849 qui rétablit le pape Pie IX dans ses prérogatives.

En reconnaissance, il fut créé prince romain par bref du 31.10.1853.

Les LA TOUR d'Auvergne-Lauraguais sont représentés actuellement par la descendance de son petit-fils, Henri (1876-1914), qui épousa en 1904 Élisabeth-Marguerite BERTHIER, Princesse de Wagram (+ 1960), héritière du château de Grosbois.

La charge de la représentation actuelle de la maison de LA TOUR d'Auvergne est ainsi assumée depuis 1896 par la branche des LA TOUR, implantée au sud de l'Auvergne, dans la région de Maurs, au XIII^e siècle.

Celle-ci coexiste avec l'ancienne famille des LA TOUR de SAINT PAULET, qui « a, de son propre mouvement, transformé son nom en celui de LA TOUR d'Auvergne au début du XIX^e siècle » (rapport de M. CARON, cité) et qui bénéficie depuis 1853 d'un titre de prince romain.

Conclusion

J'ai essayé de retracer l'histoire de la maison de LA TOUR d'Auvergne.

Nous avons vu la branche aînée et celle des seigneurs d'Olliergues atteindre un niveau de grandeur et de puissance peu commun.

Si l'on fait abstraction de quelques membres de la branche de BOUILLON qui se dressèrent, parfois, contre l'autorité établie, on a pu constater que les seigneurs de LA TOUR ont toujours servi fidèlement la France et, au temps de la monarchie, le Roi.

Les Sires de La Tour et les Vicomtes de Turenne l'ont fait souvent dans des postes éclatants ; les autres branches, plus modestement, comme la plupart des membres de la noblesse française.

J'exprimerai, pour terminer, le vœu que ceux, qui ont la fortune de trouver, dans leur berceau, un legs du passé ; le respectent et le transmettent avec une expression de reconnaissance envers leurs prédécesseurs.

Et si jamais, ils sont tentés de faillir et de trahir les hauts modèles de leurs ayeux, qu'ils méditent cette pensée du Prince Sixte de BOURBON-PARME : « L'on ne peut à la fois s'affranchir des obligations de son rang et en garder les avantages ».

Notes

(1) « L'Histoire de la Maison de LA TOUR d'Auvergne » de Raymond ROBERT, La Tour d'Auvergne, Fontenay le Comte 1925 (nouvelle édition revue, Nice 1951, sous le titre « les Nôtres à travers l'histoire de France »), est une oeuvre solide et documentée, mais elle ne tient pas compte des derniers résultats de la recherche. L'auteur est le fils d'un héros de la charge des cuirassiers de Reichshoffen et d'une LA TOUR d'Auvergne de la branche de Maurs qui subsiste actuellement.

(2) De la Limagne aux frontières du Limousin, du Quercy et du Rouergue, en passant par les Monts Dore pour atteindre et dépasser la Dordogne et glisser ensuite vers le sud tout le long des Monts du Cantal.

(3) L'installation des LA TOUR répondait au même dessein que celle des THIERS à l'Est ; protéger l'Auvergne des villes, celle de la vallée de l'Allier. Dans le cas des LA TOUR, qui appartenaient au lignage comtal, il s'agissait de se prémunir envers les Comtes de Poitiers qui, du Limousin, pouvaient facilement déboucher en Auvergne par la Vallée de la Dordogne.

(4) Cette armure fut léguée par François II de LA TOUR à GALIOT DE GENOUILLAC qui fut notamment grand maître de l'artillerie.

(5) La supercherie a été confirmée par l'examen aux rayons ultra-violets (Cf. catalogue de l'exposition « le faux dans l'art et dans l'histoire » Paris Grand-Palais 1955 - affaire de BAR n° 64-86).

(6) Qu'il ne faut pas confondre avec l'homme politique de la Restauration.

(7) Éteinte au début du XV^e siècle, cette branche n'a été mise en évidence qu'au XIX^e siècle. Elle n'a été connue de BALUZE que par deux actes de 1270 et 1419. De plus c'était une branche relativement pauvre, donc difficile à mentionner comme étant de la maison de BOUILLON.

(8) Pierre FRIZON « gallia purpurata » 1638 page 341 : « *tres cardinales huius stirpis his bernadus noster, joannes a turri cardinalis Gregorio XI, bertransus a turri cardinalis Joanni XXII floruerunt* ».

(9) Si l'on en croit Germain BAZIN (catalogue « Hommage à Léonard de VINCI », musée du Louvre, juin 1952), Léonard de VINCI aurait été « *le régisseur des fêtes qui, pendant plusieurs semaines, célébrèrent à Amboise en mai et juin 1518 le baptême du Dauphin et le mariage de Laurent de MÉDICIS avec Magdeleine de LA TOUR d'Auvergne ; on y admira notamment la prise d'une citadelle assiégée et une sorte de féerie astronomique, qui rappelle la "fête du Paradis" que Léonard avait jadis monté à Milan* ».

(10) Laurent est issu du mariage de Pierre de MÉDICIS et d'Alphonsine ORSINI. Il eut également un fils naturel, Alexandre de MÉDICIS, qui fut duc de Florence en 1530 (cf. le Lorenzaccio de MUSSET).

(11) Il est curieux de constater que Diane de POITIERS, la rivale de Catherine, avait pour grand-mère Jeanne de LA TOUR d'Auvergne, sœur de Jean. La baronnie de La Tour et le comté d'Auvergne furent un moment la possession de Charles de VALOIS, fils naturel de Charles IX et de Marie TOUCHET. Mais Marguerite de VALOIS, la Reine Margot, revendiqua l'héritage de sa mère dont elle fit donation, en se réservant l'usufruit, au futur Louis XIII. La Reine Margot a donc été baronne de La Tour.

(12) Joseph Denis Édouard Bernard de LA TOUR de SAINT PAULET se fit remettre en 1817, au lieu et place de Godefroy-Maurice de LA TOUR d'Auvergne, comte d'Apchier, chef de la maison depuis la mort du dernier duc de BOUILLON, l'urne contenant le cœur de TURENNE. Il la déposa en son château de St Paulet, non loin de Castelnaudary dans l'Aude, où elle se trouvait encore en 1975. Par contre, il ne réussit pas à conserver le cœur du Premier grenadier, car, après de longs démêlés, les héritiers de celui-ci eurent gain de cause en 1841.

(13) Le duc de BOUILLON fut l'un des mécènes et commanditaires, lorsqu'il était à Rome, de Claude LORRAIN ; il réussit à acquérir en 1648 les pendants représentant « le mariage d'Isaac et de Rebecca » et « l'embarquement de la reine de Saba », actuellement à la National Gallery de Londres. À noter qu'une partie des collections des ducs de BOUILLON, au château de Navarre, près d'Évreux, a été acquise par un anglais William BECKFORD, à la fin du XVIII^e siècle.

(14) Du chef de sa mère Henriette de HOHENZOLLERN.

(15) Par Robert d'Auvergne, surnommé de Clermont ; d'après JUSTEL, 4^e fils de Robert, comte d'Auvergne, et de Mahaut de BOURGOGNE, mais que BALUZE discute.

(16) Par décision du Premier Consul (avril 1800).

(17) Ironie de l'histoire, ce fut LA TOUR d'Auvergne-CORRET qui présenta Philippe DAUVERGNE au duc de Bouillon.

(18) L'épée du premier grenadier a été remise en 1883 par les héritiers de GARIBALDI à la ville de Paris qui l'a fait déposer au musée Carnavalet. Le Capitaine de KERSAUSIE, descendant de LA TOUR d'Auvergne-CORRET, avait fait don, en effet, de l'épée de son grand-oncle à GARIBALDI, après la conquête du royaume de Naples et de la Sicile (1861).

(19) On a voulu voir l'auteur de cette branche en Antoine de LA TOUR, cité par JUSTEL dans son « Histoire de la maison d'Auvergne », comme fils puîné de Bernard VI. Une erreur de JUSTEL et une datation fautive d'un titre des LA TOUR DE MAURS sont à l'origine de ce rattachement hypothétique, encore invoqué de nos jours par certains auteurs. Bibliographie récente : J.P. SPRINGAEL, 1976, Bulletin de la Société généalogique du Nord de la France ; D. LABARRE de RAILLICOURT, « À ce titre » Tome VII, 1977.

(20) En 1286, Pierre de LA TOUR, frère d'Astorg et fils d'autre Astorg de LA TOUR, achète la seigneurie de la Vabre, à la limite de l'Auvergne et du Quercy.

(21) Bertrand II notamment fut sergent d'armes du pape Benoît XIII (Pierre de LUNA), au temps du grand schisme d'occident (l'équivalent d'une charge d'officier général). On voit par là que les LA TOUR, de la région de Maurs, se tenaient, comme les autres seigneurs de LA TOUR, près de la papauté.

(22) Et de même au XIX^e siècle : j'ai relevé, par exemple, dans « l'Annuaire général héraldique universel » (1901, page 809) « *Mathieu de LA TOUR d'Auvergne-BOUILLON, Prince Duc Paul, Marquis de la Margeride, Sire de La Vastrie, Comte d'Apchier et de Fossey...* », domicilié à St Servan (35) – les prétentions des LA VASTRIE de FOSSEY n'eurent point de suite.

(23) Jean Baptiste DU FAYET DE LA TOUR, allié en 1755 à Marie Anne de ROQUEMAUREL, est nommé, dans plusieurs actes, marquis de LA TOUR d'Auvergne et d'ALBIAC.

(24) Par acte déposé aux minutes de Me TREMBLAY, notaire à Grenoble et enregistré le 05.08.1853.

LA FAMILLE CENAT (SENAT ET SENAC) DE GOUDET ET D'ARLEMPDES, PRADELLES, ST CHRISTOPHE SUR DOLAIZON ET LE RONZET

par Gabrielle DENAND (CGHAV – 858)

Du château de l'Herm qui se trouvait sur la route conduisant du Puy au Monastier, il ne reste actuellement que peu de vestiges, ce castel fut acquis en 1467 par Artaud de CENAT. La généalogie de cette famille a été donnée par l'abbé MERCIER.

Depuis quand cette famille CENAT fut-elle anoblie ? nous n'avons aucune information à ce sujet. Avait-elle déjà des attaches dans ce lieu ou aux environs, nous l'ignorons. Toutefois ce patronyme est surtout remarqué dans cette région dès que nous avons accès à des documents soit aux environs de 1600, notamment à Goudet et Arlempdes ; ces lieux proches du Monastier, tout au plus 10kms.

Non loin de la famille de CENAT qui habitait le château de l'Herm, à Goudet et Arlempdes vivait une famille sans particule, mais qui semblait être d'un niveau social non négligeable, nous la trouvons implantée à Arlempdes dès avant 1612, elle avait des attaches avec des CENAT de Goudet, malheureusement pour cette dernière paroisse les documents manquent car les registres paroissiaux sont très tardifs (1734).

Cependant il est certain que cette famille dont certains membres iront s'implanter plus au sud, dans la paroisse de Vielprat à Pradelles, et aussi dans la paroisse de Sénéujols, pourrait avoir la même origine lointaine que ceux de l'Herm. Ce patronyme se remarque dans ces derniers lieux (Arlempdes, Pradelles, etc.) vers 1700, mais non avant.

Nous avons essayé de suivre cette famille dans ses pérégrinations, qui furent assez variées et de dresser la généalogie de quelques branches de cette famille.

Cette famille CENAT, originaire de Goudet, ira à Arlempdes puis se scindra en deux branches, l'une s'installera à Pradelles vers 1700, puis aux Herms de Vielprat, l'autre branche prendra en charge le grand domaine de Ronzet (paroisse de Sénéujols) qui appartenait à l'abbaye des Chambons.

Les premiers CENAT que nous trouvons (SENAT ou SENAC suivant l'orthographe phonétique perçue par les curés dans les registres paroissiaux sont installés à Arlempdes (ils sont dits jadis de Triboulet).

La généalogie de la famille installée à Arlempdes est connue grâce au dénombrement des familles effectué en 1634 par le curé d'Arlempdes.

Il mentionne Mathieu CENAT marié vers 1620 à Catherine ROLLAND, fille de Pierre ROLLAND, de Triboulet et de Jeanne VOLLE.

Il eurent d'après le répertoire des familles de 1634 la descendance suivante :

1- Michel CENAT x le 24.07.1639 Louise LIABEUF (+ 1641) fille de + Pierre et + Gabrielle du MONS, d'Espinasse de Salettes, remarié ca 1643 à Jeanne LANGIER descendance à compter de 1643 qui suit ;

2- Jean CENAT ;

3- Anthoine CENAT x ca 1640 à Ysabeau MONDILLON qui suit.

Descendance de Michel CENAT (1) et Jeanne LANGIER (ou LARGIER)

1-1 Jeanne ° 03.10.1643, parrain M. Jacques LANGIER de Goudet, marraine Catherine ROLLAND d'Arlempdes.

1-2 Jacques ° 27.07.1647 x Marie BRUN (descendance a/c 1671) Ysabeau MONDILLON, de Goudet (la tante).

1-3 Anne ° 20.06.1650, parrain Me Guillaume SERVANT, notaire royal et baille d'Arlempdes, marraine Anne MONTEIL de Goudet.

1-4 Anthoine ° 31.08.1651.

1-5 Dimanche ° 11.02.1658, Mathieu ° ? Mathieu est dit fils de Michel et de Jeanne Laugier ou Augier, il avait un frère Jacques (1-2). Les minutes de Me ANDRÉ (3E 149-4 A.D.H.L.) nous indiquent que le 20.03.1677 Mathieu et Jacques, frères, fils de Michel, étaient en procès avec Françoise BRUNEL, femme de Pierre BOUTAVIN, juge de Pradelles, pour la vente d'une terre faite du temps de Michel SENAT, la procédure avait été entamée par Jeanne Augier (= LAUGIER) veuve de Michel SENAT. Un Mathieu SÉNAT est cité à Marconnès (St Haon) en 1692. Michel CENAT est décédé entre avril 1671 et mars 1673.

Descendance d'Anthoine CENAT (3)+ avant 1679 (de Goudet) et d'Ysabeau MONDILLON

3-1 Simon SENAC, de Goudet x le 16.02.1670 à Arlempdes (cm Me SERVANT) muletier, avec Catherine RICHARD, fille de Jean RICHARD (fils de Pierre et Anthoinette PESCHYRE) et de Marguerite AUFEBRES d'Arlempdes (fille de Jean et Adrienne SEGALON de Coubon) qui suit.

3-2 Jean SENAC, cordonnier de Goudet x Anne CHAPUIS 09.01.1679 (cm chez Me GOUTAILH de Goudet) fille de Jean et de + Louise SEGALLON, le cm est passé à Goudet dans la maison de Simond SENAC avec l'accord du père et de la mère de Jean.

3-3 Marie SENAC, marraine en 1706

Descendance de Simond SENAT (3-1) et Catherine RICHARD

Mariage du 16.02.1670 à Arlempdes il est dit ménager (c'est à dire propriétaire foncier qui fait vivre son ménage) de las Herms de Vielprat, il s'installe à Pradelles, où il est muletier, voiturier et hoste. D'où (outre Jean SENAT + 1699, fils de Simond, hoste) :

3-1-1 Anthoine SENAT, l'aîné, voiturier (les voituriers sont souvent aussi hôteliers) à Pradelles x 14.06.1696 à Suzanne COMBES fille à Georges, hoste de Pradelles et Jeanne RANC, qui suit (branche de Pradelles).

Suzanne COMBES comme la plupart des filles de cette ville a reçu une certaine éducation grâce à l'œuvre de Jeanne de LESTOUNAC (Institution Notre Dame), elle a une signature très élégante.

Nous avons remarqué en effet que la plupart des femmes de Pradelles signaient parfaitement leurs noms sur les registres paroissiaux, fait assez rare pour être signalé.

Suzanne COMBES décède le 16.09.1751 aux Herms de Vielprat. En effet le couple avait quitté Pradelles et s'était installé en 1705 aux Herms de Vielprat

Descendance sur Pradelles :

3-1-1-1 Simond ° 03.04.1696, parrain Simond SENAT, marraine Jeanne RANC + 21.08.1771, environ 80 ans, inhumée dans l'église.

3-1-1-2 Marie-Anne ° 02.01.1698, parrain le grand-père Simond SENAC, marraine la grand-mère paternelle, Catherine RICHARD.

3-1-1-3 Jean ° 27.04.1700, parrain Pierre BRUNEL, muletier, marraine Jeanne ARMAND.

Les autres enfants sont nés aux Herms de Vielprat :

3-1-1-4 Georges ° 05.03.1702 parrain Georges COMBES, marraine d'elle Anne PORTANIER, présent Simond SENAT.

3-1-1-5-Catherine ° 01.02.1704 parrain Sr Vital CAIRES de Plafouret, marraine Jeanne JEAN femme de Me Antoine FEDE, x 15.08.1730 à Estienne LENETS ou Levets, fils d'Anthoine et de Benoite BARTHÉLEMY de Goudet (les liens avec les familles de Goudet sont toujours aussi forts).

3-1-1-6- Anthoine ° ca 1716 x (il a 26 ans), au Puy dans la paroisse St Pierre le Monastier, le 25.01.1742 à Catherine DELOC, ou DU LAC, fille de Sr Jean Laurens et d'elle Mageleine ESPANON. Elle a un frère Jean Pierre DELOC qui est praticien au Palais, on trouve leur Descendance sur Vielprat:

3-1-1-7- Françoise ° ca 1705, x (paroisse de Vielprat) à 32 ans le 06.05.1741 (+ 17.02.1746) à Jacques REYNAUD fils de + Anthoine et Jeanne MOULIN, 18 ans de la Ribeyre (St Cirgues) .

3-1-1-9-Ysabeau ° 11/2/1706 parrain Jean SENAC de Goudet, qui est un oncle, marraine Marie SENAC de Goudet.

3-1-2-Simond SENAC, ° ca 1672, x le 26.01.1706 Marie GIRAUD fille de feu Joseph, sieur du Garayt (testament du 26.07.1705) avocat au Parlement et Jeanne BRESSON ; ils s'installent à Lesperon (actuellement Ardèche). Marie GIRAUD a un frère Sr Anthoine Giraud, aussi, sieur du Garayt qui est avocat au Parlement.

Le cm est passé le 22.01.1706 chez Me MONDILLON, Simon SENAC reçoit de son père 2.000 livres dont 100 de Catherine Richard, sa mère. Il donne avec son fils aîné, Anthoine, des étrennes à la grand-mère de Marie GIRAUD, Marie ALLEIL et aux belles-sœurs, Louise, Jeanne, Marie GIRAUD ainsi qu'au beau-frère, André. Marie GIRAUD apporte 1.500 livres donné par le Sieur Jacques MARIE, bourgeois du Puy, son oncle et par sa grand-mère Marie ALLEIL. Simond SENAC est dit bourgeois de Lesperon (Me ROCHETTE)

Le 22.03.1709 (Me ROCHETTE) Sr Simond SENAC, bourgeois de Lesperon, mari de d'elle Marie GIRAUD, fille héritière de + M. Antoine GIRAUD, sieur du Garayt, avocat au Parlement a confessé avoir reçu de Sr Jean Joseph MARIE, cadet habitant Lesperon, 700 livres en louis or et autres monnaies ; c'est ce qui restait sur le legs de 1500 livres fait par Antoine GIRAUD, à son fils Joseph GIRAUD, dans son testament du 26.07.1705 reçu par Me GUERIN de Lyon de qui Marie GIRAUD a hérité. Elle n'a pas touché ce qui lui était dû en raison des frais d'un procès en instance au Châtelet.

Le couple quitte Lesperon pour Pradelles vers 1724, puis âgé se retire chez leur fils Guillaume qui a pris la charge du domaine du grand Ronzet (paroisse de Seneujols) où il décède, Simon le 05.01.1754 à 85 ans (ce qui le ferait naître en 1669 alors que les parents se sont mariés en 1670 et qu'Antoine est le fils aîné, mais il ne faut pas s'arrêter à l'âge donné par les curés qui est toujours approximatif) et son épouse Marie Giraud le 23.10.1762 à 80 ans. Leur descendance relevée est à compléter par une recherche sur Lespéron (Adèche).

3-1-2-1 Simon qui doit être l'aîné, né vraisemblablement à Lesperon, frère et parrain de Jean Baptiste ° 12.02.1729, parrain Simon, marraine Louise, frère et sœur.

3-1-2-2 Louise qui fut marraine en 1724 de sa sœur Marie Rose.

3-1-2-3 Marie Anne, x le 09.02.1741 à Jean André BOUDIGNON fils d'André et de feu Ysabeau GIMBERT de Chadernac.

3-1-2-4 Marguerite ou Marthe, x le 27.12.1742 à Jacques BESSES, fils de feu Jean et de Marie CHARYRE de Montanhac (paroisse de Solignac), j'ai relevé une naissance en 1751, Simon BESSE, le parrain est Simon SENAC, oncle maternel. Marthe SENAC remariée avec Jean Antoine TALOBRE de Chassilhac (paroisse de Solignac), le 30.11.1755, présent Simon SENAC de Seneujols.

3-1-2-5 Marie x 03.02.1750 à Anthoine MONTBEL, fils de feu Antoine et Marie AMBLARD de St Jean Lachalm.

3-1-2-6 Guillaume ° ca 1712 x 17.09.1736 à Catherine AULANIER, fille de Jacques AULANIER de Bizac (Le Brignon) et de Jeanne SABATIER (descendants de la famille du curé Hugues AULANIER, le chroniqueur). Leur fils Guillaume sera l'auteur de la branche du Ronzet.

Sur Pradelles :

3-1-2-7 Marie-Rose ° 28.08.1724, parrain son frère Simond SENAC, marraine Louise SENAC, sa sœur, x le 13.02.1747 à Jean Joseph AURAND, fils de Guillaume, chaudronnier de Langogne et de feu Maire BROUTIN.

3-1-2-8 Jean Joseph ° 14.10.1727, mêmes parrain et marraine.

3-1-2-9 Jean Baptiste ° 12.02.1729, mêmes parrain et marraine. Guillaume qui s'installa au Grand Ronzet, vaste domaine qui appartenait à l'abbaye des Chambons, il géra cette immense propriété foncière dont il reste de beaux vestiges qui mériteraient une restauration, qui est actuellement un vaste dépotoir, on ne comprend pas que de nos jours des personnes aient si peu conscience de la valeur d'un patrimoine qui leur appartient. La partie la plus ancienne comprend un vaste enclos carré avec arcades (plus au moins défigurées, chapelle (prête à s'effondrer), au milieu une belle fontaine restaurée en 1873 (genre lavabo de cloître) un maison de maître de type classique sur l'imposte de laquelle figurent les initiales de Jean-François Sénac, le dernier propriétaire du domaine. Le mur d'enceinte qui cerne la propriété au bord du chemin est impressionnant pas sa longueur.

Le curé du Brignon, Hugues AULANIER relate dans son journal (1638-1691) que la chapelle du domaine était déjà en fort mauvais état lorsqu'il vint la visiter en 1659. Elle servait de réserve et on ne pouvait célébrer la sainte messe; le tenancier de l'époque était André BONNET. Cette chapelle pourrait prouver qu'à un certain moment des moines exploitaient leur domaine, d'ailleurs le lavabo central au milieu d'une cour et les arcades sur un côté laissent à penser qu'il pourrait bien s'agir d'un reste de cloître.

Le Grand Ronzet fut partagé au XIX^e siècle en deux domaines, le Ronzet et le Petit Ronzet
le couple eut au moins 13 enfants : Lorsque Guillaume SENAT se maria avec Catherine Aulanier, il est dit des Herms de Vielprat, de présent au domaine de Ronzet. Nous trouvons les enfants nés à Pradelles, le curé indique venant de Lespéron, habitant à présent à Pradelles:

Branche de Pradelles

Le troisième fils de Simond SENAT et de Catherine RICHARD, Jean Hugues SENAT et resté à Pradelles.

3-1-3-Jean Hugues SENAC (+ avant 1736, avant son épouse) maître chapelier de Pradelles fils de Simond et de Catherine RICHARD, x le 15.02.1694 (il est veuf), à Jeanne ARMAND, 20 ans (+ 13.04.1736) fille de + Michel et Marguerite CHALAYRE. Présents Simon SENAT de Goudet et Claude ARMAND son frère (il y eut aussi un Jean Hugues SENAT, marchand de dentelles + 18.07.1744, à placer). Le couple Jean Hugues SENAC et Jeanne ARMAND eut :

3-1-3-1 Simond ° 25.11.1696, parrain Simon SENAT, hoste, marraine Marguerite CHALAYRE grand-mère, x le 04.02.1712, à 16 ans à Marie Magdeleine MARTIN (20 ans), fille de Dominique, marchand et de d'elle Françoise QUINZARD de Pradelles.

Descendance de Simond SENAT (3-1-3-1) et de Marie Magdeleine Martin

Simond SENAT 3-1-3-1 (+ 21.08.1771, 80 ans, inhumé dans l'église Notre Dame qui est celle des Révérends Pères Dominicains et de Marie Magdeleine MARTIN (+ le 03.03.1761, 70 ans, inhumée dans l'église paroissiale), tout le monde signe son nom:

Simond SENAT, marchand , fermier des cens et rentes de la terre de Masclaux ? donne quittance à François BENOÎT, avocat de Barges le 09.02.1738 (Me JOANNY).

3-1-3-1-1 Simone SENAT ° 26.07.1715, parrain Hugues SENAT, marraine d'elle Magdeleine FORESTIER.

3-1-3-1-2 Dominique SENAT ° 03.03.1717, parrain Dominique MARTIN, marraine Jeanne ARMAND.

3-1-3-1-3 Marie Louise SENAT ° 13.12.1718 parrain Claude ARMAND, marraine d'elle Marie QUINZARD.

3-1-3-1-4 Claire SENAT ° 28.04.1720 (+ 02.05.1792 à 70 ans) parrain Dominique MARTIN de Pradelles, marraine Anne GAUTIER, donnant la main à Claire FREVOL (+ 09.04.1741, 70 ans) x mariée à Me Claude Armand, ils sont alliés à Pierre FREVOL, praticien dont le fils est Joseph ci-dessous ; x à 21 ans, elle signe, x 23.01.1742 à Me Joseph FREVOL notaire royal, 33 ans (+ 02.08.1773 à 60 ans), fils de Pierre FREVOL, greffier au mandement et baronnie de St Haon et de d'elle Marie PASCAL de Pradelles (+ 13.09.1712, veuve).

Cette branche Frevol n'a pas la particule comme les FREVOL de la Coste ou d'Aubignac qui firent des carrières militaires. L'origine est commune cependant.

3-1-3-1-5 Marie Anne SENAT ° 01.10.1721, parrain Jean Hugues SENAC, marraine Anne MARTIN. Pierre FREVOL, notaire public, déclare le décès de sa tante, Marie Anne SENAT 72 ans, dans sa maison rue de la Villette le 22.05.1793, il vivait avec elle.

Une autre Anne-Marie SENAT + 22.11.1778 ? (60 ans).

3-1-3-1-6 Marie Françoise SENAT ° 28.11.1722 (+ 27.12.1767 dame Françoise SENAT, 45 ans ? inhumée dans l'église), parrain Sr Hilaire GUILLEM de Chanalettes, marraine Marie ARMAND, présent Jean François FREVOL du Vilard ; x 22.11.1749 Messire Jean Charles de BELLECHAMP, écuyer, lieutenant de cavalerie du régiment des Commissaires Généraux, fils de Messire Pierre et de dame Marguerite de MARIAGNE habitant à Rian ? paroisse de Maireray (Mairy ?) diocèse de Verdun. Il faut savoir que Pradelles avait une importante garnison en hiver, ce qui explique ce mariage ; d'où d'elle Marie Honorée de BELLECHAMP ° 23.06.1752, parrain Sr Sylvestre SENAC, licencié en droit, marraine d'elle marie SENAC.

3-1-3-1-7 Marie ° 02.03.1726, parrain Hugues SENAT, m, Marie SENAT.

3-1-3-1-8 Marie Rose ° 01.08.1728, parrain Sr Jean Antoine QUINZARD, maître chirurgien, marraine Marie SENAT.

3-1-3-1-9 Jean Sylvestre ° 31.12.1729 (+ 30.11.1759, 30 ans), parrain Jean Hugues SENAT, son ayeul, marraine Claire SÉNAC, sa sœur.

3-1-3-1-10 Jean Hugues ° 30.09.1731, parrain Jean Hugues SENAT, marraine Marie SENAT.

3-1-3-1-11 Magdeleine ° 05.05.1733, parrain Jean Hugues SENAT, marraine Claire SENAT ; x 07.11.1764 Jean BRESSON fils de Sr Jean Joseph BRESSON et d'elle Marie RICHARD de Chambon, St Symphorien.

Branche du Ronzet

Descendance de Guillaume SENAC et de Catherine Aulanier (13 enfants). Le mariage est du 17.09.1736. Guillaume SENAT + 21.01.1777, il a 65 ans, son épouse Catherine AULANIER + 17.01.1777, elle a 60 ans, décès à 4 jours d'intervalles. Leur descendance :

1- Simon ° 18/9/1738, Sr Simon SENAC, le grand-père, maraine Marie AULANIER ; x Jeanne CLUZEL, en 1777, il est installé à Bains, il décède à Ramouroucle (Bains) à 50 ans, le 12.06.1788, il est dit de Seneujols.

2- Anne Marie ° 21.02.1739, parrain Jacques AULANIER, d'Aunac, le grand-père, marraine Marie GIRAUD, la grand-mère ; x 21.05.1755 à Pierre MATHIEU fils de + Jean et Ysabeau MOULIN de Lesperon.

3- Jean Pierre ° 26.05.1741 parrain Jean AULANIER, marraine Marie Anne SENAC ; x 10.02.1774 à Marie Anne CHAUCHON fille de + Jean Pierre et de Catherine GRATUZE des Souils de St Haon, présents, Jean AULANIER, praticien du Puy, Jean BOYER qui est le beau-frère. En 1786 il est fermier du Ronzet. Il x₂ le 14.10.1788 à Anne JEAN, veuve de Pierre AUDIER, fille de feu Jean JEAN et de feu Anne PAYS, de Liac (St Christophe sur Dolaison). Jean Pierre SENAC acquiert le 26.02.1791 le domaine dit du mas de Ronzet appartenant au prieuré des Chambons . Le domaine estimé à 48.928 livres, lui fut adjugé à 55.500 livres (c.f. « La vente des biens nationaux dans le département de la Haute-Loire » par André BROCHIER – Cahiers de la Haute-Loire, 1993). Vu les enchères, le domaine était semble-t-il par ailleurs convoité. Le domaine du Grand Ronzet acquis par les SENAT en 1791 resta en leur possession pendant environ cent ans. Jean-Pierre est dit l'aîné, son frère aîné Simon étant décédé en 1788.

4- Marie Jeanne ° 25.07.1742, parrain Simon SENAC, marraine Marie GIMBERT.

5- Anne Marie ° 19.09.1745, parrain Louis OLANIER de Langogne, marraine Anne Marie PEYRON habitant Langogne ; x 09.02.1768 à Jean BOYER de Driaudes (Sansac l'Église), fils de M. Vital BOYER (+ le 27.03.1785, 89 ans et Marguerite ALLEIL (+ 29.03.1785, 65 ans) affinité au 4^e degré, qui suit.

6- Marie Rose ° 27.03.1747, parrain Simon SENAT, marraine Marianne SENAC (+ 08.03.1767 ?).

7- Jean Sylvestre ° 06.05.1748, parrain Jean Sylvestre SENAC de Pradelles (les deux familles sont toujours en relation), marraine Marguerite SENAC de Chassilac (Solignac).

8- Marie Rose ° 26.03.1750, parrain Simon SENAC, marraine Marie Anne SENAC qui doivent être les frère et sœur.

9- Jean Joseph ° 25.12.1751, parrain Simon SENAC, marraine Marie AULANIER.

10- Jean Jacques ° 05.03.1753 parrain Jacques BESSE, marraine Jeanne Marie AULANIER, x le 13.11.1781 à Marie GRAILLE de Cereyset de St Christophe sur Dolaison , fille de Toussaint et de Catherine (AULANIER ?) qui suit.

11- Jeanne Marie ° 23.12.1756, parrain Jean Pierre son frère, marraine Anne Marie, sa sœur.

12 Guillaume ° 05.04.1758, parrain Simon SENAC son oncle, marraine Anne Marie SENAC, sa sœur.

13- Jean Pierre ° 20.09.1760, parrain Pierre MATHIEU du moulin de Cordes (le beau-frère), marraine d'elle Jeanne-Marie AURAND de Langogne.

Un livre particulièrement documenté et intéressant a été publié en 1996, par « l'Éveil de la Haute-Loire », du Puy en Velay : « Au pied du Devès – Seneujols, origine, histoire et patrimoine d'un terroir du Velay » par Brigitte COURTOIS, Marie Louise COIN, Maurice PERRUSSEL, Louis ROCHER, dans lequel plusieurs pages sont consacrées au domaine du Ronzet avec photos.

Sur la paroisse de St Christophe sur Dolaizon

Descendance de Jean Jacques SENAC et Marie GRAILLE.

1- Jacques JUSTE ° 21.02.1783, parrain Jean Pierre SENAC du Ronzet, marraine Marguerite GRAILLE de Cereyset, présent Jean Antoine GRATUZE du moulin de l'Escarcelle.

Les descendants de Jean Antoine GRATUZE sont toujours propriétaires des deux moulins sur la Gagne et l'un d'eux a été remis en état, et fabrique de la farine.

2- Marie ° 27.02.1784, parrain Jean MESSE du Bouchet St Nicolas, marraine Marguerite GRAILLE.

3- Victoire ° 09.01.1788, parrain Joseph MATHIEU de Jabié (St Christophe sur Dolaizon), marraine Marianne CHAUCHON.

4- Angélique ° 15.11.1789, parrain Jean BOUDIGHON de Chaudeyrac, marraine Marguerite GRAILLE.

5- Jacques Augustin ° 29.10.1791, parrain Guillaume SENAC, le grand-père, marraine Marie, sa sœur.

6- Jean Pierre + à 15 mois an III.

7- Marie Rose ° 1^{er} floréal an II (20.04.1794).

8- Lucie ° 20 nivôse an VII (11.01.1799).

9- René ° 30 pluviôse an X (31.01.1802), témoin Jean Pierre SENAC, du Ronzet, 60 ans.

10- Lucie ° 4 fructidor an XII (23.08.1804), témoin Jacques Augustin SENAC, 15 ans.

Sur la paroisse de Sanssac l'Église

Descendance de Marie-Anne SENAC (+ 05.11.1809, 60 ans dans sa maison de Driaudes) x le 09.02.1769 à Jean Boyer (+ 05.11.1827 à 83 ans) :

1- Jean ou Jean Claude BOYER ° 24.03.1771 parrain Guillaume SENAC son ayeul, m. Marguerite ALLEIL, son ayeule ; x 29 nivôse an X à Thérèse BURAUD, fille de feu Jean et de feu Marianne CHACORNAC de Conil.

2- Anne Marie ° 01.03.1773, parrain François BOYER, son oncle, marraine Jeanne Marie BOYER, sa tante.

3- Marie Anne ° 23.08.1777, + à 2 ans le 30.06.1779 parrain Sr Honoré EYRAUD de Vergezac(St Rémy), marraine d'elle Anne-Marie ALLEIL de Cayres qui signe.

4- Jean François ° 16.12.1779, parrain Jean François MARTEL, marraine Marie Anne BOYER de Mauriac (Chaspuzac).

5- Jean Louis ° 05.03.1782 + le 23.02.1783, parrain Jean Claude BOYER, son frère, marraine Marguerite ALLEIL, sa grand-mère.

6- Marie Magdeleine ° 27.11.1783 , parrain et marraine, les mêmes ; x le 17.05.1807 à Claude MEUNIER de Ceyszac.

7- Jean Claude ° 06.10.1788 parrain Jean BOYER, son frère, Marguerite GALLIEN.

ASCENDANCE DE LA MARIANNE DE CHATELDON

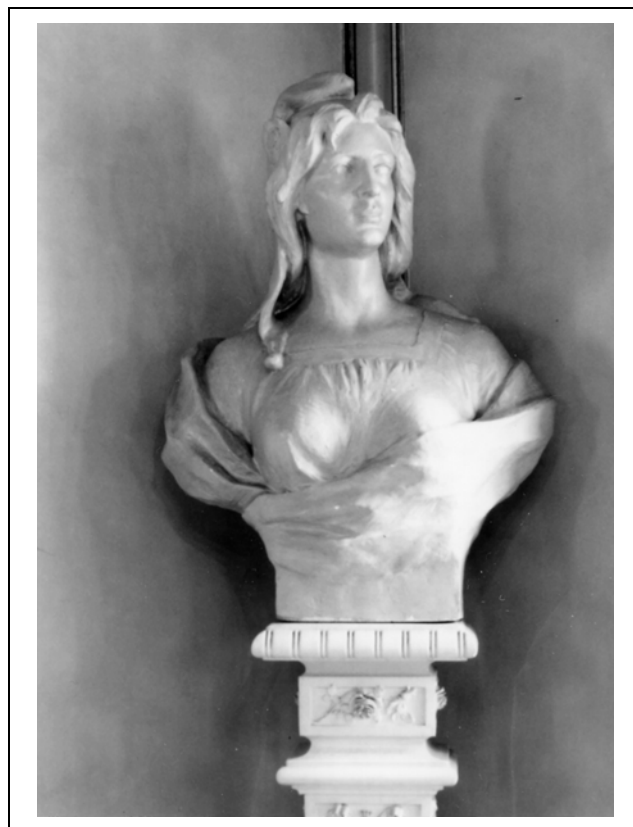
par Yvette JUMEL (CGHAV – 1536)

Anne (dite Thérèse) RONGÈRE-PINAUD, la Marianne de Chateldon, est née le 14.10.1880, et décédée le 01.09.1947. Elle a eu 2 enfants, mais sa lignée est éteinte. En 1913, le docteur Joseph CLAUSSAT, maire de Chateldon. conseiller général du canton, député du Puy de Dôme. déplore l'absence de Marianne dans sa mairie. Il demande alors à son ami Paul GRAF, sculpteur, de réparer cet oubli. C'est ainsi que ce dernier réalise une imposante statue de près de 1 m 35 de haut, prenant pour modèle la jolie secrétaire de mairie, épouse du garde-champêtre. Cette oeuvre a été remarquée lors de l'exposition organisée à Paris en 1972 par le Cercle républicain, où elle était présentée parmi les cinquante-quatre Marianne les plus originales de France.

Ascendance d'Anne RONGÈRE-PINAUD

1	Anne PINAUD, secrétaire, x 24.05.1898 Châteldon Henri Rémi RONGÈRE
2/3	Antoine PINAUD, vigneron, x 07.10.1880 Châteldon Antoinette CARTALUER
4/5	Antoine PINAUD, vigneron, x 16.05.1854 Châteldon Marie MORGEAT
6/7	Michel CARTAILLIER, vigneron, x 16.04.1855 Châteldon Anne DÉBATISSE
8/9	Gilbert PINAUD, vigneron, x 01.02.1820 Châteldon Françoise BERNARD
10/11	Quintien MORGEAT, domestique, x 11.10.1832 Beaumont les Randan Magdelaine GROS

- 12/13 Antoine CARTALLIER, vigneron, x 05.09.1826 Châteldon Benoîte DÉBATISSE
- 14/15 Etienne DÉBATISSE, x 22.01.1822 Châteldon Marguerite CARTALUER
- 16/17 Jean PINAUD, tonnelier, x 12.02.1793 Châteldon Anne DURAT
- 18/19 Léonard BERNARD, vigneron, x 22.01.1793 Châteldon Marguerite CARTALLIER
- 20/21 Louis MORGEAT, cultivateur, x 23 pluviôse XII Riom Marie ROME
- 22/23 Jean GROS, cultivateur, x 23.01.1787 Beaumont les Randan Gilberte COTTIER
- 24/25 Thomas CARTALLIER, vigneron, x 17.01.1786 Châteldon Antoinette CHAMBRIARD
- 26/27 Etienne DÉBATISSE, propriétaire, x 10 pluviôse VII Châteldon Marguerite JACQUET
- 32/33 Symphorien PINAUD, tonnelier, x 11.03.1766 Châteldon Marie NIRON
- 34/35 Jean DURAT, vigneron, x 14.06.1757 Châteldon Claudine CHÉRIOL
- 36/37 Julien BERNARD, vigneron, x 18.01.1752 Châteldon Hélaïne THOMAZON
- 38/39 Georges CARTALLIER, vigneron, x 07.01.1747 Châteldon Anne TRIMOULET
- 40/41 Pierre MORGEAT, cultivateur laboureur, x 24.01.1769 Riom Anne CAILLOT
- 42/43 Jean ROME, maçon, x Antoinette LOCLE (?)
- 44/45 Michel GROS, x 24.11.1750 Beaumont les Randan Catherine CHAMBRIARD
- 46/47 Claude COTTIER, x 19.02.1743 Beaumont les Randan Marie VALAUDE
- 48/49 Georges CARTALLIER, vigneron, x 07.01.1747 Châteldon Anne TRIMOULET
- 50/51 Georges CHAMBRIARD, vigneron, x 16.01.1763 Châteldon Marie GRANGHON
- 52/53 Mathieu DÉBATISSE, vigneron tonnelier, x 14.02.1775 Châteldon Antoinette PÉTELET
- 54/55 Georges JACQUET x Françoise CHÉRIOL
- 64/65 Jean PINAUD, vigneron, x 14.01.1744 Châteldon Catherine TRIMOULET
- 68/69 Jean DURAT x 18.02.1721 Châteldon Marie BERNARD
- 70/71 Paul CHÉRIOL x Marie MOUSSIER
- 72/73 Claude BERNARD, x Péronnelle TRIMOULET
- 74/75 Jean THOMAZON x Jeanne BRASSET
- 76/77 Mary CARTAILLER, x Anne PONTENIER
- 78/79 Julien TRIMOULET, x 19.01.1700 Châteldon Henriette BOUCHER
- 80/81 Jean MORGEAT x Jeanne YSSERT (?)
- 82/83 François GAILLOT x Marie PENNET
- 88/89 Etienne GROS x Catherine LACHAUD
- 90/91 Bernard CHAMBRIARD, x Gilberte SEGUIN
- 92/93 Jean COTTIER, x 05.07.1715 Beaumont les Randan Françoise ASTUY ou ARTHUS
- 94/95 Jacquy VALODE x Marguerite GROS
- 96/97 Mary CARTALLIER, x 11.06.1717 Châteldon Anne PONTENIER
- 102/103 Michel CHAMBRIAS x Antoinette ROCHE
- 104/105 Etienne DÉBATISSE, vigneron, x 16.02.1745 Châteldon Clauda NIRON
- 106/107 Pierre PÉTELET, vigneron, x 30.01.1753 Châteldon Catherine CHAMBRIARD
- 128/129 Henry PINAUD, x 13.02.1719 Châteldon Clauda TRIMOULET
- 130/131 Symphorien TRIMOULET, vigneron, x 19.01.1700 Châteldon Marie LAPAYE
- 136/137 Mathieu (?) DURAT, x 31.01.1696 Châteldon Marie BUTIN
- 138/139 Michel BERNARD x Gabrielle BALASSIER
- 156/157 André TRIMOULET, x 05.02.1670 Châteldon Gilberie DURAT
- 192/193 Léonard CARTALLIER x Henriette MAZIOUX
- 194/195 Antoine PONTENIER x Antoinette PONTENIER
- 208/209 Gilbert DÉBATISSE, x 11.01.1713 Châteldon Madeleine HYVÈRE
- 210/211 Thomas NIRON, x 13.02.1714 Châteldon Marie GRANGEON
- 212/213 Georges PÉTELET x Claudine CHALARD
- 214/215 Gilbert CHAMBRIARD, x 22.02.1729 Châteldon Jeanne FUMOUX
- 256/257 Sulpice PINAUD x Gabrielle BLETIÈRE
- 258/259 Jean TRIMOULET x Anne BOUTERON
- 260/261 André TRIMOULET, x 05.02.1670 Châteldon Gilberte DURAT
- 272/273 Jean DURAT, x 22.11.1668 Châteldon Alix ou Alys DELAGOUTE
- 274/275 Pierre BUTIN, cordonnier, x 13.02.1668 Châteldon Anne BARTELAT
- 312/313 Symphorien TRIMOULET, x Françoise CHABRIER
- 314/315 Symphorien DURAT x Catherine BOYER
- 416 Gilbert DÉBATISSE
- 418/419 Pierre HYVÈRE, x Anne GRELET
- 420 Jean NIRON
- 428/429 Gilbert CHAMBRIARD, vigneron, x Elisabeth BOUCHERON
- 430/431 Jean PUMOUX x Françoise TRIMOULET
- 520/521 Jean TRIMOULET x Anne SERVAGNET



LES ORIGINES DU MARÉCHAL FAYOLLE (1852-1928)

par Ulysse ROUCHON

Notre amie Simonne GASNE (CGHAV – 625) a obtenu l'autorisation de la Société Académique du Puy, que nous remercions, de reproduire l'étude consacrée par le grand érudit Ulysse ROUCHON aux origines du Maréchal FAYOLLE, et publiée initialement dans le tome PB 41 (1928-1932.) des Archives départementales du Puy en Velay.

La Rédaction

Les Origines

La maison portant actuellement le numéro 9 dans la rue Chêne Bouterie, au Puy en Velay, frappe le regard du passant par une belle façade édifiée en 1592. Cet immeuble servit au XVI^e siècle de résidence à Hugues GAILARD, célèbre pour son rôle au cours des Guerres de Religion, et appartient au XVIII^e siècle à la famille DUBOIS ; il s'est paré de nos jours d'une illustration nouvelle en abritant le berceau de Marie Émile FAYOLLE, maréchal de France. C'est là, dans une chambre du premier étage, qu'il vint au monde le 14.05.1852 et voici le texte de l'acte de naissance :

« L'an mil huit cent deux le quinze mai deux heures du soir par devant nous Ferdinand MARTEL, membre de la Commission municipale faisant les fonctions d'officier de l'état civil ville du Puy, chef-lieu du département de la Haute-Loire est comparu M. FAYOLLE Jean Pierre-Auguste négociant, âgé de 28 ans, habitant de cette ville rue Chêne Bouterie numéro neuf, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier soir, à trois heures, de lui déclarant et de dame Marie Louise BADIOU son épouse, auquel il a été donné les prénoms de Marie Émile, ses déclarations et présentations faites en présence des sieurs Antoine LASTEYRAS, négociant âgé de trente-sept ans, et Antoine DERRUORS, papetier, âgé de quarante ans, domiciliés au Puy, lesquels ont signé avec le père et nous dans le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture. A. FAYOLLE, DERRUORS, LASTEYRAS, MARTEL ».

Les indications portées sur ce document prouvent que celui qui devait devenir un des plus fameux capitaines de la grande guerre tire ses origines de deux très anciennes familles implantées en Velay depuis de très nombreuses années, familles modestes de montagnards arrivées à la bourgeoisie par le travail et la volonté, honorablement connues à travers plusieurs générations dont il est possible de suivre la filiation, les alliances ainsi que la notable et bienfaisante activité.

Une tradition familiale assure que les ancêtres du maréchal du côté paternel venaient d'Auvergne. Ils s'établirent en tout cas à St Geneys près Saint-Paulien au milieu du XVIII^e siècle. Les registres paroissiaux de cette charmante petite localité, sise sur le plateau vellave à mi-chemin de l'antique Ruessio et de St Just Bellevue la Montagne, qui remontent à 1674, mentionnent en effet des FAYOLLE vers 1770. A cette date, Joseph FAYOLLE ainsi que son frère Jean Jacques habitaient St Geneys.

Joseph FAYOLLE, marié à Marie-Anne BOUDON, d'Allègre, mourut le 29.09.1820 à l'âge de 70 ans. Il laissait un fils, Jean-Pierre, né à St Geneys le 21.06.1778, marié le 20.07.1813 avec Anne-Marie ROSTEINE ou ROSTAING, de Tressac.

Ce fut le grand-père du maréchal, décédé à St Geneys le 27.01.1851 dans sa 73^e année. Il avait trois enfants :

- Joseph, né le 04.02.1816 ;
- Jean Pierre, né le 08.11.1821 ;
- Jean Pierre Auguste, né le 01.11.1824.

L'aîné, Joseph, entra dans les ordres. Vers 1858, il était vicaire de la paroisse St Laurent au Puy. Il se dévoua spécialement à l'œuvre de l'érection de la statue de Notre Dame de France sur le rocher de Corneille et fit d'abondantes collectes sur divers points de la France. Il fut ensuite nommé aumônier des Religieuses de Notre Dame Ste Marie et agréé chanoine titulaire de Notre Dame du Puy (décret du 10.05.1875). Il habitait rue de l'Ancienne Préfecture, maison de Chaumeils, quand il mourut, le 27.12.1879, à 64 ans.

Jean Pierre FAYOLLE devint également ecclésiastique mais, affilié aux Missions étrangères, il quitta la France après son ordination et vécut au Canada où il devait terminer ses jours en 1892.

Jean Pierre Auguste FAYOLLE resta d'abord seul dans la maison familiale restaurée au début du XIX^e siècle (1811), puis il se maria, le 27.02.1851 avec Rosine BADIOU, du Monastier, et vint fixer sa résidence au Puy dans cette maison de la rue Chêne Bouterie où il allait exercer l'industrie de la dentelle à la main et y fonder son foyer. Mlle Rosine BADIOU devenue Mme Auguste FAYOLLE, portait un nom connu de tout temps dans la région du Monastier (1).

On trouve des BADIOU au Monastier même, à Laussonne, à Lantriac, au Besset. Leur localité d'origine serait La Borie d'après l'abbé FARGIER qui a cherché à dénouer l'écheveau compliqué des alliances de cette véritable tribu. Les parents de Mme FAYOLLE se rattachent directement à Antoine BADIOU qui vivait à Freycenet la Tour au XVIII^e siècle.

Autoine BADIOU est dit tantôt LIMOUSIN tantôt BADIOU du CROS ailleurs BADIOU-ROUBERT, parce que BADIOU de LA BORIE, son arrière-grand-père, avait épousé Marguerite MOURET du Cros des Jails et parce que Antoine BADIOU, son grand-père, était entré en qualité de gendre chez Robert ACHABERT en épousant sa fille Vidale. Il s'était marié avec Anne Marie VOLLE, de la famille VOLLE dit Limousin, rattachée par ses alliances aux LIMOUSIN-MEYSONNENE, mentionnée à Freycenet depuis le XIV^e siècle par ses relations avec les religieux de l'abbaye de St Chaffre.

Autoine BADIOU, quêtteur paroissial de l'œuvre de Notre Dame de la Merci (2) eut six enfants au moins, dont deux furent d'église, et dont l'aîné Jean Nicolas. épousa en 1751 Anne CHARBONNEL, du Chier de Présailles.

De cette union vinrent également six enfants, parmi lesquels Nicolas époux en 1782 de Jeanne Marie EYMARD d'Arthaud, paroisse du Monastier.

Nicolas BADIOU décéda en 1790, laissant un fils Étienne qui devait se marier à Françoise EXPERTON, née en 1797, fille de Jean EXPERTON, négociant en fers au Monastier, décoré de l'ordre du Lys sous le règne de Charles X.

Étienne BADIOU, grand-père maternel du maréchal, maire de Freycenet la Tour de 1811 à 1831, charge dans laquelle il avait succédé à son père, mourut en 1831 ; il avait eu de son mariage avec Mlle EXPERTON, décédée elle-même au Puy en 1884 deux enfants :

- Alexandre BADIOU, notaire au Monastier de 1851 à 1866, marié à Mlle TEYSSIER, décédée au Puy, le 30.04.1910, d'où Mme Henri COIFFIER et feu Paul BADIOU, ancien juge au Tribunal Civil du Puy ;
- Rosine BADIOU, née en 1829, épouse d'Auguste FAYOLLE.

Auguste FAYOLLE était doué de remarquables qualités personnelles. D'allures simples, d'esprit pondéré, de jugement droit, il faisait preuve dans ses relations d'une vive intelligence et de facultés commerciales telles qu'il ne tarda pas à se créer sur la place du Puy une belle situation, à conquérir l'estime de ses collègues de l'industrie dentellière et à s'imposer à la considération de ses concitoyens.

La même année 1865 le vit à la fois élevé à la mairie de St Geneys, où son père avait été chef de la municipalité de 1835 à 1846, et élu juge-suppléant (30 mars) au Tribunal de Commerce du Puy.

Cette dernière magistrature était le premier stade d'une carrière consulaire bien remplie.

Le 21.02.1875, en effet, A. FAYOLLE était élu juge titulaire ; le 14.12.1876 par 112 voix sur 116 votants, la présidence lui était conférée. L'installation eut lieu le 05.01.1877.

Dans le discours d'usage Victor FAURE président sortant s'exprima ainsi :

« Notre nouveau président, désigné par tous ses collègues pour la dignité qui lui a été conférée a vu ce choix ratifié par un nombre de votants qui n'a jamais été atteint que lorsqu'il y a eu compétition.

Je suis heureux, M. FAYOLLE, de vous remettre le mandat que m'avaient confié les électeurs. En 1865 vous apparteniez déjà au tribunal : la rectitude de votre caractère votre esprit droit et juridique vous avaient depuis longtemps désigné par mon successeur... ».

A. FAYOLLE répondit :

« Appelé à la présidence du tribunal de commerce, c'est un honneur dont je sens tout le prix, mais qui emporte avec lui une lourde tâche.

Sans doute, je tiens en grand honneur de partager ses travaux, car je ne sais rien qui impose plus le respect et l'estime que le mandat qui nous est donné par la confiance publique et le vote de nos concitoyens pour sauvegarder tous les légitimes intérêts du commerce et faire à chacun droit et justice. Mais l'œuvre est difficile, parce que, pour être sagement conduite, elle demande la réflexion, un grand travail et laisse après elle une immense responsabilité... ».

Le 24.01.1879, A. FAYOLLE cédait le fauteuil à V. FAURE :

« Je ne regrette ni le temps ni les soins que j'ai consacré aux affaires ; je me croirai largement récompensé si j'ai pu, en servant la justice être utile à mes concitoyens.

Recevez l'expression de ma vive reconnaissance pour le concours dévoué et éclairé que vous m'avez prêté en toutes circonstances et permettez-moi de croire qu'aux témoignages de ma conscience, à la satisfaction bien légitime d'avoir rempli avec la meilleure volonté et dans la mesure de mes forces la mission que j'avais acceptée viendra s'ajouter encore un précieux souvenir, si, comme je l'espère en me retirant, j'emporte votre estime comme vous possédez la mienne ».

En vertu d'un roulement établi par les usages du Tribunal, le 06.03.1883, A. FAYOLLE revenait à la présidence, désigné par 106 voix sur 185 suffrages exprimés, et ce fut Victor FAURE qui, une fois encore, procéda à son installation, à l'audience du 25.05.1883 :

« La droiture de votre caractère et votre loyauté sont de notoriété publique, déclara V. Faure, vous connaissez toutes les difficultés de la mission qui vous est confiée ; pour les surmonter et la remplir dignement vous pouvez compter sur le concours précieux de tous ceux qui participeront aux œuvres consulaires ».

A. FAYOLLE-BADIOU répondit :

« Croyez, Messieurs, que j'apporterai à l'accomplissement de ma tâche un désintéressement complet et le dévouement le plus absolu ».

Le 25.01.1885 les électeurs consulaires avaient à appliquer pour la première fois la loi du 08.12.1883 relative au nouveau statut des Tribunaux de Commerce. Auguste FAYOLLE fut élu président par 784 voix sur 881 votants. Son installation eut lieu le 6 mars.

S'adressant à ses collègues et aux électeurs, le président inaugura ses hautes fonctions par une allocution substantielle qui était en même temps une solennelle affirmation de l'indépendance de la Magistrature commerciale :

« Le principe de l'élection n'a jamais cessé d'être appliqué aux tribunaux de commerce depuis leur origine et s'il est vrai que l'élection donne au juge consulaire une indépendance entière qui est la garantie de son impartialité, il faut bien reconnaître que l'élection d'un tribunal ne peut être faite dans les mêmes conditions que des élections politiques parce que le juge n'est pas le représentant de l'opinion de ses électeurs.

Il ne relève que de sa conscience et ne peut avoir d'autre engagement que de rester fidèle au serment qu'il a prêté comme magistrat. C'est par ces considérations de dignité et d'indépendance que les membres de l'ancien tribunal apprécient justement la nature et la noblesse de leurs fonctions de magistrats élus, et qu'ils sont restés éloignés de la lutte sans faire d'aucune façon appel aux suffrages de leurs concitoyens. dédaignant de s'affilier à aucune histoire... ».

Le 04.02.1887, A. FAYOLLE, réélu le 26.12.1886 par 424 voix sur 473 votants, commençait sa quatrième présidence, en même temps qu'il recevait la présidence de la Chambre consultative des Arts et Manufactures de la Haute-Loire. *« C'est un très grand honneur dont je sens tout le prix »,* déclarait le président FAYOLLE, *« mais je n'ai pas la prétention de croire que ce résultat est uniquement dû au dévouement que j'ai pu apporter dans l'exercice des hautes fonctions qui m'ont été confiées, et j'estime que je commettrais un acte d'ingratitude si je ne reportais sur vous, mes chers collègues, l'honneur qui m'est fait aujourd'hui ».*

En quittant pour la dernière fois le fauteuil, le 01.02.1889, FAYOLLE s'exprimait dans le même sens : « *Si pendant huit années consacrées à la présidence et à la direction de nos travaux j'ai pu être utile à mes concitoyens, l'honneur en revient à vous, mes chers collègues* ».

En réalité, l'honneur en restait au président. Son nom est demeuré au tribunal de Commerce avec celui des RICHOND, des FAURE, des BESSON, comme synonyme d'intégrité et de devoir, et sa mémoire y est très vivante.

Cette date marquait la fin de la vie publique d'Auguste FAYOLLE au Puy : il avait du reste quitté le commerce depuis 1870 et il habitait en philosophe la plus grande partie de l'année sa propriété de St Geneys, s'occupant cependant des affaires de la commune dont il resta le maire jusqu'en 1908 et assistant à la réalisation des espoirs les plus chers et les plus légitimes : l'avenir des siens.

L'enfance et les études

Six enfants étaient venus, en effet, animer la vieille maison de la rue Chêne Bouterie. Trois moururent en bas-âge. Les trois autres étaient :

Marie Émile, né en 1852 ;

Joseph, né en 1855 ;

Marie Pauline.

Nous allons exposer la brillante carrière de l'aîné ; indiquons que le cadet Joseph entra dans la Compagnie de Jésus, quitta la France et mourut, il y a une vingtaine d'années, à Wörishofen, en Bavière, et que leur sœur épousa le 08.08.1884 un industriel de St Étienne, M. Fernand MEHIER, membre de la Chambre de Commerce.

Dès qu'il eut atteint sa huitième année, Émile FAYOLLE, qui avait appris à lire et à écrire aux cours du père MAURIN, maître d'école, rue du Consulat, fut envoyé au petit séminaire de la Chartreuse.

Il fut admis en 1860 dans la classe de huitième dirigée par l'abbé MARCET, et y passa deux ans avant d'aborder l'échelon supérieur.

En 1863, il faisait sa septième et le palmarès nous prouve qu'il se classait déjà parmi les bons élèves de M. LOUDES.

On constate, en effet, qu'en fin d'année il remportait le premier accessit d'excellence, le premier prix de version latine, le quatrième accessit d'histoire et le troisième d'examen.

FAYOLLE avait de nombreux camarades dans cette classe. Citons Maxime DURIEU de St Ilpize ; Frédéric ISSARTEL, de Lantriac ; Régis MONTEYREMAR, de St Bonnet le Froid ; Pierre ARNAUD, du Puy ; Eugène VARENNE, de Brives ; Régis MONDIN, de Pradelles ; Régis FABRE, de Sanssac ; Régis MALZIEU, de Goudet ; Jean Marie ROGUES, de St Pierre du Champ ; Louis FAURE, du Puy ; Gédéon MERLE, de St Haon ; Armand VARENNE, du Puy.

Les palmarès de 1864 et de 1865 manquent, mais nous avons celui de 1866 et en le feuilletant, nous constatons qu'Émile FAYOLLE suivait alors les cours de quatrième (1ère section) professés par M. ROUSSEL.

Il remporta quatre nominations cette année là : un quatrième accessit d'instruction religieuse et de version latine, le deuxième accessit de version grecque et d'histoire.

Ses camarades avaient changé. C'étaient : Florentin BERNARD, de St Germain la Prade ; Antoine CROUZEL, de Fay le Froid ; J. B. MORDEBEUF, de Brioude ; Jean ROUX, de Champagnac le Vieux ; Louis ESPEISSE, de Saugues ; Émile GIRAUD, du Puy ; Élie SOULIGOUX et Louis PREISSAT, de Lempdes ; P. FARGIRT, de Freycenet la Tour.

Deux ecclésiastiques, le chanoine VARENNE, actuellement (années 1930) curé de St Pierre des Carmes au Puy, et l'abbé FARGIER, avaient gardé en 1919 le souvenir très précis de leur condisciple. Émile FAYOLLE, indiquait l'abbé FARGIER à un collaborateur de « Je sais Tout » (3), « *se montra toujours studieux, discipliné et bon camarade. Nous avons fait la cinquième (1864-65), la quatrième (1865-66) et la troisième (1866-67) dans le même cours. Son nom figure dans nos palmarès... Il nous quitta en 1867 pour aller au collège St Michel, en grand renom à St Étienne* ».

L'élève de M. ECHAUBARD rencontra dans cet établissement, tenu par les jésuites, Ferdinand FOCH qui venait de Polignan et leurs et excellentes relations dataient de ce séjour sous le même toit. Il y resta trois ans et y fit la seconde, la rhétorique et la philosophie dans des conditions qui lui permirent de passer avec succès le baccalauréat ès-lettres. Le jeune FAYOLLE a écrit Gabriel ALPHAUD (2), « *était ni un enfant sans défauts ni un écolier sans faiblesse. Ses condisciples se souviennent de lui comme d'un camarade gai, franc, très sur, mais pas toujours commode. D'autre part, s'il méritait les prix d'excellence, il n'avait pas ceux de diligence. Ardent, parfois violent, travaillant à ses heures, négligeant les matières qui ne l'intéressaient pas, il eut plus d'une « histoire » avec ses professeurs, qui toujours lui pardonnaient en raison de la droiture de son caractère et de sa générosité native. Que voulez-vous ? disait l'un d'eux, il a la tête aussi chaude que le cœur, elle se refroidira avec l'âge* ».

En raison des hostilités avec la Prusse, la maison de St Étienne avait fermé ses portes en 1870. Émile FAYOLLE dut donc rester au Puy. Il acheva ses études secondaires au lycée, dans la classe de mathématiques élémentaires où se trouvaient des jeunes gens qui par la suite ont tenu une place éminente dans le monde de la Science : André CHANTEMESSE, Émile ROUX. Avec eux, FAYOLLE devint en 1871 bachelier ès-sciences.

Les diplômes étaient un premier résultat, mais qui appelait naturellement une décision : le choix d'une carrière. Le nouveau bachelier n'hésita pas longtemps : il opta pour l'armée. « *Il passera par où il voudra* », assurait alors le recteur du collège de St Étienne.

Après quelques semaines de vacances, FAYOLLE quittait ses parents, et se rendait à Paris à l'établissement de la rue des Postes, afin d'y préparer les examens du concours à l'École polytechnique. Il fut reçu en 1873 en même temps qu'à l'École Centrale et en sortit dans un très bon rang pour passer à l'École d'Application, d'artillerie et du génie de Fontainebleau et prendre son premier galon.

Notes

(1) Un capitaine Jean BADIOU est cité dans les chroniques des Guerres de Religion. Il fut anobli par la reine Marguerite de Valois.

(2) Cf. « Notes sur la paroisse de Freycenet la Tour » in « Semaine religieuse du diocèse du Puy » 9 et 16 janvier 1914

(3) Numéro du 15 janvier 1919.

LES ANCÊTRES DU DESSINATEUR RAYMOND PEYNET

par Isabelle MALFANT-MASSON (CGHAV – 626),
Marie Françoise BRUNEL (CGHAV – 964), Jean-Noël MAYET (CGHAV – 657)

Myriam PROVENCE et notre amie Isabelle MALFANT-MASSON ont publié dans le numéro 2001 (février 2001) de « Généalogie-Magazine » la généalogie du grand dessinateur Raymond PEYNET et de son épouse, sur 6 générations.

Avec l'aimable autorisation de celles-ci, nous reprenons pour les lecteurs de « A moi Auvergne ! » la génération ascendante de Raymond PEYNET sur 9 générations.

La famille paternelle de celui-ci était originaire des Combrailles, son patronyme en est typique.

Aussi avons-nous souhaité compléter cette étude par la généalogie descendante des familles PEYNET des XVII^e et XVIII^e siècles ayant vécu au Quartier, paroisse d'origine des premiers ancêtres de Raymond PEYNET.

La Rédaction

Génération I à III

- 1 Raymond PEYNET ° 16.11.1908 Paris XVI^e + 14.01.1999 Mougins (06), dessinateur, x 25.10.1930 Paris XVI^e Denise Alice Jeanne DAMOUR (1903-1996)
- 2 Antoine PEYNET ° 10.12.1876 Montaigut en Combrailles (63), ouvrier mineur, garçon de laboratoire, liquoriste, x 02.07.1904 Brassac les Mines (63)
- 3 Isabelle Amélie BARD ° 20.02.1882 Solignat (Brassac les Mines) + 03.01.1976 Ste Florine (43)
- 4 Jean PEYNET ° 10.03.1845 Youx (63) + 22.10.1918 Bouchérol (Montaigut en Combrailles), métayer puis ouvrier mineur, x 18.06.1874 La Crouzille (63)
- 5 Anne dite Eugénie BALADIER ° 06.03.1855 La Crouzille + 15.10.1890 Montaigut en Combrailles
- 6 Jean BARD ° 20.08.1843 Roche Brezins (Auzat sur Allier, 63) + 22.03.1919 Solignat (Brassac les Mines), cultivateur, x 31.08.1872 Brassac les Mines
- 7 Marie dite Amélie ROUSSEL ° 09.01.1854 Solignat (Brassac les Mines) + 08.04.1919 Solignat (Brassac les Mines)

Génération IV

- 8 Pierre PEYNET ° 23.07.1814 Chez Cotas (Youx) + 24.10.1886 les Giscons (Montaigut en Combrailles), cultivateur, x 24.01.1843 Youx
- 9 Geneviève MONTRIGAUD ° 24.09.1820 Montchojoux (Youx) + 23.04.1895 les Giscons (Montaigut en Combrailles)
- 10 Antoine BALADIER ° 20.01.1820 La Crouzille + 31.08.1889 Rouaix (La Crouzille), journalier, x 21.11.1847 La Crouzille
- 11 Marie PERIER ° 27.03.1818 Virlet (63) + 13.01.1892 Rouaix (La Crouzille), domestique
- 12 Pierre BARD ° 16.06.1807 Roche Brezins (Auzat sur Allier) + 13.04.1889 Roche Brezins (Auzat sur Allier), cultivateur charbonnier, x 01.07.1831 Auzat sur Allier

- 13 Madeleine ADAM ° 03.01.1808 Auzat sur Allier + 09.05.1868 Roche Brezins (Auzat sur Allier)
- 14 Jean ROUSSEL ° 26.05.1825 Peillarat (Brassac les Mines) + 20.01.1896 Solignat (Brassac les Mines), boulanger, cultivateur, x 21.01.1852 Brassac les Mines
- 15 Louise JURIE ° 09.06.1832 Solignat (Brassac les Mines) + 25.04.1899 Solignat (Brassac les Mines)

Génération V

- 16 Annet PEYNET ° 30.01.1761 Le Quartier + 16.04.1842 Chez Cotas (Youx), tisserand, x 06.02.1796 Le Quartier
- 17 Gilberte dite Marie HURSAT ° 11.01.1769 Champvieille (Le Quartier) + 26.09.1853 Youx
- 18 Blaise MONTRIGAUD ° 20.10.1793 Youx + 04.02.1858 La Crouzille, domestique, x 28.08.1820 Deneuille les Mines (03)
- 19 Anne BAUDON ° 30.03.1798 St Angel (03) + 03.07.1854 Montillet La Crouzille, domestique
- 20 Antoine dit Annet BALADIER ° 06.07.1793 La Crouzille (63) + 09.04.1861 la Galère (Montaigut en Combrailles), cultivateur, x 11.11.1813 Ars les Favets
- 21 Marguerite SAUVANET ° 01.04.1793 La Crouzille + 04.09.1863 La Crouzille
- 22 Père inconnu
- 23 Marie PERIER ° vers 1785 Chez Rigolet (Virlet) + 21.11.1845 La Genette Virlet, domestique
- 24 Pierre BARD ° 24.09.1780 Roche Brezins (Auzat sur Allier) + 21.07.1830 Roche Brezins (Auzat sur Allier), cultivateur, x 08.02.1799 Lamontgie (63)
- 25 Marguerite CHEYROUX ° 22.06.1781 Roche Brezins (Auzat sur Allier) + 04.07.1842 Roche Brezins (Auzat sur Allier)
- 26 François ADAM ° 14.03.1763 Teron (Auzat sur Allier) + 06.01.1813 Auzat sur Allier, cultivateur, x 28.01.1783 Auzat sur Allier
- 27 Jeanne BARDY ° 02.12.1765 Roche Brezins (Auzat sur Allier) + 17.10.1842 Auzat sur Allier
- 28 Jean ROUSSEL ° vers 1796 Peillarat (Brassac les Mines) + 10.05.1864 Peillarat (Brassac les Mines), cultivateur, x 12.06.1822 Mauriat (63)
- 29 Marie CHALCHAT ° 30.04.1798 Escoularoux (Mauriat) + 04.10.1884 Solignat (Brassac les Mines)
- 30 Pierre JURIE ° 27.01.1803 Solignat (Brassac les Mines) + 14.12.1872 Solignat (Brassac les Mines), cultivateur, x 04.07.1831 Charbonnier les Mines (63)
- 31 Marie TIXIDRE ° 09.07.1808 Charbonnier les Mines + 19.05.1879 Solignat (Brassac les Mines)

Génération VI

- 32 Magdelet PEYNET ° 14.05.1728 Le Quartier + après 1789, x 23.11.1751 Le Quartier

- 33 Marguerite MARTIN ° 01.05.1730 St Maigner (63)+ après 1789
- 34 Blaise HURSAT ° 06.01.1746 Chez Porte (Le Quartier) x 11.02.1768 Le Quartier
- 35 Anne BEAUMONT ° 29.05.1746 Champvieille (Le Quartier)
- 36 Annet MONTRIGAUD x 30.01.1786 Youx
- 37 Catherine ROBIN ° 16.07.1766 Youx
- 38 François BAUDON, x
- 39 Petronille LAMARQUE
- 40 Antoine BALADIER ou BARATIER, x 12.09.1791 La Crouzille
- 41 Anne THEVENET
- 42 Gilbert SAUVANET, x 03.07.1786 La Crouzille
- 43 Marie GIGANON ° Ars les Favets
- 46 François PERIER, x 20.02.1776 Virlet
- 47 Marie BOULON ° Le Quartier
- 48 Jean BARD ° Ste Florine x 11.02.1777 Auzat sur Allier
- 49 Jeanne BOUBON
- 50 Alexandre CHEYROUX ° 02.02.1759 Auzat sur Allier, journalier x 19.01.1780 Auzat sur Allier (avec dispense 4 au 4^e degré)
- 51 Antoinette SADOURNY
- 52 Antoine ADAM, x
- 53 Anne MARIGE
- 54 Jean BARDY, x
- 55 Catherine JURIE
- 56 Jacques ROUSSEL, x
- 57 Marie RAYNARD
- 58 Antoine CHALCHAT, x
- 59 Marthe RAYMOND
- 60 Jean JURIE, x
- 61 Marie JURIE
- 62 Antoine TIXIDRE, x
- 63 Louise BIGOT

Génération VII

- 64 Jacques PEYNET ° 09.03.1709 Le Quartier + avant 1751, x 07.11.1726 Le Quartier
- 65 Antoinette LAURANT ° 07.12.1704 Le Quartier + après 1751
- 66 Gilbert MARTIN ° Le Quartier + entre 1751 et 1766, x 16.02.1721 St Maigner
- 67 Marie GARDET ° vers 1701 + 06.05.1766 St Maigner
- 68 Pierre URSAT + après 1768, x 16.02.1733 Pionsat (63)
- 69 Gilberte ARNAUD + avant 1768
- 70 Jean BEAUMONT ° 01.11.1703 ou 16.04.1710 Champvieille (Le Quartier) + après 1768, x 02.07.1745 Le Quartier
- 71 Gilberte BOUCHARD (BOUCHAUD) + après 1768
- 72 Joseph MONTRIGAUD ° vers 1717 + avant 1786, x 19.09.1743 Youx
- 73 Gilberte DESGUIS ° vers 1717 Le Quartier + avant 1786
- 74 Jean ROBIN ° 02.04.1737 Youx + après 1786, x 20.01.1760 Youx
- 75 Gabrielle BEUNIER ° vers 1744 + après 1786
- 80 Jacques BARATIER + après 1791, x
- 81 Marie LARTIGAUD + après 1791
- 82 Annet THEVENET + après 1791, x 29.01.1750 La Crouzille
- 83 Jeanne BERTHON ° Ars les Favets 63), + avant 1791

- 84 Marien SAUVANET + après 1786, x 14.02.1760 La Crouzille
- 85 Catherine BEAU(L)NE + avant 1786
- 86 Antoine GIGANON, + après 1786, x
- 87 Marie SIVADE + avant 1786
- 92 Antoine PERRIER + après 1758, x
- 93 Gilberte TAUVERON + après 1758
- 94 Gilbert BOULON + avant 1776, x
- 95 Amable MAZERON + avant 1776
- 96 BARD Gilbert x
- 97 REYNARD Jeanne
- 98 BOUBON Antoine x
- 99 FAURE ? Marie
- 100 CHEROUX Alexandre x 10.01.1758 Auzat sur Allier
- 101 PRADAL Antoinette
- 102 SADOURNY Mathieu x
- 103 CHANTELAUZE Antoinette

Génération VIII

- 128 Nicolas PEYNET ° vers 1660 + 08.10.1726 Le Quartier, x 10.02.1691 Le Quartier
- 129 Gabrielle ROBIN + ° vers 1675 + 23.11.1733 Le Quartier
- 130 Gilbert LAURANT + après 1726, x 20.11.1685 Le Quartier
- 131 Bonnette BICHARD + après 1726
- 132 Bravy MARTIN + avant 1721, x 20.11.1681 Pionsat
- 133 Jeanne MESLON (MEYLON) + après 1721
- 134 Jacques GARDET le jeune ° 12.07.1674 St Maigner + après 1721, x26.02.1699 St Maigner
- 135 Gilberte PERRIER + après 1721
- 136 Philippe URSAT + après 1733, x
- 137 Jeanne DESBIZET + avant 1733
- 138 Jacques ARNAUD + avant 1733, x
- 139 Gabrielle BEAUNE + après 1733
- 140 Gilbert BEAUMONT + avant 1745, x 18.01.1703 Le Quartier
- 141 Françoise CARRIER, + avant 1745
- 142 Laurent BOUCHAUD + avant 1745, x
- 143 Gilberte SIVADE + avant 1745
- 144 Étienne ou Antoine MONTRIGAUD + après 1743, x 08.02.1712 Youx (parents non cités)
- 145 Marie BOUCHARDON + après 1743
- 146 Gervais DESGUIS ° 20.07.1688 Le Quartier + avant 1724, x 22.06.1711 Le Quartier
- 147 Gervaise MASSON ° Chambonnet + après 1743
- 148 Blaise ROBIN + après 1760, x 29.06.1717 Youx (parents non cités)
- 149 Pétronille PLAMON + après 1760 (parents non cités)
- 150 Magdelet B(E)UNIER + après 1760, x
- 151 Gilberte DECORS + avant 1760
- 164 Nicolas THEVENET + après 1750, x
- 165 Suzanne BIDAUD + après 1750
- 166 Pierre BERTHON + avant 1750 x (registres manquants)
- 167 Madelaine GAZUD + après 1750
- 168 Annet SAUVANET + après 1760, x 09.07.1737 La Crouzille
- 169 Anne ou Jeanne BARRET + après 1760, de la Celle (03)
- 170 Gilbert BEAUNE + après 1760, x 23.01.1716 La Crouzille
- 171 Marie SYVADE + après 1760
- 200 Jean CHEROUX x

201 Anne FOURNIER
202 Pierre PRADAL tisserand x
203 Catherine FAUCHER

Génération IX

256 Jean (Jacques) PEYNET ° vers 1623 + 23.10.1693
Le Quartier, x
257 Antoinette BOUCHARDON + 20.07.1694 Le Quartier
258 Gabriel ROBIN + après 1691, x
259 Anne DURAND + après 1691
260 Magdelet LAURENT + après 1685, x
261 Julienne DESSEMONSUS
262 Pierre BICHARD + après 1685,
263 Louise MONTJOIE
264 Nicolas MARTIN + avant 1681, x
265 Antoinette MESSAGE + avant 1681
266 Jean MEYLON + avant 1681, x
267 Marie MARTIN + après 1681

268 Antoine GARDET + avant 1699, x
269 Michèle GRANCHIER + avant 1699
270 Guillaume PERRIER + avant 1669, x
271 Julienne THOMAS + après 1699
280 Jean BEAUMONT + avant 1703, x
281 Anne ARNAUD + avant 1703
282 François CARRIER + après 1703, x
283 Antoinette PENOT + après 1703
290 Antoine BOUCHARDON + après 1712
292 Jean DESGUIS, x
293 Gilberte TAILHARDAT
294 Gervais MASSON + après 1711, x
295 Claudine DESLIGNIERES + avant 1711
336 Gilbert SAUVANET + après 1723, x
337 Madeleine FOURNET, + après 1723
340 Antoine BEAUNE + après 1716, x
341 Anne BEAUNE + après 1716
342 Gilbert SYVADE + après 1716, x
343 Marie GEUDEL + après 1716

LES PEYNET DU QUARTIER

par Jean Noël MAYET (CGHAV – 657)

Descendance de Jean (Jacques) PEYNET et Antoinette BOUCHARDON

I. Jean (Jacques) PEYNET, ° vers 1623, + 23.10.1693 Le Quartier, x Antoinette BOUCHARDON + 20.07.1694 Le Quartier, dont :

- Nicolas, qui suit en II ;
- Jacques, x 03.02.1695 Le Quartier Marie URSAT, qui suivra en II bis ;
- Jacques, x 12.09.1698 La Crouzille Anne COTTAS, dont descendance à La Crouzille ;
- Marie, x 12.09.1698 La Crouzille Charles COTTAS.

II. Nicolas PEYNET ° vers 1660 + 08.10.1726 Le Quartier, x 10.02.1691 Le Quartier Gabrielle ROBIN ° vers 1675 + 23.11.1733 Le Quartier, dont :

- Jeanne, ° 11.12.1695 Le Quartier ;
- Gilberte, 23.03.1697 Le Quartier + 27.03.1760 Le Quartier, x 26.02.1718 Le Quartier Pierre BEAULNE ° 05.09.1686 Le Quartier + 04.02.1745 Le Quartier, ascendants de Jean Noël MAYET ;
- Marie, ° 29.01.1704 Le Quartier,
- Jean, ° 27.03.1706 Le Quartier ;
- Jacques, qui suit en III ;
- François, ° 31.04.1711 Le Quartier ;
- Philippe, ° 29.11.1716 Le Quartier.

II bis. Jacques PEYNET, + avant 1727, x 03.02.1695 Le Quartier Marie URSAT + avant 1727, dont :

- Marie PEYNET, ° 27.02.1701 Le Quartier + 19.01.1771 St Maigner, x₁ 24.02.1727 la Cellette Gilbert BRAVY, x₂ 11.11.1729 St Maigner Jean FAUGERE, ° 11.05.1705 St Maigner + après 1775, ascendants de Jean Noël MAYET ;
- Philippe PEYNET ° 14.11.1703 Le Quartier ;
- Gabrielle PEYNET ° 29.07.1706 Le Quartier ;
- Philippe PEYNET ° 23.08.1709 Le Quartier.

III. Jacques PEYNET ° 09.03.1709 Le Quartier + avant 1751, x 07.11.1726 Le Quartier Antoinette LAURANT ° 07.12.1704 + après 1751, dont :

- Magdelet, qui suit en IV ;
- François, ° 15.03.1730 Le Quartier ;
- Gilberte, ° 26.06.1732 Le Quartier.

IV. Magdelet PEYNET ° 14.05.1728 Le Quartier + après 1789, x 23.11.1751 Le Quartier Marguerite MARTIN ° 01.05.1730 St Maigner + après 1789 ; dont :

- Gilbert, ° 11.08.1752 Le Quartier ;
- Jacques, ° 21.11.1753, Le Quartier, 18.02.1783 Le Quartier Marie BOUDAUT ;
- Jean, ° 31.03.1755 Le Quartier, x 10.02.1789 Le Quartier Marie THOMAS ;
- Gilbert, ° 20.06.1756 Le Quartier ;
- Antoinette, ° 01.12.1758 Le Quartier, x 0.02.1780 Antoine DEQUAIRE ;
- Annet, qui suit en V ;
- Claude Joseph, ° 19.03.1763 Le Quartier ;
- Jean, ° 16.03.1766 Le Quartier ;
- Marie, ° 17.06.1768 Le Quartier ;
- Gilberte, ° 03.11.1771 Le Quartier.

V. Annet PEYNET, ° 30.01.1761 Le Quartier + 16.04.1842 Chez Cotas (Youx), tisserand, x 06.02.1796 Le Quartier Gilberte dite Marie HURSAT ° 11.01.1769 Champvieille (Le Quartier) + 26.09.1853 Youx, dont :

- Jean ° 1808 ;
- Pierre ;
- Saturnin ;
- Gilbert ° 1811 ;
- François;
- Pierre, qui suit en VI ;
- Marie ;

VI. Pierre PEYNET, ° 23.07.1814 Chez Cotas (Youx), + 24.10.1886 les Giscons (Montaigut en Combrailles), cultivateur, x 24.01.1843 Youx, Geneviève MONTRIGAUD ° 24 09 1820 Montchojoux (Youx) + 23.04.1895 les Giscons (Montaigut en Combrailles), dont :

- Blaise, ° 09.11.1843 Youx ;
- Jean, qui suit en VII ;

- Delphine, ° 16.04.1847 Youx ;
 - Marie, ° 07.04.1849 Youx ;
 - André, ° 16.03.1851 Youx ;
 - Pierre, ° 14.08.1855 Youx ;
 - Maria, ° 1858 Youx ;
 - Jean Baptiste, ° 28.03.1860 Youx ;
 - Marie Madelaine, ° 22.07.1861 Youx ;
 - Geneviève, ° 18.08.1864 Youx ;
 - Marie Céline, ° 22.06.1866 Montaigut en Combrailles.
- VII. Jean PEYNET, ° 10.03.1845 Youx + 22.10.1918 Boucherol (Montaigut en Combrailles), métayer puis ouvrier-mineur, x 18.06.1874 La Crouzille Anne dite Eugénie BALADIER ° 06.03.1855 La Crouzille + 15.10.1890 Montaigut en Combrailles, dont :
- Marie, ° 03.05.1875 Montaigut en Combrailles + 15.12.1962 Monthou sur Bievre, (41), x N... SIBILLE ;
 - Antoine, qui suit en VIII ;
 - Marie Madelaine, ° 19.11.1878 Montaigut en Combrailles ;
 - Anne, ° 11.05.1880 Montaigut en Combrailles ;
 - Marie Victoire, ° 19.04.1882 Montaigut en Combrailles ;
 - Marie Louise, ° 23.08.1884 Montaigut en Combrailles ;
 - Léonie Claire, ° 11.08.1886 Montaigut en Combrailles ;
 - Claire, ° 07.09.1888 Montaigut en Combrailles ;
 - Gabriel, ° 04.09.1890 Montaigut en Combrailles.
- VIII. Antoine PEYNET, ° 10.12.1876 Montaigut en Combrailles ouvrier mineur, garçon de laboratoire, liquoriste, x 02.07.1904 Brassac les Mines Isabelle Amélie BARD ° 20.02.1882 Solignat Brassac les Mines, 03.01.1976 Ste Florine, dont :
- IX. Raymond PEYNET ° 16.11.1908 Paris XVI° + 14.01.1999 Mougins (06), dessinateur, x 25.10.1930 Paris XVI° Denise Alice Jeanne DAMOUR ° 17.08.1903 Paris III° + 1996.

Descendance de Jacques PEYNET l'aîné et Gilberte LAURANT

- I. Jacques PEYNET l'aîné x Gilberte LAURANT, dont :
- Françoise, x 06.02.1687 Le Quartier Gilbert GIDEL ;
 - Marie, x 20.02.1691 Le Quartier Annet LAUVERGNE ;
 - Jacques, x 10.02.1695 Le Quartier Anne DEVASSENEIX, dont Étienne, ° 31.07.1696 Le Quartier ;
 - Antoinette, x 30.08.1696 Le Quartier Toussaint ROBIN ;
 - Gilbert, qui suit..
- II. Gilbert PEYNET, + avant 1739 x 16.02.1711 Le Quartier Bonnette GRAVIER, + après 1739, dont
- Bravie, ° 21.09.1711 Le Quartier, x 27.10.1739 Le Quartier Gilbert LAVILLE.

Descendance de Jacques PEYNET le jeune et Élisabeth BEAULNE

- I. Jacques PEYNET le jeune, ° vers 1668 + 12.12.1716 Le Quartier, x 06.01.1690 Le Quartier Élisabeth (Isabeau ou Isabelle ou Gabrielle) BEAULNE, ° vers 1674 + 18.11.1716 Le Quartier, dont :
- Marguerite, ° 10.12.1690 Le Quartier ;
 - Jacques, qui suit en II ;
 - Gilberte, ° 17.06.1694 Le Quartier + 03.12.1762 Le Quartier, x 09.11.1719 Le Quartier Annet JAY, ° vers 1696 Neuf Église + 03.03.1756 Le Quartier, ascendants de Jean-Noël MAYET
 - Antoine, ° 15.04.1696 Le Quartier ;

- Anne, x 29.10.1722 Le Quartier Jean ESMELIN ;
 - Jacques, qui suit en II bis ;
 - Jean, ° 26.02.1703 Le Quartier ;
 - François, qui suit en II bis. ;
 - Nicolas, ° 28.02.1706 Le Quartier ;
 - Pierre, ° 21.05.1708 Le Quartier ;
 - Jacques, ° 05.05.1710 Le Quartier.
- II. Jacques PEYNET, ° 03.06.1692 Le Quartier, x₁ 06.02.1717 Le Quartier Marie CASSIERE, x₂ 28.06.1747 Gilberte LAFARGE, dont (du second lit) :
- Bravie, ° 11.04.1748 Le Quartier ;
 - Anne, ° 24.12.1750 Le Quartier ;
 - Marie, ° 21.06.1753 Le Quartier ;
 - Marie, ° 26.02.1756 Le Quartier.
- II bis. Jacques PEYNET, ° 22.03.1701 Le Quartier + avant 1769, x 06.09.1723 Le Quartier Madeleine GOUTTELAS, + avant 1769, dont :
- François, qui suit en III bis.
 - Jacques, ° 28.03.1726 Le Quartier ;
 - Marguerite, ° 26.01.1728 Le Quartier ;
 - Jean, ° 06.10.1730 Le Quartier ;
 - Marie, ° 20.09.1732 Le Quartier, x 06.02.1769 Le Quartier Gilbert LAURAND ;
 - Pierre, ° 26.03.1735 Le Quartier ;
 - Jean (dit fils de Madeleine RANNOUX, c'est sans doute une erreur), ° 30.01.1738 Le Quartier.
- II bis. François PEYNET, ° 07.03.1704 Le Quartier + entre 1752 et 1785, x 12.07.1728 Le Quartier Marie CARRIER(E) + après 1785, dont :
- Gilbert, qui suit en III ;
 - Gilberte, ° 02.07.1730 Le Quartier ;
 - Marie, ° 16.09.1731 Le Quartier ;
 - Jean, ° 26.01.1734 Le Quartier ;
 - Gilberte, ° 16.05.1735 Le Quartier ;
 - Marguerite, ° 08.12.1737 Le Quartier ;
 - Gilbert, ° 09.06.1741 Le Quartier ;
 - Annet, ° 17.02.1743 Le Quartier ;
 - Bravie, ° 03.09.1745 Le Quartier, x 07.02.1785 Le Quartier Gervais ROFFET ;
 - Jean, ° 25.05.1747 Le Quartier.
- III. Gilbert PEYNET, ° 04.04.1729 Le Quartier, x 17.10.1752 Le Quartier Anne TAILHARDAT, dont :
- Jeanne, ° 13.09.1753 Le Quartier ;
 - François, ° 23.02.1755 Le Quartier ;
 - Marie, ° 20.02.1760 Le Quartier ;
 - Marguerite, ° 09.02.1763 Le Quartier ;
 - Gilberte, ° 28.03.1766 Le Quartier ;
 - Marie, ° 05.08.1768 Le Quartier.
- III bis. François PEYNET, ° 22.09.1724 Le Quartier, x 26.02.1770 Le Quartier Gilberte VILLECHENOIX, dont :
- Françoise, ° 04.10.1771 Le Quartier ;
 - Gilbert, ° 23.02.1774 Le Quartier ;
 - Madeleine, ° 04.03.1777 Le Quartier.

Descendance de Blaise PEYNET et Anne MEYLON

- I. Blaise PEYNET, de la Cellette, + avant 1708, x Anne MEYLON, + après 1717, dont :
- Charles, + avant 1735, x 02.01.1708 la Cellette Gilberte DUPRAT, + après 1735, dont descendance à la Cellette ;
 - Bravy, qui suit.

II. Bravy PEYNET, x₁ 23.02.1716 la Cellette Anne MEYLON, x₂ 04.02.1717 Le Quartier Gilberte ARNAUD.

Du premier lit :

- Anne, ° vers 1717, x 02.08.1735 la Cellette François PERRIER.

Du second lit :

- Charles, ° 27.06.1718 Le Quartier ;
- Marguerite, ° 16.03.1720 Le Quartier ;
- Bravy, ° 04.04.1721 Le Quartier ;
- Françoise, ° 21.03.1723 Le Quartier ;
- Gilberte, ° 05.04.1724 Le Quartier ;
- Gervais, ° 24.08.1726 Le Quartier ;
- Bravy, ° 18.07.1730 Le Quartier ;
- Anne, ° 29.10.1734 Le Quartier.

Descendance de Jean PEYNET, Anne DELAVILLE et Gilberte ROBIN

I. Jean PEYNET x₁ Anne DELAVILLE et x₂ 04.06.1694 Le Quartier Gilberte ROBIN, enfants (du premier lit) :

- Gilbert, ° 09.05.1686 Le Quartier ;
- Nicolas, ° 23.11.1688 Le Quartier ;
- Jacques, ° 18.02.1692 Le Quartier.

Personnes non reliées

Gilberte PEYNET, x 16.02.1719 Le Quartier (filiations non indiquées) Pierre PARIAS.

Marie PEYNET, de La Crouzille ?, x₁ Gilbert ROBIN, x₂ 08.01.1750 Le Quartier Jean ANDRIVON.

LES ROUX DE FAUFOULHOX, PAROISSE DE VIRARGUES

par Henri VITROLLES (CGHAV – 262)

Famille de laboureurs devenus marchands fortunés, alliés maintes fois à la noblesse, figurant à l'armorial de France de novembre 1696 avec « *un chevron d'azur sur champ d'or* ».

Génération I

Pierre ROUX ° ca 15550, teste 15.09.1606 (Archives Départementales du Cantal, 3E 270-332), + 28.11.1606, inhumé dans l'église de Virargues, x Jeanne PICHOT, fille d'Antoine, laboureur à la Boissonnière paroisse de Chalinargues, + 13.02.1617, d'où :

1. Catherine x Jean MARTY, de Bruhaleine paroisse de Chastel sur Murat.
2. Jeanne x Pierre BOYER, de Bredons.
3. Catherine x Pierre PONS dit de Durand, d'Albepierre.
4. Françoise x Guillaume BRU, de la Gazelles, paroisse de Ségur.
5. Guilhen, qui suit.

Génération II

Guilhen ROUX ° ca 1575, laboureur et marchand, teste le 08.01.1650, codicille 01.12.1653, x Agnès de BREZONS qui teste 25.04.1630 (3E 270-374). De 1608 à 1652, 29 actes retracent les opérations immobilières : achats, ventes, permutations de près, champs, maisons, granges, étables, jardins, ou financières, effectuées par Guilhen, qui en 1628 fait une donation en faveur de l'église St Jean de Virargues dont il fait paver le sol en réservant à sa famille un tombeau dans le chœur. Ils ont eu nés à Faufoulhox :

1. Charles ° ca 1599 qui suit.
2. François ° ca 1601, auteur de la branche cadette III
3. Pierre + ca 1602-1603, teste 13.08.1665 (3E 270-639), x₁ 1635 Jeanne JULHEN, demeurant à Mauchier paroisse de Chavagnac, x₂ Marguerite REZONGLE. Du premier lit, François, du second, Pierre, autre Pierre, Jean, Jeanne.
4. Jean ° 14.10.1604 + 20.06.1625.
5. Léonard ° 18.11.1607 + 30.11.1622.
6. Catherine ° 10.10.1610.
7. Antoine ° 01.07.1613.
8. Charles ° 21.09.1615, prêtre.

9. Pierre ° 19.05.1619, prêtre, titre clérical 14.09.1642 (3E 270-406).

Branche aînée – génération III

Charles ROUX ° ca 1599 + Murat 29.04.1672, inhumé dans la collégiale Notre Dame de Virargues, x 26.02.1623 Virargues Marguerite DELARBRE ° ca 1600, fille de Julien et d'Isabeau de TRAVERSSES (cm 25.02.1623, 3E 270-366) + Murat 13.01.1656, inhumée à Virargues. D'où :

1. Guilhen ° Murat 28.12.1623.
2. Pierre ° Virargues 08.08.1627.
3. François ° Virargues 01.04.1629, qui suit.
4. Jeanne ° Virargues 16.05.1632 x Murat 24.01.1652 (cm 23.01.1652, 3E 216-14) Antoine FOURÈS, pelissier, ° Murat 25.02.1630, fils de Jean, boucher, et Marguerite MALLASSAGNÉ, + Murat 10.04.1681.
5. Louise x Guillaume DANGUIER, de Laveissières.
6. ? (actes manquants).
7. Hélène ° Murat 12.07.1643.
8. Guillaume ° Murat 08.06.1645, teste 12.02.1673 avant son départ en Espagne (3E 270-478).
9. Jeanne ° Murat 23.10.1647 x ...02.1662 (cm 20.02.1662 3E 270-346) Pierre FOURNAL, fils de Jean dit Nadau et Antoinette ROUSSILHE, du meynial de Bredons.
10. Hugues ° Murat 23.10.1647, teste 30.04.1664 avant son départ en Espagne (3E 270-470)

Branche aînée – génération IV

François ROUX ° Virargues 01.04.1623, marchand, + Oldébaux de Murat 26.02.1667 ; x₁ Murat 16.02.1654 Gabrielle PAUTARD ° Murat 05.06.1630, fille de François, praticien, et Catherine FOYDON, teste ...11.1661 (3E 270-452) + Oldébaux 09.12.1661 inhumé à Virargues ; x₂ Murat 02.1662 (cm 05.02.1662, 3E 270-346) Catherine CHARREYRE ° Murat 15.10.1628, fille de pierre, marchand bourgeois, consul de Murat en 1627 et Léonne DANTY, + après 1684.

Du premier lit :

1. Julien ° Murat 03.09.1655.
2. François ° Murat 27.05.1657 + Murat 21.01.1667.

Du second lit :

3. Charles ° Murat 17.12.1662 + Murat 08.07.1678.
4. Pierre ° Murat 03.12.1665, qui suit.

Branche aînée – génération V

Pierre ROUX ° Murat 03.12.1665, marchand-bourgeois, consul de Murat en 1651 et 1712, + Murat 24.03.1730, x 1685 (cm 16.09.1685 3E 270-487) Madeleine de TREMEUGES, ° Fournols .1661, fille de Jean, écuyer, seigneur du Cheylat, et de Lucrèce d'AUZOLLES, + Murat 03.05.1738, inhumée collégiale Notre Dame. D'où nés à Murat aux Oldebaux :

1. Jean ROUX ° 25.009.1686, marchand-bourgeois, consul de Murat en 1731, x Murat 20.04.1712 Françoise PICHOT ° 13.05.1686, fille de Jacques, docteur en médecine, et Marguerite RECODERE (cm 15.04.1712, 3E 270-554).
2. Catherine ° 25.09.1686.
3. François ° ?, marchand, x 04.02.1716 (cm 03.02.1716, 3E 270-556) Marguerite DAUCOU.
4. Jeanne ° 22.03.1689, x 04.05.1710 (cm 06.05.1710 ?, 3E 270-551) Jean BLANCHET, marchand, fils de François, marchand, et de Marie DELARBRE.
5. Jean ° 08.09.1691, brigadier dans le régiment de Vibré-Dragons, compagnie de la Brullerie, + Murat 08.07.1759, inhumé Murat chapelle Notre Dame du Pont.
6. Charles ° 27.08.1694 + Murat 25.11.1780.
7. Pierre ° 29.01.1697, marchand, + Murat 18.11.1779, x Murat 10.06.1731 (cm 10.06.1731, 3E 270-567) Marie PONS ° Murat 28.01.1713, fille de Jean, chapelier, et Catherine CHASTANG, + Murat 09.02.1768.
8. Marguerite ° 26.12.1701 + Murat 09.07.1743, x 14.02.1719 (cm 13.02.1719, 3E 270-557) Jean Baptiste PONS, ° 1696, marchand, fils de Jean, chapelier, et Catherine CHASTANG, + Murat 19.01.1766.
9. Jeanne ° 10.09.1704.

Branche cadette – génération III

François ROUX ° ca 1601, marchand, teste 09.03.1688 (3E 270-525), x Murat 03.01.1633 Isabeau BROHÉ ° Murat 19.12.1610, fille d'Antoine, marchand, et Louise de TRAVERSE, + Virargues 03.07.1676, inhumée Virargues chapelle de Ste Reine. François poursuit la politique foncière de son père à partir de 1642, on a 35 actes.

Sont nés à Faufoulhoux (les actes font défaut) :

1. Antoine x Isabeau PAUTARD de Chastel sur Murat.
2. Antoine « le jeune », célibataire.
3. Jeanne x ...02.1661 (cm 22.02.1661, 3E 270-448) Quintien ESTIEU, marchand, de Farges paroisse de Virargues, teste 03.04.1693 (3E 270-533).
4. Louise x Etienne de TRAVERSE, marchand-bourgeois, de St Flour.
5. Charles ° ca 1640, prêtre, vicaire de Virargues, titre clérical 23.01.1672 (3E 270-451) + Virargues 13.10.1711, inhumée dans le chœur de l'église de Virargues.
6. Marguerite + Murat 23.04.1706, x Virargues 22.12.1675 (cm 22.12.1675, 3E 270-452) René PICHOT, apothicaire, ° Murat 01.04.1654, fils de Marc Antoine, chirurgien, et Jeanne de SISITRIERES, + 08.02.1699.
7. Pierre, qui suit.

Branche cadette – génération IV

Pierre ROUX, ° ca 1652, marchand à Faufoulhoux, + 25.02.1693, inhumé église de Virargues, x Murat 06.02.1671 (cm 05.02.1671, 3E 270-450) Jeanne de SISTRIÈRES, ° Murat 20.06.1643, fille de Guillaume, juge royal, et d'Hélipa de SÉVERAC, + 01.06.1702, inhumée dans le chœur de l'église de Virargues. Pierre possédait le domaine de Faufoulhoux la montagne de Peuregary à Dienne, et était donataire du domaine de brughaleines. Sont nés à Faufoulhoux :

1. Françoise ° 31.07.1675.
2. Louise ° 09.05.1677, x Virargues 05.07.1695 Barthélemy TISSANDIER de Valuejols.
3. Antoine ° ca 1678, marchand, + 18.11.1726, inhumé Chapelle de Ste Reine, x Murat 14.05.1703 (cm 13.05.1703, 3E 270-545) Jeanne GUIGNEBOURG, ° Murat 30.06.1678, fille de Jean, marchand tanneur, et Catherine CHIBRET, + Murat 17.01.1640.
4. Charles ° 03.02.1679, qui suit.
5. Marguerite ° 25.09.1680, x 1703 (cm 06.06.1703, 3E 270-545) Jean JOUVE, marchand, fils de Jean, marchand, et Marguerite DESPRAT, de Drils paroisse de Dienne.
6. Jeanne ° 10.03.1682.
7. Quintien ° 28.06.1689.
8. François ° ? curé de Cigorne, diocèse de Luçon, cité dans le cm de son frère Charles.

Branche cadette – génération V

Charles ROUX ° 03.02.1679, marchand, x St Flour, chapelle de Freissinet 11.01.1706 (cm 10.01.1706, 3E 261-139) Olympe TEISSEDRE ° ca 1683, fille de Pierre, marchand, et Jeanne BRASSAC, + Faufoulhoux 03.04.17059, inhumée Chapelle de Ste Reine. D'où, nés à Faufoulhoux :

1. Charlotte ° 07.06.1707.
2. Jeanne ° 31.05.1709 + Murat 20.10.1769 (mort subite), x Virargues chapelle de Ste Reine 16.02.1733 (cm 16.02.1733, 3E 270-569) Jean TEISSEDRE , marchand, + Murat 02.04.1710, fils de Jean, marchand et aubergiste, et de Louise GUIGNEBOURG, + Murat 27.10.1765.
3. Jeanne ° 24.02.1711 + 11.05.1731, inhumée chapelle Ste Reine.
4. Louise ° 15.02.1713.
5. Jean ° 26.02.1715 + 18.05.1741, inhumé chapelle Ste Reine.
6. Pierre ° 26.02.1718, marchand, x 1744 (cm 06.10.1744, 3E 270-580) Françoise REYNZAL, ° 1723, fille de Léger et Rose GAZARD de TRÉMOLIÈRES, de Cheylade, + 17.10.1748 Virargues, inhumée chapelle Ste Reine.
7. Marguerite ° 11.06.1719, x 1746 (cm 26.10.1746, 3E 270-581) Jean DELCROS, tanneur à St Flour, fils d'Antoine et Marie MAURY.
8. Reine ° 16.11.1720, célibataire, + Murat 08.06.1772.
9. Jeanne Rose ° 06.11.1722 + mardi de Pentecôte 1722.
10. Antoine ° 1723 + 01.09.1730, inhumé chapelle Ste Reine.
11. Marie ° 13.06.1724.
12. François ° 24.07.1725.
13. Jean ° 05.05.1727 + 29.10.1727.
14. Antoine ° 10.08.1729, avocat en Parlement, achète le 08.02.1785) François TEILLARD l'office de procureur du roi en la prévôté de Murat (C480-115, folio 180).
15. Jean François ° 15.02.1733 + 01.10.1733, inhumé chapelle de Ste Reine.

LES DESAIX

par Philippe-Jean VIDAL (CGHAV – 481)

Avertissement

Cette étude sur « *les DESAIX* » fait partie des actes du colloque de Riom, des 19 et 20 mai 2000, consacré à *Louis-Charles-Antoine DESAIX, officier du roi, général de la République*, que l'Université a publiés dans *Les Annales Historiques de la Révolution Française*, n° 324 (avril-juin 2001).

Touchant à la Généalogie et à l'Héraldique d'une famille de l'Auvergne au nom prestigieux, nous avons pensé que cette communication avait sa place dans le centième numéro du bulletin de notre cercle. Aussi, avons-nous demandé au directeur des Annales, M. Philippe BOURDIN, professeur à l'Université Blaise-Pascal, ainsi qu'à l'auteur, de nous permettre d'en disposer, ce qu'ils ont accepté. Nous les en remercions.

Philippe-Jean VIDAL, historien et plasticien, a longtemps appartenu au CGHAV. Il fut le graphiste, dans les années 80, de plusieurs couvertures de « A Moi Auvergne ! ». Il est aujourd'hui Conservateur du Musée André DUNOYER de SEGONZAC à Boussy-Saint-Antoine.

Philippe BOURDIN a publié « Le Puy de Dôme sous le Directoire. Vie politique et esprit public » et « Des lieux, des mots, les révolutionnaires. Vie politique et esprit public ». Nous les avons cités dans la bibliographie de Basse-Auvergne (« A Moi Auvergne ! » n° 97) parmi les ouvrages de références.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)



DESAIX.

peint par H.SCHIMT en 1797 ou 1798, gravé par DORNSTED en 1799
(Collection particulière)

Louis-Charles-Antoine DESAIX, officier du roi, général de la République

Les libéralités consulaires puis impériales offertes à la famille DESAIX (titres, pensions et armoiries) rappellent la dette morale contractée par BONAPARTE à Marengo envers l'un de ses meilleurs généraux.

Elles renvoient aussi à des pratiques d'Ancien Régime, que le même lignage servait depuis des générations, comme le démontre une étude généalogique serrée.

Sa conversion à la défense de la République souligne d'autant plus l'originalité et l'honneur de Louis-Charles-Antoine.

Certes, le retentissement de la victoire de Marengo fut grand en Europe.

Certes, Marengo fut une victoire politique qui ouvrit une ère nouvelle. Certes, l'apothéose de DESAIX apporta une part de rêve au romantisme latent d'une impatiente jeunesse prête à faire de grandes choses sur les pas du nouvel homme fort de la République, BONAPARTE, passé maître en l'art de travailler à la propagande de ses entreprises...

Mais assurément, la déification du nouvel Epaminondas fit retomber quelques particules de sa divinité païenne sur les siens, « les DESAIX », qui, implicitement investis de dignité patricienne comme jadis les égaux (les pairs) des anciennes gentes de l'Empire romain, reçurent des marques de considération, accompagnées de pensions et de rentes de la République consulaire, puis de son substitué immédiat : l'Empire.

La manne impériale

Le premier thermidor, an VIII de la République (20 juillet 1800), un arrêté des Consuls autorisait le ministre de la Guerre, le général LACUÉ, à faire remettre à la mère du Héros, la « citoyenne » BEAUFRANCHET, veuve de Gilbert-Antoine DESAIX (1716-1783), la somme de 3 000 F à titre d'indemnité.

Par le même arrêté, elle se voyait accorder une pension viagère de 3 000F à dater du 25 prairial an VIII (14 juin 1800), libéralité qui, après son décès intervenu le 23 juillet 1802, fut continuée au bénéfice de sa fille Françoise (1764-1816), mariée au général BEKER (1770-1840).

Sous l'Empire, cinq membres de cette honorable famille d'origine noble, furent faits « *barons des Aix et de l'Empire* ». Dans leurs lettres patentes, enregistrées au Sénat, le nom, précédé du déterminant et indiquant le lien originaire à un lieu, est écrit « *des Aix* », en deux mots ; mais, selon le bon ton d'une tradition séculaire, se prononce « *des zai* ». Cette orthographe phonétique avait formé et donné un nom de guerre, « *DESAIX* », au ci-devant Louis-Charles-Antoine des AIX, général à vingt-cinq ans, en 1793, aux heures les plus sombres de la Terreur.

Le premier titré, en 1808, fut son frère cadet, Louis-Amable (1773-1835), inspecteur général de la Compagnie des Salines de l'Est de 1807 à 1815, donataire, sur le domaine extraordinaire de Rome, d'une rente annuelle de 4 000 F le 21 mars 1812.

Sous l'Ancien Régime, sorti de l'école royale militaire d'Effiat, il avait été sous-lieutenant à Beauvaisis-infanterie, un régiment numéroté 57e en janvier 1791, lors de la nouvelle organisation de l'armée. Émigré en 1792, il avait combattu dans les rangs de l'armée des princes français coalisés contre la France révolutionnaire.

Le second titré, en 1811, à l'âge de vingt et un ans, fut son neveu, Louis-Jean (1790-1845), fils d'Amable-Louis (1759-1801), ce frère aîné, également sorti d'Effiat, qui, après avoir servi pendant quinze ans dans Beauvaisis-infanterie où il n'avait pas dépassé le grade de capitaine, avait émigré et rejoint l'armée des princes en 1792. Ce neveu, brillant sujet, ancien élève à la compagnie d'élite du Prytanée militaire de Saint-Cyr en 1806 et dont l'éducation avait été l'objet de la bienveillante attention de NAPOLÉON, faisait la guerre en Catalogne, employé par SUCHET (commandant le 3e corps de l'armée d'Espagne) comme capitaine-aide de camp, lorsqu'il reçut le titre de baron militaire, le 2 mars 1811.

Cette dignité n'était accordée normalement qu'à des officiers supérieurs ou à des officiers généraux chevronnés. Donataire, le 21 mars 1812, d'une rente annuelle de 4 000F, sur le domaine du Hanovre, il en recevait une seconde le 20 juin 1813, de 2 000F cette fois, sur le domaine de l'Escaut. Depuis le 29 février 1812, il était attaché au service de l'Empereur comme officier d'ordonnance.

À la création de ses gardes d'honneur, l'Empereur le nommait chef d'escadron au 2e régiment le 5 août 1813, et lui donnait, le 28 novembre suivant, l'étoile d'officier de la Légion d'honneur : institution dans laquelle il était entré membre, chevalier, en 1809.

Il avait vingt cinq ans à la fin de l'Empire, et totalisait 9 campagnes de guerre, 2 blessures et plusieurs chevaux tués sous lui.

Aux Cent-Jours, promu major le 4 mai 1815, « à la suite » du 6e régiment de chasseurs à cheval, il était employé, le 13, à l'état-major général de l'armée du Nord. Le 18 juin, il était à Waterloo... Waterloo, un Marengo qui finit mal.

Le troisième titré, en 1811, fut également un neveu, un garçon de dix ans, Casimir-Marie (1801-1880), frère cadet du major des Aix dont nous venons de parler, donataire, le 21 mars 1812, d'une rente annuelle de 4 000F sur le domaine du Hanovre.

Les quatrième et cinquième titrés, également en 1812, furent ses cousins germains de la branche Rochegude (Rochegude, une propriété avec maison forte dans la paroisse de Charbonnière-les-Vieilles).

L'aîné, Gilbert-Antoine (1761-1833), chef du dépôt des étalons au haras de Corbigny, dans la Nièvre, fut donataire, sur le domaine extraordinaire de Rome, d'une rente annuelle de 4 000 F, le 21 mars 1812.

Fils de Louis-Claude des AIX, militaire, militaire lui-même, il quitta l'armée en mai 1792, avec le grade de capitaine en second, après seize années de service, dont sept passées à guerroyer aux Antilles. Puis il vint défendre son roi aux Tuileries à la journée du 10 août où, pris et emprisonné, il dut son évasion à la reconnaissance d'un ancien soldat. Rentré à Rochegude, il fut derechef arrêté et incarcéré à Riom comme parent d'émigrés, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor (le 27 juillet 1794).

Attardons-nous quelques instants sur la lettre que sa cousine Françoise, épouse du général BEKER, adressa à l'Empereur en 1807, par laquelle elle sollicitait un emploi pour ce proche parent, manifestement sans ressources. Elle ne manqua pas, bien sûr, de se faire reconnaître, tant le nom de DESAIX était respecté :

« Madame BEKER, sœur de feu le général des AIX, à Sa Majesté, empereur et roi. Sire, j'ose supplier Votre Majesté, d'après les bontés dont elle comble ma famille, de vouloir bien accorder une place de commandant dans les hôpitaux militaires à Gilbert-Antoine des AIX, mon cousin germain. Ancien militaire du régiment de Viennois, il est entré au service en 1777 ; la même année il passa en Amérique ; il fut fait lieutenant en 1778 ; il s'est trouvé aux affaires de la Grenade (1779) et de Sainte-Lucie (1780) où il a été blessé ; aux trois combats de M. de GUICHEN et à celui livré par le comte de GRASSE à Saintes, le 12 avril 1782, où il a été blessé et fait prisonnier. À sa rentrée en France il obtint une pension de 600 livres dont la Révolution l'a privé. Je puis, Sire, assurer Votre Majesté que mon cousin, par les connaissances qu'il a acquises, est dans le cas de remplir avec succès la place qu'elle daignera lui confier ».

La générale BEKER eut gain de cause, puisque son cousin fut nommé, en 1808, à un emploi dans un établissement rural de l'Empire. Il n'est pas exclu qu'elle eût pu intervenir auprès de cet autre cousin germain, le général de BEAUFANCHET d'AYAT (1757-1812), le comte Louis-Charles-Antoine, parrain de son regretté frère, car ce très affectionné parent était inspecteur général des haras et des dépôts d'étalons, et ce depuis 1806.

Le cinquième, le cadet, dernier mâle titré de la famille, fut Annet-Gilbert-Antoine (1772-1815). Officier dans le régiment de Beauvaisis-infanterie sous l'Ancien Régime, il avait émigré en 1792 et avait servi dans les Chasseurs-Nobles de CONDÉ contre les armées de la République, sur le Rhin. Il fut donataire, sur le domaine de Hanovre, d'une rente annuelle de 4 000 F, le 21 mars 1812.

Le Conseil du sceau des titres était chargé de régler les armoiries à conférer, toujours soumises à l'approbation de l'Empereur. Ainsi, celles accordées par lettres patentes aux barons des AIX se lisent à travers un écartelé de quatre blasons ou de quatre quartiers au 1, au 2, au 3 et au 4. Les deux premiers « baron des AIX et de l'Empire », Louis-Amable et Louis-Jean, frère et neveu du général, qui tiennent des barons militaires, blasonnent : au 1, d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent ; au 2, de gueules à l'épée en pal d'argent (qui est le signe des barons militaires) ; au 3, d'argent au lion rampant de gueules ; au 4, d'azur à trois pyramides d'or rangées en fasce et terrassées du même.

Les trois autres « barons des AIX et de l'Empire », Casimir-Marie, Gilbert-Antoine et Annet-Gilbert, neveu et cousins germains du général, qui ne tiennent pas des barons militaires, ont eu droit, toutefois, à un signe ou logo très approché de celui des barons militaires et ce, en mémoire de leur célèbre et valeureux parent. Ils blasonnent : au 1, d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent ; au 2, de gueules à l'épée en pal de sable montée d'argent ; au 3, d'azur à deux quintefeilles d'argent soutenues par un croissant, du même ; au 4, d'azur à trois pyramides d'or rangées en fasce et terrassées du même.

Deux remarques sont à faire sur ces lectures d'armoiries : La première : les barons des AIX présentent au 1 (ou 1^{er} quartier) des armes légèrement différentes de celles de leur antique blason d'armoiries, car les trois coquilles n'ont plus pour métal l'or, mais l'argent.

Quelle explication donner à cela ? Sinon celle de se distinguer d'un blason similaire, ce qui est à considérer, puisque les armes de la famille des AIX, lues « *d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or* » sont les mêmes que celles de la famille de SARRAZIN, une des Maisons les plus anciennes de la province d'Auvergne, connue au XIII^e siècle, qui était possessionnée, au XIV^e et au XV^e siècles comme les des AIX, dans la considérable baronnie d'Herment. Il y a donc apparence que ces deux maisons aient eu la même origine.

La seconde : les baron des AIX présentent au 4 (ou 4^e quartier) trois pyramides qui symbolisent l'Égypte, bien certainement, mais aussi la bataille des Pyramides (21 juillet 1798) où le général fit des prodiges de valeur.

La noblesse d'une maison

La noblesse des AIX est celle dont personne, et surtout pas le pouvoir royal, n'a conservé en mémoire l'origine. C'est cette ancienneté et cette indépendance qui ont contribué à son importance et donc elle est dite « *immémoriale* » de nom et d'armes.

Au XVII^e siècle, lors des « *Grandes Recherches* » que Louis XIV avait ordonnées pour démasquer dans les provinces du royaume les usurpateurs de noblesse, le bisaïeul du général, Charles des AIX (°1638), écuyer, seigneur de Veygoux, chef d'Armes de tous les siens, obtenait, non sans difficultés, le maintien de sa famille dans son état de noblesse, et privilèges afférents, par un acte d'autorité, le 3 décembre 1672, sur preuves remontées à Jean des AIX, écuyer, vivant en 1561, homme d'armes de la compagnie du sire de LA FAYETTE.

C'est au XVI^e siècle que les des AIX avaient connu de graves revers de fortune dans les luttes sans merci que se livraient les religionnaires, au cours de la huitième et dernière guerre (1585-1598), commencée sous Henri III et terminée sous Henri IV.

Louis des AIX, écuyer, aïeul de Charles « le maintenu », seigneur de Châlus près de Saint-Avit, qui avait acheté en 1590 la seigneurie et le château fossoyé de la Mothe Mérinchalm (Mérinchal dans la Creuse), siège d'une des douze châtellenies de la baronnie d'Herment, avait été assassiné et sa demeure incendiée en 1595 : dans ce sinistre les archives familiales avaient brûlées. Avec l'éloignement de son fils Annet (1592), nouveau chef d'Armes de la famille, était mis fin à la présence séculaire des des AIX dans l'antique baronnie d'Herment. Annet, comme bon nombre de ses ancêtres, s'était mis au service du roi et servait dans les chevau-légers. Y avait-il rencontré son futur beau-père, Jean BROSSON, également chevau-léger, qui se disait « *noble Jean BROSSON, seigneur de Veygoux et de Monteil* » ? C'est fort possible. Avait-il pensé redorer son blason en épousant, en 1623, une roturière, Sylvaine BROSSON, richement dotée ? Ce n'est pas à exclure.

Ainsi, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la terre de Veygoux, ses nombreuses dépendances et son joli manoir construit en pierres de pays par Maître Pierre BROSSON,

frère de Jean, notaire, en ces lieux situés au sortir ouest du bourg de Charbonnières les Varennes, entraient dans le patrimoine des des AIX avec Charles, fils d'Annet et de Sylvaine BROSSON.

Par filiation, Veygoux passait à Sylvain des AIX (1678-1750), marié à Anne de BEAUFANCHET d'AYAT (1684-1772), puis à Gilbert-Antoine des AIX (1716-1783), marié à sa cousine germaine et filleule Amable de BEAUFANCHET d'AYAT (1734-1802) : les père et mère de notre héros.

Leurs armes sont à regarder comme une authentique preuve d'existence : héritage le plus ancien touchant à la mémoire collective d'une lignée que les biographes du général DESAIX (MM. MARTHA-BEKER, BERNET-ROLANDE, SAUZET, BOUSCAYROL, SAINT-BRICE) ont ignoré, en ce sens qu'ils n'ont, sans doute, pas cru bon d'en aborder la lecture héraldique pour connaître, comprendre, l'origine du nom dans sa territorialité, et les vertus appartenant à l'honneur de cette famille. Il semble que DESAIX, officier du roi, puis général de la République, soit resté fidèle à son blason par la constance éprouvée en toutes circonstances, tant il eut de force d'âme et de courage : MONGE, DAVOUT, DENON, DUMAS, GOUVION-SAINT CYR, SAVARY et, bien sûr, NAPOLÉON, ont témoigné de cette constance éprouvée.

« *D'argent, à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or* » : ce sont les Armes anciennes des des AIX. « *D'argent* » au champ de l'écu : il est montré « *d'argent* », ce qui signifie en blason d'Armes des vertus : espérance ; il est mis pour pureté, beauté, victoire, humilité. « *À la bande de gueules* » (rouge) : c'est le schème d'une marque de dignité ; ce qui signifie en blason d'Armes des vertus, « *charité* ». Nul ne portait de gueule en ses Armes, disaient les anciens poursuivants d'Armes, s'il n'était prince, ou s'il n'en avait pas été par lui autorisé pour hauteesse, magnanimité, vaillance et hardiesse. Et ce signe de la constance éprouvée est chargé de « *trois coquilles d'or* » qui sont des AIX, des sources : trois conques, trois conchas bivalvées, alignées et représentées en concavité. La coquille évoque les eaux où elles se forment, et signifie « *naissance* », « *génération* », « *mort* », « *renaissance* », et donc tient à la nature même du symbole de la fécondité propre à l'eau. Elles sont au nombre de trois ; ce n'est pas par hasard : trois exprime un ordre intellectuel et spirituel en Dieu, dans le cosmos, ou dans l'homme.

Elles sont d'or, de l'or pur et fin qui signifie « *foi* » en blason d'Armes des vertus ; l'or, seul métal ordonné par les anciens, est mis pour marque de noblesse, de perfection, de splendeur. L'eau est donc présente dans ce blason d'armoiries, et cela « *coule de source* » pour justifier l'attache toponymique du nom des AIX : « *AIX* », eau bonne, du latin *aquas*, du celtique *aygo*.

Au cours des siècles, les vicissitudes orthographiques, issues de la physionomie phonétique, ont donné une dizaine d'orthographes différentes relevées dans les chroniques, les armoriaux, les actes notariaux et paroissiaux : d'AIX (1228), des AIX (1288), lez AIX (1474), des AYES (1496), des HAIES (1585), DEZAI (1613), des HAIX (1623), des SAIS (1652), des AIX (1672), DESZAI (1734), des AIX (1789). En 1792 le capitaine Louis des AIX signait son courrier « *L. d'AIX-VEYGOUX* ». BOUSCAYROL,

comme SAUZET, fait sortir cette famille des Ayes, hameau de la commune de Teilhet, située à 9 km d'Ayat sur Sioule, village natal du général DESAIX. « *Ayes = Haye* », dit-il, ancien français de « *haie* » = « *bois* ».

Pour nous, il est fort probable que l'attache première à un fief de cette maison ait été la tenure féodale d'AIX, « *lieu d'eaux vierges* », de sources, terre noble de la châtellenie d'Eygurande dans la mouvance de la considérable baronnie d'Herment (12 châtellenies) mentionnée dans les chartes dès le milieu du XII^e siècle, dont la suzeraineté, en Combraille du sud, s'étendait de la partie occidentale de l'actuel département du Puy de Dôme aux confins septentrionaux de la Creuse et de la Corrèze, actuels départements limitrophes. Le château d'AIX, aujourd'hui en ruines, contrôlait jadis l'ancienne voie romaine de Lyon à Bordeaux; au pied de sa motte sourdent encore les sources Saint-Martin et Saint-Gervais. Jusqu'au début du XVII^e siècle les AIX furent possessionnés dans la baronnie d'Herment, et au gré des alliances contractées, nous les retrouvons à Châlus, à Condat, à Tix, à Saint-Avit, à Mérinchal, etc.

Le blason nous renvoie toujours à l'origine du nom d'une maison et signale l'engagement de la lignée. Celui des AIX est simple à l'annonce de ses trois vertus théologiques : Espérance, Charité, Foi (argent, gueules et or), autant de sources de vie intérieure.

L'irrésistible ascension

L'acte de naissance du général DESAIX, extrait du registre d'état civil de la paroisse de Saint-Hilaire-d'Ayat (Ayat sur Sioule aujourd'hui), a été établi au droit des inscriptions du deuxième semestre de l'année 1768 :

« *Le 17 août, est né, et a été baptisé le lendemain Louis-Charles-Antoine des AIX, fils légitime de messire Gilbert-Antoine des AIX, chevalier, seigneur de Veygoux, et de dame Amable de BEAUFANCHET, son épouse, demeurant à Veygoux, paroisse de Charbonnières-les-Vareannes, et accouchée au château d'Ayat, situé sur cette paroisse. A été parrain Louis-Charles-Antoine de BEAUFANCHET, représenté par messire Amable de BEAUFANCHET, son aïeul et chevalier seigneur d'Ayat; marraine, dame Charlotte de BOUCHEROL, épouse de messire Louis des AIX, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, demeurant à Rochegude, paroisse de Charbonnières-les-Vieilles, ont soussignés : BEAUFANCHET d'Ayat, de BOUCHEROL DEZAIX, SIRMOND, CROMARIAS, curé ».*

Lorsque Louis-Charles-Antoine des AIX fut accepté, le 20 octobre 1783, en qualité de 3^e sous-lieutenant en pied, sans appointements, à Bretagne-Infanterie, un régiment caserné à Grenoble, capitale du Dauphiné, il venait d'achever sept années d'études encyclopédiques chez les Oratoriens de l'École militaire d'Effiat, où il se faisait appeler « *chevalier de VEYGOUX* » : il avait tout juste 15 ans. Nommé sous-lieutenant en pied, appointé, le 8 juillet 1784, il ralliait le fort de Briançon (haut Dauphiné) où il allait se faire remarquer par un caractère grave et studieux, par une étonnante mémoire de toutes choses, et par une belle assurance dans sa manière de se présenter et d'agir.

C'est déjà, à n'en pas douter, un homme d'action. 1,67 m, grand de taille pour ses contemporains, moyen dirions-nous aujourd'hui, il avait un aplomb, un sérieux et une autorité naturelle qui semblaient le destiner à la conduite des hommes et au commandement.

À Strasbourg, au printemps 1790, il découvrait le mécontentement de l'encadrement régimentaire ; beaucoup d'officiers, la plupart issus de la noblesse comme lui, étaient prêts à quitter l'Armée car peu enclins à tolérer une société égalitaire et les réformes du commandement. C'est ainsi qu'il était venu à Paris, en octobre, assister son capitaine qui devait présenter un dossier fort délicat devant une commission de députés.

Chez la veuve LE NORMAND (1), née Marie-Louise MORPHY (1737-1814), sa tante – une femme qu'on dit encore en beauté à cinquante trois ans et qui avait été autrefois une des nombreuses petites maîtresses du roi Louis XV, à l'hôtel du Parc aux Cerfs à Versailles – le fils de celle-ci, son parrain, Louis-Charles-Antoine, ci-devant comte de BEAUFANCHET d'AYAT (1757-1812), capitaine de cavalerie, employé temporairement dans quelques commissions d'organisation de l'Armée au ministère de la Guerre, le présentait au colonel Guillaume-Mathieu DUMAS (1753-1837), aide de camp du célèbre général LA FAYETTE (1757-1834), ci-devant marquis, un homme considérable, alors député (2). Rencontre capitale pour l'obscur petit sous-lieutenant qu'il était, puisqu'elle a peut-être pu lui donner à penser qu'il avait eu la chance de « *commencer son destin* » au cours de ce mémorable accueil (3) !

DUMAS, ancien combattant de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis (1780-1783), grand défenseur des idées nouvelles, très impliqué dans la politique et homme de réseaux, fut d'emblée intéressé par la conversation que lui fournissait l'étendue des connaissances de ce jeune officier de vingt-deux ans qui devint, très rapidement, son ami et un familier de sa maison.

Aussi obtint-il du ministère qu'il lui fût attaché comme officier de secrétariat faisant fonction d'aide de camp. Quatorze mois durant, VEYGOUX allait découvrir l'influence morale de la franc-maçonnerie auprès de cet attentionné protecteur (4).

En Alsace, au début de l'année 1791, à Wissembourg, il eut à connaître la dissidence des officiers du 57^e régiment d'infanterie, ci-devant « *Beauvaisis* », un régiment dans lequel servaient son frère aîné, Amable des AIX (1759-1801) et plusieurs de ses cousins d'Auvergne qui, le 23 mai, abandonneront leurs hommes pour aller rejoindre à Worms dans le Palatinat, et à Coblenz en Prusse rhénane, le parti des princes en exil, et la coalition de la noblesse d'Auvergne qui allait former ses propres unités combattantes. Fidèle à ses idéaux, à ses amis et à ses chefs, la radicalisation du mouvement révolutionnaire allait le brouiller avec sa famille.

De retour à Paris, DUMAS nommé directeur du dépôt général de la guerre, promu maréchal de camp (général), élu député à l'Assemblée législative, devenu un homme très écouté dans les allées du pouvoir, le faisait nommer « *lieutenant* » le 21 novembre 1791, toujours attaché au 46^e régiment d'infanterie (ex-Bretagne-Infanterie).

L'immigration ayant désorganisé le corps des commissaires-ordonnateurs des guerres, il obtenait du général NARBONNE-LARA (1755-1813), alors ministre de la Guerre (5) que son protégé fût agréé commissaire (6) à Clermont, chez lui, dans le Puy de Dôme, le 21 décembre suivant.

Quand il fut découvert – lors de la prestation de serment du 9 janvier 1792 – qu’il n’avait pas l’âge requis de vingt-cinq ans pour occuper un tel emploi, il le plaçait auprès du général BROGLIE (7) (1756-1794), chef d’état-major du maréchal LUCKNER (1722-1794), commandant l’armée du Rhin, comme aide de camp à titre provisoire, puis le faisait breveter capitaine le 23 mai, et titulariser dans son nouvel emploi le 1^{er} juin, par le général SERVAN, ministre de la Guerre. Sur le Rhin, les mouvements militaires étaient incessants depuis que le roi de France avait déclaré la guerre au roi de Bohême et de Hongrie, donc à l’Autriche, le 20 avril 1792. La première coalition européenne, contre ces diables de Français, se mettait en place progressivement. Sous BIRON (1747-1793), commandant l’armée du Rhin, le capitaine de VEYGOUX recevait le baptême du feu le 3 août, à Arzheim, devant Landau.

Dans la fournaise de l’été 1792, d’un côté la guerre se développait aux frontières, d’un autre la Commune de Paris, après les journées insurrectionnelles du 10 août, obligeait l’Assemblée législative à lui livrer le roi et sa famille pour les enfermer dans la tour du Temple, et à en terminer avec la législature pour préparer les élections à la Convention, tout en provoquant les massacres de septembre dans les prisons. Arrêté, le 8 septembre, le citoyen VEYGOUX fut incarcéré à Épinal pendant quarante-six jours pour s’être rendu suspect, aux yeux de quelques vigilants gardes nationaux, de voyager seul et d’acheminer du courrier destiné à des officiers destitués, dont celui de son général. À Paris, son ami Mathieu DUMAS, dépassé par les événements, après le 10 août, se faisait oublier, et donc ne pouvait rien pour lui. Aussi dut-il débrouiller cette fâcheuse affaire par ses propres moyens épistolaires. Il écrivit au ministre de l’Intérieur d’alors, le citoyen ROLAND (1743-1793), et il fut relaxé le 25 octobre; puis au citoyen CUSTINE (1742-1793), commandant en chef les armées du Rhin, de la Moselle et des Vosges, ainsi qu’au citoyen CARNOT (1753-1823), premier membre du comité de la Guerre, pour postuler le commandement d’une compagnie, alors qu’à Paris, depuis le 1^{er} novembre, on l’avait nommé, en tant que capitaine, « *adjoint à l’état-major général de l’armée du Rhin* ». Il apprenait cette nouvelle début décembre : à nouveau il avait le pied à l’étrier.

C’est à l’armée du Rhin, de 1792 à 1797, qu’il prit la mesure de la responsabilité du commandement. Toujours très proche de ses hommes, il se révéla être un des meilleurs généraux d’avant-garde de son temps. En 1793, VEYGOUX s’effaçait devant DESAIX ! Cependant la Terreur ne l’épargnait pas. Parent d’émigrés, il était lui-même inquiet en novembre, et il apprenait à la même époque que, sous le même chef d’accusation, sa mère et sa sœur étaient emprisonnées à Riom.

Dans cette « *année terrible* », ses théâtres d’opérations militaires étaient ceux de la vallée du Rhin, de Bâle à Mayence, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, dans le grand-duché de Bade, le Palatinat (l’Alsace bavaroise de Spire) et dans le duché de Hesse (Mayence, Worms). Lors de la campagne de 1793 il montrait une rare bravoure et une grande présence d’esprit dans la défense de Worms (janvier), et dans les combats d’arrière-garde d’une armée du Rhin en pleine retraite (mars-avril-mai).

Après l’affaire de Rülzheim, le 17 mai, il était nommé le 20, adjudant-général-chef de bataillon (grade d’état-major) par les représentants du Peuple. CUSTINE était remplacé, le 23 mai, par BEAUHARNAIS qui, démissionnaire le 28 août, cédait le commandement à LANDREMONT. Et la valse des commandants en chef allait affaiblir l’armée du Rhin ! Après LANDREMONT, ce sera MUNNIER, DELMAS, CARLENC. PICHEGRU n’arrivera que le 24 décembre, puis se mettra sous les ordres de HOCHÉ, commandant en chef des armées de la Moselle et du Rhin réunies.

DESAIX, lui, faisait ce qu’il avait à faire. Il faisait la guerre pour défendre son pays contre l’invasion conduite, à l’Est, par WURMSER (1724-1797), Alsacien au service de l’Autriche. Il exerçait une salutaire influence sur l’esprit de ses soldats : il leur donnait surtout l’exemple de la constance et de la bravoure et ce, à tel point qu’ils l’avaient surnommé « *le guerrier sans peur et sans reproche* ». Tous les jours engagé dans l’interminable retraite de l’armée qui reculait, du Nord au Sud, par échelon, dans la vallée du Rhin, il était terriblement présent à Jochkrim, le 15 août, où il eut les joues traversées par une balle, à Worth, le 16, à Pfort, le 17, où il faillit capturer le prince de CONDÉ (1736-1818), général en chef de l’armée de l’émigration, et son fils, le duc de BOURBON (1756-1830). La ligne de la Lauter atteinte le 20 août, les représentants du Peuple aux armées BORIE, RUAMPS et MILHAUD le nommaient sur le champ général de brigade, à titre provisoire, pour être employé à la division de Lauterbourg, sous GILOT (1734-1811) qui, suspendu le 11 septembre, était remplacé par DUBOIS (1754-1796).

Dans l’affaire de la forêt de Bienwald, le 14 septembre, il taillait en pièces tout un régiment autrichien ; mais, une fois de plus, il lui fallait battre en retraite après la perte des positions de Wissembourg sur la Lauter. Il était à Haguenau le 12 octobre et rejoignait, avec sa brigade, le gros de l’armée à Reichstett, en avant de Strasbourg, au Nord, où les représentants du Peuple n’hésitèrent pas à en faire un général de division le 20, bien sûr à titre provisoire, car Paris devait toujours entériner une telle décision ; d’ailleurs celle du 20 août, concernant son grade de brigadier, n’avait pas encore été officialisée. Certes, il était divisionnaire à vingt-cinq ans, mais aussi, nommé le même jour, commandant l’avant-garde à la place de DUBOIS, suspendu.

WURMSER revenait à l’attaque le 26 octobre, assuré d’investir Strasbourg, sa ville natale. DESAIX, une fois de plus, donnait l’exemple; montrait des prodiges de valeur à Reichstett et permettait à l’armée du Rhin de reformer sa ligne pour reprendre l’offensive : ce jour-là DESAIX fit son entrée dans l’Histoire. En expert, le général de JOMINI (1779-1869) dans son « *Histoire critique et militaire des campagnes de la Révolution* », reconnaissait que ce jeune homme avait sauvé et l’armée, et l’Alsace, à Reichstett, le 26 octobre 1793.

Conclusion

En 1815, à Waterloo, un autre DESAIX, Louis, neveu du héros de Marengo, sera près de l’Empereur, à l’État-major général. BONAPARTE, puis NAPOLÉON, avaient de bonnes raisons de protéger et d’honorer une ancienne famille au blason lumineux de sources de vie portant au champ de l’écu les valeurs du symbolisme héraldique de l’humanisme chrétien : être présent dans le temps et l’espace chaque jour, ici et maintenant, faire son devoir.

Mais c'est aussi que dans cette lignée était apparue une personnalité exemplaire en des temps de Révolution où l'avènement de l'individu entraînait dans le cycle des grandes naissances de la liberté humaine.

L'officier, le bas-officier obscur, Louis d'AIX-VEYGOUX, qui se donnait du chevalier de VEYGOUX (exprimant peut-être ainsi le mythe chevaleresque qui l'habitait) était devenu tout simplement DESAIX : fervent républicain digne de la confiance de la République et de ses soldats.

Notes

(1) Il s'agit de Marie-Louise-MORPHY (1737-1814), alias MORPHY de BOIS-FAILLY lorsqu'elle épousa, en premières noces, par contrat du 25 novembre 1755, à Paris, Jacques PELET, comte de BEAUFRANCHET d'AYAT (1720-1757), major-général de l'infanterie et ses aides (Officier supérieur, faisant fonction de chef d'état-major de maréchal de camp ; il distribuait, en campagne, les ordres aux majors de l'infanterie par l'intermédiaire des majors de brigade, choisissait le terrain du campement et présidait à l'organisation et au départ des partis – BARDIN, *Dictionnaire de l'armée de terre* t. 3, p. 3281, Paris, Corrêard, 1851). Deux ans plus tard, Jacques de BEAUFRANCHET sera tué à la bataille de Rossbach (5 novembre 1757) en Saxe prussienne.

De cette union étaient nés une fille, morte en bas âge, Louise-Charlotte-Antoinette-Françoise (1756-1759), et un fils, Louis-Charles-Antoine (1757-1812), futur général de brigade, cousin germain de DESAIX et son parrain. En secondes noces, Marie-Louise convolait, le 19 février 1759, dans les bras d'un receveur général des Tailles à Riom, François-Nicolas LE NORMAND, baron de FLAGHAC, lui-même veuf, dont elle eut en 1768 une fille, Marguerite-Victoire qui, en 1788, épousera Jean-Didier MESNARD de CHOUZY (1757-1794). Derechef veuve, en 1783, inquiétée un moment, en 1793, par la Terreur, qui fera guillotiner son gendre MESNARD en 1794, elle se remariait le 10 mars 1795 avec un avocat normand, le Conventionnel Louis-Philippe DUMONT (1765-1853) : elle avait 58 ans et lui 30 ans.

L'orage révolutionnaire passé, le divorce prononcé le 16 décembre 1798 (26 frimaire an VII) lui rendait sa liberté. Elle mourut à Paris (3^e arrondissement), le 12 décembre 1814, âgée de soixante-sept ans.

« *Louison* » MORPHY, dans la splendide beauté de ses seize ans comme nous pouvons en apprécier la grâce dans le célèbre tableau de François BOUCHER (1703-1770) dont le Musée du Louvre possède une réplique de l'original intitulé *Miss O'MURPHY*, mais encore « *Sirette* » pour son royal amant, fut richement dotée par celui-ci, ainsi que leur fille, Agathe-Louise, Mlle SAINT-ANTOINE de SAINT-ANDRÉ, future marquise de LA TOUR du PIN LA CHARCE, née à Paris le 30 juin 1754, et décédée dans cette même ville, le 6 septembre 1774, à l'âge de vingt ans, sans postérité (réf. : H. Vri gnault) ; CASANOVA de SEINGALT (1725-1798), le célèbre aventurier libertin, dit, dans ses Mémoires (édition originale de Wilhem de SCHÜTZ, Leipzig, Bruxelles, Paris, 1826-1838), avoir connu la petite MORPHY, en 1752, avec son ami, l'avocat PATU, avant qu'elle fût pensionnaire de l'hôtel du Parc aux Cerfs. Ce serait lui qui aurait donné le nom de « *O-MORPHI* » au nu si troublant de la demoiselle qu'il fit brosser par un peintre allemand et dont PATU fit faire une copie.

L'artiste appelé à Versailles montra cette toile, parmi tant d'autres, à M. de SAINT-QUENTIN qui la lui emprunta pour qu'elle fût présentée par l'incontournable LEBEL au Roi. Le voluptueux monarque voulut alors connaître le modèle, la « *belle MORPHYSE* ». Ses moments de détente avec Mlle O'MORPHY – ainsi l'appelait-il – allaient durer trois bonnes années.

Marie-Louise MORPHY était née à Rouen (capitale de la Normandie), le 21 octobre 1737. Son acte de baptême, extrait du registre de la paroisse St Éloy, indique : « *Le vingt et un d'octobre mil sept cent trente-sept, fut baptisée, par M. le Curé, Marie-Louise, fille de Daniel MORPHY et de Marguerite IQUY, née de légitime mariage ce jourd'hui. Le parrain, Louis-Jean-Baptiste GONDOUIN, la marraine, Marie-Anne O'BRIEN, qui ont signé* ». Son père, Daniel MORPHY, d'origine irlandaise, avait été le secrétaire d'un certain O'BRIEN, agent du prince Charles-Édouard STUART (1720-1788) prétendant au trône d'Angleterre ; sa mère, Marguerite IQUY, dite « *l'anglaise* » menait une existence des plus légères : tous les deux étaient connus des services de la police (réf. : MEUSNIER, rapports de police des « Archives de la Bastille »).

(2) Ancien des guerres de l'Indépendance (1777-1783), député de la noblesse dans la Sénéchaussée de Riom en 1789 ; s'associa, le 19 juin 1790, à la proposition d'abolition des titres de noblesse, prêta le serment de fidélité sur l'autel de la Patrie au Champ de Mars comme major-général, le 14 juillet 1790 ; l'année suivante, au même endroit, il commandera à la troupe de tirer sur les pétitionnaires qui réclamaient la déchéance de Louis XVI, après avoir proclamé la loi martiale avec BAILLY. Franc-maçon, il appartenait à la loge parisienne *Saint Jean d'Écosse du Contrat social*.

(3) Il n'est donc pas exclu que VEYGOUX, alias DESAIX, ait été initié dans une loge parisienne lors de son séjour dans la capitale en 1790 ; ce qui peut expliquer la confiance qu'on lui accorda par la suite lorsqu'il montra de réelles dispositions dans l'art de la guerre. Seule, une estampe intitulée *Berceau historique des Mystères de la Franc-Maçonnerie*, deuxième tableau, dans laquelle il figure, peut constituer une trace de mémoire, puisqu'elle a été conçue, tracée et éditée en 1860 par deux membres du Grand Orient de France : Henri JANIN, peintre, graveur, lithographe, affilié à l'Association des artistes du baron TAYLOR et François-Joseph KIENER, éditeur-libraire à Paris, Chevalier Kadosch, 30^e degré, fondateur de la loge BONAPARTE à l'Orient de Paris, ex-député au Grand Convent de France, commissaire-inspecteur des loges du Grand Orient, et membre affilié à plusieurs loges. Soixante et onze personnages historiques y sont représentés. Sur la colonne de gauche on voit : WASHINGTON, FRÉDÉRIC le Grand, VOLTAIRE, DIDEROT, LACÉPÈDE, LA FAYETTE, PARMENTIER, HELVÉTIUS, etc. Sur celle de droite, DESAIX, derrière CAMBACÉRÈS, à côté de KLÉBER et, non loin de ses amis DAVOUT, LANNES, MURAT, LASALLE et, bien sûr, de ce père spirituel que fut Mathieu DUMAS.

(4) Ancien des guerres de l'Indépendance (1780-1783), aide de camp de Rochambeau (1780) ; aide maréchal général des logis de l'année sous VIOMÉNIL à la Jamaïque (1783) ; même fonction à l'armée du prince de CONDÉ au camp de Saint-Omer (juin 1783) ; major en juillet 1783.

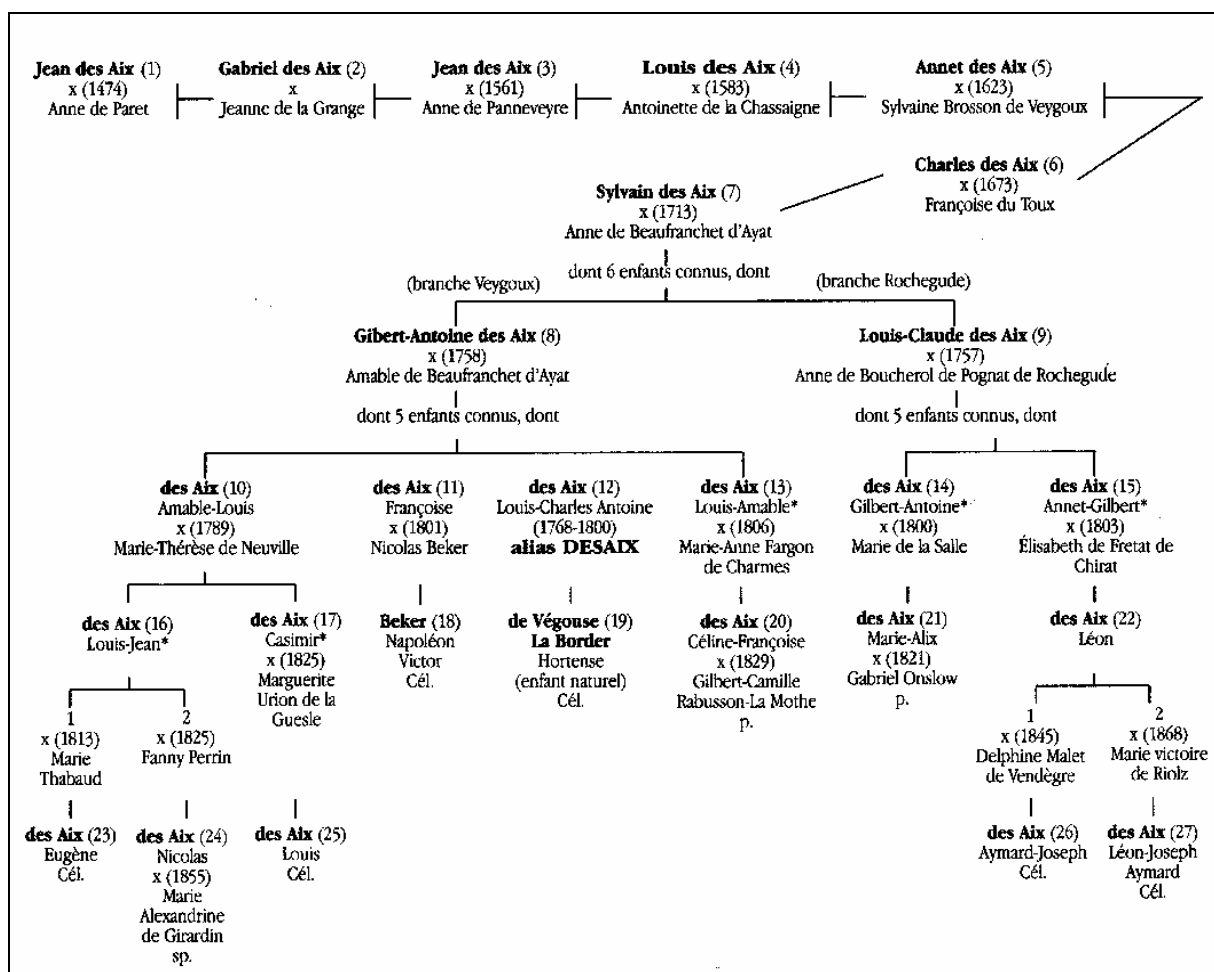
Il devint alors un officier observateur (homme du renseignement, dirions-nous aujourd'hui) : en mission à Constantinople, à Candie, à Argostolie dans les îles ioniennes et dans l'Archipel (1784-1785), en Belgique et en Hollande (1787) ; en 1789, aide de camp du maréchal de BROGLIE, puis colonel aide de camp du général LA FAYETTE ; en 1791 il sera mis à la tête du dépôt général de la guerre (antre des services spéciaux de l'armée), sera nommé maréchal de camp (général) et sera élu député à l'Assemblée législative, le 6 septembre. Fervent partisan d'une monarchie constitutionnelle, il aura maille à partir avec la Convention et devra, à deux reprises fuir à l'étranger ; il ne rentrera en France qu'après le 18 brumaire (1799) ; il sera alors chargé d'organiser l'Armée de réserve à Dijon en mars 1800, celle-là même qui sera mise en lignes à Marengo, le 14 juin 1800. Personnage discret, mais très important sous le Consulat et l'Empire, très proche de l'Archichancelier CAMBACÉRÈS, comme lui natif de Montpellier, comme lui franc-maçon dans les hauts grades : il appartenait à la loge parisienne *La Constance* éprouvée. La carrière du général-comte Guillaume-Mathieu DUMAS (militaire, politique, littéraire, maçonnique) fut exceptionnelle. (5) NARBONNE-LARA remplaçait DUPORTAIL le 6 décembre 1791. Louis-Marie-Almeric ci-devant comte de NARBONNE-LARA, maréchal de camp (général) en septembre 1791, qui deviendra lieutenant-général en 1792, général de division

après son retour d'émigration en 1800, gouverneur de place militaire, ministre plénipotentiaire sous l'Empire, aide de camp de NAPOLÉON en 1811, était un enfant naturel du roi Louis XV et de Françoise de CHÂLUS, duchesse de NARBONNE-LARA ; il était donc le demi-frère de Mlle SAINT-ANTOINE de SAINT-ANDRÉ, fille de la très belle « Miss O'MURPHY ». Franc-maçon, il était membre de la loge *La Société Olympique*.

(6) Organisation du corps des Commissionnaires-Ordonnateurs de Guerre : décret du 20 septembre 1791. Trois positions : Commissionnaire-Ordonnateur, Commissionnaire-Auditeur, Commissionnaire-Ordinaire Ils étaient inamovibles, justiciables des tribunaux ordinaires en matière civile et criminelle ; ils pouvaient être élus députés. Ils étaient les principaux agents de l'administration militaire dans leur territoire respectif.

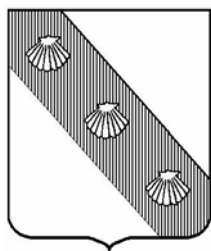
(7) Ci-devant prince de BROGLIE, fils du Maréchal de France, ancien des guerres de l'Indépendance américaine (1782-1783), ancien député de la noblesse (Colmar), maréchal de camp (général) en novembre 1791 ; ayant refusé de reconnaître la déchéance du roi Louis XVI, il sera destitué le 17 août 1792. Il signait ses lettres Le Républicain Victor BROGLIE (2 novembre 1792). En définitive, il sera guillotiné le 27 juin 1794. Ce partisan des « Idées nouvelles » était franc-maçon ; il appartenait en 1786 à la loge militaire *Les vrais Amis* au régiment de Bourbonnais dont il avait été le mestre de camp (colonel).

Généalogie simplifiée de la famille des AIX



Sources : A.TARDIEU : Maison de BOSREDON, alliance des AIX ((doc.Alphonse du Corail), 1894. R. BOUSCAYROL : DESAIX et sa famille, 1983. H. SIMON : Armorial de l'Empire Français, 1812. A. RÉVÉREND : Armorial du PREMIER EMPIRE, 1894, T.1. S. DE LA CODRE : Archives notariales. Légende : X : mariage – * : baron de l'Empire – sp : sans postérité – p : postérité – cél : Célibataire – doc : document

De noblesse d'extraction, originaire de la baronnie d'Herment dans l'antique Pays de Combraille, les des AIX blasonnent « *d'argent, à la bande de gueules chargées de trois coquilles d'or* ». Sous le Premier Empire, cinq d'entre eux furent fait « *baron des AIX et de l'Empire* » avec des règlements d'armoiries différents.



- (1) Ecuyer, « Jehan lèz AIX » vivait en 1509.
- (2) Ecuyer, Gabriel des AIX, marié à Jeanne de LA GRANGE (Saintt Bonnet-le-Chastel), dame en partie de Châlus près Pontaumur.
- (3) Ecuyer, seigneur de Châlus, Jean des AIX, homme d'armes de la compagnie du sire de LA FAYETTE, marié à Anne de PANNEVEYRE, fille d'André, seigneur de Châlus et de Combrailles, et de Louise de NEUVILLE, il eut trois enfants connus, dont Louis qui suit. Il testa le 26 mai 1573.
- (4) Ecuyer, Louis des AIX, seigneur de Châlus, acheta la terre de Mérinchal à Blaise Le LOUP, le 3 décembre 1590; marié le 7 juin 1583 à Antoinette de LA CHASSAIGNE, il eut trois enfants connus, dont Annet qui suit. Il fut assassiné en 1595, et son château de Mérinchal fut brûlé.
- (5) Ecuyer, Annet des AIX, cheveu-léger du roi, marié le 22 janvier 1623 à Sylvaine BROSSON, fille de Jean BROSSON, cheveu-léger du roi, s'intitulant « Noble Jean BROSSON, seigneur du Monteil » (Monteil près Manzat) après son mariage avec Philippine ASTORGUE en 1586 (Arch. Dép., 1600 F°1R°; Arch. priv. Toumoël E4/3; Pierre CHARBONNIER, « *Une autre France, la seigneurie rurale en Basse Auvergne du XIV^e au XVI^e siècle* » Clermont-Ferrand, 1980), huit enfants connus, dont Charles qui suit.
- (6) Ecuyer, Charles des AIX, seigneur de Veygoux (terre venant des BROSSON), condamné comme « non noble », le 20 juillet 1667 par l'Intendant de la Généralité de Moulins, lors de la « grande recherche nobiliaire » ; puis à sa requête, après avoir obtenu le 20 août suivant, un sursis à exécution du jugement, qui lui était nécessaire pour se procurer l'expédition de reconnaissances notariées car les archives familiales étaient parties en fumée dans l'incendie du château de Mérinchal en 1595, il recouvrait son état ; « maintenu noble » par arrêt contradictoire du Conseil d'État, le 3 décembre 1672, sur preuves remontées à Jean des AIX vivant en 1561. Marié à Françoise du TOUX, le 14 avril 1673, il eut cinq enfants connus, dont Sylvain qui suit.
- (7) Ecuyer, Sylvain des AIX (1678-1750), seigneur de Veygoux, marié le 17 janvier 1713 à Anne de BEAUFRANCHET, fille de Gilbert-Antoine, seigneur d'Ayat, et de Marie-Joséphine de SERVIÈRES (1684-1772), dont six enfants connus, dont Gilbert-Antoine (branche Veygoux) et Louis-Claude (branche Rochegude) qui suivent.
- (8) Ecuyer, Gilbert-Antoine des AIX (1716-1783), seigneur de Veygoux, marié le 16 septembre 1758, à Amable de BEAUFRANCHET (1734-1802), sa cousine germaine, fille d'Amable de BEAUFRANCHET (1687-1775),

seigneur d'Ayat, et d'Antoinette-Françoise de SIRMOND (1695-1775), dont cinq enfants connus, dont Amable-Louis, Françoise, Louis-Charles-Antoine, Louis-Amablequi suivent.

(9) Ecuyer, Louis-Claude des AIX (1725-1784), militaire (capitaine au régiment de Chartres), chevalier de Saint-Louis, marié, le 14 novembre 1757, à Anne-Claudine-Charlotte de BOUCHEROL (1737-1785), fille de René, écuyer, seigneur de Pognat (près Veygoux), de Rochegude (Charbonnières-les-Vieilles), et de Gilberte du PEYROUX de SALMAGNE (près Pontaumur), dont cinq enfants connus, dont Gilbert-Antoine et Annet-Gilbert qui suivent.

(10) Ecuyer, Amable-Louis des AIX (1759-1801), militaire (capitaine au régiment de Beauvaisis-infanterie), seigneur de Veygoux, marié, le 30 avril 1789, à Marie-Thérèse de NEUVILLE (1770-1824). Présent à l'assemblée de l'Ordre de la noblesse de la sénéchaussée d'Auvergne tenue à Riom, le 14 mars 1789, il adhéra à la coalition de la noblesse d'Auvergne et émigra pour aller rejoindre l'armée des princes français à Coblenz en Prusse rhénane. De son union avec Marie-Thérèse de NEUVILLE, deux enfants connus, Louis-Jean et Casimir-Marie, qui suivent.

(11) Françoise-Antoinette des AIX (1764-1816), mariée, le 20 octobre 1801 au général de brigade Nicolas-Léonard BAGERT, dit BEKER (1770-1840) : un cavalier (hussard), longtemps officier d'état-major général, alors commandant le département du Puy-de-Dôme, qui sera promu divisionnaire en 1805, fait comte de Mons (Aubiat) et de l'Empire en 1808, disgracié après Essling (mai 1809) pour propos inconsidérés qu'il tenait sur l'Empereur, et qui sera chargé, par le gouvernement provisoire, en juin 1815, de conduire, sous escorte, l'ex-Empereur à Rochefort, puis à l'île d'Aix pour le voir monter à bord du *Bellérophon*, le 15 juillet, et se placer sous la protection de l'Angleterre. De cette union avec la sœur du héros de Marengo, naquit Napoléon-Victor qui suit.

Par deux fois, BEKER fut élu député du Puy-de-Dôme : en mai 1815, aux Cent-Jours, et en octobre 1816, sous la Seconde Restauration. En 1819, il fut nommé pair de France. Commandeur de l'ordre royal militaire de Saint-Louis en 1825, il fut élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre royal de la Légion d'honneur, en 1831, sous la monarchie de Juillet.

(12) Ecuyer, Louis-Charles-Antoine des AIX (1768-1800), alias « chevalier de Veygoux », alias « DESAIX », officier du Roi, général de la République, héros de Marengo le 14 juin 1800 ; une fille naturelle unique, Hortense qui suit.

(13) Ecuyer, Louis-Amable des AIX (1773-1835), militaire sous l'Ancien Régime (sous-lieutenant au régiment Beauvaisis-infanterie) adhéra à la coalition de la noblesse d'Auvergne et émigra pour rejoindre l'armée des princes français en Allemagne. Sous l'Empire, il fut inspecteur général des Salines de l'Est de 1807 à 1815; marié en juillet 1806 à Marie-Anne-Adelaïde FARGON de CHARMES, dont une fille unique, Céline qui suit. Il fut fait baron des AIX et de l'Empire par Lettres patentes du 21 décembre 1808.

(14) Ecuyer, Gilbert Antoine des AIX (1761-1833), militaire sous l'Ancien Régime (capitaine au régiment de Viennois-infanterie), il devait s'illustrer pendant la guerre d'Amérique dans les Antilles (1777-1780). Sous l'Empire, il fut nommé chef de dépôt des étalons du haras de Corbigny (Nièvre); marié en 1800 à Marie-Anne-Félicité

de La SALLE (1771-1855), dont une fille unique, Alix, qui suit. Il fut fait baron de AIX et de l'Empire par Lettres patentes du 5 août 1812 ; puis reçut la croix de chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis sous la Première Restauration, en 1814.

(15) Ecuier, Annet-Gilbert-Antoine des AIX (1772-1815), militaire sous l'Ancien Régime (lieutenant au régiment Beauvaisis-infanterie), adhéra à la coalition de la noblesse d'Auvergne et émigra pour rejoindre l'armée des princes français en Allemagne; marié le 27 janvier 1803, à Élisabeth de FRÉTAT de CHIRAT (1775-1856), dont quatre enfants connus, dont Léon qui suit, il s'installa au château de Banson, sis à Combronde, commune du Puy-de-Dôme dont il fut maire de 1813 à 1815. Il fut fait baron des AIX et de l'Empire par Lettres patentes du 12 juin 1812; puis reçut la croix de chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis sous la Première Restauration; il appartenait également à l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem.

(16) Louis Jean des AIX (1790-1845), militaire, sorti sous-lieutenant du Prytanée militaire de St Cyr en 1806; employé dans son grade au 10^e régiment d'infanterie légère ; faisant la campagne de Pologne (1806-1807) à la Grande Armée, il fut blessé au ventre à la bataille Heilsberg le 10 juin 1807. Aide de camp du général BEKER, son oncle, puis du général SUCHET, en 1808, à l'Armée d'Espagne; capitaine en 1810 et affecté au 13^e régiment de cuirassiers tout en conservant ses fonctions auprès du commandant en chef; blessé à la jambe à l'assaut de Tarragone le 28 juin 1811; fit la campagne de Russie en 1812 et celle d'Allemagne en 1813 comme officier d'ordonnance de l'Empereur.

Nommé chef d'escadron au 2^{ème} régiment des Gardes d'honneur de l'Empereur, le 5 août 1813, il fit la campagne de France de 1814. Sous la Première Restauration il fut sous-aide-major à la 2^e compagnie des mousquetaires de la Garde du Roi; rallié à l'Empire aux Cent-Jours, maréchal des logis du Palais en avril 1814, nommé major à la suite du 6^e régiment de chasseurs à cheval le 4 mai, attaché au grand quartier général de l'armée du Nord le 13 mai, il fit la campagne de Belgique; nommé colonel trois jours après la bataille du 18 juin à Waterloo, il fut désigné pour tenir l'emploi de chef d'état-major de la 11^e division du 3^e corps de cavalerie le 5 juillet 1815 : il avait 25 ans et neuf années de service. Sous la Seconde Restauration il fut mis en non-activité avec le grade de lieutenant-colonel le 8 août 1815. Sous la monarchie de Juillet il reprit du service en qualité de colonel du 3^e régiment de dragons le 20 août 1830 et fit une seconde carrière qui s'acheva en 1839 : il avait été promu maréchal de camp (général de brigade) en 1835, et affecté à des commandements de subdivisions militaires dans les départements de la Somme et de l'Yonne.

Il était entré membre de la Légion d'honneur en 1809, fait officier en 1813 et cravaté commandant en 1840. Sous la Première Restauration, il avait reçu la croix de l'ordre royal militaire de Saint-Louis. L'empereur NAPOLÉON en avait fait un baron des AIX et de l'Empire, le 2 mars 1811.

Élu député du Puy-de-Dôme pour l'arrondissement de Thiers, le 6 septembre 1831, il ne s'était pas représenté en 1834. Fixé à Auxerre, où il était à la retraite, il fut Conseiller général de l'Yonne pour le canton de Seignelay.

De son premier mariage, le 24 juillet 1813, avec Marie-Françoise THABAUD (1796-1821), il eut trois enfants connus, dont Eugène qui suit. De son second mariage, le 23 juin 1825, avec Louise-Fanny PERRIN (1801-1845), il eut un fils unique, qui suit.

(17) Casimir-Marie des AIX (1801-1880), marié le 5 janvier 1825 à Marie-Marguerite-Nicolas-Henriette URION de LA GUESLE (1806-1899), dont un fils et une fille, dont Louis-Gabriel qui suit. Il fut fait baron des AIX et de l'Empire le 15 juin 1812 : il avait dix ans.

(18) Napoléon-Victor BEKER (1802-1829), célibataire. Le général, son père, transmit son nom et son titre de « comte de Mons » à Félix-Victor MARTHA, ingénieur, fils de sa sœur, par Lettres patentes du 15 décembre 1836.

(19) Hortense-Marie-Rosine-Caroline, née le 16 mars 1797 à Poussay dans les Vosges, fille naturelle du général DESAIX et de Louise FERERY, se faisant appeler CRIVELLI, nom d'un premier mari. Dans son acte de naissance elle est identifiée comme fille légitime du « citoyen Louis-Alexandre-Auguste de VÉGOUSE La BORDER », commandant de l'artillerie légère, natif de Clermont, département du Mont d'Or, et de la citoyenne Marie-Émilie-Charlotte-Louise FERRÉRIOUT, aussi native de Clermont, département du Mont d'Or (Balme, «Auvergne» n° 116, 1946; Bouscayrol, *Desaix et sa famille*, Gimeaux, 1983).

(20) Céline-Françoise-Antoinette des AIX (1807-1875), mariée en 1829 à Gilbert-Camille RABUSSON-La MOTHE (+ 1858) d'où postérité.

(21) Alix-Marie-Amable des AIX (1800-1848), mariée en 1821 à Amable-Gabriel-Auguste ONSLOW (1790-1859), ancien officier de cuirassiers sous l'Empire, frère cadet du compositeur Georges ONSLOW, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts).

(22) Léon-Joseph-Amable, baron des AIX (1811-1889), de son premier mariage, le 10 juin 1845, avec Delphine-Gilberte-Françoise MALET de VANDÈGRE (1824-1864), il eut un fils unique Aymard, qui suit; de son second mariage, le 8 septembre 1858, avec Marguerite-Victorine-Jeanne de RIOLZ (1834-1901), il eut une fille et un fils, Léon, qui suit. Vivant au château de Banson, édile local de Combronde, il fut pendant quarante ans conseiller d'arrondissement.

(23) Eugène-Louis, baron des AIX (1815-1843), célibataire.

(24) Nicolas-Louis-Arthur, baron des AIX (1830-1874), marié le 22 juin 1855 à Marie-Alexandrine de GIRARDIN (1830-1887), sans postérité.

(25) Louis-Gabriel, baron des AIX (1826-1878), célibataire, fit une carrière préfectorale qu'il terminera en septembre 1870, comme préfet du Var.

(26) Aymard-Joseph des AIX (1848-1855).

(27) Léon-Joseph-Aymard, baron des AIX (1874-1941), célibataire, dernier du nom.

Bibliographie

Fonds d'archives :

- Archives notariales ; Aigueperse (Me SIMON de LA CODRE), succession Casimir des AIX.
- Archives de la Guerre ; Service historique de l'Armée de Terre, (SHAT), château de Vincennes, cote 7-Yd203 (généraux de division).

Imprimés :

- Pierre BALME, « *Les galantries du général DESAIX* », in *L'Auvergne littéraire*, numéro 116, Clermont, année 1946.
- Baron Étienne BARDIN, « *Dictionnaire de l'armée de terre sur l'art et les usages militaires* », Paris, Corréard, 1841-1851.
- Adélaïde-Louise DAVOUT d'ECKMUHL-BLOQUEVILLE, « *Correspondance inédite du maréchal DAVOUT, 1790-1815* », Paris, Perrin, 1887.
- René BOUSCAYROL, « *Sur DESAIX et sa famille* », Gimeaux, 1985.
- Commandant de CHAMPFLOUR, « *La coalition d'Auvergne : carnet du comte d'ESPINCHAL (avril 1791)* », Riom, Ulysse Jouvét, 1899.
- Pierre CHARBONNIER, « *Une autre France. La seigneurie rurale en Basse-Auvergne du XIV^e au XVI^e siècle* », Clermont, IEMC, 1980.
- Arthur CHUQUET : « *Quatre généraux de la Révolution : HOCHÉ, DESAIX, KLÉBER, MARCEAU, Correspondances* », Paris, Champion, 4 vol., 1911-1912. « *Les guerres de la Révolution* », Mayence, 1896.
- C. FAUGÈRE, « *Dictionnaire historique et géographique des lieux habités du département du Puy-de-Dôme* », Clermont, 1892.
- Michel FERRON, « *Une favorite de Louis XV et ses alliances en Auvergne* », *L'Auvergne littéraire* n° 80, Clermont, 1892.
- Jean HERVEZ, « *Les maîtresses de Louis XV le Bien-Aimé* », Paris, Bibliothèque des Curieux, 1924.

- Baron Henri de JOMINI, « *Histoire critique et militaire des campagnes de la Révolution, de 1792 à 1801* », Paris 1856, 5 volumes.
- Albert LECLERC, « *Journal du 206^{ième} régiment d'infanterie, « Le Rhin », An III et An IV de la République* », Paris, 1933.
- François LONGY, « *Le canton d'Eygurande* » Eygurande, Crauffou, année 1893, article « commune d'Aix », page 241.
- Félix MARTHA-BEKER, « *Études historiques sur le général DESAIX* », Clermont, 1852.
- Abbé Michel PEYNOT, « *La Combraille* », édition de la Petite Marche, Guéret, 1931.
- Henri du RANQUET, « *Le nom du général DESAIX* », in « *L'Auvergne artistique* », numéro 70, Clermont, année 1933.
- Danielle et Bernard QUINTIN, « *Dictionnaire des colonels de Napoléon* », Paris, S.P.M., 1996.
- Vicomte A. RÉVÉREND, « *Armorial du Premier Empire* », Paris, 1894.
- A. SAUZET, « *DESAIX, le Sultan juste* », Paris, Hachette, 1954.
- Georges SIX, « *Dictionnaire biographique des généraux et des amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)* », Paris, éditions Georges Saffroy, année 1934.
- Ambroise TARDIEU, « *Histoire de la Maison de BOSREDON en Auvergne* », Clermont, Ferdinand Thibaud, 1864.
- Henri VRIGNAULT, « *Généalogie de la Maison de BOURBON* », Paris, éditions Henri Lefevre, année 1957.



Les armes de la famille DESAIX sur château de Veygoux
(photo VIDAL)



« cliché Bibliothèque nationale de France »
(avec leur autorisation)

Gravure exécuté d'après le dessin, portrait au profil que DUTERTRE a fait de DESAIX lors de la campagne d'Égypte

UN EXEMPLE DE DEROGANCE ⁽¹⁾ RAPIDE

par Pierre Lucien POUZET (CGHAV – 77)

Le petit travail ci-dessous relate l'histoire d'une famille de la région d'Ambert qui, de l'état de noblesse, rétrograda très rapidement à celui de la roture, jusqu'à la plus humble. Elle n'en constitue pas moins une interface intéressante avec le monde du second ordre.

1. Ce qui se passa

Il était une fois un seigneur auvergnat, oh un petit seigneur, tout petit, si petit même qu'on le disait parfois simplement sieur, mais il était néanmoins qualifié d'écuyer, ce qui était tout de même quelque chose, car son père ne semble pas l'avoir été.

Ce petit seigneur, donc, l'était des Escures, vous savez ce petit fief du Monestier, tout perdu dans sa montagne, mais rappelant aux roturiers d'aujourd'hui les aventures, farces et gentilleses d'un certain Gaspard des Montagnes, non noble celui-là, du moins par la naissance.

Ce fief des Escures n'était certes pas important, mais il avait jusque là abrité depuis deux générations une famille honorablement connue et bien alliée. Le personnage dont il est ici question, Antoine GRANDON dit le Cadet, s'était même marié le 21.01.1622 à Hélène alias Hilaire du PASTURAL, une fille assez bien lotie, d'une famille des environs de St Anthème.

Rien ne semblait devoir modifier la suite des générations et la poursuite d'une vie de campagne, certes, mais conduite entre commensaux d'un certain rang, très proches encore de la terre, mais regardant cette dernière d'une certaine hauteur.

Pour situer cette hauteur, disons qu'elle était un peu plus élevée que celle d'un marchand et beaucoup plus basse que celle de la plupart des tabellions royaux de la région. C'était la classe, oui, mais vraiment pas la classe supérieure. La plupart des autres nobliaux de la région n'étaient guère mieux lotis.

Or, pour des raisons qu'il n'a pas encore été possible d'élucider, mais qui semblent tenir à une gestion déplorable des revenus frugaux du fief et peut-être à quelque dépense somptuaire constituée par des obligations non respectées (aujourd'hui on appelle cela des dettes non remboursées), il arriva que le fief des Escures fut vendu dans le premier quart du XVII^e siècle à un certain Balthazard CROZE, qui se dit seigneur dudit lieu et qui était antérieurement procureur d'office des terres voisines de Riols, Roche-Savine et Boutonnarges et devint lieutenant criminel en l'élection de Thiers.

Cette vente, contrairement à ce qui se passe habituellement, ruina totalement les GRANDON. Il avait dû y avoir une longue instance pour aboutir à cette vente, qui ressemble fort à une licitation.

La suite est une dégringolade.

Antoine GRANDON dut abandonner les Escures et vint habiter à la Tour Goyon, alors paroisse distincte de la paroisse de Job. Des neuf enfants connus qu'il eut d'Hélène du PASTURAL, deux on laissé une trace, tous deux nommés Balthazard, mais un seul d'entre eux, le cadet encore, eut postérité masculine connue.

Ce Balthazard, bien connu de tous les généalogistes ayant travaillé sur les actes de Job, y était maître chirurgien, ce qui signifie qu'il devait savoir faire correctement une saignée et couper aussi correctement les cheveux et la barbe de ses concitoyens. Pas vraiment, en somme, une occupation compatible avec l'état de noblesse. De plus, leur mère Hélène du PASTURAL, devenue veuve, réclama fort justement restitution de sa dot. Mais où trouver la somme nécessaire, depuis longtemps dépensée par Antoine GRANDON et/ou ses fils? Qu'à cela ne tienne. Les GRANDON avaient par extraordinaire une créance sur deux frères, Maîtres Charles et Claude CHAMBRIAT et cette créance, probablement confortablement augmentée des intérêts courus, étaient apparemment suffisantes pour rembourser la fameuse dot. Hélène du PASTURAL intenta donc une instance et elle « *avoit poursuivy et fait condempner ledit Maître Charles CHAMBRIAT en la sénéchaussée d'Auvergne à Riom au rapport de feu Monsieur le conseiller ARNOUX* ». Dans l'intervalle, les deux frères Balthazard GRANDON et leur sœur survivante Catherine, épouse LASSAIGNE, avaient, le 20.05.1671, cédé leurs droits sur les frères CHAMBRIAT, à Me Damien VAISSIER, greffier au bailliage de Boutonnarges, notaire et accessoirement procureur d'office de Vertolaye, également connu des généalogistes locaux. Cette cession fut faite, excusez du peu, moyennant 1200 livres (2) au comptant et 400 livres payées au nom des GRANDON à Maître Jacques VAISSIER, père de l'acquéreur et procureur d'office de Boutonnarges, pour « *fourniture par luy faictes à leur père et requizition voyages par luy employé pour la poursuite et soubtient de ladicte instance ou argent presté* ». La pièce était jouée: les 1200 livres durent servir à rembourser la dot maternelle et les 400 livres à éteindre une dette paternelle et payer les frais d'instance. L'héritage se révélait catastrophique.

En une génération, les GRANDON étaient passés de la noblesse à la roture. Et, comme dans cette dernière il y avait également une sorte de gradation, la descente continua.

Le seul fils de Balthazard qui devint adulte, nommé Guillaume, également chirurgien à Job, contracta un mariage à l'aspect trompeur avec Amable de La MOTTE, dont il nous a semblé longtemps qu'elle était de famille noble, cette illusion étant entretenue par la présence, à Job également, soixante-dix ans plus tôt, d'une Louise de La MOTTE, mariée à Jean d'ARCY d'AILLY, sgr de Montrodès (Job). Ces familles de La MOTTE étaient originaires du Forez, où elles abondent, mais « la nôtre » n'était à coup sûr pas de noble extraction.

Guillaume GRANDON eut neuf enfants d'Amable de La MOTTE, dont, comme plusieurs de ses prédécesseurs, deux fils homonymes, prénommés cette fois Raymond (3). Le cadet prit l'état de marchand de boîtes à Job, profession jamais rencontrée par ailleurs et qui nous laisse perplexe. Il n'eut pas de descendance connue. L'aîné (1705-1784) continua dans la profession de chirurgien, toujours au bourg de Job. De son épouse Marie MONET, il eut huit enfants connus, dont trois fils se marièrent:

1. Guillaume GRANDON (1740-1810), menuisier à Job, dont le seul enfant ayant eu descendance fut sa fille Claudine Marie GRANDON (1769-1846), ma quadrisaïeule, mariée à Job le 07.05.1796 à Jean Baptiste LACHAMPT (1760-1820).

2. Pierre GRANDON (° Job 1742, marié trois fois : x₁ Job 1768 Marthe RIMBAUD ; x₂ Job 1779 Michelle TARRIT ; x₃ Job 1786 Marie POUMARAT. Nous ne lui connaissons pas de postérité mentionnée sur les registres de Job.

3. Pierre GRANDON (1756-an VII), x Job 1782 Louise BOST, dont au moins sept enfants dont nous ne connaissons pas de postérité durable. Ce Pierre GRANDON présenta au moins la caractéristique de ne pouvoir descendre plus bas dans l'échelle sociale; il était en effet journalier, c'est-à-dire, grosso modo, qu'il partait chaque matin avec sa bêche sur l'épaule pour quémander du travail pour la journée ! Savait-il que son trisaïeul avait été seigneur des Escures? L'une de ses filles, encore une Claudine (1787-1829) ne se maria pas, mais n'en donna pas moins au monde trois enfants, dont une fille Antoinette, ° 1822, qui épousa Damien MALHAIRE et a pu avoir descendance. Il y a donc descendance certaine de Guillaume et possible des deux autres enfants de Raymond GRANDON et de Marie MONET.

II. L'ascendance

1. Nous avons commencé l'histoire des GRANDON par Antoine le Cadet, prénom qui postule un Antoine l'Aîné, qui en effet exista et forma une branche dite de la Batisse, fief situé près de Montmorin (et apparemment non près de St Genès la Tourette comme l'indique le comte de REMACLE (4)), dont il fut seigneur; il épousa, d'après Tardieu, Gilberte de REYNAUD du GRIPPEL; son fils Charles, écuyer épousa sa propre cousine germaine Madeleine alias Gabrielle de REYNAUD du GRIPPEL. Ils eurent un fils Pierre, qui était « à l'armée » en août 1667, n'eut pas de postérité connue de nous et fut donc apparemment le dernier de cette branche, qui ne se perpétua que par une fille Marie x 1667 Jean de COURTIAL, écuyer, sgr dudit lieu, habitant de la Chapelle sous Usson; de ce couple, on ne connaît que deux filles. A noter que cette branche se faisait appeler de GRANDON.

La génération précédente était représentée par Charles GRANDON, deuxième du nom, seigneur ou sieur des Escures, lequel se maria deux fois et n'eut postérité que de sa première épouse, une Gabrielle de REYNAUD du GRIPPEL. C'était la troisième union entre des GRANDON et des REYNAUD du GRIPPEL. C'est ce couple qui eut, entre autres nombreux enfants, les deux Antoine mentionnés plus haut (5).

On ne connaît qu'un degré antérieur, et encore avec assez d'imprécision, à part son prénom Charles, 1^{er} du nom. Le comte de REMACLE lui attribue une épouse Gabrielle RENAUD, ce qui nous semble une confusion avec Gabrielle de REYNAUD, femme de son petit-fils Charles II (6).

Le comte de REMACLE indique que l'on croit cette famille venue d'une province voisine s'établir en Basse-Auvergne par suite de ses alliances avec la famille de REYNAUD. C'est tout ce que l'on sait.

On ne trouve antérieurement aucune trace de ce patronyme en Auvergne. Dans la province voisine, les Chartes du Forez (7) mentionnent par contre un Durand GRANDON, censitaire à St Héand en 1336, ainsi que des porteurs du nom à Montbrison en 1760 et 1770, à Prétieu, à Sauvain, à Châtelneuf. Peut-être faudrait-il chercher en Forez la souche qui nous intéresse.

2. Par les différentes alliances contractées, les GRANDON mettent leurs descendants en relation avec une bonne cinquantaine de familles nobles, réparties sur l'Auvergne, le Velay, le Forez, la Dombes, le Lyonnais, etc. Beaucoup d'entre elles sont parfaitement connues, d'autres très peu ou même pas du tout. Nous citons ci-dessous, par ordre alphabétique, celles qui nous sont actuellement connues avec certitude : AIBRAUD, AIGLIER, d'ALBON, d'ANIÈRE, d'ARODBAR, de BARGES, de BEAUZAC, de BERAUD, BEYVIERS, de BONNEROCHE, de BOSSEDUNE, de BULLIEU, de CHABEU, CHARPINELLE, de CHARRETTE, de CHAVAGNAC, du CROZET, d'ECOTAY, de FEILLEN, de FONTANELLE, de FLORAT, de FONTANET, de FRANCHELEINS, GARITAUD, de GODECHAUX, de GUÉRIN, GUYN, LA PALUD, de LA VALETTE, MAUVOISIN, de MONTREDON, PAPON, du PASTURAL, PINEY, PONS, de PONS du GRIPPEL, de POSTERLE, del PRAEL, de RESSIS, de REYNAUD du GRIPPEL, de ROCHEFORT, de SAINT BONNET, de SAINT SULPICE, de SALAMARD, de TALARU, de TARARE, de THELIS, de VARENNE, VERDIER, de VIEGO, de VIVEROLS.

Au cas où des lecteurs de cette petite étude seraient descendants de GRANDON et souhaiteraient avoir des renseignements complémentaires sur cette famille et sur les familles ascendantes ci-dessus, je reste volontiers à leur disposition.

Notes

(1) La dérogeance entraînait la perte de la noblesse. Déroger s'entendait d'un mode de vie incompatible avec la noblesse. Le commerce de détail, l'hôtellerie, l'exercice des arts mécaniques (à l'exception de la verrerie) étaient, entre beaucoup d'autres, causes de dérogeance. Certes, un décret d'août 1789 stipulait que dorénavant « *nulle profession utile n'emportera dérogeance* ». Mais, dans le cas évoqué ici, le phénomène fut très antérieur à 1789 !

(2) Pour fixer les idées, ces 1600 livres représentaient en 1671 l'équivalent d'environ 450 hl de seigle ou de fèves.

(3) Parmi ses autres enfants, mentionnons une fille, Clauda alias Claudine GRANDON (1716-an XII), qui épousa Jean CROHAS, un aubergiste de Job, lui survécut et continua sa profession. Le 19 ventôse an VIII, très âgée et demeurant à Job avec son cousin germain Guillaume GRANDON, également veuf et malade, elle convoqua le notaire Jean-Baptiste POURRAT, de Job, et lui déclara « *pour satisfaire sa conscience* », que le feu citoyen Claude DARCIS, ci-devant seigneur de Montrodès, lui avait consenti une rente en principal d'environ 1400 fr.; que de plus il lui devait une centaine de francs pour les fournitures diverses faites par elle; elle lui en avait souvent demandé les arrérages, ce qu'il avait refusé. Dont acte! Ce Claude (-Marie) d'ARCY d'AILLY était l'arrière-petit-fils de Jean mentionné plus haut, marié à Louise de La MOTTE.




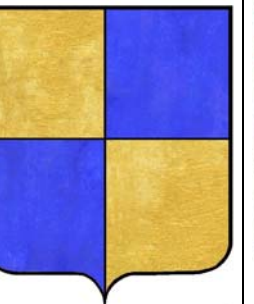
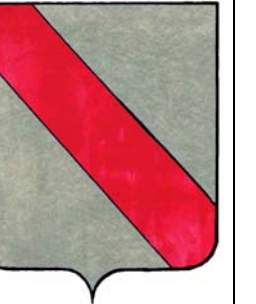


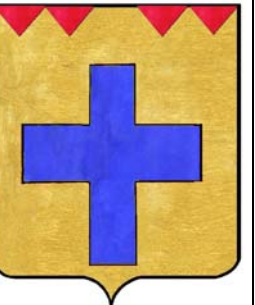

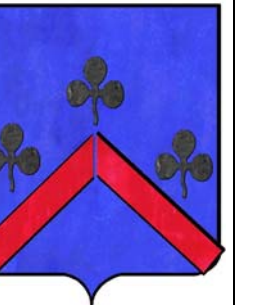


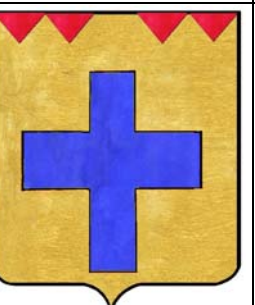
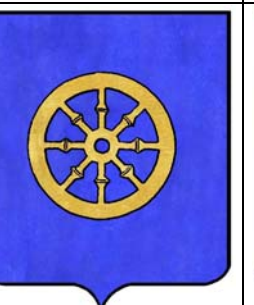
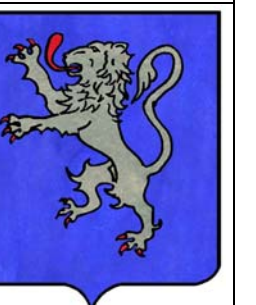



(4) Comte Albert de REMACLE, « Dictionnaire Généalogique des Famille d'Auvergne », 3 volumes, ARGHA (Association de Recherches Généalogiques et Historiques d'Auvergne), Clermont-Ferrand, 1995. À noter que cet ouvrage comporte quelques erreurs, en particulier dans les premiers degrés GRANDON.

(5) Mentionnons également la fille aînée du couple, Françoise GRANDON x 13.02.1590 Jean MICOLON, marchand à Ambert, dont la fille, « appelée au monde » Antoinette (1592-1659), née aux Escures, fut en religion mère Colombe du Saint-Esprit et mourut en odeur de sainteté.

(6) Remarquons en passant qu'aucun des documents consultés n'indique d'armes pour la famille GRANDON. Ce fait ne comporte aucune connotation roturière. Le récent ouvrage magistral d'Alain TEXIER, « Qu'est-ce que la noblesse ? », Paris, Tallandier, 1988, réédité en 2000 par Le Grand Livre du Mois, le marque sans ambiguïté page 389 : « Les armoiries ne sont pas nécessairement un signe de noblesse. La double preuve en est qu'il existe des anoblis ou des titrés sans armoiries et qu'il y a des armoiries sans noblesse ou sans titre. Les anoblis ou les titrés sans armoiries ne sont pas les plus fréquents, mais ils se sont rencontrés sous des régimes différents ».

(7) Charte n° 906 [264], 1.

Héraldique

				
AROD	d'AURELLE	de BAR	de BEYVIERS	de BULLIEU
				
CHARPINEL	de CHAVAGNAC	du CROZET	de FEILLENS	de FLORAT
				
de FRANCHELEINS	MAUVOISIN	PAPON	du PASTURAL	de REYNAUD du GRIPPEL
			<p>Sources utilisées</p> <p>Outres celles mentionnées dans le texte ci-dessus :</p> <p>Le dossier GRANDON du Fonds IMBERDIS aux AD (Cote 4 J 545).</p> <p>Un grand nombre de nobiliaires de différentes provinces.</p> <p>Et une importante correspondance avec des internautes forziens et autres.</p>	
de TALARU	de VARENNES	de VIVEROLS		

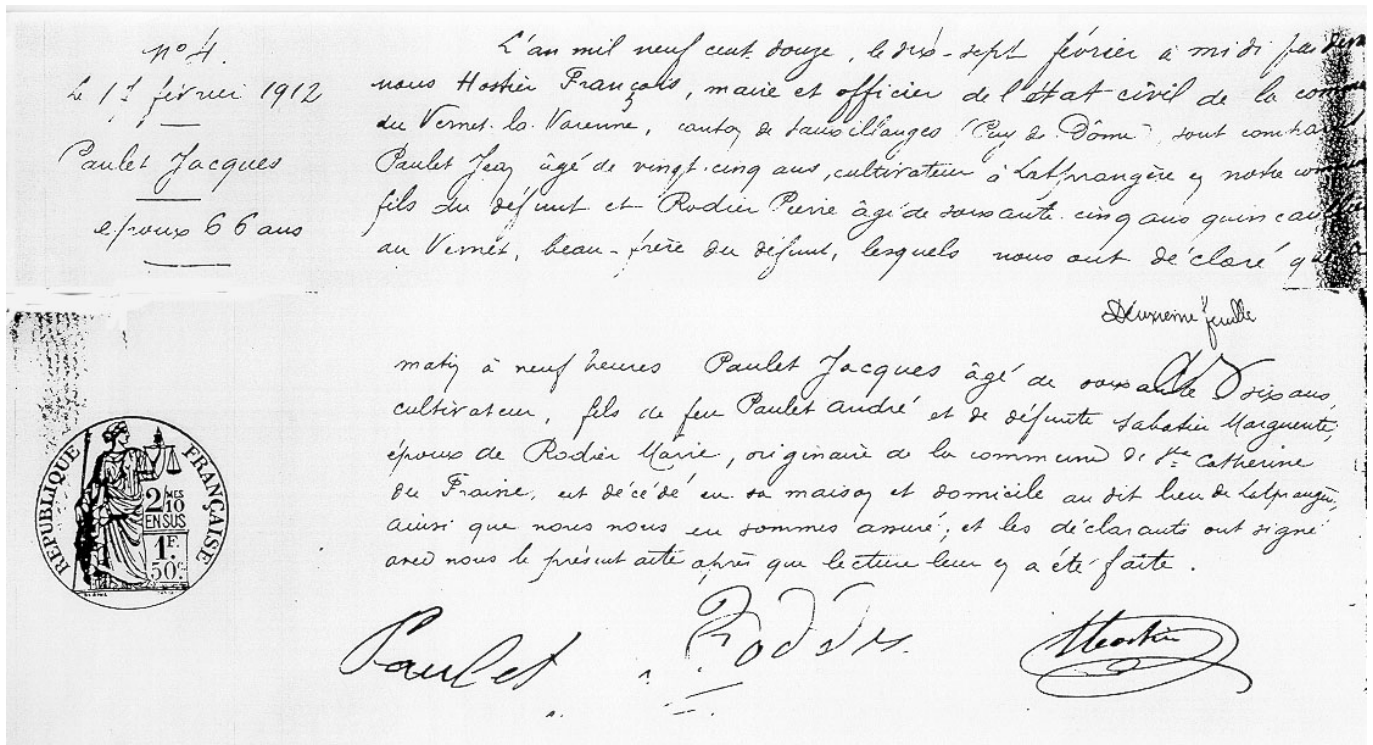
PETITE HISTOIRE DE MES PÉRÉGRINATIONS PAULÉSIENNES

par Claude PAULET (CGHAV – 1854)
avec le concours de Robert CHEVALLIER (CGHAV – 1961)

Tout a commencé en 1993, alors jeune retraité, j'avais perdu ma Mère quelques temps auparavant et j'avais retrouvé, dans ses archives, quelques photos, deux livrets de famille, une minute de notaire concernant un héritage et un embryon d'arbre généalogique remontant à mon aïeul paternel (Sosa n° 16) d'un auteur non authentifié.

Une mine d'or mais peu de pépites !

Cet aïeul, prénommé André, était cité comme étant décédé aux Violettes et son fils était mentionné décédé en 1912 à La Prangère, hameau de la commune du « Vernet la Varenne » (63580), fait authentifié par son acte de décès demandé à la mairie du Vernet.



Le hameau des Violettes est situé à l'est de la commune du Vernet et à l'ouest du hameau de Fridevialle ce qui confortait mes recherches sur cette commune.

Également à cette époque, j'adhérais au CGHAV que mon cousin Pierre FAUGÈRE (adhérent des premières heures avec le n° 55) m'avait recommandé et je décidais d'acheter les tables de mariage du Vernet la Varenne. Mis à part des « PAULET » qui m'étaient inconnus ces tables ne m'apportaient rien de plus et je décidais alors d'acheter les tables de Ste Catherine du Fraisse où résidait l'arrière petit fils de cet André PAULET. Même constat !

L'achat des tables de St Germain l'Herm qui s'arrêtaient en 1792, ainsi qu'une liste des « PAULET » communiquée par M. Yves Gladel ne m'amenaient pas plus de renseignements. A l'évidence j'étais bloqué !

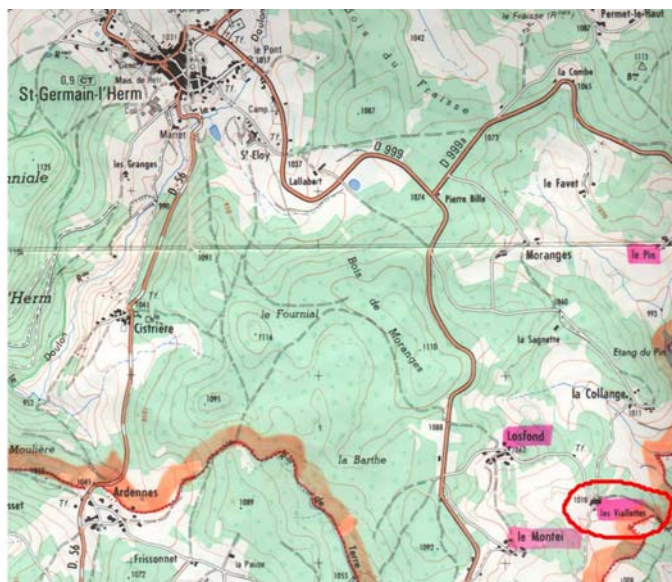
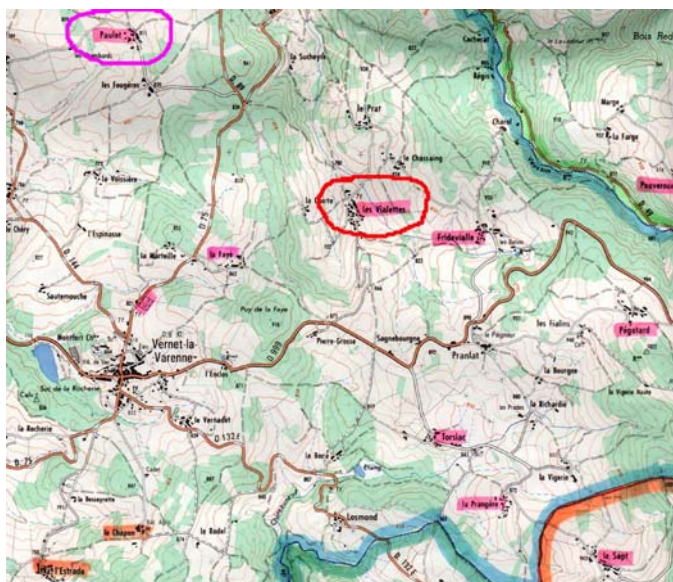
Précisons, au passage, que les tables du Vernet la Varenne, St Germain l'Herm et Chambon sur Dolore comportent de nombreuses lacunes et les reversements des minutes notariales ne sont que très partiels. Mais j'avais quand même réussi à tracer différents embryons d'arbres.

C'est alors que se produisirent trois événements :

- Le premier, en effectuant des recherches sur Minitel et en y laissant mes coordonnées, je fis la connaissance d'une généalogiste de Lyon, Christine MARGIER, qui

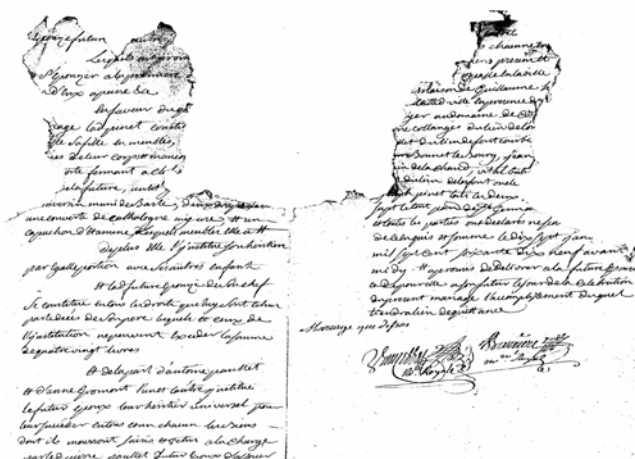
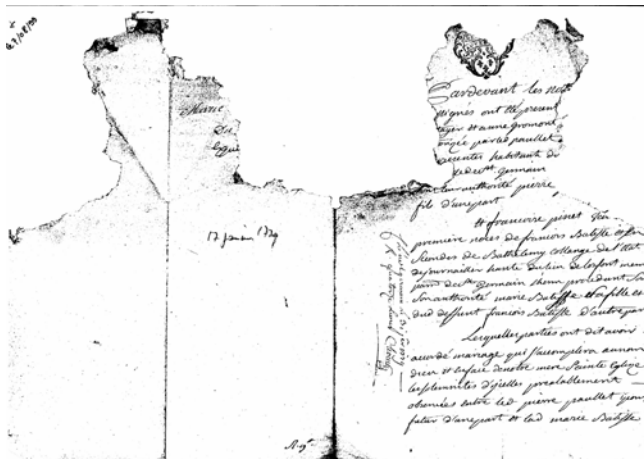
s'intéressait à tous les « PAULET » de France. Après quelques échanges, par téléphone et courrier, nous décidâmes d'unir nos efforts et de planifier nos recherches. Elle se chargeait de la région Rhône Alpes et je m'intéresserais à la région Auvergne; et pour les autres régions comme ça se présenterait en coordonnant toutefois nos actions.

- Le second, un jour en allant visiter le moulin à papier de « Richard de Bas » à Ambert, je passais sur la D999 devant un panneau indicateur à environ 4 km de St Germain l'Herm : « Les Violettes ». Il y avait donc plusieurs Violettes dans les environs proches du Vernet la Varenne ! Dès le lendemain je me rendais pour la seconde fois aux Archives Départementales où je finis par retrouver dans les registres paroissiaux de St Germain l'Herm « André PAULET » ainsi que ses ascendants et collatéraux . Enfin je pouvais poursuivre mes recherches, jusqu'aux environs de 1770 où figurait un Pierre PAULET marié avec une Marie BATISSE.
- Le troisième en posant une question dans « À moi Auvergne ! » concernant la recherche des ascendants de ce couple. Nicole PERROT (adhérente n° 1193) me répondit. Elle avait le même ancêtre et, comme moi, était contrainte de s'arrêter à ce niveau (Voir « A moi Auvergne ! », n° 94



En 1998 j'effectuais une troisième visite aux Archives Départementales. Je sympathisais alors avec un jeune généalogiste « Camille LACHIZE » (un habitué des Archives) et lui faisais part de mes problèmes : « Pourquoi ne recherchez-vous pas dans la série 15 C » me dit-il ? Sitôt

dit, sitôt fait. Et je retrouvais, effrité mais lisible, le contrat de mariage de Pierre PAULET avec Marie BATISSE, établi le 17.01.1779 (voir mignonnette ci-dessous). Je déchiffrais le nom des parents de Pierre, « Antoine PAULET x Anne GROSOMONT », une nouvelle étape était franchie.



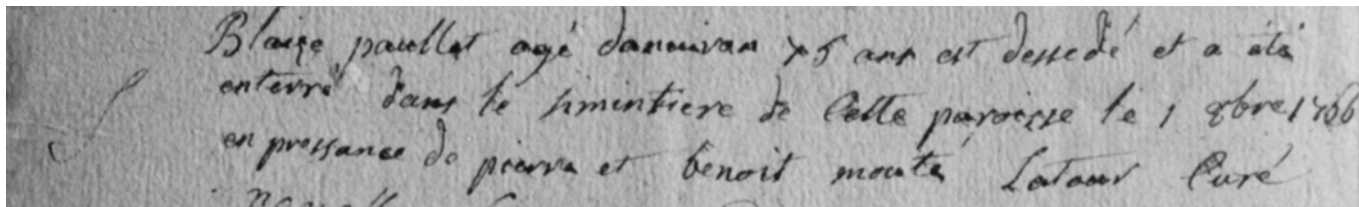
Mais, au niveau de ce couple d'ancêtres, nouveau blocage : pas de trace de leurs naissances, baptêmes, mariages ou décès ni dans les registres paroissiaux ni aux Archives Départementales, aussi bien sur St Germain l'Herm que sur « Condat les Montboissiers » et « St Etienne sur Usson » où figuraient beaucoup de « GROSOMONT ».

chez Maître GRELLET. Dans la chemise, 3 minutes seulement, mais pas celle d'Antoine PAULET.

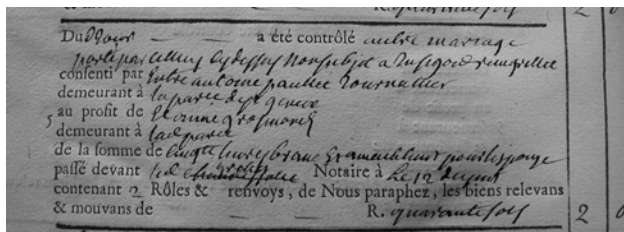
Première démarche : Identification de « Blaize PAULET »

Deux ans plus tard, en septembre 2001, nouvelle avancée : En consultant les rôles de taille et les registres 15C dans la période de 1747 à 1751(15C-6140, 15C-6141, 15C-6142, 15C-6143, 15C-6144), je découvre à la fois le père d'Antoine PAULET : Blaize PAULET et la date du contrat de mariage conclu chez Maître GRELLET à St Germain l'Herm en 1751 (année de déficit des actes paroissiaux). 15C-6144 : Date du contrat de mariage concernant Antoine PAULET et Anne GROSOMONT 1751 à St Germain l'Herm

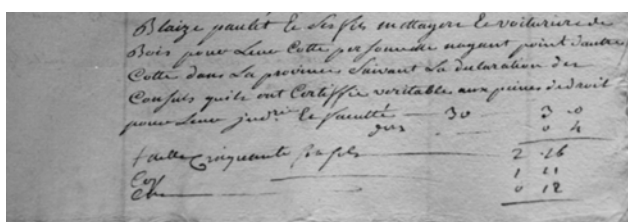
Le seul « Blaize PAULET » figurant dans les relevés de cette époque pour le Vernet et St Germain l'Herm était marié à Anne FOUGERE (FAUGERE) et identifié comme père de Benoît, Guillaume et Marie PAULET. Au mariage de Guillaume, en 1767, son père est déclaré décédé, son acte de décès dans les registres paroissiaux de St Germain l'Herm en date du 01.10.1766 à 75 ans, situe sa naissance en 1691.



« Blaize PAULET âgé d'environ 75 ans est décédé et a été enterré dans le cimetière de cette paroisse le 1^{er} octobre 1766 en présence de Pierre et Benoît MONTEL, LATOUR Curé ».



15C-6144 « Date du contrat de mariage concernant Antoine PAULET et Anne GROSMONT 1751 à St Germain l'Herm chez Maître GRELLET.



Dans le rôle de taille de 1753 (article 133) sur la paroisse du Vernet on retrouve Blaize PAULET « Métayer et Voiturier de Bois » et ses fils. « Blaize PAULET et ses fils, métayer et voiturier de bois pour leur cote personnelle, n'ayant point d'autre cote dans la province suivant la déclaration du Consul qu'ils ont certifiés véritable aux preuves de droit pour leur juridiction et faculté... ».

Deuxième démarche : recherche de tous les PAULET

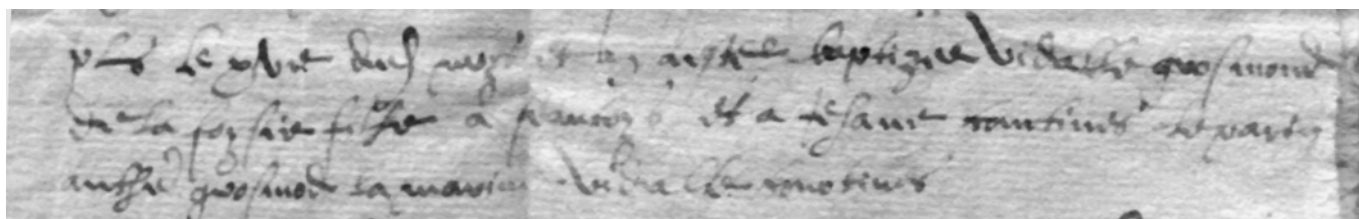
Naissances, mariages et décès avant 1700, date correspondant au début de la 1^{ère} liste du CGHAV pour les mariages du Vernet la Varenne.

Dans les relevés par le CGHAV des contrats de mariage de Maître PEYNET au Vernet (période 1670-1682) réalisés par les membres du CGHAV, figurent 3 « PAULET » prénommés Antoine, tous fils d'un autre Antoine PAULET (*0) x ca 1850 avec Marie BUISSON :

Contrats de mariages 1622-1669 PEYNET (cotes 5E 1816-1840 et 1786-1802) :

- Anthonia PAULET x Françoise FAUGERE, laboureur, fils de + Benoid et Vidalle GROSMOND, 04.10.1626.

Extrait relevé CGHAV



6E447/1 : « Aujourd'hui le dixième du mois et an (1569) a été baptisée Vidalle GROSMOND en la paroisse, fille à François et à Jehanne COURTINES, le parrain Michel GROSMOND, la marraine Vidalle COURTINES ».

Contrats de mariages 1670-1682 PEYNET (cotes 5E 1803-1815) :

- Antoine PAULET x Benoîte SEJALLIER, fils de + Antoine et Marie BUISSON, du Faux (Chaméane), 13.06.1680
- Antoine PAULET x Antonia CADMUT, fils de + Antoine et Marie BUISSON, de Paulet, 17.01.1682 ;
- Antoine PAULET x Marie CADMUT, fils de + Antoine et Marie BUISSON, de Paulet, 17.01.1682. ;

Extrait relevé CGHAV

Contrat de mariages CHAUDESSOLLES 1684-1697 :

- Benoid PAULET x Marguerite HAON, laboureur, fils de + Damien et Marguerite MARTIN, de Freydevialle, 02.01.1689 ;
- Jeanne PAULET x Antoine ARBOT , fille de + Antoine et Marie BUISSON, 04.02.1688 ;
- Marie PAULET x Benoit DEGEORGE, fille de + Benoid et N... N..., de Molère ? (St Germain l'Herm), 23.10.1694 ;
- Pierre PAULET x Anna CHAMBON, métayer, parents non cités, de Chaumette, 23.10.1694 ;
- Anna CHAMBON x Pierre PAULET, veuve de Marc VIGERIE, de La Borie, 23.10.1694.

Extrait relevé CGHAV

Contrats de mariages 1670-1682 PEYNET (cotes 5E 1803-1815) :

- Anna CHAMBON l'aînée x Marc VIGERIE, fille de Pierre et Halix ARDENE, 21.05.1680.

Extrait relevé CGHAV

Avec une erreur orthographique, figure, sur les relevés de contrats de mariage de Maître PEYNET de 1623 à 1669, un autre Anthoine (au lieu de Anthonia) PAULET, fils de Benoid PAULET et de Vidalle Grosmont marié avec cm 04.10.1626 à Françoise FAUGERE fille à Jehan (l'aîné) FAUGERE et Marguerite PIN.

Ce contrat de mariage cite un autre frère prénommé également « Anthoine » et un cousin nommé « François ». Mes propres recherches dans les registres 6E447/1 m'ont permis également de découvrir l'ensemble des actes ci-dessous pour la période 1569 - 1692.

Handwritten text in a cursive script, likely a baptismal record. The text is somewhat faded and difficult to read, but appears to describe a baptism in 1569.

6E447/1 : « Aujourd'huide la dite année (1569) a esté baptisé Anthoine POLHET de la, fils à Anthoine et Marguerite GAILHARD, le parrain Anthoine GAILHARD, la marraineRANGLARET ».

Handwritten text in a cursive script, likely a baptismal record. The text describes the baptism of Estienne PAULET in 1604, mentioning his parents and godparents.

6E447/1 : « Le dix-septième jour des mois et an (1604) a été baptisé Estienne PAULET fils à Benoid PAULLET et Vidalle GROSMOND, le parrain Anthoine GAILHARD ?, la marraine Anna VOY... ? », à sa naissance : sa mère avait 35ans !.

Handwritten text in a cursive script, likely a baptismal record. The text describes the baptism of Antoine PAULET in 1682, mentioning his parents and godparents.

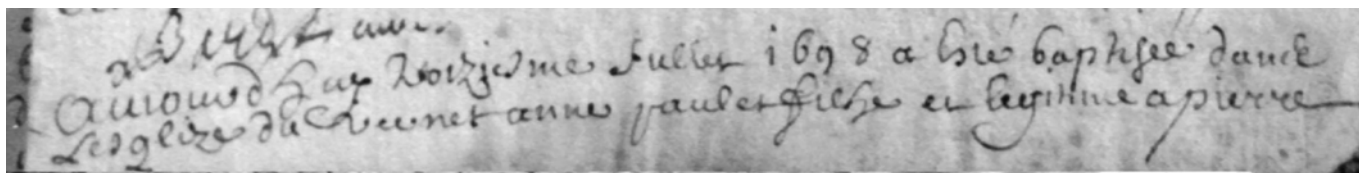
6E447/1 : « Le 15 mai (1682) a été baptisé Antoine PAULET, fils légitime à PAULET et à Charlotte COLOMBI, ses père et mère du village de ... ,parrain Antoine COLOMBI du Gelarand paroisse de St Etienne (sur Usson), sa marraine Anne GIRON du lieu d'Esbelin, naquis le jour précédent environ minuit, ses parrain et marraine n'ont su signer enquis, signé PAULET ».

Handwritten text in a cursive script, likely a record of death and burial. The text mentions the death of Martine PAULET in 1691 and her burial.

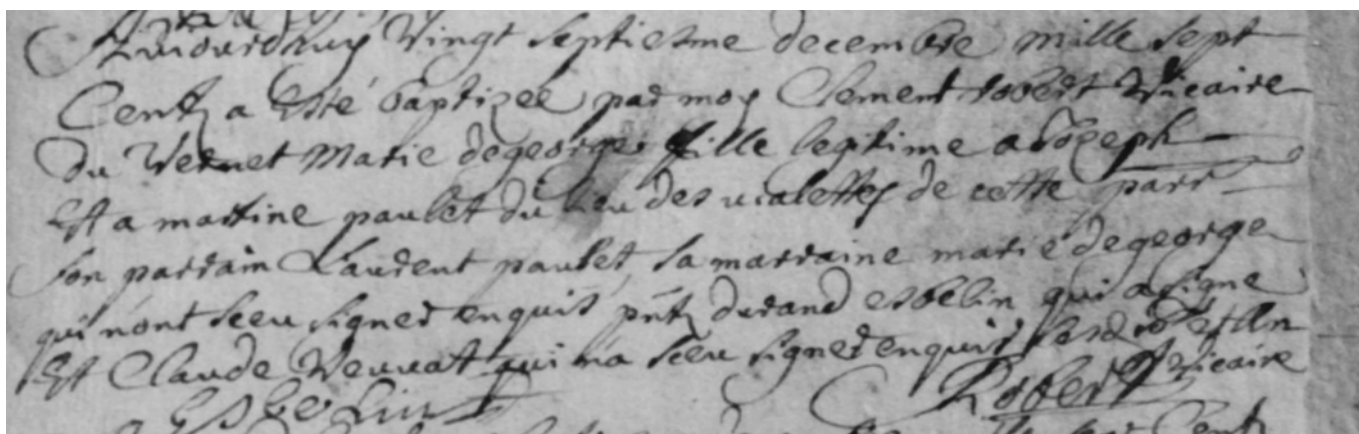
6E447/1 : « Le 12 janvier 1691, est décédée Martine PAULET et a été inhumée le 16 du mois et an susdit ».

Handwritten text in a cursive script, likely a baptismal record. The text describes the baptism of Agathe PAULET in 1693, mentioning her parents and godparents. There is a circular stamp or seal at the top of the page.

6E447/1 : « Le 22 février 1693, est née Agathe PAULET, fille naturelle et légitime à Antoine PAULET et à Marie CAMUS ses père et mère, a estée baptisée le 23 du mois et an susdit, son parrain a esté Antoine ALBOW (peut-être ARBOT) et sa marraine Agathe MARQUET qui ont déclarés ne pas savoir signer de ce enquis ».



6E447/1 : « Aujourd'hui treizième juillet 1698 a été baptisée dans l'église du Vernet Anne PAULET, fille en légitime à Pierre PAULET et à Anne Chambon ses père et mère du village de Losfond, son parrain Jean CHAMBON, sa marraine Anne MARCEPOIL qui ont déclaré ne pouvoir signer de ce enquis ».



6E447/1 : « Aujourd'hui vingt septième décembre 1700 a été baptisée par moi Clément ROBERT Vicaire du Vernet, Marie DEGEORGE, fille légitime à Joseph et à Martine PAULET du lieu des Vialettes de cette paroisse, son parrain Laurent PAULET, la marraine Marie DEGEORGE qui n'ont pu signer sauf Durand ESBELIN qui a signé et Claude VERNET qui n'a pu signer et enquis ».

La liste chronologique des PAULET ou affiliés (avant 1694) ainsi recensés et complétée par les relevés du CGHAV s'établit comme suit :

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Anthoine POLHET ° 1569 x ? fils à ? 2. Vidalle GROSMOND ° 1569 x ca 1590 à Benoid PAULET, fille à François et Jehanne COURTINES. 3. Anthoine PAULET ? x 1626 à Françoise FAUGIERE, fils à Benoid et Vidalle GROSMOND. 4. Etienne PAULLET ° 1604 x ?, fils à Benoid et Vidalle GROSMOND. 5. Anthoine PAULET ° ? x ?, fils à Benoid et Vidalle GROSMOND. 6. François PAULET ° ? x ? fils à ? 7. Michelle PAULET ° ? x ? Jacques MARTIN, fille à ? 8. Antoine PAULET ° ? x 1680 à Benoit SEZALLIER, fils à Antoine et Marie BUISSON. 9. Antoine PAULET ° ? x 1682 à Antonia CADMUT, fils à Antoine et Marie BUISSON. 10. Antoine PAULET ° x 1682 à Maria CADMUT, fils à Antoine et Marie BUISSON. 11. Jeanne PAULET ° ? x 1688 à Antoine ARBOT, fille à Antoine et Marie BUISSON. 12. Marie PAULET ° ? x 1704 à Annet POUYET, fille à Antoine et Marie CADMUT. 13. Vidalle GIROT ° ? x 1679 à Louis HOMARD, fille à Benoid et Vidalle PAULET. 14. Antoine PAULET ° 1682 x ?, fils à ? PAULET et Charlotte COLOMBI. 15. Martine PAULET + 1691 x ? Barthélemy BOURASSET, fille à ? | <ol style="list-style-type: none"> 16. Agathe PAULET ° 1693 x ?, fille à Antoine et Marie CADMUT. 17. Benoid PAULET ° ? x 1689 à Marguerite HAON, fils à Damien et Marguerite MARTIN. 18. Marie PAULET ° ? x 1684 à Benoît DEGEORGES, fille à Benoît et N...N... 19. Pierre PAULET ° ? x 1694 à Anne CHAMBON, fille à Pierre et Halix ARDENNE. 20. Laurens PAULET ° ca 1680 x ca 1700 à Anne VIGERIE, fils à ? <p>À noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marie BUISSON s'est remariée après le décès d'Antoine PAULET à Etienne PRAT le 14.12.1692. - D'après le contrat de mariage (1694) concernant le mariage de Pierre PAULET avec Anne CHAMBON l'absence de mention de parents pour les deux mariés traduit le fait qu'ils sont probablement veufs tous deux. C'est le cas pour Anne CHAMBON, veuve de Marc VIGERIE, c'est aussi probablement le cas pour Pierre (sinon il serait « fils à feu xx »), il est également mentionné comme étant le frère d'un Antoine PAULET. <p>Sont cités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le contrat de mariage d'Antoine PAULLET et Françoise FAUGIERE (1626) : un autre Anthoine PAULLET frère du marié et François PAULLET cousin du marié. - Dans le contrat de mariage de Pierre PAULET avec Anne CHAMBON (1694) : encore un Anthoine PAULET frère du marié. |
|--|---|

- Dans le contrat de mariage de Benoid PAULET avec Marguerite HAON (1689) : Damien PAULET père du marié, Joseph PAULET lien de parenté inconnu.

Troisième démarche : filiation d'Anthoine PAULET

Quelle peut-être la filiation d'Anthoine PAULET x ca 1650 avec Marie BUISSON ?

La date de naissance de cet Anthoine PAULET se situe aux alentours de 1625, date située en pleine période des déficits des archives paroissiales 1608-1692.

Il peut très bien être le fils de l'Autre Anthoine PAULET x Françoise FAUGERE en 1626, d'autant plus que dans les relevés des contrats de mariage entre 1623 et 1704 ne figurent pas non plus d'autres contrats de mariage, ce sera l'hypothèse retenue.

Quatrième démarche : filiation de Blaize PAULET

Quelle peut-être la filiation de Blaize PAULET mentionné en amont ° 1691 ?

Pour retrouver le père de Blaize PAULET il faut faire l'inventaire des « PAULET » mariés et en âge d'être

susceptibles d'avoir un enfant en 1691. Il y en a 5 dans le tableau ci dessus :

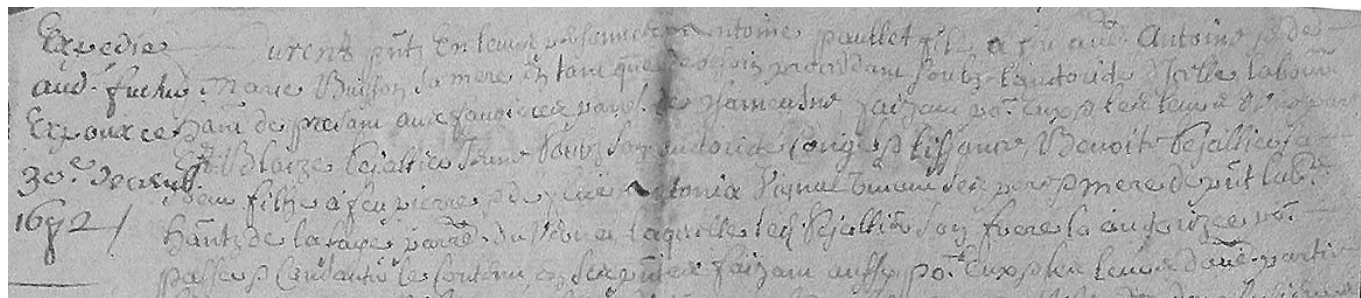
- les 3 « Antoine PAULET » (7, 8 et 9) fils de l'autre Anthoine ;
- Benoid PAULET (15), cm 02.01.1689 x Marguerite HAON (chez Maître Chaudesolle), fils à Damien PAULET et Marguerite MARTIN. (pas d'autres traces dans les relevés).
- Laurens PAULET (20) x ca 1680 Anne VIGERIE.

Ce dernier sera éliminé car sur les relevés il semble avoir eu tous ses enfants entre 1703 et 1710. Le tout est de savoir auquel des autres « PAULET » il peut-être rattaché ?

On constate que :

1/ Il n'y a pas d'autres occurrences du patronyme « HAON », dans le reste de la descendance d'Anthoine PAULET x Anne GROSOMONT et il n'y a pas non plus d'enfant de ce couple dans les relevés du CGHAV concernant le Livradois.

2/ Le prénom Blaize, est celui du frère de Benoîte SEJALLIER celui qui la marie avec Anthoine PAULET comme le montre l'extrait du contrat de mariage ci-dessous, à noter qu'il est appelé Blaize Jeune, ce qui laisse supposer un autre frère aîné appelé également « Blaize ».



Contrat de mariage chez Maître PEYNET 1670-1682 cote 5E 1803-1815, transcription en orthographe actuel réalisé par Alain ROSSI (CGHAV – 2140) : « Expédié audit futur époux ce 30^e décembre 1682

Furent présents en leurs personnes Anthoine PAULET fils de feu autre Anthoine et de Marie BUISSON sa mère, en tant que de besoin procédant sous l'autorité d'icelle, laboureur, habitant à présent aux Fauçières paroisse de Chameasne, faisant pour eux & les leurs d'une part, et Blaize SEJALLIER Jeune, sous son autorité, congé et licence, Benoîte SEJALLIER sa sœur, fille à feu Pierre et de feu Antonia VIGNAL, vivants ses père et mère, de présent ladite habitant la Faye, paroisse du Vernet, laquelle ladite SEJALLIER son frère l'a autorisée pour passer et consentir le contenu, en ses présentes, faisant aussi pour eux et les leurs d'une partie. »

On peut donc faire l'hypothèse que Blaize PAULET est le fils de cet Anthoine PAULET, auquel il aura été donné le prénom de ses beau-frères « SEJALLIER », d'autant que ce prénom ne se retrouve pas dans l'ascendance « PAULET ». Même si une erreur est commise sur cette filiation, il n'en reste pas moins vrai que la descendance avec les PAULET du Hameau de Paulet existe et est vérifiée par les rôles de taille et contrats de mariage cités plus haut.

Entre temps je me rapprochais de Robert CHEVALLIER (CGHAV – 1961), parent de mon cousin Pierre FAUGERE cité plus haut. Originaire de Lestrade, commune du Vernet la Varenne (voir « A moi Auvergne ! », n° 93, page 143), il descend, lui aussi des PAULET de la métairie de Sautemouche, commune du Vernet la Varenne, par sa mère. En regroupant nos recherches, nous avons pu constater que lui aussi était bloqué au niveau d'un Anthoine PAULET x Jacqueline

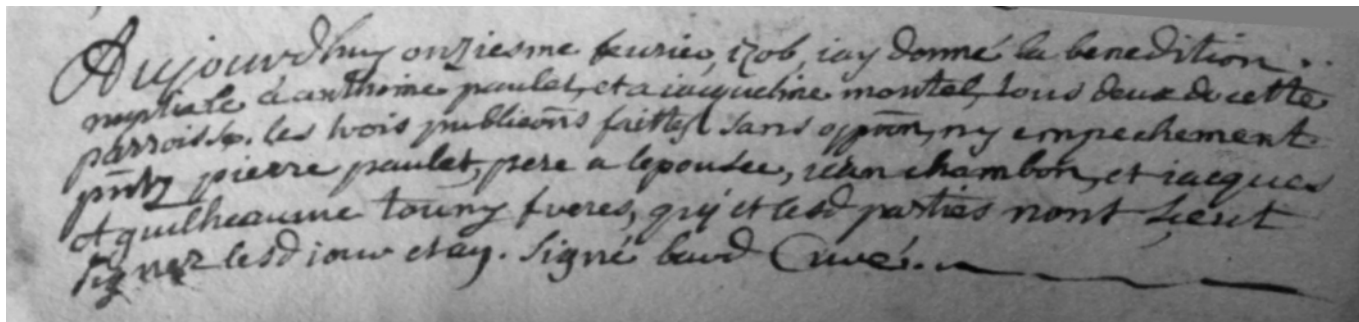
MONTEL en 1706, décédé au hameau du « Chapon », même commune, en 1766.

63448 Vernet la Varenne, répertoire alphabétique des mariages 1693-1729 :

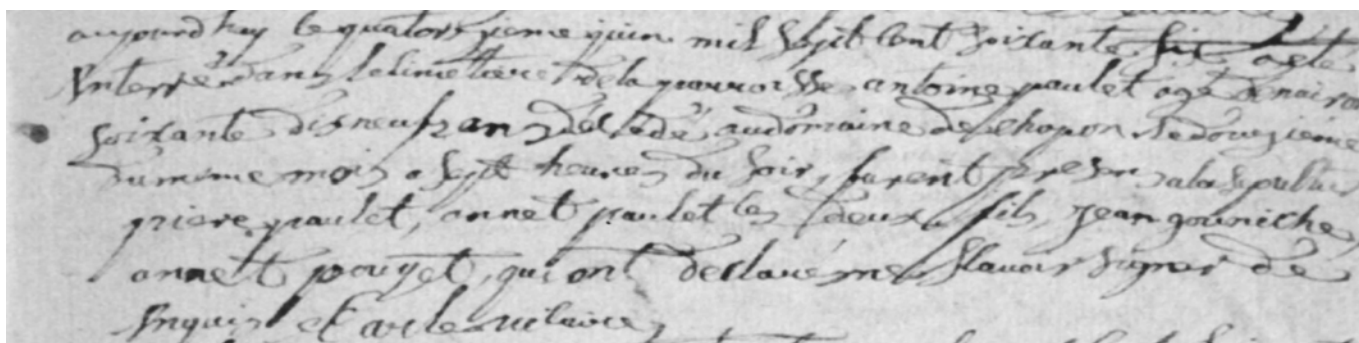
- Anthoine PAULET x Jacqueline MONTEL, parents non cités, 11.02.1706 ;
- Antoine PAULEY x Marguerite BESSEYRE, 20 ans, fils de Pierre et N... N..., de Chapon, 12.02.1711 ;
- Charlotte PAULET x Michel VIGERIE, parents non cités, 07.07.1705 ;
- Marie PAULET x Annet POUYET, parents non cités, 23.10.1704, de Chaméane ;
- Marie PAULET et Claude POUYET, fils de Pierre (et Anne CHAMBON), 06.02.1725.

Extrait des relevés du CGHAV.

L'acte de mariage donne une indication ; le père de cet Anthoine est un « Pierre PAULET ».



6E447/1 : « Aujourd'hui, onzième février 1706 ay donné la bénédiction nuptiale à Anthoine PAULET et à Jacqueline MONTEL, tous deux de cette paroisse, les trois publications faites sans opposition ni empêchement, présents Pierre PAULET père à l'épousé, Jean CHAMBON et Jacques et Guillaume TOUNY Frères, ... et les parties n'ont su signer de ce que enquis, signé BORD Curé... ».



6E447/1 : « Aujourd'hui, le 14^e juin 1766 a été enterré dans le cimetière de la paroisse Antoine PAULET âgé de 79 ans, décédé au domaine de Chapon le 12eme du même mois à 7 h du soir, présent à la sépulture Pierre PAULET, Annet PAULET les 2 fils, Jean GOUNICHE, Annet POUYET qui ont déclaré ne pas savoir signé ce que enquis et ...le vicaire ». Cet acte permet de situer la naissance de notre Antoine en 1687, il avait donc 19 ans à son mariage. Actuellement malgré nos recherches nous n'avons pu établir une filiation de cette branche des « PAULET » du domaine de Chapon avec ceux du hameau de Paulet (commune du Vernet).

LISTE ASCENDANTE AGNATIQUE DE
Claude PAULET

Génération I à III :

- 1. Mon petit-fils **Léo FABERON** (né à Livry Gargan le 01.05.1998).
- 3. **Caroline PAULET** n° 3, née le 07.07.1970 à Bondy (93).
- 3 bis. **Christophe PAULET**, né le 06.10.1977 à Rosny sous Bois (93).
- 6. **Claude André PAULET**, né le 25.05.1938 à Issoire (63). Il a épousé le 25.07.1966 à Villemomble (93) Claudine Andrée SAUVAGE, n° 7, née le 06.12.1944 à Bondy (93). Deux enfants sont nés de cette union :
 - Caroline PAULET, n° 3 ;
 - Christophe PAULET, n° 3 bis.

Génération IV :

- 12. **André Jean PAULET**, né le 01.08.1907 à Paris V^e arrondissement (75). Décédé le 20.01.1944 à Buchenwald, Allemagne (Résistant, Mort pour la France, voir monument aux morts de la guerre 39-45 à Issoire). Il a épousé le 16.01.1932 à Paris V^e arrondissement (75) Hélène Armandine Octavie THOUVENIN, n° 13, née le 23.09.1909 à Maisons-Alfort (94). Trois enfants sont nés de cette union :
 - Claude PAULET, décédé en 1933.
 - Claude André PAULET, n° 6 ;
 - Jacqueline Hélène PAULET, née le 28.10.1943 à Issoire (63). Union avec Patrice PIERRE.

Génération V :

24. Roch PAULET,

(Ancêtre commun avec Pierre FAUGÈRE CGHV - 55) né le 16.04.1877 à Vernet la Varenne (63). Décédé le 22/04/1958 à Chaumes en Brie (77), Courtemer. Il a épousé en premières noces le 07.06.1904 à Paris V^e arrondissement (75) Marthe Marguerite CLAUDIÈRE, n° 25, née le 04.02.1883 à Paris, décédée en 1912. 3 enfants sont nés de cette union :
 - Georgette Alphonsine PAULET, union le 18.02.1928 à Paris V^e arrondissement (75) avec Marcel Jean FAUGÈRE. Décédée le 10/03/2001 à Brunoy (94).
 - André Jean PAULET, n° 12,
 - Marcel Jean PAULET, union le 05.01.1938 à Paris IV^e arrondissement (75) avec Geneviève BARIAL, décédé le 22.01.1972 à Paris V^e arrondissement (75).
 Il a épousé en deuxième noce le 12.07.1924 à Paris V^e arrondissement (75) Marie Anne RODIER, un enfant est né de cette union :
 - Jeanine Raymonde Marcelle PAULET, union le 15.02.1947 à Paris V^e arrondissement (75) avec Roger Noël RAULHAC.

Génération VI :

48. Jacques PAULET, décédé le 17.02.1912 à La Prangère, commune du Vernet la Varenne (63). Il a épousé le 23.10.1875 à Ste Catherine du Fraisse (63) Jeanne Marie RODIER, n° 49 (cm 17.10.1875 Maitre Pierre BROSSEL) ; cinq enfants sont nés de cette union :
 1. Roch PAULET, n° 24 ;

- Pierre PAULET, né le 16.05.1880 à Vernet la Varenne (63), La Prangère. Union le 15.01.1927 à Paris IV^e arrondissement (75) avec Marie Léonie MALVEZIN. Décédé le 25.03.1951 à Bansat (63).
- Alphonse Pierre PAULET, union le 17.02.1912 à Paris (75) avec Marie GOYON. Décédé en 1957 à Romagnat (63).
- Roch Jean PAULET, union le 25.11.1919 à Ste Catherine du Fraisse (63) avec Marie Jeanne CONCORDEL. Décédé le 24.02.1967 à Ste Catherine du Fraisse (63), Edmesse.
- Marie Aline PAULET, née le 24.03.1893 à Vernet la Varenne (63). Union le 12.05.1914 à Vernet la Varenne (63) avec André Jean BEST. Décédée le 27.09.1961 à Vernet la Varenne (63).



Sur la photo en 5 Jacques PAULET n° 48, en 7 Catherine PINET n° 51, en 8 Roch PAULET n° 24, en 9 Marthe CLAUDIERE n° 25, en 10 Antoine CLAUDIERE n° 50, en 11 Jeanne RODIER n° 49, en 15 Alphonse PAULET frère à Roch, en 25 Pierre PAULET autre frère à Roch, en 17 Raoul CLAUDIERE frère à Marthe.

Génération VII :

- 96. André PAULET**, décédé le 11.04.1863 à St Germain l'Herm (63), Les Vialettes. Uni avec Marguerite SABATIER, n° 97, cinq enfants connus sont nés de cette union :
- Jeanne PAULET ;
 - Antoine PAULET, union avec Jeanne NIGON ;
 - Jean Antoine PAULET ;
 - Marie PAULET ;
 - Jacques PAULET, n° 48.

Génération VIII :

- 192. Antoine PAULET**, a épousé le 05.02.1806 à St Germain l'Herm (63) Marie FAUGERE, n° 193 (cm 22.01.1806 Maître BARRIÈRE notaire à St Germain l'Herm), deux enfants connus sont nés de cette union :
- André PAULET, n° 96 ;
 - Jean PAULET, union le 01.10.1839 avec Marie BORD, décédé le 25.05.1844 à St Germain l'Herm (63), Les Vialettes.

Génération IX :

- 384. Pierre PAULET**,
(ancêtre commun avec Nicole PERROT, CGHAV – 1193),

né en 1754, décédé le 19.04.1797 à St Germain l'Herm (63), Losfond. il a épousé le 17.01.1779 à St Germain l'Herm (63) Marie BATISSE, n° 385, quatre enfants connus sont nés de cette union :

- Antoine PAULET, n° 192 ;
- Guillaume PAULET, union avec Jeanne ASTANIERES, union le 05.10.1808 à St Germain l'Herm (63) avec Anne COLLANGES, décédé le 12.05.1835 à St Germain l'Herm (63), Losfond ;
- Benoît PAULET, baptisé le 03.06.1787 à St Germain l'Herm (63), parrain Benoît PAULET, marraine Françoise PULBY, décédé le 10.05.1797 à St Germain l'Herm (63), Les Vialettes.
- Damien PAULET, baptisé le 25.10.1790, parrain Damien PAULET, marraine Gilberte COLLANGE, union le 29.08.1815 à St Germain l'Herm (63) avec Marie DUGNAS, union le 08.11.1832 à St Germain l'Herm (63) avec COURTINE Marie.

Génération X :

768. Antoine PAULET, décédé le 05.01.1793 à St Germain l'Herm (63), Les Vialettes. Il a épousé en 1751 Anne GROSFONT, n° 769, cinq enfants connus sont nés de cette union :

- Pierre PAULET, n° 384 ;
- Benoît PAULET, union le 15.09.1789 à St Germain l'Herm (63) avec Antoinette ROSSIGNOL, décédé le 06.05.1806 à St Germain l'Herm (63) ;
- Guillaume PAULET, baptisé le 07.01.1767 à St Germain l'Herm (63), Guillaume PAULET, marraine Charlotte VORILLON ;
- Michelle POLET (POLLET), baptisée le 05.09.1771. parrain Pierre COLLANGE, marraine Michelle COLLANGE, union en 1798 à St Germain l'Herm (63) avec François BARTHELAY ;
- Damien PAULET (POLET), baptisé le 30.06.1774, parrain Damien PAULET, marraine Charlotte OLÉON ; union le 11.09.1798 à St Germain l'Herm (63) avec Claudine RAYMOND, décédé le 04.11.1813.

Génération XI :

1536. Blaise PAULET (* voir nota en fin de la généalogie), né en 1721, décédé le 01.10.1766, uni avec Anne FOUGERE (FAUGERE) ?, n° 1537, quatre enfants connus sont nés de cette union :

- Benoît PAULET, union le 06.10.1761 à St Germain l'Herm (63) avec Charlotte OLÉON ;
- Marie PAULET, union le 11.11.1752 à St Germain l'Herm (63) avec Damien GROSFONT ;
- Guillaume PAULET, union le 10.02.1767 à St Germain l'Herm (63) avec Michelle COLLANGE ;
- Antoine PAULET, n° 768.

Génération XII à XV :

- 3072. Antoine PAULET**, N° 3072, a épousé le 13.06.1680 à Vernet la Varenne (63), La Faye Benoîte SEJALLIER, n° 3073, un enfant connu (* voir nota) est né de cette union :
- Blaise PAULET, n° 1536.

6144. Antoine PAULET, uni avec Marie BUISSON, n° 6145, trois enfants connus sont nés de cette union :

- Antoine PAULET, union le 17.01.1682 à Vernet la Varenne (63) avec Antonia CADMUT ;
- Antoine PAULET, union le 17.01.1682 à Vernet la Varenne (63) avec Marie CADMUT ;
- Antoine PAULET, n° 3073.

12288. Anthoine PAULET, a épousé le 04.10.1626 à Vernet la Varenne (63) Françoise FAUGÈRE, n° 12289, un enfant connu est né de cette union (* voir nota) :

- Antoine PAULET, n° 6144.

24576. Benoid PAULET, né vers 1570, uni avec Vidalle GROSOMOND, n° 24577, un enfant connu est né de cette union :

- Anthoine PAULET, n° 12288.

Nota

- : Cette filiation est le résultat des hypothèses développées en amont de cette généalogie.



A u 1er plan de G à D : Victor Sabatier, Sepère Thiodat d'Esbelin, Antonin Beaudoux, Joseph Ranglaret, Le Père Claux d'Esbelin

La batteuse à Paulet en 1943

CONCLUSIONS

Les dernières recherches, effectuées aux Archives Départementales n'ont pas permis de faire une liaison certaine entre ma généalogie et celle de Robert CHEVALLIER car les minutes notariales sont inexistantes dans la série 15 C pour les années concernées. Pourtant, tout concourt pour indiquer son existence !

Par contre, cette quête aux « PAULET » m'a permis de vérifier que la plupart des familles de St Germain l'Herm (Le Sapt, Pommerel, Le Montel), Ste Catherine du Fraisse (Edmesse, Les Côtes) ayant des « PAULET » dans leur généalogie, ont toutes comme aïeul commun Blaize PAULET x Anne FOUGERE ou FAUGERE.

En dehors de la confirmation à établir par des recherches supplémentaires, sur la filiation du Blaize PAULET, cité ci-dessus, et de celle d'Antoine PAULET x Marie BUISSON, la généalogie de ma branche des « PAULET », en l'occurrence le Sosa 24576, remonterait aux alentours de 1580 et se situerait dans le hameau de « Paulet », sur la commune du Vernet la Varenne .

Mais comment rattacher cet autre Antoine PAULET qui, le 30.09.1593, étant métayer à La Geneste (autre hameau à 1700 mètres de celui de Paulet) déclare, dans une visite de contrôle des grains organisée par la Châtellenie Royale d'Usson, qu'il n'a plus rien pour faire vivre sa famille (Recherches du Père CHABANET, curé de Chaméane de 1962 à 1982 : « Miettes d'histoire » parues dans le journal local du Vernet la Varenne « Notre Terre ») ?

Le premier PAULET arrivé dans La Varenne de Chaméane (rattachée au Vernet en 1806) a-t-il fondé le hameau de Paulet (écrit Paulay sur la carte de Cassini) où toutes les recherches semblent converger ou bien en a-t-il pris le nom ?

Était-il protestant ou catholique ?

S'appelait-il Antoine et était-il à ce point emblématique qu'en sa mémoire nombre d'enfants et petits enfants ont porté ce prénom ?

Ce qui paraît certain, c'est que le domaine de Paulet appartenait au Sire CELLIN du RODEL, comme Sautemouche et Le Chapon (recherches de Stéphane GENESTIER). Est-ce la raison de l'implantation des « PAULET » dans ces hameaux (voir annexe) ?

Toutes ces questions montrent bien les difficultés de remonter une généalogie au delà de la fin du XVIII^e siècle. Alors pourquoi vouloir rechercher ce qui se passait lorsque la Reine Marguerite de Valois tenait cour à Usson ?

« *Tout simplement parce que l'histoire des familles est une partie de l'Histoire de notre Civilisation* ».

Les recherches continuent et toutes informations complémentaires sont les bienvenues !

ANNEXE

le fief de la Reynerie

Jean de LA REYNERIE, écuyer, seigneur de La Reynerie x Marie de LA CHASSAIGNE de SEREYS, le 17.09.1523.

- Passe à leur fils, Jean II de LA REYNERIE, écuyer, seigneur de La Reynerie x Philiberte du FLOQUET, le 18.08.1568 (IR 30 f.159).
- Passe à leur fils, Marc de LA REYNERIE, écuyer, seigneur du lieu x Marguerite de Besse de La Richardie, le 20.05.1606 (IR 99 f.159).

- Passe à leur fils, Jacques de LA REYNERIE, écuyer, seigneur du lieu qui rend hommage en 1669 (N féod. p.805) x Jeanne de Pélinières en 1641.
- Passe à leur fils, Jean III, écuyer, seigneur de La Reynerie qui rend hommage en 1683 et 1685 (id.).
- Passe, par achat, à Gilbert Joseph CELLIN, seigneur du Montel, secrétaire du Roi, x₁ Antoinette FOURNIER, le 16.06.1687, x₂ Marguerite de LA BROSSE (IC 25 f. 13). Il rend hommage en 1716 (N. féod. p.28).
- Passe à son fils, Jean Baptiste CELLIN, écuyer, seigneur de La Reynerie x Anne LÉQUILLE, le 08.04.1714.
- Passe à son fils, Jean Joseph CELLIN, écuyer, seigneur de La Reynerie x Jeanne RODDE de CHALAGNIAT, le 15.09.1739.
- Marguerite CELLIN, leur fille, le porte par mariage, le 03.01.1768, à François, comte de COMBAREL de GIBANEL, chevalier, baron de Sarrant, grand sénéchal du duché de Ventadour.

Le domaine de Paulet

Jean Baptiste CELLIN, écuyer, seigneur de La Reynerie en fait donation à son fils François Xavier CELLIN, écuyer, seigneur du Montel, le 16.04.1770. (IR 262 f.167).

Anne CELLIN, la fille de celui-ci, le porte par mariage, le 17.04.1787, à Joseph CORDUNET des CHOMETTES, écuyer, avocat en parlement, sénateur.

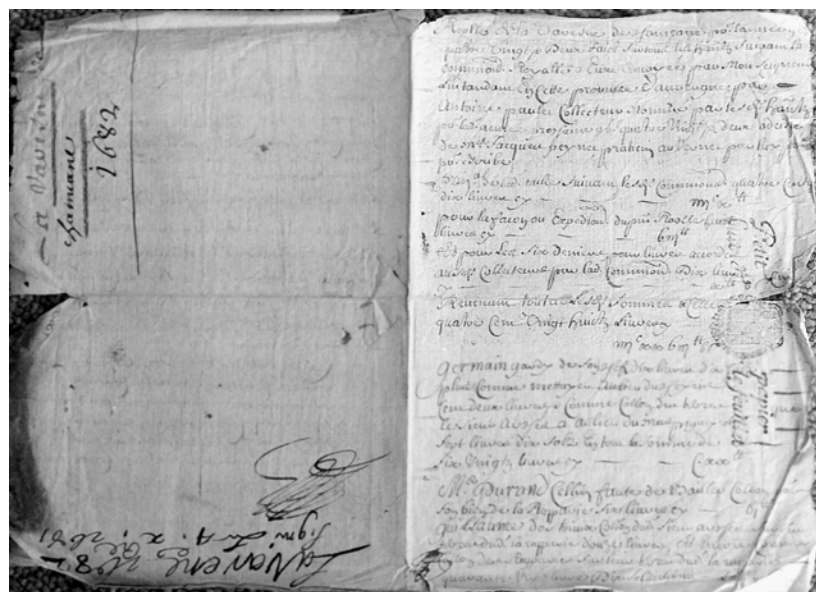
Le domaine de Chapon

Jean Baptiste CELLIN, écuyer, en fait donation à son fils Jean Joseph CELLIN de LA REYNERIE, le 11.07.1753.

Le domaine de Sautemouche

Jean Baptiste CELLIN, écuyer, en fait donation à son fils aîné, Jean Joseph CELLIN de LA REYNERIE, écuyer, le 11.07.1754

Passe par achat à Henri Gilbert, marquis de LA ROHELAMBERT, 1728-1808, qui le vend à Robert FAUGIÈRE, notaire au Vernet, le 20.09.1788.



Rôle de taille de La Varenne de Chaméane pour l'année 16 quatre vingt & deux, fait sur tous les habitants, suivant la commission Royale à eux envoyée par Monseigneur L'Intendant en cette province d'Auvergne, par Antoine PAULET (mais lequel ?),

collecteur nommé par lesdits habitants pour ladite année prochaine (16) quatre vingt & deux, assisté de Me Jacques PEYNET praticien au Vernet par xxxxxx pour écrire.

Principal de ladite taille suivant lesdites commissions quatre cent dix livres cy IIII^e X^H

Pour la façon ou expédition du présent Rolle huit livres Cy... VIII^H

et, pour les six deniers pour livres accordés audit collecteur par ladite commission, dix livres cinq sols... cy... X^H V S

Revenant total lesdites sommes à celle de quatre cent vingt huit livres....

Cy... IIII^e XXVIII^H V S

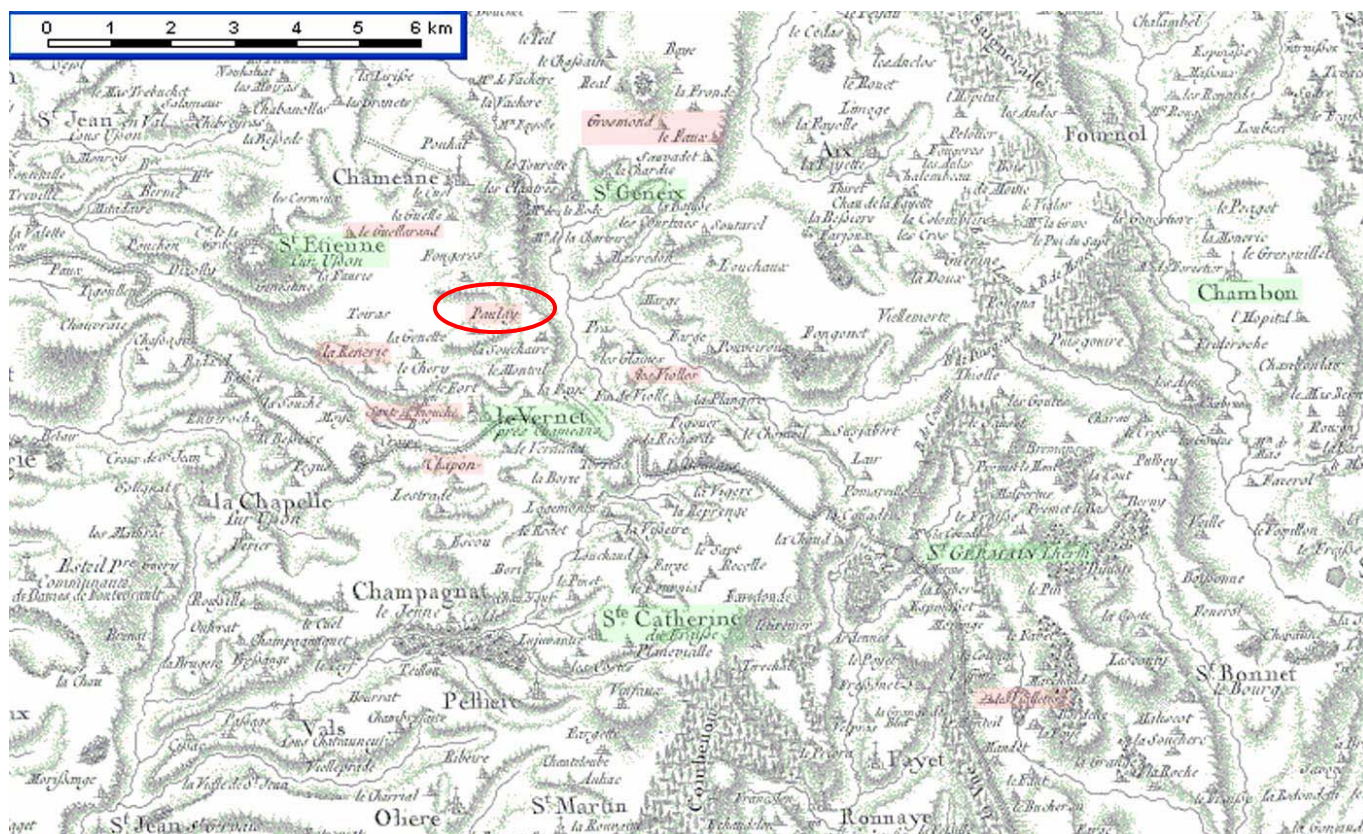
Germain GARDY, de son chef, dix livres dix sols plus comme métayer au lieu du Chery cent deux livres & comme colon des terres que le sieur ARCHES a au lieu du (Maspegueyrot) sept livres dix sols. En tout la somme de cent vingt livres cy ... C XX^H

Me DURAND CELLIN, faute de bailler colon pour son bien de La Rapparie six livres ...

Cy... VI^H

Guillaume DOSTREVIE, colon dudit Sieur Arches sur ses terres dudit La Rapparie, douze livres et encore comme colon des Rapparies sur leurs terres dudit La Rapparie quarante une livre dix sols en tout ... IIII^e X S.

Carte de Cassini des environs du Vernet et de Saint Germain l'Herm avec les hameaux cités (1766-1767)



Encadré le petit village de Paulet orthographié sur la carte de CASSINI « Paulay »

ORIGINE DU PATRONYME « PAULET »

Pour tenter de répondre à cette question, je citerai simplement deux études d'origines géographiques différentes mais qui peuvent donner des pistes de recherche, sans toutefois donner une réponse appropriée pour le patronyme « PAULET » présent en Auvergne.

Six communes ou faubourgs en France qui ont ce toponyme :

Le Pollet, (Faubourg de Dieppe) Seine Maritime (76), **Saint Paulet de Caisson**, Gard (30), **Pollet – Ain** (01), **Saint Paulet**, Aude (11), commune qui abrite le château du « Prince La tour d'Auvergne Lauragais » voir article rubrique « la généalogie des familles » dans ce numéro, **Paulet** (Paulay), (Commune du Vernet la Varenne) Puy de Dôme (63), d'autres hameaux sont cités en Auvergne mais semblent avoir disparu de nos jours.

Pour les deux premières d'entre-elles, une tentative d'explication toponymique est fournie par les érudits locaux.

1) le Pollet, vieux quartier maritime de Dieppe.

Blotti au pied de la falaise-est de Dieppe que domine la chapelle de Bonsecours, ce quartier demeure de nos jours très pittoresque avec ses rues tortueuses, ses ruelles sombres et escarpées, ses maisons aux murs de briques, de silex et de galets encore fichés de potences de fer

auxquelles l'on suspendait les filets de pêche et de grosses pointes où s'accrochaient, pour sécher, les creuelles de poissons.

Le **Pollet** orthographié aussi **Polet** ou **Paulet** (voir "Articles Particuliers N°5" de l'Edit de Nantes).est le traditionnel faubourg des marins et surtout des pêcheurs.

Pour Alain Devaux (du groupe folklorique « les Polletais, 8, rue de l'Abattoir 76200 Dieppe Editions Bertout Luneray », dans son ouvrage « **Notre bon vieux Pollet** »

Etymologie du toponyme Pollet/Paulet de Dieppe :

Les érudits locaux ou nationaux, qui ont soigneusement étudié cette question, n'ont émis que des avis très partagés que nous vous livrons ci-après. "L'origine du Pollet est à ce qu'il paraît aujourd'hui perdue dans la nuit des ténèbres, les manuscrits auxquels ils ont eu recours ne remontent pas sur son antiquité au-delà de 940, à cette époque, dit l'un des manuscrits, on commença à bâtir, au pied de la côte de l'Est, quelques maisons d'où s'est formé le Pollet".

"C'est vers 940 seulement que l'on commença à construire solidement, au Pollet, quelques maisons et une modeste chapelle, sous le vocable de Notre-Dame-des-Grèves. Par la suite, ce faubourg de marins-pêcheurs s'agrandit considérablement et prit le nom de Pollet, nom venant vraisemblablement de polulier".

"La position qui commande l'entrée de la rivière d'Arques, le Pollet, avait déjà, au 10^{ème} siècle, une certaine valeur

militaire, car Guibert nous rapporte que c'est là qu'en 962 Lothaire II vint assiéger le Duc de Normandie Richard 1er". Au bas existait, dès 1030, un village de pêcheurs près du port qu'avait disposé la nature puisque, à cette date, Gosselin, seigneur d'Arques, concède à l'abbaye de la Trinité-du-Mont de Rouen, un parc à poissons" auprès du port même de Dieppe".

"Au début du 11^{ème} siècle, Dieppe n'était qu'une pauvre bourgade de pêcheurs dont les modestes abris se cachaient au pied des falaises de l'Ouest, où se groupaient à l'Est, près d'un *poulier* propice à l'échouage des navires"

Dès le 12^{ème} siècle, il est fait mention du "Pollet outre l'eau".

"Dans un registre de l'ancien prieuré de Longueville se trouve manuscrite une charte de Henri II, Duc de Normandie, où il est fait mention du Pollet et de l'église de Neuville".

"Plus tard, en mars 1283, le mot Polet est cité "Villa de Polet". (Lettres-patentes du roi de France, Philippe II, cédant tout ce qu'il y possédait à l'archevêque de Rouen).

"A la fin du 13^{ème} siècle, presque tous les pêcheurs vivaient sur la rive droite de l'Arques, dans le quartier du Pollet".

1. En ce 13^{ème} siècle, le Pollet outre l'eau, presque uniquement peuplé de pêcheurs, s'accroissait et recevait peut-être une colonie d'émigrants italiens". Ces derniers ont pu y enseigner l'usage de la boussole "Polo" en italien (diminutif "poletto") correspond à "pôle" et "petit pôle". Mais ceci n'est qu'une hypothèse.

Ainsi, Louis Vitet voit dans le Pollet et ses originalités (coutumes, langage) une descendance italienne. Pourquoi pas ? Il ne faut cependant pas oublier que le célèbre armateur Jehan Ango entretenait à Dieppe une mode italianisante, recevant, chez lui, poètes, artistes et, bien entendu, navigateurs. *Bien d'autres explications ont été envisagées concernant l'étymologie du mot Pollet.*

2. "Dom Duplessis pense : l'ancien port était à l'Ouest ; lorsque la rivière se fut ouvert un nouveau lit de l'autre côté de la vallée, on distingua deux ports l'ancien, sous le nom de port d'Ouest, le nouveau sous celui de port d'Est, et peu à peu, on prononça *Pordest*, puis *Pordet*, puis enfin "Polet". *"De cet avis sont les chroniqueurs dieppois DAVID ASSELINE et GUIBERT."*

3. "D'autres, comme Michel Hardy, Charles de Beaurepaire, Bunel et Tougard *se prononcent plutôt sur l'altération du mot poulier devenu par la suite du temps Pollet et signifiant amas de galets, alluvions*". *" le Héricher fait venir le mot Pollet du saxon Pool (marécage) que l'on retrouve dans Liverpool, Poles, Poulet, Polley"*.

4. "Béranger et Thieury, dans leur annuaire de 1866, donnent encore au Pollet une origine Kymrique* et Germanique. *Il s'agirait alors d'un lieu qui s'élève d'un terrain nouvellement sorti des eaux*".

Son origine se perd dans la nuit des ténèbres telle est donc la vérité dans l'état actuel de nos connaissances, Pollet Fort d'Est ou Poulier ou Pool ou...?

Peut-être un jour un document nous permettra-t-il de répondre à cette question. Quoi qu'il en soit, les recherches permettent, Si ce n'est de trouver la réalité, de parler et de reparler de ce typique quartier de notre ville de Dieppe, Si riche en légendes, en suppositions, en controverses, en Histoire.

2) Saint Paulet de Caisson – Gard (30)

Situé à la sortie des gorges de l' Ardèche, à 4 Km de Pont St. Esprit, ce petit village, de 1500 personnes environ, se trouve à la croisée de 3 Régions Administratives : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côtes d'Azur, et Rhône-Alpes.

Origine du nom de St. Paulet de Caisson

Aucune trace officielle du pourquoi de ce nom, mais deux hypothèses sont envisagées :

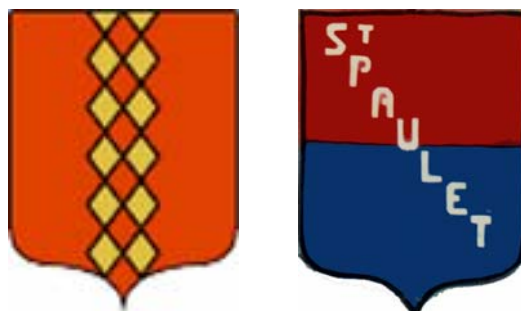
Le village devait se trouver sur la terre des chênes (Forêt de Valbonne). Chênes (quercus en latin) aurait donné par altération "Caisson".

Lors de la pénétration du christianisme on ajouta un saint patron, l'apôtre Paul, dans son diminutif bas latin de Paulet (hypothèse de l'abbé CHAPUS, curé de Goudargues).

A l'époque romaine un certain **Paulus de Cassius** s'installe sur le territoire, et fait construire sa "Villa", "Paulus Cassius" se transformera en St. Paulet de Caisson.

La pierre tombale romaine qui se trouve dans le bosquet de la Conseillère ne fut-elle pas la sienne ? Qui le saura jamais! (histoire de la famille Flandin)

* qui a rapport aux Kymris « peuple celtique » du nord de la France.



À gauche : Blason de St Paulet de Caisson (30)
À droite blason de St Paulet (11)



Sceaux apposés sur les rôles de taille :
à G : Auvergne, à D : Généralité de Riom extraordinaire

LE CARDINAL MELCHIOR DE POLIGNAC (1661-1741)

par Jean COMYN, Commandeur des Palmes Académiques

L'Abbé

Melchior de POLIGNAC est né le 11.10.1661 au Puy en Velay. Sa famille tire son nom d'un château féodal bâti au V^e siècle sur un rocher proche du Puy en Velay.

Melchior était le fils de Louis Armand XIX, vicomte de POLIGNAC, marquis de Chalencon, gouverneur du Velay et du Vivarais et de Jacqueline de GRIMOARD de BEAUVOIR, sa troisième épouse. Le père de Melchior de POLIGNAC fut nommé chevalier des Ordres du Roi en 1661. Melchior, destiné à la carrière ecclésiastique, fit de brillantes études, au Puy d'abord, à Paris ensuite dans les collèges de Clermont et d'Harcourt où il fit sa philosophie. En philosophie, dans sa thèse publique, il adopte le système de DESCARTES alors contesté par certains religieux ; mais comme on refusait d'accorder les degrés à l'adversaire d'Aristote, il prit parti pour celui-ci dans une seconde thèse et soutint les deux causes avec la même éloquence et le même succès, montrant à la fois la pénétration et la souplesse de son esprit.

Admis à la cour, Melchior de POLIGNAC fit montre de sa culture et de sa prodigieuse mémoire. Il existe au Louvre dans la salle La Gaze, un portrait de Melchior de POLIGNAC. La figure aux traits fins et réguliers témoigne de son esprit. Sa robe pourpre et sa perruque lui confèrent un air de majesté. En 1661, il reçut en commende l'abbaye de Bonport au diocèse d'Évreux.

Le diplomate

En 1689, le Cardinal de BOUILLON l'emmena à Rome pour le Conclave où Alexandre VIII fut élu Pape ; celui-ci disait à Melchior de POLIGNAC : « *Je ne sais comment vous faites, vous paraissez toujours de mon avis et c'est moi qui finis par être du vôtre* ». POLIGNAC obtint du Pape une extension du droit de régale, et l'approbation des théories gallicanes.

En 1692, il accompagne derechef le Cardinal de BOUILLON au Conclave où Innocent XII fut élu Pape. Melchior de POLIGNAC reçut en commende en mars 1693, l'abbaye de Begard au diocèse de Tréguier.

Envoyé en Pologne comme ambassadeur, Melchior de POLIGNAC avait pour charge de faire élire le Prince de CONTI au décès du Roi Jean SOBIESKI. Il réussit dans sa représentation. Malheureusement l'arrivée du Prince à Dantzig fut retardée et finalement sa mission échoua ; il fallut ré-embarquer et regagner la France.

Rendu responsable de l'échec de son ambassade, l'Abbé de POLIGNAC fut contraint de se retirer dans son abbaye de Bonport. Il y demeura quatre ans. Pour rompre son désœuvrement, il commença la rédaction de « L'Anti Lucrèce », un poème en vers latin, poème qui sera analysé plus loin.

Rappelé à Versailles en 1702, sa faveur auprès du Roi ira en augmentant après cette disgrâce imméritée. Nommé auditeur de la Rote en 1706, l'Abbé de POLIGNAC profita de son séjour à Rome pour étudier le droit civil et le droit canonique.

En avril 1710, il obtient l'abbaye de Mouzon au diocèse de Reims.

Honoré de l'amitié du Pape Clément XI, il fût associé aux négociations du Cardinal de LA TRÉMOUILLE qui représentait le Roi auprès du Saint-Père.

La Guerre de Succession d'Espagne

En 1710, le Roi Louis XIV l'envoya avec le Maréchal d'UXELLES participer aux conférences de Gertruydenberg où il se heurta aux prétentions hautaines des Hollandais. La France était, certes, dans une situation désespérée ; à ce moment de la guerre, elle était entourée d'ennemis acharnés et nombreux : l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Empire, de nombreux princes allemands, le Portugal et la Savoie.

Pour obtenir la paix, les Français proposèrent des sacrifices énormes : rendre Strasbourg et Brisach, Lille et Maubeuge, combler le port de Dunkerque, raser ses forteresses de Baie à Philipsbourg, et, le plus grave, d'abandonner Philippe V d'Espagne, petit-fils de Louis XIV.

Mais les Hollandais qui se croyaient déjà assurés de la victoire, en entendant les propositions françaises, exigèrent encore plus : à savoir que Louis XIV, en personne, aille contraindre Philippe à « *abandonner l'Espagne et les Indes dans le terme de deux mois* ».

Polignac sut remarquablement soutenir l'honneur de son pays : « *on voit bien que vous n'êtes pas accoutumés à vaincre* », disait-il aux représentants des coalisés. Nos ambassadeurs étaient isolés, leurs lettres décachetées, tandis qu'ils devaient endurer injures et menaces.

Finalement les négociations furent rompues. Ces traitements humiliants firent, en réalité, l'affaire du Roi Soleil : ils soulevèrent en France une telle indignation que tout le pays fut derrière lui lorsqu'il prononça la phrase célèbre : « *puisque'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants* ».

Nous voudrions ici souligner combien l'action diplomatique de POLIGNAC fût importante : il laissa aux coalisés la responsabilité de la continuation de la guerre en raison de leur folle intransigeance, ce qui permit de galvaniser les énergies des Français épuisés.

La guerre recommença. Grâce à la victoire de Denain (1712), la France fut sauvée de l'invasion. Il était temps car les caisses de l'État étaient vides.

De nouveau, la diplomatie reprit ses droits et POLIGNAC intervint encore une fois : il eut alors l'occasion de se venger des humiliations subies à Gertruydenberg. Les Hollandais voulaient rompre les pourparlers de paix et employaient des ruses et des artifices que POLIGNAC évita. Furieux, ils ordonnèrent aux plénipotentiaires de quitter les Pays-Bas.

POLIGNAC, toujours maître de lui-même, garda son sang-froid et leur fit une réponse demeurée célèbre : « *Non, Messieurs, nous ne sortirons pas d'ici, les circonstances sont changées, il faut changer de ton. Nous traiterons chez vous. Nous traiterons de vous, nous traiterons sans vous !* ».

En 1712, Melchior de POLIGNAC fût nommé plénipotentiaire au congrès d'Utrecht qui mit fin à la guerre de succession d'Espagne.

Philippe V conservait son trône et la France ses conquêtes. L'Angleterre obtenait de précieux avantages outre-mer. La Hollande, épuisée, avait du se résoudre à abandonner la lutte. Le plénipotentiaire français écrivit : « nous prenons la figure que les Hollandais avaient à Gertruydenberg et ils prennent la nôtre » ; c'est une revanche complète. Le traité fut signé le 11.04.1715 à Utrecht.

Melchior de POLIGNAC refusa d'apposer sa signature au bas d'un traité de paix qui excluait du trône Jacques STUART auquel il devait l'assurance du chapeau de Cardinal.

Le 10.02.1713, à Anvers, on lui remis la calotte rouge et le 6 juin de la même année, il reçut la barrette de la main de Louis XIV.

Le Cardinal



De retour à la Cour, Melchior de POLIGNAC fût investi de la charge de Maître de la Chapelle du Roi, charge dont il se démit en 1716.

Sa faveur était à son comble à la fin du règne de Louis XIV. Il avait sa chambre à Marly.

Le Roi Louis XIV, deux mois et demi avant sa mort, le 08.06.1715, désigna Melchior de POLIGNAC comme Abbé commendataire de la riche abbaye d'Anchin au diocèse d'Arras et conjointement l'abbaye de Corbie au diocèse d'Amiens.

Après la mort de Louis XIV et à l'arrivée du Régent, le Cardinal de POLIGNAC fût éloigné des affaires.

Ses liaisons avec le Duc et surtout la Duchesse du Maine l'amènèrent à prendre part aux intrigues échafaudées par CELLAMARE, ambassadeur d'Espagne en France. Le complot fût éventé et le Cardinal exilé par le Régent en son abbaye d'Anchin.

L'exil de l'Abbé de Polignac à Anchin

C'est donc en raison de sa relégation que Melchior de POLIGNAC, Abbé commendataire vint résider en son monastère. Pour honorer son éminence, le Grand Prieur vint en personne l'accueillir à Douai. Placé sous la garde de Monsieur de MONCHY, gentilhomme de la Chambre du Roi, l'Abbé de POLIGNAC avait toutefois la liberté d'aller et de venir dans les environs de l'abbaye.

Chrétien exemplaire, habile diplomate, esprit cultivé, prélat distingué, brillant orateur, l'Abbé Melchior de POLIGNAC reçut dans son abbaye un accueil digne de son rang.

Adroitement, il résout quelques litiges et abandonne une part de ses revenus à la communauté. Chaque jour il reçoit à tour de rôle deux moines à sa table.

Durant son séjour, l'Abbé procède à de nombreux travaux d'embellissement du monastère : rénovation de l'Hôtel abbatial, réalisation d'un superbe jardin d'agrément, édification d'un petit pavillon qu'il appellera son « *Trianon* », restauration d'une partie de l'église.

L'Abbé Melchior de POLIGNAC allait ensuite faire assécher un marais et procéder au drainage de parcelles humides.

L'affirmation d'une vocation religieuse

Éloigné du tumulte de la Cour, dégagé de fonctions protocolaires et de missions astreignantes, Melchior de POLIGNAC profite de son temps libre et de la quiétude des lieux propres à la réflexion pour reprendre la rédaction de son « *Anti Lucrèce* », rédaction qu'il avait entreprise durant son éloignement à Bonport.

Après deux années d'exil, le Régent révoqua la lettre de cachet qui avait exilé le Prélat à Anchin (décembre 1720).

En 1722, l'Abbé de POLIGNAC revint volontairement en son abbaye de St Sauveur d'Anchin avec l'intention de se préparer à la prêtrise. Un bref du Pape Innocent XII lui accorda la permission de choisir un évêque pour présider la cérémonie : ce fut l'évêque d'Arras, Guy de SÈVE, qui l'ordonna le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, d'abord en tant que Diacre, puis, le samedi des quatre temps suivants, il fut consacré. L'ordination eut lieu dans l'église du monastère d'Anchin. Quelques jours plus tard, l'Abbé de POLIGNAC dit sa première messe puis officie pontificalement aux jours de bonnes fêtes.

Après son ordination, le Cardinal partit pour Rome le 02.03.1724 à la mort de Clément XI. Il assiste au Conclave où fut élu Innocent XIII.

En janvier 1725, alors qu'il était à Rome, le Cardinal de Polignac fut fait évêque d'Auch en Gascogne et sacré en cette qualité dans l'église St Louis des Français (18.03.1726).

En 1726, revenu en France, le Cardinal de POLIGNAC visita de nouveau l'abbaye d'Anchin. Durant ce court séjour, il ordonna des travaux d'embellissement de l'église.

Le grand autel fût disposé « à la Romaine », le tabernacle placé au centre, le polyptyque relégué dans la trésorerie et le pavement de l'église refait avec des dalles en marbre blanc et noir (1).

Le 16.05.1728, le Roi Louis XV propose le Cardinal de Polignac, archevêque d'Auch chargé des affaires du Roi à Rome pour être Prêlat Commandeur de l'Ordre du St Esprit après avoir fourni les preuves pour son admission devant le Cardinal OTTOBONI.

Ce fut le 01.01.1729 que le Roi tint un chapitre où le Cardinal de POLIGNAC fût admis dans cet ordre après que l'Abbé de POMPONE eut rapporté que l'intéressé avait satisfait aux obligations du Statut. La Croix et le Cordon bleu furent envoyés à Rome au nouveau dignitaire.

Le 12 juillet suivant, en présence du Pape Benoît XII, le Cardinal de Polignac eut l'honneur de présenter les mérites de Vincent de Paul qui fut proclamé « bienheureux » par Sa Sainteté.

Dernière visite de Melchior de Polignac à Anchin

La dernière fois que le Cardinal-abbé visita le monastère d'Anchin fut en 1738 au mois d'octobre. Il n'y fit qu'un court séjour pendant lequel il alla à Douai et coucha deux nuits dans l'Hôtel de Monsieur de GRICOURT (2).

Ses titres, son expérience du milieu pontifical, sa culture, ses relations et ses amitiés nourries au cours de ses nombreux séjours à Rome désignaient Melchior de POLIGNAC pour remplir les fonctions de Ministre de France auprès du Souverain pontife à la place de l'Abbé TENCIN.

Il remplit ces fonctions pendant huit années entières à la satisfaction des deux Cours. Benoît XIII et Clément XII son successeur ne cessèrent de lui témoigner la plus grande confiance.

Le Cardinal de Polignac eut la gloire de mettre fin aux querelles qui divisaient l'Église de France au sujet du formulaire et la bulle « *Unigenitus* » et il présenta au Pape Benoît XIII l'acceptation qu'en faisait le Cardinal de NOAILLES (3).

Un amateur éclairé

Le Cardinal de POLIGNAC était un érudit ; brillant orateur dans les langues françaises et latines. Fin politique, il séduisait ses interlocuteurs par sa prestance, son affabilité et l'agrément spirituel de sa conversation. On lui doit (grâce à ses qualités), la réussite de négociations diplomatiques difficiles et le climat de confiance réciproque qu'il avait su créer entre la Royauté et le Saint-Siège.

Melchior de POLIGNAC témoignait aussi de la curiosité pour les arts et en particulier pour les antiquités : il possédait une importante collection de pièces de fouille : fragments de sculpture et de bas-reliefs, tanagras ; il possédait aussi une importante collection de médailles. C'est lors de son séjour en Italie qu'il réalisa des fouilles archéologiques à Rome et dans les environs.

Alerté par un particulier qui creusait des fondations entre Grottaferrata et Frascati, le Cardinal se persuada que l'emplacement était celui de la maison de campagne de Marius.

À l'ouverture d'un mur, apparut un magnifique salon orné de dix statues de grandeur naturelle qui formaient ensemble l'histoire d'Achille reconnu par Ulysse dans la cour de Lycomède.

Par ailleurs, grâce aux recherches diligentées par le Cardinal, on découvrit l'emplacement du Palais des Césars dans la vigne Farnese sur le Mont Palatin.

Sa collection comprenait en outre les plus belles urnes du Columbarium des affranchis de Livie et aussi des vases, des tableaux, des objets de la Renaissance (4).

Retour en France

En 1731, le Roi rappelle le Cardinal à Versailles. En revenant en France, Melchior de POLIGNAC visite Florence, Modène, Bologne, Venise et arrive à Paris le 10.07.1732. Le lendemain, il eut droit à une audience privée du Roi à Versailles.

Un an après son retour de Rome, l'Abbé de POLIGNAC vint à Anchin le 10.09.1733. Il y séjourne environ un mois.

Le 29 septembre, jour de la St Michel, l'Abbé de POLIGNAC entame pontificalement le Te Deum qu'il fit chanter pour l'élection à la couronne de Pologne du Roi Stanislas, père de la Reine de France Marie LECZINSKA. Une dernière fois, Melchior de Polignac visita son monastère d'Anchin en octobre 1738 d'où il partit au début de novembre pour retourner à la cour.

Melchior de POLIGNAC put définitivement jouir de ses antiquités et de ses œuvres d'art au sein d'une société choisie et cultivée. Aucun honneur littéraire ne manqua au Cardinal. Il remplaça BOSSUET en 1704 à l'Académie française et fut en outre Membre honoraire de l'Académie Royale des Sciences en 1715 et de l'Académie des Belles Lettres en 1717.

Le Cardinal de POLIGNAC mourut à Paris le 20.11.1741, âge de 80 ans (5). Selon le vœu du Cardinal, son cœur fût placé sous le chœur de l'abbaye d'Anchin.

Monsieur de BOZE fit son éloge lu à la Séance publique de l'Académie des inscriptions le 03.04.1742 : « *Le Cardinal de POLIGNAC réunissait tous les moyens de plaire et de séduire... Les inimitiés, les différends, les procès cessaient à son seul aspect, ou du moins dès qu'il avait dit un mot* ». L'orateur, en lui rendant hommage dit : « *qu'il semblait n'être fait que pour aimer et être aimé* ».

Notas

(1) En l'an 1792, selon le procès-verbal dressé par Arnold Joseph CASTILLE, architecte expert, ont été estimés divers bâtiments de l'ancienne abbaye d'Anchin, en particulier le lot 18 : le pavement de l'église en carreaux noirs et blancs (1890 blancs et 5140 noirs estimés 5355 livres).

(2) Charles Joseph GRICOURT, échevin de Douai en 1712, avait acheté une charge de conseiller au Parlement de Flandre dont il se démit en 1727. En 1729, il devint chef magistrat de la ville de Douai jusqu'en 1732, puis une seconde fois de 1747 à 1752. Il avait épousé Marie Joseph Adrienne DELCOURT, dame de Mongobert, fille du bailli et receveur d'Anchin. Il eut de ce mariage douze enfants, neuf fils et trois filles. L'aîné avait pour parrain Monseigneur le Cardinal de Polignac. (Réf. « Les Amis de Douai », février 1926, n° 10).

(3) La bulle « *Unigenitus* » contenait la condamnation du Jansénisme. On lui reprochait d'être la redite d'anciennes critiques, mal organisées et parfois contradictoires.

Les jugements concernant la Grâce, l'amour de Dieu, la justice et la charité ne semblent pas conformes à la pensée de St Paul et de St Augustin. QUINET a résumé de façon lapidaire : « *Pour en finir avec les hérésies, le Pape ici poignarde non seulement le christianisme mais l'idée même de la religion et de Dieu* ».

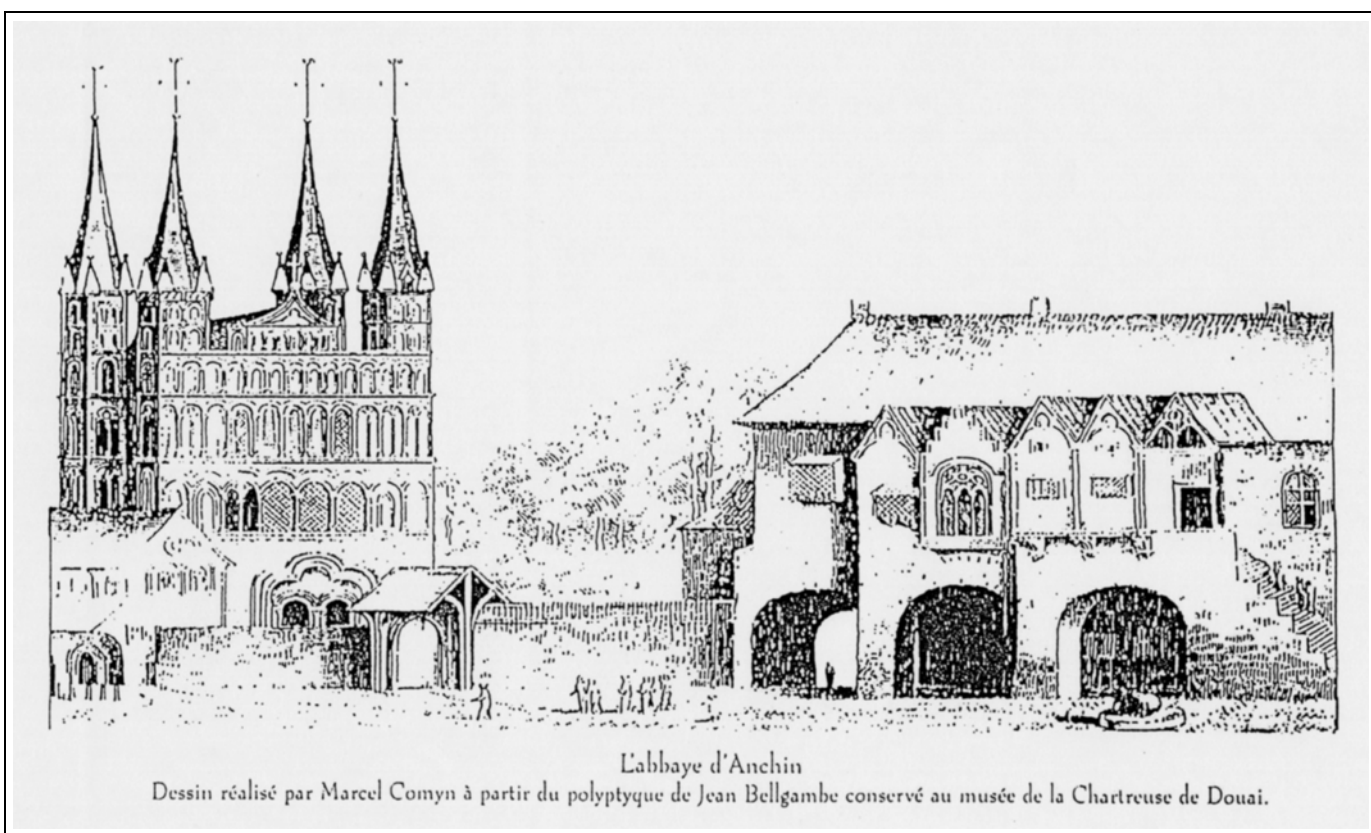
(4) En 1742, Frédéric, Roi de Prusse acheta la célèbre collection du Cardinal de POLIGNAC qui comprenait non seulement des bustes, mais aussi des vases, des urnes de pierres taillées, des tables de marbre et quelques œuvres modernes, entre autre le buste du Cardinal de RICHELIEU par Le Bernin.

(5) Le 25.06.1741, Charles MOREL est nommé coadjuteur de Mgr le Cardinal de POLIGNAC Abbé Anchin. Charles MOREL ne tarde pas à occuper le siège abbatial d'Anchin avec le titre d'Abbé commendataire.

Le Cardinal Melchior de POLIGNAC mourut quatre mois après la nomination de son coadjuteur.

Bibliographie

- « L'abbaye d'Anchin », E.R. ESCALLIER, Lefort, Lille, 1852.
- « Biographie Nationale réalisée par l'Académie Royale de Belgique », Christophe BRUYLANT, Bruxelles 1907.
- « Biographie Universelle », Michaud, Paris 1859.
- « Galerie Française : Haute-Loire », J. L. COURCELLES, Paris Imprimerie Nouvelle, Curel éditeur.
- « L'histoire du Cardinal de POLIGNAC », Chrysostome TAUCHER, Paris 1777, 2^e volume.
- « Manuel de l'amateur de reliure française », Paris, 1924-1938, Olivier HERMAL de ROTON.
- « Seven Splendid Sinners », Trowbridge, Fischer Unwin, Londres 1909.



LA MAISON DE VERGEZAC : CHRONIQUE D'UNE FIN MOUVEMENTÉE 1584-1718

par Michel de VERGEZAC (CGHAV – 1731)

La fin de la branche aînée de la maison de VERGEZAC a été brièvement évoquée dans l'article intitulé « La maison de VERGEZAC, brève histoire » paru dans le n° 77, 3^e trimestre de l'année 1996 de la revue « A moi Auvergne ! » du CGHAV.

Depuis, la découverte d'éléments nouveaux a permis d'en préciser les circonstances présentées ici sous la forme d'une chronique détaillée.

Les faits sont notamment extraits du dossier BCL 644 des archives départementales du Puy de Dôme dont l'existence m'a été révélée par Jean Noël MAYET, du manuscrit MS 167-171 du fond Paul LEBLANC, de la bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand et complétés par ceux déjà connus et répertoriés (1).

Quelques informations tirées d'autres sources viennent compléter ces sources.

Le dossier BCL 644, épais de 6 à 7 cm, comprend plus de 200 documents. La taille des documents est variable. Elle va du simple papier au format A8 jusqu'au document de plusieurs dizaines de pages au format A4. La nature des documents est variée : contrat de fondation de messe, obligation, transaction, quittance, plainte, procuration, testament, lettre d'État accordée par le roi, arrêt du conseil ou de la cour, déclaration, requête, déposition, extraits de registre ou de baptême, lettre, etc. Plusieurs documents sont des copies, si bien que l'on retrouve le même texte en divers endroits du dossier. La période couverte par les faits cités s'étend de 1574 à 1729 avec une très forte proportion d'événements situés entre 1640 et 1729. Environ la moitié des documents ont été traduits soit partiellement soit complètement. Enfin, pour ce qui concerne la période étudiée, les éléments de ce dossier complètent assez bien ceux du MS 167-171 qui s'évalent quant à eux de 1584 à 1654.

Quelques dates clés

L'événement initiateur qui conduisit à la perte des biens de la maison de VERGEZAC est le testament de François de VERGEZAC, époux de Gabrielle de MARCENAT, daté du 10.02.1584.

L'acte d'adjudication pour la somme de 15600 livres, délivré à Claude de ROCHEFORT d'ALLY, seigneur du Thiolent, des biens constitués par le château et les terres de Vergezac, daté du 20.06.1697, entérine sa ruine financière.

Le dernier représentant naturel et légitime de la branche aînée de la maison de VERGEZAC est François, fils de Christophe et de Françoise de BARTHOLY, qui mourut assassiné en 1658 (2). Enfin, le dernier représentant mâle de cette branche aînée abâtardie est Pierre-François de VERGEZAC, mort vers 1718.

L'événement initiateur de la perte des biens

Noble François de VERGEZAC, époux de dame Gabrielle de MARCENAT, était l'héritier « sans condition » de sa mère Eymée de LESTRANGE, fille de Louis de LESTRANGE et de Jeanne de GAVARET et de son père André de VERGEZAC, mais « avec clause et condition que mourant sans enfant de remettre » (3) la succession « à Jean second fils » d'André.

François et Gabrielle de MARCENAT n'ayant pas eu d'enfant, celui-ci testa le 10.02.1584 en instituant sa femme comme héritière universelle à la « charge qu'elle instituerait héritier universel de tous ses biens l'un des enfants dudit Jean son frère » (4).

Les différentes mutations de l'héritage

François de VERGEZAC mourut peu de temps après avoir fait son testament. Aussi, Eymée de LESTRANGE passa dès le 24.03.1584 une transaction avec Jean de VERGEZAC, le frère de son époux dans laquelle elle indique avoir « restitué tous les dits biens à Gilbert de VERGEZAC, fils aîné dudit Jean » (4).

La transmission de patrimoine à un neveu, n'a rien d'exceptionnel. On la rencontre souvent par exemple dans les successions de prêtres.

Mais, le patrimoine transmis par François à son neveu Gilbert consistait uniquement en ses biens propres et non pas en l'ensemble des biens, c'est-à-dire la terre et seigneurie de Vergezac et celle de Vabrettes qui avaient appartenu à son père André.

Aussi, au décès de François de VERGEZAC et jusqu'en 1618, Jean devint l'héritier unique des terres et seigneurie de Vergezac et de Vabrettes. En effet, dans quelques actes connus de l'époque (1591, 1604, 1606), Jean est cité comme seigneur de Vergezac. En outre, Gilbert n'était encore qu'un tout jeune enfant en 1584 et n'avait donc pas les moyens de contester son père.

Jean de VERGEZAC avait épousé Antoinette de SAINT HAON (alias SAINT AOND ou SAINT AHOND). Le mariage avait dû avoir lieu avant 1584 car le testament de François de VERGEZAC de même que la transaction mentionnent la présence d'enfants issus de cette union.

Les parents d'Antoinette de SAINT HAON ne sont pas mentionnés dans les documents cités. Mais son père pourrait être « noble Claude de SAINCT AOND, seigneur dudit lieu » qui assistait le 27.05.1607 au contrat de mariage (7) de Jeanne de VERGEZAC, fille de Jean et d'Antoinette, avec Balthazard de BEAUX. Dans ce cas, la mère d'Antoinette serait Marguerite BERTRAND, fille de Guillaume et de Marguerite GUITARD. Jean de VERGEZAC et Antoinette de SAINT HAON eurent sept enfants (3) : Gilbert (« l'aîné »), Philibert (« second fils »), Gabriel, Christophe, Gabrielle, Jeanne, Anne. Jean eut un huitième enfant, bâtard, connu sous le nom de Jean de VERGEZAC dit la Conillière (mon sosa n° 512), marié à Dauphine de BERTRAND (mon sosa n° 513) par contrat de mariage du 09.08.1618. L'absence de référence à cet enfant bâtard dans les documents du dossier BCL 644, laisse supposer qu'il ne fut pas directement mêlé aux contestations juridiques que ses demi-frères et sœurs eurent à affronter.

Gilbert de VERGEZAC, fils aîné de Jean, désigné par Gabrielle de MARCENAT pour recueillir l'héritage de François, mourut sans se marier. Il institua Antoinette de SAINT AON, sa mère, son héritière par son testament du 11.04.1600 et (?) ou (?) du 23.07.1600, « à la charge pareillement de restituer les dits biens à l'un de ses frères » (3 et 4). Deux dates de testament sont citées dans le même document sans aucune précision complémentaire (4). Soit il y a eu deux testaments rédigés, soit peut-être une confusion a été faite, la deuxième date étant celle du décès.

Le 25.09.1602, par acte, Antoinette de SAINT HAON restitua à son second fils Philibert de VERGEZAC tous les biens transmis par Gilbert. Puis, Philibert devant se marier, ses parents lui constituèrent une dot. La constitution de dot pour un fils n'est pas un événement exceptionnel. Cela concerne un peu plus du quart des contrats de mariage conclu en Gévaudan au XV^e siècle (19) et près de 40% de ceux-ci quand il s'agit de mariage nobles. Philibert devait épouser Claire de ROCHEFORT d'ALLY, fille de Claude baron de Jozerand et de Claire de LA TOUR SAINT VIDAL (8), cette dernière étant l'héritière de sa maison et de la baronnie de Cénaret (5). Aussi, un contrat de mariage fut établi le 08.07.1618 dans lequel Jean de VERGEZAC fit « donation de la terre et seigneurie de Vergezac et de tous les autres biens de la maison de Vergezac » (4 et 3) à son fils Philibert.

Le texte de ce contrat de mariage ne figure pas non plus dans les documents consultés pour la rédaction de cette chronique.

Le château de Vergezac



mariage de Philibert de VERGEZAC et de Claire de Rochefort d'ALLY

Quelques unes des clauses importantes du contrat de mariage sont connues. Tout d'abord, une substitution y figure (6).

En outre, Jean fait donation de ses biens à son fils Philibert, mais cette donation est faite à la charge de celui-ci « *de payer ses dettes et la somme de dix mil livres dont il se seroit réservé disposition pour la légitime de ses autres enfants* » (4). Enfin, Jean transmet « *la moitié de tous ses biens aux enfants qui nestroient dudict mariage* » (4).

La cour s'appuiera sur cette dernière clause pour fonder son raisonnement et aboutir à la décision de partage des biens exprimée dans l'arrêt du 14.08.1654 qui figure plus loin. La substitution prévue au contrat de mariage devait s'exercer dans le cas où Philibert n'aurait pas eu d'enfant naturel et légitime issu de son union avec son épouse Claire. Hélas, les documents consultés ne permettent pas de connaître l'identité du ou des bénéficiaires désignés dans le contrat.

L'excessive générosité témoignée par Jean de VERGEZAC à l'égard de son fils Philibert à l'occasion de son contrat de mariage est très probablement le prix à payer pour allier la maison de VERGEZAC avec celle beaucoup plus glorieuse et prestigieuse des ROCHEFORT d'ALLY.

En effet, Claire avait eu comme grand-père maternel, Antoine de LA TOUR SAINT VIDAL, le célèbre baron de St Vidal, gouverneur du Velay et du Gévaudan, grand maître de l'artillerie de France, en 1588, chevalier de l'ordre du roi et, comme grand-mère maternelle, Claire de SAINT POINT, fille de Guillaume, gouverneur de Mâcon. Ainsi, Claire de ROCHEFORT, seule fille d'un couple, qui par ailleurs avait quatre garçons, représentait un excellent parti pour l'héritier de la maison de VERGEZAC.

Mais l'union de Philibert de VERGEZAC et de Claire de ROCHEFORT d'ALLY, fut assez brève, Philibert mourant vers 1621, de manière prématurée et encore inexplicable (maladie ?).

Un seul enfant, une fille, Claire de VERGEZAC, naquit vers 1620.

La succession de Philibert

Philibert de VERGEZAC testa dès le 18.01.1621 (4), faisant d'Antoinette de SAINT HAON, sa mère, son héritière universelle (4 et 3). Il légua à sa fille Claire 1000 livres (3) d'après les déclarations des représentants de la maison de VERGEZAC. Les termes exacts de ce testament ne sont pas connus. Il ne figure pas dans le dossier BCL 644. Le décès de Philibert intervint peu de temps après la rédaction de son testament. Sa mère Antoinette fit réaliser dès le 22.03.1622 un inventaire des biens transmis par Philibert.

Jean de VERGEZAC mourut, semble-t-il, quelques temps après son fils Philibert (3). Mais Jean de VERGEZAC avait testé le 01.12.1618 en faisant lui aussi d'Antoinette de SAINT HAON son héritière universelle (4).

Antoinette vécut encore quelques années et testa le 09.06.1631. Elle désigna pour héritier universel de tous ses biens, son fils Gabriel de VERGEZAC, chanoine comte de Brioude (4).

Au décès d'Antoinette, deux de ses trois filles qu'elle avait eue avec son époux Jean étaient déjà mariées depuis longtemps ; tout d'abord, Gabrielle de VERGEZAC qui avait épousé Geoffroy de BERNARD le 04.05.1602, puis, Jeanne qui avait épousé par contrat du 27.05.1607 passé au château de Vergezac, Balthazard de BEAUX, seigneur de Beaux près de Yssingeaux, fils de Jean de BEAUX et de Jeanne de POUZOLS.

La dot de 5000 livres constituée à Jeanne par son père dans son contrat de mariage (7) était payable « *la moitié à la copulation du présent mariage et tout le reste de ladite somme payer annuellement de 120 livres chaque feste Saint Michel commençant de la prochaine* ». En outre, elle recevait de sa mère une dot de 300 livres et un augment de dot de la part de son futur époux.

Ainsi, la dot de ces deux filles avait été assurée bien avant le mariage de leur frère Philibert. Leur légitime avait été prévue par leur père et, en tenant compte des versements annuels de dot effectués, elle avait en grande partie été payée au décès de celui-ci. Aussi, à la succession de leur mère Antoinette, elles ne réclamèrent semble-t-il pas d'augment de dot, mais au contraire elles appuyèrent leur frère Gabriel qui s'opposait à la demande de saisie du château. Le décès d'Antoinette vers 1631 laissait en vie trois filles, Gabrielle, Jeanne, Anne et deux fils, Gabriel, Christophe.

Après le décès de son époux Philibert, Claire de ROCHEFORT se remaria (8) le 25.07.1624 avec Balthazard de CHAVAGNAC, chevalier, seigneur de Chavagnac, les Terrisses, etc., fils de Claude et de Polixène de THOULON. Claude de CHAVAGNAC figure parmi mes ascendants sous le n° Sosa 8274 et Polixène de THOULON sous le Sosa n° 8275, en tant que père et mère d'Isabeau de CHAVAGNAC (Sosa n° 4137), épouse de Claude de CHASTEL (Sosa n° 4136).

Les mariages de Christophe et d'Anne de VERGEZAC

Christophe de VERGEZAC avait épousé, par contrat passé le 10.11.1628 au château de St Bonnet (42), Françoise de BARTHOLY, fille d'Alphonse, chevalier de l'Ordre du Roy, seigneur de St Bonnet de la Chance et de dame Louise de MURINETZ. Les BARTHOLY, originaires de Florence, s'étaient établis dans le Lyonnais au XVI^e siècle où ils étaient échevins dès 1604. Leur reconnaissance de noblesse est établie en 1668 (9).

Anne de VERGEZAC, baptisée le 15.01.1606, avait épousé après le décès de son père, Antoine du SAUNIER, fils de Gilbert et de Blanche de LA TOUR de BAINS, par contrat, reçu le 30.01.1625. Le document ne semble pas figurer dans le dossier BCL644. Le montant de la dot prévu dans ce contrat de mariage n'est pas connu.

Mais au décès d'Antoinette de SAINT HAON, il restait semble-t-il à payer la somme de 1500 livres (3), pour solder le règlement de la dot de sa fille Anne. Le paiement de cette somme n'ayant pas été effectué, Antoine du SAUNIER prit pour cible Philibert de VALLARD (ou VALARDS), représentant de son épouse mineure, Claire de VERGEZAC, qu'il assigna en justice. Antoine déposa une requête et obtint de messire le sénéchal d'Auvergne le 12.06.1636 à Riom, une sentence (3 et 6) ordonnant la saisie et la vente des biens constitués par « *la maison forte de Vergezac ses circonstances et dépendances* ».

Ce fut le point de départ d'une longue série d'actions en justice où trois camps s'affrontèrent pendant plus de 60 ans, parfois avec une extrême violence physique, pour défendre ce qu'ils croyaient être leurs intérêts, de bonne ou de mauvaise foi.

Les parties en présence

Tout d'abord présentons les instigateurs, représentés par Anne de VERGEZAC et Antoine du SAUNIER. Par la suite, ils furent remplacés par leurs ayants droit, Gabriel du SAUNIER leur fils naturel et légitime, puis bien plus tard par une petite fille de Gabriel du SAUNIER, Hélène de TRÉMOLLES, épouse de Jacques de ROSTAING.

Parmi les autres parties en présence, on distingue deux séries de protagonistes.

La première série est représentée par Gabriel de VERGEZAC, héritier de sa mère Antoinette en 1631. Puis dès le 29.03.1638, Françoise de BARTHOLY interviendra à son tour pour défendre les intérêts de son fils mineur, François, né en 1631, à qui Gabriel de VERGEZAC, chanoine comte de Brioude, son oncle, avait transmis son héritage par donation. Françoise représenta son fils François en justice jusqu'au décès de celui-ci, mort assassiné en 1658 (2).

Puis, jusqu'en 1676, elle défendit les intérêts de son petit-fils Pierre, seul enfant bâtard de François. Le 17.03.1676, elle fit donation de tous ses biens à son petit-fils Pierre de VERGEZAC qui reprit à son compte les actions en justice.

La deuxième série est représentée par Claire de VERGEZAC, fille unique de Philibert de VERGEZAC et par son époux Philibert de VALLARD. Mais la situation est en réalité un peu plus complexe, Balthazard de CHAVAGNAC, second époux de Claire de ROCHEFORT d'ALLY, par contrat de mariage du 25.07.1624, réclamant lui aussi, au nom de son épouse, une partie de l'héritage de la maison de VERGEZAC.

Chronologie des faits pris en compte par l'arrêt du 14.08.1654

Antoine du SAUNIER, afin de percevoir le solde de la dot de son épouse, porte l'affaire en justice. Le 12.06.1636, une sentence du sénéchal d'Auvergne (3 et 6) ordonne la saisie et la vente des biens constitués par la maison forte de Vergezac, ses circonstances et dépendances, afin de régler la dot.

Le 24.03.1638, une transaction est passée entre Gabriel de VERGEZAC, chanoine comte de Brioude, fils d'Antoinette de SAINT HAON, héritier de ses parents et Philibert de VALLARD, époux de Claire de VERGEZAC. Philibert de VALLARD renonce aux prétentions qu'il avait sur la terre et seigneurie de Vergezac, en échange de la donation des domaines de Vabrettes, droits de justice et rentes en dépendants et de tout le domaine des Conillières. Le 29.03.1638, Gabriel de VERGEZAC fait donation de tous ses biens à son neveu François de VERGEZAC alors âgé de 6 ans, et à sa belle-sœur Françoise de BARTHOLY, mère de François. Le 04.07.1640, Claire de VERGEZAC ratifie le contenu de cette transaction passée par son époux en son nom. Plus tard, Claire demandera l'annulation de cette transaction au prétexte qu'on la lui a fait signer par surprise, sans consentement volontairement de sa part.

Le 30.06.1646, un arrêt est rendu par la cour de Parlement de Riom confirmant et ordonnant la saisie et la vente de la maison forte de Vergezac. L'acte précise que « *le dit VALLARD est condamné aux dépens* » (4). Philibert de VALLARD fait appel de cette décision. En outre, Balthazard de CHAVAGNAC, qui intervient au nom et comme mari de Damoiselle Claire de ROCHEFORT est subrogé à la poursuite de la saisie des biens à la place de SAUNIER qui est débouté.

Le 01.12.1647, Philibert de VALLARD produit de nouveaux documents devant le tribunal dans le but de montrer qu'il n'a aucune obligation à payer les dettes de Jean de VERGEZAC, père de son épouse Claire. Ainsi, il demande à être relevé de l'acceptation faite par Philibert de VERGEZAC, père de Claire, de la donation qui lui a été faite par son père Jean, dans le contrat de mariage de Philibert de VERGEZAC avec Claire de ROCHEFORT le 08.07.1618. Philibert de VALLARD prétend que Philibert de VERGEZAC a fait cette acceptation par erreur car la terre et seigneurie de Vergezac et la plus grande partie des biens lui appartenaient déjà avant son contrat de mariage par le testament du 10.02.1584 fait par François de VERGEZAC, son oncle, seigneur et propriétaire des biens.

D'où l'opposition de Philibert de VALLARD, prétendant que Philibert de VERGEZAC était déjà propriétaire de tous les biens sans avoir aucune obligation à régler les dettes de son père Jean de VERGEZAC. Par conséquent, Philibert de VALLARD estime qu'il n'est pas lui non plus obligé de payer les dettes de Jean de VERGEZAC. Enfin, Philibert de VALLARD demande à être reçu comme opposant à la sentence de l'arrêt de 1646 et réclame la restitution de la terre et seigneurie de Vergezac.

Le 16.05.1650, Claire de VERGEZAC qui se dit séparée de biens de Philibert de VALLARD est demanderesse en requête au procès. Elle est autorisée par la justice à la poursuite de ses droits malgré le refus de son époux. Elle demande à être « *ressue comme partie intervenante audit procès et appellante de ladite sentence* » qui a demandé la saisie et la criée de ses biens. Les défendeurs sont Philibert de VALLARD, son époux, Balthazard de CHAVAGNAC son beau-père, ainsi qu'Antoine du SAUNIER et damoiselle Françoise de BARTHOLY veuve de Christophe de VERGEZAC.

À la suite de cette requête, un arrêt est rendu le 27.06.1650 « *entre la dicte Claire de VERGEZAC, femme soy disante séparée quant aux biens dudit Philibert de VALLARD, autorisée par justice à la poursuite de ses droits au refus dicelluy de VALLARD* ». L'arrêt indique qu'elle est « *ressue partie intervenante audit procès pour y bailler ses moyens d'intervention* » et qu'elle est « *appellante de ladite sentence* ». Mais le procureur conclue dans un sens qui ne lui est pas favorable. Aussi elle interjette appel.

Claire fournit les raisons et les causes de son appel, mais il y a forclusion pour elle de produire des moyens d'intervention en nullité. Les nommés CHAVAGNAC et BARTHOLY produisent des réponses aux « *griefs et causes d'appel* » précédents, mais les délais de forclusion sont également dépassés pour de VALLARD et du SAUNIER qui fournissent tout de même des réponses, ce que constate l'arrêt du 22.08.1650.

Les parties en présence voyant que la situation n'évoluait pas manière satisfaisante, décident d'avoir recours à une sentence arbitrale le 22.05.1652. Cette sentence intervient entre d'une part, Claire de VERGEZAC et Philibert de VALLARD et d'autre part, Françoise de BARTHOLY et son fils François de VERGEZAC, « *sur le subject du présent procès, et sur tous les différents quilz auroient pour raison des party et portions quilz prétendoient des biens de la maison de Vergezac et contributions aux debtes* ». Le contenu de la sentence n'est pas connu, mais on sait que VALLARD et son épouse font appel.

Dès le 14.03.1653, Philibert de VALLARD et son épouse Claire sont à nouveau demandeurs en requête contre Françoise de BARTHOLY à qui ils réclament la restitution d'un certain nombre de pièces figurant à l'inventaire fait après le décès de François de VERGEZAC. Un arrêt rendu le 30.05.1653 ordonne la restitution sous quinzaine d'une liste de pièces bien précises de cet inventaire dont les références sont fournies. Il en résultera un nouvel échange de documents contradictoires entre les parties. Puis, par acte du 15.07.1653, François de ROCHEFORT de CHAVAGNAC, héritier de son père Balthazard de CHAVAGNAC, en raison du décès récent de celui-ci, reprend en son nom le procès.

Un arrêt rendu le 31.07.1653 statue sur les documents fournis par CHAGNAC et BARTHOLY à la suite de l'appel déposé par CHAVAGNAC contre la sentence précédente. Il déclare « *commune* » la production nouvelle de documents de la dite BARTHOLY et de son fils François. Le 20.08.1653, Claire de VERGEZAC dépose une requête demandant la restitution des pièces et actes figurant dans l'inventaire fait après le décès de Philibert, portant les numéros de références cités par elle. À défaut de restitution, Claire réclame à Françoise qui détient ces pièces et actes, la somme de 1616 livres 13 sols correspondant à l'estimation des meubles et des bestiaux contenus dans cet inventaire qui fut fait par Antoinette de SAINT HAON le 10.03.1622, ainsi que les intérêts correspondant à cette somme depuis cette date. Un arrêt est rendu le 29.08.1653. Il joint la requête précédente datée du 20/08/1653 à l'ensemble des autres pièces du procès. Un autre arrêt, rendu le 04.09.1653, ordonne que la requête précédente et « *prises des parties* » soient mises en main du conseil et rapportées au procès sous 8 jours.

Le 21.03.1654, Claire de VERGEZAC obtient de la cour de Parlement de Riom la levée de l'acceptation faite par son père Philibert de VERGEZAC de la donation qui lui avait été faite par Jean de VERGEZAC son père dans le contrat de mariage du 08.07.1618. Elle obtient également la levée de la transaction passée pendant sa minorité (24.03.1638) au sujet de ce procès entre Philibert de VALLARD et Gabriel de VERGEZAC, chanoine comte de Brioude. Enfin, la ratification de cette transaction qu'on lui avait fait signer par surprise le 04.07.1640 est invalidée.

Le 20.04.1654, Claire de VERGEZAC dépose un acte d'inscription en faux contre les minutes et grosses du testament d'Antoine de VERGEZAC produit par Françoise de BARTHOLY. Il s'agit probablement du testament d'Antoine, père d'André de VERGEZAC époux d'Eymée de LESTRANGE. Il est possible que Françoise ait essayé de faire valoir une disposition testamentaire plus avantageuse pour elle.

Le 23.04.1654, un arrêt rendu à la suite de l'appel interjeté par Claire de VERGEZAC, porte sur l'examen de la clôture du compte, faite par Antoinette de SAINT HAON, d'administration des biens de la maison de VERGEZAC, remis à elle le 21.07.1638. Françoise de BARTHOLY et son fils François de VERGEZAC y opposent une fin de non-recevoir sous le prétexte que Claire de VERGEZAC n'est pas mentionnée dans le compte. Le 05.05.1654, un arrêt joint au procès d'autres pièces fournies par BARTHOLY (« *qui seraient des faux* » !). Le 18.06.1654, une requête est déposée par BARTHOLY et François de VERGEZAC son fils. Ils demandent à être reçus comme appelants de la sentence arbitrale du 22.05.1652 en raison de l'argumentaire suivant. À savoir, ils exposent qu'Antoinette de SAINT HAON dans son testament du 09.06.1631 a désigné Gabriel de VERGEZAC, comte de Brioude, comme héritier de tous ses biens y compris de ceux de Gilbert de VERGEZAC, son fils aîné, lequel dans son testament du 23.07.1600 l'avait instituée son héritière universelle et de ceux qui lui étaient échus de la succession de Philibert de VERGEZAC, père de Claire, qui avait institué sa mère Antoinette comme héritière universelle par son testament du 18.01.1621.

En outre Gabriel a fait donation de tous ses biens à François de VERGEZAC son neveu, le 29.03.1638. Aussi les appelants de la sentence estiment que François doit être « *maintenu et gardé en la possession et jouissance de tous les biens de la maison de Vergezac mêmes de ceux qui avaient appartenu audit défunt François de VERGEZAC son grand oncle, et à Jean de VERGEZAC son aïeul, lequel avait institué de SAINT HAON sa femme, son héritière universelle par son testament du premier décembre 1618* ».

Enfin, pour régler la légitime de Claire sur les biens de Philibert son père, les demandeurs la somment de déclarer si elle demeure d'accord au sujet de tout ce qui avait été jugé par la sentence arbitrale concernant les parties et portions qui avaient appartenu à François et à Jean de VERGEZAC et de préciser quels sont les articles de la sentence arbitrale qu'elle entend contester.

L'arrêt du 22.06.1654 fait droit à la requête précédente. Le 24.07.1654, ROCHEFORT de CHAVAGNAC dépose à son tour une requête pour demander que le jugement à venir soit libre de toute contingence matérielle, notamment de la demande de saisie de la terre de Vergezac et des prises d'autres biens déjà effectuées par certains partis.

L'arrêt de la cour du Parlement de Paris du 14.08.1654

L'arrêt de la cour du Parlement de Paris du 14.08.1654 statue sur l'ensemble des requêtes, arrêts et autres actions judiciaires cités précédemment qui sont intervenus entre le 12.06.1636 et le 24.07.1654. La sentence rendue par la cour du Parlement de Paris est la suivante : la cour décide de remettre les parties dans l'état qu'elles étaient avant la transaction du 24.03.1638. Elle demande à ce que « *la maison forte, terre et seigneurie de Vergezac, ses circonstances et dépendances* » soient saisies et mises en « *criée* », avec l'ensemble des terres et seigneuries de « *Vabrettes, des Ternes, des Connillères* » ainsi que tous les autres biens de la maison de Vergezac qui appartenaient à Philibert de VERGEZAC, père de Claire, en vertu de la donation qui lui a été faite par Jean de VERGEZAC son père, figurant dans son contrat de mariage avec Claire de ROCHEFORT, le 08.07.1618. Mais la cour décide aussi que la moitié seulement de la maison, terres, seigneuries et autres biens appartient à Claire de VERGEZAC, fille unique de Philibert, en raison de la donation figurant au contrat de mariage de son père qui stipule que la moitié de tous les biens de Jean iront aux enfants qui naîtront de ce mariage. Elle estime également que Claire a la charge de payer la moitié des dettes de Jean, son grand-père, ainsi que la moitié de la somme de 10 000 livres dont il s'était réservé la disposition par ce contrat de mariage.

La cour décrète que l'autre moitié des biens appartient à Françoise de BARTHOLY et à son fils François de VERGEZAC en vertu du testament de Philibert de VERGEZAC, du 18.01.1621, par lequel il avait institué sa mère, Antoinette de SAINT HAON, comme son héritière universelle, et du testament de celle-ci daté du 09.06.1631 par lequel elle avait institué comme héritier universel en tous les biens, Gabriel de VERGEZAC, comte de Brioude, son fils, ainsi qu'en raison de la donation du 29.03.1638 faite par Gabriel au profit de BARTHOLY et de son fils.

De cette moitié, ils ont la charge de payer l'autre moitié des dettes de Jean de VERGEZAC et l'autre moitié de la somme de 10 000 livres dont il s'était réservé la disposition. En conséquence, la cour statue que, eu égard à la requête du 24.07.1654 de François de CHAVANCIAC, évoquant les saisies et prises « *pendantes* », le sieur de CHAVANCIAC est subrogé à la poursuite des prises au lieu de SAUNIER. En outre, la cour demande la vente et l'adjudication par décret de la moitié seulement des terres et seigneurie de Vergezac ainsi que des autres biens saisis appartenant à Claire de VERGEZAC. Pour cela, elle décide qu'il sera fait « *une quinte et surabondante criée de ladite moitié après laquelle seront les enchères publiées et remises en la manière accoutumée* ». Un sursis de 6 mois est accordé pour la mise en œuvre de ce décret.

La cour ordonne en outre que BARTHOLY et François de VERGEZAC son fils rendront compte à Claire de VERGEZAC de l'administration, réalisée par Antoinette de SAINT HAON, des biens consistants en la moitié seulement de ceux qui ont appartenu à Philibert de VERGEZAC son père. Ils seront tenus de présenter les comptes devant le conseil dans un délai d'un mois, et de les faire « *examiner et clore dans le lendemain de la Saint Martin* ». Dans ce délai, CHAVAGNAC est tenu de rendre les biens saisis du prix des beaux judiciaires qui en ont été faits. De même, VALLARD, Claire de VERGEZAC, BARTHOLY et son fils doivent rendre compte des fruits des biens qu'ils ont perçus. Enfin l'arrêt de la cour conclut par « *Et demandons aux huissiers ou sergents de la cour de faire pour l'exercement du présent arrêt tous les exploits et autres actes de justice a ce requis et nécessaire, dire de faire lui donnons pouvoir, donné en mon Parlement le quatorzième jour d'août l'an de grâce mil six cent cinquante quatre* » (14.08.1654).

Les suites données, l'arrêt du 14.08.1654

À la demande de Françoise de BARTHOLY, le jugement de l'arrêt du 14.08.1654 fut « *montré et vénement signifié audy de VALLARD et Claire de VERGEZAC son espouze séparée de biens daveq luy* » le 17.04.1659 en « *leur domicile au lieu de la Révolte* » par un sergent royal. Ce dernier leur « *fait commandement en ce que chacun concerné dy satisfaire et obéir de point en point soubz leur formes et teneur et fait déclaration pour ladite Damoiselle de BARTHOLY quelle est priée dy satisfaire de la sienne et affin qu'en estat de cause d'ignorance je leur ay baillé et laissé cobby duy arrest et de moy prit exploit* ».

Ce jugement ne donnait satisfaction ni à Françoise de BARTHOLY qui en 1660, prétendra qu'elle a obtenu une « *requeste civile* » « *contre l'arrêt de la cour de Parlement de Paris* » du 14.08.1654, ni à Philibert de VALLARD et à son épouse Claire qui dans un premier temps refusèrent sa mise son application ainsi que le refus d'obtempérer du 17.04.1659 en témoigne. Chacune des deux parties resta en l'état établi par la transaction de 1638 : Françoise de BARTHOLY dans son château de Vergezac et le couple de VALLARD habitant le lieu de la « *Révolte* » en possession de la terre et seigneurie de Vabrettes ainsi qu'il est précisé dans l'acte de mariage de leur fils Jean-Baptiste en 1686 (10).

La légitime de Claire de VERGEZAC coté maternel

En complément aux différentes procédures engagées par les uns et les autres, Claire de VERGEZAC, avait intenté deux actions en justice pour percevoir sa légitime qui devait lui revenir du côté de sa mère, après le décès de celle-ci.

Tout d'abord, Claire de VERGEZAC avait déposé une requête le 02.08.1653. En raison du décès récent de sa mère, elle réclamait à François de ROCHEFORT de CHAVANIAC la somme de 3000 livres correspondant à la restitution des bagues, bijoux, meubles lettrier, huquenée que sa mère Claire de ROCHEFORT d'ALLY avait reçue après le décès de son père Philibert de VERGEZAC, en vertu de la clause de leur contrat de mariage stipulant que les biens devaient lui revenir à elle seule. François de ROCHEFORT de CHAVAGNAC était le fils héritier de Balthazard de ROCHEFORT, l'époux en secondes noces de Claire de ROCHEFORT d'ALLY. Il venait de reprendre en son nom le procès par acte du 15.07.1653. Claire réclamait également le paiement de la somme de 4000 livres promise en dot à sa mère par Jean Antoine de SAINT VIDAL d'ALBY, son oncle.

Le 18.08.1653, Claire de VERGEZAC déposa une autre requête demandant que François de CHAVAGNAC, son beau-père, soit condamné à lui payer 3000 livres correspondant à la moitié des 6000 livres de la dot de sa mère constituée par Claire de SAINT POINT, son arrière-grand-mère. Elle prétendit que cette moitié de dot lui appartenait en tant qu'héritière pour moitié de sa mère Claire de ROCHEFORT et réclamait également les intérêts de cette somme depuis le décès de sa mère.

Puis, le 10.02.1654, Claire de VERGEZAC déposa à nouveau une requête. Elle réclama que François de CHAVAGNAC fut condamné à lui payer la somme de 4500 livres correspondant à la moitié de la somme de 9000 livres constituée en dot à sa mère par sa grand-mère Claire de LA TOUR de SAINT VIDAL ainsi que les intérêts correspondants depuis le décès de sa mère. François ROCHEFORT de CHAVAGNAC, défendeur des requêtes précédentes, soutint que son père Balthazard avait engagé des poursuites pour recevoir les sommes d'argent, bagues, bijoux, huquenée, etc. Il indiqua qu'il n'y avait pas de clause expresse l'y obligeant dans le contrat de mariage de son père avec Claire de ROCHEFORT et qu'il n'avait rien pu obtenir de leur part. L'arrêt de la cour du Parlement de Paris du 14.08.1654 statua sur l'ensemble des requêtes de Claire sur ces sujets en renvoyant les parties hors de ce procès : « *Et sur le surplus des demandes de ladite Claire de VERGEZAC contre ledit de SHAVAGNAC met les parties hors de cour et de procès* ». Le dossier BCL 644 ne renseigne pas sur la suite que Claire donna à ce sujet.

Le différent avec Anne de VERGEZAC et son époux du SAUNIER

En coulisse de ce procès, mais hors de celui-ci, Françoise de BARTHOLY s'empessa de régler le différent créé par l'absence de règlement du solde de la dot d'Anne de VERGEZAC qui n'avait toujours pas été réglé en 1636, ce qui avait conduit Antoine du SAUNIER, son époux, à demander la saisie de la terre de Vergezac.

Ainsi, le 21.07.1640 Françoise de BARTHOLY, transigea avec Anne de VERGEZAC en s'engageant à lui payer la somme de 9000 livres.

Mais Françoise de BARTHOLY eut du mal à s'acquitter des versements prévus par cette transaction. Quelques règlements furent tout de même effectués. Ainsi, Antoine du SAUNIER, l'époux d'Anne, perçu en 1649 des fruits des biens et dépendances de la maison de Vergezac qu'il avait obtenu par adjudication de la sénéchaussée d'Auvergne, dont il donna quittance à Françoise de BARTHOLY. En outre en 1649, Antoine donna quittance de la somme de 260 livres reçue de Jean Pascal GOUNY, pour partie des fruits du domaine. Enfin, le 19.01.1650, Antoine de SAUNIER donna quittance pour la somme de 4796 livres reçue de « *Jean de LA RODDE seigneur de Sainct Ahon* », en remboursement d'une dette contractée par ce dernier auprès de Françoise. Puis, au cours des années suivantes, plus aucun remboursement ne fut effectué par BARTHOLY.

Alors, sans doute exaspéré par l'absence de nouveau versement, profitant aussi peut-être du décès récent de François de VERGEZAC, assassiné en 1658, Gabriel du SAUNIER, fils d'Antoine (décédé le 08.08.1655), s'empara du château de Vergezac vers la fin de 1658. Il revendiquait « *le chasteau de Vergezat et les biens en dépendant* » au prétexte selon lui qu'ils « *estoient escheuz a sa mère par la descendance de deffunt François de VERGEZAT vivant escuier sieur du dit lieu en vertu de la substitution apozée au contrat de mariage de deffunt Philibert de VERGEZAT vivant escuier sieur de Vabrette avec dame Claire de ROCHEFORT d'ALLY* ».

Bien entendu, Françoise de BARTHOLY porta plainte auprès du prévôt général d'Auvergne et demanda sa « *réintégrandre du dit chasteau et de tout ce qui estoit en d'icelluy ensemble la condamnation de tous ses dommages et intérêts* ». Le prévôt choisit une tierce personne, l'abbé et baron de Montbonnet, conseiller du roi, puissant seigneur messire Melchior de POLIGNAC, pour se rendre dépositaire du château, ce qu'il fit le 05.03.1659.

Melchior de POLIGNAC fit réaliser un inventaire des meubles restants dans le château suivant le consentement des parties. Puis, le 21.04.1659, il fit remettre le château de Vergezac à Françoise de BARTHOLY d'où elle avait été expulsée par le sieur Gabriel du SAUNIER, appelé « *de BAINS* » dans certains documents.

les parties en présence, la transaction du 10.04.1660

En 1660, les deux parties décident de régler le différent qui les opposait en désignant, chacune de leur côté, un représentant chargé de transiger en leur nom et sous la responsabilité de la juridiction de M. le sénéchal d'Auvergne. Chacune des parties s'engagea par écrit à respecter les décisions qui résulteraient de la transaction. C'est ainsi que, l'après-midi du 04.04.1660, à Montbrison, Gabriel du SAUNIER désigna comme procureur, maître Bernard CABRESPIN docteur es droit et avocat en Parlement. Françoise de VERGEZAC, « *estant en son chasteau de Vergezac paroisse de St Rémy* » désigna de son côté, comme procureur, maître Antoine de VERGEZAC, « *docteur es droit advocat en parlement et bailly en la ville et marquisat de Langhat* ».

Le choix d'Antoine pour représenter Françoise au cours de cette transaction n'est sûrement pas un hasard. Qui mieux qu'un membre compétent de la famille peut en défendre les intérêts ? Mais, cette hypothèse demande à être étayée ! Hélas, l'absence de mention d'un lien de parenté dans les textes étudiés, ne permet pas de lever le doute ! La transaction intervint le 10.04.1660, chacune des deux parties présenta ses arguments.

Ainsi Anne de VERGEZAC, dame de Bains, « habitante en son chasteau de Mercuer paroisse de Saint Privat estant de présant en cette ville de Riom », prétendait « demander l'ouverture de la substitution sus mentionnée a son profit » ainsi que « tous les biens qui dépendaient de la donation faite par le dit Jean de VERGEZAT au contrat de mariage du dit Philibert de VERGEZAT son fils aîné ».

Au contraire, Françoise de BARTHOLY, dame de Vergezac, s'opposait à l'ouverture de cette substitution postulant qu'Anne de VERGEZAC n'y est « pas recevable tant par ce que la condition soubz laquelle la dite substitution avoit esté faite qui estoit au cas que le dit Philibert de VERGEZAT viendroit a décedder sans enfants naturels et legitimes avoit deffailly par lexistance de damoiselle Claire de VERGEZAT fille légitime et naturelle du dit Philibert de VERGEZAT et de dame Claire de ROCHEFORT DALLY que pour aultant que la dite de VERGEZAT dame de Bains ne se trouverait poinct dans les degrés de l'ordonnance pour recevoir les fruits de la dite substitution ».

la décision figurant en la transaction du 10.04.1660

La demande d'ouverture de la substitution formulée par Anne de VERGEZAC fut rejetée.

La plainte déposée par Françoise de BARTHOLY contre le sieur de Bains en raison de la prise du château fut retirée. La somme de 9000 livres stipulée dans la transaction du 21.07.1640 au profit d'Anne de VERGEZAC, dame de Bains et les intérêts correspondants devaient lui être versés le 21.07.1660, déduction faite des sommes déjà reçues. Parmi les montants déjà versés, sont admis comme acquis, en premier lieu, la somme de 4796 livres 7 sols et 6 deniers reçue par feu Antoine de SAUNIER de Jean de LA RODDE, sieur de Saint Ahon, par quittance du 19.01.1650, et en second lieu, la somme de 260 livres reçue par le dit sieur de Bains de Jean Pascal GOUNY et Jeanne GARNIER du domaine des Ternes l'année 1649, pour partie des fruits du dit domaine adjugés au dit sieur de Bains en conséquence de l'obligation consentie le 10.01.1651.

En définitive, Françoise de BARTHOLY était encore redevable en principal et en intérêts de la somme de 13943 livres, 12 sols à Anne de VERGEZAC, dame de Bains. Maître Antoine de VERGEZAC procureur de Françoise de BARTHOLY se déclara débiteur de cette somme. Pour le paiement, trois échéances furent fixées. Ainsi, Françoise de BARTHOLY devait payer la somme de 2400 livres le 21.07.1660, la somme de 2543 livres et 12 sols aux fêtes de Noël de l'an 1660 et la somme de 9000 livres le 21.07.1661. Les paiements devaient être effectués en la ville du Puy, en la maison de messire GIRANTIN, notaire royal.

Par ailleurs, Gabriel de SAUNIER, en tant qu'héritier pour moitié de défunte Gabrielle de VERGEZAC, dame de St Privat, sa tante, devait régler, à Françoise de BARTHOLY, la moitié de la somme de 860 livres correspondant à l'obligation consentie par Gabrielle de VERGEZAC en faveur de Françoise le 02.04.1646, reçue par BERAUD notaire.

Enfin, pour ce qui est des dommages et intérêts réclamés par BARTHOLY à cause de la prise du château par Gabriel de SAUNIER, les parties s'en remettaient à la médiation de l'abbé Melchior de POLIGNAC, qui devait rendre ses conclusions dans un délai de 2 mois après son retour de la ville de Paris.

Les paiements effectués par Françoise de BARTHOLY

Les paiements auxquels Françoise de BARTHOLY était tenue de procéder par sa dernière transaction prirent du retard. Certains versements ne furent pas effectués.

Ainsi, Maître DELPECH, avocat en Parlement et défenseur des droits de la maison de VERGEZAC ira jusqu'à prétendre dans une lettre datée de 1685 qu'Anne de VERGEZAC avait donné acquis à Françoise de BARTHOLY des sommes de 2400 livres le 01.08.1660, de 4500 livres le 17.08.1661, de 6000 livres le 14.10.1661 et enfin de la somme de 1090 livres versée le 09.02.1672 à Gabriel du SAUNIER de Bains, héritier de sa mère, selon la quittance de « VERGEZAC, notaire royal à Vergezac ».

Hélas pour les héritiers de la maison de VERGEZAC, une partie de ces quittances étaient fausses, fabriquées de toutes pièces par Catherine de FLOS ainsi que nous le verrons plus loin.

À ce stade de la chronique, un personnage nouveau apparaît : « VERGEZAC, notaire royal à Vergezac ». Il s'agit très probablement de François (de ?) VERGEZAC, dit La Chapelle, époux de Jeanne VALIORGUE (alias VALHORGUE), cité comme « maître VERGEZAC notaire » dans un acte du 11.02.1680 (11), cité encore comme « défunt » dans le contrat de mariage (12) de sa petite-fille Marguerite EYRAUD avec Joseph CARLET, daté du 03.07.1698. Le lien éventuel qu'il pourrait avoir avec la maison de VERGEZAC n'est pas connu.

Situation familiale des descendants de Christophe de VERGEZAC

Françoise de BARTHOLY qui défendait les intérêts de la maison de VERGEZAC depuis la donation faite par Gabriel à son fils François, en 1638, était veuve de son époux Christophe de VERGEZAC depuis 1632.

Françoise et Christophe eurent de leur union trois enfants : François I^{er}, autre François (François II) et Françoise. Cette dernière, baptisée le 03.01.1634, est citée à son baptême comme fille « de feu Christophe » et âgée de 13 mois », son parrain étant Antoine du SAUNIER, seigneur de Bains et de Mercœur, et sa marraine sa mère (13). Elle dut mourir jeune car elle n'est plus citée par la suite. Le délai, inhabituel pour l'époque, entre la date de naissance et la date de baptême, laisse penser qu'il y a eu un décès dans l'entourage proche de l'enfant. Tout porte à croire que c'est en raison du décès de son père que le baptême de Françoise fut reporté de plus d'un an.

François I^{er}, chanoine comte de Brioude, fut doyen du chapitre de 1646 jusqu'à son décès en 1652. Il avait succédé à son oncle paternel Gabriel, chanoine comte de Brioude et doyen de 1641 à 1646 (14).

François II, né en 1631, héritier de son oncle Gabriel par donation du 29.03.1638, fut gravement blessé le 08.05.1658 : « *le seigneur de Rézé estant party le 9^{ème} de may, les valets et domestiques dudict sieur abbé de POLIGNAC ayant tué le nommé DUPONT, le peuple se seroit de nouveau esmeu et assiégé ledict sieur abbé de Polignac dans le couvent des religieuses de Blavas, ledict sieur juge mage, nonobstant les menasses qu'on luy faisoit, se seroit acheminé avecq plusieurs autres officiers, et par ses soingtz, auroint sauvé la vie audict sieur abbé, et le peuple, dans sa furie, ayant tué le sieur de VERGEZAC, ledict sieur juge mage conduit prisonniers les nommés CHAIX et RANQUET, domestiques dudict sieur abbé, et fait toutes les procédures concernant les séditions et meurtres. Ladict sédition continuant, ayant contraint ledict feu seigneur viscomte de Polignac de sortir de la ville, ledict sieur juge mage auroit resté seul exposé à la furie dudict peuple* » (2).

François est ainsi parmi les victimes des désordres et violences qui se déroulèrent au Puy le 08.05.1658. Mais, contrairement à ce que le texte laisse supposer, certains termes ayant changé de sens depuis cette époque, bien que « *tué* » au sens du Moyen-Âge, il ne meurt pas tout de suite. Il porte plainte le lendemain 10 mai auprès du sénéchal du Puy. Une information est ouverte le 20 mai par les officiers de la sénéchaussée du Puy. Le même jour un rapport détaillant les blessures reçues par François est établi. Puis d'autres informations sont faites à la demande du Parlement de Toulouse, à la suite de la plainte qu'il avait déposée le 25 mai. Il meurt quelques semaines ou mois plus tard, très certainement des suites de l'agression qu'il avait subie. Sa mère reprendra en son nom la plainte qu'il avait déposée et obtiendra, par jugement rendu le 02.08.1659, pour tous frais, dommages et intérêts, la somme de 8000 livres. De cette somme, Françoise n'en obtint pas rapidement le premier versement, les accusés étant pour la plus part en fuite. La seule intention de versement connue correspond à l'arrangement passé en 1666 avec la famille OBRIER (15), qui se traduisit par le versement d'une somme d'argent de 4000 livres.

Au décès de François, mort à l'âge de 28 ans, il ne restait plus que sa mère Françoise de BARTHOLY et son fils Pierre de VERGEZAC, comme représentants de la maison de VERGEZAC. Pierre mourut le 16.02.1685 après être demeuré malade pendant 5 mois environ. Son corps fut porté dans l'église de Saint-Rémy, sa paroisse de naissance, pour y être inhumé dans le tombeau de feu son père le 17.02.1685 (16). Françoise de BARTHOLY, vivante en 1679, dut mourir peu de temps après car les textes n'en font plus mention après cette date.

Le nom de la mère de Pierre de VERGEZAC restait un mystère jusqu'à la découverte du dossier BCL 644. L'abbé Noël DURSAPT, un des historiens de la famille, avait mentionné Elisabeth SPERT (17) comme mère de Pierre, tout en restant prudent car il signalait avoir trouvé un document provenant des archives du château du Thiolent qualifiant Pierre de « *bâtard* ». Or, un des documents du dossier BCL 644, daté de 1685, renforce cette présomption de bâtardise.

Gabriel du SAUNIER dans une déclaration prétend que « *feu Pierre de VERGEZAC ne peut pas estre héritier du bien de Vergezac attendu qu'il n'estre pas légitime* » (6). Par ailleurs, ce dossier contient plus de 30 documents relatifs soit à la famille « *BASSET* » soit au domaine de Basset. Parmi ceux-ci on trouve des papiers importants pour cette famille : un testament, des contrats de fondation de messes, une donation, des obligations, des reconnaissances de dettes, une requête, etc. En outre, le dossier renferme une copie de la donation, faite en 1680 par Marguerite BASSET à Pierre de VERGEZAC, des biens de Louis BASSET, défunt père de Marguerite, qui de son vivant était qualifié de « *laboureur du sieur de VERGEZAC* ». Cette donation a été reçue par maître VERGEZAC La Chapelle.

Aussi, la tentation est grande de désigner Marguerite BASSET comme étant la mère de Pierre. De plus, ce lien filial expliquerait à lui seul la raison pour laquelle Marguerite a tout naturellement préféré faire donation de tous ses biens à son fils, plutôt que de les léguer à l'une ou l'autre de ses deux sœurs vivantes, Catherine (l'aînée) où Jeanne.

Cette donation que l'on désigne comme « *domaine de Basset* » dans les documents de l'époque correspond à des biens situés sur le lieu de Vergezac. Elle consistait en 27 lots, dont 17 champs, une seule maison et plusieurs bois.

Éléments de généalogie de la famille BASSET

Marguerite BASSET est née en 1635, de l'union de Louis BASSET avec Catherine VION. Louis teste le 13.07.1633 et indique qu'il « *veut estre enterré au cimettier de lesglise paroissiale duy Saint Rémy thombeau de ses prédécesseurs* ». Il donne la somme de 30 livres pour la fondation de messes à sa mémoire. Il était fils de Jean BASSET et de Béatrix EYRAUD dont le mariage avait eu lieu avant le 26.06.1600, date à laquelle le couple passa un contrat. Béatrix EYRAUD était fille de Jean et de Benoîte CHOLIN. Jean EYRAUD était fils d'Antoine et de Jeanne BOISSONNIER dite « *Basset* » en 1553.

La prise du château de Vergezac

En 1660, Françoise de BARTHOLY n'avait plus comme proches parents que son très jeune petit-fils, bâtard, Pierre de VERGEZAC, né de Marguerite BASSET et plusieurs neveux, parmi lesquels Jacques de FAY, seigneur de Veauve en Dauphiné, fils de sa sœur Marguerite d'avec Guillaume de FAY de Solignac, seigneur de Veauve (18) Elle songea tout d'abord à transmettre par donation à Jacques de FAY une partie de ses biens personnels. Mais ce dernier ayant fait preuve d'ingratitude à son égard, elle se ravisa et fit don de tous ses biens à son petit-fils Pierre de VERGEZAC le 17.03.1676 (6 et 13). Le même jour, elle révoqua la donation qu'elle avait faite à son neveu Jacques « *à raison du procès qu'elle avait dû soutenir contre lui, tant devant la justice de Vergezac que de la première du Puy où le Parlement de Toulouse, pour la jouissance des dits biens qu'elle s'était réservée et dus entre vifs par la mère au profit de Pierre de VERGEZAC, capitaine au régiment de Champagne, son petit-fils, du château, domaine, rentes, mobiliers du dit VERGEZAC en toute propriété* » (13).

Le 14 (ou 24 ?) juillet 1676, Pierre de VERGEZAC obtint des lettres d'État en raison de son service en l'armée de sa majesté, en Flandre, comme capitaine au régiment de Champagne. Ces lettres furent « *signifiées* » le 12/09/1676 à Gabriel du SAUNIER et à Françoise de BARTHOLY qui s'étaient emparés par « *la force à main armée* » du château en l'absence de Pierre retenu en Flandre. Les 12, 13 et 14 septembre 1676, un procès verbal fut dressé, constatant la prise de possession du château par SAUNIER et BARTHOLY, appelé dans les documents « *acte de mise en possession* ». Aucune explication n'est fournie quant au changement d'attitude de Françoise de BARTOLY. Quelques mois après avoir fait donation de ses biens à son petit-fils, elle se trouvait maintenant au côté des agresseurs ! Pierre ayant été dépossédé de son château en son absence, présenta une requête en conseil d'État, « *le roi estant en son conseil* » le 15.01.1677 afin d'obtenir la restitution de ses biens.

Requête du 15.01.1677 au Conseil d'État

Pierre déclare qu'il a obtenu des lettres d'état le 14.07.1676, portées à la connaissance de Françoise de BARTHOLY et du seigneur de Bains le 12.09.1676. Il expose que BARTHOLY et de BAINS, sans justifier d'un titre ou d'une condamnation qu'ils auraient pu obtenir, se sont emparés à main armée, ainsi qu'il a été constaté par procès-verbal du 12 septembre, du château qui lui appartient en vertu de la donation entre vifs du 17.03.1676. Pierre allègue qu'il y avait plus de 20000 livres de meubles et d'effets dans le château, ce qui a obligé le nommé BRUN chargé de ses affaires d'avoir recours à un huissier. Ce dernier a demandé par trois fois (« *trois différents jours* ») à BARTHOLY et à BAINS pour quelle raison ils s'étaient emparés du château. BAINS aurait répondu que BARTHOLY lui avait vendu la terre de Vergezac et BARTHOLY aurait dit quelle était entrée dans le château en vertu d'un bon titre et qu'un huissier de Riom l'avait mise en possession de celui-ci. Elle indique qu'elle a fait faire un inventaire des effets contenus dans le château. Pierre prétend que si BARTHOLY avait eu un titre elle l'aurait montré à l'huissier qui en aurait pris une copie. Finalement, l'huissier ne parvenant pas à les faire sortir du château, dressa un procès-verbal de ses diverses tentatives des 12, 13 et 14 septembre 1676. Aussi, Pierre demande à sa Majesté de casser et de révoquer tout ce qui a été fait pendant le temps qu'il était dans le service de sa majesté, au préjudice des lettres d'état qu'il avait obtenues et supplie sa majesté d'ordonner sa réintégration dans les lieux.

Arrêts du conseil d'état du 15.01.1677 et du 15.02.1679

L'arrêt du conseil d'État casse l'acte de mise en possession du château et ordonne que Pierre soit remis en possession de ses biens. L'ordonnance du 06.02.1677 résultant de cet arrêt enjoint qu'il soit remis en possession du château, ce qui fut fait dans les quatre jours suivants, selon le procès verbal du 10.02.1677. L'ordonnance requiert également « *que procès verbal seroit par lui* » (Jacques RIDDON juge) « *dressé de l'estat dudit chasteau, meubles inventaire fait des meubles qui se trouvoient en iceluy mesme quil seroit informé de l'enlèvement de ceux qui estoient dans le dit chasteau* ».

Pour donner suite à cette demande d'inventaire, le nommé RIDDON ouvrit une « *information* » le 11.02.1677. De cette information, il apparaît que le sieur de BAINS s'est fait remettre par « *force et violence* » exercée contre les fermiers de la terre de Vergezac, de l'argent, des vivres (orge, seigle, avoine, fromage) et qu'il s'est fait payer d'autorité des cens, rentes et droits seigneuriaux. En outre, « *il a bu avec ses domestiques pour plus de 300 litres de vin* ». De plus, les meubles précieux, tapisseries, linge ouvragé de Flandre, vaisselle d'argent et d'étain estimés à 22230 livres par Pierre, ne se trouvent plus dans le château.

Enfin, la disparition des lettres, contrats, registres, terriers, et autres documents de la maison de VERGEZAC, est constatée.

Pierre adresse alors une autre requête, le roi étant en son conseil, dans le but d'obtenir la restitution de tout ce que le sieur de BAINS a emporté du château et qu'il n'a pas restitué. D'où un autre arrêt du conseil d'État, rendu à St Germain en Laye le 15.02.1679 décrétant la restitution des meubles. Les textes ne disent pas si cette arrêt fut suivi d'effet.

Reprise des actions en justice

Les héritiers d'Anne de VERGEZAC et d'Antoine du SAUNIER avaient de la suite dans les idées. Ils réclamaient à nouveau le versement du solde de la somme prévue dans la transaction du 10.04.1660 et des intérêts correspondants. Aussi une transaction fut passée le 01.05.1680 entre Pierre de VERGEZAC et Gabriel du SAUNIER, dans laquelle Pierre s'engageait à payer une somme d'argent constituant probablement le solde de la transaction du 10.04.1660 qui n'avait pas encore été versé. Mais Pierre ne respecta pas son engagement et il s'ensuivit une nouvelle demande en justice de saisie de la terre de Vergezac déposée par SAUNIER. Pierre fit appel de cette demande de saisie quelques temps avant son décès.

Les successeurs de Pierre de VERGEZAC

Quelques temps avant le mois d'août 1683, au cours de l'absence de Pierre de VERGEZAC qui était à Toulouse pour ses affaires, un grand nombre de soldats armés de fusils et d'armes à feu firent le siège du château pendant sept à huit jours.

Puis, après son retour, en septembre 1683, Pierre fut « *blessé ainsi que son valet dans le lieu de Fayt* », alors qu'ils étaient à la chasse, par un nommé LA PRADT dit Queyrac, du lieu de Farigoules, emphytéote du sieur de BAINS.

Le sieur de BAINS, probablement Gabriel II du SAUNIER, fils de Gabriel, est l'instigateur de ces actes de malveillance.

Pierre laissait à son décès, en 1685, une épouse, Catherine de FLOS (alias DUFLOS ou parfois DEFLOS). Elle est originaire « *d'une famille d'Amiens en Picardie* » ou Pierre « *l'espouzat estant au service de sa Majesté et dans le régiment de Shampaigne* ». Pierre et Catherine avaient eu quatre enfants : Antoinette, Marie (alias Marie Anne, ou Mariane), Pierre François (alias François), Jacques François.

Antoinette est citée une fois avec sa mère dans un document de 1695. Par la suite, elle n'apparaît plus dans les textes. Marie de VERGEZAC épousa Jacques de TILLOLOY, seigneur de Sermones et Campagne. Le couple eut au moins une fille, Thérèse de TILLOLOY, née le 29.08.1725, baptisée le 30.08.1725. Son parrain fut Jean Baptiste BAILLARD des Combeaux, juge, magistrat et lieutenant général de la 1^{ère} du Puy, sa marraine Thérèse de BEAUVOIR, veuve du comte de Vazeilles (13).

Pierre François (alias François dans pratiquement tous les textes, peut-être en souvenir de son grand-père mort assassiné en 1658) est né en 1672. Il est décédé en 1718. Jacques François est né le 14.07.1681 (6). Il est décédé le 15.02.1685 (16) et enterré dans le cimetière de St Pierre La Tour du Puy.

Pierre François de VERGEZAC ainsi que ses frères et sœurs étaient encore mineurs au décès de leur père. Aussi, à partir de 1685, c'est leur mère, Catherine de FLOS, qui reprit à son compte la défense des intérêts juridiques de ses enfants mineurs, en se prétendant leur tuteur.

Poursuite des actions en justice

Pratiquement à la même époque, vers 1680-1687, Gabriel du SAUNIER, appelé « *de BAINS* » dans les documents de l'époque, âgé alors d'au plus 60 à 67 ans, céda ses droits sur cette affaire à sa petite-fille Hélène de TREMOLLES dont l'époux Jacques de ROSTAING (6) défendit les intérêts. Mais, Gabriel ne s'effaça pas complètement. Il resta aux côtés de Jacques de ROSTAING pour l'assister dans ses actions en justice.

La filiation entre Gabriel du SAUNIER et Hélène de TREMOLLES est connue (6). Gabriel du SAUNIER alias « *de BAINS* » avait eu au moins deux enfants : Gabriel II (8) et Antoinette (6). Antoinette, avait épousé Jean de TREMOLLES. De cette dernière union naquit au moins une fille, Hélène de TREMOLLES qui épousa noble Jacques de ROSTAING, seigneur, comte de Vanchette en Forez, baron de la Volière et autres places religieuses.

Un premier arrêt contradictoire entre Catherine de FLOS et Jacques de ROSTAING confirma la demande de saisie. Un autre arrêt du 24.01.1688 rendu par monsieur le sénéchal d'Auvergne ordonna la vente de la terre et château de Vergezac. Catherine fit appel de cette décision.

À la suite de ce dernier arrêt, Catherine de FLOS produisit des quittances soi-disant délivrées par le sieur de BAINS en justification de paiements supposés des dettes de Françoise de BARTHOLY inscrites dans la transaction du 10.04.1660. Mais Gabriel prétendit qu'une partie de ces quittances étaient fausses ce qui fut confirmé par la sentence de la cour du Parlement du 17.08.1689. Catherine fit appel de cette décision et les deux parties estimèrent plus sage de transiger. Ainsi, le 26.06.1691 une transaction intervint entre Catherine et Jacques de ROSTAING dans laquelle Catherine s'engagea à payer la somme de 20 000 livres dans un délai de deux ans en contrepartie du retrait de la demande de saisie de la terre de Vergezac.

Un curateur pour représenter Pierre François en justice

Dans ses actions en justice, Catherine se prétendait tutrice de ses enfants, mais elle n'avait pas reçu de mandat d'un juge ou d'autorisation d'un conseil familial qui l'aurait désignée.

Aussi, Pierre François, fils de Catherine, encore mineur, insatisfait de la manière dont sa mère gérait ses affaires, ou peut-être pour en retarder l'issue malheureuse qu'il voyait approcher, décida d'intervenir dans la procédure. Tout d'abord, il obtint le 06.04.1691, avant son départ pour l'armée, la nomination d'un curateur, par acte du juge de Saint-Privat, pour le représenter. Il choisit comme curateur, Mathieu BARDEL, praticien.

La curatelle intervient après la tutelle. La désignation d'un curateur n'est pas exceptionnelle.

Elle répond à des besoins particuliers comme par exemple celui d'un « *enfant pubère qui peut (ainsi) se démarquer des influences familiales et même accroître son indépendance en faisant appel à un étranger qui tiendra plus le rôle d'un conseiller que d'un maître* » (19). En outre, le contexte juridique dans lequel elle s'applique est parfaitement défini. Il correspond tout à fait à la situation présente : « *Juridiquement la fin de la tutelle est fixée à l'âge de la « mini-majorité » engendrée par l'entrée dans l'adolescence* » (19).

Mathieu BARDEL, agissant pour la défense des intérêts de Pierre-François fit à son tour appel de la sentence d'adjudication de la terre de Vergezac rendue le 17.08.1689 et fit également appel de la transaction passée par sa mère Catherine avec Jacques de ROSTAING le 26.06.1691.

Bien entendu, Catherine ne remboursa pas les 20000 livres prévus à la transaction du 26.06.1691 dans le temps imparti par celle-ci. Aussi, de ROSTAING poursuivit son action en vue d'obtenir la vente de la terre de Vergezac.

Mais les agissements de Mathieu BARDEL allaient retarder l'action de ROSTAING. Il lui fallut attendre l'arrêt du 08.09.1693 qui, faisant suite aux demandes déposées par Mathieu BARDEL, examinait leur impact sur les décisions déjà prises dans l'arrêt du 24.01.1688, la sentence du 17.08.1689 et la transaction du 26/06/1691. Finalement, à l'issue de cet examen, le conseil décida qu'« *il ne peut être passé outre à l'adjudication des biens de feu Pierre de VERGEZAC* ».

Pourtant, cette décision du conseil ne mit pas complètement fin aux différends. Il y eut encore d'autres querelles d'arrière-garde concrétisées par différents actes judiciaires. Mais la bataille juridique pour la prise du château était pratiquement terminée à l'avantage de ROSTAING. Cependant, Catherine habitait encore le château de Vergezac le 22.10.1695, quand on lui demanda de faire ouverture des portes. Elle refusa de répondre à cette injonction et fut rapidement expulsée par la force, après avoir été blessée d'un coup de fusil qui la mit en danger de mort, selon le texte d'une supplique de son fils Pierre François, enseigne d'infanterie dans le régiment d'Aunis, lieutenant colonelle du sieur de POLIGNAC. Pierre-François obtint un congé le 14.12.1695 pour venir au secours de sa mère.

La saisie et la vente par adjudication du château

Enfin, le jeudi 20.06.1697, l'adjudication de la terre de Vergezac et des autres biens fut prononcée par MOURE en la sénéchaussée d'Auvergne, au profit de Claude Vidal de La TOUR de ROCHEFORT d'ALLY, seigneur du Thiolent, pour la somme de 15600 livres.

L'acte d'adjudication donne le détail des 59 lots constituant l'ensemble de tous les biens vendus. Le premier lot est le château lui-même, décrit comme suit : « *Premièrement le chasteau de Vergezac scis et sittié dans le dit lieu de Vergezac et autres héritages cy après ledit chasteau composé de quatre estages deux grandes tourres rondes et le degré au milieu avec une grange et stable au dessoubz d'icelle escurie pignonier et loge de pourceau le tout couvert a l'huile cour deux jardins et un pré appelé Bouchet* » (6).

Parmi les 59 lots on compte, 2 jardins, 53 prés et champs et 3 bois. L'emplacement géographique de tous ces lots est mentionné par rapport aux lots contigus appartenant à d'autres possesseurs, parmi lesquels on retrouve des champs, prés, etc. appartenant à Gilbert VERGEZAC, à Marguerite BASSET, à maître François VERGEZAC, notaire et époux de Jeanne VALHORGUE, cité propriétaire de deux biens contigus. En outre, il y a trois prés contigus à des biens appartenant au seigneur du Thiolent (alias « *seigneur du TIOLAN* »).

Le voisinage des biens de la maison de VERGEZAC avec ceux du seigneur du Thiolent n'est peut-être pas étranger à une autre action en justice qu'avait entreprise Catherine de FLOS quelques années auparavant. Ainsi, elle se plaignait du comportement de Claude de La TOUR de ROCHEFORT d'ALLY, seigneur du Thiolent. Elle déposa des pièces au greffe du présidial de Riom à la suite d'une procédure faite à sa demande par les officiers de Saint-Privat. Il est vrai que, Claude de La TOUR s'était lancé entre 1690 et 1694 dans des acquisitions de terres destinées à l'agrandissement de son domaine tout proche du Thiolent (20), ce qui devait gêner les intérêts de Catherine.

Claude de ROCHEFORT d'ALLY (° 1649, + 1708) (20), l'acquéreur du château, était un des petits-fils de Claude de ROCHEFORT d'ALLY et de Claire de La TOUR SAINT VIDAL, déjà cités plus hauts, dont la fille Claire avait épousé Philibert de VERGEZAC.

Démêlés de Pierre François au sujet du domaine de Basset

Pierre-François avait définitivement perdu la seigneurie et le château de ses ancêtres. Mais ses ennuis n'étaient pas terminés.

Après être parti au service du roi « *estant fort jeune et y ayant resté plusieurs années il est revenu dans le pays et croyant de pouvoir jouir des biens que son père lui avoit laissé qui consistoient entre autre choses en un domaine situé au lieu de Vergezac qui provenoit du chef de Marguerite BASSET il a trouvé que divers particuliers sen estoient emparés (et) en auroient détruit les bois et perçu des fruits sans vouloir en rendre aucun compte* ».

Ainsi, d'autres personnes profitant de sa longue absence au service du roi avaient pris possession de ses maigres biens provenant de la donation faite par Marguerite BASSET à feu son père. Pour récupérer ses biens, il s'en prit à Jean VACHIER, procureur d'office au mandement de Vergezac, qui jouissait des fruits de son domaine. Mais, « *le dit VACHIER chercha toutes les chicanes imaginables* » jusqu'à dire que Pierre-François n'en était pas propriétaire. Après une longue procédure, une ordonnance contradictoire maintint Pierre François comme propriétaire des biens et ordonna la restitution des fruits perçus par VACHIER.

Ce dernier fit appel au Parlement de Toulouse. Pierre François, qui au retour de son service du roi n'avait plus retrouvé les titres de propriétés qui avaient été subtilisés, se souvint alors de la donation de Marguerite BASSET à son père, reçue par feu maître VERGEZAC La Chapelle, lequel avait pour « *garde notes* » Joseph CARLET, son beau-fils. Il réclama en vain à Joseph CARLET un extrait de cette donation.

Ce dernier s'était lui-même emparé d'une partie des biens provenant de la donation ou avait acheté à VACHIER des parcelles de ses biens, aussi il ne voulait pas donner copie de la donation. C'est alors que Pierre-françois pensa à chercher une copie de cette donation dans les registres du greffe du tribunal. Il la trouva. Elle dû lui permettre de recouvrer ses biens, car ses héritiers feront mention à plusieurs reprises de leur domaine de « *Basset* ».

L'agression de Pierre François

Toutes les tentatives de Pierre François avaient dû contrarier des habitants de Vergezac, notamment ceux qui avaient profité de sa longue absence au service du roi pour s'emparer ou jouir des fruits de ses biens (récoltes, etc.). Aussi, il est probable que l'agression physique dont Pierre-François fut l'objet en 1702 n'est pas étrangère aux démêlés qu'il venait d'avoir eu avec certains d'entre eux.

Ainsi, le 24.06.1702 « *entour les sept a huit heures du soir* », alors qu'il se trouvait dans le cabaret du lieu de Vergezac tenu par LA FOREST, il fut insulté par des habitants de Vergezac parmi lesquels il y avait Barthélemy ROCHIER dit Valliou, Grégoire ROCHIER dit Narce et Étienne CHABANON, si l'on en croit les soupçons du juge Embroise SAVOYE qui mena l'enquête. A sa sortie du cabaret, François fut sévèrement blessé à coups de pierres et de bâtons par des personnes qui l'attendaient cachées. C'est alors qu'à son tour il blessa grièvement Etienne CHABANON, à coup de pistolet, semble-t-il en se défendant. Bien que blessé, François réussit à s'enfuir et se réfugia dans une petite grotte située près de la cuisine, dans la maison de Pierre DUNY. Quelques habitants partis à sa poursuite, enfoncèrent la porte de la maison et mirent la main sur lui, ce qui lui valut une nouvelle volée de coups de bâtons sur la tête. Puis François fut conduit dans la maison de MARTEL dit Monton où il fut lié et garotté « *avec des grosses cordes* ». Il fut ensuite conduit à la prison de la ville du Puy, selon l'incitation du sieur FABRE, curé de St Rémy. Bien entendu, au cours deux interrogatoires menés en 1702 et 1717, par le juge Embroise SAVOYE, les agresseurs présumés nièrent toute participation à cette agression.

Le 28.06.1702, le maître chirurgien Raymond RESTAYS, de la ville du Puy, fut requis par « *les officiers ordinaires du lieu et mandement de Vergezac* » de se rendre en la conciergerie de la prison du présidial du Puy afin de faire la « *vérification des coups d'une personne blessée* », s'appelant noble François de VERGEZAC. François avait de nombreuses plaies à la tête et sur le corps. Le chirurgien dénombra 6 plaies sévères à la tête, dont l'une sur l'os frontal longue de « *deux travers de doigt et en profondeur jusques a los quy est des couvert* ». Il décrivit dans son compte-rendu d'autres plaies, contusions, echymoses, sur le corps au niveau de l'humérus gauche et au-dessus du genou de la jambe droite.

Raymond RESTAYS précisa que ces blessures et contusions semblaient avoir été commises « *par armes presantes et contondantes comme bastons pierres et autres instrumans semblables* ». Il réserva son diagnostic de survie du blessé à cause de la gravité des blessures reçues à la tête. La déclaration manuscrite de Raymond RESTAYS est datée du 30.06.1702. En raison de cette agression, Pierre François porta plainte contre « *Grégoire ROCHIER dit Narce, Barthélémy ROCHIER dit Valliou, Estienne CHABANON, Antoine PASCAL, sa femme, Barthélémy ANDRÉ, et Jean THINEL fils à Claude la femme la fille et le bouvier dudit ROCHIER Valliou, Pierre EYMARD, Antoine SIMEL fils de Jean la femme dudit CHABANON et Jeanne VALHORGUE* ». Un décret de prise de corps des deux ROCHIER, Narce et Valliou fut pris par MOURET, conseiller au Puy, le 04.07.1702.

Le 06.07.1702, un décret d'ajournement est émis. Le 08.07.1702, Pierre François adresse une requête contre ses agresseurs. Un premier interrogatoire, daté du 15.07.1702, concerne Pierre GARDEZ (dit Pierre PAYS) alors emprisonné au château de Talobre, qui logeait au moment des faits chez Barthélémy ROCHIER. Il est soupçonné d'avoir participé à la bastonnade de Pierre François de VERGEZAC. Il est vraisemblable que Pierre François fut débouté de ses demandes, en raison notamment des dénégations de ses agresseurs lors des interrogatoires et de l'impossibilité pour lui de prouver ses assertions. A moins que les agresseurs se fussent enfuis ? Quoi qu'il en soit, quelques années plus tard il tenta de relancer l'affaire en justice, puisqu'un deuxième interrogatoire, daté du mardi 15.06.1717, à quatre heures du soir, soit quinze ans après les faits, eut lieu. Il intéresse Grégoire ROCHIER dit Narce, laboureur âgé de soixante-six ans, habitant à Vergezac. L'accusé nie farouchement toute participation à la bastonnade du sieur Pierre François de VERGEZAC.

Mais, en 1717, voyant que son agression restait impunie, il porta l'affaire en appel devant le Parlement de Toulouse. Une lettre datée du 19.05.1718, de Toulouse, adressée à lui par un ami (où par un parent ?) lui notifie « *qu'avant qu'on put plaider et juger votre appel il estoit préalable qu'un extrait des procédures des officiers de Vergezac furent remis au greffe du parlement pour conoître si vous avez été originellement le querelleur et l'assassin ou si au contraire les gens de Vergezac n'ont pas été vos assassins* » car « *les avocats de ROCHIER prétendent que vous aviez été le premier à tirer un coup de pistolet à CHABANON et à mal traiter beaucoup plusieurs autres habitants de Vergezac* ». Ainsi donc, son affaire était loin d'être gagnée car il lui fallait maintenant démontrer qu'il n'était pas l'agresseur mais l'agressé.

Les derniers survivants

Après l'adjudication du château, en 1697, Catherine de FLOS s'était retirée à Amiens en compagnie de sa fille Marie. Le dossier BCL 644 ne fait plus mention de Catherine jusqu'au 24.11.1714, date à laquelle elle est citée comme demeurant à Amiens. Elle désigna son fils Pierre François comme mandataire chargé de conclure un accord avec Simon et Jean MÉZEYRAC, père et fils, du lieu de Vergezac, au sujet de la jouissance pendant 7 années d'un domicile au lieu dit Vergezac par les dits MÉZEYRAC. Le montant de cette jouissance est arrêté par les parties à 880 livres (13).

Pierre François vécut encore quelques temps. Il fut le destinataire d'un courrier portant la mention « *à Toulouse le 19 mai 1718* ». Il ne laissa pas d'enfant, et sa sœur Marie Anne hérita de tous ses biens. Marie Anne, vécut au moins jusqu'en 1725. Elle s'était installée avec son époux Jacques de TILLOLOY sur le domaine de Basset hérité de son frère. Jacques de TILLOLOY était toujours vivant en 1729. Les pièces du dossier BCL 644 s'arrêtent à cette date.

Conclusion

Ainsi s'achève la chronique historique de la Maison de VERGEZAC, victime d'une succession de mésaventures. D'une part, elle fut en proie au malheur avec deux destinées prématurément écourtées par un décès : celles de Philibert mort jeune et de François, assassiné. D'autre part, elle subit la malchance avec une tentative ratée d'alliance à la prestigieuse Maison ROCHEFORT d'ALLY, pour laquelle le prix à payer fût très élevé. Enfin, elle eut à faire front à l'opiniâtre convoitise d'héritiers de la Maison du SAUNIER qui livrèrent un combat juridique sporadique durant plus de 60 ans, tout en se livrant à des agressions physiques ou des larcins divers pour faire valoir ce qu'ils estimaient être leurs droits sur l'héritage.

Notes

- (1) : « La maison de VERGEZAC, filiations et alliances », Guy de VERGEZAC, février 1996.
- (2) : « Preuves de la maison de POLIGNAC », tome 3, n° 534 page 272 à 277 et n° 535 page 281.
- (3) : Fond Paul LEBLANC, manuscrit MS 202 à 206.
- (4) : Fond Paul LEBLANC, manuscrit MS 167 à 171 : Arrêt du Parlement daté du 14/08/1654.
- (5) : « Armorial du Gévaudan », Vicomte de LESCURE.
- (6) : Archives Départementales du Puy de Dôme, cote BCL 644.
- (7) : Archives Départementales de la Haute Loire, cote 2E76. Contrat de mariage de Balthazard de BEAUX et de Jeanne de VERGEZAC.
- (8) : « Dictionnaire généalogique des familles d'Auvergne », comte de REMACLE.
- (9) : « Armorial Général du Lyonnais, Forez, Beaujolais », A. STEYERT.
- (10) : « Preuves de la noblesse d'Auvergne », de RIBIER.
- (11) : Archives Départementales de la Haute-Loire, cote 3E 477 72, archives BRÉDOIRE.
- (12) : Archives Départementales de la Haute-Loire, cote 1B50, notaire RIOU.
- (13) : Archives Départementales de la Haute-Loire, cote 2J49.
- (14) : Le noble chapitre St Julien de Brioude – Pierre CUBIZOLLES.
- (15) : « L'héritage des OBRIER, bourgeois du Puy au XVII^e siècle », Gabrielle DENAND. Cahiers de la Haute-Loire, année 1997.
- (16) : Archives municipales de la ville du Puy, n°78 folio 84.
- (17) : « Généalogie de la Maison de VERGEZAC », Abbé Noël DURSAPT.
- (18) : « Armorial de Dauphiné », RIVOIRE de LA BATIE.
- (19) : « La famille en Gévaudan au XV^e siècle », Publications de la Sorbonne, Philippe MAURICE.
- (20) : « Les de ROCHEFORT d'ALLY au Thiolent », Almanach de Brioude, 1964, Abbé Noël DURSAPT.

GÉNÉALOGIE AUVERGNATE DE COCO CHANEL

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

J'avais publié dans le numéro 31 (1^{er} trimestre 1985) de « A Moi Auvergne ! » la généalogie auvergnate de Coco CHANEL.

Depuis cette date lointaine, de nombreux dépouillements supplémentaires ont été effectués dans toutes les paroisses de la région voisine de Courpière, lieu de naissance de sa mère, Jeanne DEVOLLE. Au fil du temps, j'avais noté des ajouts, dus en particulier à Marie Louise FRANÇOIS et aux relevés de Bernard BRUNEL. Au printemps 2001, Marie Claude CHASTEL l'a très largement complétée à son tour. Plus récemment, grâce aux relevés effectués par Christiane DEGEORGES à Domaize, j'ai pu compléter la branche DEVOLLE sur laquelle je butais depuis longtemps. À l'occasion de ce numéro 100, il nous a donc semblé intéressant de livrer une nouvelle version de la généalogie auvergnate de Coco CHANEL ; vous constaterez qu'elle est complète jusqu'à la 7^e génération. De nombreux adhérents du CGHAV ont des ancêtres dans ces paroisses et certains y trouveront sans doute quelques ancêtres communs.

On notera que Coco CHANEL ne fut pas la première à évoluer dans le milieu des tissus. Sa mère est dite couturière au moment de son mariage avant de suivre son mari sur les marchés. Sa grand-mère maternelle, Gilberte CHARDON, était également couturière à Courpière. Et parmi ses ancêtres on trouve des tisserands et des peigneurs de chanvre, ce qui n'est pas étonnant pour des habitants de Domaize, Tours sur Meymont et Augerolles.

Génération 1



1. Gabrielle CHANEL, dite Coco CHANEL ° 20.08.1883 à Saumur (Maine et Loire) + 10.01.1971 à Paris (Hôtel Ritz)

Génération 2

- 2 Henri Albert CHANEL, marchand forain ° 19.11.1856 à Nîmes (Gard) x 17.11.1884 à Courpière (cm maître FAJON, notaire à Courpière)
- 3 Jeanne DEVOLLE, couturière puis marchande, ° 08.05.1863 à Courpière + 16.02.1895 à Brive (Corrèze)

Nota 1 : À l'occasion de ce mariage célébrée à Courpière : « aussitôt les deux époux ont déclarés qu'il est né d'eux deux enfants, un inscrit sur les registres de l'état civil de la commune de Saumur (Maine-et-Loire) en date du 20.08.1883 sous les noms et prénoms de CHANEL Gabrielle, l'autre sur les registres d'état civil de la commune d'Aubenas (Ardèche) en date du 11.09.1882 sous les noms et prénoms de CHANEL Julia, Berthe les quelles ils reconnaissent pour leurs filles ».

Nota 2 : Pour la généalogie des CHANEL, originaires du Gard, on trouvera quelques éléments dans le n° 131 de la Revue Française de Généalogie. Les racines des CHANEL se situaient à Mâlons, dans la haute vallée de la Sèze, au confins du Gard et de l'Ardèche.



Les enfants du couple CHANEL-DEVOLLE

1. Julia Berthe ° 09.09.1882 à la Guinguette d'Aubenas (07).
2. Gabrielle ° 20.08.1883 à Saumur dite Coco CHANEL.
3. Adrien Alphonse ° 15.03.1885 Issoire (63) + 22.02.1953 Valleraugue (30) x 17.11.1910 Valence (26) Marie BOURSARIE d'où descendance
4. Julia Antoinette ° 13.06.1887 Issoire x 11.11.1919 Paris à Oscar FLEMING
5. Lucien Albert, forain marchand de chaussure à Clermont, ° 15.04.1889 Guéret (23) x 18.07.1915 Clermont-Ferrand à Anaïs GUILLAUME d'où descendance possible.
6. Augustin Julien ° 28.05.1891 Courpière y + 26.11.1891. À noter que cette naissance et ce décès ont eu lieu dans la maison, sise rue des Minimes, d'Augustin CHARDON, jardinier, oncle de Jeanne DEVOLLE.

Génération 3

- 6 François DEVOLLE, menuisier installé à Courpière vers 1853, ° 19.04.1825 à Tours sur Meymont + 01.09.1875 à Néronde, où il est dit charpentier au village de chez le Fort x 14.01.1856 à Courpière
- 7 Gilberte CHARDON, couturière, ° 02.09.1833 à Courpière + 24.10.1869 à Courpière

Génération 4

- 12 George DEVOLLE, sabotier à Augerolles puis à Tours sur Meymont, journalier à Ambert au moment de son décès, ° 01.02.1794 à Augerolles + 12.01.1835 à Bourg en Bresse (Ain) x 12.02.1822 à Tours sur Meymont
- 13 Jeanne COUSIN, accoucheuse à Clermont-Ferrand à l'époque de son décès, ° 26.05.1805 à Tours sur Meymont (hameau de Beauregard) + 02.03.1855 à Clermont-Ferrand (à l'Hôtel-Dieu)
- 14 Jean CHARDON, vigneron à Courpière, ° 3 brumaire an 9 à Courpière + 28 03 1871 à Courpière x 19.06.1820 à Courpière
- 15 Jeanne THOMAZET, ° 3 nivôse an 5 à Courpière + 20.11.1859 à Courpière

Génération 5

- 24 François DEVOLLE, laboureur au domaine du Ventalon en 1783, puis habite le village du Poyet-Bas (cité en 1822), tous deux commune d'Augerolles, ° vers 1761, sans doute à Olmet x 10.06.1783 à Augerolles (avec l'autorisation du curé d'Olmet.)
- 25 Benoîte BADEAUD, ° 29.06. 1763 à Augerolles (Clos Granet) + 6 Floréal an 13 à Olmet (La Chambade)
- 26 Michel COUSIN, ° 20.07.1777 à Tours sur Meymont + 15.11.1810 à Tours sur Meymont x 7 Thermidor an 10 à Tours sur Meymont
- 27 Michelle Catherine DARTEYRE, ° 12.04.1784 Courpière
- 28 Jean CHARDON, vigneron, ° vers 1765 + 18.03.1817 à Courpière x 17 messidor an IV à Courpière (il est déclaré lors de son mariage : « *âgé de 22 ans, enfant naturel, déposé à la maison d'auspice de la commune de Clermont-Ferrand, vigneron habitant depuis entour 8 ans* » au bourg de Courpière et lors de son décès « *né de père et mère inconnus* », son épouse étant parmi les comparants.
- 29 Gilberte RODDE, ° 08.10.1764 à Courpière + 07.12.1844 à Courpière
- 30 Antoine THOMAZET, vigneron, ° 29.07.1765 à Courpière + 19.01.1839 à Courpière x 5 Frimaire an 2 à Courpière
- 31 Françoise THOMAZET, ° 12.01.1774 à Courpière + 29.03.1815 à Courpière

Génération 6

- 48 Georges DEVOLLE, ° 13.12 1733 Domaize x 27.01.1756 Domaize
- 49 Marie BOY, ° Tours sur Meymont
50. Jean BADEAU, domestique au bourg d'Augerolles en 1752, métayer en 1753-1755, laboureur à partir de 1760, ° La Chabasse (Lavest) + 08.02.1811 à l'âge de 92 ans à Augerolles (La Croix Dougeix) x 28.11.1752 à Augerolles
- 51 Marie MESSIS, ° 05.04.1735 à Augerolles + 16.08.1774 à Augerolles (domaine du Clos Granet)
- 52 Benoît COUSIN, peigneur de chanvre, x 27.08.1765 à Tours sur Meymont
- 53 Claudine TERRAULES
- 54 Marin DARTEYRE, journalier à St Flour (63) en 1776, ° ca 1730 à St Flour (?) x 12.02.1776 à Courpière

- 55 Marguerite ROCHIER, ° 04.12.1749 à Courpière (x₂ 08.02.1787 à Jean ROCHE d'Auzelles)
- 56 et 57 Inconnus
- 58 Simon RODDE, vigneron, ° 23.10.1737 à Courpière + 24 frimaire an 8 à Courpière x 06.02.1758 à Courpière
- 59 Jeanne BODONNAT, servante, ° ca 1735 à Mauzun (?) + 05.01.1782 à Courpière
- 60 Benoît THOMAZET, vigneron de Courpière, ° 02.02.1739 à Courpière x 07.02.1763 à Courpière
- 61 Jeanne PAROT ° 27.01.1736 à Courpière
- 62 Michel THOMAZET, vigneron à Courpière, ° 07.03.1733 à Courpière, x 27.01.1755 à Courpière
- 63 Jacqueline PIREYRE, ° 25.04.1735 à Courpière

Génération 7

- 96 Antoine DEVOLLE, ° 07.05.1704 à Domaize x 24.01.1732 à Domaize
- 97 Anne GODON-BOSMET, ° 23.09.1707 à Domaize
- 98 Pierre BOY, x 08.02.1723 à Tours sur Meymont
- 99 Marie DESGOUTTES
- 100 Jacques BADAUD, de La Guimoye (Olliergues), x ca 1723 (cm Olliergues du 22.08.1723)
- 101 Madeleine PRADAT ou DEPRADAT
- 102 Jacques MESSIS, tisserand puis métayer au Clos Granet, ° 24 05.1705 à Augerolles + 14.11.1752 à Augerolles (Clos Granet) x 23.01. 1727 à Augerolles
- 103 Pironne GIRAUD, ° 04.01.1712 à Augerolles (Ventalon) + 07.02.1772 à Augerolles (Clos Granet)
- 104 Michel COUSIN, journalier à Beauregard, paroisse de Tours sur Meymont, + avant 1745 x 31.01.1730 à Tours sur Meymont
- 105 Jeanne MONTCRIOL
- 106 Denis TERAULES, marguillier à Tours, x 13.02.1747 à Tours sur Meymont
- 107 Marie DEROUSSIS, de l'Aligier, paroisse de Tours
- 108 Antoine DARTEYRE, x
- 109 Marie TROUSSEL de Sermentizon (?)
- 110 Louis ROCHIER, boucher, ° 26.01.1726 à Courpière x 15.08.1745 à Courpière
- 111 Catherine FONLUPT, ° 27.02.1727 à Courpière
- 116 Jean RODDE, ° 27.09.1698 à Courpière x 17.09.1736 à Courpière
- 117 Jeanne GARET
- 118 Annet BODONNAT, journalier à Mauzun, x
- 119 Clauda CAILLET
- 120 Pierre THOMAZET, vigneron de Courpière, ° 03.02.1706 à Courpière x 17.01.1732 à Courpière
- 121 Antoinette DELAFOULHOUSE, ° 21.03.1712 à Courtesserre
- 122 Pierre PAROT, vigneron, ° Égliseneuve (?) x 12.02.1726 à Courpière
- 123 Anne VACHIAS, ° 17.11.1698 à Courpière
- 124 et 125 = 120 et 121
- 126 Claude PIREYRE, vigneron, ° 11.12.1695 (ou 17.03.1697) à Courpière, x 13.02.1719 à Courpière
- 127 Geneviève THEALLIER, ° 23.06.1699 à Courpière

Génération 8

- 192 Benoît DEVOLLES, x avant 1696
- 193 Benoîte PRADEL-PUISSOCHET, ° ca 1676 + 02.09.1716 à Domaize

- 194 Antoine GODON-BOSMET x 11.01.1703 à Domaize
 195 Pironnelle PRADEL-PUISSOCHET, + 23.04.1716 à Domaize
 202 Antoine DEPRADAT, + avant 1723
 203 Antonia TIRAGRIAUX
 204 Jean MESSIS, ° 21.02.1685 à Augerolles (Les Grimardies) + 04.03.1730 à Augerolles (Les Grimardies) x 21.02.1685 à Augerolles
 205 Jacqueline DARROT, ° ca 1670 + 02.01.1732 à Augerolles (Les Grimardies)
 206 Benoît GIRAUD, x 15.02.1706 à Marat
 207 Antoinette TAILLANDIER, de la Penderie (Marat)
 212 Jean TERRAULES, sonneur de cloches à Tours sur Meymont, x
 213 Antoinette POURRAT
 214 Antoine DEROUSSIS, x 12.09.1709 Tours sur Meymont
 215 Marie DEVOLLES
 220 Claude ROCHIER, marchand boucher, ° 27.01.1676 à Courpière x 17.03.1707 à Courpière
 221 Anne BATISSE
 222 Claude FONTLUPT, vigneron, x 22.01.1720 Courpière
 223 Geneviève FAYON, ° 23.05.1697 à Courpière
 232 Antoine RODDE, boucher, x 15.09.1696 à Courpière
 233 Marie GIRODIAS, + 08.06.1735 à Courpière (60 ans)
 234 Jean GARRET, tisserand en 1736, x
 235 Marie BRUNEL
 240 Michel THOMAZET, ° ca 1662 + 16.07.1732 à Courpière x 25.06.1693 à Courpière
 241 Catherine DULAC
 242 Antoine DELAFOULHOUSE, laboureur, + 01.01.1757 à Courtessere (à 70 ans) x 28.01.1704 à Courtessere
 243 Marie CHALUS, + 13.11.1748 à Courtessere (70 ans)
 244 Antoine PARROT, vigneron, + 13.09.1719 (à 50 ans) à Courpière x
 245 Marie DUVERT
 246 François VACHIAS, maître maréchal, ° 14.05.1673 à Vollore (Fafournoux) x 26.01.1698 à Courpière
 247 Gilberte NOYER, ° 18.02.1675 à Courpière + 15.05.1735 à Courpière
 252 Antoine PIREYRE, marchand filetier, x 15.01.1695 à Courpière
 253 Marguerite LACOUR
 254 Antoine THEALLIER, laboureur métayer à la Terrasse, ° 28.10.1672 à Courpière x 13.02.1695 à Courpière
 255 Jeanne DUBESSET, originaire de la Corbière de Vollore

Génération 9

- 408 François MESSIS, tisserand aux Grimardies (Augerolles), ° 08.02.1626 à Augerolles (les Grimardies) + 12.12.1692 idem, x
 409 Benoîte GRISSONENCHE, ° 28.04.1631 à Augerolles (La Farge) + 09.03.1693 à Augerolles
 410 Jacques DARROT, + 30.01.1734 à Olmet, x
 411 Marie DELORTET
 412 Étienne GIRAUD, métayer à Marat puis au domaine du Ventalon (Augerolles), x
 413 Benoîte (ou Pironne) GOUTTEBROSE
 414 Jean TAILLANDIER, habitant La Penderie, ° 10.03.1641 à Marat (Chipaud)

- 440 François ROCHIER, x 27.11.1664 à Courpière
 441 Jeanne RODDIER, x
 442 Claude BATISSE, + avant 1693
 443 Gabrielle ARTONNE + 20.11.1769 (60 ans), x₂ 29.01.1693 à Antoine CHALUS
 444 Jacques FONLUPT
 446 Étienne FAYON, laboureur, ° 17.08.1674 à Courpière, x 15.02.1695 à Courpière
 447 Andrée CATHONNET, veuve de Jean GRANGENEUVE
 464 Simon RODDE, boucher, ° ca 1645 + 03.05.1730 à Courpière
 466 Guillaume GIRODIAS, x 11.06.1673 à Courpière
 467 Antoinette BRIOT
 480 Guy THOMAZET, x
 481 Marie GARRY
 482 Philippe DULAC, maître tailleur, + 10.08.1692 (à 78 ans) à Courpière x 29.09.1666 à Courpière
 483 Françoise JOYEUX, + 03.09.1691 (50 ans) à Courpière
 484 Antoine DELAFOULHOUSE + 26.05.1674 (à 65 ans) à Courtessere
 485 Marguerite BERTRAND, ° 10.07.1649 à Courtessere
 486 Louis CHALUS, journalier, laboureur, de Sermentizon, + 14.05.1736 (à 72 ans) à Courtessere x 28.01.1682 à Courtessere
 487 Anne DARCY, + 27.04.1729 (à 75 ans) à Courtessere
 492 Claude VACHIAS, maréchal au Fafournoux (Vollore), x
 493 Antoinette CHAMBADE
 494 Guillaume NOYER, meunier, + 28.09.1696 (à 75 ans) à Courpière
 495 Anne SABLONNIERES, + 18.04.1711 (à 66 ans) à Courpière
 506 Jean LACOUR, x
 507 Gilberte DESSINANGES
 508 Jean THEALLIER, x 11.10.1671 à Courpière
 509 Anne PERCOSTA, de Vollore
 510 Guillaume DUBESSET, marchand, x 26.01.1656 à Vollore
 511 Anne BRUNEL

Génération 10

- 816 Pierre MESSIS dit MESSIS FOINON, x
 817 Anne BESSET
 818 Jean GRISSONENCHE, x 30.11.1623 à Augerolles
 819 Jeanne BOREL
 828 Durand TAILHANDIER, métayer à Chipaud (Marat), x 13.02.1640 à Marat
 829 Clauda GROISNE
 880 Louis ROCHIER, boucher, x 20.11.1630 à Courpière
 881 Marie CHASSAIGNE, de Vollore
 882 Antoine RODDIER, x 10.01.1634 à Courpière
 883 Anne BATISSE
 892 Étienne FAYON, x
 893 Catherine POUZOL + 30.01.1713 (à 70 ans) à Courpière
 932 Jean GIRODIAS, de Glaine, x
 934 Jean BRIOT, x
 935 Marie FAYON
 970 Antoine BERTRAND, x

971 Jeanne MORNICHE
972 Pierre CHALUS, + 15.07.1709 (78 ans) à Courtesserre
974 Sébastien DARCIS, ° 28.02.1628 à Courtesserre
1016 Antoine THEALLIER
1018 Jean PERCOSTA
1020 Antoine DUBESSET, de Vollore
1022 Michel BRUNEL, de Vollore

Génération 11

1636 Damien GRISSONENCHE, x
1637 Anne BRUGIERE
1638 Jean BOREL, + 02.11.1631 à Augerolles
1948 Durand DARCIS, x
1949 Michelle CHALUS

Le patronyme DEVOLLE

Cette famille doit son nom au hameau de Voilhes, commune de Domaize (63) située à quelques kilomètres de Courpière dans les monts du Livradois. A travers les actes rencontrés ici ou là, le nom s'écrit DEVOLLE, DEVOILHES, VOILHES, VOILHAS...

DE FIL EN AIGUILLE DU CHANVRE DU LIVRAOIS À LA HAUTE COUTURE PARISIENNE

pa Marie-Claude CHASTEL (CGHAV – 468)

Six générations, deux siècles, séparent Jean DUFOUR, simple tisserand en Livradois, de Gilles, l'un de ses descendants directs, appartenant au milieu de la haute couture qui a travaillé, entre autres, pour la maison CHANEL. Si un lien de famille les relie, le temps mais aussi la différence de condition sociale, l'ont rendu très ténu... Pourtant, entre eux, il existe bel et bien une « histoire de famille ».

I. Jean DUFOUR

Originaire de St Dier d'Auvergne, où il est né le 07.03.1755, Jean est le fils de Benoît FOURT, dont le patronyme sera transformé en DUFOUR – né vers 1717 – (lui-même étant fils d'Antoine et de Marie GOURCIE) et de Pironelle PIRONON.

Le 30.06.1782, en l'étude de Maître GRANGE, notaire à Olmet, est signé le contrat de mariage de Jean « *simple tisserand, habitant le bourg de Saint Dier* » avec Marie TAILLANDIER, fille de Mathias, meunier au moulin de Girou (Olmet) et de Marie VIALLE. Antoine DUFOUR, le frère de Jean est témoin. Jean entre donc « *comme gendre* » et délaisse le métier à tisser pour devenir meunier comme son beau-père et son beau-frère.

De ce mariage naissent cinq enfants, dont Louis, le dernier, le 12.07.1795. De fait, il ne connaîtra que très peu son père puisque ce dernier décède le 12.09.1796, à l'âge de 41 ans. Son épouse continue à vivre au moulin qui sera exploité par deux de ses fils, Claude et Mathieu, puis leurs descendants. La lignée des meuniers s'est poursuivie jusqu'en 1950. Le moulin existe toujours.

Dans le terrier des Martinanches, sont cités, à la date du 15.10.1566, Jean de VOILHIAS MASSU, Jean de VOILHIAS GROLLET, Jean de VOILHIAS GOURDY, Antoine et André de VOILHIAS frères « *tous du village de Voilhias paroisse de Dummièzes* ». Par contre, je n'ai pas trouvé le sens qu'il fallait attribuer à ce toponyme ; aucun des spécialistes n'en parle.

Bibliographie

Elle est bien sur très abondante.

On peut sélectionner les deux ouvrages d'Edmonde CHARLES-ROUX :

- « L'irrégulière » Ouvrage très complet, en particulier sur la jeunesse de Coco CHANEL. Publié en 1974 chez Grasset, il est disponible en « Livre de Poche ».
- « Le Temps Chanel » pour sa magnifique iconographie sur toutes les périodes de sa vie. Cet ouvrage, publié en 1979 par Chêne-Grasset, complète le précédent.

On peut également citer :

- « Chanel solitaire » de Claude DELAY (Gallimard 1983).
- « L'Allure de Chanel » par Paul MORAND (Hermann 1976).

II. Louis DUFOUR

Après vingt-cinq ans passés au moulin, le 26.09.1820, à l'occasion de son mariage, Louis vient habiter Aubusson d'Auvergne au village de La Sauvetat. Il épouse Geneviève DARROT et devient cultivateur, entrant également « *comme gendre* ». Sa belle-mère est veuve et une présence masculine est indispensable pour faire face aux travaux d'une exploitation agricole.

Du couple Louis DUFOUR-Geneviève DARROT naissent huit enfants dont Claude, le septième, le 07.02.1845. Lui aussi ne connaîtra que très peu son père (le décès de Louis survenant le 24.04.1847, il n'a que 2 ans).

III. Claude DUFOUR

Après avoir vécu à Aubusson, puis passé six ans à l'armée, Claude, dont le livret militaire fournit quelques précisions (taille 1m 59, yeux gris, ne sait ni lire, ni écrire...) vient se fixer à Vollore Ville où il est employé communal.

Le 25.11.1875, il épouse à Vollore Ville Marie DUMAS-MAILLON, repasseuse, fille d'Antoine et de Marie BŒUF, originaire de Lezoux (Marie BŒUF a une sœur, Anne, qui a aussi quitté Lezoux pour Lyon où elle a trouvé un emploi de lingère). Trois enfants naissent ; leur fille aînée, Marie-Antoinette ne vivant que quelques mois, puis Antoine en 1880 et Claudine en 1886. Les deux enfants connaissent une enfance sans problème jusqu'en 1892 où survient un drame familial.

Claude, âgé de 47 ans, décède le 19.05.1892 d'une affection pulmonaire. Marie DUMAS-MAILLON, son épouse, se retrouve donc seule avec ses deux enfants. Intelligente, sachant lire et écrire, rendant service à ses voisines illettrées à une époque où, à la campagne, l'instruction minima était loin d'être acquise, en particulier pour les filles, elle n'hésite pas à accepter la proposition de ses cousins de Lyon, les SICARD. Sans enfant (son cousin Claude SICARD étant le fils d'Anne BŒUF), il souhaite élever Antoine et lui faire poursuivre ses études ; ils l'adopteront d'ailleurs légalement par la suite.

De fait, Marie DUMAS-MAILLON appartient à une famille où les filles, à ma grande surprise, fréquentent l'école. Certaines d'entre elles, marraines au XVIII^e siècle, signent les actes de baptême, fait relativement rare pour être souligné, à une époque où l'éducation féminine était réservée à une élite notable ou bourgeoise... En cette fin du XIX^e siècle, cette arrière-grand-mère m'apparaissant plutôt « évoluée », m'est très proche.

Claude SICARD, son cousin, était le fils d'un ouvrier tailleur, originaire du Tarn, venu s'installer à Lyon, et d'Anne BŒUF, lingère, l'un et l'autre émigrant de leur région d'origine en raison, sans doute, de circonstances économiques. Il occupe différents postes dans l'industrie textile : acheteur de déchets de soie chez Chancel-Veillon, puis, en 1878, passage à la Maison Hoppenot. Après la fondation de la Société des filatures de la Schappe en 1886, il eut une situation très importante et fit partie du Conseil d'administration. Cette Société de la Schappe avait pour activité la filature des déchets de soie, c'est-à-dire le « *fleuret* » ou fil fabriqué avec les déchets de la soie grège de toutes sortes. Cette industrie utilisait des fils de soie de qualité variable en fonction de l'état de la matière première et du procédé d'amélioration. Le produit ainsi obtenu était employé, soit pour les tissus d'ameublement, soit pour les velours, les passementeries, cordonnets, soies à coudre. Les usines de filature étaient situées à St Rambert dans l'Ain et au Vigan dans le Gard. Contrairement à l'industrie du coton, du chanvre ou du lin, le travail à façon, confié à des tisserands à domicile, n'existe pas. Après la guerre de 1914, la soierie lyonnaise a connu une profonde mutation avec l'apparition de la soie artificielle ou rayonne.

IV. Antoine DUFOUR

En 1892, Antoine a 12 ans. Il fréquente à Vollore l'école des Frères où il est bon élève. Après le décès de son père, il part donc vivre à Lyon chez ses cousins SICARD. Il fera de solides études puis, après son bac, sera intégré à la Société de la Schappe dont il deviendra le Directeur. Ayant de nombreuses relations professionnelles à l'étranger, Suisse, Italie en particulier, il y effectue de très fréquents déplacements ainsi qu'à St Rambert et au Vigan. De ses différents voyages, il n'omet pas d'adresser à sa famille de nombreuses cartes, elles témoignent de l'intensité de sa vie professionnelle.

Pendant cinquante ans, il a entretenu avec sa sœur une correspondance régulière. Son écriture est fine, souple, rapide, très lisible. Nouvelles familiales et conseils – financiers ou autres – font l'objet de ses nombreux courriers. Précis, méticuleux, il sait être généreux, attentif aux autres. D'une grande simplicité, sa réussite sociale ne lui a pas fait oublier ni son origine, ni sa famille.

Malgré ses occupations et ses nombreux voyages, il aime revenir régulièrement retrouver les lieux de son enfance et jusqu'en 1948, il effectue un séjour à Vollore avec toute sa famille. Le 10.08.1908, il a épousé à Lyon Marie Antoinette SAGE, dont la mère, Stella BOLLE, était issue d'une famille de diamantaires anversoises. De leur mariage naissent Claude (1909) et Suzanne (1913). Il est décédé en 1954, Marie Antoinette SAGE en 1965.

Quant à Claudine, sa sœur, ma grand-mère maternelle, elle poursuivra ses études à Vollore où elle se marie en 1908 avec Jacques Antoine DUVERT, et où elle a vécu jusqu'en 1968.

V. Claude DUFOUR

Né à Lyon, il s'oriente vers une carrière financière. Agent de change à Lyon puis à Paris, en 1931 il épouse Florine DUROUX, fille d'un chirurgien lyonnais et sœur de chirurgien. Comme son père, Claude DUFOUR est resté simple. Malgré sa position sociale, il a conservé l'esprit de famille et son accueil était toujours chaleureux. L'un de ses amis d'enfance, dont il partageait les jeux lors de ses vacances à Vollore, devenu enseignant dans un grand lycée parisien, avait gardé avec lui une relation suivie.

Claude a disparu, brutalement en 1972, il avait 63 ans. Trois enfants sont issus de son mariage :

- Gérard (1933-1989), ancien élève d'HEC, agent de change a épousé Martine BRUN. Leurs trois filles (d'où descendance des LYONS, de FEUCHIN, et de MURARD de SAINT ROMAIN) et leurs petits-enfants vivent à Paris.
- Françoise a épousé Antoine de CASTELLANE, puis Bruno FAVIER. Ses trois filles et ses petits enfants vivent à Paris. Sa fille aînée, Victoire de CASTELLANE, a occupé pendant plusieurs années un poste à la Maison Chanel ; elle collabore actuellement à la création de bijoux chez Dior. Appartenant à la jet-set, elle figure souvent en bonne place dans les revues de mode.
- Gilles (cf ci-dessous).

Quant à Suzanne DUFOUR, la sœur de Claude, (1913-février 2000), elle a épousé Gabriel de LONGEVIALLE, dont la famille est originaire du Cantal. De leurs cinq filles, deux d'entre elles ont actuellement une descendance. Il y a quelques mois, à Lyon, lors des obsèques de Suzanne DUFOUR, cousins et cousines se sont retrouvés autour de celle qui venait de nous quitter. Ils ont pour quelques heures repris contact – ou fait connaissance avec certains d'entre eux – resserrant des liens de parenté distendus par le temps, tant il est vrai que les grandes étapes de nos vies sont aussi occasions de réunions de famille.

VI. Gilles DUFOUR

Après avoir exercé ses talents de styliste chez Coco Chanel (où sa nièce Victoire de Castellane occupait également un poste), il a effectué un passage chez Pierre Balmain où il présentait sa propre collection. Il envisagerait actuellement une activité orientée vers le commerce textile haut de gamme. Médiatique, il évolue dans le milieu de la haute couture parisienne où se côtoient top-models et stars... Nous sommes loin de l'Auvergne et du tissage du chanvre... Ainsi, de fil (de chanvre) en aiguille (celle du couturier) années et siècles se sont écoulés.

De quelques particularités et coïncidences... :

1. Triplés et jumeaux

Chez les DUFOUR, les naissances multiples seraient-elles relativement fréquentes ? S'agirait-il d'un facteur génétique propre ? On sait en effet que l'hérédité joue un rôle dans la survenue de naissance de jumeaux ou de triplés.

- Suzanne DUFOUR a eu deux jumelles.
- Ses petites-nièces, Élisabeth DUFOUR et Victoire de CASTELLANE, ont eu l'une des triplés et l'autre des jumeaux.

Le hasard est-il le seul facteur en cause ?

2. La longévité

*« La vie est une toile, aux uns elle est d'étoffe
Aux autres de fin lin et dure plus ou moins. »*

Ces deux vers de Pierre MATHIEU, poète de la Renaissance, me paraissent tout à fait adaptés ici. En effet, en ce qui concerne la lignée masculine des DUFOUR, sur six générations, la durée de vie m'a paru relativement courte (sauf pour l'un d'entre eux). Jean avait 41 ans à son décès, Louis 52, Claude 47, Antoine 74, Claude 63, Gérard 56, soit une moyenne de 55 ans.

Trois générations (Louis, Claude et Antoine) ont perdu leurs pères très jeunes.; Ces disparitions prématurées ont sans doute joué un rôle important dans leurs destinées, celle d'Antoine en tout cas a été certainement modifiée. Aux générations suivantes, Claude et Gérard disparaissent également jeunes. La longévité est, on le sait, liée au patrimoine génétique et il est probable que pour eux, leurs ascendants ne leur ont pas légué le gène correspondant...

Par contre la lignée féminine est nettement plus résistante, la durée de vie est supérieure de près de 18 ans (moyenne 72,7 ans). Marie TAILLANDIER avait 62 ans à son décès, Geneviève DARROT 58, Marie DUMAS-MAILLON 72, Claudine DUFOUR 82, Marie Antoinette SAGE 77, Suzanne DUFOUR 86, Florine DUROUX 72.

3. Liens avec Coco CHANEL

Outre l'activité professionnelle de Gilles DUFOUR et Victoire de CASTELLANE, le lien de parenté entre l'ascendance maternelle de Coco CHANEL, issue de familles de Courpière et du Livradois, et les DUFOUR, bien que non démontré, est probable : les mêmes patronymes – DARROT, DEVOLLE, CHAMBADE et BOY – figurent dans l'une et l'autre généalogie, dans la même zone géographique, dans un « espace-temps » peu différent.

Poursuivant la comparaison, on peut ajouter que Coco CHANEL, fille d'une couturière de Courpière, est contemporaine d'Antoine DUFOUR, ce dernier étant directeur d'une société de soieries dont la matière première provenait des usines du Vigan, région proche de celle dont sont originaires les Chanel.

*« Cette vie est un arbre et les fleurs sont les hommes
Le temps va comme un vent, comme un torrent il coule
Il passe et rien ne peut l'empêcher de courir ».*

Laissons à Pierre Mathieu, déjà cité, la conclusion de cette page d'histoire familiale. Les descendants du tisserand du Livradois vivent actuellement à Paris, Lyon, Sydney (pour l'un d'entre eux) et en Auvergne, telles des branches reliées à un tronc commun dont les rameaux se sont écartés.

Généalogie auvergnate de Gilles DUFOUR

- 2/3 Claude DUFOUR x Florine DUROUX
- 8 Claude DUFOUR x 1875 Vollore Ville
- 9 Marie DUMAS-MAILLON
- 16 Louis DUFOUR x 1820 Aubusson d'Auvergne
- 17 Geneviève DARROT
- 18 Antoine DUMAS-MAILLON x 1844 Vollore Ville
- 19 Marie BOEUF
- 32 Jean DUFOUR x 1782 Olmet
- 33 Marie TAILLANDIER
- 34 Durand DARROT x an 11 Olmet
- 35 Marianne CHAMBON
- 36 Sébastien DUMAS-MAILLON x 1815 Vollore Ville
- 37 Marie Anne ARCHIMBAUD
- 38 Jean BŒUF x 1817 Lezoux
- 39 Anne JARRIGE
- 64 Benoît FOURT x 1753 St Dier d'Auvergne
- 35 Pironnelle PIRONON
- 66 Mathieu TAILLANDIER x 1758 Olmet
- 67 Marie VIALLE
- 68 Jean DARROT x 1768 Augerolles
- 69 Marie VOISSIER
- 70 Étienne CHAMBON x 1777 Aubusson d'Auvergne
- 71 Marie BRUNEL
- 72 Jean DUMAS-MAILLON x 1771 Vollore Ville
- 73 Antoinette ESCLATINE
- 74 Antoine ARCHIMBAUD x 1772 Vollore Ville
- 75 Marie ARCHIMBAUD
- 76 André BŒUF x Lezoux
- 77 Marie GRAS
- 78 Claude JARRIGE x Montmorin ?
- 79 Marie BOURRIER
- 128 Antoine FOURT x 1707 St Dier d'Auvergne
- 129 Marie GOURCIE
- 130 Pierre PIRONON x
- 131 Antoinette LOMBARDI
- 132 Jean TAILLANDIER x Olmet ?
- 133 Jacqueline VIALLE
- 134 Annet VIALLE x Olmet ?
- 135 Péronne MORANGE
- 136 Jacques DARROT x
- 137 Jeanne CHAMBADE
- 140 Jean CHAMBON x 1743 Aubusson d'Auvergne
- 141 Marie-Anne GIRAUD
- 142 Pierre BRUNEL x 1741 Vollore Ville
- 143 Marguerite SABLONNIERE (sœur de 72)
- 144 Antoine DUMAS-MAILLON x 1730 Vollore Ville
- 145 Anne DUFRAISSE
- 146 Joseph ESCLATINE x 1745 Manglieu
- 147 Anne MIREMONT
- 148 François ARCHIMBAUD x 1746 Vollore Ville
- 149 Anne CHASSONERY
- 150 Claude ARCHIMBAUD x 1750 Vollore Ville
- 151 Michelle DUMAS-MAILLON

Sources

Registres paroissiaux et état-civil de Vollore Ville, Aubusson d'Auvergne, Augerolles, Olmet, St Dier d'Auvergne, Lezoux, Manglieu. Archives familiales. O. VALENTIN-SMITH : Communication personnelle. P. MATHIEU : « Mille et Cent ans de poésie française » (Paris, 1991).

GÉNÉALOGIE CANTALIENNE DE FRANCIS BOUYGUES

par Michel VANTET

La plupart des éléments de la généalogie de Francis BOUYGUES sont dus à Jean Michel VANTET. Il a autorisé « A Moi Auvergne ! » à les utiliser et nous l'en remercions. Il les avait été initialement publiés dans la revue « Généalogie en Cantal ». H. PONCHON y a adjoint quelques compléments de présentation sur l'entreprise et son fondateur.

Francis BOUYGUES

Bouygues, Michelin, Chanel : trois noms mondialement connus, trois grandes entreprises ou marques multinationales qui ont encore conservé le nom de leur fondateur. Des attaches auvergnates certaines mais avec des comportements différents de leurs auteurs. La famille MICHELIN est toujours restée fidèle à son origine clermontoise et c'est, selon les spécialistes, une des rares, sinon la seule, parmi nos grandes entreprises à avoir conservé un siège social en province. Coco CHANEL a toujours évité de parler de son enfance auvergnate. Francis BOUYGUES, pour sa part, aimait mettre en avant ses racines auvergnates, même si son enfance fut très parisienne, peut-être pour mieux vendre son savoir-faire et la solidité de ses maisons de maçon. C'est ainsi qu'il déclarait au Figaro-Magazine le 28 juin 1986 « *Vous voulez connaître mes origines familiales ? Le passé m'a toujours moins passionné que l'avenir...Ma famille vient d'Aurillac dans le Cantal. Mon grand-père a débarqué à Paris, en sabots, sans un sou, vers 1860. Il est devenu ramasseur de métaux non ferreux. Quelques années plus tard, il montait une petite fonderie près de la Bastille. C'est comme cela qu'on devenait parisien. Il fallait travailler beaucoup...Mon père est entré à l'École Centrale. Il a fait une carrière d'officier dans l'armée. En ce qui me concerne, j'ai fait mes études au Collège Stanislas, j'ai été boy-scout et en 1947 j'ai été reçu à Centrale. Un début d'existence relativement banal...* ». La suite le fut moins. Rappelons succinctement quelques unes des grandes dates de l'ascension du Groupe Bouygues :

- 1947 ; après sa sortie de Centrale, Francis BOUYGUES fait un passage dans l'entreprise Conchon puis entre chez Dumont-Besson.
- 1951 ; création de la SARL « Entreprise Francis Bouygues ». « *L'entreprise a démarré le 1^{er} janvier 1952 dans le living de mon petit appartement de Montrouge* », dira-t-il plus tard.
- 1963 ; premières grandes opérations de bureaux : siège de BP à la Défense, ensemble Maine-Montparnasse. Création de l'Ordre des compagnons du Minorange.
- 1965 ; construction du centre commercial de Parly II.
- 1972 ; livraison du Parc des Princes et construction du Palais des Congrès.
- 1974 ; construction du Forum des Halles et de la Centrale Nucléaire du Bugey.
- 1975 ; début significatif de l'internationalisation : Iran, Arabie Saoudite...
- 1978 ; lancement des Maisons Bouygues.

- 1984 ; diversification dans l'eau avec l'acquisition de Saur.
 - 1985 ; début des travaux de l'Arche à la Défense.
 - 1986 ; devient l'un des premiers groupes mondiaux des BTP après l'acquisition de la SCREG.
 - 1987 ; devient le principal actionnaire (25%) de TF1.
 - 1988 ; installation dans le nouveau siège social de « Challenger » à St Quentin en Yvelines.
- Origine du nom : Bouygue, Bouige...est le nom d'une terre défrichée, du latin bodica.

Ascendance de Francis BOUYGUES

- 1 Francis BOUYGUES, Ingénieur de l'École Centrale de Paris, ° 05.12.1922 à Paris XVII^e, + 24.07.1993 à St Coulomb (35), x 26.10.1946 Paris XVI^e Monique TEZÉE

Génération II

- 2 Georges BOUYGUES, ingénieur de l'École Centrale de Paris, ° 16.03.1890 Aurillac (15), + ?, x 20.05.1920 à Paris XVII^e
- 3 Edmée REGNAULT ° 09.06.1895 à Paris I^{er}, + 20.07.1953 Paris XIV^e

Génération III

- 4 Henri BOUYGUES, négociant en vieux métaux, fondeur de zinc, ° 26.11.1860 à Ayrens, + 20.04.1917 à Paris IV^e, x 26.04.1889 à Aurillac
- 5 Marguerite JALBERT ° 25.11.1866 à Bazas (33) y + 02.11.1939.

Génération IV

- 8 Antoine BOUYGUES cultivateur, ° 13 44 1829 à Ayrens, + 21.05.1919 à Ayrens, x 21.07.1852 à Ayrens
- 9 Catherine FAGEOLE ° 06.07.1831 à St Victor, + le 26.11.1860 à Ayrens
- 10 Antoine JALBERT, négociant, ° 10.04.1836 à St Simon, x 18.11.1861 à Aurillac
- 11 Marguerite Fanny CRUEGHE ° 13.04.1842 à Aurillac, + 30.04.1890 à Aurillac

Génération V

- 16 Antoine BOUYGUES, chaudronnier, adjoint au maire de St Victor, ° 20.02.1801, + 01.02.1867 à Ayrens x 25.06.1828 à Ayrens
- 17 Françoise LAPARRE ° 03.02.1799 à Ayrens, + 16.12.1859 à Ayrens.
- 18 Géraud Mathieu FAGEOLE, docteur en médecine, maire de St Santin Cantalès, ° 19.09.1792 au Bouissou (46), + 02.08.1846 à St Santin Cantalès, x 07.07.1824 à St Victor

- 19 Marguerite NOUVIALLE ° 03.12.1805 à St Victor, + 23.04.1847 à St Santin Cantalès.
 20 Antoine JALBERT, marchand chaudronnier, ° en avril 1801 à St Simon, + 21.12.1855 à Aurillac, x 04.08.1830 à Ayrens
 21 Jeanne LAVAURS, ° 21.03.1800 à Teissières de Cornet, + 18.10.1883 à Aurillac
 22 Pierre CRUEGHE, marchand drapier (1841), marchand en Espagne (1861), ° 29.01.1806 à Teissières de Cornet, + 06.09.1890 à Aurillac, x le 19.10.1841 à Aurillac
 23 Anne TREPSAT ° 01.02.1817 à Aurillac, + 04.11.1851 à Aurillac

Génération VI

- 32 Antoine BOUYGUES, propriétaire cultivateur, ° ca 1760, + 24.02.1858 St Victor, x 04.02.1788 St Victor
 33 Agnès VAL, ° 31.01.1767 St Victor.
 34 Jean LAPARRA chaudronnier, ° ca 1757, x 25.06.1794 à Ayrens.
 35 Anne MAISONNOBE, ° ca 1775
 36 Jean Baptiste FAGEOLE
 37 Marie VAIRAC
 38 Claude NOUVIALLE, propriétaire
 39 Agnès BONHOMME
 40 Antoine JALBERT propriétaire + 15.05.1819
 41 Marguerite LAPARRA.
 42 Antoine (alias Luis) LAVAURS, propriétaire
 43 Marguerite (alias Jeanne) LAVEISSIERE
 44 Jean Antoine CRUEGHE + 18.07.1824 à Teissières de Cornet
 45 Marguerite LAPARRA
 46 Bertrand TREPSAT, propriétaire
 47 Marie CROS

Génération VII

- 64 Antoine BOUYGUES, ° en 1742
 65 Françoise CAUSSON, ° en 1742
 66 Jean VALS ° en 1742 à St Victor, x 24.07.1764 à St Victor
 67 Hélis CHEYMOL ° 10.03.1743 à St Cernin.
 68 Étienne LAPARRA ° 09.02.1731 à Ayrens. x 01.07.1756 à Ayrens.
 69 Thérèse ARNAL, ° en 1730.
 70 Pierre MAISONNOBE, ° en 1754, x 15.07.1772 à St Cernin
 71 Marguerite MALLET Marguerite, ° en 1745

Génération VIII

- 128 Antoine BOUYGUES, ° en 1712, x 16.01.1740
 129 Catherine BERGEAUD, ° en 1715.
 130 Pierre CAUSSON, ° en 1710,
 131 Anne MOUMEGHE, ° en 1720.
 132 François VALS, ° en 1716 à St Victor, x 16.08.1740 à St Victor
 133 Jeanne LAPIERRE, née en 1720
 134 Antoine CHEYMOL, ° en 1715, x 23.07.1742 St Cernin
 135 Catherine CHINIAC, en 1720
 136 Jean LAPARRA, né en 1700, x 06.09.1737 à St Cernin
 137 Jeanne BESCHAMBES Jeanne, née en 1710

- 138 Jean ARNAL, ° en 1700, x 15.02.1724 à St Cernin
 139 Marguerite LESCURE, ° en 1700.
 140 François MAISONNOBE, ° en 1725, x 06.06.1753 Ayrens
 141 Suzanne SESTEROU, ° en 1725
 142 Jean MALLET, ° en 1710, x 03.08.1740 à St Cernin
 143 Louise CAMBON, ° vers 1720.

Génération IX

- 256 Jacques BOUYGUES, ° en 1680, x 05.10.1711 à St Projet de Salers
 257 Marguerite JALINOUX, ° en 1690
 258 Jean BERGEAUD, ° en 1690 à Fontanges
 259 Louise CHANDON, ° en 1690.
 262 Antoine MOUMEGHE, ° en 1690, x 12.06.
 263 Anne PEYTAVI ° en 1700
 264 Guillaume VALS, marchand, ° 23.06.1691 à St Victor, x 09.07.1715 à St Victor
 265 Marie BOURRASSIE, ° en 1695 à Ladinhac
 272 Antoine LAPARRA, ° en 1670
 273 Marie LENTILHAC, ° en 1680
 274 Etienne BESCHAMBES, ° en 1680, x 05.08.1705 à St Santin Cantales
 275 Jeanne COUSQUES, ° en 1680
 276 Antoine ARNAL, ° en 1670
 277 Anne CUEILHES, ° en 1680
 278 Pierre LESCURE, ° en 1670, x 21.07.1693 à Ayrens
 279 Marie CASTANIER, ° en 1670
 280 Louis MAISONNOBE, ° en 1700, x 7.07.1723
 281 Marguerite RODAYRE, ° en 1700.
 282 Durand SESTEROU, ° en 1695
 283 Jeanne LOCABRILIERE, ° en 1700

Génération X

- 512 Antoine BOUYGUES, ° en 1650
 513 Catherine DUPUY, ° en 1660
 514 Antoine JALINOUX, ° en 1660,
 515 Antoinette SALVAGE, ° en 1670
 524 Pierre MOUMEGHE, ° en 1660, x 11.09.1684
 525 Marie SORNHAC, ° en 1665
 528 Jean VALS, ° en 1655
 529 Marie CINQUALBRES, ° en 1659, + en 1719 St Victor
 530 Hughes BOURRASSIE, ° en 1660
 531 Hélène ROUBERT, ° en 1670
 548 Guinot BESCHAMBES, ° en 1650
 549 Marie TREMOUILHE, ° en 1660
 551 Antoinette PEYRISSAGOL, ° en 1660
 556 Guillaume LESCURE, ° en 1640
 557 Hélène SAUPIQUET, ° en 1650
 558 Pierre CASTANIER, ° en 1640
 559 Marie COSTES, ° en 1650
 560 François MAISONNOBE, ° en 1670, x 16.06.1698
 561 Marie GOUTANEGRE, ° en 1680
 562 Blaise RODAYRE, ° en 1670
 563 Hélis ARGUEROLLES, ° en 1670
 566 Jean LOCABRILIERE, ° en 1660, x 06.02.1690
 567 Marie NAUTONIER, ° en 1670

Génération XI

- 1048 Antoine MOUMEGHE, ° en 1630

1049 Delphine PATAU, ° en 1640
 1050 Antoine SORNIAC, ° en 1640
 1051 Anne BOIGUE, ° en 1640
 1056 Pierre VALS, ° en 1620
 1057 Jeanne BUC, ° en 1630
 1058 Pierre CINQUALBRES, marchand chaudronnier, ° en 1630
 1059 Jeanne LAGOUTTE, ° en 1630
 1096 Pierre BESCHAMBES Pierre, ° en 1620
 1097 Marie-Jeanne VIGIER, ° en 1620
 1102 Hugues PEYRISSAGOL, ° en 1630
 1103 Jeanne LACHENS, ° en 1630
 1120 Pierre MAISONOBE Pierre, ° en 1640
 1121 Catherine DAGUZON, ° en 1640
 1126 Antoine ARGUEYROLLES, ° en 1640

1127 Marguerite CHABRIER, ° en 1640
 1132 Christophe LOCABRILIERE ° en 1630
 1133 Jeanne ROUMEGOUX, ° ca 1630
 1134 Géraud NAUTONIER, ° ca 1640
 1135 Marguerite BOURRIEU, ° ca 1640

Notas

Nota 1 : Sauf indication contraire, toutes les communes et paroisse citées sont dans le Cantal et, de fait, dans un périmètre très réduit à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Aurillac.

Nota 2 : Pour les dates, nous avons repris la présentation de Jean Michel VANTET. Pour ° en 1670, il faut comprendre né aux environs de 1670.

PASSIONS A TIOLADE ET AU MAS

par Alain SENÉTERRE (CGHAV – 1704)

« *Qui prend la fille du voisin, en sait les défauts* », proverbe auvergnat. Cette chronique est celle des aïeux d'Élise Jeanne BOBOUL, qui ont presque tous vécu à Champagnac et à Veyrières, dans le hameau du Mas, puis celui de Tiolade.

Dans la famille BOBOUL-CHANUT-SENÉTERRE, le premier époux à franchir la Sumène, en venant de Jaleyrac a été Pierre Paulin CHANUT en 1876 (époux d'Élise Jeanne BOBOUL). Le premier à franchir la Dordogne a été Antoine-Nicolas SENÉTERRE (époux de Noémie CHANUT, sa fille).

1. Le Champagnagues, berceau familial des BOBOUL

La haute Dordogne est le berceau de la famille tant BOBOUL et CHANUT (Cantal) que SENÉTERRE (coté Corrèze et Puy de Dôme). Coté Cantal, la Sumène aurait séparé la langue d'Oïl de la langue d'Oc ; à Veyrières, on a parfois de la peine à comprendre le patois du journal de Mauriac. Au milieu de tout cela, se trouve la langue auvergnate qui viendrait plus du celte que du latin.

1.1 Le Champagnaguès

Au nord-ouest du Cantal, face à la Corrèze, le Champagnaguès est un plateau encadré par la Dordogne et la Sumène. Il forme une presqu'île rectangulaire avec un axe nord-est-sud-ouest ; le rattachement se trouve entre Saignes et Madic près de Bort Les Orgues, dans l'angle Est.

Il comprend Champagnac, Veyrières et St Pierre (autrefois rattaché à Champagnac), mais aussi Prodelle rattaché à Veyrières, puis à Champagnac depuis 1823. Formant une grande citadelle, il est flanqué au sud par Charlus et son château moyenâgeux et le col de Parensol qui font partie de Bassignac. Sur trois cotés, il est bordé de ravins profonds et inhabités, donnant sur la Dordogne et la basse Sumène. Seul le flanc sud-est sur la Sumène moyenne, avec les villages de Bassignac, de Lagnac et d'Ydes-Centre (autrefois l'Hôpital), est plus accessible.

Ces 3 villages sont traversés par la route nationale 122 et par la voie ferrée ouverte vers 1890 et fermée en 1994. Malgré cette situation montagnaise, le Champagnaguès est traversé par une voie romaine qui, venant de Mauriac et de Vendes, passerait par Charlus et Champagnac.

En 1472, Prodelle a été le théâtre d'une petite jacquerie, à laquelle a participé un Antoine BOBOUL, dit Toinard. Louis, comte de Ventadour (Corrèze), baron de Charlus, avait levé une taille extraordinaire pour le mariage de sa fille Blanche et avait réquisitionné en bétail l'équivalent de cette taille. Les paysans propriétaires révoltés ont attaqué les archers du comte avant qu'ils franchissent le Dordogne et ont récupéré (provisoirement) leurs biens.

1.2 Veyrières

Veyrières se décompose en deux secteurs très séparés physiquement par le ruisseau de l'Étang :

- le « bourg » au nord, avec les villages (hameaux) de Seyviolle et de Laveix (sans compter Prodelle, passé de Veyrières à Champagnac), que nous appellerons Veyrières-Nord,
- au sud, les villages de Freycinet (à l'est), du Mas (au sud), de Furlange (à l'ouest) et de Tiolade (au nord-ouest) (sans compter La Vayssade actuellement disparue, sans doute la Visade entre Tiolade et Freycinet), que nous appellerons Veyrières-Sud, sur lequel sera centré cet article.

Veyrières a son bourg distant de 15 km de Mauriac et de Bort les Orgues (9) et de 10 de Saignes. Il contient une église romane remarquable, placée sous l'invocation de la Ste Croix.

« *Veyrières appartenait à la maison d'ANGLARDS qui l'a habité longtemps* ». NB : « *Les ANGLARDS ont acquis aussi vers 1400, la seigneurie de St Victour 19, qui parvient par alliance de Françoise d'ANGLARDS de SAINT VICTOUR, en 1575, aux SAINT NECTAIRE – SENECTERRE, qui seigneurs de St Victour s'en titrent comtes 1646 et marquis 1661-1693. Ils vendent en 1733* ».

1.3 Tiolade

Tiolade est le hameau de Veyrières le plus à l'ouest ; il est situé près du confluent de la Dordogne et de la Sumène, dont il est séparé par des ravins abrupts et peu praticables (surtout depuis que le barrage de l'Aigle y a étendu son lac). Le méridien de Paris passe à Tiolade, près du confluent.

Ce relatif isolement (depuis les guerres de religion) explique le peu de mariages de la famille en dehors de Veyrières et du Champagnaguès (cf introduction). Ceci bien que la famille ait eu une forte activité commerciale dans toute la France, au cours du XIX^e siècle. On constate une endogamie entre les villages de Veyrières-Sud. Les mariages s'étendent parfois au bourg, rarement à Arches et à Jaleyrac.

Outre le chemin vers la Dordogne décrit ci-dessous, il descendait de Tiolade au sud-ouest, un autre chemin vers la Sumène, qu'il traversait à la Veyrie en direction d'Arches et de Mauriac.

1.4 Prieuré de Muratet et Pont des Monges

Actuellement en cul de sac, Tiolade était, au Moyen-Âge, un nœud de communication important. En effet, au nord-ouest, un pont y franchissait la Dordogne et un prieuré se trouvait près de ce pont. Cet endroit, appelé actuellement La Chapelle, se situe entre le confluent Dordogne-Sumène (plus en aval) et le ruisseau de l'Étang. Il s'y trouve un « *suquet* » (éperon rocheux du celtique « *suc* ») qui forme maintenant une presqu'île (ou une île quand le barrage est très plein).

Le prieuré se trouvait en aval du suquet, tandis que le pont des Monges (ou des Lattes) se situait en amont près du confluent du ruisseau de l'Étang.

Le chemin entre le pont et le prieuré existe encore. Il passe par le col entre le suquet et le plateau, car le versant du suquet coté Dordogne est trop abrupt. Pont et prieuré existaient déjà en 1236 (sous St Louis). Le pont des Monges, en pierres, a été détruit à la guerre de Cent Ans. Reconstitué en bois (lattes), après la requête en 1410 (sous Charles VI) de la prieure de l'époque, il sera appelé pendant un siècle et demi, le pont des Lattes. A nouveau détruit par les guerres de Religion, il ne sera pas reconstruit.

« Près du bourg, on aperçoit de vastes ruines enfoncées dans les profondes gorges au bas desquelles coule la Dordogne. Ce sont celles d'un monastère dont l'importance fut grande et dont les privilèges étaient considérables. Ce monastère fut détruit à l'époque des guerres religieuses et, dès lors, ses habitantes se retirèrent à l'abbaye de Bonne Saignes, qui appartenait au même ordre, ne conservant à Veyrières que les rentes qu'elles y avaient et le droit de nommer à la cure de la paroisse. Au-dessus des ruines, et sur un point où la Dordogne est singulièrement resserrée, se montrent encore les vestiges d'un pont dont la construction remonte à une époque fort reculée, et qui était désigné sous le nom de pont des Monges (des religieuses). On assure que les habitants du pays sollicitèrent et obtinrent dans le XIV^e siècle, du duc de Ventadour, la restauration du pont, mais que, rétabli en charpente seulement, il fut détruit de nouveau lors des guerres religieuses ».

2.1 BOBOUL de Champagnac

Les BOBOUL, présents à Champagnac depuis des siècles, y ont été très nombreux. Gustave BOBOUL, ex maire de St Pierre, en a relevé plusieurs centaines, après 1680 (premiers registres paroissiaux connus).

A. Robert BOBOUL, 1216 (1), l'ancêtre BOBOUL le plus ancien connu, est né vers 1665 et s'est marié à Marguerite TISSIER. Ils habitaient le village de Falgeire à Champagnac. Son fils Étienne 608, né vers 1687, s'est marié le 13/6/1718, à Marie Cirogoudoux, fille de Jean 1670-1727. et de Louise BLANC + 1700. Ils ont eu au moins 8 enfants, dont 2 Pierre et 2 Catherine.

Le premier Pierre I^{er}, ° 07.11.1723, s'est marié à Anne MAGNE, dont il a eu au moins 7 enfants. Son cadet, Pierre BOBOUL II, 304, ° 23.06.1738, s'est marié vers 1770, à Françoise MISCHY du Mas à Veyrières, où ils se sont installés définitivement. Il y est mort veuf à 87 ans en 1825. Les deux Pierre BOBOUL ont été témoins de la mort de leur père, Étienne, le 13.12.1767. Il est probable que Pierre II n'était pas encore installé au Mas, donc non marié. Le mariage a du avoir lieu entre 1768 et 1770, mais on ne sait pas où.

À Prodelle, village rattaché à Veyrières, puis à Champagnac en 1823 (à ne pas confondre avec Pradel entre Jaleyrac et Vendes), Jean TERRADE a épousé successivement deux BOBOUL non-parentes entre elles, Jacqueline BOBOUL, fille de François, du bourg de Veyrières et Catherine BOBOUL II, fille d'Étienne BOBOUL 608 et sœur de Pierre II BOBOUL 304, ci-dessus, résident au Mas ; Catherine a été marraine d'enfants de Pierre II.

Un 3^e Pierre BOBOUL, sans doute cousin, s'est marié à Magdeleine Marguerite CIRGOUDOUX.

2.2 Le Mas

A la Révolution, les arrière-grands-pères d'Élise Jeanne BOBOUL, 19 (mère de Noémie CHANUT-SENÉTERRE) vivaient tous au Mas :

- Jean BOBOUL, 152, né le 29.10.1771, cultivateur-proprétaire, au Mas. Par son fils Jean Pierre BOBOUL, il est le grand-père paternel de Géraud-Guillaume BOBOUL, 38, second époux d'Élisabeth Isabeau REVEL, grands-parents de Noémie CHANUT-SENÉTERRE. Son épouse était Jeanne DUBOIS.
- Jean CHATONIER, 154, né vers 1769, du Mas. Grand-père maternel de Géraud BOBOUL (par Madeleine CHATONIER, 77).
- Jean I^{er} REVEL, 156, né vers 1755, du bourg de Veyrières. Grand-père paternel d'Élisabeth par son fils, Jean II REVEL.
- Antoine POMARAT, 158, né vers 1759. Grand-père maternel d'Élisabeth, par Marguerite POMARAT, née vers 1779. Marguerite POMARAT est décédée à 72 ans, le 08.01.1850, à Veyrières.

Tous habitaient au Mas, mais on ne sait dans quelles maisons.

2.21 BOBOUL du Mas

A. Jean I^{er} BOBOUL, 152, était fils de Pierre II BOBOUL et de Françoise MISCHY du Mas. Né à Champagnac en 1771, il est mort au Mas, à 72 ans, le 13.12.1839.

Marié à Jeanne DUBOIS, il a eu 3 enfants au Mas : Jean Pierre, 76 (cf infra), Catherine ° ca 1800 et Jeanne ° ca 1804, mariée en 1834 à Antoine DEPRUN.

Pierre II BOBOUL, 304, a eu de nombreux autres enfants au Mas, avec une importante descendance. Dont Anne ° 1774 à Seyviolle et Jean II BOBOUL, ° ca 1770, 152.2, x Marguerite MAZAGOT, qui ont eu au moins 4 enfants : Antoine ° et + 1800, Jean I^{er} ° 1804, Marguerite 1809 et Jean II ° 1813, marié en 1837 à Marguerite DUMAS.

A1. Jeanne DUBOIS, 153, était fille de Pierre DUBOIS et Françoise LAMPRE, dont les autres enfants étaient Pierre II, x Catherine MISCHY, Georges, Gabrielle x Jean ROUSSEL et Claude. Le petit-fils de Pierre II, Jean DUBOIS, marié à Marie ALBESSARD en 1867 à Arches sera témoin au mariage de Géraud BOBOUL en 1854. Ce Jean DUBOIS était fils de Georges DUBOIS et de Marguerite POIGNET, mariés en 1818.

A2. Françoise MISCHY, 305, était la fille de Jean MISCHY, 610, ° 1705 et de Marguerite FUMAT, tous habitants du Mas. Le père, Jean MISCHY était fils d'Antoine MISCHY 1220, ° ca 1680 (fils d'Antoine, 2440 et de Jeanne VERDIER) et d'Antoinette POIGNET. Antoine MISCHY, 2440, était lui-même fils d'Antoine, 4880, et de Jeanne MESMAR. On a dénombré une cinquantaine de MISCHY, principalement au Mas.

A3. La mère, Marguerite FUMAT, 611, était fille de Charles FUMAT (ou FUMADE), 1222, ° ca 1680 (fils de Blaize et d'Anne ROUCHY de Madic) et de Catherine TERRADE +1733 (fille de Cosme et de Marie BABUT.).

B. Antoine CHATONIER, 308, l'ancêtre CHATONIER le plus ancien connu, ° 1740 + 1802 a épousé Antoinette MAGNE à Champagnac vers 1769 (un autre Antoine CHATONIER, fils d'autre Antoine et d'Agnès BOBOUL du Bourg a épousé en 1747 à Champagnac, Élisabeth MAGNE).

B1. Leur fils, Jean CHATONIER I^{er}, 154, ° 1764 + 1824, marié à Catherine MORANGE en 1788 à Veyrières, était père de Françoise et de Madeleine CHATONIER, 76, (ainsi que de Jean CHATONIER II). Il est mort au Mas, à 72 ans, le 19.08.1837. Françoise CHATONIER a épousé avant 1815, Pierre ALBESSARD et a enfanté Jean ALBESSARD qui ultérieurement a été le premier mari d'Élisabeth REVEL, 39, cf infra.

B2. Catherine Morange, 155, était fille de Guillaume MORANGE, 310, ° 1730 (fils de Jacques II, 620, ° 1705 et de Catherine CHEVALIER, x Veyrières 1722) et d'Antoinette BLANC (fille de François BLANC et de Marie BESSE). Jacques II MORANGE était fils de Jacques I^{er} 1240, ° ca 1690 et d'Hélix LABONÉTIE, mariés en 1700 à Champagnac (Lampret) ; Catherine CHEVALIER, fille d'Étienne Chevalier 1242, ° ca 1700 et d'Anne VERDIER de Furlange décédés avant 1722.

2.22 Revel du Mas

A1. Pierre REVEL, 1248, l'ancêtre REVEL le plus ancien connu, est né vers 1685 et s'est marié à Jeanne FUMAT. Ils ont eu pour fils Charles REVEL, 624, ° ca 1710 (époux de Françoise MONAY ou MONET le 17.02.1733) et pour petit-fils, Guillaume REVEL, 312, ° ca 1735).

Jean I^{er} REVEL, 156 était fils de Guillaume REVEL, 312, et de Marie Anne BOUDOU, qui était la fille de Pierre BOUDOU et de Marguerite AURIER de Laveix.

Jean II REVEL, 78, était fils de Jean I^{er} REVEL, 156, ° ca 1756 et de Marie ANTIGNAC. En 1820, Jean II REVEL, 78 (° 1778 + 1853) a épousé à 42 ans, Marguerite POMARAT (° 1778, + 1850), qui en avait 43. Ils sont néanmoins parvenus à avoir 2 enfants répertoriés : Jean III (° ca 1820) et Élisabeth Isabeau REVEL, 39 (° 1823, mère à 46 ans).

A2. Jeanne FUMAT, 1249, était la sœur de Marguerite FUMAT, 611, signalée ci-dessus et donc fille de Charles et petite-fille de Blaize.

A3 . Françoise MONET, 625, était fille de Guillaume MONET, 1250, et d'Antoinette BERGER du Mas.

A4. Marie ANTIGNAC, 157, était fille de Jean et d'Albertine Élisabeth CHAMPAGNAC du bourg de Veyrières.

B Jean POMARAT, 316, l'ancêtre POMARAT le plus ancien connu, est né vers ° 1725 et s'est marié à Marguerite CHALVARIE (ce nom est devenu SALVARY). Ils habitaient sans doute à Ydes, bien que de nombreux POMARAT et CHALVARIE habitaient Veyrières.

Antoine I^{er} POMARAT, 158, leur fils, né vers 1759 à Ydes (?), a épousé Marguerite RANDIER (contrat Me BATTUT Veyrières), fille d'Antoine RANDIER, 318, ° ca 1712 et d'Hélène BARTOUMIOU. Il en a eu 2 enfants connus : Marguerite, 79, et Françoise, mariée à Antoine ALBESSARD.

Du côté des RANDIER, le plus ancien était Jacques RANDIER, 636, né vers 1690.

Il était le père d'Antoine RANDIER, 318, et le grand-père de Marguerite RANDIER, 159 (et de sa sœur Jeanne ci-dessous).

C. Il s'est produit le même jour de 1798 (an 6), un curieux double mariage. Jeanne RANDIER était veuve d'Antoine DELMAS, dont elle avait eu Marguerite. De son côté, Charles CHARLANE, père de Jean, était veuf de Jeanne NEYRAL. Ce jour là, les deux enfants Jean CHARLANE, 21 ans et Marguerite DELMAS se sont mariés. Mais, peut-être par économie, les 2 parents, Charles CHARLANE, 40 ans et Jeanne RANDIER, environ 42 ans, se sont également épousés. On se demande qui a commencé.

3.1 La « bigamie » de Magdeleine CHATONIER-BOBOUL

Née vers 1795, Magdeleine CHATONIER 77, fille de Jean (° ca 1764), habitait au Mas. Elle aurait eu, entre 1820 et 1840, une dizaine d'enfants alternativement avec Jean et Pierre BOBOUL.

Il semble peu probable qu'il y a eu 2 Magdeleine CHATONIER, mariées avec 2 BOBOUL dans le même village. Par ailleurs, l'alternance des naissances rend impossible un veuvage, suivi d'un remariage.

Reste la bigamie de Magdeleine CHATONIER. Pour les puristes, le terme exact est « polyandrie », d'après le Robert : « (1842) *Qui a plusieurs maris* ». La date de 1842 montre que le Robert suivait avec attention ce qui se passait au Mas !

Les naissances des enfants de Magdeleine étaient déclarées par et comme père, en mairie :

- tantôt Pierre (1824, 1828 Marguerite III, 1831 Jean II, 1833 Jean III),
- tantôt Jean (1826 Géraud, 1829 Jean, 1838 ?).

De plus, les déclarations sur le propre âge du père, le(s) faisaient naître entre 1791 et 1798, ce qui accrédi-terait la thèse de 2 pères distincts. Sur l'ensemble des enfants, on comptait 3 Jean, 2 Jeanne, 2 Marguerite, 1 seul Pierre et un seul Géraud; en dehors de ce dernier, les prénoms n'avaient rien d'original. Mais, plus amusant, ce fils Géraud, dit Guillaume, est déclaré né fils de Jean BOBOUL le 11.12.1826 et mort fils de Pierre BOBOUL le 12.01.1891. Les déclarants étaient complètement paumés. Ils auraient mieux fait d'arroser les naissances après les déclarations. Afin de sauver l'honneur de la famille, nous conviendrons que Jean et Pierre sont une seule personne, que nous appellerons Jean-Pierre, grand amateur de la dive bouteille. Sauf nouvelles informations (l'état civil de la Révolution est assez aléatoire), il est né le 18.05.1797 et mort le 21.12.1860, à 63 ans.

Le couple BOBOUL-CHATONIER 76-77 a donc eu une dizaine d'enfants entre 1820 et 1835: Marguerite I^{ère} ° 1820, Pierre ° 1821, Jeanne I^{ère} ° 1822, Marguerite II ° 1824, Géraud Guillaume ° 1826, Marguerite III ° 1828, Antoine ° 1828, Jean I^{er} ° 1829, Jean II ° 1831, Jean III ° 1833, Jeanne II ° 1835. Après les guerres très meurtrières de la République et de l'Empire, il était important de repeupler la France.

3.2 Inceste par alliance a Tiolade

Jean CHATONIER 154, déjà cité, a eu 2 filles :

- Françoise, épouse Pierre ALBESSARD et mère de Jean ALBESSARD.

- Magdeleine, 77, déjà citée, épouse de Jean Pierre BOBOUL, 76, et mère de Géraud BOBOUL, 38.

Élisabeth Isabeau REVEL, 39, épouse en 1843 Jean ALBESSARD (+ 1846), puis Géraud BOBOUL en 1854. Les maris sont 2 cousins germains. L'inceste par alliance était proscrit par l'Église, qui a même excommunié le roi de France, Philippe I^{er}, pour moins que cela.

4. Les branches issues de BOBOUL-CHATONIER

La plupart des enfants du couple se sont installés, sous le second Empire, dans la banlieue sud de Paris, en particulier à Massy-Palaiseau et Verrières le Buisson. Presque tous étaient commerçants ou artisans dans la chaussure ou proche (un burrelier). La plupart des mariages de cette colonie se faisaient entre Auvergnats. (Une autre hypothèse serait que ce soit le couple BOBOUL-CHATONNIER lui-même qui se soit installé vers Massy, pendant la Monarchie de Juillet, après 1835. Mais aucun acte ne le prouve, d'autant que la coutume était de retourner au « pays » pour se marier).

Bien que les générations suivantes aient été moins prolifiques, cela entraîne un abondant cousinage. Or, il n'en reste à Veyrières que 2 branches : SAVOYE-MOREAU au Mas et BOBOUL-CHANUT-SENÉTERRE à Tiolade et au bourg. Une troisième branche représentée par Eugène BARDIER s'est éteinte avec lui en 1976. La quatrième s'était éteinte avec Jean BOBOUL à Aurillac en 1907. Celle des Firmin BOBOUL s'est éteinte dans les années 1960 à Brunoy. D'autres branches pourraient exister comme les VERDY à Pau.

L'extinction de branches explique des regroupements de patrimoines et par conséquent des fortunes par héritage.

4.1 Les branches féminines : « L'inceste » de cousins germains au Mas

La nécessité de retrouver le (double) lien entre les familles SAVOYE-MOREAU et BOBOUL-CHANUT-SENÉTERRE, qui avait été perdu après la disparition brutale de Marie-Louise SAVOYE-MOREAU en août 1993, a conduit à ces recherches généalogiques.

Géraud-Guillaume BOBOUL, 38, avait notamment 2 sœurs :

- Jeanne BOBOUL I^{ère}, 76.A (° ca 1822, + 1879)(*), épouse vers 1850-1860 de Georges VAISSIER (° 1819) (fils de Georges VAISSIER (° ca 1795). Elle sera mère de Marie Élisabeth VAISSIER, en 1864, et grand-mère de Marie Méloé MEYLHEUC en 1886. Elle est morte en 1879, quelques mois avant le mariage de sa fille.

(*) Élisabeth REVEL-BOBOUL (° 1823) a déclaré le 07.10.1864 que sa belle-sœur, Jeanne BOBOUL-VAISSIER, âgée de 42 ans (° 1821-1822) venait d'enfanter Marie-Élisabeth VAISSIER.

- Marguerite BOBOUL, 2, 76.B, (° 1824, + 1883), épouse en 1849 de Jean Antoine SAVOYE (° 1819) (contrat à Champagnac). Elle sera mère de Jean Pierre SAVOYE, en 1850 et grand-mère de Gaston SAVOYE en 1884. Jean Antoine SAVOYE était fils de Pierre Jean Baptiste SAVOYE (+ 1839, Mauriac) et de Marguerite PEYRAC. En 1903, les cousins issus de germains, Gaston SAVOYE et Meloé (Marie) MEYLHEUC, se sont mariés en justes noces. Ils habitaient Étampes.

L'arithmétique des employés de mairie était « approximative ». Le 10.02.1880, s'est mariée « VAISSIER Marie Élisabeth, âgée de 20 ans et née au Mas le 6 octobre 1864... ». Cela fait quinze ans et quatre mois. Six ans après, en mars 1886, elle avait 21 ans pour donner naissance à Marie Méloé. L'école primaire obligatoire n'a pas du être un luxe.

N.B. Au mariage de Marguerite II en 1849, est témoin son beau-frère, François PIGOT, 23 ou 28 ans. Or ses sœurs Marguerite I^{ère} et Marguerite III ont un autre mari. Quant à Jeanne II, elle n'a que 14 ans. Trois possibilités: autre mariage d'une Marguerite; existence d'une autre sœur; frère par remariage de Madeleine CHATONIER ?

Le 26.06.1906, Gaston (SAVOYE) annonce son arrivée à Massy Palaiseau, à Pierre Paulin CHANUT seul avec les enfants à Tiolade (Élise est absente). En 1916, Méloé écrit de Billom à Noémie et lui parle des ses enfants, Robert (Roger) et Abel. Elle parle également du sien et de son mari Gaston. La fille de Gaston et Méloé, Marie-Louise (1904-1993) a épousé Pierre MOREAU (1904/1999). Ils habitaient Charenton et ont eu 4 enfants. Les relations MOREAU-SENÉTERRE sont restées très étroites.

4.2 Branche agnatique . Géraud Guillaume BOBOUL-REVEL

1. Géraud Guillaume BOBOUL, 38, ° 1826 + 1891, « marchand-forain », a épousé en 1854, Élisabeth REVEL, dite Isabeau, 39, ° 1823 + 1906, veuve de Jean ALBESSARD. De 1854 à 1871, installé comme cordonnier à Verrières le Buisson (78), il a eu une fille Élise, 19, en 1855. Mais, il a du y avoir des enfants du premier mariage d'Élisabeth, notamment une fille ALBESSARD que nous prénommerons « Émilie ».

2. Élise BOBOUL 19, a épousé successivement :
- le 21.02.1872 Jean MEYDIEU + 1874, dont elle a eu une fille Juliette morte à 1 an ;
 - Pierre Paulin CHANUT, 18.

Jean MEYDIEU était « fils de Guillaume MEYDIEU et de Marie ALBESSARD, décédé, cordonnier demeurant à Tiolade » (d'après le contrat de mariage), tous deux nés à Tiolade en 1801; d'où un mariage à 44 ans avec une fille de 16 ans. Toutefois, dans le contrat de son premier mariage d'Élise BOBOUL (avec Jean MEYDIEU en 1872), son père Géraud « *l'institue son héritière générale et universelle de tous les biens...* ».

Par contre, sa mère Élisabeth « *lui fait donation par préciput et hors part du quart de tous les biens...* ». Cela montrerait qu'Élise était la fille unique de Géraud, mais pas unique d'Élisabeth. Donc, d'éventuelles frères ou sœurs utérines seraient enfants de Jean ALBESSARD, premier mari d'Élisabeth.

Il est stipulé également que Géraud doit loger et nourrir son gendre (Jean MEYDIEU), sous réserve pour ce dernier de l'aider dans ses travaux agricoles. Il est probable que Géraud a quitté sa boutique de Verrières le Buisson avant février 1872, pour se retirer à Tiolade, où il venait de faire rénover sa maison. Mais, le contrat de mariage de Géraud et d'Élisabeth ne spécifie l'existence que de deux fils du premier mariage de Jean ALBESSARD.

3. « *Émilie* » ALBESSARD a épousé un FEUILLENT (qui aurait pu reprendre la boutique de ses beaux-parents). Ils ont eu un fils Émile vers 1871. Émile Feuillent envoie 3 cartes de Verrières le Buisson en 1906 (cf infra, boutique de chaussure). Il écrit à sa cousine (germaine) Noémie et y parle de sa tante (Élise). La boutique devait se situer près de la gare de Massy-Verrières et du lac de Verrières.

Élise a peut-être eu une autre demi-sœur, que nous prénommerons « *Firmine* », qui se serait mariée à un MARCHE et aurait eu un fils Firmin (cf infra). Mais, ce cousinage peut également remonter à la génération précédente.

4.3 Les branches masculines collatérales

En présence de deux frères Jean BOBOUL, nés en 1829 et 1831, nous les distinguons par les lettres A et B, dans l'attente d'affecter à chacun sa date de naissance. Le troisième Jean BOBOUL, Jean III, est né en 1833 et mort en 1907; il était marié à Jeanne RIEU.

4.31 Jean II BOBOUL & BARDIER

Jean BOBOUL A (s.d. 2) et Antoinette CHEMOL ont eu une fille Marie (Élise Marie BOUBOUL à l'état civil) le 17.03.1860 à Massy, Seine et Oise et probablement une deuxième, Antoinette, morte jeune, après son mariage avec Guillaume VERDY (de Vendes ou de Prade !?).

1. Marie BOBOUL-BARDIER :

Les liens de cousinage ont été maintenus très étroits pendant longtemps par l'amitié entre les deux cousines, Élise BOBOUL, fille de Géraud-Guillaume et Marie BOBOUL, épouse BARDIER et filleule de Jean BOBOUL III d'Aurillac et d'Élisabeth, dite Isabeau. Isabeau avait élevé Marie BOBOUL à Tiolade avec sa fille Élise (décès prématuré du couple J.BOBOUL-CHEMOL ?).

Marie et Élise ont entretenu une correspondance abondante entre 1890 et 1920, qui a été alimentée et poursuivie par Eugène II et André BARDIER et par Noémie et ses frères. La guerre de 1914-1918, qui, dès le premier mois, a vu la mort d'André BARDIER, a fait l'objet d'une correspondance encore plus forte.

Marie BOBOUL a épousé Eugène I^{er} BARDIER (dit Antoine), cordonnier rue Damiette à Sannois, dont le père Antoine s'était retiré à Furlange. Une photo postale de 1908 montre que l'enseigne de la boutique était « *... Chaussures Antoine BARDIER Cordonnerie* ». Devant la boutique se trouvent sans doute les BARDIER père et fils, Eugène I^{er}, Eugène II et André. Il se peut que ce soit le grand-père retiré à Furlange, qui ait créé cette boutique.

Les BARDIER se sont retirés comme « *rentiers* » à Aurillac en juillet 1919, tout en se préoccupant de leur ancienne boutique (peut-être laissée à un cousin). En 1920, ils sont allés à Massiges pour essayer de retrouver les restes d'André. Eugène I^{er} est mort veuf à Aurillac en 1941 à 81 ans; Marie était décédée rapidement d'une forte fièvre.

En 1903, Marie BOBOUL cite sa cousine d'Étampes (Méloé MEILHEUX-SAVOIE), qui était allé la voir en 1902.

2. André BARDIER :

Au début du XX^e siècle, Eugène II et André avaient l'habitude de passer de longs mois à Tiolade et à Aurillac (chez leur oncle Jean III BOBOUL).

Ils ont fait leur service militaire à Évreux au 28^e de ligne, débuts 08.10.1908 et 10.1910.

André a commencé son tour de France chez Arfeuille à Montmorency en janvier 1907 (un Arfeuille a été parrain d'un aïeul Antoine Bardier en 1775). En 1914, Élise BOBOUL-CHANUT écrit une longue lettre amusante, proposant sa main à sa cousine Isidorine (ça ne s'invente pas). Celle-ci a failli être veuve de guerre 2 mois après:

3. Eugène BARDIER :

Mobilisé, Eugène écrivait le 3 août 1914:

« *... André est parti ce matin à 6 h (de Sannois), il devait y avoir un train d'après ce qu'avaient dit les employés, on les laisserait monter car d'après leurs feuilles de mobilisation, ils devaient s'en aller à pied. Voyant que le train n'arrivait pas à 6 heures et demie, nous sommes partis pour Argenteuil, où nous avons pris un train qui venait de Sannois et qui y retournait pour aller à Paris-Nord. Si nous l'avions su, nous n'aurions pas eu besoin d'aller à Argenteuil. Il est donc parti pour le fort d'Ivry, de l'autre côté de la barrière dans l'infanterie coloniale.* »

« *Quant à moi, je pars demain matin pour la gare de triage d'Argenteuil, pour Lisieux.* »

« *Ca ne lui faisait pas trop de peine de partir ou du moins il ne le faisait pas voir comme tous ceux qui partaient avec lui, qui ne se plaignaient pas trop non plus.* »

« *Samedi, comme il y a avait du travail dans le service où je suis (au Crédit Lyonnais), on nous a fait travailler jusqu'à 5 heures et quand nous sommes partis, on se disait à lundi; on croyait encore que les choses allaient s'arranger. Mais quand nous sommes sortis, nous avons appris aussitôt que les affiches de mobilisation étaient posées. J'ai pris le train pour Sannois aussitôt et les gares d'Asnières jusqu'à Argenteuil, étaient occupées militairement. Il y a du reste 3 ou 4 jours que le tunnel de la gare St Lazare était gardé par des soldats.* »

« *Ca ne me fait pas trop de peine de partir. Je regrette qu'une chose, c'est de ne pas avoir pris mon congé avant de partir. Car moi qui me faisais un plaisir d'aller en Auvergne et de passer quelques jours avec vous et Noémie et de faire connaissance avec mes petits cousins. Enfin, si je m'en vais c'est toujours avec l'espoir de revenir et si les choses pouvaient quelquefois s'arranger assez rapidement, ce ne serait que partie remise* ». (« n 1939, au moins, les Aotûtiens ont pu partir en vacances.)

« *Mais, en attendant, il s'agit de faire son devoir depuis le temps que les Allemands nous cherchaient des querelles d'Allemands, ils vont nous avoir trouvés. Et franchement, je crois qu'ils ont bien mérité une bonne correction ...* ». Bel optimisme ! Il en est quand même revenu, mais gazé et invalide. On a une carte postale écrite le 01.09.1918 par E. LASIDIÈRE (maréchal des logis, hospitalisé à Laval) à son ami BALAISSAC (sans doute le frère de Marie Henriette).

4. Les VERDY (BARDIER) :

Eugène BARDIER avait eu une sœur Antoinette BARDIER, mariée à Guillaume VERDY :

Antoinette BARDIER-VERDY, en 1910, écrit aux BARDIER et parle de (ses) fils Émile et Antony (VERDY) et des frères Eugène et André (BARDIER).

- Émile VERDY (photographié en cuirassé) voyageait beaucoup y compris en Italie et Angèle (nièce de Marie BOBOUL), travaillait chez une comtesse. En 1907, Angèle espère que la comtesse emmènera aussi Émile. En octobre 1910, Émile et Angèle sont toujours à la campagne avec leurs maîtres. Émile a fait ses 28 jours en 1907; Némorin également à Aurillac (où il a vu les cousines CHADEFAX).

- Antony VERDY, élevé par les BARDIER, très ambitieux, déteste « *son sale métier de cordonnier* ». Il était en permission en 1910. A Pâques 1911, il s'occupait de vélos; il se trouvait à Baccarat et à Brienne le Château.

4.32 Jean III BOBOUL.

À Aurillac, en 1907, Jean BOBOUL III ° 1833, veuf de Jeanne RIEU, est mort dans de grandes souffrances d'une affection organique de l'estomac ancienne de 18 mois. Marie BOBOUL-BARDIER, sa filleule, André BARDIER et Anna N... étaient alors auprès de lui. Eugène BARDIER s'était absenté quelques jours pour aller à Tiolade voir Isabeau et Noémie; il a du rentrer précipitamment.

Il est le « *dernier oncle* » d'Élise et Marie BOBOUL à disparaître, sans doute le dernier enfant survivant du couple BOBOUL-CHATONIER.

La descendance de Jean III BOBOUL reste sans doute inexistante. En effet, Marie BOBOUL-BARDIER aurait hérité de Jean III à sa mort en 1907, d'un bien à Aurillac (elle a mis en location le logement de Jean III avant de retourner à Sannois). Élise BOBOUL-CHANUT était aussi héritière. Les droits ont été payés au nom des deux cousines, sans doute par Eugène en mars 1908.

4.33 Branche Jean I^{er} et Firmin BOBOUL 1870-1950

Firmin BOBOUL, habitant à Villiers le Bel, puis Brunoy, était le fils de Jean I^{er} BOBOUL probablement et d'Anna.

Il avait de la famille à Pradel (peut-être sa mère?) en 1903, car Élise regrette qu'il n'ait pu y passer qu'une journée (elle se plaint aussi qu'il ne lui rend aucun compte).

En septembre 1907, Anna « *habitait* » chez Jean BOBOUL III à la mort de ce dernier. Elle s'est retirée début octobre « *chez ses enfants* » à Villiers le Bel, puis chez sa sœur à Lille début 1908. Elle marchait très difficilement. Anna était donc la belle-sœur de Jean BOBOUL 3.

Firmin BOBOUL « *cousin de Brunoy* » était venu à Aurillac en juillet 1903. Marie BOBOUL-BARDIER se plaint qu'il ne lui rende aucun compte (elle pourrait être sa tante). Il devait avoir de la famille à Pradel ou Prodelle, une « *cousine* », qu'Eugène allait voir également.

4.34 Autres cousins

Ils pourraient descendre de sœurs de Géraud Guillaume BOBOUL, Marguerite 3 76.D ° 1828 (sauf si elle était mariée à Jean DOME) ou Jeanne 2 76.E ° 1835):

Firmin MARCHE écrit en mars 1906, lettre de Lérrouville, Meuse, où « *il tombe de la neige et il fait très froid, heureusement que l'on a l'atelier pour se chauffer, et vivement que l'on aille retrouver le papa Marche ... on arrivera peut-être à sortir de ce foutu métier* ».

Il écrit très affectueusement à sa cousine Noémie avec laquelle il échange les photos. Il pourrait être le fils d'une deuxième sœur d'Élise BOBOUL. Mais en mars 1907, il écrit qu'il est militaire depuis 28 mois donc depuis décembre 1904, « *ces habits rouges et bleus qui vous font ressembler à de vulgaires fantômes* ». Il pouvait être cordonnier à l'armée. La même année, il envoie d'autres cartes de St Mihiel, de Châlons et de St Dizier, signées Firmin ou MARCHE. L'existence de ce cousin MARCHE pourrait accréditer l'hypothèse de la filiation de Jean BOBOUL avec Françoise MARCHE (au lieu de Françoise MISCHY) (cf note 2). Il pourrait aussi être le fils de Jeanne BOBOUL ° 1835.

Les cousines CHADEFAX d'Aurillac remercient Noémie des dragées de son mariage. Elles pourraient être les petites-filles de Jean BOBOUL, l'oncle d'Aurillac ? Antoine CHADEFAX, ° 1861, fabricant de cannes, a déclaré le décès de Jean BOBOUL en 1907 (les 2 déclarants sont marqués comme « *amis* » ?). Elles avaient un magasin de parapluies à Aurillac, plus un portefeuille d'assurances.

5.1 Noémie CHANUT et ses parents

Élise, remariée en 1876 à 21 ans, était marchande de vaisselle dans la moitié nord de la France. Elle était accompagnée par son second mari Pierre Paulin, de 15 ans son aîné, puis après 1900 par Némorin. Pierre Paulin en mauvaise santé est décédé en 1910, à 70 ans (appelé Antoine CHANUT par l'Enregistrement lors de sa succession: 116,80F). Élise lui surviva jusqu'en 1926 à 71 ans.

Pendant ces voyages des parents, les trois enfants vivaient avec leur grand-mère Isabeau à Tiolade, où les parents gardaient leur résidence principale. Au début du siècle, Pierre Paulin était à Tiolade avec Noémie tandis qu'Élise et Némorin parcouraient la France (ils écrivent de Caudry, Nord, aux Bardier, en octobre 1908).

Une photo carte-postale (vers 1900) montre la famille devant la maison de Tiolade, de gauche à droite : Noémie, Isabeau Elisabeth REVEL-BOBOUL, assise et très âgée, Élise BOBOUL-CHANUT, Pierre Paulin CHANUT, Némorin, Maximilien. Le toit est en chaume et les murs crépis de blanc. La barrière en bois semble neuve et la haie d'aubépine n'est pas encore plantée. Les deux tilleuls non plus; par contre, le sapin, coupé en 1964, est déjà haut.

Les trois enfants CHANUT se sont mariés très tard : à 30 ans pour Noémie et 32 pour Maximilien; vers 45 ans, pour Némorin, retardé, il est vrai par la guerre.

En décembre 1891, après la mort du maire, Elisabeth, dite Isabeau, qui garde les 3 enfants, conseille vivement à son gendre de se présenter aux élections municipales du 01.05.1892; « *vous passeriez facilement* ». Mais, Pierre Paulin, toujours représentant à travers la France, n'a sans doute pas suivi ce conseil.

Madame BODEVEIT a été une grande amie de Noémie, bien qu'elle ait été beaucoup plus jeune (10 à 15 ans). Il s'agit sans doute d'une amitié sur plusieurs générations par leurs mères respectives. Elle pourrait être fille d'Élisabeth CHAUDIÈRE et femme d'un Bodeveit de Chatillon (fils de Georges ou François).

Ascendance CHANUT : Pierre Paulin CHANUT, second mari d'Élise BOBOUL était né en 1840 à Bouriane Jaleyrac de Pierre CHANUT et Marie-Jeanne CHEYVIALLE, x en 1824. Pierre était fils de Géraud CHANUT et d'Élise RABOISON de Jaleyrac.

Pierre Paulin avait été soldat du pape à Rome sous le Second Empire pendant 7 ans et sans l'autorisation française. A son retour, il a été le seul de Jaleyrac à être mobilisé à la déclaration de guerre de 1870.

6.1 L'arrivée de la famille BOBOUL-REVEL à Tiolade

Les biens de Tiolade se sont souvent transmis par les femmes (la voie cognatique), comme le montre la succession de patronymes REVEL-BOBOUL-CHANUT-SENÉTERRE.

Les maisons Fouilhat et Lempertou ont appartenu à deux branches de la famille ALBESSARD, depuis le XVII^e siècle (date à laquelle est mort le dernier FOUILHAT, grand-père d'un ALBESSARD).

Il est possible que des biens BOBOUL viennent des mariages multiples (cf supra) :

- la maison Fouilhat, par Jean ALBESSARD, ° ca 1820, 1^{er} mari d'Isabeau Elisabeth REVEL, 39,
- la maison Lempertou, par Jean MEYDIEU, ° 1854, 1^{er} mari de Marie Élise BOBOUL, 19 (héritage de Guillaume MEYDIEU de Tiolade).

Isabeau Elisabeth Revel, est venue à Tiolade pour son mariage avec Jean ALBESSARD en 1843. Elle a du s'installer dans la maison Fouilhat.

De son premier mariage avec Jean ALBESSARD (1843), elle avait 2 garçons : l'aîné se serait appelé Paul Léger (x J. SERRE); le second, Jean (+ 1857) (x Élise RIVE), père du Jacques ALBESSARD, ci-dessous et de Gaston. En effet, ils sont cités dans deux contrats mais l'aîné avec un prénom différent : Jean au contrat du second mariage BOBOUL-REVEL, Paul Léger pour la succession d'Isabeau REVEL.

Jean ALBESSARD étant décédé en 1848, Isabeau a fait venir du Mas à Tiolade, son second mari, Géraud-Guillaume BOBOUL en 1854.

Mais, pour le travail, le couple a vécu à Verrières le Buisson, où Géraud Guillaume était cordonnier. En 1855, y est née Jeanne-Élise BOBOUL, la mère de Noémie (pas d'autres naissances retrouvées à Verrières le Buisson de 1854 à 1880). En fait, Géraud était un grand voyageur (de commerce) dans la moitié Nord de la France. Il semble avoir réinvesti ses gains dans des biens fonciers à Tiolade, vers 1860-1870.

Les deux maisons de Tiolade, qui appartenaient aux SENÉTERRE, s'appellent chez Fouilhat (propriétaire) et chez Lempertou à l'entrée de Tiolade à gauche (fermier). Ces noms sont ceux des propriétaires du début du XVII^e siècle. Le dernier FOUILHAT recensé vivait entre 1635 et 1685 : sa fille Marie a épousé Julien TRIZAC vers 1679 et sa petite-fille Anne TRIZAC a épousé Léger ALBESSARD en 1700.

Par un processus analogue, mais plus ancien, la maison Lempertou est passée à une autre branche de la famille ALBESSARD. Ces deux maisons sont restées ALBESSARD, pendant un siècle et demi; pour les distinguer, il a fallu leur conserver les noms de leurs anciens propriétaires.

Comme elles sont passées ensuite toutes deux dans le patrimoine CHANUT-SENÉTERRE par deux alliances successives, ces noms leur sont restés jusqu'à nos jours (la maison Lempertou a été vendue en 1965 à Roger DELPRAT par la succession SENÉTERRE).

La maison patrimoniale actuelle (Fouilhat) de Tiolade, existait déjà avant 1650. Elle était composée de 2 parties :

- une aile sud, composée d'une grande étable surmontée de la grange actuelle (ancienne maison actuelle),
- une aile nord, servant de maison d'habitation (nouvelle maison actuelle).

L'aile sud a été rénovée en 1871, sans doute par Géraud (45 ans), peu avant le 1^{er} mariage de sa fille Jeanne Élise à 16 ans, avec Jean MEYDIEU (02.1872), sans doute lors de la retraite de Géraud à Tiolade vers 1871. Presque la moitié de l'étable a été transformée en maison d'habitation en relevant son plafond de plus d'un mètre. Mais, comme la porte de la grange empêchait de remonter totalement le plafond, le chambrou et l'alcôve sont restés avec l'ancien plafond bas.

Une grande cheminée a été créée. Une cave a été creusée. L'angle nord-ouest montre l'ancienne disposition : une ouverture de l'ancienne étable a été bouchée, une poutre de son plafond continue à saillir du mur.

L'aile nord d'habitation, a été transformée en 1871, en une grande chambre. Cela a été longtemps la chambre de Roger SENÉTERRE. Elle a été conservée ainsi jusqu'en 1964, où Roger SENÉTERRE l'a remplacée par la nouvelle maison, en récupérant le mur ouest et les pierres. Un petit passage entre les ailes sud et nord a été conservé tel qu'il y a 4 siècles: mais les gens devenus plus grands, s'y cognent beaucoup.

Dans le pays, les plus anciennes maisons datent du XVIII^e siècle (la grange des Job est datée de 1759 et la maison Le Pitiot de 1848). Soit les maisons antérieures n'étaient pas en pierre, soit leurs pierres ont été récupérées pour en construire de nouvelles avec l'accroissement de population à partir de la fin du XVIII^e siècle.

La pierre de seuil de la fenêtre du « *chambrou* » de chez Fouilhat, est une pierre de récupération avec un cylindre en creux.

6.2 Les actes de propriétés

Au cadastre antérieur au remembrement de 1970, la maison Fouilhat a le numéro C75, puis n° 144. et le pré de derrière C78, C79, C81, C82, puis 145. La maison Lempertou a le n° C106, puis 122, et son jardin 123. La maison Le Pitiot est entre 170, 170bis et 164.

Le notaire habituel était celui de Champagnac (de FONTALARD avant 1850, de RIBIER en 1876, Chadeaux en 1909; LE GAILLARD en 1963/64). Ultérieurement, son étude a été regroupée chez Me BESSON, à Saignes. Il a été également fait appel au notaire de Mauriac, PÉBREL-CHAVIGNIER.

Les actes notariaux de plus de 100 ans ont été envoyés par Me BESSON aux Archives Départementales d'Aurillac, où elles sont dans un grand désordre. On a sans doute pas encore eu le temps de les trier.

- 23.02.1854. Contrat de mariage à Veyrières entre Géraud Guillaume BOBOUL et Élisabeth Isabeau Revel. Me de RIBIER. Les témoins sont deux cordonniers du bourg. Le contrat veille surtout à protéger les enfants de Jean ALBESSARD issus du premier mariage d'Élisabeth.
- 13.08.1867. J. P. L. ALBESSARD vend à Géraud BOBOUL, son beau-père, « *tous les immeubles lui revenant du chef de Jean ALBESSARD, son père, ou de ses auteurs* ».
- 31.03.1870 Arrêté de compte de tutelle. « *M. Jean ALBESSARD a vendu à G. BOBOUL tous les immeubles et droits successifs qui pouvaient lui revenir du chef de Jean ALBESSARD, son père...* ».
1870. Rénovation de la maison Fouilhat par Géraud BOBOUL devenu plein propriétaire (C75, C144 > ZI63).
- 10.08.1876. Contrat de mariage de Pierre Paulin dit Augustin CHANUT, marchand forain et Élise BOBOUL.
- 1883. Vente de Jacques ALBESSARD (époux de Jeanne LAMPRE) de Seyviolle (fils de Jean + 1857) à P. P. CHANUT. Me ?. Terres Pales & Chazal (< 1 ha) (n° 221C).
- 1887. Vente aux enchères de la succession d'Antoine MAGNE + 14.05.1886. Vente demandée par Antoine MAGNE II, époux Catherine REVEL, Augustine MAGNE, épouse Jean DOMERGUE (Me P. D. TALANDIER, Mauriac) et P. P. PINET créancier de Bort, Agathe MAGNE, épouse François DRAIN ?, Anne DEGRENON, veuve d'Antoine MAGNE. Cinq lots réunis ont été adjugés 18.500 F à Me GAUTHIER avoué, pour le compte de P.P. PINET créancier.
- 1888. Revente des terres et bâtiments, de Pierre Paul PINET et Catherine NOËL de Bort, à P. P. CHANUT pour 18.000 F. Me GABORIAUD notaire à Bort. Cette succession passée par enchères, comprenait la plupart des bois et surtout la maison Lempertou et sa grange.
- 1891. Succession de Géraud BOBOUL. Frais d'enregistrement : 187,75 F, n° 291.
- 1907. Acte de partage de la succession d'Élisabeth REVEL-BOBOUL. Élise BOBOUL obtient de ses demi-frères ALBESSARD, la propriété des terres de Tiolade. Certaines provenaient de la famille de Jean ALBESSARD, premier mari d'Élisabeth.

- 1919. Élise BOBOUL impose à ses enfants de garder sa propriété de Tiolade 10 ans après son décès. En 1911, elle aurait légué à Noémie « *tous ses objets mobiliers, y compris le bétail et entrain de ferme* ». Me PEBREL, Mauriac
- 1920. Partages enfants CHANUT en faveur de Noémie-CHANUT-SENÉTERRE des biens de Tiolade (35 + 15 hectares), acquis par PP CHANUT en 1888, avec échanges de terres. Me Pebrel Mauriac.
- 1924. Vente de forêts à la Verrerie (Chambon, Ratisse, Los Tioche, Vicarlet) en bordure de la Sumène à Antoine Delorme et à Gilbert Pomery (Furlange). Me PEBREL, Mauriac.
- 1926. Succession-partage d'Élise BOBOUL-CHANUT.

7.1 Le brassage de Tiolade

À Tiolade, les maisons portent un nom : Lempertou, Fouilhat, Le Pitiot. Il faut remonter au XVII^e siècle pour retrouver de tels patronymes.

Au début du XIX^e siècle, les principales familles étaient : les ALBESSARD, les LAMPRE, les RENAUDY, les MAGNE, les REVEL, les CHAMPAGNAC, les MARCHE, les MEYDIEU, les GALVAING, etc. Cela fait beaucoup pour un petit hameau d'une dizaine de feux.

Antoine MAGNE, ° 1787, Jean LAMPRE ° 1779, + après 1857 (père de Jeanne LAMPRE ° 1818, grand-père de Françoise ALBESSARD ° 1857) et Jean CHAMPAGNAC, ° 1769 étaient de fréquents témoins.

7.11 La famille ALBESSARD a eu de nombreuses ramifications. Elle a eu plusieurs alliances avec les BOBOUL.

Déjà au XVII^e siècle il existe deux lignées d'ALBESSARD de Tiolade, qui vont s'y maintenir et s'y côtoyer pendant 2 siècles, que nous appellerons :

- les Antoine descendants de Jean, Léger et François ALBESSARD (Fouilhat),
- et les Jean-Guillaume, prénoms alternés depuis 1650 (Lempertou).

Dans la lignée Antoine, Jean ALBESSARD, ° ca 1815 + 1848, fils de Pierre ALBESSARD ° 1788 + 1847 et de Françoise CHATONIER ° 1790 + 1872, a été le premier mari d'Élisabeth BOBOUL, dont il a eu 2 garçons : Paul Léger (dit Jean par un notaire) et Jean cf supra. Sa tante par alliance, Élisabeth RENAUDY, épouse d'Antoine II (et/ou Jacques), a été tutrice de ses 2 petits-neveux, Paul Léger et Jean, après la mort de leur père. Il est probable que les biens de Tiolade (Fouilhat) sont entrés dans la famille BOBOUL par cette voie. Les deux fils de Jean ALBESSARD se sont installés à Verrières le Buisson et Palaiseau.

Pierre ALBESSARD ci-dessus était fils d'Antoine ° 1747 + 1813 (x 1770 Françoise POMARAT), fils d'Antoine ° 1728 + 1760 (x 1746 Marguerite MAZAGOT), fils de François ° 1702 + 1733 (x 1723 Delphine VARAIGNE), fils de Léger ° 1680 + 1723 (x 1700 Anne TRIZAC), fils de Jean (x 1660 Nadale BLANC). Depuis Anne TRIZAC, fille de Julien et de Marie FOUILHAT, tous ont vécu dans la maison Fouilhat à Tiolade de Veyrières.

Dans la lignée Jean-Guillaume, Jean MEYDIEU, ° ca 1844, a été le premier mari d'Élise BOBOUL en 1872 (premier mariage). Leur enfant Juliette MEYDIEU est née et morte en 1874 à Vernon (27).

Il est aussi probable que les biens de Tiolade (Lempertou) sont entrés dans la famille BOBOUL par cette voie, car Jean MEYDIEU avait une mère et une grand-mère ALBESSARD.

Jean MEYDIEU était fils d'Antoine et d'Anne ALBESSARD ° 1835 Arches + 1889 Vichy et petit-fils de Guillaume et Marie ALBESSARD ° 1802. Anne ALBESSARD était fille de Pierre ALBESSARD ° 1806 + 1849 (x 1864 Catherine SELVES d'Arches), fils de Jean 1774/1847 (x Anne VERNEIGE), fils de Guillaume ° 1746 + 1806 (x 1770 Catherine CHAVEROCHE), fils de Jean ° 1718 + 1778 (x 1745 ? Anne TOURY), fils de Guillaume ° 1695 + 1740 (x 1712 Delphine BLANC), fils de Jean ° 1642 + 1699 (x 1695 Marguerite ALBESSARD). Presque tous ont du vivre dans la maison Lempertou à Tiolade de Veyrières. Guillaume ALBESSARD a été aussi le second époux d'Antoinette BLANC (311 SENÉTERRE), veuve de Guillaume MORANGE.

Marie ALBESSARD ° 1802 s'est mariée le 01.02.1826 avec Guillaume MEYDIEU, propriétaire à Tiolade, fils de Jean MEYDIEU de Jaleyrac. Ils ont eu 2 enfants : Antoine (09.11.1926) et Antoinette Meydiou ° 1831 (avec 9 mois et 8 jours après le mariage, il n'y a pas eu de temps perdu pour la naissance d'Antoine). Marie ALBESSARD était soit fille d'Antoine ALBESSARD II ° 1772 (fils d'Antoine I^{er} ° 1747 x Françoise POMARAT) et d'Élisabeth RENAUDY ° 1785, ce qui expliquerait la tutelle de cette dernière sur les enfants du premier lit de Jean MEYDIEU, soit fille de Jean ALBESSARD et Anne VERNEIGE, cités ci-dessus, d'après l'acte de naissance de 1802, où Antoine et Jean ALBESSARD de Tiolade était témoins.

Marthe ALBESSARD a eu Antoinette CHABAUD (° ca 1752, + 1823) de Guillaume CHABAUD. Une autre Marthe ALBESSARD, fille de Guillaume ALBESSARD et d'Anne CHODIÈRE a épousé un Jean VERNEJOU le 04.02.1855. Devenu veuf, ce dernier a sans-doute épousé Antoinette MEYDIEU (fille de Guillaume ?) le 26.02.1859 (cf recensement infra).

Guillaume ° 1746 + 1806 (x 1770 Catherine CHAVEROCHE), cité ci-dessus, a engendré Jean et Guillaume ° 1786 cités ci-dessus :

Habitant Lempertou, Jean ALBESSARD (° 1772 + 1848) et Anne VERNEIGE ont eu au moins onze enfants : une fille Marie x MEYDIEU déjà citée, Jacques I^{er} ° 1800 + 1848 époux CHARLANE et Jacques II ° 1804 (époux Françoise LAMPRE) (en tout 4 Jacques), Pierre ° 1806 (époux SERVE ou SELVE) et Jean Jacques ° 1820 (époux Jeanne LAMPRE et père de Françoise ° 1857).

En Belgique flamande, le nom s'écrit ALBESSART. L'émigration s'est faite à partir d'Arches, la commune de l'autre côté de la Sumène. L'initiateur en a été Léger ALBESSART ° 1819 Arches + 1894_Namur, fils de Guillaume ° 1786 (x 1811 Louise Élise RAYMOND) et petit-fils de Guillaume ° 1786 (x 1770 Catherine CHAVEROCHE) cités ci-dessus.

Nous avons enregistré 144 ALBESSARD, principalement sur Veyrières. Ces nombreux ALBESSARD semblent avoir quitté Tiolade avant 1900 (seule Marie y vit en 1901). Des ALBESSARD ont été propriétaires du château du Mas, avant les Chassang, sans doute après 1900. Actuellement, il n'y a plus d'ALBESSARD dans la commune, mais seulement dans les communes voisines.

7.12 Antoine MAGNE (° 1803-1804) et Géraud BOBOUL, « *propriétaires à Tiolade et oncles de l'épouse* », étaient témoins, au mariage de Marie Élisabeth VEISSIER en 1880 (cf infra).

Antoine MAGNE (+ 1886) et Anne DEGRENON ont eu 7 enfants à Tiolade, dont deux Antoine, le deuxième, cultivateur à Tiolade, s'étant marié à Catherine REVEL (+1 835). (Les autres sont: Antoine I^{er} x VICARION, Jean Baptiste x CHARDEFOUX (ou CHADEFAUX), Guillaume x Louise TROTTIER, Jean ?, Agathe x François DION, Augustine x Jean DOMERGUE.

7.13 Françoise MARCHE (° 1804, + après 1857). Jean MARCHE du Mas (° 1779). Sans doute alliés aux JOB.

7.14 Antoine REVEL (° 1831 + 1886) et Catherine MOMET (° 1829) se sont marié au Mas le 07.04.1853 et se sont installés à Tiolade. Ils y ont engendré Marguerite REVEL ° 1857 + 1860, Catherine REVEL ° 1864 et Anna REVEL le 25.05.1870.

Anna s'est mariée à Pierre CHAVIALLE et ils vivaient encore à Tiolade en 1901 (cf infra). Ils ont eu 3 enfants: Louis, Angèle et Lucie. Antoine REVEL était fils de Marguerite REVEL de Charlus ? (° 04.12.01752 + 07.10.1864). Le frère aîné d'Antoine, Léger REVEL, ° 1828 + 1856, s'est marié le 17.02.1852 à Marie ESPINASSE et ils ont eu une fille Marguerite REVEL (épouse J. B. CLÉMENSAC, instituteur au bourg).

7.2 Tiolade en 1900

Au début du XX^e siècle (cf infra), la plupart des patronymes de Tiolade avaient disparu (ou sur le point de l'être) et étaient devenus: TISSANDIER (Joseph), VERNEJOUX (Louis), CHANUT-BOBOUL, JOB, etc. Cela est dû à la fois à des départs et à des transmissions par les filles, donc avec changement de nom.

Au recensement de 1901 :

1. BORDES Antoinette, veuve (François) DUCAY + 1886 ou DUQUET, dite la Duquette, 64 ans ° 1837; et son petit-fils Ernest 8 ans, maison incendiée (sans doute fils de J. GALVAING et Marie DUCAY).

2. CHANUT Pierre (Paulin), 60 ans et son épouse Élise BOUBOUL, 45 ans. Leurs enfants CHANUT : Nemorin, 24 ans, Noémie, 22 ans, Maximilien, 21 ans. La mère d'Élise, Elisabeth (Isabeau) REVEL, veuve BOBOUL(maison Fouilhat). Leurs domestiques : MARCHE Joachim 18 ans et CHARBONNEL Benjamin, 19 ans.

3. VIGIER Elisabeth, veuve RENAUDY, 71 ans ° 1830, sa fille, RENAUDY Augustine, veuve CHAVIGNIER, 40 ans ° 1861 et son petit-fils, CHAVIGNIER Joseph, 18 ans. Leur domestique, QUEYREL Antonyme, 38 ans.

4. MAGNE Antoine, 77 ans ° 03.09.1823, sa fille, Émilie MAGNE, épouse MARCHE, 33 ans ° 1868, son gendre, Jean MARCHE, 42 ans ° 1859, cordonnier et MARCHE Mélanie sa petite fille, 8 ans ° 1893 (sans doute future épouse de Joseph TISSANDIER). Antonin Magne, cordonnier ambulancier, 28 ans ° 1873, peut-être un petit-fils. Sont-ils parents avec Firmin MARCHE ? (probablement maison TISSANDIER, ferme Delprat.)

5. ESPINASSE Jeanne, 64 ans ° 1837.

6. ALBESSARD Marie, 58 ans, ° 1843 (dernière du nom à Tiolade, peut-être épouse Pierre GALVAING ° 1837 ou Jean DUBOIS 02.02.1865 ; Gabriel DUBOIS est cité comme propriétaire de maison en 1887.)

7. CHAVIALLE Pierre, 41 ans ° 1860, sa femme Anna REVEL, 30 ans ° 25.05.1870 (fille d'Antoine R. et Catherine MOMET) et ses enfants, Louis, 10 ans, Angèle 8 ans et Lucie, 5 ans (maison Lempertou ? seul fermier en âge).

8. JOB François, 57 ans ° 1844 Sérandon, sa femme, Marguerite MARCHE, 46 ans ° 1855 et leurs enfants, Adrien 19 ans, Alexandre 17 ans et Louis 13 ans. Sa belle-mère, GALVAING Antoinette, épouse MARCHE, 72 ans ° 1829 (épouse Antoine MARCHE) et son oncle Jean GALVAING, 70 ans ° 02.09.1831 (veuf de Marguerite DUBOIS ?) (maison Job).

9. DOUVIZY Jean Baptiste, 60 ans, ° 1841 et son épouse, Marguerite BAUDEVIEUX 53 ans ° 1848 (nom cité comme propriétaire de maison en 1887). Leur domestique, Pierre BEAUJOUR 17 ans (maison incendiée).

10. VERNEJOUX Jean, 72 ans ° 1829 et son épouse Antoinette MEYDIEU, 69 ans (° 21.10.1831, mariée le 26.02.1859) (sans doute fille de Guillaume MEYDIEU ° 1798 Tiolade et tante de Jean MEYDIEU premier mari d'Élise BOBOUL).

7.3 Les JOB

Le plus proche maison voisine à Tiolade est celle des JOB. Elle a été construite par DUCAY, un Auvergnat monté à Paris. Les JOB l'ont acquis ultérieurement, après l'incendie de plusieurs maisons du village. De ce fait, les JOB possèdent les bâtiments aux extrémités nord (habitation) et sud (étable-grange) de Tiolade.

François JOB, fils d'Antoine, de Sérandon (juste en face en Corrèze), est venu épouser à Tiolade Marguerite ou Justine MARCHE ° 1854 + 1944, fille d'Antoine MARCHE ° 1830 + 1861 et d'Antoinette GALVAING ° 1835. Ils ont eu 3 garçons, Adrien, Alexandre et Louis (cf recensement supra).

Antoinette GALVAING et son frère Jean vivaient encore à Tiolade en 1901 dans la maison Job (cf supra).

7.4 L'incendie de Tiolade

Plusieurs maisons existaient entre le jardin Lempertou et la grange des Job, au 19^e siècle. En 1887, elles appartenaient à Gabriel Dubois et à Bodeveit. Elles ont été détruites par un incendie (s.d. après 1901) et elles n'ont pas été reconstruites. Le centre de gravité de Tiolade s'est déplacé vers le nord.

8.1 Coutumes de prénoms

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'endogamie était telle que dans une commune, de nombreuses familles portaient le même patronyme et qu'il était difficile de s'y retrouver. D'où, la coutume de donner au fils le prénom du père: on parlait ainsi des Pierre BOBOUL et des Jean BOBOUL. Mais, c'était reporter le problème, car on ne s'y retrouvait plus à l'intérieur des familles; d'où l'usage de donner au fils aîné, un second prénom (provisoire) pour le différencier de son père.

Au décès du père, il lui arrivait de reprendre son premier prénom. Ce fut le cas de Jean Pierre BOBOUL qui a souvent changé de prénom.

Toutefois, on n'a pas d'explication des changements de prénoms de Géraud Guillaume BOBOUL et d'Élisabeth Isabeau Revel, qui étaient époux; Noémie ne parlait de ses grands-parents que sous les prénoms de Géraud et d'Isabeau; elle ignorait les autres.

L'inconvénient était que l'état civil devait se refuser à écrire plus d'un prénom, jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Mais, après 1850, il semble que les doubles prénoms officiels soient acceptés: on a les exemples dans la famille, Nicolas Antoine SENÉTERRE, Marie Élisabeth VAISSIER, Marie Méloé MEYLHEUC, Jeanne Élise BOBOUL, etc., sans compter les susdits Géraud Guillaume. et Élisabeth Isabeau. Mais, le maximum semble être atteint par Noémie Marie Jeanne Élise CHANUT en 1878.

La coutume était aussi de donner les prénoms des parrain et marraine, parfois à l'encontre de l'entourage (y compris pour l'aîné au XX^e siècle).

Cette coutume était ancienne. Pierre BOBOUL II et Françoise MISCHY ont prénommé Catherine trois de leurs filles successives, avec 3 marraines différentes: en 1777, Catherine BOBOUL II, tante paternelle; vers 1780, Catherine MISCHY, cousine maternelle; vers 1781, Catherine BOBOUL III, cousine maternelle.

Une autre coutume a été de donner au fils aîné le prénom du père (le grand-père paternel pouvait être parrain). Mais, il convenait de lui donner un deuxième prénom comme diminutif (parfois provisoire: Pierre Paulin CHANUT, Jean Pierre BOBOUL, Guillaume ALBESSARD, etc.).

« Pendant des siècles, on a pratiquement toujours donné le prénom de son parrain (pour un garçon) et de sa marraine pour une fille.

Ce n'était pas les parents qui choisissaient les prénoms, mais les parrains et marraines. Le choix du parrain et de la marraine était lui-même déterminé par des règles strictes. L'usage voulait que le premier né d'un couple ait pour parrain son grand-père paternel et pour marraine sa grand-mère maternelle. Ensuite, venaient les oncles et tantes, puis les cousins, les frères et sœurs aînés, la famille plus éloignée, éventuellement les amis ou les relations.

On arrive ainsi à une transmission familiale des prénoms, qui se retrouve à chaque génération et souvent à la même génération.

Très souvent des cousins germains vont porter même nom et même prénom (a fortiori les frères). Avec ce système de transmission, on se trouve forcément avec, pour chaque famille, un stock limité de prénoms ».

Dans une branche ALBESSARD de Tiolade, on trouve une alternance de Jean et de Guillaume, qui illustre bien ce parrainage de l'aïeul. Par contre, dans l'autre branche ALBESSARD, tous les aînés s'appellent Antoine sur plusieurs générations (cela peut provenir aussi du parrainage de l'aïeul qui s'appelle bien Antoine).

8.2 L'émigration au XIX^e siècle

L'augmentation de la productivité agricole et l'arrivée du chemin de fer vers 1850 a déclenché une immigration plus ou moins temporaire sur la moitié Nord de la France, en particulier sur la région parisienne.

Certains, comme les CHANUT dans la vaisselle, étaient des itinérants se déplaçant constamment.

Beaucoup étaient dans la toile. Mais, la plupart de migrants de Veyrières étaient dans la région parisienne et dans le cuir.

On n'observe aucune activité dans le charbon et dans les cafés (bournats) et encore moins dans le monde ouvrier, assez peu dans la fonction publique.

8.3 La chaussure. une tradition familiale

Pendant plus d'un siècle, le cuir semble être une tradition familiale (et même régionale) très ancrée, sans doute basée sur l'élevage. Géraud Guillaume BOBOUL était cordonnier à Verrières le Buisson. Son gendre FEUILLENT et sa fille ont ensuite pris sa succession et sa boutique ? Paul Léger ALBESSARD, fils aîné d'Élisabeth REVEL-BOBOUL, était en 1907 cordonnier Verrières le Buisson. Il a peut-être succédé à son beau-père.

En 1906, le cousin E. FEUILLENT envoie plusieurs cartes postales de Verrières le Buisson et une de son magasin de chaussures (peut être à Massy). La photo montre une boutique installée à l'angle d'une rue montante. L'enseigne comprend au centre « chaussures » et des mentions sur les côtés : poses d'élastiques et boutons mécaniques, pièces invisibles, etc. Sur le devant, se trouvent 3 personnages en tabliers, sans doute le père à moustaches, la mère et les fils. En travers de la porte, il y a marqué FEUILLENT.

Autre branche, les Antoine BOBOUL et BARDIER avaient un magasin de chaussures à Sannois, qui avait plusieurs employés.

Parmi les cousins, Antony VERDY se plaignait vers 1910 de ce sale métier de la chaussure ; il s'est peut-être reconverti dans la mécanique, vélo puis camion. Firmin BOBOUL était dans la chaussure à Villiers le Bel, puis près de la gare de Lyon.

Ensuite, Noémie et Maximilien CHANUT ont ouvert leurs magasins de chaussures à Feurs et à Montbrison dans la Loire.

Puis, Abel SENÉTERRE a été cordonnier à Ydes 15, parmi de nombreux autres métiers. Enfin, Patrice André SENÉTERRE a eu, en société, deux magasins de chaussures à Antibes et Juan.

En 1901, Jean MARCHE, 42 ans, était cordonnier à Tiolade, tandis que son beau-frère, Antonin MAGNE, 28 ans, était cordonnier ambulancier.

Les Firmin MARCHE (cousin de Noémie) ont du être aussi dans la chaussure.

Errata

Jean MEYDIEU était fils d'Antoine et d'Anne ALBESSARD ° 1835 Arches + 1889 Vichy et petit-fils de Guillaume et Marie ALBESSARD ° 1802. Anne ALBESSARD était fille de Pierre Albessard ° 1806 + 1849 (x 1864 Catherine SELVES d'Arches), fils de Jean ° 1774 + 1847 (x Anne VERNEIGE), fils de Guillaume ° 1746 + 1806 (x 1770 Catherine CHAVEROCHE), fils de Jean ° 1718 + 1778 (x 1745 ? Anne TOURY), fils de Guillaume ° 1695 + 1740 (x 1712 Delphine BLANC), fils de Jean ° 1642 ? + 1699 (x 1695 Marguerite ALBESSARD).

Presque tous ont du vivre dans la maison Lempertou à Tiolade de Veyrières.

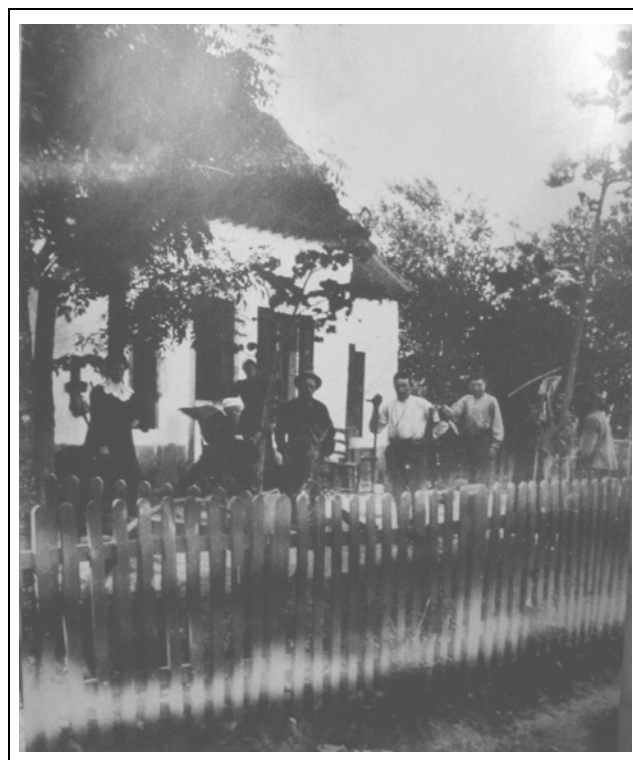
Guillaume ALBESSARD a été aussi le second époux d'Antoinette BLANC (311, SENÉTERRE), veuve de Guillaume MORANGE.

Marie ALBESSARD ° 1802 s'est mariée le 01.02.1826 avec Guillaume MEYDIEU, propriétaire à Tiolade, fils de Jean MEYDIEU de Jaleyrac.

Ils ont eu deux enfants : Antoine (° 09.11.1926) et Antoinette MEYDIEU ° 1831. (avec 9 mois et 8 jours après le mariage, il n'y a pas eu de temps perdu pour la naissance d'Antoine.)

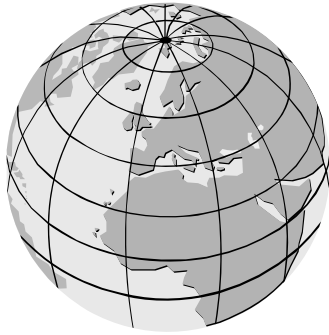
Marie ALBESSARD était fille de Jean ALBESSARD et Anne VERNEIGE, cités ci-dessus, d'après l'acte de naissance de 1802, où Antoine et Jean ALBESSARD de Tiolade étaient témoins.

La famille BOBOUL

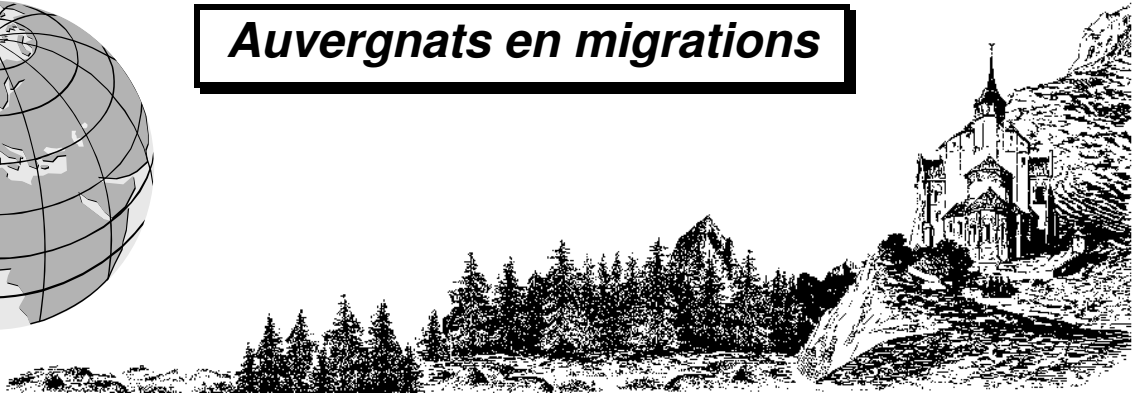


L'église de Veyrières





Auvergnats en migrations



NOTES DIVERSES

par Marie Andrée DAILLOUX (CGHAV – 1389), Pierre L. POUZET (CGHAV – 77), Pierre BLAIN (CGHAV – 1990)

Deux articles parus dans le numéro 95 ont amené nos lecteurs à apporter des compléments utiles.

Auvergnats en Bretagne

Suite à l'article de M. Serge DUGOU paru dans le n° 95 de la revue, page 34, je peux indiquer que mon défunt mari, Gérard PAILLER, natif de Carantec (29), portait un patronyme non breton. Cependant, je l'ai retrouvé (avec diverses orthographes) jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Plusieurs mariages des plus anciens et nombreuse descendance. Notamment à Henvic, Taulé, Carantec (environs de Morlaix).

Tous ceux que j'ai pu contacter (tous milieux, tous métiers, toutes convictions) m'ont tous affirmé que l'origine du patronyme était la Creuse, ce n'est pas l'Auvergne mais moins loin que la Bretagne. Malgré de multiples recherches je n'ai pas trouvé la liaison mais de nombreux indices. Pendant un siècle les plus anciens étaient tisserands.

M. AUBERT de Gentioux en Creuse m'avait indiqué que Pallier et ses dérivés (PAILLER, PAILHER, PAILLERON) renvoient à une ancienne paroisse rattachée par la suite à Gentioux. À l'origine sans doute une Commanderie de Templiers puis des Chevaliers de Malte (siège à Charrières en Creuse dès le XV^e siècle. Par ailleurs on trouve encore de nos jours des personnes dans la région portant ce patronyme.

D'une autre source, Mme Geneviève MILLOT qui a étudié la migration des maçons de la Marche vers le Poitou (un lieu dit « Pailler » vers St Bonnet de Bellac (Haute-Vienne) opterait plutôt pour ce département.

Dans le Puy de Dôme, il y a aussi des DEPAILLER et un lieu dit Pailler (tout près de la table d'orientation au sud de St-Jean des Ollières).

Bien des hypothèses, mais comme à l'époque on se déplaçait à pied ...

Il existait à Morlaix une très ancienne association « La Confrérie de la Trinité » (sources : notamment Joachim DARSEL dans son « Histoire de Morlaix », « association de dévotion qui devint ensuite comme une compagnie de commerce composée de marchands de toile et de tisserands ».

Bien sur, cela a contribué à la richesse de la ville. Vers la fin du XVI^e siècle les tisserands se répartirent en campagne. Autre « légende » qui perdure, ces migrants portaient un fétu de paille à leur chapeau pour se reconnaître entre eux (confrérie, compagnonnage) ? Je n'ai pas la réponse.

Marie Andrée DAILLOUX (CGHAV – 1389)

Auvergnats en Bourgogne

1/ Dans la liste publiée dans « A moi Auvergne ! », n° 95, pages 35 et 36, le personnage signalé à St Léger sur Dheune marié le 11.10.1701 sous le nom de François CANDERE, est identifiable à François COUDERT, ° les Brassets (Vertolaye) 18.01.1672, fils de Benoît du COUDERT (x Vertolaye 28.01.1670 Marie LAMBERT).

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

2/ Au cours de recherches sur la commune d'Auxy (71), j'ai découvert le mariage d'un scieur de long de St Anthème (63) avec une fille dudit village. J'ai signalé l'acte à Annie ARNOULT pour son étude sur les scieurs de long, mais je pense que cette information pourrait aussi intéresser ceux qui auraient ce garçon dans leur ascendance.

« ce jourd'hui douze octobre mil sept cent quatre-vingt-dix, après les publications du futur mariage faites tant dans cette paroisse qu'en celle de St Anthème, district d'Ambert du département du Puy de Dôme, comme il parait par le certificat du sieur DECHUY cure dudit lieu, en date du sept septembre susdite année, entre Pierre PORTE, fils majeur de Pierre PORTE, scieur de long habitant du village du Chenet, paroisse de St Anthème et de Jeanne BLANC, d'une part et Marguerite RENAULT, fille majeure de défunt Claude RENAULT sabotier en son vivant a Auxy et de Françoise MEULEY, d'autre part, je soussigné, ne m'ayant paru aucun empêchement ni opposition, leur ai donne avant la messe la bénédiction nuptiale en présence de Philippe REVENUS, Pierre SOUFFLOT, Pierre GOULIAS et Jacques BAILLY qui ne savent signer de ce enquis. CAQUOT curé ».

Le village d'Auxy (71) est situé a quelques kilomètres d'Autun, donc dans le Morvan, ce qui explique la présence de scieurs de long.

Pierre BLAIN (CGHAV – 1990)

GUENGAT, UNE COLONIE CANTALIENNE : LES SABOTIERS AUVERGNATS DE ST ALOUARN EN 1790

par Serge DUGOU, avec l'autorisation du Centre Généalogique du Finistère

L'arbre des événements révolutionnaires – prise de la Bastille, chute de la royauté, exécution de Louis XVI, Thermidor... – a longtemps caché la forêt de la vie quotidienne en ces années de fin d'un monde et de laborieuse naissance d'un autre.

En cette période de fractures considérables, de modestes travailleurs immigrés s'activaient dans chacun ou presque de nos bois cornouaillais : les sabotiers auvergnats, regroupés en colonies de cinq ou six individus à même les massifs qu'ils débitaient. L'un des foyers les plus actifs était le bois de St Alouarn, en Guengat, aux portes de Quimper. Voilà plusieurs années que je me passionne pour ces montagnards happés par la Bretagne... et les Bretonnes. Il fait revivre les occupants inattendus du manoir ancestral de la puissante famille ALENO de SAINT ALOUARN.

Le manoir de St Alouarn

En cette année 1800, la salle du manoir de St Alouarn en Guengat est méconnaissable. Là où, naguère, Écuyer Hyacinthe Marie Marcellin ALENO de SAINT ALOUARN et son épouse Armande de KERJEAN recevaient la bonne société cornouaillaise, une équipe de sabotiers s'active. L'un dégrossit une bûche au moyen d'une herminette, un autre creuse un trou cylindrique au-dessus du talon à l'aide d'une tarière ; un troisième, avec ses cuillères d'acier, patiemment, évide le sabot. Quelques dizaines de sabots sont suspendus dans la cheminée, pour les faire, sécher bien sûr, et leur donner de la couleur. Des haches, des raffinettes, des harpons, une pierre à meule, des billes de hêtres, sont éparpillés ça et là.

Seul fait défaut l'écu qui, sur le manteau de la cheminée, blasonnait aux armes des ALENO et des ST ALOUARN. Comme ses congénères, la tourmente montagnarde l'a emporté fin 1793, début 1794.

Dans un joyeux désordre, de rudimentaires bois de lits accueillent, contre les murs, quelques méchantes paillasses et des couettes informes. Dans la pièce d'à côté, s'alignent les sabots prêts à la vente, sabots à quartiers longs pour grandes personnes – ainsi que l'on disait à l'époque – ,sabots clos, sabots dits de Nantes.

Il y a là une demi-douzaine d'Auvergnats, jeunes gens du haut pays cantalien. Pierre BADUEL, Antoine DUGUIE, Bernard BATUDE, Hilaire CAPMAU, Vital ROUMÉGOU. Ils sont issus des collines de la Châtaigneraie, mamelons boisés piquetés de villages, culminant à des hauteurs moyennes de 600 à 700 mètres, situés à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Aurillac.

À la faveur des temps troublés, sont-ils venus, clandestinement, prendre possession d'un manoir du XV^e siècle à l'abandon ? Non pas. Ils s'affairent dans la salle d'apparat de la demeure le plus légalement du monde, suite à un contrat en bonne et due forme passé devant notaire.

Après les chaudronniers, les sabotiers

Voilà une vingtaine d'années que les sabotiers auvergnats sont apparus dans le paysage des migrants montagnards installés en Bretagne. Jusqu'alors, les campagnes cornouaillaises étaient habituées à la présence récurrente et familières des chaudronniers, rabilleurs-rétameurs de cuivre vieux. À présent que nombre de « *coureurs* » ont pris femme localement et ouvert boutique sur la place des bourgs, le métier est saturé et les Auvergnats candidats à l'aventure bretonne doivent se tourner vers d'autres activités. Le travail du sabotier est de celles-là.

Les sabotiers apparaissent timidement vers 1775 en lisière immédiate des bois cornouaillais, à même la coupe qu'ils débitent. En 1778, Pierre MAZER et Marie DANDURANT, tous deux auvergnats, lui de La Capelle Viescamp, elle d'Ytrac (une exception, la plupart des migrants étant célibataires à leur arrivée), sont à pied d'œuvre à Kergaviny en Plonéour, à proximité des bois du manoir de Tréouron, que la famille du MARCHALLAC'H vient de quitter pour la demeure plus avenante du Pérennou sur les bords de l'Odet.

L'année suivante, en 1779, Antoine VIGIER, de la Capelle Viescamp également, achète à Henry CHARUEL, négociant quimpérois, des hêtres, bouleaux et frênes, sur la terre de St Yvinet en Guisriff, pour la somme de cinq mille livres. Il y est rejoint deux ans plus tard par Jean ROCHENT, de St Paul des Landes.

Dans les années 1780, des sabotiers auvergnats s'installent en ville où ils tiennent établi et boutique. Voici à Quimper, Jean Baptiste PUECH (qui arrive lui aussi avec son épouse auvergnate), tous deux d'Ytrac, Pierre TEULADE, de St Gérons, et son homonyme (mais sans lien de parenté) Antoine TEULADE, de Glénat, « *garçon sabotier* » en 1787, Jean SERRE, de Pers, ainsi que Pierre MAZER et Madame, revenus d'Auvergne, où, après Plonéour, ils ont passé plusieurs années.

A la lisière des bois

Mais ces citadins sont l'exception : les sabotiers auvergnats, c'est en lisière de bois qu'on les repère, et en nombre croissant au fur et à mesure que le siècle se termine. La vente des domaines seigneuriaux, et leur achat par une bourgeoisie marchande soucieuse d'en tirer un profit rapide, ont entraîné une forte demande en main-d'œuvre forestière. Les nouveaux propriétaires n'avaient cure d'une gestion rationnelle et mesurée du domaine, encore moins d'un entretien méticuleux à des fins d'agrément. Ils tenaient à réaliser leurs biens, et vite.

D'où l'arrivée massive des sabotiers du haut pays, des communes immédiatement à l'ouest d'Aurillac, Ytrac, Jussac, St Paul des Landes – mais surtout de la Châtaigneraie. Une arrivée sans doute favorisée par le souci de nombre de jeunes gens d'échapper à la levée de trois cent mille hommes.

Des vocations de migrants se sont révélées à la vue des agents recruteurs de la République...

Dresser une liste exhaustive des sabotiers auvergnats est impossible ; si la plupart se sont mariés sur place, avec une Bretonne, quelques-uns ont regagné leur Cantal au terme d'un nombre d'années extrêmement variable ; certains, comme Jean ROUMÉGOU, de St Julien, passant la totalité de leur vie d'adulte en Cornouaille, au point d'y décéder, tout en ayant femme à Aurillac.

Voici par exemple Pierre LAVAISSIÈRE, de Pers, à Poullan en 1789 (il s'installera par la suite sur Gourlizon), Jean DESBAN, de St Paul des Landes, à Pont l'Abbé en 1789, plus tard à Plomeur, puis St Jean Trolimon ; Jérôme LABORY, de Pers, à Plogastel St Germain en 1790 ; Jean MONCANIS, de St Gérons, à Quimper au début de 1790, où il est secondé par un garçon sabotier, Antoine LAFLORENTIE, de la Capelle Viescamp, au Guilguiffin en Landudec six mois plus tard. En 1791, Pierre GRIMAL, d'Ytrac (sa femme, Jeanne LESCURE y réside), est au manoir de La Boixière en Pluguffan, à Plonéis trois ans plus tard, où il est rejoint par Jean LASSAU, de Prunet. Pierre TREISSAC, de St Gérons, prend femme et se fixe à Plogastel en 1794, etc.

Tout à fait à la fin du siècle, sous le consulat, les sabotiers auvergnats ont colonisé, la plupart des domaines forestiers de Basse Cornouaille. À La Coudraie en Tréméoc, une solide équipe est formée des trois frères CARDIALAGUET, de Roumégoux, des deux frères VIERS, de St Paul des Landes, et de Bernard BATUDE, que, l'on va retrouver bientôt à St Alouarn. Pierre CAMBEFORT, l'un des rares auvergnats à être natif du Puy de Dôme et non de l'Aurillacois, est à Kerguinou en St Yvi ; Pierre BOIS, de Jussac, et François TAULET, d'Ytrac (nouvellement marié à Quimper avec une LESCURE de son village natal), au manoir du Minven en Tréogat ; Jean PRUNET, d'Ytrac, au manoir de Kergos en Clohars Fouesnant ; Jean PUECH-BROUSSOU, de la Capelle Viescamp, au château du Guilguiffin, où il va être mêlé à une histoire peu banale.

Et l'on pourrait multiplier les exemples. Loin d'être isolés, les compagnons sabotiers de St Alouarn sont partie prenante d'un impressionnant réseau professionnel qui quadrille systématiquement les zones boisées de la Cornouaille. Ils se répartissent les coupes, viennent au besoin se prêter main forte, se constituent en équipes mobiles, efficaces.

Illettrés pour la plupart, ils sont incapables de donner l'orthographe exacte de leur patronyme, et les altérations sont monnaie courante : MONCANIS devient MONCANY, CAMBEFORT CHAMBEFORT, TEULADE THÉOLADE, MAZER MAGER, ou même PUECH-BROUSSOU PUEZ-BOURSEAU !

Au manoir de St Alouarn

A la fin de l'ancien régime, St Alouarn est l'un des plus beaux fleurons forestiers des environs de Quimper. Le manoir, une élégante construction du XVI^e siècle, se signale surtout par sa tour d'escalier en façade, percée de meurtrières et d'une porte gothique. Le logis, dissymétrique, comprend trois étages à droite et deux à gauche.

À l'ouest, une échauguette en nid d'hirondelle repose sur l'angle du pignon et confère quelque chose de souriant, voire de guilleret, à l'édifice. Visiblement, les ouvertures ont été remaniées et agrandies au XVII^e siècle pour faire entrer davantage de lumière dans le logis, suite, peut-être aussi, aux dégâts occasionnés par les troupes de LA FONTENELLE, durant les guerres de la Ligue, dont on rapporte qu'elles mirent le feu au manoir. A la fin du XIX^e siècle, le manoir ne sera plus que ruiné, mais un siècle plus tôt, il a fort belle allure.

Le maître des lieux est l'aîné des fils de l'infortuné Louis de SAINT ALOUARN, qui seconda KERGUELEN lors du voyage de 1772 qui aboutit à la découverte de l'archipel du même nom. Après avoir perdu son commandant de vue, il explora les côtes occidentales d'Australie – dont il prit possession au nom du roi de France – mais mourut d'épuisement et de maladie en octobre 1772 à l'île de France (Maurice) sans avoir pu revoir ses quatre enfants en bas âge. Hyacinthe-Marie-Marcellin mène une vie dissipée, convole avec une fille de basse extraction et de mœurs légères, tâte d'une carrière d'officier de marine qu'il abandonne très vite, essuie les foudres de la famille, fait amende honorable et, en 1789, reprend le chemin de l'autel avec un parti convenable cette fois, Armande de KERJEAN.

En 1790, voici qu'apparaît un premier Auvergnat à St Alouarn, un certain Jean BÉZIER. Mais les SAINT ALOUARN émigrent à Jersey en 1792. La terre, mise sous séquestre, est vendue comme bien national le 01.10.1795 à François GUÉRIN, négociant à Quimper. Les deux années suivantes, la Marine de Brest en exploite les bois dans un triple but : les réserves des bois de chauffage des troupes, la réparation des vaisseaux de la République et la construction d'une chaloupe canonnière destinée à la défense des côtes finistériennes. A l'issue de cette période transitoire, GUÉRIN devient le 05.01.1798 propriétaire de la totalité du patrimoine forestier de St Alouarn.

Mais dès 1793, un deuxième sabotier auvergnat est à pied d'œuvre : Guillaume VIGIER, 39 ans de la Capelle Viescamp, sans doute un frère de l'Antoine de St Yvinet. Il pousse le zèle jusqu'à épouser une demoiselle du cru, Marie Corentine QUÉVELEC, fille du métayer de la Métairie-Haute de St Alouarn. Il faut croire que le langage de l'amour est universel, puisque la mariée n'entendait que le breton, dont le Cantalien ne devait connaître que les rudiments. Le couple s'installe dans le manoir lui-même, mais la romance est de courte durée : le 10.05.1794, Guillaume, devenu Yves, se noie accidentellement dans le Ster en la commune de Penhars, sans laisser de descendance.

Un troisième compère, Antoine DUGUIÉ (tout de suite déformé en DUGUAY), de Parlan, est sur les lieux en 1798, peut-être avant. Mais la colonie va véritablement se structurer le 14.02.1800, jour où, devant notaire, les propriétaires François GUÉRIN et Jean-Marie CAVELIER, passent un contrat avec les sabotiers. Les Quimperois vendent à DUGUIÉ et son compatriote Pierre BADUEL les bois blancs du domaine, hêtres, frênes, noyers et bouleaux, de plus de dix-huit pouces de circonférence, «mesurés à deux pieds de la souche», ainsi que les guigniers, poiriers, pommiers sauvages, peupliers et ormeaux sur pied des fossés.

Le prix de la vente a été fixé à 2400 livres tournois en espèces métalliques « valeur de 1790 », à raison de 300 livres au comptant, 300 autres trois mois plus tard, 600 au bout de neuf mois, 600 de quinze mois, et 600 de dix-huit mois.

Les acquéreurs ont trois ans pour opérer ; passé ce délai, tout ce qui restera, « tant sur pied qu'abattu », reviendra aux vendeurs.

La vie de manoir

Une clause du contrat a sûrement réchauffé le cœur de nos Auvergnats, souvent condamnés aux mesures ouvertes à tous les vents, voire aux huttes de branchage bricolées en lisière de coupe : ils logeront dans la grande salle du rez-de-chaussée du manoir, salle où, en outre, ils pourront creuser et fumer les sabots, la salle voisine faisant office de magasin des sabots prêts à la vente. Seule, en théorie, la taille des sabots devait se faire à l'extérieur, de crainte d'endommager les lieux.

Cette taille était surtout redoutée en ville, en raison des inconvénients sonores qui en résultaient. Ainsi, le 02.02.1803, l'architecte entrepreneur Étienne BIGOT, père du restaurateur de la cathédrale, afferme pour cinq ans au sabotier César RÉVÉROLE, de Bousset, deux boutiques rue Obscure à Quimper, sous réserve de la clause suivante : « *il est expressément stipulé que les preneurs prendront les mesures nécessaires pour ne pas troubler le repos de autres locataires de la maison, ni incommoder les malades qui s'y trouveraient, soit en hachant, ou faisant hacher leur bois* ».

Rien à craindre de ce côté-là à St Alouarn, où le voisinage, composé de paysans aguerris, ne devait pas avoir les oreilles délicates. Dernière précaution du contrat : « *les arbres seront abattus de sorte que leur chute n'endommage pas ceux qui sont étrangers à la présente vente, à peine de payer pour dommage aux vendeurs deux fois la valeur de chaque arbre endommagé* ».

À chaque fois qu'il opérait sur la coupe elle-même, le sabotier auvergnat se faisait bûcheron. Afin d'être sûrs de finir dans les temps, DUGUIÉ et BADUEL font appel aux compatriotes du voisinage Bernard BATUDE, 24 ans, de la Capelle Viescamp, qui vient, on l'a vu, de la Coudraie : Hilaire CAPMAU et Vital ROUMÉGOU, âgés de 29 ans et natifs de Roumégoux l'un et l'autre, le dernier jeune marié de la bande – le 20.12.1798, il a convolé avec Élisabeth LE NOA, de Plogonnec – installé jusqu'alors à Locronan.

Deux filles ROUMÉGOU naîtront et mourront à St Alouarn à l'âge de dix-huit jours et deux mois. Un Jean LAFFOND est, semble-t-il, aussi du lot, et d'autres sans doute dont les noms affleureront fortuitement, au hasard de fouilles archivistiques.

Il est impossible de déterminer la durée du séjour de chacun à St Alouarn. L'équipe était mouvante, sujette aux péripéties de la vie des uns et des autres, et notamment à leur vie affective et du changement de leur statut personnel.

Ces jeunes gens débrouillards et courageux, installés pour certains depuis plusieurs années en Bretagne, ne restaient pas, dans le domaine du cœur, les deux pieds dans le même... sabot.

Dès la fin de l'année 1800, le groupe de St Alouarn connaît deux défections. Le 25.09.1800, Bernard BATUDE se marie à Quimper avec une demoiselle de Châteaulin, Marie-Françoise COTTERY, et ouvre une échoppe de sabotier rue Saint-Mathieu. Quinze jours plus tôt, il avait vendu à sa sœur tous ses droits héréditaires en Auvergne, signifiant par là-même une rupture quasi définitive avec son pays d'origine.

Mais BATUDE ne jouit guère des facilités de la vie quimpéroise ; le 08.04.1803, il passe de vie à trépas, tout juste âgé de 28 ans. Six semaines après BATUDE, le 4 novembre, c'est au tour d'Hilaire CAPMAU de convoler, avec une Quimpéroise, Marguerite HERVÉ, et de fixer son établi lui aussi rue Saint-Mathieu – les deux « pays » ont dû s'associer. Deux ans plus tard, en novembre 1802, Vital ROUMÉGOU et sa femme sont toujours à St Alouarn : quelques années plus tard, en 1805, ils sont définitivement fixés à Edem, alors que Pierre BADUEL s'est installé à Lothey, où il fait équipe avec Jean-Pierre ROUMÉGOU jeune frère de Vital. Au moins un Breton a pris le relais des Auvergnats à St Alouarn en septembre 1802, voici qu'y apparaît le sabotier Jean Marie LE MOENNER, originaire d'Ergué Armel.

Ainsi le manoir et les bois de St Alouarn ont été pour certains une simple halte dans leur parcours d'itinérance, pour d'autres l'étape ultime, décisive avant leur sédentarisation. Comment résister à la tentation de la « bretonnisation », de l'immigration définitive, quand un frère aîné vous a devancé ? Depuis le début de la Révolution, Pierre Géraud BATUDE, frère de Bernard, est à la fois marchand d'étoffes et de couvertures, et marchand chaudronnier ambulancier aux alentours de Quimper.

Le sabotier Jean DUGUIÉ, frère d'Antoine, s'est marié à Quimper le 08.01.1798 ; le sabotier François Antoine CAPMAUI, frère d'Hilaire, convole à Quimper (mais avec une Bigoudène de Plomeur) le 02.10.1799, avant d'établir son échoppe à Douarnenez ; Jean ROUMÉGOU, frère, de Vital, est lui aussi depuis de nombreuses années familier des sylves cornouaillaises, tandis que son épouse, Toinette LAVIALLE, mène sa propre existence à Aurillac.

A une exception près, celle de Pierre BADUEL (sur lequel on sait, pour l'instant, peu de choses), les sabotiers de St Alouarn sont donc des cadets de famille, que leurs aînés ont précédés dans le métier et dans le pays breton. Sans solliciter la réalité, cet article aurait pu s'intituler « les cadets de St Alouarn ».

Pendant une vingtaine d'années encore, de nouveaux venus vont remplacer sur le terrain les premières générations de sabotiers sédentarisés. Sous l'Empire et la Restauration, les bois cornouaillais continuent d'accueillir les artisans du haut pays. Citons, en 1804, Jean LESCURE de St Mamet, et Jean MARONCLE à Kerfom en Ergué Gabéric ; en 1804 toujours, Antoine LATOUR de St Saury, à Quistinidal en Ergué Armel. En 1810, les frères Jean et Jean-Pierre ROUMÉGOU, frères de Vital, à Kerascoet en Briec ; en 1811, Baptiste CROS, Jean PRUNET et Antoine DELMAS, tous trois d'Ytrac, et Jean MOISSINAC, de Parlan, au manoir de St Dridan en Coray (à la famille MAHÉ de Berdouaré) ; le même Baptiste CROS un peu plus tard au manoir de Kermadéoua en Kernével (aux PRÉVOST d'Amphemet).

Jean CASTANIER, de St Mamet, s'installe à Edern après son mariage à Quimper en 1815 avec une fille du sabotier auvergnat Jean LASSAU; dans le pays bigouden, Louis LACARRIÈRE, de St Paul des Landes, est au manoir de Kerazan en Loctudy en 1822 et Pierre BOIS le frère de l'autre Pierre, au Bourg Riou de Combrit en cette même année.

Des sabotiers omniprésents

L'énumération a certes quelque chose de fastidieux, mais elle permet de toucher du doigt l'ampleur du phénomène, cette omniprésence pendant un bon tiers de siècle de sabotiers auvergnats sur l'ensemble de nos massifs boisés de Cornouaille, grands ou petits. En cette période de soubresauts et de bouleversements, un petit peuple de travailleurs immigrés s'activait sans bruit, sinon celui de leurs outils, dans le moindre de nos boqueteaux. Une tribu nomade, extrêmement mobile, vite guettée par la sédentarisation, forte d'au moins une centaine d'individus.

Rares, en effet, furent les sabotiers à retourner dans leurs monts d'Auvergne. Le caractère sédentaire de leur activité, qui les amenait à résider plusieurs mois, voire un ou deux ans d'affilée près de la même coupe, favorisait leur acclimatation définitive. Issus pour la plupart de la Châtaigneraie, rudes collines aux rares ressources, ils étaient peu enclins à quitter une Basse Bretagne qui avait pour eux des allures de petit Eldorado.

Ils n'avaient pourtant pas les mêmes atouts que leurs compatriotes marchands drapiers ambulants, plus éduqués, dotés d'un entregent supérieur. Les sabotiers étaient illettrés, pauvrement habillés, plus gauches à coup sûr. Mais c'étaient de solides travailleurs, au savoir-faire ancestral, des experts incontestés en taille du bois, natifs d'une authentique région forestière.

Ils prouvaient qu'ils étaient capables, à la demande, de mobiliser une main-d'œuvre nombreuse, qualifiée, capable de s'adapter aux desiderata des propriétaires.

Leurs sabots différaient-ils des sabots bretons ?

Grâce aux marchés et inventaires après décès, nous savons qu'ils affectionnaient surtout le hêtre, sans dédaigner d'autres essences le frêne, le bouleau, le noyer et l'ormeau.

Mais ont-ils introduit une mode nouvelle, un style original, ou se sont-ils fidèlement adaptés aux formes locales ? De la même façon qu'il n'était, selon VILLON, de bon bec que de Paris, n'était-il de bon sabot que d'Auvergnat ?

Des variantes étaient-elles perceptibles d'un atelier à un autre ?

D'ici que l'on découvre un jour que les contemporains préféraient le St Alouarn au St Dridan, mais que le St Yvinet avait aussi leurs faveurs...

Sources

Archives départementales du Finistère :

- État-civil de Guengat, Locronan, Plogonnec, Quimper, Pluguffan, Pont l'Abbé, Coray, Plonéour.
- 4 E 215/207, 218, 221 étude de Me CALLOCH, Quimper.
- 4 E 216/116, 119 étude de Me COIC, Quimper.
- 4 E 220/27, 29 étude de Me LE GUILLOU, Quimper.
- 1 Q 1082, 1087 biens nationaux.
- 45 U 5/3, 10 justice de paix du canton de Plogastel St Germain.
- 54 U 8/3, 29, 31, 36 justice de paix du canton de Quimper.

Archives départementales du Cantal :

- 3 E 24/76 étude de Me CHABLAT, Aurillac
- 3 E 266/4 étude de Me SERIEYS, Aurillac

LES MAÇONS DE ST SYLVAIN DE BELLEGARDE (23) EN AUVERGNE

par Marie Josèphe CHAPEAU (CGHAV – 1909)

Au cours de mes recherches généalogiques le nom de MINGAT se retrouvait assez souvent dans les registres de catholicité et de l'état-civil d'Orcival et je pensais qu'il s'agissait d'un nom courant dans le village depuis très longtemps, jusqu'au jour où j'ai trouvé le mariage du premier d'entre eux qui s'y est fixé.

Il s'agissait d'un maçon originaire de St Sylvain Bellegarde, diocèse de Limoges, localité située à une dizaine de kilomètres à l'Est d'Aubusson, au nord de la route Clermont-Aubusson, la RN 141.

Ceux qui se sont mariés ou sont morts à Orcival

Le 02.02.1745 Pierre MINGAT, maçon, fils de feu Jean et feu Marthe GOMOT, originaire de St -Sylvain de Bellegarde, diocèse de Limoges, épouse Marie CHABOZY, fille de Pierre, tisserand, et de Madeleine BRIMEL, d'Orcival...

Voici donc l'origine des MINGAT (ou MINGAR, ou MIGUEIX, ou MIGAT).

Mais, le même jour, un autre mariage est célébré à Orcival : Pierre BROUILLÉ, maçon, fils de Gilbert et Catherine MALTERRE, originaire du même lieu de St Sylvain, épouse Marguerite MEYRAND, fille de Pierre et feu Antoinette BRUNEL, d'Orcival.

Pierre MAINGAT et Pierre BROUILLÉ devaient être parents ou amis très proches, puisque :

- Pierre BROUILLÉ est né le 02.10.1714, à St Sylvain Bellegarde, son parrain est Pierre QUEYRIEUX et sa marraine Léonardes GEORGES.
- Pierre MINGAT est né le 14.12.1716 et son parrain est le même Pierre QUEYRIEUX et sa marraine Catherine MALTERRE, la mère de Pierre BROUILLÉ.

Le 11.07.1742, le registre paroissial d'Orcival signale le décès de Gilbert MAINGAT, maçon, originaire lui aussi de St Sylvain de Bellegarde. Une recherche aux Archives Départementales de la Creuse, me permet de trouver le mariage de Gilbert MAINGAT, le 22-02-1725, avec Catherine PARRAU. Les parents des mariés ne sont pas cités.

Deux enfants naissent de cette union : Michel, en 1725 et Jean en 1728. Le parrain de ce dernier s'appelle Jean MIGAT.

Je n'ai pas la preuve que Gilbert MINGAT et Pierre MINGAT soient frères, mais il y a de grandes présomptions, car au début du XVIII^e siècle il n'y a pas beaucoup de MINGAT à St Sylvain de Bellegarde.

Lors du Congrès de Bourges, en 1993, des membres du Cercle Généalogique et Historique du Limousin, ont consulté leur ordinateur et trouvé le mariage de Jean MINGAT et Marie GOMOT, le 07.02.1701 : Jean MINGAIX, fils de Marien et Marie SEVAL, de Sannegrand, près de St-Sylvain Bellegarde, Marie GOMOT, fille de Jean GOUMOT et Isabeau RIVET, de Naleichard, près de St-Sylvain Bellegarde

Ceux dont on retrouve la trace dans le Puy de Dôme

Le hasard de mes recherches généalogiques m'a amené à consulter les actes notariaux de Me MORNAC, notaire à Celles, à une dizaine de kilomètres d'Orcival. Quelques quittances de travaux de maçonnerie ont attiré mon attention.

Le 08.11.1734 et le 30.11.1734, Jean MIGAT, « *masson et charpentier, originaire de Sannegrand, paroisse de St Sylvain Bellegarde* » faisait deux quittances pour des travaux concernant la réparation et la construction de bâtiments d'habitation et agricoles. localisés à Celles.

Peu d'habitants de St Sylvain portent ce nom à cette époque et le seul qui corresponde à ce Jean MINGAT est certainement le père de Pierre et Gilbert MINGAT

Le 11.07.1745, une quittance de Gabriel BERNARD, charpentier, originaire du même lieu.

Enfin le livre de Geneviève MILLOT : « Une mobilité d'autrefois: la migration des maçons de la Creuse dans le centre de la France », donne le décès d'Annet GEORGES, le 29.05.1743, à Chas (Puy de Dôme). Il était originaire du même village.

Postérité des maçons de la Creuse à Orcival

Pierre BROUILLÉ et Marguerite MEREND ont eu trois enfants, nés à Orcival :

- Marie née le 11.11.1748,
- Marie, née le 15.09.1752,
- Jean né le 10.04.1759.

Deux d'entre eux se marient à Orcival :

- Marie BROUILLÉ épouse François MIGNOT le 13.02.1776,
- Jean BROUILLÉ, épouse Anne ANDANSON le 14.02.1788.

Il n'y a pas d'autres mariages BROUILLÉ à Orcival, au XVIII^e siècle.

Pierre MINGAT et Marie CHABOZY ont eu 11 enfants :

- 1.1 Pierre ° 23.09.1745 Orcival (63), x Marguerite SOUCHARD, le 17.10.1788 à Clermont-Fd.
- 1.2 Pierre ° 01.05.1747 Orcival (63), x Marguerite CHARDON, le 21.05.1775, à Orcival.
- 1.3 Guillaume, maçon, ° 05.05.1749 Orcival (63), x₁ Anne LEGAY, le 07.01.1777, à Orcival, x₂ Marie RONCHON, le 29.01.1782, à Orcival.

- 1.4 Jean ° 16.06.1751 Orcival (63), x Jeanne VENDANGE, le 11.12.1782 à Orcival.
- 5 Jeanne ° 16.04.1754 Orcival (63), x₁ Annet ROUBIN, le 03.04.1783 à Clermont-Fd, x₂ Joseph GERVAIS le 03.02.1784, à Orcival.
- 6 Françoise ° 12.10.1755 Orcival (63), x François LAFARGE le 07.01.1777 à Orcival.
- 7 Gabrielle ° 13.05.1757 Orcival (63), x François MEYRAND le 12.11.1782 à Orcival
- 8 Pierre dit « *Pianotas* », maçon, ° 03.05.1759 Orcival (63), x Anne LEGAY le 21.02.1786, à Orcival.
- 9 Étienne ° 30.06.1761 Orcival.
- 10 Charlotte ° 14.04.1763 Orcival.
- 11 Antoine ° 28.05.1767 Orcival.

Parmi ces 11 enfants, 8, au moins, sont mariés et, avec 7 garçons, le nom peut se maintenir, et laisse augurer une nombreuse descendance.

Mes ancêtres MINGAT

1.3 Guillaume MINGAT, le troisième enfant de Pierre MINGAT et Marie CHABOZY, lui aussi maçon, a épousé, en 1^{ère} noce, Anne LEGAY d'où :

- 1.3.1 Pierre, dit « *Tutu* », ° 19.11.1777 à Orcival, x Charlotte COHADE le 22.01.1806 à Orcival., qui suit.
- 1.3.2 Louis, ° 24.10.1779.
- 1.3.3 Jean, ° 11.01.1781.
- 1.3.1 Pierre, dit « *Tutu* », maçon à Orcival, et Charlotte COHADE, ont eu 8 enfants :
- 1.3.1.1 Marie, ° 06.11.1808, à Orcival.
- 1.3.1.2 Marie, ° 25.03.1810, à Orcival, x Pierre PASSELERGUE, le 07.11.1836, à Clermont-Fd.
- 1.3.1.3 Marie, ° 05.09.1812, à Orcival, x Jacques Joseph DELANEF, le 13.10.1836, à Clermont-Fd.
- 1.3.1.4 : Jeanne, ° 11.02.1816, à Orcival, + 15.05.1825, à Orcival.
- 1.3.1.5 Anne, ° 09.06.1819, à Orcival, + 09.09.1848.
- 1.3.1.6 Michel, ° 10.02.1822, à Orcival, + 22.06.1825.
- 1.3.1.7 Marie, ° 04.06.1825, à Orcival, x Jean TOYE, le 24.01.1849, à Clermont-Fd.
- 1.3.1.8 Catherine, ° 10.02.1836, à Orcival, x Pierre COULON, le 30.10.1854, à Orcival.

Jean TOYE et Marie MINGAT (1.3.1.7), ont eu 3 enfants :

- Catherine, ° 10.12.1852, à Clermont-Fd, + 21.06.1854, à Clermont-Fd.
- Pierre Barthélémy, ° 10.12.1855, à Clermont-Fd, x Marie GRANGEON, le 30.06.1888, à Chamalières (63).
- Louise, ° 30.01.1860, à Clermont-Fd.

Pierre Barthélémy TOYE et Marie GRANGEON ont eu 2 enfants :

- Marie Louise, ° 02.11.1889, à Clermont-Fd, + 23.02.1975, à Clermont-Fd.
- Jean Pierre Marcel, ° 13.01.1891, à Clermont-Fd, x Marguerite Marie Suzanne BERNARD, le 20.01.1923, à Aubière.

Jean Pierre Marcel TOYE, et Marguerite Marie BERNARD, ont eu 3 enfants :

- Pierre François Damien, ° 12.11.1925, à Aubière, + 27.06.1943 à Mezel.
- Marie Joséphe Marguerite, ° 30.06.1928, à Aubière x André Georges CHAPEAU, le 06.09.1969, à Aubière.

- Jean Paul Marie, ° 06.03.1936, à Noyon (60), x Monique LABORIE, le 08.04.1965, à Clermont-Fd.

Autres descendants de Pierre MINGAT et Marie CHABOZY

A la suite de contacts avec d'autres généalogistes, j'ai eu connaissance de descendants de :

1.2 Pierre MINGAT x Marguerite CHARDON, ancêtre de Roger BONNABRY (CGHAV – 2033), qui a bien voulu participer à cet article.

Ancêtres de Roger BONNABRY (CGHAV – 2033)

Le 2ème enfant de Pierre MINGAT x Marie CHABOZY est :

1.2 Pierre MINGAT ° 01.05.1747, à Orcival (63) x Marguerite CHARDON le 21.05.1775 à Orcival, d'où :

- 1.2.1 Joseph MINGAT ° 21.02.1779 à Orcival, x Marie MAZON, le 19.02.1800, à Rochefort Montagne, charpentier.
- 1.2.2 Pierre MINGAT, dit l'abbé, x Louise PLANCHET le 15.01.1809.
- 1.2.3 Anne MINGAT x Damien MEGEMONT, le 14.01.1810.

Descendance de Joseph MINGAT et Marie MAZON (1.2.1) :

- 1.2.1.1 Pierre MINGAT x Elisabeth TAILLEUF, le 28.05.1826, menuisier.
- 1.2.1.2 Pierre MINGAT ° 1801, x₁ Madeleine VENDANGE, x₂ Anne CLEMENT, sage-femme, le 17.05.1836, à Orcival, menuisier.
- 1.2.1.3 François MINGAT, ° 16.05.1811, à Orcival, x Jeanne MORANGE, le 28.01.1838, tailleur de pierre.
- 1.2.1.4 Marie MINGAT, ° 14.01.1814, à Orcival.
- 1.2.1.5 Anne MINGAT, ° 07.08.1816, à Orcival.

Descendance de Pierre MINGAT et Anne CLEMENT (1.2.1.2) :

- 1.2.1.2b Anne MINGAT, ° 1838, x Blaise BOURGADE, sabotier, le 26.07.1857.
- 1.2.1.2.1.2b Louis MINGAT, ° 25.08.1841, à Orcival, menuisier, x Françoise MALLET, blanchisseuse, ° 09.06.1868 à Orcival.

Descendance de Louis MINGAT et Françoise MALLET (1.2.1.2.1.2b) :

- 1.2.1.2.2b.1 Pierre MINGAT, 020.04.1869 à Orcival.
- 1.2.1.2.2b.2 Jean Baptiste MINGAT, ° 27.03.1871, x Marie Catherine MALLARD, ° 16.08.1896, à Angoulême.
- 1.2.1.2.2b.3 Marie MINGAT, ° 28.09.1874 à Orcival.

Descendance de François MINGAT et Jeanne MORANGE (1.2.1.3) :

- 1.2.1.3.1 Jean.Baptiste MINGAT, ° 16.08.1840 à Orcival, aubergiste, x Jeanne COUSSERAND le 23.04.1868 à Clermont-Fd.
- 1.2.1.3.2 Pierre MINGAT, ° 1842, à Orcival, serrurier, x Michelle MALLET, le 03.11.1867 à Orcival.

Descendance de Jean Baptiste MINGAT et Jeanne COUSSERAND (1.2.1.3.1) :

- 1.2.1.3.1.1 Jeanne MINGAT, ° 12.03.1869 à Orcival.
- 1.2.1.3.1.2 Catherine MINGAT, ° 24.04.1872 à Orcival, x Blaise BONNABRY, cantonnier, le 27.06.1903, à Clermont-Fd.

- 1.2.1.3.1.3 Jean MINGAT ° 29.09.1874 à Orcival, x P. FRANGERAS, le 11.06.1900 à St Bonnet.d'Orcival.

Descendance de Catherine MINGAT et Blaise BONNABRY (1.2.1.3.1.2) :

- 1.2.1.3.1.2.1 Marie Louise BONNABRY, x Antoine CHADES.
- 1.2.1.3.1.2.2 Jean BONNABRY.
- 1.2.1.3.1.2.3 Marins Baptiste BONNABRY, ° 25.02.1906, à Clermont.Fd, x Lucie BELIN, à Chapdes Beaufort(63).

Descendance de Marius Baptiste BONNABRY et Lucie BELIN (1.2.1.3.1.2.1.3) :

- 1.3.1.2.3.1 Roger BONNABRY, ° 12.12.1934 à Chamalières (63), x Mouette BERNARD, le 29.12.1959 à Solignat.

B. Descendance de Pierre MINGAT et Louise PLANCHET (1.2.2).

- 1.2.2.1 Marie MINGAT, ° 1809, x Jean MALLET, voiturier, le 15.11.1840 à Orcival.
- 1.2.2.2 Anne MINGAT, ° 20.06.1812 à Orcival, x Jean ROUX, menuisier, le 22.07.1839.
- 1.2.2.3 Martine MINGAT, ° 02.11.1815 à Orcival, x Antoine GUILLAUME, le 21.09.1845.

Descendance de Marie MINGAT et Jean MALLET (1.2.2.1) :

- 1.2.2.1.1 Françoise MALLET, ° 17.03.1843, x Louis MINGAT, menuisier, le 09.06.1868 (1.2.1.2.2b).
- 1.2.2.1.2 Guillaume MALLET, ° 1846, x Catherine COUSSERAND, le 08.04.1874.

Ancêtres de Marie Joseph MEUGE

1.8.1 Pierre MINGAT, huitième enfant de Pierre MINGAT x Marie CHABOZY, ° 02.05.1759 à Orcival (63) x Anne LEGAY, le 01.03.1786 à Orcival, d'où :

- 1.8.1 Antoinette, 1787 à Orcival.
- 1.8.2 Antoine Claude ° 1794 à Orcival.
- 1.8.3 Joseph °...06.1795 à Orcival, x Marie Anne AMADON, le 18.04.1826, Orcival.
- 1.8.4 Jeanne.
- 1.8.5 Catherine x Blaise COLON à Montferrand (63).

Descendance de Joseph MINGAT et Marie Anne AMADON :

- 1.8.3.1 Jean ° 29.03.1835 à Orcival.
- 1.8.3.2 Annet Pierre ° 17.03.1838 à Orcival, x Anne Marie MERMET le 18.01.1866 à Paris.
- 1.8.3.3 Catherine Marie.
- 1.8.3.4 Jean Baptiste.

Descendance de Annet Pierre MINGAT et Anne Maie MERMET :

- 1.8.3.2.1 Jeanne Clotilde ° 30.12.1866 à Paris XV^e.
- 1.8.3.2.2 Jean Baptiste Désiré ° 12.11.1867 à Gilhoc (07), x 23.03.1895 Séraphie CHARLOU à Gilhoc (07).
- 1.8.3.2.3 Paul Théophile ° 19.11.1868 à Gilhoc (07), prêtre.
- 1.8.3.2.4 Pierre Antoine ° 17.02.1870 à Paris I^{er}, prêtre.
- 1.8.3.2.5 Marie Élisabeth ° 26.01.1872 à Paris V^e,
- 1.8.3.2.6 Jeanne Marie Clotilde ° 13.12.1877 à Étampes.

Descendance de Jean Baptiste Désiré MINGAT et Séraphie CHARLOU :

- 1.8.3.2.2.1 Anne Marie Madeleine ° 1898.
- 1.8.3.2.2.2 Anne Marie Suzanne ° 15.10.1901 à Paris.



UNE PAROISSE DE HAUTE AUVERGNE – TRIZAC AU XVII^E SIÈCLE

par J. P. BARTHELEMY (CGHAV – 1260)

Située à presque mille mètres d'altitude sur la planèze qui porte son nom, au nord-ouest du Cantal, Trizac compte 668 habitants au dernier recensement de 1999. Si les pâturages et le fromage en font toujours la richesse, la population est moins nombreuse et la vie du bourg sans doute moins agitée qu'au XVII^e siècle. Le rôle de taille de 1674, les registres paroissiaux et les minutes notariales permettent d'esquisser une description de la paroisse avant les années noires qui ont marqué la fin du siècle.

Vue générale

Le rôle de taille de 1674 donne une idée assez précise de la répartition de la population dans les différents villages de la paroisse. Les cotes personnelles, qui correspondent généralement à des feux à cette époque, se répartissent ainsi : le bourg, 98 feux ; Lieuchy, 28 feux ; Las Brohas, 24 feux ; Chamblat, 21 feux ; La Veyssière, 20 feux ; La Chassagne, 19 feux ; Cheyrouse, 17 feux ; Chavaroché, 16 feux ; Vrauzent, 15 feux ; La Coste, 12 feux ; Chauvel, 8 feux.

Les autres villages comptent moins de cinq feux : Lasdoux (4), Tarnat (4), Laurichesse (3), Le Moullit (2), Les Bessonnières (2), La Bessière (1), Saignemontet (1).

On peut estimer que ces 295 foyers fiscaux correspondent à une population de l'ordre de 1500 habitants, dont un tiers résidait au bourg et deux tiers dans les villages.

Les patronymes

Les patronymes les plus répandus sont les suivants :

- BROQUIN est le nom patronymique du chef de famille dans 23 feux.
- CHALCHAT, 11 feux.
- CHAVAROCHE, 10 feux.
- DUCLAUX, 9 feux.
- COLTEGHOL, JALIER, 8 feux.
- JARRIGE, 7 feux.
- CHAUVEL, GALTIER, 6 feux.
- SAURET, MATHIEU, de COITTES, 5 feux.
- ALBARON, CHARREIRE, CROUZET, DUMAS, DECHADEFAUX, FRONTY, RAOUX, VEISSIER, 4 feux.

L'emprise des BROQUIN ne se limitait pas à Trizac : ils étaient nombreux aussi dans les paroisses avoisinantes. Comme il est fréquent dans ces vieilles et fortes lignées, du fait des mouvements sociaux ascendants et descendants intervenus au cours des générations, des BROQUIN se retrouvent dans les différentes couches de la population. Il y a, parmi les BROQUIN de Trizac, un avocat au Parlement, un châtelain, un notaire, un greffier et de riches marchands qui menaient une politique matrimoniale très « clanique ». Mais on trouve aussi un BROQUIN tailleur d'habits, et 6 autres BROQUIN imposés à 30 sous ou en dessous de ce montant qui peut être considéré comme le seuil de pauvreté de l'époque.

Comme il est d'usage en cas de prolifération d'un patronyme, le nom était généralement suivi d'un complément distinctif : on parlait des BROQUIN de Manclaux ou des BROQUIN de Rochon (lieux de résidence ou de possession de terres), des BROQUIN-LACOMBE (nom d'une épouse), des BROQUIN-CARESME, des BROQUIN-CEDDOT, des BROQUIN-BABOU... (sobriquets ?)..

Les seigneuries

La paroisse de Trizac relevait de plusieurs seigneuries. Selon les villages, et parfois au sein du même village, le cens était perçu au profit de seigneurs différents :

La seigneurie de Trizac et de Cheyrouse, était une baronnie que Françoise de CHALVET de ROCHEMONTEIX, originaire de Salers, avait apportée par mariage, en 1570, à Jacques FAYE d'ESPEISSES, président à mortier au Parlement de Paris. Au décès de celui-ci, elle fit procéder au renouvellement du terrier de la baronnie, et le procès-verbal fut signé sur place, en sa présence, le 08.08.1607, par Jean JARRIGE, châtelain, François BROQUIN, procureur fiscal, et BAUZIRE-LACOMBE, greffier. Son fils, Charles d'ESPEISSES, qui hérita de la baronnie, était l'époux de Marguerite de FOURCY, sœur de la Maréchale d'Effiat, et fit une belle carrière comme conseiller au Parlement, ambassadeur en Hollande, puis « *conducteur des ambassadeurs du Roi et des princes étrangers vers sa Majesté* ». Il demeurait en son hôtel parisien du Quai des Tournelles, sur le port St Bernard, et se reposait, pour l'administration de son domaine, sur son châtelain, Claude BROQUIN, demeurant à Vrauzan.

À son décès, la baronnie passe à son fils, Henri FAYE d'ESPEISSES, premier conseiller du duc d'Orléans...et Jacques BROQUIN succède, à son tour, à son père Claude comme châtelain. Le registre paroissial de Trizac de 1687 porte la mention suivante : « *Le dix-huitième jour d'octobre audit an, est décédé dans la ville de Saint-Flour Messire Henri FAIE d'ESPEISSES, chevalier, baron de Trizac et de Cheyrouse, seigneur de Ferluc, Salins, La Jarrige et autres places, et son corps porté à Trizac et enseveli dans le cœur de l'église le vingtième dudit mois et an. Ont assisté au convoi M. Jacques BROQUIN, son châtelain, et François BÉAL, son procureur d'office, qui ont signé avec moy* ». Sans descendance, Henri avait fait donation des terres de Trizac à son neveu François Andrault de LANGERON, prieur de St Pierre de Vienne, qui les revendra à la famille de Chabannes.

La seigneurie de Valens, qui était rattachée à la très importante seigneurie de Clavières et était implantée sur la paroisse de Moussages, avait dans sa dépendance le fief de Lieuchy avec les villages de La Coste et de La Chassagne. Les Charreire, Dupuy, et Bouchy, qui sont des officiers de justice de cette seigneurie, demeurent à Lieuchy, et constituent une véritable caste ainsi qu'en témoignent les alliances suivantes :

- Jean CHARREIRE marie son fils Claude, procureur d'office de Valens, à Jacqueline JARRIGE, fille du seigneur de Saigne Montel le 03.03.1675.
- Antoine DUPUY et Antoine BOUCHY, tous deux juges de Valens, marient leurs enfants, François et Marguerite, le 08.02.1701.
- François BOUCHY, le frère de Marguerite, épouse Antoinette BROQUIN, fille de Jacques, châtelain de Trizac, le 05.02.1709, dans la chapelle de Lieuchy. Il leur faut une dispense du 4^e degré de consanguinité, car les liens entre les deux familles remontent loin.

La seigneurie de Montbrun, tenue par le baron de Montclar, possédait de nombreuses terres dans la région dont certaines sur la paroisse de Trizac. La seigneurie de Chavaroche appartenait à Jean MONTEIL, anobli en récompense de ses services militaires par lettre patente du 07.09.1643, confirmée par les Grands Jours en 1666.

La vie paroissiale

Trizac, comme tout le doyenné de Mauriac, dépendait de l'évêché de Clermont. Celui-ci possédait de nombreuses terres – dont la seigneurie de Clavières – dans cette partie de la Haute Auvergne, ce qui explique probablement qu'elle lui demeura rattachée lors de la création de l'évêché de St Flour.

C'est donc Joachim d'ESTAING, évêque de Clermont, qui autorise, en 1646, la construction d'une chapelle à Lieuchy, à la demande des habitants du village qui font valoir l'éloignement de l'église « *paroichiale* » et la difficulté de s'y rendre. Louis d'ESTAING, ancien aumônier d'Anne d'Autriche et successeur de son frère comme évêque de Clermont en 1651, doit régler la contestation émanant du curé de Trizac qui a sans doute de bonnes raisons de craindre des tentatives indépendantistes et veut préserver ses droits curiaux. En se référant aux règles suivies pour la chapelle de La Chassagne, construite aussi au XVII^e de l'autre côté de la vallée du Varleix, et « *les curés, prêtres, consuls et luminiers ouys* », une ordonnance commet le curé de Trizac pour faire la bénédiction de la chapelle de Lieuchy aux conditions suivantes : seuls, le curé et les prêtres de Trizac ont le droit de dire la messe dans cette chapelle et de toucher 10 sols par office.

La messe n'y sera dite que les dimanches et jours chômables de novembre à mars et en juillet et août en raison de l'hiver et des récoltes ; pour les grandes fêtes religieuses et la fête patronale, les habitants doivent se rendre à l'église paroissiale, ainsi que pour les sacrements tels que les baptêmes et les mariages.

Quelques années plus tard, cependant, les officiers seigneuriaux de Valens demeurant à Lieuchy auront à cœur de célébrer leurs grands événements familiaux dans cette chapelle.

La vie économique

Comme sur toute la Planèze, l'élevage est la seule source de richesse, mais il alimente un commerce alors florissant. De ce fait, les montagnes à pâturage se sont développées au dépens des terres cultivées tout au cours du XVII^e siècle. À côté des familles nobles, des marchands et des gens de robe ont acquis ou constitué des domaines en rachetant des tenures à des paysans endettés. Le commerce porte essentiellement sur les bovins, les mulets, les peaux, et, bien sûr, les fromages. Si Paris boude encore le fromage d'Auvergne, lui préférant celui de Hollande, les marchés d'Aquitaine et de Provence lui font bon accueil.

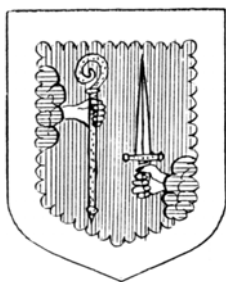
Le rôle de 1674 porte sur un montant de taille de 7474 livres qui fait probablement de Trizac la paroisse la plus imposée de l'élection de Mauriac après Anglards. Une enquête portant sur les impositions de l'année 1696 place, en effet, ces deux paroisses en tête de l'élection avec un montant de 8.300 livres pour Anglards et un montant ramené à 6.300 livres pour Trizac. Ce rôle qui, malheureusement, ne fait mention de la profession qu'exceptionnellement, donne cependant une idée de l'éventail des revenus :

Le tiers des taillables est imposé à moins de 5 livres. C'est le cas, par exemple, des tailleurs d'habits qui sont au nombre de trois et soumis à une faible contribution (31 sols pour le plus imposé). Ces petits artisans qui rapiéçaient les vieux habits ou les ajustaient à la taille des enfants, faisaient partie de la couche la plus pauvre des artisans et se retrouvaient donc, avec notamment les brassiers, dans la catégorie la moins imposée.

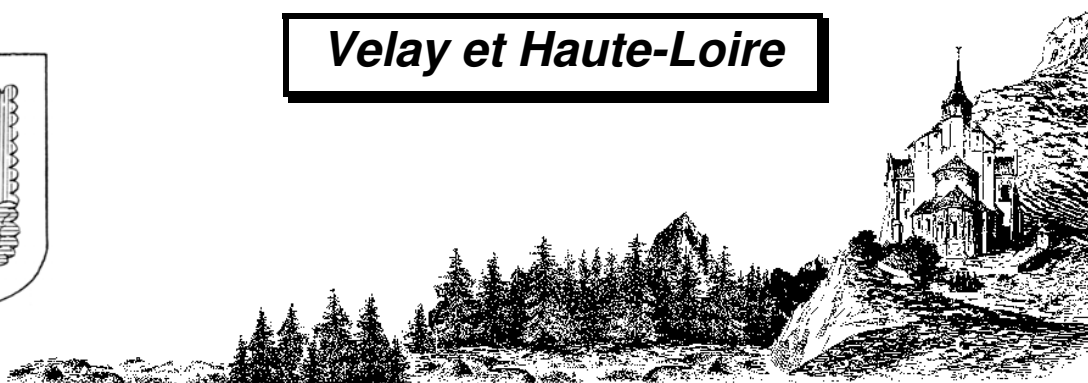
Un gros tiers (37 %) se situe entre 5 et 30 livres. Le tissier Jean SAURET, par exemple, était redevable de 16 livres et 9 sols.

Un petit tiers (30%) est imposé à plus de 30 livres. Parmi eux, 26 foyers (près de 9% de l'ensemble des taillables) acquittent une contribution supérieure à 70 livres. Il s'agit de gros propriétaires, de fermiers ou de métayers importants et surtout de marchands. Les marchands sont, en quelque sorte, les hommes d'affaires des châtelains et autres officiers seigneuriaux qui gèrent les rentes féodales et foncières payées, au moins partiellement, en nature. Ils constituent la bourgeoisie la plus fortunée, mais la plus honorable demeure celle des officiers seigneuriaux. Les rapports entre les deux se concrétisent par de nombreuses alliances matrimoniales. Les CHARREIRE, les DUPUY, les GALTIER sont, entre autres, des officiers seigneuriaux issus de familles de marchands. Et les deux cotes les plus élevées de 1674 concernent Antoine et François BROQUIN, marchands résidant au Moullit (171 livres) et Gabriel BROQUIN, sieur de Manclaux, avocat au Parlement (158 livres).

Le XVII^e apparaît ainsi comme une période de forte activité sur les riches pâturages d'Auvergne, mais les crises de la fin du siècle – mauvaises récoltes, insuffisance de fourrage, épizooties – entraîneront un ralentissement des échanges et de l'ascenseur social.



Velay et Haute-Loire



LES PAGES DU VELAY – N° 17

Par Josiane CAILLOT (CGHAV – 1290)

Les beaux jours arrivent et pour les amoureux des vieilles pierres, une liste non exhaustive pour une promenade à travers l'histoire (extrait des châteaux de la Haute-Loire, Régis Thomas, éditions Watel).

Quelques villes fortifiées de la Haute-Loire

- Aiguille, Allègre, Arlempdes, Aurec sur Loire, Auzon, Azerat ;
- Beauzac, Blanzac, Blesle, Brioude ;
- La Chaise Dieu, Chanteuges, Chilhac, Craponne sur Arzon, Cussac sur Loire ;
- Espaly ;
- Lamothe, Langeac, Lavaudieu, Lavoûte Chilhac, Léotoing, Lissac, Loudes ;
- Le Monastier sur Gazeille, Monistrol sur Loire, Montfaucon ;
- Pradelles, Le Puy ;
- Roche en Régnier ;
- Sanssac l'Église, Saugues, Solignac sur Loire, St André de Chalencon, St Arcons d'Allier, St Didier en Velay, St Geneys près St Paulien, St Géron, St Ilpize, St Pal en Chalencon, St Privat d'Allier, St Vert ;
- Tence, Thoras ;
- Vals le Châtel, Vergongheon, Vernassal, Vieille Brioude ;
- Yssingaux.

Châteaux ouverts au public

- Arlempdes, Arzac en Velay, Aurec-sur-Loire ;
- Brioude ;
- La Chaise Dieu, Chanteuges, La Chapelle des Chazes, Chavaniac Lafayette, Coubon ;
- Domeyrat ;
- Esplantas ;
- Grazac ;
- Langeac, Lavaudieu, Lavoûte Chilhac, Lavoûte sur Loire ;
- Le Monastier sur Gazeille, Monistrol sur Loire ;
- Pognac, Le Puy ;
- Rochebaron, La Rochelambert ;
- Saugues, St Arcons d'Allier, St Ilpize, St Vidal ;
- Valprivas, Vieille Brioude.

Nouveaux travaux disponibles

- Mariages de Blesle 1700-1790, relevés par Robert LEOTOING, 56 actes, 3 pages
- Baptêmes de Cayres 1743-1767, relevés par Mmes RANC et GASNE, 1017 actes, 14 pages.
- Baptêmes de Cayres 1768-1792, relevés par Mmes RANC et GASNE, 1047 actes.
- Mariages de La Chapelle Alagnon 1678-1729 relevés par Robert LEOTOING, saisis par Mme VIGIER, 64 actes, 3 pages.
- Baptêmes de La Chapelle Alagnon 1678-1729, relevés par Robert LEOTOING, saisis par Mme VIGIER, 261 actes, 4 pages.
- Sépultures de La Chapelle Alagnon 1678-1729, relevés par Robert LEOTOING, saisis par Mme VIGIER, 153 actes, 3 pages.
- Mariages de Chomelix 1692-1731, par Mme BEYSSAC et MM. BEYSSAC et TAVERNIER, 297 actes, 9 pages.
- Baptêmes de Chomelix 1587-1614, par Mme LEROY, 926 actes, 13 pages.
- Baptêmes de Chomelix 1692-1710, par Mme BEYSSAC et MM. BEYSSAC et TAVERNIER, 716 actes, 10 pages.
- Baptêmes de Chomelix 1711-1731, par Mme BEYSSAC et MM. BEYSSAC et TAVERNIER, 718 actes, 10 pages.
- Sépultures de Chomelix 1585-1615 par Mme LEROY, 810 actes, 11 pages.
- Sépultures de Chomelix 1692-1731 par Mme BEYSSAC et MM. BEYSSAC et TAVERNIER, 750 actes, 11 pages.
- Baptêmes de Freycenet Latour 1692-1745, relevés par Paul VERDIER, saisis par Josiane CAILLOT, 917 actes, 13 pages.
- Baptêmes de Freycenet Latour 1760-1792, relevés par Paul VERDIER, saisis par Josiane CAILLOT, 565 actes, 8 pages.
- Mariages de Monlet 1737-1770, relevés par M. GIBERT, 594 actes.
- Baptêmes de Monlet 1737-1770, relevés par M. GIBERT, 1316 actes.
- Sépultures de Monlet 1737-1770, relevés par M. GIBERT, 722 actes.
- Baptêmes de St Didier en Velay 1700-1719, par l'AGL, 1844 actes, 25 pages.

- Baptêmes de St Didier en Velay 1720-1730, par l'AGL, 947 actes, 13 pages.
- Baptêmes de St Didier en Velay 1731-1749, par l'AGL, 1843 actes.
- Sépultures de St Jean Lachalm 1645-1699, par Simonne et Jean GASNE, 964 actes, 13 pages.
- Sépultures de St Jean Lachalm 1700-1759, par Simonne et Jean GASNE, 1018 actes, 14 pages.
- Baptêmes d'Yssingaux 1690-1696 par Josiane CAILLOT, 1181 actes, 16 pages.

Au total pour la Haute-Loire, 73422 baptêmes pour 24 communes, 52478 mariages pour 66 communes, 38746 sépultures pour 17 communes.

Les registres de Bessamorel ne sont déposés aux Archives Départementales du Puy qu'à partir de 1793. Nous avons retrouvé des registres beaucoup plus anciens, et bientôt ceux-ci seront l'objet d'un dépouillement. Ces registres concernent les périodes :

- baptêmes 1650-1666,
- baptêmes, mariages, sépultures 1670-1692,
- baptêmes, mariages, sépultures 1692-1694,
- baptêmes, mariages, sépultures 1727-1771,
- baptêmes, mariages, 1772-1791,
- sépultures 1747-1791 (quelques baptêmes en 1747).

Pour cette même commune, il existe également des terriers dont le plus ancien date de 1505 et qui concerne tout le mandement de Bessamorel. On y trouve notamment des habitants d'Yssingaux, de Ste Sigolène et du pays Yssingelais en général.

Ces terriers seront également dépouillés plus tard.

Le loup l'a mangé en Sausses...

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV – 1587) a trouvé dans les registres de catholicité de la Chassagne, près Paulhaguet, aux Archives Départementales du Puy, en E 278/3, le décès le 19.12.1717 de « Anne de Jean REYNAUD, des Sausses, 16 ans, dévorée par les loups. C'est la sixième qui a eu ce malheureux sort dans cette paroisse ». Le curé n'a pas précisé à quand remontait le début de sa comptabilité. À dédier tous ceux qui font du loup une bé-bête gentille...

Bessamorel : Quand le sort s'acharne

« Ce jourd'hui premier Messidor Lan huit de la république française une et indivisible : devant nous Jean Pierre FAYOLE juge de paix du canton rural d'Yssingaux assisté de notre greffier, est comparu Jean VALOUR propriétaire demeurant au lieu de Chazalletz commune de Bessamorel qui nous a dit que malgré toutes les recherches qu'il a pu faire sur les registres des baptêmes de la dite commune de Bessamorel, il na pu découvrir les actes de naissance de Etienne VALOUR son fils et de Jeanne Marie FAYOLLE son épouse et comme il me fire établir le jour de la naissance dudit Etienne VALOUR et nous a requis de prendre déclaration de deux témoins quil nous a emmené et qui sappellent Jean Pierre GAMON et Pierre COURT du lieu de Chazalletz. Lesquels icy présents m'ont déclaré que ledit Etienne VALOUR fils dudit Jean et de ladite FAYOLLE sa femme est né dans le mois de novembre mille sept cents soixante six, ne se rappelant point précisément du jour de tout quoi ledit VALOUR nous a requis acte.

Nous juge de paix susdit avons donné audit VALOUR selon les dire et requisitions communs de la déclaration que lesdits GAMON et COURT ont fait que ledit Etienne COURT fils dudit Jean étoit né dans le mois de novembre mille sept cents soixante six, et avons signé avec notre greffier. ROCHE, FAYOLLE juge de paix ».

Décidément cet Etienne VALOUR n'a pas de chance. Non seulement il a disparu des registres paroissiaux en 1766, mais lors de la déclaration de son père en l'an VIII, pour le final il est « dépatronymisé ». VALOUR devient par erreur COURT !

Adieux veaux, vaches, cochons

« Ce mois doctobre mil sept cens quarante cinq il a été fait deffenses d'amener anean bete a corne au marché d'Yssingaux comme aussi des conchons de telle facon que les jeudis on ne voit au marché que du bétail à laine, chose qui ne setoit pas veue de mémoire d'homme. Les susdits deffenses faites en conséquence de la mortalité des dits bestiaux dont nous sommes menacés, a 4 lieux autour ne restant ny bœuf ny vache ny cochon et la dite mortalité ayant parcouru des pays immenses. ROCHE curé ».

« Jay agrandi et elargi de la moitié le petit jardin derrière la maison layant poussé jusques a la rue. Cella me coute trente six livres le 20 juin 1742. ROCHE curé ».

Rendons à César

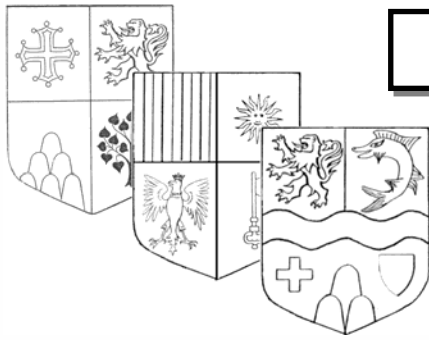
« Je pense que mes successeurs auront la bonté de prier Dieu pour moy dans leurs Saints Sacrifices en égard aux grandes réparations que jay fait dans cette maison presbiternelle car c'est moy soubsigné qui ay fait la basse cour, lappentis, la petite grange, planchers, fenetrages, et degrés de la maison la chambre et cheminée du coté droit en entrant comme aussi le jardin derriere le batimant avec la volière et le charnier. Ayant trouvé la maison entièrement delabrée et hors d'état d'être habitée lorsque jentray icy ce qui arriva en 1724. Je n'ay tiré des parroissiens que 150 livres comme lon verra par lordonnance de Monseigneur Lintendant. Jen suis en Honneur de plus de six cens livres du mien. Ce 12 avril 1740. ROCHE curé successeur d'autre Antoine ROCHE curé notre oncle.

La présente année Mil Sept Cens quarante un jay fait le grand jardin an dessous du petit jardin qui me coute en vente cent quarante livres car il a fallu pour le faire plus de travail quon ne pense. Je ne cesse mes succeseurs curés de se souvenirs de moydans leurs prières présentes les susdites commodités et réparations que jay fait dans la maison curialle ce 16 may 1741. ROCHE curé ».

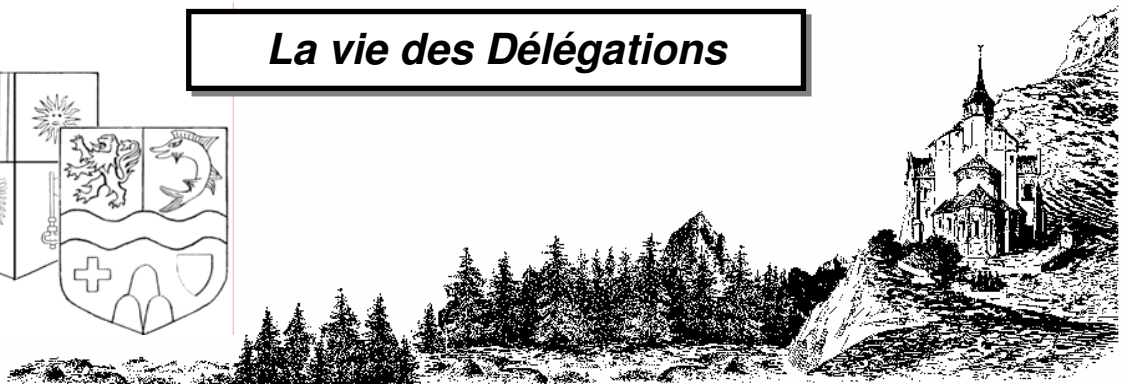
Sale temps

« Cet hyver de 1748 a été si rude et si long que de mesmoire d'homme vivant il ne set veu de tel car depuis les rois jusques au 4 d avril il ne fit au mois de février que sept à huit jours de temps ases suportable mais depuis le 25 fevrier jusques au 4 avril que laneige fondit un temps rude rempli si fort de neiges et embaras quon ne pouvoit sortir des maisons.

Ensuite temps très inconbrant de façon qu'on na pu voir les les ruches (?) an du moins en ce pays icy qu au mois de may. ROCHE curé ».



La vie des Délégations



LYON RHÔNE ALPES – N° 6

par Janine THEVENON (CGHAV – 1776)

Réunion Rhône Alpes du 23 mars 2002

C'est par un temps magnifique bien que légèrement rafraîchi, que se déroula notre onzième rencontre Rhône Alpes.

Très nombreux – 65 présents – se groupèrent autour des tables « Haute-Loire » « Livradois-Forez », « Volcans-Combrailles », « Cantal ». Il y avait foule aux tables Haute-Loire et Livradois-Forez.

M. GLADEL Président, fidèle comme chaque année était parmi nous, ainsi que Josiane CAILLOT, vice-présidente. La Société Généalogique du Lyonnais et du Beaujolais était représentée par Micheline LHOPITAL et le Cercle du Limousin par Janine RABUT-LAFARGE.

À noter le nombre important de généalogistes pour qui, cette réunion était une première.

Après les présentations d'usage, on passa aux informations importantes pour la délégation Rhône-Alpes en 2002.

L'Assemblée Générale du 1^{er} Juin

Un appel fut lancé à chaque membre Rhône Alpin pour que notre région soit représentative et contribue à la réussite de cette manifestation qui verra : des ateliers généalogiques, une visite insolite de Fourvière après l'Assemblée Générale, une visite guidée du vieux Lyon et ses traboules le dimanche matin pour clôturer en beauté par un repas à la Brasserie Georges, sans oublier le repas « de gala » du samedi soir à la commanderie des Antonins, célèbre par son cadre moyenâgeux (se reporter au programme page 75 du présent bulletin).

Le local future bibliothèque sur LYON :

Ce fut un scoop ! et une joie d'annoncer à tous que très bientôt nous pourrions ouvrir des permanences 39bis, rue de Marseille dans le quartier des facultés près des quais du Rhône à Lyon.

En effet, existe à cette adresse la Maison des Sociétés Savantes (MMS) union d'associations dont fait partie la Société Généalogique du Lyonnais et du Beaujolais (SGLB).

Un local se libérant, la SGLB principale intervenante, après consultation du CGHAV et du Cercle du Limousin, donna son accord pour prendre ce local à sa charge. Les formalités sont en cours. Une convention mettant au point les conditions d'activités et de participation financière des trois cercles généalogiques entre eux devrait se signer rapidement. Un appel fut fait aux volontaires pour l'animation des permanences. Appel réitéré dans ces lignes : Que chaque adhérent volontaire contacte Janine THEVENON en lui donnant ses disponibilités, (une fois par mois, une fois tous les deux mois ...), plus nous serons nombreux moins les contraintes de date seront répétitives. La date d'ouverture de ces permanences n'est pas encore fixée mais pourrait avoir lieu soit en Juin soit en septembre.

Répertoire des familles étudiées

Traditionnellement chaque année une liste était distribuée lors de notre réunion. Cette liste devenant lourde à gérer, l'innovation fut de demander à chaque adhérent de Rhône Alpes d'envoyer sa liste en la présentant dans la même forme que le Répertoire des Familles Etudiées en vente au CGHAV, ce qui pourra par la suite permettre la mise à jour de ce répertoire.

Merci à tous ceux, nombreux, qui ont fait cet envoi. Il n'est pas trop tard pour les adhérents qui n'ont pas pu encore le faire. Vous envoyez vos listes à : Olivier POUYET 146, Avenue des Frères Lumière Le Gauguin D2 – 69008 – Lyon.

Merci de tout cœur à Monsieur POUZET qui, depuis de longues années avait en charge la mise à jour de ces listes.

Les relevés en cours

Certains rendirent « leur copie » d'autres s'engagèrent à effectuer des photocopies aux Archives départementales de Haute Loire ou à faire de la saisie. Tout en faisant le point, Josiane CAILLOT remercia les bonnes volontés au nom du Cercle en engageant chacun à respecter des délais raisonnables ou tout au moins en la tenant au courant de l'avancement des travaux.

Atelier généalogique

Les échanges purent commencer. Les tables s'animent. Les arbres et les patronymes passèrent de main en main, quelques cousinages furent trouvés.

Les Scieurs de Long

Après un repas animé et sympathique, la séance reprit avec Annie ARNOULT qui nous présenta son travail de dix-sept années sur les « Scieurs de long » leur vie, l'émigration saisonnière, leur mariage ou leur décès au loin, leur technicité, illustrés de nombreuses diapositives intéressa au plus haut point l'assemblée. Ce sujet fut passionnant ; nous la remercions à nouveau au nom de tous.

Après quelques questions quelques-uns reprirent arbres et discussion et chacun repartit en se donnant rendez-vous à l'Assemblée Générale.

Des auvergnats à Auxy (Saône et Loire)

Transmis par Mme MARLOT-TUSSEAU de Chalon sur Saône)

- 02.12.1732. Décès d'un pauvre passant nommé François ROUILLER, ca 72 ans, natif de Montbrison paroisse de St Jean dans le Forest. Présents : Marie ROUILLER sa fille veuve de Jean ALEGRE tailleur de la paroisse du Puy en Velay.
- 28.02.1742. Décès d'un étranger nommé Gilbert VIALVELLE ca 63 ans, natif de Gannat diocèse de Clermont en Auvergne.
- 06.11.1787. Publications à Auxy et Bredon paroisse du diocèse de St Flour : mariage de Guillaume RIGAL fils majeur de + Gérard laboureur au lieu-dit de BREDON et Marguerite COUDERE et Pierrette CONTESSOT fille mineure de Jean man.. à Uchon et Guilmette DUBAN. Témoins : Jacques GODILLOT, Claude LAMOUR beau-père de l'épouse, Étienne DUGON, Guillaume COMBE, Antoine NOGER.

- 12.02.1761. Décès de François FOUGEROUSSE ca 34 ans du village de Boue paroisse de St Anthème en Auvergne. Présents : Damien COUBIER, Pierre GANIER, André LIBERIE, Gabriel CATESON, François CHEVAN, tous scieurs de long.
- 10.05.1791. Mariage de Pierre POURRAT fils mineur de Jean scieur de long de la paroisse d'Ambert, diocèse de Clermont et Marie Bergeron et Jeanne MALARD fille de + Louis et Antoinette MAURELEVÉE. Témoins : Jean POURRAT père de l'époux, Jean POURRAT son frère, Jean LEGOURY, Antoine SAUVAY.
- 8 Nivôse an II. Mariage de Antoine SAURAIT scieur de long ° 01.05.1769 fils de + Michel et Marie VIOLATE du district d'Anchot dans le puy de Dôme. Et Pierrette MALARD ° 03.12.1773 à Auxy fille de Louis et Antoinette MAURELEVÉE. Témoins : Mathieu MARCURAT 43 ans, Guillaume SERENDAT beau-père de l'époux, Philibert LAPLANTE beau-père de l'épouse.

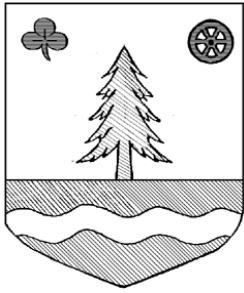
Des auvergnats à Tassin la Demi-Lune (Rhône)

Transmis par Christian KOPP dit l'Alsacien (CGHAV 1601).

- 12.10.1884. Décès de Pierre SABOT manoeuvre né à BAS de + Jacques et de + Marguerite PETAVY, époux de Marie AUDIN, 68 ans.
- 22.12.1887. Décès de Pierre DESSIMOND cultivateur à Tassin ° St Just, de Jean Pierre et Marie DUCHAT célibataire, 76 ans.
- 01.03.1888. Décès d'Étienne COSTARGENT rentier ° 1805 à ALLEGRE (parents non nommés) époux de Marie FRANC. Décès Place de la Demi Lune.
- 30.03.1889. Décès de Claude OUDIN ° 1837 à MONISTROL de + Jean et + Marguerite BATAIS époux de Joséphine VILLEMAGNE, demeurant à La Demi Lune Maison Chavassieux.
- 27.12.1889. Décès maison Chavassieu à La Demi Lune de Marie Catherine OUDIN journalière ° Monistrol de + Claude et + Catherine CORNILLON veuve de Pierre CUSSINER.



Place de l'Hôtel de Ville (Photo A. CONSTANCIS)



Chroniques du Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 49

Par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

La réunion d'automne Livradois Forez

Après avoir exploré diverses possibilités, elle aura finalement lieu à Vollere Montagne le dimanche 29 septembre.

Retenez bien la date. Et pour ceux ou celles qui n'ont jamais participé à nos réunions et désirerez venir, faites le moi savoir afin que je vous envoie un courrier d'invitation.

Le Livradois-Forez

On me demande souvent de définir le Livradois-Forez et je suis bien embarrassé. Est-ce le géographe, l'historien, le touriste qui doit répondre.

D'un point de vue géographique, il existe les monts du Forez dont le versant ouest est situé dans le Puy de Dôme et plus au sud dans la Haute-Loire (ancienne province d'Auvergne) et le versant est dans la Loire (ancienne province du Forez).

Les monts Livradois peuvent être définis comme la zone approximativement comprise entre les rivières de l'Allier et de la Dore dans le Puy de Dôme. Si on regarde l'histoire, il est évident que le Livradois, inclus en totalité en Basse-Auvergne, n'a rien à voir avec l'ancienne province du Forez.

Au début de l'histoire est citée une viguerie du Livradois. Elle est attestée dès le IXe siècle dans le cartulaire de Brioude, puis dans celui de Sauxillanges au Xe siècle. Les limites sont imprécises mais font penser à l'archiprêtre du Livradois (le pagus libratensis du pape Urbain II).

Ce dernier couvrait approximativement l'arrondissement d'Ambert, moins les zones d'Olliergues, Cunlhat, Échandelys, Aix la Fayette, St Germain l'Herm plus quelques communes autour de la Chaise-Dieu (voir carte dans « Ambert et son passé » de Michel BOY, page 179).

Plus récemment, le parc naturel régional du Livradois-Forez s'appuiera sur la géographie et la zone d'échange naturelle que constitue la vallée de la Dore et l'axe Thiers-Ambert pour les communes situées de part et d'autres.

De par son extension en Haute-Loire, jusqu'à la Chaise-Dieu, il retrouve l'ancienne Basse-Auvergne.

Pour nous généalogiste du CGHAV, nous avons décidé que le Livradois-Forez était constitué de la totalité des arrondissements d'Ambert et de Thiers (sauf le canton de Maringues qui est dans la Limagne), des cantons de Jumeaux et Sauxillanges dans l'arrondissement d'Issoire et du canton de St Dier d'Auvergne dans l'arrondissement de Clermont. Par contre, nous laissons à nos amis de la Haute-Loire le soin d'animer ce qui est leur est advenu de l'ancienne province d'Auvergne.

Pour un bilan 1983-2002

En 1983, à mon initiative, l'idée d'une réunion amicale des généalogistes du Livradois-Forez était lancée. Nous étions six le 1^{er} octobre à Job : Thierry REMUZON, l'organisateur, Pierre POUZET, Brigitte LAROYE, Béatrice REYNAUD, Gaston DOLLE (aujourd'hui disparu), Henri PONCHON. Nous mettions en chantier les premières tables de mariage (Vertolaye, Augerolles, Bertignat, Cunlhat, Valcivières) avec la présentation que nous connaissons : double entrée des patronymes, nom des parents...et le principe d'une réunion annuelle était retenue. Le compte-rendu, dans le numéro 26, était l'occasion de créer une rubrique régulière dans la revue. Je l'appelais « Chronique du Livradois-Forez » en référence à l'ouvrage de l'abbé GRIVEL. Cette rubrique se voulait un lieu d'information et d'échanges personnalisés pour la zone. L'année suivante, à Ambert, nous étions déjà 30 : Yves GLADEL, Daniel DEGEORGES et bien d'autres nous avaient rejoints. Et puis les réunions se succédèrent chaque automne : Augerolles (85 et 86), Vollere Ville (87), Cunlhat (88 et 93), Courpière (89), Sauxillanges (90), Ambert (91), Marat (92), Vertolaye (94), St Dier d'Auvergne (95), Arlanc (96), Domaize (97), Fournols (98), St Germain l'Herm (99), Le Brugeron (2000), Chambon sur Dolore (2001). L'organisation devient parfois difficile ; il faut à la fois trouver une salle et un restaurant proche pouvant accueillir près de 80 participants et convives. Les tables de mariage furent le grand projet des premières années. Je note que lors de la réunion d'Ambert, en 1984, M. GLADEL (alors simple adhérent) « s'est proposé pour la mise en forme des tables » et je faisais observer qu'elle « serait peut-être un jour disponible par télématique. Pourquoi pas rêver. »

Fin 1986, nous avions déjà atteint pour la zone Livradois-Forez 6697 mariages (ailleurs, rien n'était encore disponible). En 90, nous arrivions à 24 000 En ce début 2002, nous en sommes à environ 65 000 mariages, 41 000 baptêmes, 7 500 décès et 5 350 contrats de mariage. Que d'heures de travail réalisées bénévolement par tous ceux qui ont effectué les relevés dans les mairies ou aux AD et ceux qui ont effectué les saisies. Qu'ils soient remerciés bien sincèrement par tous nos adhérents et utilisateurs..

En parallèle, j'incitais fortement à la publication dans notre revue des travaux des uns et des autres selon deux axes : la généalogie la plus complète possible de familles, les quartiers de personnages connus de la région. Nos adhérents ont su répondre au point que certains se plaignent de la trop grande place faite dans la revue au Livradois-Forez. Mais on ne peut publier que les textes qui nous sont envoyés. Parmi, ces personnages, je citerais Maurice PIALAT (n° 40), Alexandre VIALATTE (n° 51) Emmanuel CHABRIER (n° 67), Lucien GACHON (n° 69) et bien d'autres.

Autre élément important, la dépose à la bibliothèque de certaines archives ou études comme les fiches de Bernard BRUNEL pour Augerolles. Il serait vraiment dommage que l'information patiemment recueillie soit un jour dispersée ou perdue.

Et ce qui doit nous réjouir est que le travail entrepris se soit étendue aux autres zones tout au long des années 90.

La « peste du riz » en 1741 à Thiers

Vers les années 1740, on essaya d'implanter la culture du riz dans certaines provinces : Forez, Bourbonnais, Dauphiné, Auvergne, notamment près de Thiers pour cette dernière. La compagnie CHAVILLOT se lança dans l'opération puis en obtint le monopole, pour 12 ans, par décision du Conseil d'Etat du 6 décembre 1740. Dans notre région, les rizières furent établies à Puy-Guillaume, au confluent de la Dore et de la Cerdogne, et à Thiers dans le quartier du Moutier.

A Thiers, 53 arpents de champs et prés furent loués à divers particuliers là où la Durolle se divisait en une multitude de canaux et rigoles, en formant un vaste marécage, avant de se jeter dans la Dore. Des ouvriers piémontais apportèrent leur expérience, des digues et des écluses furent construites, la rivière canalisée en quelques rigoles formant des carrés à l'intérieur desquels le riz fut semé.

Mais après la moisson, les canaux et rizières ne furent pas correctement nettoyés et vidés ; l'eau stagna et forma des marécages. De nombreux décès vont se produire au cours de l'été que les habitants attribuèrent à une « peste », en réalité du paludisme.

La moyenne des décès mensuels à Thiers était habituellement comprise entre 30 et 50 ; elle va augmenter brutalement :

- 67 en juillet,
- 258 en août,
- 271 en septembre,
- 191 en octobre,
- 112 en novembre,
- 89 en décembre.

Il fallut attendre mars 1742 pour voir disparaître l'épidémie.

Entre temps, les autorités thiernoises avaient agi vigoureusement pour faire cesser l'exploitation des rizières. Dès le 03.08.1741, les échevins de Thiers avaient écrit à l'intendant ROSSIGNOL., puis au contrôleur-général ORRY et au procureur-général JOLY de FLEURY qui devait faire enregistrer les lettres de privilège. Ce dernier se renseigna auprès du procureur du Roi au Présidial de Riom, DUFRAISSE-DUCHEY, qui minimisa l'affaire mais également auprès de Gabriel MIGNOT, subdélégué de l'intendant à Thiers. Ce dernier établit fin août un rapport très alarmiste et accusa nettement « *la plantation de ris dans la prairie qui est au bas de cette ville.* » L'évêque de Clermont, MASSILLON, intervint également au près de l'intendant pour rappeler « *l'état malheureux où se trouve Thiers et de sa perte inévitable si les rizières subsistent* » Devant les piètres résultats de son entreprise et l'hostilité des habitants, Nicolas CHEVILLOT finit par renoncer, fin septembre, tout en affirmant que l'épidémie n'était pas due aux rizières car « *elle règne dans les contrées voisines où il n'y a pas de rizières* ». Il fallut attendre, toutefois, début 1742 pour qu'on se décide à combler tous les canaux.

Pour plus de détails sur cette affaire, on peut se reporter à l'étude très complète de Paul BONDOIS « La Peste du riz de Thiers (1741) » parue en 1928 à La Librairie des Sciences Economiques et Sociales (74 pages)

Falsification de registres paroissiaux

GUILLEMOT (cote 2 F 1868) avait noté dans les registres de délibération du conseil municipal d'Augerolles du 15 nivôse an VI (4/01/1798) :

« *Examen du registre des baptêmes de 1769, d'où résulte que la date des 19 premiers actes a été falsifiée en y substituant 1768 à 1769 pour priver la république des défenseurs qu'elle appelait à son secours par la voie de la réquisition. On avisera au moyen de rectifier à cette falsification dont le juge de paix est invité à rechercher l'auteur.* » Un jugement du tribunal civil du département du Puy de Dôme du 14 vendémiaire an VII ordonne le rétablissement de la date de 1769.

Émigrants du Livradois

Dans le 2^e tome de son ouvrage sur les scieurs de long, Annie ARNOULT nous fournit une longue liste de migrants auvergnats mariés ou décédés au loin. Il est intéressant de la consulter. Vous trouverez, ci-après, quelques compléments communiqués dernièrement par nos adhérents.

Nous avons reçu de Mme DUFFY une liste d'actes relevés par elle :

1. À Iguerande (71) :

- 09.04.1692 + Annet DULTON, scieur de long de la paroisse de Job (?) en Auvergne 45 ans environ
Présents : Estienne RIMBAUD, Estienne DUNES, Jean BUISSON et Antoine NURISSON, tous de son pays.
- 23.11.1693 + Damien ROUILLON scieur de long de la paroisse d'Ambert 26 ans. Présents : Sébastien FAURE, Antoine ROUILLON, Vincent CHAMET et Antoine FRETERE qui se sont dits d'Ambert, Marsa et St Romain de Valenchère.

- 07.02.1696 + Jérôme CHANTEMERLE marchand de la paroisse de Job. Présents : Jean JONAILLIER et Antoine BEAT.
- 30.04.1717, x de Antoine CHANTEMERLE de la paroisse de Job, fils de Giraud et de + Marguerite PERIER avec Claudine ROBIN ° 22.09.1688 fille de + Toussaint et Claudine JALLET sous l'autorité d'Antoine JALLET son oncle. Présents Giraud CHANTEMERLE et Antoine JALLET (d'où descendance).
- 08.04.1743 + Grégoire PIOUS scieur de long de la paroisse de Monestre du diocèse de Clermont âgé de 32 ans. Présents : Pierre BAURRE et Antoine CHEVALET de la paroisse dudit défunt.

NDLR : Pour les actes ci-dessus, il faut, sans doute lire, ROLHON (pour ROUILLON), MONTEILLET ou MONMAILLER pour JONAILLER.

2. A Guiscard (60) :

- 23.02.1773 x Damien CHAPAT fils de + Antoine et Jeanne POUX de la paroisse de Job en Auvergne avec Félicité CARPENTIER (d'où descendance).

D'Alain GOYEAU, du Cercle généalogique de Saintonge :

- Benoît PRAT, 35 ans natif d'Ambert département du Puy de Dôme de + Jean PRAT et de Jeanne DASOLE résidant depuis 5 ans à St Palais du Né (16) x 28.03.1796 avec TREUILLE Marie, 25 ans de + Jean TREUILLE et vivante Marie PASQUIER. Marie TREUILLE est décédée le 22.03.180 Ils ont eu 2 enfants : ° an VI de Marie PRAT + le 6 nivôse an IX, ° an VIII d'Anne PRAT.
- Benoît PRAT ° le 14.06.1759 à d'Ambert département du Puy de Dôme, village de Zol, de + Jean PRAT et de Jeanne DAPSOLE résident de puis 8 ans à St Palais du Né (16) x le 08.06.1799 à POUZOU Catherine (présent un autre Benoît PRAT scieur de long âgé de 46 ans).
- Benoît PRAT 45 ans, scieur de long ° le 14.06.1759 au village de Zol, commune d'Ambert, Puy de Dôme de + Jean PRAT laboureur et de Jeanne DASOL demeurant au lieu dit de Zol x le 23.10.1804 avec BARDET Marie 50 ans de + Jean BARDE et de vivante Jeanne RIVET.

NDLR : Les parents de ce ou ces Benoît PRAT sont Jean PRAT, fs de Damien et Marie MAYET, x 01.01.1744 Ambert Jeanne DAPZOL, fa de Benoît et Michelle POINÇON.

De Fabien CLOSTRE (CGHAV – 2145), relevé dans les registres d'Isle et Bardais (03), en forêt de Tronçais :

- 04.02.1853, décès d'Antoine PONCHON, 24 ans, scieur de long, fils de Claude et feu Marie LAROCHE, époux de Marie CHAVARIN, domicilié passagèrement à Bardais où il est décédé. Témoins : son père, Claude PONCHON, 59 ans, son père, domicilié à Brousse (63) et Jean CLEMENT, 45 ans, scieur de long à Bardais et qui logeait le décédé.

D'André BOUCHUT (CGHAV – 1625) :

- Le 18.07.1867 à Pralay (52) Antoine CONVERS, 26ans, ° Tirevache commune du Chambon (63), scieur de long, domicilié de droit audit Tirevache et de fait dans la forêt de Montaubert où il travaille et pour le moment à Praslay, fils de Guillaume, 54 ans, scieur de long, domicilié à Tirevache et de fait avec son fils à Praslay, et de OBENICHE Marie, 52 ans, domiciliée à Tirevache, consentante selon procuration passée à Fournols, épouse CHEVILLOT Marie Virginie 23 ans ° Chalency (52) fa de Jean et ROSSIN Marie.

De Jean Claude GUIGNARD-CORDELIER (CGHAV –2191) :

- À Collonges les Bevy (21) le 08.05.1792 x de Vincent VERCHERE et de Rose MEURGEY. Vincent fs de + Claude et + Catherine CUSSOT .Claude laboureur à Souergues paroisse de Marsac, district d'Ambert. Sont présents au x :Georges et Vital VERCHERE,scieurs de long, domicilié à Urcy (21) cousins du x Guillaume CHASSIN, scieur de long, domicilié à Urcy.

Les CHABOISSIER de la Cibeaudie

De Simone PAROT (CGHAV – 1713), en complément à la base de données Inval communiquées par Marc MARGERIT (Ref : P. 140-015177 V12 n°009744c ; François CHABOISSIER, natif de la Cybodie paroisse d'Échandelys et suite à la réponse de Jean-Luc CHAROBERT (n° 86).

Marie Anne Marguerite TEYRAS de GRANDVAL (1855-1925) épouse à Clermont le 15.05.1877 Louis Marie Victor CHABOISSIER (1842-1931), propriétaire du château de la Cibeaudie, paroisse d'Échandelys, fils d'Antoine Jean Marie CHABOISSIER et de Marie Adélaïde Sophie CHARDON du RANQUET.

Après avoir passé toute son enfance au château de la Cibeaudie, dans les monts du Livradois, Victor CHABOISSIER fut engagé volontaire en 1870 et médaillé militaire. Il quitta ensuite son domaine pour se fixer à Clermont, tout en faisant valoir sa propriété de Bergonne.

Contactez Simone PAROT pour plus de détails et descendance.

A propos de la généalogie BRETOGNE

J'avais publié dans le numéro 91 une généalogie de la famille BRETOGNE de Marat.

Le 3^{me} tome de Eric TIXIER sur les insinuations de Riom permet de remonter une génération supplémentaire. « *Cm le 28 octobre 1615 entre Antoine BRETHONNE, tailleur d'habit, hab. au Couderc, par. de Marat, fils de feu Pierre, et Damiane BOUSCHET, fille de feu Jean et Guillaumette TARY* ». Ceci confirme l'intérêt du travail de E. TIXIER pour chacun d'entre nous, et que les insinuations ont des trésors cachés qu'il faudra savoir lire. Il faut également savoir faire preuve de patience dans nos recherches.

En ce qui concerne les BRETOGNE, dont beaucoup d'adhérents descendent, cela renforce mon idée qu'ils n'étaient pas originaire de Marat et probablement de Langeac où le nom était assez fréquent. En effet, Antoine était tailleur d'habit et son frère Jean, métayer, ce qui ne présuppose pas une forte implantation locale.



Questions du CGHAV



Malgré toute l'attention apportée à la rédaction des questions et réponses, quelques erreurs peuvent se glisser ici ou là.

Cela peut être du à une erreur de frappe, surtout pour une date ; les correcteurs automatiques d'orthographe ne peuvent la détecter. Cela peut être du à une difficulté de lecture de certains manuscrits. Que nos lecteurs veuillent bien m'excuser !

Je remercie donc tous ceux qui me transmettent questions et réponses par mail ou disquette ; je ne fais alors que reproduire fidèlement le contenu (à quelques abréviations ou ponctuations près.)

Je rappelle donc ma messagerie henri.ponchon@wanadoo.fr N'hésitez pas à l'utiliser.

Toutes les questions et réponses reçues avant le 10 avril 2002 ont été intégrées dans ce numéro 100, que ce soit directement ou par l'intermédiaire du forum Internet.

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

100-8671 BERAUD

De souche haute-alpine depuis le XVI^{me} siècle, la tradition familiale prétend cependant que l'on viendrait d'Auvergne. Quel lecteur aurait fait des recherches sur le patronyme BERAUD avant le XVII^e siècle.

Contacteur : Henri BERAUD 31 rue Théodore de Banville 06100 Nice.

Ce patronyme, d'abord prénom puis nom, est très répandu en Auvergne vers l'an 1000 : Béraud de MERCOEUR, Béraud de LEOTOING etc.. Je pose donc la même question.

Robert LEOTOING (CGHAV – 35)

100-8672 Blason à identifier

Cherche porteur non identifié du blason ci-dessous :

De..... à trois têtes de chien de ... colletés de les deux du chef adossées.

Claude AGIER
(CGHAV – 1701)



*100-8673 Blason famille GERIN

Cherche caractéristique du blason de la famille GERIN (sans doute Provence).

Andrée PARBELLE CGHAV – 1677)

100-8674 Boutonnargues (63)

Recherche toutes informations sur le bailliage de Boutonnargues.

Élie BROUSSE (CGHAV – 2089)

100-8675 BROUSSE (63)

Un membre du cercle a-t-il fait des recherches sur la descendance des BROUSSE de Bertignat ?

Élie BROUSSE (CGHAV – 2089)

100-8676 Les Bruneaux (43)

Selon REMACLE, Hilaire de la VALETTE est dit à la fin du XVI^e siècle seigneur des Bruneaux.

Toute information sur ce fief situé dans la paroisse de Connangles (43) et à quel titre Hilaire de la VALETTE le détenait.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

100-8677 BALMISSE (15)

Qui a étudié la famille BALMISSE, originaire de St Mamet la Salvetat (15) ? Tous renseignements sur cette famille.

Bernard BALMISSE (CGHAV – 2481)

100-8678 Changement de prénom à la confirmation

Existe-t-il dans le Puy de Dôme des listes de confirmé(e)s établies lors du passage de l'évêque dans les paroisses ? Les parrains ou marraines de confirmation y sont-ils nommés ? A-t-on constaté des changements de prénom au cours de la vie, et en particulier à cette occasion ?

J'ai croisé cet usage dans la Nièvre ca La Charité, en 1685 dans plusieurs paroisses, (seule année où il existe des listes).

Le confirmé est parfois « rebaptisé » du prénom de son parrain de confirmation. Cela pourrait expliquer certains changements intempestifs de prénom au cours de la vie de certains ancêtres.

F. et Ch. CHOMMY (CGHAV – 2203)

100-8679 DELFAU (15)

Recherche toute personne portant le patronyme DELFAU ou une variante (DELFAUT/D, DUFAUD/T, DUFFAUD/T) et ayant vécu dans la région de Lorcière (15) depuis le XVII^e siècle et même avant si possible.

Jacques PETIT (CGHAV – 995)

NDLR : Notre adhérent organise une « cousinade » à partir de Guillaume DELFAU ° ca 1610 x Philomène CROZATIER.

100-8680 Églises et Temples Protestants (63)

Recherche noms des églises et temples protestants à Clermont-Fd en 1922, particulièrement proches de l'avenue des Bughes et de l'avenue de Beaucarnot.

Monique MASSIS (CGHAV 2036)

*100-8681 FERRÉOL (43)

Quelqu'un connaît-il l'origine du nom du village de Ferréol (et du bois voisin appelé bois Ferréol) sur la commune de St Romain Lachalm (43) ?

Mes ancêtres FERRIOL présents à St Victor Malescours, St Pal de Mons et St Romain Lachalm depuis au moins 1610 peuvent-ils avoir donné leur nom à ce village à moins que ce ne soit l'inverse.

Jean-François FERRIOL (CGHAV – 2129)

100-8682 JAFFEUX (63)

Tous renseignements sur les JAFFEUX de St Amant Tallende, mon ancêtre Jean JAFFEUX est dit de cette paroisse lors de son x en 1654 à St Saturnin avec Française MURAT.

Jacqueline ABADIE (CGHAV – 1387)

*100-8683 Mariage d'enfants

Il y a au moins deux mariages d'enfants très jeunes dans les ancêtres auvergnats de Christian :

Jean Benoist CHANTELAUZE, 14 ans, ° 18.10.1696 St Martin des Olmes (63) x 13.01.1711 St Martin, Élisabeth MALMENAIDE, 13 ans, ° 15.11.1697 St Martin.

Guillaume JOUBERT, 13 ans, ° 24.01.1734 Ambert (63) x 21.02.1747 Ambert, Anne DEBOST, 6 ans, ° 01.02.1741 Ambert.

Quelles étaient les règles de la nubilité dans ces circonstances ? Existe-t-il des dispenses ou autres documents ?

F. et Ch. CHOMMY (CGHAV – 2203)

100-8684 Mariages mixtes catholiques-protestants.

En 1922, les Églises protestantes et catholiques admettaient-elles les mariages mixtes ?

Pour qu'une catholique épouse un protestant (et inversement) fallait-il deux cérémonies, une au temple, l'autre à l'église ou les deux fiancés devaient-ils choisir, l'un des deux abandonnant sa religion ?

Monique MASSIS (CGHAV – 2036)

100-8685 MARIE-REBOUL-GARANT(43)

Renseignements sur la famille MARIE de Langeac (43), ascendance d'Antoine et Louise REBOUL (d'où Jean x Élisabeth POURTANIER, idem le 10.02.1681), et d'Amaranthe et Isabeau GARANT (d'où Claire, x idem à Vital VEYSSEYRE le 18.02.1681).

Y a t-il un rapport des MARIE de Langeac avec les MARIE de Brioude ?

Laurent MEUNIER (CGHAV – 2289)

100-8686 MASSIS (Arméniens) (63)

On m'affirme souvent que mon nom est d'origine arménienne.

Guillaume I^{er}, seigneur de la Roche d'Agoux, près Pionsat, qui participa à la VII^e croisade (1248-1254), aurait ramené avec lui des arméniens « tisserands » qu'il installa sur ses terres au village des Arméniens.

Ceux-ci se répandent dans la région et y firent souche. Légende ou réalité ?

À ce jour, je n'ai pu remonter qu'à un Michel MASSIS vers 1675 de Comps (63).

Où Chercher ?

Monique MASSIS (CGHAV – 2036)

100-8687 MASSOPTIER-MASSOTIER (63)

Ces patronymes, que l'ont retrouvés au XIX^e siècle et avant, principalement sur les communes de Vollore, Olmet, Augerolles, Thiers ont-ils fait l'objet d'études particulières ?

Je suis preneur de toutes informations et prêt à acquérir les numéros de votre revue ou autres documents qui traitent particulièrement de ces patronymes. Recherche (avant 1700) un lien commun entre une ou plusieurs de ces différentes origines.

André MASSOPTIER (ARGHA)

100-8688 PHILIPON (43)

Recherche toutes informations sur le patronyme PHILIPON.

Marie-Paule VEYRET (CGHAV – 2180)

*100-8689 RABY (63)

Je recherche des éléments concernant ce patronyme principalement en Livradois. Je possède actuellement Francon RABY ° ca 1710 à ? et x 22.01.1731 à Aix la Fayette à André SARRON (parents non indiqués), mes ancêtres directs.

D'autre part Jean RABY ° ca 1716 x à Thérèse GAYDAMOUR ; ce couple à des enfants ° au Fayet entre 1751-1758.

D'après les parrainages, il semblerait que Jean et Francon sont frères et sœurs ; un Messire RABY, prêtre, est parrain d'un enfant, un frère ?

On trouve quelquefois les patronymes ARABY ou SABY. Est-ce des déformations du nom ? actuellement, je n'ai pas de réponses ! Quelqu'un peut-il m'aider à retrouver des ascendances ?

Jean LASSAGNE (CGHAV – 1109)

100-8690 Relevés aux Archives Nationales

Suite contact avec le Ministère de la Défense, recherche personne pouvant me relever sur une copie microfilmée sous la cote 323 Mi du fichier alphabétique des victimes 1914-1918 l'état civil date et lieu de transcription des personnes portant le patronyme TRIOLET, TRIOULET, TRIOLLET, TRIOLLE, TRIOLE, et orthographes voisines. Prendre contact au 04 78 07 04 08.

Patrice TRIOLET (CGHAV – 1834)

100-8691 Terrassiers à Tarare (69)

Où se trouvait le lieu-dit « *le pied de la montagne* » à Tarare (69) ? Quel chantier y occupait des terrassiers en 1865 ?

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV-1587)

100-8692 VIGINEIX (63)

Recherche tous renseignements ou documents sur le patronyme VIGINEIX, VIGINET, VIGINEIX-ROCHE... ou autre écriture, région St Diéry, St Nectaire, Saurier, Veyre Monton, Besse St Anastaise, Montaigut le Blanc, Ludesse, Murol, Clermont-Fd afin d'affiner les données en ma possession (près de 400 couples) que je tiens à disposition. Réponse assurée.

Jean Pierre VIGINEIX (CGHAV – 1101)

100-8693 VIGINEIX (63)

Recherche sources et significations de la terminaison EIX (qui se prononce é) dans les noms de villages du Puy de Dôme et dans certains patronymes (souvent des toponymes) comme VIGINEIX.

Réponse dans un dictionnaire auvergnat-français, si celui-ci existe ?

Jean Pierre VIGINEIX (CGHAV – 1101)

QUESTIONS PARTICULIERES

100-8694 ALARY (15)

Recherche renseignements sur les ALARY suivants :

- x + de Jean Antoine ALARY ° 23.06.1815 Albepierre Bredons (15) ;

- ° ca 1774/1775 et x (Albepierre) d'Antoine ALARY + 27.09.1839 Villefrance de Rouergue (12) ;

- x + d'Anne ALARY ° 10.02.1813 Albepierre Bredons (15).

René POUNHET (CGHAV – 2485)

100-8695 ALEXELINE (63)

° ca 1721 à Lapeyrouse (63) de René ALEXELINE, fils de Jean et Gilberte LAURENT.

Michelle MILLETTE (CGHAV – 1615)

100-8696 ARMAND-GUILHOT (43)

x de Joseph ARMAND avec Marie Magdeleine GUILHOT ca 1745 Champclaux (43).

Lucette BLONDIAU (CGHAV – 1590)

100-8697 ARSAC-VAUCHON (43)

x de Jacques ARSAC avec Isabeau VAUCHON ca 1720 St Font (43).

Lucette BLONDIAU (CGHAV – 1590)

100-8698 ARTAUD-ARTEAUD (63)

Ascendance, ° et + d'Étienne ARTAUD et Marguerite ARTAUD, x à Valcivières le 06.03.1685.

Christian J-Y ARTOT (CGHAV – 2086)

100-8699 ARTAUD-BOISSADIE (63)

Antoine ARTAUD de la Bernardie (Valcivières) x Jeanne BOISSADIE 28.02.1727 à Valcivières. Quelqu'un aurait-il l'ascendance de l'épouse et la date de naissance de l'époux ?

Robert POINARD (CGHAV - 1433)

100-8700 d'AUREIL-DECOMBRE (63)

Tous renseignements sur noble Gilbert d'AUREIL (d'OREIL, DAUREL, DOREL) seigneur de l'Olière, de Chas, Vassel ou environs x ca 1655-1665 Jacqueline DECOMBRE + 24.10.708 Chas (70 ans).

Paul VERDIER (CGHAV – 1705)

100-8701 BABUT-GERAUD (63)

Tous renseignements sur le couple Antoine BABUT et Monde GERAUD de St Diéry dont une fille Jeanne x 1724 Ligier GREGOIRE.

Jacqueline ABADIE (CGHAV – 1387)

100-8702 BADIOU-FAURE (43)

Ascendance du couple Jean Louis BADIOU ° 10.01.1827 St Hostein x 12.06.1850 St Hostein Marie FAURE ° 09.01.1816 à Lherm (43).

Raymonde BERAUD (CGHAV – 1982)

100-8703 BALLAY-GARAY (63)

°, x, + et ascendance de Guillaume BALAY et Benoîte GARAY x en 1727 à Grandrif.

Marie Odile COTTIN (CGHAV – 2488)

100-8704 BARBECOT-BARBECOT (63)

° + et ascendance de François BARBECOT de St Ours (63) (Villelongue) et Michelle BARBECOT x 23.11.1717 Chapdes Beaufort (63), dont Michel x Marie MERLE 09.01.1728 St Ours les Roches.

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

100-8705 BARBOIRON (63)

+ avant 1688 à Ste Christine (63) de Gervais BARBOIRON.

Michelle MILLETTE (CGHAV – 1615)

100-8706 BAREYRE-TERREYRE (43)

Tout renseignements sur les familles BAREYRE et TERREYRE à La Chaise-Dieu et environs, dont x avant 1710 et ascendance Étienne BAREYRE, + avant 11.1736, et Gabrielle TERREYRE, métayers à la Pénide, paroisse des Sts Vital et Agricole (La Chaise Dieu).

Paul VERDIER (CGHAV – 1705)

100-8707 BASSIN-PRADAT (63)

° Antoinette BASSIN, ca 1760/1770 région de Thuret, Sardon ou région Gerzat, Lussat (63), son x avec François PRADAT ca 1790 et son + après 1817 vers Thuret (63).

Georges CHABIN (CGHAV – 2277)

100-8708 BEAUVALOT-BIARD (63)

Ascendance de Pierre BEAUVALLOT et Louise BIARD x le 14.02.1708 à Mazayes (63).

Christine LAURENT (CGHAV – 2383)

100-8709 BECHERIE-BEAL (63)

x ascendance d'Annet BECHERIE x Marie BEAL (+ 03.05.1710) région de Job.

Robert POINARD (CGHAV – 1433)

100-8710 BELIGAT-GUERIN (63)

+ d'Anaïs GUERIN vers 1945. Elle était ° 29.04.1882 Crevant Laveine (63) et x Chavaroux 05.11.1898 à Pierre BELIGAT de Lussat.

Josiane BELIGAT (CGHAV – 2024)

100-8711 BELIN-BERTON (63)

°, + et ascendance de Saturnin BELIN, de La Moutade (63), ° ca 1651 + 11.1712, et Michelle BERTON de Thuret x 18.02.1762 à Cellule. Leur fils Jean BELIN x₁ 1726 Cellule à Pierre MARCHEIX. Michelle BERTON x₂ Jean MARCHEIX veuf de Simone BERTRAND (x en 1695).

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

100-8712 BELLET-DALLEGRE (63)

x et ascendance d'Antoine BELLET x Pierrette DALLEGRE région de Job avant 1677. Leur fils sera dit BELLET-GRELET.

Robert POINARD (CGHAV - 1433)

100-8713 BENICOURT-MAZUEL (63)

Ascendance de Guillaume BENICOURT et Jeanne MAZUEL x ca 1690 à Mazayes (?).

Christine LAURENT (CGHAV – 2383)

100-8714 BERGER-VARENNE (43)

°, x et + de Jean Pierre BERGER et Claudette VARENNE (à St Paulien ?) d'où Marguerite, ° entre 1747 et 1769, x 20.06.1787 St Paulien (43) Joseph MARGOIL.

Philippe LEYRELOUP (CGHAV – 2305)

100-8715 BERNARD-CELERIER (63)

x d'Antoine BERNARD (°13.01.1741 Clermont-Ferrand y + 20.12.1818) et Legière CELERIER + 2.05.1781 Clermont-Ferrand.

Monique MASSIS (CGHAV – 2036)

100-8716 BERNARD-RAVEL (63)

° de Blaise BERNARD et ° Françoise RAVEL x 16.02.1711 Clermont-Fd y + respectivement 12.04.1713 et 05.07.1756.

Monique MASSIS (CGHAV – 2036)

100-8717 BONJEAN-CLERMONT (63)

Ascendance de Jean BONJEAN et Étienne CLERMONT x ca 1720 à Ceysnat (?).

Christine LAURENT (CGHAV – 2383)

100-8718 BONNEFOY (43)

° de Jacques BONNEFOY, + 17.03.1837 à Lapte (43), fils de Louis BONNEFOY et Marie LESAGE.

Lieu de son mariage (probablement en 43) le 24.02.1793 avec Jeanne-Marie MOLLE ?

Thérèse CHARRE (CGHAV – 2539)

100-8719 BONNEFOY-BICHON (43 ou 42)

x de Pierre BONNEFOY ,(° Raucoules (43) le 14.10.1808, + St Étienne (42) le 14.05.1889) avec Louise BICHON, fille d' Antoine BICHON et Jeanne CHOVET.

Thérèse CHARRE (CGHAV – 2539)

100-8720 BOST-GOURBEYRE (63)

x et ascendance d' Antoine BOST, laboureur aux Fraisses (Job) et Benoîte GOURBEYRE fin du XVII^e siècle.

Robert POINARD (CGHAV - 1433)

100-8721 BOUCHET-BERNARD (63)

°, + et ascendance de Barthélemy BOUCHET et Michèle BERNARD x 20.10.1716 Grandrif.

Marie Odile COTTIN (CGHAV – 2488)

100-8722 BOURSEYRE-RAFFY (63)

Tous renseignements sur le couple François BOURSEYRE-Isabeau RAFFY vivant à Olloix au lieu de Riberolles et dont le premier enfant connu naît en 1710.

Jacqueline ABADIE (CGHAV – 1387)

100-8723 BRUAS-TEYSSIER (43)

Ascendance sur le couple André BRUAS x Marceline TEYSSIER 05.02.1675 St Romain Lachamp (43).

Raymonde BERAUD (CGHAV – 1982)

100-8724 BRUGIERE-COIFFIER (63)

Ascendance ° et x d' Antoine BRUGIERE et Jeanne COIFFIER x avant 1707 ca Aix la Fayette.

Paul VERDIER (CGHAV – 1705)

100-8725 BUVAT (63)

° de Pierre BUVAT ca 1683 Lapeyrouse (63) fils d' Étienne et Gabrielle de CHIRAT.

Paulette MARTIN (CGHAV – 2413)

100-8726 CELLIER-MARRE (63)

Tous renseignements sur Pierre CELLIER-MARRE qui x 03.02.1654 St Saturnin Jeanne N... des Martres de Veyre. Son fils Jean x 1671 Alix ROUX-BARSE St Genès Champanel.

Jacqueline ABADIE (CGHAV – 1387)

100-8727 CHALAMET (63)

Originaire de Fernoël et Giat. Recherche Jacques CHALAMET, ° ca 1770 à ?, + 20.04.1812 Fernoël, x Michelle PARIS (avant 1808). Leur fils Henri CHALAMET est ° Fernoël 12.03.1808. Tout renseignements sur cette famille m'intéresse.

Robert LEOTOING (CGHAV – 35)

100-8728 CHAPAT-DIXMERIAS (63)

°, x, + et ascendance de Damien CHAPAT x Cloda DIXMERIAS, dont un fils Jean CHAPAT x 22.09.1733 Job à Marie MAYET.

Marie Agnès VIGNAUD-CHAPAT (CGHAV – 1277)

100-8729 CHARRIER-FARGETTE (63)

Ascendance du couple Antoine CHARRIER et Anne FARGETTE x 27.08.1855 à St Genès La Tourette (63).

Laurent CHEVALEYRE (CGHAV – 1146)

100-8730 CHASTANIER-TATRY (63)

Cm et tous renseignements sur le couple Jean CHASTANIER-Marie TATRY x Murat le Caire 31.01.1704.

Jacqueline ABADIE (CGHAV – 1387)

100-8731 CHAUMETTE (63)

Tous renseignements sur °, x et + Annet CHAUMETTE, cité demeurant à Prompsat (63) en 1826, et Antoine, son fils, ° 3 frimaire an VIII Prompsat (63) x 07.08.1826 Vouzon (41) Joséphine Silvine PERROTON, ° 19 nivose an XIII Vouzon (41).

Christian J-Y ARTOT (CGHAV – 2086)

100-8732 CHAZAL-BARRAT (63)

°, x et ascendance de Barthélemy CHAZAL, de Beauregard Vendon (63) et Marie BARAT x Beauregard Vendon. Leur fils Michel, de Chaptés (63), x Beauregard Vendon 06.02.1723 Marie ONZON.

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

100-8733 CHAZAL-MALAFOSSE (43)

x de Blaise CHAZAL et Marguerite MALAFOSSE avant 1784, peut-être à Bains (43). Leur fille Jeanne a eu un fils Julien de père inconnu puis x Jean Pierre HILAIRE.

Philippe LEYRELOUP (CGHAV – 2305)

100-8734 CHEYNE-BARLET (43)

Ascendance du couple Jacques CHEYNE, + ca 1691, x Marie BARLET, + ca 1702 Ste Sigolène (43).

Raymonde BERAUD (CGHAV – 1982)

100-8735 CHOMIS (63)

+ entre 1914-1917 ca Marsac en Livradois de Georges CHOMIS, ° 28.10.1841 Marsac, fils de Michel et Marie POURRAT, x 21.04.1868 Marsac Jeanne CHANTELAUZE y + 08-03-1905. Habitaît Brugeailles (Marsac) mais n'y serait pas + d'après la mairie. L'orthographe pourrait avoir été altérée en CHAUMIS, CHAUMY, ou CHOMMY.

F. et Ch. CHOMMY (CGHAV – 2203)

100-8736 CHOPE (43)

° et parents de Benoîte CHOPE ou SOUPE ou SOPE, (variantes trouvées à Sembadel) ou approchant phonétiquement, ° ca 1799, originaire du « Montele » commune de ? Cistrières (voir note) père + 11.02.1817 (?) et mère + 08.05.1817 (?) à Cistrières ? (pas leur nom dans l'acte de x – années de décès en toutes lettres avec orthographe phonétique « diseite ») x 22.10.1832 Sembadel, Roques RAYNAUD, 42 ans ? (« crante deux »), lui originaire de Hierbes (y), + 17-11-1843 Sembadel.

Note : Sur acte x manuscrit on lit à première vue « Autiere » qui n'existe pas. On pourrait aussi déchiffrer « chitiere » qui se rapprocherait de Cistrières où il y a effectivement un Montel. À confirmer. Le maire avait vraiment du mal !

F. et Ch. CHOMMY (CGHAV – 2203)

100-8737 COLOMBIER (63)

° (ca 1600 ou avant) et ascendance de Geneviève COLOMBIER x honorable homme Me Jean DINASSE, notaire royal au Pradel paroisse de Marat. Dans une donation qu'elle fait en 1644, est cité Honorable Homme Anthoine COLOMBIER, marchand bourgeois d'Ambert (sans doute un parent).

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

100-8738 CONCHE. CHALUMEAUX(63)

x d' Antoine CONCHE et Marie CHALUMEAUX ca 1813 Les Martres de Veyre.

Christiane FONTANIERES (CGHAV – 1936)

100-8739 CONCHE-HERITIER (63)

x et ascendance de Barthélemy CONCHE ° ca 1642 , + ca 1670 à St Amand Roche Savine (63) et Jeanne HERITIER °ca 1644 , + y 25.12.1707.

Claude MAZOYON (CGHAV – 2538)

100-8740 CONVERS-GRENIER (63)

x et ascendance de Damien CONVERS et Toinette GRENIER avant 1737 à Marsac en Livradois (63)

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV – 1587)

100-8741 CORNET LA CHEVRIERE (63 ?)

° et ascendance de Pierre CORNET LA CHEVRIERE brigadier de la maréchaussée, chef de la brigade de Tauves (63) en 1732 + 03.01.1766 à 75 ans à Tauves (63) x₁ 11.10.1730 Anne BURIN à Latour d'Auvergne (63) d'où 7 enfants, x₂ 12.01.1740 Marie COURTON à Tauves (63) d'où 3 enfants.

Ses parents ne sont jamais cités, sa région d'origine non plus. Parrain en 1750 à Latour d'Auvergne (63) de Pierre GALET dont le père était garde des eaux et forêts à Latour d'Auvergne (63), originaire de Mons en Flandres.

Les CORNET et GALET venaient-ils du Nord de la France ?

Marien BOYER (CGHAV – 1942)

100-8742 COSTE-BERNARD (63)

° Isabeau COSTE x 17.01.1736 Clermont-Fd Louis BERNARD (+ 10.09.1786 Clermont-Fd).

Monique MASSIS (CGHAV – 2036)

100-8743 COTTIN-JULLIARD (63)

+ de Pierre COTTIN et son épouse Marie JULLIARD ca 1660 à Dore l'Église (63).

Paulette MARTIN (CGHAV – 2413)

100-8744 COUDEROLLES-CHASSAING (63)

Ascendance et ° de Louise CHASSAING x avant 08.1696 St Genès la Tourette ou ca Antoine COUDEROLLES (COUDEYRETTES).

Paul VERDIER (CGHAV – 1705)

100-8745 COULON-GENEIX (63)

°, x, + et ascendance de Sébastien COULON, fils de Pierre, de St Pierre le Chastel (63) (Banières) et Anne GENEIX, fille d'Étienne. ° 06.02.1710 St Pierre le Chastel. Leur fils Jean x Marguerite COLON 05.02.1753 à Mazayes (63).

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

100-8746 COURTIAL-BEAL (63)

°, +, x et ascendance Orme COURTIAL et Jeanne BEAL dont Jean COURTIAL ° ca 1726 + 26.02.1781 Églisolles (63).

Gilbert FAYE (CGHAV – 2578)

100-8747 COURTIAL-DUSAPT (63)

°, + et ascendance de Crespin COURTIAL et Marguerite DUSAPT x 20.07.1750 à Grandrif.

Marie Odile COTTIN (CGHAV – 2488)

100-8748 CROS (43)

°, x, ascendance et descendance d'Étienne CROS, maire de Rauret (43) en 1818, 1821 (39 ans environ) et 1826.

Danièle APOSTOLY (CGHAV – 2529)

100-8749 CROS (43)

°, x ascendance et descendance de Jean Antoine CROS, maire de Rauret (43) en 1807 (55 ans environ).

Danièle APOSTOLY (CGHAV – 2529)

100-8750 CROS-LAHONDES (43)

°, x ascendance du couple Jean CROS et LAHONDES Marianne (6 enfants nés à Rauret (43) de 1716 à 1727).

Danièle APOSTOLY (CGHAV – 2529)

100-8751 CROS-POUDEROUX (43)

°, x ascendance du couple François CROS, + 28.11.1833 à Rauret (43) et Madeleine POUDEROUX.

Danièle APOSTOLY (CGHAV – 2529)

100-8752 DAFFIX-DUMAZET (63)

x avant 1686 d'Antoine DAFFIX et Élisabeth DUMAZET, région de Moureuilles (63).

Solange PETIT (CGHAV – 2364)

100-8753 DAFFIX-ECHEGUT

x avant 1697 de Marrien DAFFIX et Peyronnelle ECHEGUT, région de Moureuilles (63).

Solange PETIT (CGHAV – 2364)

100-8754 DAUPHIN-POMIER (63)

°, + et ascendance de (Duphau) Claude DAUPHIN et Marguerite POMMIER x 14.02.1774 à St Rémy sur Durolle (63).

Claude MAZOYON (CGHAV – 2538)

100-8755 DEBOST-BOBBEFON (63)

°, x, + et ascendance de Pierre DEBOST (+ avant 1728), de Beauregard Vendon (63) et Marie BONNEFON dont Antoinette x 01.03.1728 Marien TAMISSIER, de Davayat.

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

100-8756 DEFOURS-LARDON (43)

Ascendance du couple Pierre DEFOURS ° 09.09.1791 Tence (43)x Jeanne Marie LARDON ° 05.07.1785.

Raymonde BERAUD (CGHAV – 1982)

100-8757 DEGEORGES-DOUSSON (63)

Ascendance et x de Jean DEGEORGES et Anne DOUSSON dont un fils Antoine DEGEORGES (° 24.03.1810 Ambert) x 8.8.1837 à Ambert avec Claudine DOUSSON (° 25.03.1814 à Job).

Dominique BENET (CGHAV – 2518)

100-8758 DEFIS-VISSAC (43)

°, x, ascendance et métier d'Estienne DEFIS ° 13.03.1661 Siaugues St Romain (43) x avant 1661 à Françoise de VISSAC dont Marie ° 14.08.1682 Siaugues x Jax 08.04.1704 André MALLET

Roberte MENNECIER (CGHAV – 2220)

100-8759 DELTOUR (15)

Descendance d'Alexandre DELTOUR ° 01.04.1877 Le Ché Valuejols (15) + 10.01.1946 Laveissière (15) x 13.11.1911 Laveissière Marie POUNHET ° 15.12.1874 Laveissière Fraisse Bas y + 12.04.1934

René POUNHET (CGHAV – 2485)

100-8760 DENEUVILLE (63)

+ entre 1760 et 1774 à Herment (63) de Gabrielle DENEUVILLE et Marien MOREL.

Michelle MILLETTE (CGHAV – 1615)

100-8761 DENEUVILLE-CHASSAGNOLLE (63)

Ascendance et + de Guillaume DENEUVILLE x ca 1717.1735 Anne CHASSAGNOLLE St Gervais d'Auvergne ou ca.

Michelle VARIN (CGHAV – 2225)

100-8762 DENEUFVILLE-CHAFFRAY (63)

Ascendance et + de Jean DENEUFVILLE x Marie CHAFFRAY ca 1715.1742 St Gervais d'Auvergne ou ca.

Michelle VARIN (CGHAV – 2225)

100-8763 DENEUFVILLE-GERZAGUET (63)

Descendance de Claude DENEUFVILLE x Antoinette GERZAGUET, le 22.11.1691 St Gervais d'Auvergne (63).

Michelle VARIN (CGHAV – 2225)

100-8764 DENEUFVILLE-ROUDDIER (63)

Ascendance et x de Robert DENEUFVILLE et Antoinette ROUD(D)IER ca 1690.1712 ca St Gervais d'Auvergne (63).

Michelle VARIN (CGHAV – 2225)

100-8765 DEQUAIRE (63)

° et ascendance de Louise DEQUAIRE ca 1686 à St Cirques sous Chateaufort (63).

Michelle MILLETTE (CGHAV – 1615)

100-8766 DISSARD-VACHERON (63)

x à St Éloy la Glacière ou St Amant Roche Savine d'Antoine DISSARD ° 29.03.1790 Auzelles x Antoinette VACHERON ° ca 1784 + 01.12.1859 Auzelles dont Annet ° 21.04.1828 Auzelles (rien sur Auzelles) et filiation de la conjointe.

Bernadette MATHIAS (CGHAV – 2158)

100-8767 DHUMES (63)

+ Pierre DHUMES entre 1719 et 1725 à Neuf Église (63).

Michelle MILLETTE (CGHAV – 1615)

100-8768 DOUSSON-BERNARD (63)

Ascendance et descendance d'Antoinette BERNARD ° 20.05.1646 ou 22.07.1646 + 18.04.1722 (Ambert ?) x ca 1675 (Ambert, Grandval ou ?) Annet DOUSSON ° ca 1641 (Bertignat, Valcivières ?), fils de Benoît DOUSSON x 30.07.1640 Valcivières Jeanne ARTAUD.

Aramis CHARTON (CGHAV – 1897)

100-8769 DUGUET-GAGNERE (63)

x et ascendance du couple Blaise DUGUET (DUGAY) et Marie GAGNERE (GAGNAIRE) avant 1737 à St Anthème ou ca.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV – 1587)

100-8770 DUJOUR-CHASSEIN (63)

x, ° et ascendance d'Antoine DUJOUR + 08.07.1799 à Celles sur Durolle (63) et Marie CHASSEIN.

Claude MAZOYON (CGHAV – 2538)

100-8771 DUTOUR-POMEL (63)

Ascendance et ° des conjoints Antoine DUTOUR (DAUTOUR) d'Échandelys x 26.04.1701 Vernet la Varenne (sans filiation), Jeanne POMEL (POUMEL) de St Genès la Tourette. La fratrie de Jeanne est-elle connue ? Idem pour Antoine ?

Paul VERDIER (CGHAV – 1705)

100-8772 FAUQUET-DUBAC (63)

Tous renseignements sur le couple Jean FAUQUET-Louise DUBAC de Chambon sur Lac dont Anne x 20.01.1739 Jean CHASTREIX de Sapchat (Muro).)

Jacqueline ABADIE (CGHAV – 1387)

100-8773 FAURE (43)

° de Marie FAURE de Beaux, sans doute ca Yssingaux, entre 1660 et 1672, et x.

Georges MALLET (CGHAV – 2064)

100-8774 FAYE-GOLFIER (63)

+ d'André FAYE ° 06.05.1805 Viverols et + de Marie Anne GOLFIER ° 17.04.1805 Églisolles x Viverols 14.01.1828.

Gilbert FAYE (CGHAV – 2578)

100-8775 FAYET-PALASSE (63)

x de Laurent FAYET et Jeanne PALASSE d'où un fils Benoît ° 23.01.1701 Domaize

Jean-Claude FAYET (CGHAV – 1614)

100-8776 FERRIOL-PLOTON (43)

°, x et ascendance de Vital FERRIOL, ° avant 1628, sans doute St Victor Valescours ou ca, x Philippa PLOTON (PLUTON). Ce Vital FERRIOL a-t-il un lien de parenté avec Claude FERRIOL x Blanche PLOTONNE de St Romain Lachalm St Victor Malescours cités dans un cm entre 1550 et 1555 chez M° DEVILLE St Didier en Velay ?

Jean François FERRIOL (CGHAV – 2129)

100-8777 FONTEIX-BAILLET (63)

Ascendance et toutes infos sur Joseph FONTEIX, ° ca 1875-1880 à Gelles, St Pierre Roche ou environs, x avant 1914 Marie BALLIET, puis émigré aux États-Unis.

Monique ANDANT-LAGUIERIE (CGHAV – 2229)

100-8778 FOUGEROUSSE-FAYDIT (63)

°, +, x et ascendance de Jean FOUGEROUSSE et Antoinette FAYDIT dont Benoîte FOUGEROUSSE ° ca 1730 Églisolles (63)

Gilbert FAYE (CGHAV – 2578)

100-8779 GALHARD (63)

Tous renseignements sur Marguerite GALHARD ou GALARD ou GAILLARD ° ca 1630 Bertignat ou environs x₁ ca 1650 Bertignat François GUILHANDON (d'où une fille Marie x cm 1668 François FONLUPT) x₂ cm 1663 Bertignat Guillaume DUPUY veuf de Catherine MONTEILLET et de Gabrielle ROCHIER.

Aramis CHARTON (CGHAV – 1897)

100-8780 GARNIER-CHEVALIER (43)

x de Jacques GARNIER d'Araules et Marie CHEVALIER, sans doute de Marliou paroisse de St Hostien, ou d'Yssingaux ou environs (43), avant 15.09.1719, et ascendance Marie CHEVALIER.

Georges MALLET (CGHAV – 2064)

100-8781 GAUVIN-VERNERET (63)

° ca 1700 et + avant 1755 d'Antoine GAUVIN ou GAUVEN, fils de Michel, et + après 1755 son épouse Gervaise VERNERET, région de Ste Christine (63).

Solange PETIT (CGHAV – 2364)

100-8782 GOLFIER-SEGUY (63)

°, +, x et ascendance de Vital GOLFIER et Benoîte SEGUY dont Claude GOLFIER ° ca 1724 Églisolles (63).

Gilbert FAYE (CGHAV – 2578)

100-8783 GOUTEYRON (63)

°, x, + et ascendance Jeanne GOUTEYRON x Jean VIALATTE, fils d'Annet VIALATTE et Jeanne GAMONNET (x 28.06.1785 Ambert).

Marie Agnès VIGNAUD-CHAPAT (CGHAV – 1277)

100-8784 GRANGEON-GEYSSENT (43)

Tous renseignements sur le couple André GRANGEON et Marie GEYSSENT d'où un fils Blaise GRANGEON ° 04.09.1868 à Aurec (43) x 06.10.1906 Lausanne (Suisse) Fany FUCHS.

Philippe MAGNAT (CGHAV – 2433)

100-8785 GRENIER (63)

Descendance x et + d'Andrée GRENIER ° ca 1831 Ambert, fille de Jacques et Marie ROUX (x 14.06.1831 Ambert).

Jean VAURY (CGHAV – 1400)

100-8786 GUEMY (63)

Ascendance, ° ca 1665, x ca 1695 de Jeanne GUEMY x Pierre VORIX (VAURIE), Montel de Gelat ou région alentours.

Jean VAURY (CGHAV – 1400)

100-8787 HILAIRE-CHAZAL (43)

x de Jean Pierre HILAIRE et Jeanne CHAZAL avant 11.08.1830 date du second mariage de Jeanne avec Vital JOMMARD de Bains (43).

Philippe LEYRELOUP (CGHAV – 2305)

100-8788 JARRIGE-CHASSAING (63)

Ascendance et ° de Gilberte CHASSAING x avant 08.1696 St Genès la Tourette ou ca Antoine JARRIGE.

Paul VERDIER (CGHAV – 1705)

100-8789 JOUSSERAND (43)

Ascendance de Marie JOUSSERAND ° 27.3.1819 Yssingeaux (43) x 23.01.1843 Joseph Antoine ARTAUD à St Jean Bonnefond. (42).

Pierre ARTAUD (CGHAV – 2460)

100-8790 LAGRANIERE-ROUGET (63)

x ou cm de Jean LAGRANIERE x Halips ROUGET fille de Nicolas. Ils sont dits du Chambon sur Lac au cm le 07.11.1682 de leur fille Louise avec Antoine DABERT de Freydefont paroisse de St Nectaire.

Jacqueline ABADIE (CGHAV – 1387)

100-8791 LAURANS-CUBIZOLLES (43)

° ca 1744 et x de Jean Paul LAURENS et Thérèse CUBIZOLLES à Saugues (43).

Josette LAURENT (CGHAV – 2437)

100-8792 LHERBET-FARISSIER (43)

Ascendance du couple Mathieu LHERBET ° ca 1662 x Catherine FARISSIER ° 17.02.1669 Cellières (43).

Raymonde BERAUD (CGHAV – 1982)

100-8793 MALARTRE-DUCLAUX (07)

x ou cm ca 1650 d'Antoine MALARTRE et Antoinette DUCLAUX ca Issarlès.

Paul VERDIER (CGHAV – 1333)

100-8794 MALARTRE-MIALON (07 43)

x ou cm avant 1684 de Jean MALARTRE et Antoinette MIALON ca Présailles.

Paul VERDIER (CGHAV – 1333)

100-8795 MALEGUE-MALHET (07)

x ou cm ca 1680 de Martin MALEGUE et Jeanne MALHET ca Issarlès, La Chapelle Graillouse.

Paul VERDIER (CGHAV – 1333)

100-8796 MALLET-ACHAR (43)

°, x ascendance et métier d'André MALLET ° ca 1644 + Jax 24.01.1689 (43) x Marguerite ACHAR ° ca 1651 + 14.07.1703 Jax dont André ° 11.01.1677 x 08.04.1704 Jax Marie DEFIZ.

Roberte MENNECIER (CGHAV – 2220)

100-8797 MANSSARD-MATHIEU (43)

x ou cm ca 1661 de Jean MANSSARD et Clauda MATHIEU ca St Arcors de Barges.

Paul VERDIER (CGHAV – 1333)

100-8798 MARTIN (63)

° de Gilberte MARTIN ca 1665 Montaigut en Combrailles (63) fille de Claude et Julienne ARNAUD x ca 1660.

Paulette MARTIN (CGHAV – 2413)

100-8799 MASCLAUX-ABEILLON (43)

x, ascendance et descendance d'Honoré MASCLAUX et Jeanne Marie ABEILLON à Alleyrac ou Goudet (43) dont Reine Rose ° 1810 Alleyrac.

Odette LEGRAND (CGHAV – 1998)

100-8800 MASSOTIER-BARRY (63)

o, + et ascendance d'Étienne MASSOTIER et de Jacqueline BARRY x 11.02.1709 Vodable (le Bourdillon).

André MASSOPTIER (ARGHA)

100-8802 MASSOTIER-CHAMPART (63)

o, +, x et ascendance de Jean MASSOTIER et Julienne CHAMPART. Jean MASSOTIER est le père de Pierre qui x le 20.09.1763 à Olmet Marguerite CHAMBAS.

André MASSOPTIER (ARGHA)

100-8802 MASSOTIER-CHASTEL (63)

°, + et ascendance de Godefroy MASSOTIER et de Jeanne CHASTEL x 23.09.1694 Vodable (village du Bourdillon).

André MASSOPTIER (ARGHA)

100-8803 MATHIAS-COLLAY (63)

x et filiation de Jacques MATHIAS + 23.04.1688 Vireennes (le Monestier) x ca 1650 Magdeleine COLLAY, région le Monestier, St Amant Roche Savine, Grandval.

Bernadette MATHIAS (CGHAV – 2158)

100-8804 MATHIAS – COLLAY (63)

x et filiation d'Étienne MATHIAS ° ca 1672 + 07.09.1737 Le Monestier x Anna COLLAY, région le Monestier, St Amant Roche Savine, Grandval.

Bernadette MATHIAS (CGHAV – 2158)

100-8805 MAYET-VIALIS (63)

x d'Antoine MAYET, + 01.03.1712 (Coudeyras) Échandelys (75 ans), et Marie VIALIS.

Jean-Claude FAYET (CGHAV – 1614)

100-8806 MENUT-COUDEYRE (43)

x ou cm ca 1680 de Jérôme MENUT et Agnès COUDEYRE, ca Vieilport.

Paul VERDIER (CGHAV – 1333)

100-8807 MESTRE-GOLFIER (63)

x et ascendance du couple Jean MESTRE et N... GOLFIER avant 1700 à St Anthème, St Romain ou ca.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV-1587)

100-8808 MEYER-JOUBERT (43)

° et x de Claude MEYER, d'Yssingeaux ou ca, x Marie JOUBERT d'Araules avant 27.02.1712.

Georges MALLET (CGHAV – 2064)

100-8809 MEYRIAL-de REYNAUD

Ascendance et x de François MEYRIAL (+ Desges, 45, le 11.04.1720) et ANNE DE REYNAUD (est-elle celle qui décède au même endroit un mois plus tard ?), d'où Jean Baptiste (° idem 07.07.1718).

Laurent MEUNIER (CGHAV – 2289)

100-8810 MIGNOL-BROUSSE (63)

Ascendance de Julien MIGNOL et Marguerite BROUSSE x 03.02.1722 à St Pierre Roche.

Christine LAURENT (CGHAV – 2383)

100-8811 MOITRON (63)

+ de Louis MOITRON entre 1697 et 1704 à Neuf Église.

Michelle MILLETTE (CGHAV – 1615)

100-8812 MOLIN-JOANNY (07)

x ou cm ca 1660 de Pierre MOLIN et Anne JOANNY ca Issarlès.

Paul VERDIER (CGHAV – 1333)

100-8813 MOLLE (43)

° de Jeanne Marie MOLLE, + 13.04.1813 à Tence (43), fille de Pierre MOLLE et Marie RAYMOND.

Thérèse CHARRE (CGHAV – 2539)

100-8814 MONDOT (15)

+ Pierre MONDOT ° 03.06.1713 St Clément (15) x 09.02.1740 St Clément à Antoinette TOURNIER ° 20.05.1721 Bezons (15).

Monique MASSIS (CGHAV 2036)

100-8815 MOREL-MAITRE (63)

°, +, x et ascendance de Jean MOREL et Jeanne MAITRE dont Marie Madeleine MOREL ° 28.12.1776 Viverols (63).

Gilbert FAYE (CGHAV – 2578)

100-8816 MORIN-THOMAZET (63)

x et ascendance de Jean MORIN ° ca 1800 + 21.12.1853 Marsac en Livradois et Agathe THOMAZET °ca 1795 Dore l'Église (?) + 14.11.1876 Marsac.

Marlyse DUFY (CGHAV – 2496)

100-8817 MOURLEVAT-BAISLE (63)

Recherche des parents d'Antoine MOURLEVAT (originaire de Marat) fils de Jean et de N... N..., x 05.08.1697 la Chapelle Agnon avec Anne BAISLE (originaire de la Chapelle Agnon), fille d'Antoine et de N... N...

Jean POINTU (CGHAV – 1064)

100-8818 MOURLEVAT - BAYARD-BIARD (63)

x de Jean MOURLEVAT et Anne BAYARD (BYARD) mariés entre 1686 et 1700.

Jean POINTU (CGHAV – 1064)

100-8819 MOURLEVAT-BEST (63)

Recherche des parents de Pierre MOURLEVAT (originaire de la Chapelle Agnon) et Marie BEST ou BESSET x 20.01.1724 Tours sur Meymont, pas de filiation au x.

Jean POINTU (CGHAV – 1064)

100-8820 MOURLEVAT-PIRONNIAS

x de François MOURLEVAT et Jeanne PIRONNIAS, je n'ai pas de fourchette de dates ni de lieu.

Jean POINTU (CGHAV – 1064)

100-8821 PASCAL (03)

Ascendance de Jean Antoine PASCAL, ° ca 1790 à Quintenas (03), dont Jean Antoine PASCAL ° 21.03.1820 à Quintenas x en 1850 Marie Julie SARZEA (?) de St Héand (42).

Henri CUILLERON

100-8822 PASCHAL-GIBRAT (15)

Ascendance et x de Jean PASCHAL, journalier, + 10.01.1784 à St Flour (15) « *âgé d'environ 72 ans* » et d'Anne GIBRAT + 26.03.1758 à St Flour « *épouse de Jean PASCAL âgée d'environ 40 ans* ». Une date de naissance retrouvée pour elle, mais est-ce la bonne Anne ? ° 08.01.1720 à St Flour, fille de Jacques et de Marianne de Trémeuges. Trois enfants connus du couple recherché, nés à St Flour : Isabeau ° 1753, Jeanne ° 1755, Marie ° 1757.

Anne-Marie MONIER (CGHAV - 1123)

100-8823 PASSEMARD-LONGUECHAUD (63)

Ascendance et descendance de Marguerite LONGUECHAUD, fille de Claude, ° 07.08.1619 Ambert y + 27.06.1694, x ca 1645 (Ambert?) Claude PASSEMARD, ° 28.11.1625, fils de Jean et Michelle BERTHONNET.

Aramis CHARTON (CGHAV – 1897)

100-8824 PENOT-FARGIER (07)

x ou cm ca 1680 de Guillaume PENOT et Anne FARGIER ca Issarlès.

Paul VERDIER (CGHAV – 1333)

100-8825 PERIER (63)

° et ascendance de Clauda PERIER x 07.01.1699 à Ambert Ferréol ARTAUD, Ambert ou paroises limitrophes.

Jean LASSAGNE (CGHAV – 1109)

100-8826 PERRIN (63)

°, x (Servant 63 ?), + et ascendance de Gilbert PERRIN x Catherine PERRIN, dont une fille Anne PERRIN ° 21.04.1802 Servant (63) x 02.08. 1831 Le Montet (03) Anne FAYOLLE.

M-Agnès VIGNAUD-CHAPAT (CGHAV – 1277)

100-8827 PHILIPON-CHIROUZE (43)

Ascendance de Barthélemy PHILIPON ° en 1770 à Limas x Françoise CHIROUZE ° 30.09.1773 La Chapelle Geneste (43).

Marie Paule VEYRET (CGHAV – 2180)

100-8828 PIC-ANGLADE (43)

° (ca 1730) et x Pierre PIC et Anne ANGLADE, La Vialle de Saugues (43).

Josette LAURENT (CGHAV – 2437)

100-8829 PICHOR-PASCON (63)

Ascendance ° et + d'Anne PASCON x 22.01.1636 Valcivières, cm avec Michel PICHOR; ° ca 1590, + 05.04.1648 Valcivières (dont un fils André PICHOR ° 18.01.1637 Valcivières x Antonia BOISSADIE 27.06.1659 Valcivières.

Aramis CHARTON (CGHAV – 1897)

100-8830 PIERRAT-LEPETIT (63)

Ascendance du couple François PIERRAT et Jacqueline LEPETIT x 28.12.1823 à Herment (63).

Laurent CHEVALEYRE (CGHAV – 1146)

100-8831 PIGNOL-BISCARAT (43)

x de Jean Laurent PIGNOL et Jeanne BISCARAT, ca 1783, Venteuges, Saugues (43) ou ca.

Josette LAURENT (CGHAV – 2437)

100-8832 PRADAT (63)

+ de François PRADAT (époux d'Antoinette BASSIN) après 1817 à Thuret (63) ou environs.

Georges CHABIN (CGHAV – 2277)

100-8833 PRULHIÈRE-GERLE (63)

x d'Antoine PRULHIÈRE, + 17.01.1695 Auzelles, et Marguerite GERLE, ° 27.01.1671 Auzelles y + 10.04.1742.

Jean-Claude FAYET (CGHAV – 1614)

100-8834 PRULHIÈRE-SARRON (63)

x de Claude PRULHIÈRE et Françoise SARRON (x₁ Anne CHAUTARD 25.11.1721 Auzelles).

Jean-Claude FAYET (CGHAV – 1614)

100-8835 RANCON (63)

+ de Pierre RANCON ° 27.08.1734 à Clermont-Fd x 06.02.1758 Clermont-Fd Marie MONESTIER (° 04.11.1731 Clermont y + 26.05.1807).

Monique MASSIS (CGHAV 2036)

100-8836 RECHATIN (43)

° de Michel RECHATIN, fils à Nicolas et Louyse VEY, ca Yssingeaux, vers 1620-1635.

Georges MALLET (CGHAV – 2064)

100-8837 REDON-GARNIER (43)

x avant 1826 Jean Jacques REDON (°ca 1774) et Marie Anne GARNIER (° ca 1785) ca Ceaux d'Allègre.

Philippe LEYRELOUP (CGHAV – 2305)

100-8838 RENAUDIAS-GENESTIER (63)

x d'Antoine RENAUDIAS ° 15.01.1717 Échandelys, fils de François et Anne PUPIDON, avec Catherine GENESTIER.

Jean-Claude FAYET (CGHAV – 1614)

100-8839 REVEL-DELORT(15)

° x et ascendance de Jeanne REVEL + 26.09.1834 à Ussel et Jean DELORT.

Christiane FONTANIERES (CGHAV – 1936)

100-8840 ROMME-TEYSSIER (07)

x ou cm avant 1672 d'Antoine ROME et Marie TEYSSIER ca Issarlès.

Paul VERDIER (CGHAV – 1333)

100-8841 ROUCHON-BERARD (43)

°, x (avant 1751) et + d'Étienne ROUCHON et Anne BERARD d'où un Georges, ° ca 1751, peut-être à St Paulien (43) x 03.02.1780 St Paulien Gertrude DUMAS dont je cherche également ° et +.

Philippe LEYRELOUP (CGHAV – 2305)

100-8842 ROUSSET-CHOMETTE (63)

°, +, x et ascendance de Jean ROUSSET et Jeanne CHOMETTE dont Magdeleine CHOMETTE °ca 1739 + 26.09.1786 Églisolles (63).

Gilbert FAYE (CGHAV – 2578)

100-8843 ROUX (43)

Ascendance de Jean ROUX ° 13.05.1827 à Sembadel (43), fils de Jean ROUX et Benoîte BONJOUR + avant 1826.

Marie-Paule VEYRET (CGHAV – 2180)

100-8844 ROUX (63)

Tous renseignements sur ascendance de Marguerite ROUX ° ca 1660 x Jean CHASTREIX de Sapchat (Murol). Dans un acte notarié elle est dite fille de Légier ROUX.

Jacqueline ABADIE (CGHAV – 1387)

100-8845 SABATIER-BAYLE (63)

x ca 1820 de Pierre SABATIER ° ca 1793 + 06.02.1865 St Martin d'Ollières et Marie BAYLE ° ca 1801 St Martin d'Ollières y + 21.01.1867, fille de Vital BAYLE et Philippine HOSTALIER.

Marlyse DUFY (CGHAV – 2496)

100-8846 SALVETON-MALAUZAT (43)

Ascendance et date de mariage (vers 1670) de Pierre SALVETON (originaire de Brioude, greffier au baillage d'Azerat) avec Antoinette MALAUZAT (+ Azerat 1699, native d'Auzon, fille de Jean et Jeanne COMBRES).

Laurent MEUNIER (CGHAV – 2289)

100-8847 SAUVADE (63)

+ après 1809 couple Barthélemy SAUVADE, scieur de long, ° 07.06.1787 Ambert, fils de Barthélemy « *le jeune* » et Antoinette CHARTOIRE, x 12.11.1806 Ambert avec Claudine (sans patronyme) trouvée 13.10.1790 Marsac en Livradois, dont : 1) Antoinette, ° 28.08.1807 Ambert, + St Martin des Olmes 02.03.1880, x 12.01.1842 Ambert Benoît JOUBERT, et 2) Barthélemy, ° ca 1809 ? St Anthème, + 15.08.1832 Ambert.

Dans acte de x Antoinette (1842) il est écrit : que « *ses père et mère sont absents depuis + de 30 ans, que le lieu de leur décès et de leur dernier domicile est inconnu ...* ». Sont-ils + à St Anthème ? Ou ailleurs entre Ambert et St Anthème ? Mais les scieurs de long pouvaient travailler à l'autre bout de la France ... et y + !! Y a-t-il eu d'autres enfants nés de ce couple, à St Anthème ?

F. et Ch. CHOMMY (CGHAV – 2203)

100-8848 SAUVADET-COUDEYRAS (63)

x d'Antoine SAUVADET et Anne COUDEYRAS dont une fille Marie ° 29.01.1753 Échandelys.

Jean-Claude FAYET (CGHAV – 1614)

100-8849 SERTILLANGE-SIBIAL (63)

x de Pierre SERTILLANGE et Anne SIBIAL (CIBIALLE ?) dont un fils Jean SERTILLANGE ° le 24.1.1856 à Herment. Anne SIBIAL est ° le 11.2.1822 à Bourg-Lastic. Le x est introuvable sur Herment et Bourg Lastic aux périodes probables.

Pascal PAPEREUX (CGHAV – 2407)

100-8850 SERVANT d'AMOURETTE- d'URFÉ (43)

Sur un acte du baillage de LANGEAC en date du 17.03.1749, il est établi que la tutrice d'Agnès SERVANT d'AMOURETTE (fille d'Antoine et Marie COMTE, mariés au même endroit le 05.05.1711) est une Marquise d'URFÉ, existe t-il des descendants de l'une ou l'autre famille pour m'expliquer les liens qui les unissaient.

Laurent MEUNIER (CGHAV – 2289)

100-8851 SOLVICHE-PETIT (43)

Ascendance et x de Simon SOLVICHE et Reine PETIT au Monastier ou Goudet (43), ° 1858-1861.

Odette LEGRAND (CGHAV – 1998)

100-8852 SOULIGOUX-BOUCHON (43)

x, entre 1793 et 1798 (pas à Brioude), et ascendance de Pierre SOULIGOUX ° ca 1768/1771, + Brioude (43) 05.06.1811 et Marie BOUCHON dite Monton, ° ca 1775 + 11.08.1850 Brioude. Jean BOUCHON ° ca 1730 x 1766-1775 Anne SOULALIOUX + 14.09.1824 à Brioude.

Marlyse DUFY (CGHAV – 2496)

100-8853 SUJABERT - RIGOULET (63)

Ascendance de Marie SUJABERT ° 17.07.1822 au Vernet La Varenne x JACQUES RIGOULET le 02.09.1855 au Vernet La Varenne (63).

Laurent CHEVALEYRE (CGHAV – 1146)

100-8854 THOMAS (43)

Ascendance de Marguerite THOMAS Marguerite ° ca 1800 à Berbezit (43) x le 06.07.1826 à Sembadel (43) avec Pierre ROUX, fille d'Alexandre THOMAS et Marie JUVENELLE + avant 1826.

Marie-Paule VEYRET (CGHAV – 2180)

100-8855 THOMAS-OURCEYRE (63)

x et ascendance de Nectère THOMAS x Michelle OURCEYRE, le couple vivait à Olloix où leur 1^{er} enfant connu naît en 1708. Le parrain de celui-ci est de Freydefont, paroisse de St Nectaire. Origines de Nectaire et Michelle à St Nectaire où l'on rencontre ces deux patronymes.

Jacqueline ABADIE (CGHAV – 1387)

100-8856 TRIGNOL-MERCIER (15)

°, x et + Géraud TRIGNOL °ca 1828 à Mont du Bélier cne St Étienne du Chomeil (15) x Françoise MERCIER ° 26.01.1829 à Cachebeurne commune de St Étienne (15) fille de Louis MERCIER et Claudine DUBOIS + 06.05.1906 à Ségur les Villas (15)

René POUNHET (CGHAV – 2485)

100-8857 TRIOLET (87 ?)

Afin de compléter mes recherches sur mon patronyme je souhaite réaliser la généalogie d'André TRIOLET marié à Pans en 1919 à Elsa KAGAN qui deviendra par ce mariage et restera après leur séparation Elsa TRIOLET. Pour démarrer mes investigations je recherche date et lieu de naissance d'André TRIOLET (région de Limoges) et ascendants.

Patrice TRIOLET (CGHAV – 1834)

100-8858 VERNERET-FOUSSAT (63)

x ca 1700 de Jacques VERNERET et Bonnette FOUSSAT, région de Ste Christine (63).

Solange PETIT (CGHAV – 2364)

100-8859 VEYSSIERE-REDON (63)

x d'Antoine VEYSSIERE et Françoise REDON ca 1790 Les Martres de Veyre.

Christiane FONTANIERES (CGHAV – 1936)

100-8860 VIGINEIX

Une variété de violettes sauvegardée est « *mares et vigneix* ». Recherche tous renseignements sur le co-auteur, VIGINEIX, de cette variété de violettes Viola, « *viola jaubertina* », Marès et Vigneix. Cette plante fait l'objet d'un plan européen de sauvegarde dont on trouve les textes sur Internet. Qui est cette personne VIGINEIX, un savant ou un découvreur ?

Jean Pierre VIGINEIX (CGHAV – 1101)

100-8861 VINCENS-DEBAR (43)

x de Claude VINCENS et Marie Magdeleine DEBAR ca 1740 Champclaux ou Chaudeyrolles (43)

Lucette BLONDIAU (CGHAV – 1590)

100-8862 VIVIER-BRUAS (43)

Ascendance, ° et x du couple Antoine VIVIER et Élisabeth BRUAS dont un fils Pierre ° St Bonnet le Froid (43) 26.04.1829 x Firminy (42) 26.06.1872 avec Marie MATHEVET. Antoine est + St Bonnet le Froid 18.07.1839 ; Élisabeth y + 19.02.1851.

Evelyne GALLAIS (SGLB)

100-8863 VIXOUZE-CAYROL (15)

x de Louis VIXOUZE ° Pierrefort 06.04.1634 et Marguerite CAYROL du village de Faverolles.

Georges VISSOUZE (CGHAV – 2503)

100-8864 VOILHES-CONVERT(63)

x et ascendance d'Antoine VOILHES et Jeanne CONVERT, région d'Olliergues, La Chabasse, fin du XVII^e siècle.

Robert POINARD (CGHAV - 1433)

100-8865 VORIX - VAURIE (63)

+ (lieu et date), ca 1765, de Durand VORIX (VAURIE), fils de Pierre, x 25.11.1726 Montel de Gelat Marie ROBERTON.

Jean VAURY (CGHAV – 1400)

QUESTIONS GENERALES DU FORUM

@100-8866 Archives Nationales - Naturalisations

Qui peut m'aider en consultant BB 11 ou BB 31 sur naturalisation de Luxembourgeois et d'une option de nationalité française pour un Alsacien ?

Michèle PERTUY (CGHAV – 395)

*@100-8867 Auvergnats en Bourgogne (21)

Que sait-on sur l'afflux d'Auvergnats en Bourgogne ca 1680, entre autres à Pagny la Ville (21) où l'on trouve des « scieurs de long en la marine », « charpentiers en la marine », « brigadier en la marine », « charetier en la marine »

Claude Annette VERDIER (CGHAV – 797)

@100-8868 Auvergnats en Corrèze

François BARRIER, 35 ans, garçon cordonnier, de Drugeac (15) + 10.04.1782 St Privat. Jacques PEYRAT, 75 ans, chaudronnier du bourg d'Anglards (diocèse de Clermont) veuf d'Elaine LACOSTE, + 12.02.1785 Tulle, paroisse St Julien.

Gérard HILBERT (CGHAV – 2230)

@100-8869 Besse (43)

Je ne trouve pas Besse en Haute-Loire où est né en 1793 Antoine RIBEYRE fils de Pierre. Peut-il s'agir d'un hameau où d'une erreur de département ?

Annie ARNOULT (CGHAV – 1885)

@100-8870 Laqueuille - Martres d'Artière (63)

Quelqu'un pourrait il me transcrire les actes suivants : mariage à Laqueuille, le 20.06.1843, de Martin TROTTIER avec Jeanne VEDRINE ; la naissance aux Martres d'Artière, le 18.8.1816 de Gilberte COMMISSAIRE ?

Thierry MIGAUD (CGHAV – 2487)

*@100-8871 Lieu-dit Montaudrot Le Triol ? (63)

Dans les BMS de Biollet (63), j'ai trouvé 2 pages de 1755 sous la signature d'un curé « MOREL » qui n'est pas le curé habituel. Remplacement ? mais aucun autre acte de 1755 pour vérifier.

Les personnes citées ne sont pas des « habituels » de cette époque à Biollet. Les actes citent un lieu-dit que je ne connais pas à Biollet « Montaudrot Le Triol » ; « Montaudrot » pourrait être une variante de MONTANDRAUD, patronyme qui existe effectivement à Biollet, mais pas en qualité de lieu-dit. Qui pourrait m'aider à situer ce lieu-dit ou le Curé MOREL ?

Evelyne WRETH (CGHAV – 2011)

@100-8872 Neschers (63)

Mise à jour du relevé des actes de Neschers (1780-1820) soit 3770 actes (° 1817, x 376, + 1577) disponibles auprès de l'auteur ou sur son site :

<http://publications.geneactes.org/pagespersos.fievet.html>

Philippe FIEVET (GeneAuvergne63)

@100-8873 Patronyme VERCHERE

J'ai trouvé des VERCHERE, originaires de Marsac district d'Ambert, scieurs de long en Côte d'Or.

Jean Claude GUIGNARD-CORDELIER (CGHAV – 2191)

*@100-8874 Rôles de taille

Quels sont les éléments détaillés par les rôles de taille ? Quels sont les éléments nécessaires pour faire une recherche à partir de ces documents ? la date, le lieu de résidence suffisent-ils ? tous les exploitants agricoles propriétaires ou non y sont-ils assujettis ? Après l'Ancien régime, existe-t-il des documents similaires consultables ?

Quelles sont les conditions pour obtenir ces rôles de taille ? Je serais intéressée par ceux de Chambon sur Dolore, Échandelys, Fournols avant 1710. Quelle période est couverte par ces rôles de taille ? notamment à St Genès la Tourette ? Mon ancêtre Gabrielle DUSOC y est née en 1698 alors que je ne trouve plus rien dans les registres paroissiaux.

Marie Claude FAYE (CGHAV – 2584)

Catherine PELLETIER (CGHAV – 2292)

Sylvie DUSSOT (CGHAV – 2347)

*@100-8875 Sainte Badin – DROSSON

Cherche paroisse d'origine et l'acte de naissance de Jean DROSSON (Dourson, Dorson, Drousson). Dans son acte de mariage daté de 1717, il est indiqué « fils de Martin DROSSON et de Marie BENOÎTE de la paroisse de Sainte Badin en Auvergne diocèse du Puy ». Parmi les témoins : Martin ESTE. Pourrait-il s'agir de Sembadel.

Annie ARNOULT (CGHAV – 1885)

*@100-8876 Scieurs de long

Les scieurs de long, originaires du Massif Central, émigraient. Beaucoup se sont mariés ou sont décédés au loin, je recherche (toujours) leurs actes de mariage et actes de décès, et tous autres documents permettant de savoir où ils allaient travailler. Merci de me faire parvenir toute référence.

Annie ARNOULT (CGHAV – 1885)

QUESTIONS PARTICULIERES DU FORUM

@100-8877 AUDIARD-JAMME (43)

Cherche tous renseignements (° + x ascendance et descendance) sur le couple Jean Pierre AUDIARD et Marie JAMME x 03.11.1757 St Privat d'Allier. Marie AMME x₁ Claude EYRAUD, 16.11.1750 St Privat.

Jean Claude GUIGNARD-CORDELIER (CGHAV – 2191)

@100-8878 AUGER-SIMONDET (63)

Cherche ° ca 1776 ca Sugères de Louise AUGER, fille de Jean et Anne SIMONDET.

x avant 1776 ca Sugères de Jean AUGER et Anne SIMONDET.

° ca 1746 ca Sugères d'Anne SIMONDET (parents supposés Jean SIMONDET et Michelle GIDON).

Claude Annette VERDIER (CGHAV – 797)

@100-8879 BACHELERIE-THIOLIERE (63)

Cherche ascendance d'Eugénie BACHELERIE (1832-1880), Arlanc, x 1854 avec François THIOLIERE (1835-1898).

Dominique FOURNIER (CGHAV – 2546)

@100-8880 BADAUD-TAILANDIER (63)

Cherche ascendants et descendants de Jeanne BADAUD fille de Jacques et Benoîte BARAUD (mineure au x) x 25.12.1817 ca Olmet, avec Jean Batiste TAILANDIER

Aline DEBAST (CGHAV – 2343)

*@100-8881 BARRIERE-DUSSOT (63)

Naissance d'Andret BARRIERE à Sugères ca 1737, fils d'Antoine et Claudia DUSSOT (x Sugères 12.09.1717), journalier, scieur de long, x Condat lès Montboissiers 12.09.1752 avec Damiane JOANNET. Deux enfants connus + 1777-1786 (peut être Condat).

Daniel HÉNAUT (CGHAV – 2468)

@100-8882 BATISSE-COMMUNAL (63)

Cherche origine géographique de Jean BATISSE (1782-...) x 1804 avec Anne COMMUNAL ca St Bonnet le Bourg.

Dominique FOURNIER (CGHAV – 2546)

@100-8883 BAUTHIER-PUPIDON (63)

Mariage et filiation de Jacques BAUTHIER ° St Genès la Tourette et Marie PUPIDON, ca 1815.

François Faye (CGHAV – 2068)

@100-8884 BERARD-MARCON (43)

Cherche mariage de Jacques BERARD et Marie MARCON à Allègre ca 1765.1780.

Lyla MARTIN (CGHAV – 2045)

*@100-8885 BION (63)

(cf Question Réponse n° 100-8948). Idée du berceau de la famille BION ?

François Faye (CGHAV – 2068)

@100-8886 BOUCHUT-FOURVEL (63)

Cherche cm chez Me François Régis COTTIN, Fournols, 04.09.1869 entre André BOUCHUT, ° le 21.04.1844 Chambon, fils de Claude et Jeanne BUISSON et Benoîte FOURVEL Benoîte, ° 16.02.1841 Chambon, fille de Claude et Anne PETIT.

André BOUCHUT (CGHAV – 1525)

@100-8887 BOUCHUT-SAURET (63)

Cherche ascendants et tous renseignements sur le couple Claude BOUCHUT ° ca 1737 ; + 17.04.1805 Chambon sur Dolore et Claudine SAURET ° ca 1752 ; + 24.04.1790 Chambon sur Dolore. Un fils Guillaume ° 21.04.1774 Chambon sur Dolore.

Jean Loup HOBENICHE (CGHAV – 1808)

@100-8888 BOUDAL-DURIF (63)

J'ai lu (sans savoir où) et noté que François BOUDAL x Françoise DURIF(Ceilhous) teste le 25.01.1679 et elle, le 13.04.1688 et + 23.04.1688 à Ceilhous. Comme il y a aussi Marie DDURIF x Antoine BOUDAL, ces deux femmes seraient-elles soeurs ? Intérêt pour filiation.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@100-8889 CHAZOT-PASCON (43)

Cherche tous renseignements sur couple Jean CHAZOT et Jeanne PASCON x avant 1643, + après 1677, habitant Védrières (commune de Thoras) d'où (tous actes Thoras) : Vidal (° 1643), Pierre (° 10.05.1646), Benoît, Marie (+ 1683), Guiraud, Pierre ° 1652 (Sosa 1024), François (° ca 1648) x 15.10.1670 Hélix BARNIER (° ca 1652) d'où Marie (° 20.11.1671), Agnès (° 27.04.1674), Suzanne (° 14.02.1677). Guiraud et Pierre se sont installés à Grabels (34). Descendance sur :

perso.wanadoo.fr.christophe.chazot.genealogie.fr

Christophe CHAZOT (CGHAV – 2556)

@100-8890 CLAVELIER-FARGE (63)

Cherche ascendants du couple François CLAVELIER (° 14.03.1792 Échandelys y + 08.02.1859) x 03.07.1812 Échandelys avec Marie FARGE (+ 12.04.1859 Échandelys) et tous renseignements sur :

2 André CLAVELIER (° 06.03.1752 Échandelys) x 14.09.1773 Échandelys avec

3 Marie BRAVARD (° 08.07.1754 Échandelys)

4 André CLAVELIER

5 Jeanne BOUFFON

6 Antoine BRAVARD

7 Anne LOBY

Dominique PECHE(CGHAV – 2534)

*@100-8891 COLINET de LABEAU (15)

Recherche ascendance d'Irlande de COLINET qui x Antoine REYT avant 1650 à Aurillac ? ou environs, d'où Marie de REYT ° 11.03.1651, qui x 14.07.1670 Hugues de CAMBEFORT.

Le numéro 45 de « A moi Auvergne ! » contient une réponse sur les COLINET de LABEAU, en réponse à la question A-1646 qui doit être dans le n° 40 ou 41.

Dominique ROUGIER (CGHAV – 1248)

@100-8892 COLLAY-REDON (63)

Cherche naissance, mariage et filiation de Damiane COLLAY ° ca 1663 St Amant Roche Savine, + 10.03.1733 St Éloy la Glacière, x ca 1680 (où ?) Christophe REDON. 3 enfants connus de cette union.

Daniel HÉNAUT (CGHAV – 2468)

@100-8893 COLY-DUFRAISSE (63)

Cherche ascendants et tous renseignements sur le couple Antoine COLY x Claudine DUFRAISSE entre 1790 et 1851 sur Augerolles, Olmet, La Renaudie, Le Brugeron...

Françoise PONCHON (CGHAV – 2535)

@100-8894 COMTE-BOYER (43)

Cherche tous renseignements (° + x ascendance et descendance) sur le couple Jean COMTE (+ 10.06.1828 Le Vernet) et Marguerite BOYER (+ 20.01.1813).

J-CI GUIGNARD-CORDELIER (CGHAV – 2191)

@100-8895 CONVERS-OBENICHE-CHEVILLOT

Mariage 18.07.1867 à Pralay (52) d'Antoine CONVERS (26 ans) (° Chambon) scieur de Long fils de Guillaume (54 ans) et Marie OBENICHE (52 ans), x Marie Virginie CHEVILLOT (23 ans) ° Chalencey (52), fille de Jean et Marie ROSSIN.

André BOUCHUT (CGHAV – 1625)

*@100-8896 COULADAIZE-PETIT (63)

Mariage (ca 1720.1735 probablement Montel de Gelat) et filiations de Laurent COULADAIZE et Françoise PETIT dont un fils Michel x 27.02.1753 Couleuvre (03) Marguerite BOURBONNA.

Fabien CLOSTRE (CGHAV – 2145)

Cette ascendance m'intéresse aussi, car leur petit-fils, Pierre fils de Pierre x 07.01.1777, Montel de Gelat, Jacqueline SOURDELEIX est vraisemblablement rattachée à ma généalogie par Pierre SOURDELEIX x Marie GREMAT.

Evelyne WRETH née Grenat (CGHAV – 2011)

@100-8897 CROSMARIE-DAUMAS (63)

Cherche x de Louis CROSMARIE avec Marie DAUMAS, ca 1730-1740, St Bonnet le Chastel, Fournols ou Chambon sur Dolore.

Franck FOURNET (CGHAV – 2469)

@100-8898 DARPHEUILLES (DARFEUILLE, DARPHEUILHE)

Cherche tout renseignement ca 1600 et avant sur le patronyme DARPHEUILLE et surtout couples :

- DARPHEUILLE-QUITTARDIES,
- DARPHEUILLE-LAFOURETZ,
- DARPHEUILLE-VYMORT,
- DARPHEUILLE-BONNARD (BERNARD ?),
- DARPHEUILLE-CONTAMINE, etc.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

*@ 100-8899 DESGOUTTES-FORIE (42)

Cherche le mariage et filiations de Catherine DESGOUTTES et François FORIE x ca 1700-1710 à St Didier s. Rochefort, La Valla ou l'Hopital s. Rochefort

Mady MARCHAND (CGHAV 2291)

@100-8900 DOMME-BASSET (63)

Ascendants du couple Jean DOMME – Jeanne BASSET x 16.02.1711 à Montredon (paroisse d'Aydat) ?

Alain PERCHE (CGHAV – 1424)

@100-8901 DUMAS-DUTOURD (63)

Cherche x ca 1750.1755 de Guillaume DUMAS ° 30.05.1732 Échandelys, fils de Blaise et Gabrielle REDON (x 1712 Échandelys) avec Marie DUTOURD ° 17.07.1731 Échandelys, fille d'Antoine et Marie PIROCHE (x 1719 Échandelys).

Philippe RAYNARD (CGHAV – 1516)

*@100-8902 DUSSOT (42)

Le nom de DUSSOPT apparaît dans ma généalogie sur St Bonnet le Courreau, savez-vous si un lien existe entre les DUSSOPT et DUSSOT ? Deux couples sur lesquels je ne possède pratiquement rien DUSSOPT-BONNET et DUSSOPT-CARTON.

Marie Claude FAYE CGHAV – 2357)

*@100-8903 DUSSOT (63)

Le patronyme DUSSOT m'interpelle (cf @100-8902). Qu'avez vous sur Claudia DUSSOT ?

Mes DUSSOT sont du village du Sot à Condat les Montboissiers.

Sylvie DUSSOT (CGHAV – 2347)

@100-8904 FAURIE-PINET (63)

Mariage et filiation de Claude FAURIE ° St Genès la Tourette (Fridefont) et Marie PINET, ca 1815-1820 ?

François Faye (CGHAV – 2068)

@100-8905 FAYE-CHAMBARD.CHAMBAT (63)

Cherche tous renseignements sur le couple Antoine FAYE (° ca 1796) x Marie CHAMBARD (ou CHAMBAT) dont fils d'Antoine ° 22.11.1824 Valcivières.

Marie Claude FAYE (CGHAV – 2357)

@100-8906 FAYE-CHEVALEYRE (63)

Cherche ca Valcivières couple Pierre FAYE x Marguerite CHEVALEYRE dont un fils Claude ° 20 pluviôse an VI (08.02.1798) Montauroux (commune de Valcivières).

Marie Claude FAYE (CGHAV – 2357)

@100-8907 FOUGIERE-OSSDAT (63)

Cherche tous renseignements sur le couple Adrien FOUGIERE et Jeanne OSSDAT, x avant 1730 au Brugéron ou à Olmet ; d'où deux enfants connus, Jeanne, ° ca 1729 et x 1752 Durand TAILHANDIER et Pierre x 1763 Jeanne Marie CHOMETTE.

Roland VIGNY (CGHAV – 1992)

NDLR : La commune du Brugeron a été créée en 1791 par démembrement de la paroisse d'Olmet + quelques hameaux de Marat. Le mariage en question n'a pas été célébré à Marat ; reste donc Olmet, mais les registres 1720-1730 des AD n'ont pas été dépouillés.

@100-8908 FOUILHOX-COUPPAT (63)

Cherche x ca 1740 et ascendance de François FOUILHOX et Marie COUPPAT à Manglieu.

Franck FOURNET (CGHAV – 2469)

@100-8909 FOURNET-CHEZAL (63)

Cherche ascendance de Jeanne FOURNET, fille de Jean, x 25.02.1727 La Chapelle Agnon, avec Jean CHEZAL (° 20.03.1699 La Chapelle Agnon).

René GIROND (CGHAV – 2283)

@100-8910 FOURNET-FAYARD-TAILHANDIER (63)

ascendants et tous renseignements sur le couple François FOURNET-FAYARD et Jeanne ROCHEFOLLE entre 1750 et 1805.

Françoise PONCHON (CGHAV – 2535)

@100-8911 FOURNIER-VERSEPUY (63)

Cherche ascendance de Jean FOURNIER (°18.01.1824 Boudes, + 09.10.1880) x ca 1857 (Boudes ?) avec Antoinette Versepuy (° 01.03.1833 + 1926).

Dominique FOURNIER (CGHAV – 2546)

@100-8912 FRANCOLON-BARTHELAY (63)

Mariage et filiation d'Étienne FRANCOLON et Marguerite BARTHELAY St Germain l'Herm, ca 1800 ?

François Faye (CGHAV – 2068)

@100-8913 GAGNE-GAIGNE (43)

Cherche ° Rose GAGNE, fille de Jean Claude et Jeanne Marie ACHARD ca 1789-1796 à St Germain Laprade.

Pierrette CHANAL (CGHAV – 2131)

@100-8914 GENEIX-PRAT (63)

Cherche x ca 1758 Isserteaux de Benoît GENEIX et Antoinette PRAT.

Claude Annette VERDIER (CGHAV – 797)

@100-8915 GENESTE-BOYER (63)

Mariage et filiation de Germain GENESTE (° Brousse) et Marie BOYER ca 1825.

François Faye (CGHAV – 2068)

@100-8916 GERBE (42)

Recherche les actes des 2 x de Bonne Marie GERBE de Tours x₁ Claude Antoine PASTURAL ca 29.10.1703 à St Didier sous Rochefort ? (cm) x₂ Pierre Joseph CHAMPAGNY ca 21.11.1718 à St Didier sous Rochefort (cm) et x Claudine GERBE (soeur de Bonne Marie) ca 27.05.1714 à St Didier sous Rochefort (cm) avec Pierre MESSAN.

Remboursement de tous les frais.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

NDLR : acte probablement le même jour que le contrat (si registres BMS préservés).

@100-8917 GIRARD-ROUX (63)

Mariage et filiation de Jean GIRARD et Anne ROUX ca St Genès la Tourette ca 1810.

François FAYE (CGHAV – 2068).

@100-8918 GROS (63)

Cherche copie acte de naissance de Marie GROS, fille d'Antoine GROS, ° Charbonnières les Vieilles, x 12.07.1689 St Hilaire la Croix avec Jean LAROCHE le, mais filiation maternelle non portée sur acte de décès de François LAROCHE, + à St Hilaire la Croix entre 1806 et 1810 (x Marie GREGOIRE).

Hélène LOCHEY (CGHAV – 2018)

@100-8919 GUILLAUME-LAUDOUZE (63)

Cherche ascendance Pierre GUILLAUME x 17.10.1751, Mura le Quaire avec Marie LAUDOUZE et tous renseignements sur familles GUILLAUME et LAUDOUZE de Murat le Quaire aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Thierry TATRY (CGHAV – 1655)

@100-8920 GUILLOT-MAGAUD (63)

Cherche ascendance de Pierre GUILLOT ° 23.08.1827, + 28.04.1883, marié à Anne MAGAUD (1839-1898). Son fils fut instituteur à St Bonnet le Bourg, puis à Arlanc.

Dominique FOURNIER (CGHAV – 2546)

@100-8921 HIBERTY-SAUVADET (63)

Mariage et filiation d'Antoine HIBERTY et Jeanne SAUVADET ca Condat les Montboissiers ca 1820.

François Faye (CGHAV – 2068)

@100-8922 LAROCHE (63)

Cherche copie acte de décès de François LAROCHE, + à St Hilaire la Croix entre 1806 et 1810 (x Marie GREGOIRE).

Hélène LOCHEY (CGHAV – 2018)

@100-8923 MAGAUD-BATISSE (63)

Cherche ascendance de Pierre MAGAUD ° 25.12.1803, + 01.09.1884, marié à Jeanne BATISSE (° 04.06.1813). La mère de Pierre MAGAUD serait Catherine AHOND. Région de St Bonnet le Bourg ?

Dominique FOURNIER (CGHAV – 2546)

@100-8924 MAGAUD-BERTHELAY (63)

Cherche x ca 1740-1750 et ascendance de Laurent MAGAUD et Marie BERTHELAY probablement à Fournols (63) ou au Chambon sur Dolore (63).

Franck FOURNET (CGHAV – 2469)

*@100-8925 MARTINOUC-ROLHIO ca 1654 (63 ?)

Recherche paroisse d'Anthoine MARTINOUC et Jeanne ROLHIO dits originaires de Fraisse Rina, paroisse Disson en Auvergne (fils de Vidal x 31 en 1654). De quelle paroisse peut-il s'agir ?

Annie ARNOULT (CGHAV – 1885)

@100-8926 MARTRAIX-MALLIEN (63)

Mariage de Charles MARTRAIX et Anne MALLIEN à Montaigut en Combrailles ca 1670-1685.

Hélène LOCHEY (CGHAV – 2018)

@100-8927 MARTREIX (63)

Existe-t-il le patronyme MARTRA(E)IX dans les relevés de Marcillat. Y trouve-t-on mariage Charles MARTRAIX et Anne MALLIEN ca 1680 ? Ce patronyme est-il trouvé ca Maringues ca 1650-1700 ?

Hélène LOCHEY (CGHAV – 2018)

@100-8928 MATHEVON-GOUTTE

Filiation d'Antoine MATHEVON x Valcivières 03.08.1705 avec Benoîte GOUTTE (acte sans filiation).

Patrice VINSON (CGHAV – 1428)

*@100-8929 MATHIEU-VIGNAT (63)

Filiation de Marie VIGNAT x St Jean de Val 11.09.1781 avec Barthélémy MATHIEU.

François FAYE (CGHAV – 2068)

@100-8930 MEUNIER-SAVOUREUX (63)

Cherche ascendance de Michel MEUNIER et Françoise SAVOUREUX x décembre 1764 Cellule.

Claude Annette VERDIER (CGHAV – 797)

@100-8931 MIAILLIE-MATHIEU (63)

Mariage et filiation de Simon MIAILLIE et Agathe MATHIEU St Étienne d'Usson le 8 pluviôse an V.

François Faye (CGHAV – 2068)

@100-8932 MIGNOT-THOMAS (63)

Cherche x ca 1832 ? d'Antoine Jean MIGNOT (° 1815) avec Marie THOMAS régions des environs de Varennes sur Morge.

Marie Françoise DUSSERT-BELIN (CGHAV – 2205)

@100-8933 MOLAS-BARTHÉLEMY (63)

Cherche toutes informations complémentaires (filiation) sur Joseph MOLAS x Bergonne 1839 Gabrielle BARTHÉLEMY.

Jean-Louis MOLAT (CGHAV – 2432)

*@100-8934 MONET-ARTAUD (63)

Cherche tous renseignements sur le couple Jean Monnet et Françoise ARTAUD (+ 08.11.1807 St Martin des Olmes).

Marie Claude FAYE (CGHAV – 2357)

*@100-8935 PAULET-SUJOBERT (63)

Cherche ascendants et tous renseignements sur le couple André PAULET et Élisabeth SUJOBERT (Chambon sur Dolore ? Fils de Claude (° ca 1772) x 17.08.1790 Chambon sur Dolore avec Magdeleine SAURET.

Jean Loup HOBENICHE (CGHAV – 1808)

*@100-8936 PEGEON-GOUTTE (63)

Cherche ° x + d'Annet PEGON (PAGHEON, PHEGON) et Jeanne GOUTTE d'où Antoine (° 19.09.1775) x Marie RAYNAUD de Chaffignol/Maval.

Aline DEBAST (CGHAV – 2343)

NDLR : Chassignolles, tables de mariages du CGHAV disponibles.

@100-8937 PORTAIL-CROSMARIE (63)

Ascendance du couple Jean PORTAIL et Benoîte CROSMARIE x 18.08.1763 St Bonnet le Chastel (63).

Franck FOURNET (CGHAV – 2469)

*@100-8938 PRAT-scieurs de long d'Ambert (63)

Des scieurs de long de chez nous. Qui pourrait aider un collègue charentais ?

- Benoît PRAT, 35 ans natif d'Ambert de + Jean et Jeanne DASOLE (depuis 5 ans à St Palais du Né, 16) x 28.03.1796 avec Marie TREUILLE, 25 ans, de + Jean et Marie PASQUIER ; deux filles : Marie (° an VI, + an IX), Marie (° an VIII). Marie TREUILLE est + 22.03.1801.

- Benoît PRAT ° 14.06.1759 Ambert (Zol) de + Jean et Jeanne DAPSOLE (depuis 8 ans à St Palais du Né) x 08.06.1799 Catherine POUZOU (présent autre Benoît PRAT, 46 ans, scieur de long).

- Benoît PRAT, scieur de long, ° 14.06.1759 Ambert (Zol) de + Jean, laboureur, et Jeanne DASOL, x 23.10.1804 Marie BARDET, 50 ans, de + Jean et Jeanne RIVET.

- Benoît PRAT ° 1756 x Jeanne FOURNIER.

- Pierre (dit Benoît) PRAT, scieur de long, ° 11.09.1813 St Palais du Né (16) x 0.03.1839 St Fort sur le Né (16) Marie BRUN.

- Noel PRAT, scieur de long, x 6.03.1880 Mainxe (16) Eliza BERTOLLEAU.

- Gabriel PRAT, chauffeur aux chemins de fer, x 15.10.1906 Saintes (17) Gabrielle CHARRIER.

Thierry MIGAUD CGHAV – 2467)

*@100-8939 PRULHIÈRE (63)

Cherche ° ca 1757 Auzelles ?, de Michelle PRULHIÈRE, fille d'Alexandre x 1754 Auzelles Anne PRULHIÈRE.

Philippe RAYNARD (CGHAV – 1516)

*@100-8940 RAVEL ou RAVET (63)

Cherche +, sans doute Olliergues, de Vincent RAVEL, 60 ans en 1848 et habitait Olliergues. Cet acte me donnerait peut-être son lieu de naissance.

Jean Claude GUIGNARD-CORDELIÈRE (CGHAV – 2191)

*@100-8941 RAVEL-MONTMAILLER (63)

Cf question 100-8940. Cherche précisions sur Antoinette MONTMAILLER veuve de Vincent RAVEL (+ 10.10.1867 Olliergues) que je ne retrouve pas dans mes MONTMAILLER. Autres précisions.

Jean Pierre MONTMAILLER (CGHAV – 2425)

@100-8942 RAYNAUD-PEGEON (63)

Cherche ascendants et descendants de Marie RAYNAUD (° 12.11.1777 Chaffignol Malval ?) + 10.03.1822 Olmet x 01.10.1811 Olmet Antoine PAGHEON (PEGON, PEGHON).

Aline DEBAST (CGHAV – 2343)

NDLR Chassignolles – 43 ? (tables de mariages CGHAV)

@100-8943 REDON-DEMAY (63)

Cherche ° x + Jean REDON et Quintienne DEMAY x ca 1679 Thuret ou environs et ° + leur fils Jean x 30.10.1700 Thuret avec Marie DAIN.

Claude Annette VERDIÈRE (CGHAV – 797)

*@100-8944 REDON-GENESTIER (63)

Mariage et filiation d'Antoine REDON x Marie GENESTIER vers St Germain l'Herm, ca 1790-1795.

François Faye (CGHAV – 2068)

*@100-8945 REYROLLE-IMBERDIS (63)

Claudine REYROLLE x Job 14.10.1738 avec Joseph IMBERDIS. Trois Claudine peuvent convenir :

- Fille de Claude et Jeanne SUBERT, ° Job 04.03.1712 ;
- Fille de Jacques et Anne GARDAILLAT, ° Bertignat 27.09.1717 ;
- Fille de Jacques et Anne GAILLARDAT, ° Job 28.10.1725.

Quelqu'un a-t-il une piste ?

Roland VIGNY (CGHAV – 1992)

@100-8946 RIBEYRE (43)

Cherche naissance de Benoît RIBEYRE, ° ca 1776 Monlet, fils de Benoît et Marie Anne MONNATTE.

Lyla MARTIN (CGHAV – 2045)

*@100-8947 RIVAUD-TAILLANDIER (63)

Cherche couple Claude RIVAUD et Anne TAILLANDIER d'où Jeanne RIVAUD (° 27.11.1726 Puy Guillaume), x Jacques BANCHEREL.

René GIROND (CGHAV – 2283)

*@100-8948 ROCHER-BION (63)

Mariage et filiation de Benoît ROCHER et Antoinette BION vers St Germain l'Herm, ca 1820 ?

François Faye (CGHAV – 2068)

@100-8949 ROLLE (42)

Rechercher pour moi (remboursement) acte de x ca 28.10.1755 à Champoly (cm PASTURAL 28.10.1755) et ° des enfants et tous actes concernant ROLLE.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@100-8950 ROLLE-CAMUS (42)

Cherche Champoly enfants du couple Jean ROLLE et Marie CAMUS, x 28.10.1755. Connus Benoît et Benoîte sans précision de date.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@100-8951 ROUX-VERDIÈRE (42)

Cherche copie actes sur Noirétable concernant Michel ROUX (x Agnès VERDIÈRE) ° janvier 1568, + 19.04.1633, x 13.10.1589 (rembourse les frais).

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@100-8952 SAURET-BOUCHUT (63)

Cherche ascendants et tous renseignements sur le couple Marc SAURET ° ca 1737 + 22.08.1785 Chambon sur Dolore et Catherine BOUCHUT ° ca 1742 ; + 19.02.1708 Chambon sur Dolore. Une fille Magdeleine ° ca 1772.

J-Loup HOBENICHE (CGHAV – 1808)

@100-8953 SIGOT (63)

Cherche ° ca 1763 Cunlhat ? de Marie SIGOT fille de Jean x 1756 Cunlhat Marie COSTILHES.

Philippe RAYNARD (CGHAV – 1516)

@100-8954 TEYSONNIÈRE-RAFIÈRE (43)

Cherche ascendance de Jacques TEYSONNIÈRE et Rose RAFIÈRE d'où un fils Claude TEYSONNIÈRE né 1778 à Brives Charensac.

Alain REVENEL (CGHAV – 2234)

@100-8955 THIOLIERE-DEBITON (63)

Cherche origine géographique de Vital THIOLIERE (1781-1850) x Damienne DEBITON (1793-1847).

Dominique FOURNIER (CGHAV – 2546)

*@100-8956 TOURDIAS (63)

Cherche ° ca 1777 Auzelles ? de Jean TOURDIAS, fils de Guillaume x 1777 Auzelles ? avec Marie COUPPAT.

Philippe RAYNARD (CGHAV – 1516)

@100-8957 TOUSET-VERDIÈRE (63)

Cherche x ca 1750-1758 et ascendance de Jean TOUSET et de Marie VERDIÈRE à Boudes (63).

Franck FOURNET (CGHAV – 2469)

@100-8958 VAISSE-DISSARD (63)

Mariage et filiation de Pierre VAISSE et Marie DISSARD ca Condat les Montboissiers ca 1795-1799.

François Faye (CGHAV – 2068)

@100-8959 VAULPE

Crespin VAULPE « auvergnat » est né avant 1650. Je recherche sa paroisse natale et bien sûr son acte de baptême. Avez-vous rencontré ce patronyme ?

Annie ARNOULT (CGHAV – 1885)

@100-8960 VIMORT (42)

Cherche Noirétable naissance d'Isabeau VIMORT ca 1728, fille de Jean et Anne ROCHE. Agée de 26 ans x Noirétable 13.04.1754 avec André GAYTE ? fils de Jean et Marie COUSON.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)



Réponses du CGHAV



Remerciements

Outre ceux exprimés sur le forum, nous recevons de nombreux remerciements par écrit.

« *Je voudrais adresser un grand merci à un adhérent, non informatisé, Guy FREYDEFONT (CGHAV – 2108) qui interceptant dans la revue, non pas une question, mais une réponse hasardeuse que je fis, m'a envoyé des pistes, très concrètes, de recherches remontant jusqu'en 1190....* ».

Gérard HILBERT (CGHAV – 2230)

Remerciement également de Paulette MARTIN à André DERIGOND, de Franck FOURNET à Christiane DEGEORGES...

Identification de N... N...

Nous avons reçu de Thierry MIGAUD : « *J'ai bien reçu AMA 99 et j'ai remarqué que les questions 99-8491 et 99-8563 correspondent à des personnes qui sont « aussi » dans mon arbre et sur lesquels je bute « aussi ». D'une enquête longue et difficile, il ressort qu'il est possible d'affirmer que l'auteur de ces questions plutôt que le nommé "N...N..." peut être nommé "MIGAUD Thierry"...* »

NDLR : Merci de votre remarque humoristique. Nos excuses. Mais j'avais reçu la question sans nom d'auteur identifié. J'ai préféré la publier avec N... N...

84-5382 BRIAT-FRAISSE (63)

Dans sa réponse Yves GLADEL indique :

8 Claude BRUHAT x 16.03.1695 Chassignolles

9 Claudia CLAUGE

Or, ce mariage n'apparaît pas dans le répertoire 1674-1729 de Chassignolles, bien que l'année 1695 ne figure pas en lacunes. Source de l'information ?

Jean REDON (CGHAV – 1814)

Dans le répertoire des mariages de Chassignolles, on trouve le mariage de Claude BRUHAT x 16.03.1695 Claudia CLONGE. Il est aussi indiqué dans les remarques que des erreurs de lecture peuvent se produire. C'est effectivement ce qui a dû arriver, car les curés ne formaient pas toujours bien leurs lettres et il était facile de confondre CLONGE et CLAUGE. De plus dans le répertoire des mariages de Chassignolles après 1730, on trouve le 20.09.1742 le mariage de François BRUHAT, fils de Claude et Claudia CLAUGE, x Marie BESSE.

Yves GLADEL (CGHAV – 205)

85-5696 et 90-6622 SERVIERES-AMBLARD (63)

Louis SERVEYRE et Jeanne VENTELEON, x ca 1725, vivent à Nadelle (Nadeil ?) de St genès Champespe où naissent les enfants dont Jean SERVEYRE x 18.11.1755 Charlotte AMBLARD fille de Jean et Marguerite TIOLET.

À défaut de réponse exacte, les homonymies de noms peuvent donner une piste à explorer.

Pierre CHAMBON (CGHAV – 1499)

87-6003 ROURE-IMBERDIS (63)

D'après les tables de mariages de Bertignat :

2 Mathieu ROURE x 04.09.1692

3 Catherine EMBERDIS veuve de François DELASCHAMPS

4 Jean ROURE cité défunt lors du mariage de 1692.

Rien d'autre.

Christian J-Y ARTOT (GHAV – 2086)

87-6003 ROURE-IMBERDIS (63)

Catherine EMBERDIS fille de + Damien et Anna SABATIER, du Monestier, x 01.02.1684 Vertolaye à François DELACHANS fils de Jean.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

89-6282 BRESSAC (63)

En complément à la réponse parue dans le n° 98 de « A moi Auvergne ! », Marie BRESSAC, veuve de François LESCURE en 1^{ère} noce et de Jean Baptiste BEAL en 2^e noce, épousa le 11.01.1896 à St Éloy la Glacière Simon POINTUD.

Gérard BEAL (CGHAV – 2334)

90-6604 RIVALIER (63)

Louis Michel RIVALIER + 16.04.1900 à Clermont-Ferrand (63).

Monique LEPETIT-RIVALIER (CGHAV – 2066)

90-6605 RIVALIER-CHAUSSON (63)

Jacques RIVALIER x Martine CHOSSON le 19.02.1846 Clermont-Ferrand (63).

Monique LEPETIT-RIVALIER (CGHAV – 2066)

95.7428 et 95.7609 VISSAC (43)

J'ai Rose VISSAC, ° ca 1786, + le 03.09.1842 à Saugues, fille de Vital et de Catherine ANGLADE de Saugues. x le 17.7.1805 à Saugues à Antoine COURT ; 5 enfants : Pierre ° 1806, Marianne ° 1808, Baptiste ° 1811, Thérèse + 1823 St Christophe d'Allier, Barthélemy ° ca 1829 27.04.1844 Saugues.

Josette LAURENT (CGHAV – 2437)

95-7482 CHAZAL-ONZON (63)

Le x de 1723 n'est pas filiatif.

Brigitte LAROYE (CGHAV – 75)

95-7494 CONTAMINE-CONCHON (63)

Sur les tables de mariage de St Éloy les Mines :

16.02.1730 à St Éloy Jean CONTAMINE, fils de Jean et Mathieuve MICHEL, x Françoise CONCHON, fille de + François et d'Isabelle SOUCHAUT de St Julien la Geneste.

Sur les tables de mariage de Montaigut en Combrailles :

25.11.1724 Gilbert CONTAMINE, fils de Jean et Mathieuve MICHEL, x Thérèse CONCHON, fille de François et Élisabeth SOUCHAUT.

26.02.1729 Charles CONTAMINE, fils de Jean et Mathieuve MICHEL, x Claudine RANVY de St Julien la Geneste (63).

26.07.1696 x de Jean CONTAMINE de la Cruzille et Marthe MICHEL.

Michelle MILLETTE (CGHAV – 1615)

96-7726 DESSERRE-TRAPENAT (63)

- 2 Jean DESSERRE x 10.02.1789 Besse
- 3 Anne TRAPENAT ° La Groulaix
- 4 Pierre DESSERRE x 22.01.1760 Besse
- 5 Françoise HOZANNAT ° Berthelage
- 6 Louis TRAPENAT ° St Genest Champespe, x 17.11.1763 Besse (x₂ TARDIF Jeanne 15.05.1781 St Victor)
- 7 Anne SOUCHAIRE ° La Bouay + avant 1789
- 8 François DESSERRE ° Besse
- 9 Catherine LAPALONCIE ° St Victor + avant 1760
- 10 Jean OZANNAT
- 11 Anne PAPON
- 12 Georges TRAPENAT ° St Genest Champespe
- 13 Françoise VANTALON
- 14 Jacques SOUCHAIRE
- 15 Catherine THOUREIN

Christiane de VRIENDT (CGHAV – 2237)

97-7863 CHAPUT ou CHAPPUY

J'ai dans ma généalogie trois générations de CHAPPUS :
- Louis VAZEILLE x 27.02.1775 St Pierre le Chastel à Marie CHAPPUS.
- Pierre CHAPPUS x 27.08.1737 St Pierre le Chastel à Françoise GAUMET.
- Jean CHAPPUS x ca 1698 à Anne FRESSE.
Les CHAPPUS semblent être de St Priest (Volvic) où ils étaient boulangers.

Christine LAURENT (CGHAV – 2383)

@97-7879 MONTESTRUCO

@97-7871 Geannecrabe

Il y a une concentration de Montestrucq en Béarn ca Orthez (64).

Un village porte aussi ce nom, dans la commune d'Ozenx. Il y a une commune Lannecaube, canton de Lembeye (64).

Et aussi : Il y a une commune Escanecrabe, canton de Boulogne sur Gesse, au nord de St Gaudens (31).

Sachant que Montastruc est le nom de plusieurs communes (et de familles) de Haute-Garonne Pas très Auvergnat tout ça !

Franfine CHOMMY (CGHAV – 2203)

97-7910 BENICOURS-BOUSSET (63)

Jean BENICOURS, fils de Louis et Marie COHADE, x 06.02.1743 Jeanne BOUSSET, fille d'Étienne et Marguerite BEL.

Jean BENICOURS veuf de Jeanne BOUSSET x 05.07.1756 à Mazayes à Anne GOURDON (fille de Michel et Charlotte BENEIX) veuve de Jean GUILLAUME (x 23.02.1745 à Ceyssat) Jean GUILLAUME était fils de Jean et Marguerite RIQUES de Coheix.

Jean BENICOURS est + 13.05.1670 au Grand Chambois âgé de 45 ans.

Christine LAURENT (CGHAV – 2383)

97-7912 BERTHEOL-MOULIN (63)

Errata : Le n° 10 Mathieu MOLIMARD est l'époux du n° 11 Rose (et non Jeanne) DEGEORGES.

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

97-7975 DEGEORGES-POUTIGNAT (63)

Compléments à la réponse de Daniel DEGEORGES parue dans le n° 98 (sources : table de mariages de Valcivières, courrier et Internet avec MM. Roland VIGNY et Patrice VINSON).

.En reprenant la numérotation de la page 294 du n° 98, il semblerait que :

- 90 Jean ARTAUD (des Versades) ° Valcivières 18.07.1599 y + ca 1674 .x Valcivières 03.02.1624
- 91 Marguerite GOURBEYRE, ° Valcivières 31.12.1600, + après 1626
- 92 Jean ARTAUD x Valcivières 20.11.1609
- 93 Marguerite FAURE, + Valcivières 07.07.1642
- 94 André ARTAUD, ° Valcivières 15.03.1596, x ca 1618
- 95 Damiane BERNARD, ° Valcivières 16.05.1598
- 180 Benoît ARTAUD
- 181 Anne TARRIT
- 182 Antoine GOURBEYRE
- 183 Jeanne GOURBEYRE
- 184 Jean ARTAUD
- 186 Claude FAURE
- 188 Antoine ARTAUD
- 189 Marie GOURBEYRE
- 190 Antoine BERNARD
- 191 Jeanne GOURBEYRE

Christian J-Y ARTOT (CGHAV – 2086)

98-8138 RODDE (63)

Errata : Guillaume RODDE, frère de Suzanne et Jacqueline RODDE épouses GAY, est + le 12.01.1718 (et non 1748).

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

98-8141 Paroisse d'Auton

Source : cédérom « Collection de cartes anciennes » du CDIP, carte d'Auvergne. Les confins du diocèse du Puy y figurent.

Avec l'écriture manuscrite de l'Ancien régime, il n'est pas rare que le « r » ressemble fort à un « u » d'aujourd'hui. Les « c » sont souvent pointus Avec cette hypothèse, « Auton » pourrait ressembler à « Arcon », nom écrit sur la carte ci-dessus.

Cette localité s'appelle aujourd'hui St Arcons sur Allier. Je ne sais pas s'il y existe aujourd'hui un hameau qui s'appelle « Soixange » textuellement. Je n'ai pas la carte IGN bleue.

Franfine CHOMMY (CGHAV – 2203)

98-8149 Paroisse de Chaux

Source : cédérom « Collection de cartes anciennes » du CDIP, carte d'Auvergne. Trouvé une paroisse nommée Saux, au sud d'Allègre. Il s'agit aujourd'hui de Céaux d'Allègre, en Haute Loire. Il y a un gros hameau qui se nomme Duminiac. Ce qui pourrait correspondre.

Franfine CHOMMY (CGHAV – 2203)

98-8149 Paroisse de Chaux en Auvergne

La paroisse de Chaux se situe à St Gal sur Sioule (63440) à quelques kms à l'ouest de Gannat.

Marie Odile SCHAFFNER (CGHAV – 2067)

98-8182 ARTAUD (63)

D'après Daniel DEGEORGES dans le n° 99 :

Guillaume VOLDOIRE, fils de Jean et Marguerite FAYE x 17.10.1690 Valcivières Antoinette ARTAUD, fille de Jacques et Gabrielle ARTAUD.

J'avais pour ma part : Guillaume VOLDOIRE, fils de Jean et Marguerite FAYE, x 17.10.1690 Valcivières Benoîte ARTAUD, fille de Jacques et de Gabrielle ARTAUD (source : table mariages de Valcivières 1670-1729).

Antoinette = Benoîte ? Quel est le bon prénom ?

Christian J-Y ARTOT (CGHAV – 2086)

98-8184 ARTAUD (63)

Compléments à la réponse donnée par Daniel DEGEORGES dans le n° 99 (Valcivières) :

- 4 Georges GOURBEYRE x Valcivières 11.09.1702, est cité sur table mariages de Valcivières comme étant fils de Grégoire et, par recoupement, de Marie NOURRISSON, première épouse de ce dernier.
- 5 Marguerite BERTHEOL
- 6 Antoine ARTAUD x Valcivières. 20.01.1706
- 7 Catherine GOURBEYRE
- 8 Grégoire GOURBEYRE x₁ Valcivières 24.09.1668, (x₂ Valcivières 22.06.1676 Damiane CHEVALEYRE, celle-ci fille de Guillaume et de Françoise SABATIER)
- 9 Marie NOURRISSON
- 14 MATHIAS GOURBEYRE (voir ci-dessous)
- 15 Anna BONNETON
- 24 André ARTAUD x ca 1618
- 25 Damiane BERNARD
- 26 Jacques VOLDOIRE x Valcivières 08.01.1607
- 27 Benoîte ARTAUD
- 48 Antoine ARTAUD
- 49 Marie GOURBEYRE
- 50 Antoine BERNARD
- 51 Jeanne GOURBEYRE
- 52 Benoît VOLDOIRE
- 54 Antoine ARTAUD

En ce qui concerne le couple 14/15, nous trouvons à Valcivières (table des mariages) :

Le 12.09.1677 mariage de Catherine GOURBEYRE, fille de Martial et d'Anna BONNETON, avec Antoine CHEVALEYRE, fils de défunt Mathieu et de Gabrielle DUCHAMP.

Le 10.01.1698 mariage de Catherine GOURBEYRE, fille de Martial et d'Anna BONNETON, avec Jean BONNETON, fils d'Antoine.

Le 24.10.1719 mariage de Catherine GOURBEYRE, citée Veuve de Jean BONNETON, avec Guillaume CHEVALEYRE, fils de Jacques CHEVALEYRE et d'Antonia POULET.

Par ailleurs, toujours à Valcivières :

Le 20.01.1706 mariage de Catherine GOURBEYRE, fille de Mathias GOURBEYRE et d'Anna BONNETON, avec Antoine ARTAUD, fils d'Antoine et de Clauda ARTAUD.

Alors, confusion de prénom ? Même si cela était, il faut noter que dans le mariage de 1719, Catherine GOURBEYRE est citée veuve de Jean BONNETON et non pas d'Antoine ARTAUD, ce qui aurait dû être. D'autre part, je n'ai pas la preuve du décès de cet Antoine ARTAUD avant 1719.

J'ai relevé pour le ce couple ARTAUD.GOURBEYRE au moins trois enfants :

- Anne ARTAUD ° 18.02.1712, x Valcivières 05.09.1732 Antoine GOURGEYRE, le père de l'épouse n'est pas cité comme étant défunt.
- Antoine ARTAUD ° Valcivières 09.04.1715, + 25.12.1767, x Valcivières 11.02.1744 avec Damiane VOLDOIRE, fille d' Étienne et de Jeanne EPISSE, le père de l'époux n'est pas cité comme étant défunt.
- Jean ARTAUD x₁ Valcivières 14.09.1747 Clauda ARTAUD, fille d' Antoine et de Damiane BOISSADIE (le père de l'époux n'est pas cité comme étant défunt), x₂ Valcivières 20.06.1750 Jeanne GOURBEYRE, fille de Claude et de Jeanne FAYE. le père de l'époux n'est pas cité comme étant défunt. Alors est-ce que Martial GOURBEYRE = Mathias GOURBEYRE ?...

Pour Martial GOURBEYRE – Anna BONNETON, j'ai en reprenant la numérotation 14.15 :

- 28 Claude GOURBEYRE x Valcivières 27.08.1627
- 29 Gabrielle JOUBERT
- 30 Jacques BONNETON x Valcivières 06.02.1646
- 31 Catherine VAISSIER
- 56 Antoine GOURBEYRE x ca 1580
- 57 Damiane MORON
- 58 Jean JOUBERT x
- 59 Françoise GAILLARD
- 60 Antoine BONNETON x
- 61 Damiane MATHEVON
- 62 Jean VAISSIER x
- 63 Anne CHEVALEYRE
- 112 Georges GOURBEYRE x
- 118 Christophe GAILLARD x
- 119 Anne GRIVEL
- 120 Antoine BONNETON x
- 121 Claude MATHEVON
- 124 Joseph VAISSIER x
- 125 Anthonia GRIVEL

Les corrections et les modifications à tout cela, seront les bienvenues.

Christian J-Y ARTOT (CGHAV – 2086)

98-8192 BARDONNET

On trouve une descendance BARDONNET puis de BARDONNET à St Nicolas des Biefs (03) entre ca 1600 et ca 1750.

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

98-8512 BOYER (63)

Errata : Lire pour le + de Pierre BOYER 31.01.1901 (au lieu de 31.01.190).

Charles LAURENT (CGHAV – 2381)

98-8226 CLAUSTRE dit CONCHETTES (63)

- 2 Jean CLAUSTRES-CONCHETTES x Bertignat 15.02.1724
- 3 Anne PASSEMARD l' Aînée
- 4 Pierre CLAUSTRES x
- 5 Marguerite MONTEILHET

Par ailleurs nous trouvons : Jean CLAUSTRES cité fils de Pierre et Marguerite MONTEILHET, qui épouse à Bertignat le 30.04.1742, Marie DUPUY citée veuve et fille de Jacques et de Françoise TAILLANDIER. Ce Jean est-il frère du 2 ou est-ce le même ?

Nota : Antoine CLAUSTRES-CONCHETTES, le père du Pierre CLAUSTRES ci-dessus, est mon Sosa 1050. Ce Pierre CLAUSTRES a aussi une fille Jeanne + 1725.1729, qui x Bertignat le 10.10.1724 avec BEAL Grégoire (Sosa 538), fils de François et Anne GILBERTAS (ou Anna JUBERTAS).

Ce Grégoire, au décès de Jeanne CLAUSTRES, se remarie à Bertignat le 22.11.1729 avec Madeleine DOUSSON (Sosa 539), fille de Jean et Gabrielle CLAUSTRES.

Christian J-Y ARTOT (CGHAV – 2086)
98-8232 COMBRIAS-PONCHON (63)

Par rapport à la réponse de Christian ARTOT dans le n° 99 :

La n° 21, Marguerite ARTAUD (x 1609 Jean ARTAUD) n'est pas + 07.07.1642, car encore vivante le 31.1.1652 lors du double cm entre Guillaume et Jean ARTAUD, ses enfants, et Antoine et Gabrielle ARTAUD de la Bernardie. Elle doit être + 04.01.1659 la Visseyre (Valcivières).

Le n° 22 André ARTAUD n'est pas né 15.03.1598 car il n'est pas fils de d'Antoine et Marie GOURBEYRE, selon cm du 07.07.1659 (Me CHEVALEYRE) entre Claude ARTAUD et Benoîte VOLDOIRE qui indique :

Jacques VOLDOIRE de + Benoît de l'Artaudie, Benoîte VOLDOIRE sa fille ; André ARTAUD fils à + Guillaume de l'Artaudie, Claude ARTAUD son fils (ledit Claude ° 24.02.1631 à l'Artaudie d'André et Damiane BERNARD... plus loin il est parlé de la succession de + Benoîte ARTAUD mère de la future ce qui donne :

22 André ARTAUD ° 09.02.1600 + probablement 16.12.1668 x avant 1620

23 Damiane BERNARD

44 Guillaume ARTAUD

45 Jeanne MORON

Pour Damiane BERNARD, il y en a plusieurs en compétition et il est très difficile de déterminer laquelle convient.

Le n° 42 Claude FAURE x₁ ou x₂ Mariette BADENT ° ca 1549 + 01.03.1609 La Visseyre.

Le n° 10 Guillaume ARTAUD probablement + 17.02.1680 la Visseyre.

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

98-8250 GAUELLE-BOUYOL (63)

Le contrat de mariage de Pierre GAUELLE et Françoise BOUYOL est chez Me ACHARD, notaire à Rochefort Montagne, en 1680 (AD du Puy de Dôme côte 5 E 33.945).

Christine LAURENT (CGHAV – 2383)

98-8261 IMBERDIS-REYROLLE (63)

Le cm de Vital IMBERDIS et Jeanne FAURE a été passé en 1689 devant PUBEAU, notaire. Jeanne FAURE est dite fille de Jean FAURE le cadet, laboureur du village de la Farge, paroisse de Valcivières, et de Catherine CHEVALEYRE.

Luce DALLE (CGHAV – 1537)

98-8261 IMBERDIS-REYROLLE (63)

Ce que je possède sur les « Jeanne FAURE » de la question 98-8261 IMBERDIS-REYROLLE :

A)

- 1 Jeanne FAURE originaire de Valcivières x Valcivières 04.08.1693 avec GOURBEYRE Jean, fils de Damien et Anne ou Jeanne CHASTEL
- 2 Jean FAURE x Valcivières 12.02.1664
- 3 Jeanne OVILLE (peut-être x₂ Valcivières 14.10.1710 Jean DUCHAMP)
- 4 Antoine FAURE x Valcivières 23.11.1632
- 5 Marguerite ROLHION citée d'Ambert en 1632
- 6 Pierre OVILLE x Valcivières 08.02.1644

7 Damiane PEGEON

8 Jean FAURE

10 Jean ROLHION

11 N... N... (Marguerite SUARGUES pour M. CHAROBERT)

12 Antoine OVILLE x Val. 22.01.1608

13 Anna ROUSSEL

14 Mathieu PEGEON

15 Catherine DINASSE

26 Damien ROUSSEL

B):

1 Jeanne FAURE ° ca.1672, + 06.07.1752 le Monestier x 21.02.1689 le Monestier, Vital IMBERDIS

2 Jean FAURE ° 02.05.1646 Valcivières, + 06.03.1696 Valcivières x Valcivières 26.02.1669 (cf : M. Roland VIGNY), pas trouvé sur table

3 Catherine CHEVALEYRE ° 01.10.1624 Valcivières, + 13.09.1718 Valcivières

4 Antoine FAURE x.23.11.1632 Valcivières

5 Marguerite ROLHION ° Marsac 01.10.1624, + 11.01.1682 Valcivières

6 Jean CHEVALEYRE ° 28.10.1621 Valcivières, x 30.11.1640 Valcivières

7 Jeanne BONNETON ° 22.10.1624 Valcivières, citée de Rimbaud en 1640

8 Jean FAURE

10 Jean ROLHION x

11 N... N...(Marguerite SUARGUES)

12 Pierre CHEVALEYRE x

13 Antonia BERNARD

14 Antoine BONNETON x

15 Damiane MATHEVON

28 Antoine BONNETON

30 Claude MATHEVON

C):

Nous avons aussi une Jeanne FAURE, fille de Jean et Catherine CHEVALEYRE qui épouse à Valcivières 01.09.1722 Grégoire CHANTEMERLE, fils de Jean et de Damiane REYROLLE. Cette Jeanne est la soeur de B) (ou bien est-ce la même... ?).

De ce couple, au moins :

- Marguerite CHANTEMERLE x₁ Valcivières 23.05.1763 Claude CHEVALEYRE, fils d'Antoine et d'Anna FAYE, x₂ Valcivières 30.05.1786 Damien CHEVALEYRE, fils de Jean et de Marguerite MISSIONIER ;

- Benoîte CHANTEMERLE x Valcivières 21.02.1775 Georges VAISSON, fils de Jean et Jeanne ALLIGIER.

Pour ces FAURE je proposerais :

I – Antoine FAURE x Marguerite ROLHION ;

1- Jean FAURE x Valcivières 12.02.1664 Jeanne OVILLE fille de Pierre et de Damiane PEGEON ;

d'où :

1.1 Jeanne FAURE x Valcivières 04.08.1693 Jean GOURBEYRE, fils de Damien et d'Anne ou Jeanne CHASTEL.

2- Jean FAURE, le cadet, ° Valcivières 02.05.1646, + Valcivières 06.03.1696 x Valcivières 26.02.1669 (pas trouvé personnellement), d'où au moins :

2.1 Jacques FAURE x Valcivières 12.06.1708 Marguerite BONNETON, fille de Damien BONNETON et de Guillemette BERNARD d'où au moins :

- 2.1.1 Jeanne x Valcivières 06.11.1731 Jacques GOURBEYRES, fils de Georges et Antonia MATHEVON ;
- 2.1.2 Jean x Valcivières 27.06.1741 Anna BEAL, fille de Sébastien et de Jeanne GRANGE, d'où au moins trois enfants ;
- 2.1.3 Martial x Valcivières 24.11.1750 Marie CHEVALEYRE fille de Benoît et de Jeanne CHANTEMERLE, d'où au moins deux enfants ;
- 2.2 Jeanne FAURE x Valcivières 21.02.1689 le Monestier Vital IMBERDIS ;
- 2.3 Antoine FAURE x Valcivières 17.11.1705 Anne ARTAUD, fille de Martin et de Marie BERNARD d'où :
- 2.3.1 Marguerite x Valcivières 07.09.1734 Thomas MISSONNIER, fils de Thomas et de Damiane BOISSADIE ;
- 2.3.2 Martial x Valcivières 18.11.1752 Jeanne CHEVALEYRE ;
- 2.4 Jeanne FAURE x Valcivières 01.09.1722 Grégoire CHANTEMERLE, fils de Jean et de Damiane REYROLLE d'où :
- 2.4.1 Marguerite x₁ Valcivières Claude CHEVALEYRE x₂ Valcivières Damien CHEVALEYRE ;
- 2.4.2 Benoîte x Valcivières Georges VAISSON.
- 3 (peut-être) Jeanne FAURE x Valcivières 05.02.1674 Barthélémy OVILLE, fils d'Étienne et de Marie PEGEON.
- 4 Antoine FAURE x Valcivières 22.11.1678 Marguerite FAYE fille d'Étienne et de Françoise POULET d'où :
- 4.1 Claude x Valcivières 06.10.1716 Anne BEAL fille d'Hilaire et de Henriette BEAL (l'aïeul d'Anne BEAL : Hilaire époux de Catherine VIALLO, est mon sosa 1056) ;
- 4.2 Jean x Valcivières 06.08.1720 Isabeau VIALLO fille de Jacques et de Marie CHANTEMERLE ;
- 4.3 Antoine l'aîné x Valcivières 10.01.1727 Marie GOURBEYRE d'où :
- 4.3.1 Jean x Valcivières 03.09.1754 Michelle CHEVALEYRE fille de Benoît et de Jeanne CHANTEMERLE, d'où au moins un fils Guillaume ;
- 4.4 Antoine x Valcivières 18.11.1727 Marie MATHEVON fille de Claude et d'Antonia ARTAUD de l'Artaudie.

Les ajouts et les corrections seront les bienvenus.

Christian J-Y ARTOT (CGHAV – 2086)

98-8261 IMBERDIS-REYROLLE (63)

Compléments à la réponse de Pierre Lucien POUZET parue dans « A moi Auvergne ! »

- 14 Pierre FAYE x
- 15 Jacqueline SAIGNET ° 17.02.1643 Marat + 29.04.1727 Bertignat.
- 28 Simon FAYE + avant 1655 x Bertignat ou Marsac
- 29 Blaisie CHANTELAUZE (Hélayne au cm en 1655 de sa fille Gabrielle avec Jean PERRUSSEL)
- 30 Antoine SAIGNET ° 02.05.1605 Marat x 07.09.1632 Marat
- 31 Marguerite DUPIC
- 60 Joachim SAIGNET, + 14.02.1637 (65 ans) hoste à Marat, x 02.06.1603 Marat
- 61 Anne CHAMBON + 18.10.1632 (45 ans) Marat
- 62 Antoine DUPIC, de Bertignat x ca 1605

- 63 Marguerite DUFOURT
- 122 Guillaume CHAMBON ° ca 1550 x
- 123 Jeanne MEGHASSOLE (MENASOLLE)
- 126 Messire Guillaume DUFOURT, notaire au baillage de Boutonnargues, Bertignat x ca 1570
- 127 Charlotte DINASSE
- Les 122, 123, 126 et 127 ci-dessus sont les 5370, 5371, 5374 et 5375 de mon épouse, Lucienne DAILLOUX.
- Sources : D'après M. BRETOGNE et mes relevés.

Henri VERDIER (CGHAV – 1705)

98-8301 PICHOR-BOUCHET (63)

Autres compléments ou rectification à la réponse de Pierre Lucien POUZET.

N° 32 : lire Guillaume PICHOR

- 65 Clauda ARTAUD ° 24.08.1637 Versades (x cm 16.11.1654 Me Jean CHEVALEYRE, notaire) et à l'église le 22.01.1655 avec Jean PICHOR (n° 64)
- 128 Michel PICHOR °ca 1590 + 05.04.1648 Valcivières x₁ 25.05.1612 Valcivières Anna GOURBEYRE + ca 1634 (n° 129) x₂ 22.01.1636 Valcivières Anne PASCON (mon sosa n° 1585)
- 256 Georges PICHOR + ca 1595 x
- 257 Antonia FAYE + 17.08.1612, âgée environ 45 ans.

Aramis CHARTON (CGHAV – 1897)

98-8318 RODDE (63)

Pour Michelle FLORIDA épouse de Michel RODDE, elle est dite FAIREDDIDES le 10.6.1642 lors de son mariage et originaire de Cunhat. Il doit s'agir d'une FAIDIDES, ce patronyme se retrouve quelquefois (j'ignore pourquoi) sous la forme de FERIDA ou quelque chose d'approchant.

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

99-8345-Affaires militaires

Consultez les Archives Militaires du Château de Vincennes. Nous avons constaté que ces Archives sont très importantes car nous avons fait des recherches, précises et fructueuses, dans les troupes, à l'étranger, de Napoléon I^{er}, guidés par un membre d'un cercle généalogique de province qui n'avait pas d'autre antenne sur place. D'autre part, j'ai obtenu – il y a 15 ans – l'autorisation de consulter le dossier militaire de mon père (pièces de moins de 100 ans) en faisant preuve de ma filiation par mon acte de naissance. Mais j'ignore si cette possibilité n'est pas liée au grade (dans mon cas, officier d'artillerie)

G. DEMATHIEU-MALLET (CGHAV 629)

NDLR : Malheureusement, ces Archives sont maintenant fermées pour une durée indéterminée, faute de moyens pour les ouvrir au public (conséquence de la suppression du service militaire).

99-8349 Bourgeois de Paris par ordre du Roy

En France le statut juridique de « bourgeois » semble remonter au XII^e siècle. Diverses conditions, variables selon les régions, sont requises pour pouvoir porter ce titre : tout d'abord obtenir des « lettres de bourgeoisie » après prestation de serment devant les magistrats de la cité et acquittement d'une taxe souvent appelée « droit de bourgeoisie » ; avoir une résidence (même temporaire ou intermittente), posséder un immeuble dans la cité, participer aux charges communales, contribuer à la défense de la ville (par la milice bourgeoise dans laquelle chacun se paie ses propres armes et son équipement), avoir une fortune minimale, être de religion catholique, de bonne vie et moeurs, etc.

La bourgeoisie est en général héréditaire mais elle peut s'acquérir par mariage avec une bourgeoise. Elle est recherchée car elle procure des privilèges parfois très importants : fiscaux, commerciaux, politiques, judiciaires et honorifiques (exemptions d'impôts, perception de droits sur les marchandises entrant ou sortant de la cité, participation au système électoral, droit d'être jugé par les seuls tribunaux de la ville, etc). À partir du XVII^e siècle l'administration royale aura de plus en plus tendance à intervenir dans ce système juridique pour y imposer des règles plus restrictives et grignoter ainsi les privilèges bourgeois. C'est ce qui explique que, parfois, le droit de bourgeoisie ne soit plus conféré par les magistrats de la cité mais directement par le pouvoir monarchique. Au XVIII^e siècle parmi la population urbaine une infime minorité d'habitants est encore concernée par ce statut qui tombe en désuétude et perd de son éclat même s'il confère toujours quelques privilèges non négligeables.

Robert POINARD (CGHAV – 1433)

99-8353 Descendance de Saint Louis

Ce dicton ne me paraît pas contrôlable pour diverses raisons. D'une part on connaît peu de choses sur la descendance proche de Louis IX (x 1234 Marguerite de PROVENCE). D'autre part, pour chacun d'entre nous il est très difficile de franchir le XVI^e siècle en remontant de façon « sûre » : pénurie de documents lisibles, manque de noms patronymiques, de filiation dans les vieux papiers, pas d'actes d'état civil et peu d'actes complets de baptême avant l'ordonnance de Villers Cotterets (François 1er 1539). On a donc là près de 300 ans de flou. La filiation à Saint Louis est impossible à établir. Mais il n'est pas indigne de se permettre des statistiques pifométriques disant qu'on est tous cousins

G. DEMATHIEU-MALLET (CGHAV 629)

99-8353 Descendance de Saint Louis

Il semblerait au contraire que la descendance de St-Louis soit assez bien connue si j'en crois, en particulier, le site internet : genroy.com où est recensée sa descendance. Cela comprendrait actuellement 7052 individus jusqu'à la 11^{me} génération. Selon le responsable du site, cela inclurait la quasi-totalité des descendants officiels (les bâtards inconnus ne sont évidemment pas recensés) jusqu'à la 10^e génération. Cela nous conduit autour des années 1550-1600. Nos généalogies pouvant, en général, remontées jusque vers les années 1600 grâce aux registres paroissiaux et quelques autres sources, il paraît possible d'établir un lien éventuel entre les deux.

Dire qu'un français sur deux descend de Saint Louis me paraît très exagéré. Le nombre théorique de nos ascendants est de l'ordre de grandeur de la population française à l'époque de Saint Louis, 25 générations environ. C'est oublié le phénomène d'implexe qui va croissant avec le nombre de générations. Si on observe la généalogie d'un auvergnat ordinaire jusqu'au début du XVII^e, on s'aperçoit que ses ancêtres se répartissent sur un nombre limité de paroisses ; il est permis de penser que, sur une période double, cela ne change pas considérablement. Le nombre de nos ancêtres réels différents à l'époque de Saint Louis ne devait guère dépasser quelques dizaines de milliers avec une probabilité de descendre de St-Louis que je limiterais donc à quelques % à moins d'appartenir à une famille noble ou d'avoir de nombreux nobles parmi ses ancêtres.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@99-8353 Descendance de de Saint Louis

Je n'ai jamais entendu dire cela à propos des descendants de Saint Louis, mais peut être de Charlemagne ! Ce que j'avais en tête était le chiffre de 200.000. Grâce aux « Cahiers de Saint Louis » du très regretté abbé DUPONT, il suffit généralement de remonter sa généalogie jusqu'aux XVII^e ou XVIII^e siècle pour trouver le « filon » amenant jusqu'à Saint Louis. On appelle les descendants les « Ludoviciens ». Par exemple je trouve Saint Louis plusieurs fois dans ma généalogie à la 18^e génération sous les n° Soza : 8.993.160, 9.652.616, 10.041.736, 15.243.688, du coté paternel comme du coté maternel.

Alain SOURY-LAVERGNE (CGHAV – 378)

99-8355 Écuyer

L'écuyer est soit un gentilhomme (noble de naissance) soit un anobli. Le gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi fait partie de la Maison Civile du souverain qui est divisée en plusieurs départements et se trouve placée sous l'autorité du grand chambellan (duc ou maréchal).

On y distingue de grands offices (pour les grands officiers) qui récompensent des personnes « *de grande maison ou de grand mérite* » et des offices inférieurs (pour les officiers subalternes) qui peuvent parfois être ouverts aux roturiers méritants que le souverain veut honorer : c'est ce qui explique que la plupart de ces offices sont obtenus par « *brevet* » royal.

Le service domestique des officiers de la Chambre du Roi se fait par roulement (on dit alors par « *quartier* ») dans l'année. On y trouve un nombre considérable de valets, pages, huissiers, porte-manteaux et autres sinécures qui exercent des fonctions surtout honorifiques dans l'entourage immédiat du souverain en ses palais.

Par contre, le garde du corps fait partie de la Maison Militaire du Roi. Les gardes du corps constituent la « *Maison Bleue* », par opposition à la « *Maison Rouge* » des gendarmes et mousquetaires, ainsi appelées à cause de la couleur des uniformes. À partir de 1671 le roi Louis XIV en fait le fer de lance des troupes d'élite ainsi qu'une pépinière d'officiers bien formés pour le combat ; ce qui n'empêche nullement ses membres de constituer la garde rapprochée du souverain, en service par « *quartier* » lorsqu'ils ne sont pas à la guerre.

Le titre de brigadier, institué en 1667, est un grade intermédiaire, passage obligé pour obtenir un office de premier plan. Dans la cavalerie royale il est l'adjoint d'un officier « *maître de camp* » (donc d'un colonel).

Une rétribution et des privilèges très variables sont attachés à de tels offices, en fonction de leur importance.

Robert POINARD (CGHAV – 1433)

@99-8355 Écuyer

La mention d'écuyer (éc.) après un nom patronymique indique la noblesse du personnage, et ne correspond à aucune fonction particulière. Les charges annoblissantes permettaient à leur titulaire dès leur entrée en fonction d'utiliser cette mention. Elle ne préjuge ni de la transmissibilité ni de la transmission de la noblesse aux descendants. On peut penser que ceci est à l'origine de la confusion fréquente entre le fait de posséder des armes (figurant sur un écu) et celui d'être noble, ce qui n'a rien à voir. Je ne suis pas compétent pour répondre à la suite de la question.

Alain SOURY-LAVERGNE (CGHAV -378)

99-8364 Scieurs de long

Amplepuis (69) : François GOURBEYRE, + 26 prairial an XI, Amplepuis (69), dans les bois de Rochefort, ca 40 ans. Déclarants : Joseph ROCHE, scieur de long d'Ambert ; Jean FOUGEROLE scieur de long de Saint-Anthème ° 09.07.1760 Ambert (63) dit scieur de long dans acte de naissance fille d'Anne GOURBEYRE, ° 11 fructidor an XI Ambert.

St Georges de Reneins (69) : Michel CHOMIS, + 10.08.1847, St Georges de Reneins (69), ca 33 ans, scieur de long. Déclarants : Joseph SOULLIANT, cousin germain, scieur de long, Gabriel LARDET, instituteur ° 17.09.1813 Marsac en Livradois (63).

Nièvre (58) : j'avais déposé à la mairie de Champetières (63) la photocopie d'un acte de + dans une commune de la Nièvre ca La Charité, d'un homme originaire de Champetières.

Francine CHOMMY (CGHAV – 2203)

NDLR : Voir également, dans la chronique Livradois-Forez, les informations recueillies ici ou là.

99-8379 BERTHEOL-MATHIAS (63)

(source : tables de mariages d'Ambert éditées par le CGHAV).

- 2 Antoine BERTHEOL x 20.05.1744
- 3 Séverine MATHIAS
- 4 Damien BERTHEOL x 10.01.1719
- 5 Claudine MATHIAS
- 6 Guillaume MATHIAS x 13.09.1718
- 7 Catherine GUILLAUMONT
- 8 Pierre BERTHEOL x 20.01.1682
- 9 Françoise BRUGERON
- 10 Antoine MATHIAS x 03.09.1680
- 11 Antoinette BERNARD
- 12 Jean MATHIAS x 26.09.1680
- 13 Catherine MOILLIER
- 16 Jean BERTHEOL
- 18 Antoine BRUGERON
- 20 Georges MATHIAS x 06.02.1645
- 21 Marie POURRAT
- 22 Damien BERNARD x
- 23 Gabrielle PASCON
- 24 François MATHIAS
- 26 Claude MOILLIER (de Thiolières)

Roland Vigny (CGHAV – 1992)

NDLR : Effectivement le premier réflexe doit être de consulter les tables du CGHAV quand elles existent. Il suffit ensuite, dans ce cas, d'aller à la mairie d'Ambert pour trouver les âges de ° et + et beaucoup d'autres éléments.

99-8379 BERTHEOL-MATHIAS (63)

Antoine BERTHEOL fils de Damien et Clauda MATHIAS x 20.05.1744 Ambert Séverine MATHIAS fille de Georges et Catherine GUILLAUMONT.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8391 BOUCHE-MATTHENE (63)

Benoît BOUCHE fils d'André et Jeanne BOURDEILLE x 26.7.1718 Grandrif Marguerite MATHEVET fille de + Georges et Jeanne PESCHIER.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8392 BOUCHET-CHASSAGNOLE (63)

Claude BOUCHET fils de Vital et Marie PIROT x 19.02.1694 Grandrif Marie CHASSAGNOLLE fille de + Jacques et + Jeanne COL. Jacques et Jeanne COL sont les 1188 et 1189 de mes enfants.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8393 BOUGHON-COUPAT (63)

Bérard (Bernard) BOUGHON x 07.01.1721 St Éloy la Glacière Antoinette COUPAT : non filiatif.

Brigitte LAROYE (CGHAV – 75)

99-8399 CHAPAT-CHARTOYRE (63)

Cette question est floue. Il n'y a pas de mariage Jacques CHAPPAT x Damiane CHARTOIRE, mais Damien CHAPPAT x 02.10.1742 Damiane CHARTOIRE. Quant au village, il s'agit de Lidriat alias L'Idriat.

Pierre L POUZET (CGHAV – 77)

99-8400 CHAPAT-VEDET (63)

Il s'agit en réalité du mariage suivant :

Jean CHAPPAT, fils de Jean et de Jeanne CHASSAING x Job 22.02.1700 Marie VEDEL, fille de Pierre le cadet et de Marguerite DULAC.

Quartiers de Marie VEDEL :

- 2 Pierre VEDEL dit Petit Pierre, marchand boucher au bourg de Job, ° ca 1651, + Job 19.07.1706, x 1672
- 3 Marguerite DULAC, ° Bertignat ca 1655, + Job 30.10.1709
- 4 Georges VEDEL, boucher à Job, x ca 1645
- 5 Anne DESROYES
- 6 Guillaume DULAC, marchand boucher à Bertignat (ce sont des mariages entre bouchers)
- 7 Catherine CHASLET
- 10 Pierre DESROYES, laboureur à la Volpie (Job)
- 11 Jeanne MONNET

Pierre L POUZET (CGHAV – 77)

99-8402 CHARTOIRE-POUMEYRON (63)

Erreur d'orthographe comme dans la question 99-8399 ; L'épouse est en réalité Anne POURREYRON, fille de Claude et de Marguerite NOURRISSON. Cela ne répond pas à la question, mais l'erreur ne facilite pas la réponse.

Pierre L POUZET (CGHAV – 77)

99-8403 CHASSAIGNE-DUCLOS (63)

- 2 Guillaume CHASSAIGNE + 01.09.1785 (57 ans)
- 3 Anne DUCLOS ou DUCLAUX + après 1785
- 4 Guillaume CHASSAIGNE + 22.04.1740 Domaize (le Mayet) x 15.02.1706 Domaize
- 5 Antonia SORON + 01.05.1764 Domaize (le Mayet)
- 6 Benoît « DUCLAUX » + 29.01.1781 (85 ans) Domaize x 10.01.1722 Domaize
- 7 Antoinette GAUDON + 14.01.1739 (45 ans) Domaize
8. Jean CHASSAIGNE x St Dier ?
- 9 Pironnelle VIGNEVIEILLE
- 10 Claude SORON x
- 11 Françoise PIRONON
- 14 Antoine GAUDON x
- 15 Antoinette DUFRAISSE

Christiane DEGEORGES

99-8407 CHELLES-DOUARRE (63)

Je descends (n° 474-475 et 490-491) de :

- Georges DOUARRE ° 01.12.1704 Ambert (Ligonne) y + 22.10.1764, x 28.02.1724 Grandrif ;
- Jeanne CHELLE ° 04.03.1703 Grandrif (Tremoilles) + 01.03.1758 Ambert (Ligonne).

Je suppose que l'Antoine CHELLES marié le même jour que Jeanne CHELLES est son frère (ou simplement son cousin) avec Anne Marie DOUARRE ° 24.11.1702 Ambert (Ligonne) sœur de Georges ci-dessus. D'où :

- 4 Jean CHELLES ° 23.02.1669 Ambert (St Pardoux) + 26.04.1741 à Trémoilles, x ca 1695
- 5 Elizabeth SAUZE

- 6 Antoine DOUARRE ° ca 1655 Champetières (Le Bourg), + 21.03.1725 Ambert (Ligonne), x 06.02.1690 Ambert
- 7 Françoise SUCHEYRE ° 30.10.1667 Ambert (Ville) + 04.11.1736 Ambert (Ligonne)
- 8 Damien CHELLES ° 25.07.1629 Ambert (La Ribbe), + 10.02.1706 Trémoille, x avant 1662
- 9 Claude VOISSIER, peut-être ° 03.12.1629 St Ferréol des Côtes (Aubignat)
- 10 Benoît SAUZE ° ca 1633, + 30.11.1713 St Martin des Olmes (Le Duret)
- 11 Antoinette GOUNY ° ca 1643, + 30.07.1703 St Martin des Olmes (Fridefont)
- 12 Guillaume DOUARRE ° ca 1619 au Bourg de St Ferréol, + 20.01.1679 à Ligonne, x 12.06.1634 St Ferréol des Côtes
- 13 Marie COLLANGETTES ° 04.07.1620 St Ferréol des Côtes (Collangettes), + 03.05.1684 Ligonne
- 14 Jean SUCHEYRE x avant 1663
- 15 Anna SETIER ° ca 1626 Job (Reyrolle), + 21.12.1711 Ville d'Ambert
- 16 Jean CHELLES x ca 1628
- 17 Marguerite GUILLAUMONT + ca 1630
- 18 François VOISSIER + 23.09.1641 Aubignat, x ca 1608
- 19 Anna MARLIANGUES + 29.12.1647 Aubignat
- Les 18 et 19 ci-dessus sont une hypothèse.
- 24 Claude DOUARRE ° 06.03.1579 bourg de Champetières x ca 1615
- 25 Jeanne PISSAVIN ° St Bonnet le Chastel.
- 26 Grégoire COLLANGETTES ° 18.02.1568 à Collangettes, x avant 1608
- 27 Anne CONSTANT ° 21.09.1587 bourg de Champetières
- 30 Jean SESTIER
- 48 Antoine DOUARRE x avant 1561
- 49 Anne BATISSE
- 52 Jacques COLLANGETTES x ca 1567
- 53 Anne POYET de St Just de Baffie
- 54 Antoine CONSTANT x avant 1567
- 55 Jeanne QUIQUANDON
- 96 Vital DOUARRE
- 99 Marie CONSTANT (x N... BATISSE)
- 106 Benoît POYET
- 107 Catherine VERNADET
- 108 Jean CONSTANT
- 109 Alips JUGE

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

99-8408-CHEVALEYRE-BONNETON

- 2 Jean CHEVALEYRE, notaire royal à Valcivières ° 28.10.1621 La Boissadie (Valcivières), +17.10.1680 Valcivières, x 30.11.1640 Valcivières
- 3 Jeanne BONNETON ° 22.10.1624 Rimbaud (Valcivières), + 12.09.1677 Valcivières
- 4 Pierre CHEVALEYRE ° 14.07.1600 Valcivières x
- 5 Antonia BERNARD
- 6 Antoine BONNETON x
- 7 Damiane MATHEVON
- 8 Jean CHEVALEYRE x
- 9 Damiane GAY
- 12 Jean BONNETON x
- 14 Claude MATHEVON + avant 1628

Patrice VINSON (CGHAV – 1428)

P.L.POUZET (CGHAV – 77)

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8408-CHEVALEYRE-BONNETON

Date de naissance de Jean CHEVALEYRE : 10.03.1627.

Marie Hélène BOISSADIE (CGHAV – 2450)

99-8409 CHEVALEYRE-COGNY (63)

Étienne CHEVALEYRE x 10.10.1797 Madeleine COGNY (+ 6 brumaire an X) d'où au bourg de St Anthème :

- Jean : ° 5 vendémiaire an VII (26.09.1798) ;

- Claude : ° 9 pluviôse an VIII (29.01.1800) ;

- Marie : ° 6 brumaire an X (28.10.1801).

Marie Hélène BOISSADIE (CGHAV – 2450)

99-8410 CHEVALEYRE-CHALANCON (63)

Étienne CHEVALEYRE x 21 floréal an XI (11.05.1803)

Benoîte CHALANCON d'où à St Anthème (Le Chalard) :

- Laurent Étienne : ° 23 prairial an XII (12.06.1804) ;

- Jean : ° 08.10.1811 (père : scieur de long).

Marie Hélène BOISSADIE (CGHAV – 2450)

99-8411 CHEVALEYRE-LEBRAT (63)

Claude CHEVALEYRE (bourellier) x 10.04.1829 Marie

LEBRAT (+ 04.11.1836) d'où au bourg de St Anthème :

- Étienne : ° 20.04.1831 ;

- Benoîte : ° 11.03.1834 ;

- Laurent : ° 14.03.1836.

Enfants de Claude CHEVALEYRE x 18.04.1837 à Antoinette NIGON :

- Antoinette : ° 07.11.1838 ;

- Jean Baptiste : ° 17.10.1840 ;

- Marie Thérèse : ° 12.12.1842.

Marie Hélène BOISSADIE (CGHAV – 2450)

99-8412-CHEVALEYRE-SABATIER

2 Guillaume CHEVALEYRE ° 16.07.1613 Valcivières (La Boissadie), + avant 1679, x 16.02.1632 Valcivières

3 Françoise SABATIER ° Job (Les Chassaings), + 02.05.1679 Valcivières (L'Episse)

4 Guillaume CHEVALEYRE x avant 1602

5 Jeanne BEGOUNIN + avant 1632

6 Blaise SABATIER ° Job, + avant 1632

7 Anna PELISSON + 30.12.1641 Valcivières (L'Episse)

8 Jean CHEVALEYRE + avant 1632

Nota : le n°4 Guillaume CHEVALEYRE x₂ 16.02.1632 Valcivières, avec le n° 7 Anna PELISSON (donc le même jour que leurs enfants).

Patrice VINSON (CGHAV – 1428)

99-8412-CHEVALEYRE-SABATIER

Guillaume et Jeanne BEGOUNIN sont les n° 8954 et 8955 de mes enfants.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8412-CHEVALEYRE-SABATIER

Réponse similaire : Guillaume CHEVALEYRE et Françoise SABATIER sont mes sosa 3338-3339 et 3474-3475.

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

99-8413 CHEVALEYRE-VRAY (63)

Laurent Étienne CHEVALEYRE (maréchal-ferrant) x 28.04.1828 Madeleine VRAY d'où au bourg de St Anthème :

- Étienne : ° 26.03.1829 ;

- Madeleine : ° 12.06.1830 ;

- Benoîte : 30.07.1832 ;

- Madeleine et Antoinette (jumelles) : ° 21.06.1834 ;

- Christine : ° 09.12.1841.

Marie Hélène BOISSADIE (CGHAV – 2450)

NDLR : Laurent Louis CHEVALEYRE avait posé 6 questions concernant son patronyme ; il a eu 6 réponses avec la participation de plusieurs adhérents qui se sont révélés complémentaires.

99-8414 CHEYNE-BARLET (43)

Pas de réponse directe, mais Jacques CHEYNE + 07.12.1691 au lieu de Cheyne à Ste Sigolène (43), témoins : Jean SAMUEL et Vidal VERDIER.

Je n'ai pas trouvé dans les contrats de mariages de Ste Sigolène et de St Didier en Velay le mariage Jacques CHEYNE et Marie BARLET.

Josiane CAILLOT (CGHAV – 1290)

99-8420 COLOMBIER-IMBERDIS (63)

Annet COLOMBIER ° vers 1660 + 13.06.1713 Cunlhat fils de Benoît et Françoise BASTIE x 07.01.1687 Cunlhat IMBERDIS Pironelle ° 30.04.1659 Le Monestier fille de Jacques et Jeanne TISSERON du Monestier. Annet et Pironelle IMBERDIS sont les n° 956 et 957 de mes enfants.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8420 COLOMBIER-IMBERDIS (63)

Réponse identique.

Brigitte LAROYE (75)

99-8423 CORNILLON-DAUREL (43)

2 Bruno CORNILLON de Retournac x 21.06.1776 Retournac (43)

3 Marie DAUREL de Jussac

4 Jacques CORNILLON x

5 Marie COPIER

6 Pierre DAUREL de Jussac x 27.04.1751 Retournac (43)

7 Marguerite PIQ de Jussac

Josiane CAILLOT (CGHAV – 1290)

99-8441 DUCHAMP (63)

Gabrielle SERPOINT ° vers 1625 au Monestier + 16.03.1663 à Ambert Damien DUCHAMP ° 03.02.1667 à Ambert est le fils de Jacques DUCHAMP et de sa 2^e épouse Jeanne ARTAUD.

Je ne connais pas la date de ce 2^e mariage ni les parents de Jeanne ARTAUD.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8445 DURANTON-BOURLHONNE (63)

Le couple Jean BOURLHONNE (BOURLHON) x Damiane LACHENAUD a eu plusieurs enfants dont trois prénommés Anne respectivement nées à Ambert les 04.02.1635, 19.04.1637 et 18.11.1740. À vous de choisir ?

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8449 FARISSIER-JOUBERT (43)

Cellières est un lieu-dit à St Victor-Malescours. Un couple Mathieu FARISSIER et Clauda JOUBERT du lieu de Cellières à St Victor Malescours. Est-ce le vôtre ou simplement des homonymes ?

Ce couple a eu quatre enfants ° à Cellières :

- Catherine ° 15.02.1669, parrain Jean FARISSIER, marraine Catherine FARISSIER de St Didier en Velay ;

- Jean ° 13.01.1671, parrain Jean FARISSIER de Jonzieux, marraine Halix TYSSIER de St Pal de Mons ;

- Blaise ° 03.04.1673, parrain Blaise FARISSIER, marraine Marie DEVILLE ;

- Marie ° 15.06.1675, parrain Marcellin FARISSIER de St Didier en Velay, marraine Marie JOUBERT.

Trois naissances de Mathieu FARISSIER à St Victor Malescours, tous enfants de Blaise et Marguerite DIDIER, le 20.10.1675, le 02.03.1689 jumeau avec Denys, le 21.10.1694. Aucune ° en 1676

Josiane CAILLOT (CGHAV – 1290)

99-8451 FAVIER-MALHIAIRE (63)

2 Michel FAVIER, x₁ Ambert 22.11.1757

3 Benoîte MALHIAIRE

4 Jean FAVIER, x Ambert 16.09.1726

5 Anne BERAUDIAS

6 Damien MALHIAIRE x Ambert 30.05.1724

7 Jeanne BERAUDIAS

8 Michel FAVIER, marchand à la Faveyrie (Ambert), x Bertignat 12.02.1692

9 Anne alias Antoinette DOUSSON

10 Michel BERAUDIAS x

11 Anne FAVIER

12 Étienne MALHIAIRE x

13 Anne TISSERIN

14 Béral BERAUDIAS x

15 Clauda PANETON

16 Jean FAVIER x

17 Jeanne MARGARON

18 Grégoire DOUSSON, marchand à Peubrières (Bertignat), x 1659

19 Antoinette FAYET

36 François DOUSSON x

37 Marie BESSEYRIAS

72 Jean DOUSSON

Pierre L POUZET (CGHAV – 77)

99-8459 FOURNIER-HEBRARD (63)

Dans cette question, il est indiqué le mariage à Mazayes de Jean FOURNIER avec Anne BENICOURS le 04.02.1761. Il n'y a pas ce mariage sur les relevés que je possède et que je n'ai ni effectué ni vérifié.

On trouve seulement le 03.02.1761, x de Jean FOURNIER, fils de + N... N... et + Gabrielle HEBRARD avec Charlotte BENICOURS fille de + Jean et + Jeanne BOUSSET, tous les deux habitants le Grand Chambois, paroisse de Mazayes.

Pas de mariage sur ce relevé de Michel FOURNIER avec Gilberte HEBRARD à Mazayes.

Marie Françoise BRUNEL (CGHAV – 964)

99-8463 FUSTIER-POULON

2 Antoine FUSTIER, ° 03.9.1696 à Cunlhat (Sagnes) y + 22.5.1775, veuf de Charlotte FOURNIER (x 25.04.1718 Cunlhat) x 24.02.1727 Domaize (cm du 04.02.1727 à Domaize)

3 Jeanne POULON ° ca 1701 Domaize (Poulon), + 22.2.1727 à Sagnes

4 Claude FUSTIER veuf d'Antoinette PALASSE ° ca 1669 Échandelys (les 2 frères) + 22.02.1727 à Sagnes x 30.04.1693 Cunlhat

5 Marie PASTRE ° 17.04.1677 à Cunlhat (Sagnes) y + 31.05.1699

6 Jacques POULON + 19.01.1740 (92 ans) Domaize

7 Marie BUISSON + 14.04.1757 (100 ans) Domaize

8 Guillaume FUSTIER x (?) Échandelys

9 Anne ISSARTEL

10 Benoît PASTRE ° ca 1630 + 13.05.1701 Sagnes x 09.10.1670 Cunlhat

11 Françoise DESPLAT ° 10.10.1646 au bourg de Cunlhat + 03.02.1714 à Sagnes

22 Antoine DESPLATS x

23 Jeanne MAZUEL

Christiane DEGEORGES (CGHAV – 12)

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

Antoine FUSTIER et Jeanne POULON sont les n° 568-569 de Jean Luc CHAROBERT.

NDLR : Nous avons complété la réponse initiale de Christiane DEGEORGES par celle de Jean Luc CHAROBERT.

99-8466 GAMONET-GRENOUILLET (63)

2 Charles GAMONET, métayer, ° 16.08.1743 à Vinchal paroisse de Thiolières

3 Jacqueline GRENOUILLET ° 17.01.1752

4 François GAMONET l'aîné x

5 Marie CHENENAILLES

6 Claude GRENOUILLET x

7 Marie DOUARRE

8 Charles GAMONET ° 25.08.1695 à Solier paroisse de Thiolières x Thiolières 10.10.1719

9 Anne CHEVARIN

10 Antoine CHENENAILLES x 05.10.1705 St Amant Roche Savine

11 Clauda COMBRIS

12 Damien GRENOUILLET, métayer à las Teyras paroisse du Monestier x 04.08.1726 Le Monestier

13 Isabeau BOITHIAS

14 André DOUARRE ° 31.05.1702 à Fraisse paroisse du Chambon sur Dolore x 27.10.1750

15 Jacqueline DOUARRE ° 06.01.1708 à Fraisse

16 Balthazar GAMONET x

17 Izabeau VISSEYRIAS

18 Antoine CHEVARIN x

19 Pironne RODHIAT

20 Benoid CHENENAILLES x

21 Catherine GAY

22 Annet COMBRIS x

23 Jeanne DOUSSON

24 Guillaume GRENOUILLET x 25.11.1700 Fournols

25 Damiane DOUARRE

26 Claude BOITHIAS x

27 Damiane VEISSEY

28 Vital DOUARRE x

29 Marie DESMAISONS

30 Guillaume DOUARRE x 10.07.1703 au Chambon sur Dolore

31 Jeanne BOUCHUT

48 Damien GRENOUILLET x

49 Clauda TEYRAS

50 Guillaume DOUARRE x

51 Catherine QUIQUANDON

60 Jacques DOUARRE x 03.02.1677 St Bonnet le Chastel

61 Jeanne VIALARD

62 Annet BOUCHUT x

63 Jacqueline COLLANGE

120 Vital DOUARRE

122 Guillaume VIALARD x

123 Catherine ITIER

Hélène PLANTARD (CGHAV – 1414)

99-8470 GIBERT-RAMOUSSE (43)

Jean GIBERT, fils d'Aymard GIBERT et Anne ROUDON (REDON) + après 23.08.1743. Aymard GIBERT x Anne ROUDON au moins cinq enfants :

- Marc ° ca 1687, +17.06.1697 à Chamalières,

- Eymard, ° 15.09.1704,

- Anne-Marie, ° 27.07.1707,

- Anne, ° 22.03.1710,

- et Jean cf ci-dessous.

J'ai aussi trouvé le + de Aymard GIBERT le 12.07.1694 ca 90 ans. Me contacter pour plus de précisions. La suite après les prochaines vacances d'été.

Réf. : registres paroissiaux de Chamalières (AD 43)

Isabelle GIROUD (CGHAV – 2084)

99-8471 GIBERT-RAMOUSSE (43)

Eymard GIBERT ° 25.03.1713 à Chamalières (43), fils de Jean GIBERT et Marie Anne RAMOUSSE, mariés de Pieyres Hautes (Chamalières) avant 1709, demeurant à Saignes (Retournac). Parrain : Joseph RAMOUSSE de St Vincens. Marraine : Françoise GIBERT de Saignes. Présent : Eymard GIBERT, grand-père... + 25.02..1787 à Chamalières à 72 ans, x₂ le 08.01.1774 à Chamalières avec Jeanne JOUMARD (veuve), cm 12.1773 chez Me PLAGNIEU. Marie VALOUR + le 20.02.1771 à Chamalières à 50 ans.

Isabelle GIROUD (CGHAV – 2084)

99-8474 GOUNICHE-MONTABRU (63)

Benoît GOUNICHE fils de Jean de Ste Catherine x Aix la Fayette 13.10.1723 Charlotte MONTABRU (sans filiation).

Jean LASSAGNE (CGHAV – 1109)

99-8474 GOUNICHE-MONTABRU (63)

Benoît GOUNICHE x 28.09.1723 Aix la Fayette Charlotte MONTABRU (les parents ne sont pas cités).

Christiane DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8475 GOURBEYRE-BERNARD (63)

L'ascendance de Jean GOURBEYRE (x 15.2.1665 Marie BERNARD) est la suivante :

2 Jean GOURBEYRE ° 12.11.1674 à St Marin des Olmes (Chomis) y + 14.04.1695.

4 Antoine GOURBEYRE ° Chomis x cm 31.01.1629

5 Catherine BONNETTE ° St Ferréol des Côtes (Chartoire) + 19.08.1682 Chomis

8 Jean GOURBEYRE + avant 1629 x

9 Gabrielle BONNEFOY

10 Antoine BONNETTE

20 Jean BONNETTE + avant 1629

L'ascendance de Marie BERNARD est plus problématique. En effet, elle est dite fille de Benoît de Gourre (Ambert) or il n'a aucun Benoît à Gourre pas plus que sur l'ensemble de la paroisse d'Ambert ni à Valcivières où les BERNARD sont très nombreux.

En fait, la seule Marie BERNARD de Gourre est ° 14.6.1645 de Damien. Il doit y avoir eu une erreur lors du mariage de 1665.

L'ascendance probable de l'épouse de Jean GOURBEYRE doit être :

3 Marie BERNARD ° 14.6.1645 à Ambert (Gourre) + 29.01.1715 Job (La Cartonnée)

6 Damien BERNARD ° 10.11.1597 Valcivières (La Bernardie) x avant 1625

7 Jeanne DOUARRE ° 06.07.1603 à Ambert (Gourre) y + 10.07.1656.

12 Georges BERNARD + 15.04.1640 La Bernardie x ca 1590-1595

13 Gabrielle CLOUVEL ° ca 1571 Job (Les Courtines) + 08.06.1606 La Bernardie

- 14 Antoine DOUARRE
 15 Catherine NOURRISSON
 24 Antoine BERNARD + avant 1607
 2. Louis CLOUVEL

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

99-8476 GOUTTE-RODILHAS (63)

Baptêmes des enfants avec parrainage du couple Antoine GOUTTE x 15.05.1670 St Amant Roche Savine à Marie RODILHAS (tous à St Amant Roche Savine) :

- 20.11.1671, François GOUTTE, parrain François RODILHAS, marraine Gabrielle MALSE.. ? (MALSEPOIL ? registre déchiré) veuve de + Claude GOUTTE ;
- 03.03.1673, Pierre GOUTTE (mon sosa : 940) parrain Pierre PAULIN, marraine Marguerite DURIF (ca 1625 + 1685) du village de Gaschon x François RODILHAS. (peut-être les grands-parents maternels) ; Pierre + 03.01.1754 (80 ans) x St Amant Roche Savine. 19.06.1698 à Léonette PALASSE ;
- 01.01.1675, Margeritte GOUTTE, parrain George RODILHAS, marraine Margeritte GOUTTE x Pierre PAULIN ;
- 17.10.1677, Marie GOUTTE, parrain Antoine RODILHAS tisserand, marraine Marie BESSUDT x Antoine DUCOIN ;
- 17.10.1678, Marie GOUTTE, parrain Jean RODILHAS entencancier de Gaschon, marraine Marie DURIF x Pierre CHAL laboureur ;
- 20.04.1681, Gabrielle GOUTTE, parrain Guillaume JURIE laboureur des Salles, maraine Gabrielle RODILHAS x Antoine LECOMTE, présent François RODILHAS ;
- 22.03.1684, Antoine GOUTTE, parrain Martial VIDAL laboureur. à Cunlhat, marraine Michelle RODILHAS x Guillaume JURIE ;
- 07.02.1688, Claude GOUTTE, parrain Claude VIALIS hoste du Sollier, marraine Françoise RODILHAS x Martial VIDAL.

L'acte de mariage du 15.05.1670 est en partie filiatif puisque Antoine est dit fils à + Claude GOUTTE.

La marraine du premier enfant Gabrielle MALSE... pourrait bien être sa mère puisqu'elle est dite « *veuve de Claude GOUTTE* ».

À noter aussi le x de Pierre GOUTTE fils de + Antoine et Marie RODILHAS du Sollier et Antoinette GASCHON. S'agit-il d'un 9^e enfant, ou le deuxième x de Pierre ?

Décès d'Antoine GOUTTE : au mariage de Pierre le 19.06.1698, Antoine GOUTTE est dit décédé.

Janine THEVENON (CGHAV – 1776)

99-8479 GRENOUILLET-BATISSE (63)

« *Damien GRENOUILLET, fils de Claude et Marie DOUARRE, métayer à Fournier, et Marguerite BATISSE, fille de François et Jeanne LAFONT, métayer à Bétonnas...ont reçu la bénédiction nuptiale le 04.10.1785 en présence de Claude et André GRENOUILLET qui avec les époux ne savent signer et de François et Guillaume BATISSE soussignés* ».

Fournier et le Bétonnas sont des villages de St Amant Roche Savine. Les époux sont mes sosa n° 40 et 41.

Marcelle FOURNET (CGHAV – 1212)

99-8479 GRENOUILLET-BATISSE (63)

Réponse identique.

Yvette JUMEL (CGHAV – 1536)

99-8488 HUGON-PASCAL (43-07)

Relevé à La Chapelle Graillouse :

- janvier 1678, x de (blanc) de Mauras, paroisse de Lespéron, avec Françoise PASCALE, fille de Jean et Françoise REULE (lire plutôt REILLE) ;
- 18.09.1681, b de Jean HUGON fils à Antoine et Françoise PASCAL du Piebre né le 15 ; parrain et marraine, Jean PASCAL du Piebre, Jeanne LERMET (1) de Mauras, paroisse de Lespéron, illettrés présents ; Pierre HUGON de Froidesmaisons, illettré, Jean GUERIN de la Veyssyre, paroisse de La Fare, et Jean PASCAL fils dud. Jean.
- 06.06.1683, b de Jean Pierre HUGON fils d'Antoine et Françoise PASCAL de Piebre né le 3, parrain et marraine Pierre HUGON de Froidesmaisons, paroisse de Coucouron, Agnès PASCAL du Piebre (2), présents Pierre ENJARASSE, Pierre MERCIER et Dominique VEYSSEIRE, mesnagers de Froidesmaisons.
- 01.10.1684, b de Marie HUGON fille d'Antoine et Françoise PASCAL, née le 23, parrain et marraine Claude VALETE du Piebre (2), Marie ARNOUX de Froidesmaisons ;
- 12.01.1688, b de Jean Antoine HUGON fils d'Antoine et Françoise PASCAL du Piebre. parrain et marraine Monsieur PASCAL, prêtre, Marie PASCAL, sa soeur, dud. Lieu, présents Jean ANDOIN, Antoine GRASSET du Piebre ;
- 21.02.1691, b de Claude HUGON fille à Antoine et Françoise PASCAL du Piebre, née le 19, parrain et marraine Pierre PASCAL du Piebre qui signe, Marie GRATUZE de Mauras (3), paroisse de l'Espéron, présents Claude ENJARRAS, Antoine et Sébastien GRASSET, frères, du Piebre ;
- 27.10.1694, + d'Antoine HUGON du Piebre, (+) le 28, présents Antoine GRASSET, Jean ANDOIN, Antoine ESCOFFIER et Vital CELARIER, ses voisins ;
- 20.07.1695, x de Jean VEYRADIER, 30 ans, fils de + Pierre et Jeanne ARCIS du Plo, paroisse d'Issarlès, avec Françoise HUGON, 1(8) ans, fille à Antoine et Françoise PASCAL du Piebre, présents Claude VALETE, oncle de l'épouse, Antoine GRASSET, Pierre et Jean REYNAUD de la Chapelle.

Notas :

(1) Jeanne LERMET a épousé Pierre HUGON de Mauras, paroisse de Lespéron 26.02.1680, b. de Françoise UGON fille de Pierre UGON et Jane LERMETE de Mauras. parrain Pierre UGON, son oncle.

(2) 25.08.1668 x Claude VALLETE et Agnès PASCAL, tous deux du Piebre. Présents Étienne PASCAL, Pierre VALLETTE, Simon RELHES.

(3) probablement la femme en 1^{ère} noce d'Antoine HUGON de Mauras, paroisse de Lespéron. Ils ont une fille, Claude, en 1694. En 1699, Marie GRATUZE, veuve, x₂ Barthélémy CELLARIER.

Marie Hélène BOUCHER (CGHAV – 1178)

99-8497 LABONNE-LABOURIER (63)

On trouve à St Ours les Roches (63), village de Fougères, proche de Bromont, une famille LABOURIER de ca 1700 à ca 1850. Entre 1738 et 1794, Messire François LABOURIER est notaire royal à Fougère x Marie Cécile CHALUS, fille de Messire Pierre CHALUS, bourgeois de Fougère, natif de Bromont.

Charles MARCHEIX (CGHAV – 2166)

99-8507 LAURENT-BLANQUET (63)

Antoine LAURENT fils de Médulphe x 16.11.1695 St Myon Claudia Marie BLANQUET ° vers 1670 à Riom, fille de Pierre et Amable POLY.

Christiane DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8516 MARREYNAT-BACHELIER (63)

2 Jean MARREYNAT x 11.09.1759 Ambert

3 Marie BACHELIER ° ca 1732 Marsac

4 Benoît MARREYNAT x 13.10.1739

5 Marie LEBON

6 Jacques BACHELIER, de Marsac, x

7 Françoise DURIF

8 Antoine MARREYNAT x 09.09.1704

9 Anne DOUARRE

10 Damien LEBON x

11 Marie BREUIL

Roland VIGNY (CGHAV – 1992)

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8533 PAGNOL

Il me semble que la « Revue Française de Généalogie » a publié en 1995 la généalogie de Marcel PAGNOL (n° 100 oct.nov.), de même dans « Gé-Mag » (n° 63 juillet-août 1988). Et dans « Généalogie 22 », bulletin trimestriel du centre généalogique des Côtes d'Armor (n° 36, octobre 1997).

Josette LAURENT (CGHAV – 2437)

NDLR : Nous avons transmis à François POTELLERET la généalogie de M.PAGNOL fournie par notre adhérente. Ses quartiers étant provençaux et bretons, nous ne les reproduisons pas ici.

99-8538 PIROT (63)

On rencontre le patronyme PIROT entre autres à Olliergues, Grandrif et Ambert.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8546 PRAT-COTTIN (63)

2 Étienne PRAT x 11.09.1752 Ambert

3 Agathe COTTIN

4 Guillaume PRAT fils d'Étienne x₁ 19.02.1703 Ambert Catherine fille de Jean x₂ 07.07.1720 Le Monestier

5 Marie POUGET fille de + Barthélemy et Jeanne JURY

6 Benoît COTTIN x 08.01.1735 Job (Tour Goyon)

7 Anne SAUVADE

12 Claude COTTIN fils d'Antoine x 27.12.1700 Ambert

13 Damiane DEGEORGES ° 03.02.1675 Ambert, fils probable d'Antoine et Jeanne CONVERS

14 Jacques SAUVADE ° 01.12.1686 et + 12.01.1768 Ambert fils de Martin et Anne MALMENAIDE x 14.11.1713 Job (Tour Goyon)

15 Michelle DUCROS ° 13.12.1685 et + 11.01.1735 Tour Goyon, fille de Jean et Jeanne BASTIEN

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

99-8553 REFEUILLE-BATISSE (63)

Pas de mariage Pierre REFEUILLE Isabeau BATISSE, ni de baptêmes d'enfants de ce couple à Aix la Fayette entre 1698 et 1730.

Jean LASSAGNE (CGHAV – 1109)

99-8569-SEVE-ORCET (01)

Ayant fait les relevés de mariages de cette région, je n'ai trouvé aucune trace de ce mariage sur les communes suivantes : Le Plantay, St Nizier le Désert, Chalamont, Villars les Dombes, Versailleux, Marlieux, La Chapelle du Chatelard, St Paul de Varax ! peut-être un jour.

Henri OCHS (CGL)

@99-8584 Le « Baluze »

En complément à la réponse d'Henri PONCHON parue dans le précédent n°, je signale qu'une petite (moins de 500 exemplaires) réédition de luxe a été faite en 1980 par les éditions Horvath à Roanne. Plus de la moitié de cet ouvrage considérable est constituée par la transcription de documents anciens (généralement en latin), dont je ne suis pas à même d'apprécier l'exactitude ou l'intérêt.

Alain SOURY-LAVERGNE (CGHAV – 378)

@99-8584 Le « Baluze »

Pour compléter la réponse, « l'Histoire Généalogique de la maison d'Auvergne » d'Étienne BALUZE (1630-1718), en 2 volumes, est parue à Paris chez Antoine DEZALLIER en 1708. L'auteur fut exilé en province (1710 à 1703) pour avoir inséré dans cet ouvrage des pièces qui appuyaient les prétentions de la famille de LA TOUR d'Auvergne et qu'il ignorait être fausses (« Grand Larousse encyclopédique » en 10 volumes, édition 1960).

Georges VISSOUZE (CGHAV – 2503)

@99-8585 de CAMBEFORT

Armes : de gueules au lion rampant d'argent colleté de gueules et à la bordure denchée d'or

Famille originaire d'Aurillac en Haute-Auvergne où elle compta parmi les plus anciennes et les plus riches de la bourgeoisie de cette ville ; elle fut anoblie plus tard.

Les CAMBEFORT furent seigneurs de Mazic, de Selves et de la Mothe Bezat. Des branches ont existé dans le Quercy, le Rouergue et l'Agenais. Plusieurs illustrations dans la magistrature et l'armée.

Le 20.02.1623, Nicole de CAMBEFORT de SELVES, dame de Bressolières près Billom, veuve de Gabriel de BESSE de la RICHARDIE, fille de Julien de CAMBEFORT, chevalier, sgr de Selves et du Bost, et de Marguerite du BOST, épouse Louis de CHAUSSECOURTE, chevalier, dont postérité.

Le 05.12.1773, Jeanne Marie Françoise de CAMBEFORT, née vers 1749 à Granville (Normandie), décédée à Clermont-Fd le 11.01.1817, fille de Guillaume de CAMBEFORT, receveur général des fermes du roi en Auvergne, et de Jeanne Françoise ARMAND, épousa Jean Baptiste Anne de CHAMPFLOUR, fils d'Étienne de CHAMPFLOUR, procureur de la cour des Aides de Clermont, et de Marguerite Antoinette de La PORTE. Le couple n'eut que deux filles, dont l'aînée, Marie Jacquette de CHAMPFLOUR, ° Clermont-Fd 14.11.1779, + même ville 02.02.1858, x Clermont-Fd 30 pluviôse an VII Jean Joseph Toussaint de CAMBEFORT de Mazic, ° paroisse St Simon (Haute-Auvergne) 01.11.1761, fils de défunt Salvy de CAMBEFORT, sgr. de Mazic, et d'Antoinette Amande RELIER.

Sources : A. TARDIEU « Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne », REMACLE, tome 1.

Michel TEILLARD d'EYRY (CGHAV – 1)

@99-8585 de CAMBEFORT

J'ai des CHAMBEFORT du côté de St Genès la Tourette (63) : Antoine CHAMBEFORT, meunier au moulin de Cacherat, et Marguerite CHASSIDIÈRES, d'où 3 enfants : Philiberte (ou Gilberte), Anne et Izabeau qui sont nées vers 1660-1680. Philiberte, mon ancêtre, a épousé Jean BATISSE, aussi meunier. Leur contrat de mariage est daté du 07.12.1691, passé devant maître CHAUDESOLLE, notaire à St Genès la Tourette.

Philippe HOUDRY (CGHAV – 1799)

@99-8589 CROIZIER de RONZIERES

Le château de la Ronzières est dans la commune d'Artonne (63).

Antonin DELUZARCHE (CGHAV – 1518)

@99-8591 Girolles en Auvergne

Hameau de Pirolles commune d'Églisolles (cf réponse 99-8605).

Marie Hélène BOISSADIE (CGHAV – 2450)

@99-8591 Girolles-BREIL

Il y a Augerolles (63). Pourquoi pas Giroux, à côté d'Augerolles, entre Ollièrgues et Courpière (63) Il y a Girgols dans le Cantal (15). BREIL (ou BREILH) est plutôt un nom de Haute-Garonne, du Tarn ou du Lot. En Auvergne on trouverait plutôt BREUIL

Une hypothèse complètement saugrenue : Le scieur de long Jean BREIL n'est peut-être pas + en Auvergne, mais ailleurs là où l'Auvergnat n'est pas compris et où le curé ou le maire du village n'a pas une connaissance scientifique de la géographie. Il veut bien croire ce qu'on lui dit. Les déclarants ne savent pas lire donc ne peuvent relire pour le corriger. Serait-il inimaginable et impossible qu'il ait « traduit » à sa façon le nom du village de ... « Chanterelle » en ... « Girolle » ? Ce village est au nord de Condat (15). Dommage de ne pas connaître la date et le lieu d'origine du document.

Francine CHOMMY (CGHAV – 2203)

@99-8598 Pupilles de la Nation

Mon époux, Pupille de la nation de la Guerre 14-18, a eu des contacts avec ce service en 1939. Pour ce faire, il s'était adressé au Ministère des Anciens Combattants. Il est logique de penser qu'actuellement il faut s'adresser au Ministère des Armées, Sous-Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants.

G. DEMATHIEU-MALLET (CGHAV 629)

@99-8599 SOANEN (63)

Jean SOANEN ° Riom, 10.01.1647, + La Chaise Dieu 25.09.1740, fils de Mathieu, bailli de Maringues, et Françoise de SIRMOND (x Riom 16.02.1638). L'étude généalogique de la famille de SIRMOND est parue dans « Héraldique & Généalogie » en 2 parties, 1971, pages 235-240 et 1972 pages 1-10 avec additif et correctifs en 1972 pages 81-83 et 154 (copie adressée à l'auteur de la question). Voir aussi, sans doute, les ouvrages d'Éric TIXIER (« Insinuations civiles de Riom »).

Jean SOANEN était évêque de Senez (04) du 08.09.1695 et janséniste. C'était un prélat de mœurs rigoureuses et de grande activité pastorale dans son diocèse. Il refusa publiquement la bulle « *Unigenitus* .. » (1713) et la rejeta explicitement dans une lettre pastorale (26.08.1726), fut condamné par le concile d'Embrun (05) le 20.09.1727 et suspendu de son diocèse en dépit du soutien de ses chanoines et de ses prêtres, et assigné à résidence à la Chaise Dieu par le Roi (11.10.1727).

Ses armoiries (d'azur à une molette d'or, au chef d'hermine) sont celles de la famille de SIRMOND.

Alain ROSSI (CGHAV – 2140)

@99-8605 BREIL-FAVEGRIAL.

Comme M. G. GALLET, je proposerai FAVEYRIAL et non FAVEGRIAL. « Mes » ancêtres FAVEYRIAL sont originaires de St Clément de Valorgue où l'on rencontre également des « BREUIL » (essentiellement sur la commune voisine d'Églisolles).

Éric CHASSAGNY (CGHAV – 2307)

@99-8605 BREIL-FAVEGRIAL

Jean BRUELH 24 ans fils de Jacques BRUELH et Marie BRUELH (Mathuy paroisse d'Églisolles) x 23.08.1740 Marie FAVEYRIAL 18 ans + 01.11.1755 fille de François FAVEYRIAL et Marie LIBERCIER (Malval paroisse d'Églisolles). Curé DAURAT.

Enfants du couple (° à Malval Églisolles) :

- François BRUEL ° 08.05.1742 ;
- François BRUELH ° 23.03.1744 (père absent) ;
- Benoît BRUELH ° 24.02.1746 (père absent) ;
- Benoît BREUL ° 14.05.1748 ;
- Jean BREUL ° 16.04.1751 ;
- Marie BREUL ° 17.03.1753 ;
- Marguerite BREUL ° 11.03.1755 ;
- Benoît BREUL ° 1746 ou 1748 x (père absent) 17.09.1771 Claudine ROLLAND (Églisolles).

Marie Hélène BOISSADIE (CGHAV – 2450)

@99-8606 BRUASSE-GRANGE (63)

Jacques BRUASSE (32 ans) fils de feu Jean et de feu Antoinette CHASSAIGNOLLES (de Grandrif 63) x 14.09.1761 St Just de Baffie (63) à Jeanne Marie GRANGIER (18 ans) fille d'Antoine et Jeanne CAIRE (du lieu de Méneyrolles 63).

Jean GRAIVE (21 ans) fils de Jean et de Pétronille TRIOULEYRE (du lieu du Pêcher) x 04.02.1750 St Just de Baffie (63) à Antoinette BRUASSE (21 ans) fille de Jean et Antoinette CHASSAIGNOLLES (de Grandrif, 63).

Antoine GRAIVE (21 ans) fils de Jean et de Pétronille TRIOULEYRE (du lieu du Pêcher) x 10.02.1756 St Just de Baffie à Marie BRUASSE (21 ans) fille de Jean et Antoinette CHASSAIGNOLLES de Grandrif.

Jean BRUASSE (23 ans) fils de Jean et Antoinette CHASSAIGNOLLES (du lieu de Méneyrolles 63) x 21.06.1757 St Just de Baffie à Marguerite VERNADET (19 ans) fille de Benoît et Antoinette ROUSSEL de Méneyrolles.

Antoine GRANGIER x 12.10.1734 St Just de Baffie à Jeanne CAIRE de Méneyrolles.

Benoît VERNADET de Fargettes x 17.09.1726 St Just de Baffie à Antoinette ROUSSEL de Fargettes.

Patrice TRIOLET (CGHAV – 1834)

@99-8607 CHAPPAT-DIXMERIAS (63)

Antonia MAYET de Grandes Saignes x Michel de LA THALLERYE (aîné) d'où Antonia x Jean BOUDAL (fils d'Antoine et Marie DURIF ou DURIS). Je possède un cm LA THALLERYE – BOUDAL. J'ai aussi Catherine MAYET x Jean TRICOTTET (dit honorable) de Vollore.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@99-8608 CHASTANIER (63)

Cote 6 E 209.5, AD 63 Maringues : 17.03.1765, dans cimetière de l'hôpital, Guillaume CHATANIER, marinier de cette ville, x Catherine BERNARD, + hier soir muni des sacrements, 44 ans. Présents : Pâque ROCHE et Simon GUERIN, journaliers.

06.10.1757 + de Guillaume CHATANIER, fils de Guillaume, marinier et Catherine BERNARD, âgé de 21 jours, témoins : Guillaume CHATANIER et Pierre GUERIN.

Yvette JUMEL (CGHAV – 1536)

@99-8617 DUMONTEL-BONNET (63)

Une virgule n'est pas à sa place et peut créer une confusion. Il faut lire « ...un fils Guillaume ° Saulzet le Froid x 17 pluviôse an XII Anne BONNET... ».

De plus, Guillaume est né vers 1759 (il a 45 ans à son mariage) au village d'Espinasse. Depuis 1792, ce hameau dépend de la commune de Saulzet le Froid. Avant, il dépendait de la commune de St Barthélemy d'Aydat. Il faudrait donc écrire « *Guillaume ° Aydat paroisse de St Barthélemy...* ». Je n'y ai pas trouvé le mariage de ses parents sur le relevé de M. PORFIRIO.

Marie Françoise BRUNEL (CGHAV – 964)
@99-8620 FONLUPT-DICHAMPT (63)

- 2 Antoine FONLUPT, x 1814 (cm reçu J. M. MONTEILHET, notaire à Olliegues, 08.01.1814)
- 3 Benoîte DICHAMPT, du Sardier (Tours sur Meymont)
- 4 Guillaume FONLUPT x
- 5 Marguerite CHOMAZET
- 6 Antoine DICHAMPT, des Gouttes (Tours sur Meymont) y x 10.06.1783
- 7 Marie ARNAUD
- 12 Guillaume DICHAMPT x
- 13 Ne... NEUVILLE
- 14 Cosme ARNAUD, du Sardier (Tours sur Meymont) y x 10.07.1753
- 15 Françoise MAISONNEUVE, de Cunlhat
- 28 Étienne ARNAUD x
- 29 Marie BAISLE
- 30 Jean MAISONNEUVE, x Cunlhat 22.06.1711
- 31 Benoîte CHANTELOUBE
- 60 Antoine MAISONNEUVE x
- 61 Françoise DUMAS
- 62 Guillaume CHANTELOUBE x
- 63 Antoinette HOBENICHE

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

@99-8624 GOUNY-BERNARD (63)

Damien GOUNY ° 21.11.1663 Valcivières fils de Damien et Benoîte BONNETON x 25.04.1690 Valcivières Marie BERNARD ° 21.04.1672 et + 01.02.1754 Valcivières fille de Jean et Jeanne MATHEVON

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

@99-8624 GOUNY-BERNARD (63)

Damien GOUNY et Marie BERNARD sont mes n° 864.65. Tous les actes cités ont eu lieu à Valcivières.

- 2 Damien GOUNY ° 02.11.1663 La Faye, + 02.04.1738 Le Périer, x 23.04.1690
- 3 Marie BERNARD ° 21.04.1672 La Bernardie, + 08.02.1754 La Faye
- 4 Damien GOUNY ° 10.03.1625 La Boissadie, + 26.01.1669 La Faye, x 03.06.1635
- 5 Benoîte BONNETON ° 15.06.1635 La Faye
- 6 Jean BERNARD ° 13.10.1631 La Bernardie y + 20.08.1691, x 14.02.1661
- 7 Anna MATHEVON ° 26.08.1641 La Pouille, + 02.02.1675 La Bernardie
- 8 Guillaume GOUNY + 25.05.1638 La BOISSADIE, x avant 1620
- 9 Jeanne PIRETTE ° La Faye
- 10 Côme BONNETON + 11.10.1651 La Faye, x avant 1619
- 11 Gabrielle ARTAUD + 07.05.1663 La Faye
- 12 Pierre BERNARD + 02.09.1664 La Bernardie, x avant 1631
- 13 Damiane ARTAUD + 21.07.1666 La Bernardie
- 14 Claude MATHEVON + 24.12.1651 La Pouille, x avant 1641

- 15 Damiane ARTAUD + 02.02.1675 La Pouille
- 18 Antoine PIRETTE + 13.06.1600 La Faye x
- 19 Marguerite FAYE ° ca 1570, + 12.04.1610 La Faye
- 20 Jacques BONNETON x
- 21 Anne RICHARD ° ca 1550, + 24.04.1610 La Faye
- 24 Claude BERNARD ° La Bernardie x
- 25 Antonia PESCHIER de Grandrif
- 28 Damien MATHEVON
- 30 Mathieu ARTAUD ° ca 1567 L'Artaudie, + 10.05.1607 La Pouille x
- 31 Marguerite MATHEVON

Jean Luc CHAROBERT (CGHAV – 1328)

@99-8625 GOURBEYRE (63)

Selon mon hypothèse (à vérifier dans les actes), Jeanne GOURBEYRE est fille de Georges et Marguerite BERTHEOL et la réponse est celle faite dans le n° 99 à la question n° 98-8184.

Marie Agnès VIGNAUD-CHAPAT (CGHAV – 1277)

@99-8625 GOURBEYRE (63)

Georges GOURBEYRE fils de Grégoire et Damiane CHEVALEYRE x 11.09.1702 63441 Marguerite BERTHEOL fille de Blaise BERTHEOL et Anne ARTAUD.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

@99-8625 GOURBEYRE (63)

Jeanne GOURBEYRE est marraine du fils de mes n° sosas 411-412 (Antoine PASTURAL x Marie BOUDAL, notaire à St Jean la Vêtre) en 1706.

Marie BOUDAL est apparentée (sans aucun doute fille d'Antoine BOUDAL notaire à Ceilloux, x TOURNAYRE) aux nombreux « *BOUDAL* » de Ceilloux, St Dier, Cunlhat, Lezoux, Olmet, etc. et Jeanne GOURBEYRE est présente dans plusieurs actes les concernant.

Christiane BAROUGIER (CGHAV – 2091)

@99-8629 JARRIX-CHOVARD (63)

Pierre JARRIX + 14.12.1767 St Martin des Olmes fils de Barthélémy et Alix JARROUX x 23.09.1704 St Martin des Olmes CHOURAND Marguerite ° St Romain + 11.10.1753 St Martin des Olmes, fille de + Damien et + Anne MAISTRE.

Pierre JARRIX et Marguerite CHOURAND sont les n° 598 et 599 de mes enfants.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

@99-8637 MAYET-RIMBAUD (63)

- 2 Étienne MAYET, tisserand au bourg de Job, x 13.01.1707 Job
- 3 Catherine RIMBAUD
- 4 Henry MAYET, du bourg de Job, ° ca 1662 y + 30.08.1722
- 5 Louise SERENDAT
- 6 Pierre RIMBAUD, de Courtine (Job)
- 7 Suzanne GUILLAUMONT, remariée deux fois
- 14 Claude GUILLAUMONT x cm 16.08.1656 Job
- 15 Clauda MONNET
- 28 Vital GUILLAUMONT x 05.08.1613 Job
- 29 Suzanne GUILLAUMONT
- 30 Hélain MONNET x
- 31 Anna CHANTEMERLE
- 56 Claude GUILLAUMONT
- 58 Mathieu GUILLAUMONT

Marie Agnès VIGNAUD-CHAPAT (CGHAV – 1277)

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

@99-8640 MOURLEVAT BEAL (63)

- 2 Jean Baptiste MOURLEVAT, de Chantegrel (Marat, + la Volpie (Job) 05.01.1875, x 1828 (cm reçu Gr. DURANTON, Marat, 23.11.1828)
- 3 Annette (en réalité Marie) BEAL, de Florasse (Vertolaye), ° ca 1781, + la Godinie (Marat) 16.11.1837, veuve de Mathieu BEAL
- 4 Michel MOURLEVAT, cultivateur au domaine de Chantegrel, y + 03.04.1823, x Marat 24.02.1778
- 5 Antoinette COUEYRAT, du Coudert Bas (Marat)
- 6 Benoît BEAL, cultivateur et sabotier à Florasse, y ° 17.06.1753, y + 31.10.1816, x₁ ca 1782
- 7 Jeanne VIALE
- 8 Guillaume MOURLEVAT, ° la Combas (Marat), y x 20.02.1748
- 9 Marie FAYE, de Chantegrel (Marat), où Guillaume MOURLEVAT entre gendre
- 10 François COUYRAT, du Coudert Bas (Marat), y x₂ 09.07.1754 Marie GRANGE
- 11 Marie GRANGE, ° Ressoncles (Vertolaye) 15.02.1724
- 12 Claude BEAL, tisserand au Dardat, puis à Florasse, ° ca 1726, + Florasse 30.01.1807, x₁ Vertolaye 04.06.1748
- 13 Antoinette CHAPPAT, de Florasse, y ° 21.05.1731, y + 11.05.1785
- 16 Claude MOURLEVAT, tisserand à la Combas (Marat) y x 25.06.1716
- 17 Pironne BARLAND(E), de la Sauvedie (Marat)
- 18 Guillaume FAYE, de la Ravanie (Bertignat) x Bertignat 14.11.1719
- 19 Antoinette BRO(U)SSE, ° Boutonnargues (Bertignat) 13.03.1699
- 20 Antoine COYRAT, ° ca 1690, métayer à Saquesut (Marat), puis à Bosson (La Chapelle Agnon), y + 07.02.1760
- 21 Anne BUISSON
- 22 François GRANGE le jeune, scieur de long, ° Ressoncles (Vertolaye) 14.08.1691, y + 20.01.1776, x Vertolaye 20.06.1719
- 23 Jeanne MARRET la jeune, de l'Ossedat (Marat), ° ca 1696, + Ressoncles 07.12.1764
- 24 Jacques BEAL, marchand à la Rodde (Marat), puis au Dardat, ° ca 1679, + le Dardat 12.05.1754, x Vertolaye 01.06.1706
- 25 Anne LESLY, du Dardat, y ° ca 1691, y + 02.10.1763
- 26 Vital CHAPPAT, ° Courtine (Job) 08.02.1699, x Vertolaye 22.08.1730
- 27 Marie TARRIT
- 32 Jean MOURLEVAT l'aîné, ° la Combas (Marat) 18.07.1631, x 1680 (cm reçu Me BARTIN, Marat, 01.09.1680)
- 33 Antonia BARLAND(E), veuve de Cosme CHABRIER
- 34 Michel BARLAND(E) x
- 35 Marie VIALLE
- 36 Antoine FAYE, du Mas (Marat), ° ca 1661, + 20.12.1751, x₁ avant 1688
- 37 Jeanne PELLADE, + 31.07.1709
- 38 Antoine BROUSSE, de Boutonnargues, ° ca 1672, + 10.05.1702, x ca 1695
- 39 Marie MOLIN
- 44 François GRANGE, tisserand, des Fraisses (Job), venu gendre à Ressoncles x Vertolaye 16.06.1671
- 45 Clada (DE)LAQUAYRE, ° Ressoncles 22.12.1652, y + 13.04.1716
- 46 Claude MARREL x
- 47 Pironne MARREL, ° ca 1655, + Ressoncles 20.12.1728
- 48 Antoine BEAL
- 49 Jeanne FOUGERE
- 50 George LESLY, ° ca 1653, + Valcivières 30.12.1722, x₁ Vertolaye 31.08.1683
- 51 Jeanne GIRAUD, veuve de Jean COERCHON
- 52 Pierre CHAPPAT x
- 53 Marie BOUCHET
- 54 Jean TARIT x
- 55 Clada CHABRIER
- 64 Blaize MOURLEVAT, venu gendre à la Combas x
- 65 Adriane POLNAREL
- 66 Jean BARLAND, du Clovergeat (la Chapelle Agnon) x
- 67 Jeanne DALHOUX
- 76 Léonard BROUSSE, « *sergent* » du bailliage de Boutonnargues, x cm 1656
- 77 Anna CLAUSTRES
- 88 Pierre GRANGE, tisserand aux Fraisses (Job) x
- 89 Anthonia THIBER
- 90 Jehan DELAQUAYRE l'aîné, tisserand à Ressoncles, ° ca 1623, + Ressoncles 07.11.1693 x
- 91 Guillaumette DUCHIER
- 96 Sébastien BEAL x
- 97 Anna FERREBEUF
- 100 Antoine LESLY, du Vernet de Dore (Vertolaye), teste 15.06.1674, x Vertolaye 25.11.1642
- 101 Anna GIRODON, du bourg de Vertolaye, ° ca 1627, + le Vernet de Dore 28.03.1687
- 152 Anthoine BROUSSE, « *sergent* » de Bertignat x
- 153 Françoise DUCHASSAING
- 154 Jacques CLAUSTRES x
- 155 Pironne DUCHASSAING
- 176 Jacques GRANGE
- 180 Benoît DELACAYRE, tisserand à Ressoncles x
- 181 Adriane BEAL, ° la Vorge (Marat) 08.06.1605, + 16.07.1643
- 182 Pierre DUCHIER x
- 183 Marguerite ANGIESSE
- 192 Antoine BEAL x
- 193 Antoinette TARRIT
- 200 Benoît LESLY x
- 201 Françoise VERNET
- 202 Claude GIRODON, hoste au bourg de Vertolaye, y ° 24.09.1607 x
- 203 Anne COMBRIAT
- 304 Damien BROUSSE, maréchal à Bertignat, x₁ cm reçu Claude Duchamp, 17.01.1598
- 305 Marguerite DUPUY
- 362 Jean BEAL x
- 363 Michelle CHABRIER, ° ca 1564, + Ressoncles 16.05.1639
- 384 Mathieu BEAL x
- 385 Marie BEAL
- 386 Antoine TARRIT x
- 387 Anne SOLLELIS
- 404 Guillaume GIRODON, hoste à Vertolaye, x Vertolaye 30.04.1601
- 405 Anna DU MAHUT

406 Damien COMBRIAT
608 Jean BROSSE
610 Jean DUPUY
808 Claude GIRODON

Pierre L. POUZET (CGHAV – 77)

NDLR :Voilà au moins une question qui n'a pas été posée en vain ! De nombreux éléments figurent dans l'ouvrage de P.L. POUZET sur les « BEAL ».

99-8656 RIBEYRE-MONATTE (43)

x 24.09.1771 de Benoît RIBEIRE fils légitime à Claude et feu Isabeau CAMUS de Besses paroisse d'Allègre et Marianne MONNATTE, fille à feu Claude et défunte Marie PUBELIER des Ignes. Présent Claude RIBEIRE, père de l'époux.

Michel GIBERT (CGHAV – 2372)

@99-8659 ROLLE (63)

Quelques compléments et retouches concernant Michel ROLLE.

Michel ROLLE n'a pas eu, d'Ambert, la reconnaissance qu'il méritait car aucun établissement scolaire ne porte son nom.

Il est ° 24.04.1652 de Benoît et Jeanne MICOLON (et non Damiane).

Son parrain Me Michel JOHANNET ou JOANNET, époux de sa tante Marie.

Sa marraine : honnête femme Damiane MICOLON, épouse de son oncle Jean.

Il était le 4^e de 6 enfants et le seul garçon. D'où :

- 2 Benoît ROLLE, marchand, maître cordonnier, comme frère, père etc...
- 4 Damien ROLLE, encore vivant en 1646 (au x Marie et Michel JOUANNET) x
- 5 Antoinette BESSON, marraine en 1645 de la sœur aînée de Michel et en 1648 de Jean, son cousin germain
- 6 François MICOLON, marchand, + en 1631 x
- 7 Antonia CHOSSADE, d'Olliergues, + en 1629
- 8 Jean ROLLE, encore vivant en 1622 x
- 9 Anna CHABRIER, marraine en 1614
- 16 Benoît ROLLE, mais ce n'est qu'une hypothèse

À noter deux mariages croisés

- parmi les fils de Damien (n° 4) : Jean x Damiane MICOLON et Benoît x Jeanne MICOLON ;
- Jean (n° 8) avait un frère Damien époux de Mariette CHABRIER.

En 1682, Michel ROLLE est le débiteur de Martin GRIVEL, le riche marchand papetier : « *sieur Michel ROLLE maistre d'escollier à Paris et Jeanne MONNARD sa femme* » pour lui avoir consenti le 30.10.1679 devant notaire une obligation de 50 livres (GRAHLF, M. MICOLON de GUERINES).

Pour avoir beaucoup cherché sur les ROLLE à Ambert, mes ancêtres paternels, je n'ai pas trouvé d'autres détails sur la famille de MICOLON le matheux.

Quant au théorème, il est aujourd'hui en première au lycée et les élèves n'y comprennent pas grand chose, selon mon fils professeur de mathématiques.

Michèle VERNAUDON-ROLLE (CGHAV – 1587)

@99-8659 ROLLE (63)

Je vais compléter, à mon tour, ma réponse du N° 99, sans toutefois reproduire tout mon article du GRAHLF. De son mariage avec Jeanne MONART, Michel ROLLE aurait eu plusieurs enfants selon FONTENELLE.

Deux sont formellement attestés dans le cm du 29.01.1713, étude MEUNIER notaire à Paris, entre Jeanne Louise ROLLE fille de « Michel ROLLE, mathématicien du roy, de l'académie royale des sciences, et de damoiselle Jeanne MONART » et Nicolas SYMONNOT, « bourgeois de Paris, demeurant dans l'enclos et paroisse du Temple, fils de defunt Laurent, marchand de la ville d'Arecq, diocèse de Langres en Bourgogne, et de Marguerite RONARD ». Parmi les témoins, sa sœur Marguerite Jeanne ROLLE. La dot était de 3835 livres. Nous ignorons s'il y eut des descendants. Michel ROLLE possédait des armoiries « d'azur à cinq étoiles d'or posées en sautoir ».

Pour le double mariage entre Jean et Benoît ROLLE d'une part, Damiane et Jeanne MICOLON d'autre part, un cm avait été passé, le 06.01.1644, devant Antoine SAIGNIER, notaire à Ambert. Il est intéressant de citer les témoins qui situent le milieu social des ROLLE : Noble Joseph DELAIRE, seigneur de Chambouffe, conseiller du roi en l'élection d'Issoire ; Étienne ROUX FAVIER, docteur en médecine ; honorable homme Antoine COLOMBIER ; Jean PESTEIL-ROLLE ; Jean BUISSON, notaire et praticien à Ambert, greffier au bailliage de Champetières ; Jean MICOLON, notaire et praticien à Ambert, greffier au bailliage d'Ambert ; Antoine PELISSIER ; Benoît DELAFONT, marchand orfèvre à Ambert ; Pons MICOLON, marchand tanneur à Ambert ; Georges PEYROT.

Michel ROLLE avait attiré à Paris Jean MICOLON, ° Ambert 07.10.1657 + Paris 1693, fils d'André, marchand drapier. Il s'exerça aussi au mathématiques et prit la défense de ROLLE lorsque ce dernier fut attaqué sur ses travaux.

Enfin, je ne résiste pas au plaisir de rappeler ce fameux théorème de ROLLE, en langage du XX^e siècle « *si une fonction $f(x)$ est définie et continue sur l'intervalle (a,b) , si elle a une dérivée en tous points de cette intervalle sauf peut-être aux bornes, et si de plus $f(a) = f(b)$, il existe au moins une valeur c strictement comprise entre a et b où la dérivée s'annule.* ». Mais vous ne le trouverez pas ainsi dans les ouvrages de ROLLE. Ce théorème était abordé autrefois uniquement dans l'enseignement supérieur et sa compréhension valait déjà passeport pour la suite des classes préparatoires ; je comprends que, pour les élèves de première, cela soit un peu difficile. Mais on peut vivre sans.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@99-8661 ROUVET-COLLANGE (63)

Antoine COLLANGE, fils d'autre Antoine et + Anna CHOMETTE, veuf d'Antonia BACHERIAS, de la Collange, x La Chapelle Agnon 18.05.1761 Jacqueline ROUVET, fille majeure, de + Antoine et + Jeanne COLLAY, de Monteillet paroisse de Bertignat.

Yvette JUMEL (CGHAV – 1536)

@99-8669 VAISSIER (63)

Cosme GOURBEYRE fils de Denis et Anne CHEVALEYRE x 02.07.1705 Ambert Antoinette VAISSIER ° 13.06.1679 Ambert fille de Louis et Marie MONTGOLFIER

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

100-8683 Mariage d'enfants

Les règles d'âge au mariage ou de nubilité étaient très strictes au plan religieux et, donc, au plan civil :

- 12 ans révolus pour les filles,
- 14 ans pour les garçons.

Un mariage plus précoce rendait celui-ci invalide ipso-facto, avec toutes ses conséquences, y compris sur le contrat de mariage. À une époque où fêter un anniversaire n'existait pas, un curé pouvait se laisser abuser (plus ou moins volontairement) par une différence de quelques mois, mais certainement pas pour marier une fillette de 6 ans.

Dans ce cas, il s'agit soit d'une erreur de lecture de l'âge inscrit dans l'acte (« *siz* » et « *seze* »), soit d'une autre fille du même couple portant le même prénom.

Alain ROSSI (CGHAV – 2140)

100-8673 Blason famille GERIN

On trouve 3 familles GERIN portant armoiries :

- D'argent au lion de gueules.
- D'or à une lance brisée en 3 tronçons mis en bande.
- De gueules à 3 chaînes d'or posées en bande, au chef d'or chargé d'un cor de gueules lié de même.

Sources 1 et 2 : « Grand Armorial de France » de JOUGLAS de MORENAS.

Source 3 : « Nobiliaire des Bouches du Rhône » de H. GOURDON de GENOUILLAC et du Marquis de PIOLENC.

Daniel DEGEORGES (CGHAV – 12)

100-8681 FERREOL (43)

Selon l'ouvrage de Jean ARSAC, « Toponymie du Velay », publié en 1991, il s'agit d'un dérivé de ferrum – le fer – avec suffixe –eolu qui a donné Ferriol (Mazet, localité disparue citée en l'an 1000 – « *in Manso Ferriolo* ») et Ferréol (village de St Romain) aussi dénommé Ferriol en 1695. Peut-être, il y avait-il là des mines de fer.

Quant au patronyme, il doit probablement son nom au village et non l'inverse comme on le constate dans la quasi-totalité des cas de notre région.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

100-8689 RABY (63)

Quelques RABY relevés ici ou là au XVII^e siècle :

- Mathieu RABY, de St Jean des Ollières, x 11.01.1679 Lamontgie Halys SAUZET.
- Jeanne RABY veuve de Jean NICOLAS x 27.11.1681 Lamontgie Jean VERNET.
- Claude RABY x 13.07.1641 Ambert Marguerite AURIAS.

Surtout dans les relevés de TIXIER dans les insinuations, on trouve des RABY :

- François RABY, praticien à St Germain l'Herm, habite Fournols (1650) x Françoise AMARITON. Son fils Germain RABY est greffier à Nonette en 1676.
- Antoine RABY, marchand d'Ardes en 1654. Sa sœur Marie RABY x Antoine CHAZELON, marchand bourgeois de Blesles. D'autres RABY cités à Ardes vers 1610 et 1625.
- Antoine RABY, bourgeois de Billom en 1670.
- Louis RABY, chirurgien à Pont du Château, en 1627.

Donc un patronyme relativement courant et bien identifié. On pourrait éventuellement faire le rapprochement avec RABISSE que l'on trouve parfois (Ambert, Novacelles) et ARABI, très fréquent à St Étienne sur Usson. Mais nos ancêtres savaient faire la différence.

Par contre, SABY, nom également très courant, ne peut être confondu avec RABY (sauf erreur de lecture).

Quant à GAYDAMOUR, j'en ai repéré à Cistrières (43) où votre ancêtre a peut-être été séduit par ce patronyme.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8867 Auvergnats en Bourgogne (21)

Il me semble y voir la responsabilité de COLBERT, du fait de la création et du développement, à partir de 1661, de la marine de guerre, aussi bien méditerranéenne (galères) qu'atlantique (cf forêt de Tronçais).

D'où cette fréquentation par le personnel de la marine à Pagny la Ville, au bord de la Saône et au cœur d'une région forestière comprenant, entre autres, la forêt de Citeaux.

Alain ROSSI (CGHAV – 2140)

@100-8871 Montaudraut le Triol (63)

Sur la carte de Cassini, juste au nord de Biollet ; après Sourdilleix, Bascobert et Chivet, il y a Montaudaux, et un peu au nord ouest La Triol : Géographiquement La Triol est plus près de Vergheas.

Gérard HILBERT (CGHAV – 2230)

@100-8871 Montaudraut le Triol (63)

Les relevés de Vergheas (63) donnent le lieu-dit et on retrouve les personnes citées dans les actes qui se trouvent égarés à Biollet :

- Jacques VERNERET, métayer à Vergheas. Montaudot Le Triol, y + le 26.1.1755 à ca 40 ans, témoins : Marien MATHIVET, Claude CHASSAGNETTE, Bravy CARTE, Jean DANTON sacristain, MOREL Curé.
- Jeanne JALLAT, ca 36 ans, + 03.02.1755 à Vergheas le Bourg, enterrée dans l'église, témoins : Marien et Joseph DUBOSCLARD, Jacques BLONDARD, Jean DANTON sacristain, MOREL, Curé.
- Marguerite BLANC, ca 70 ans, + Vergheas le Ludeix, 01.05.1755 ; témoins Marien PAUL, Annet DANTON, Jean BIZET, Jean DANTON sacristain, MOREL Curé.
- Anne GUILHEN, ca 40 ans, + 24.09.1755 ; témoins : Jacques BLONDARD, Marien JALLAT, Marien RIBOULET, Jean DANTON sacristain, MOREL Curé.
- Blaise PEYRETON, tisserant, de Vergheas le Vivier, ca 30 ans, + 30.10.1755, témoins : Annet et Gilbert CLERET, Jacques BLONDARD, Jean DANTON sacristain, MOREL Curé.
- François BARSSE, domestique, de Vergheas le bourg, ca 30 ans, + 10.12.1755 ; témoins : Annet et Antoine BORDESOULE, Gabriel PAUL, Jean DANTON sacristain, MOREL Curé.

Evelyne WRETH (CGHAV – 2011)

@100-8874 Rôles de taille

Ayant exploité les rôles de tailles de St Genès la Tourette, j'y ai trouvé classés par année et par village, des indications plus ou moins succinctes sur la profession, un veuvage (pour une femme), quelquefois des parentés « *avec ses fils* » et les impôts à payer.

Ceci permet en suivant un chef de famille année par année de suivre l'évolution de la famille.

C'est utile quand les registres paroissiaux présentent des lacunes.

Il est possible d'obtenir des photocopies aux Archives Départementales du Puy de Dôme.

Yves GLADEL (CGHAV – 205)

@100-8874 Rôles de taille

Pour compléter l'information fournie par Yves GLADEL, les rôles de taille sont utiles pour le généalogiste de deux points de vue :

1/ Pour retrouver des ancêtres lorsque les registres paroissiaux ou des contrats de mariage n'existent pas. Ce sera rarement le cas car la plupart des registres de taille existants sont du XVIII^e siècle et très ponctuels.

Une exception notable toutefois concerne l'élection d'Issoire, c'est à dire des paroisses, essentiellement dans le Livradois, comprises entre Ambert et Issoire pour lesquelles on a une série de rôles pratiquement continus de 1680 à la Révolution.

On peut donc voir l'évolution de la constitution d'une famille ou plus exactement du ou des chefs de famille puisqu'il s'agit d'un foyer fiscal.

On peut ainsi trouver comme taillable Anne A. veuve de Pierre B. et ses enfants X et Y ou son gendre Z.

2/ pour situer ses ancêtres dans l'échelle sociale, à un moment donné, puisque toutes les familles sont assujettis à la taille (à l'exception bien sûr des nobles et du clergé) Pour une paroisse donnée, le montant de la taille de chacun est plus ou moins proportionnel à ses ressources et la répartition est publique.

On peut effectivement avoir des photocopies. Mais chaque année le rôle de taille d'une petite paroisse peut représenter 20 à 30 pages (les plus grosses étant divisées en plusieurs quartiers).

Je pense qu'il faut se rendre aux AD ; consulter le ou les rôles et faire photocopier ce qui peut paraître intéressant (si cela concerne un nombre limité de familles, on va d'ailleurs plus vite de recopier les informations).

J'ai moi-même utilisé les deux méthodes ; j'ai ainsi fait photocopier quelques registres de St Éloy la Glacière pour une étude précise (environ 20 pages par année).

Si quelqu'un est intéressé, je dispose sur Excel du relevé de St Éloy la Glacière pour 1678.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8874 Rôles de taille

Les cotes exactes de ces rôles sont indiquées dans la fiche technique éditée par le CGHAV en 1991 : « Les rôles de tailles sous l'ancien régime ».

Cette fiche comprend 12 pages et peut-être commandée à M. LÉOTOING.

Yves GLADEL (CGHAV – 205)

@100-8874 Rôles de taille

On trouvera un exemple du contenu des rôles de taille dans ce numéro de la revue, dans l'article de Claude PAULET, « Pérégrinations paulésiennes ».

Alain ROSSI (CGHAV – 2140)

@100-8875 Ste Badin-DROSSON

Il y a de grandes chances que ce soit SEMBADEL, car dans les tables de mariages de FELINES, qui est limitrophe, j'ai retrouvé les patronymes BENOI(C)T et DROUSSON, mais pas ESTE.

Georges GALLET (CGHAV – 2312)

@100-8876 Scieurs de long

Guillaume FAIDIDES (mon Sosa n° 26), né à Ambert le 18.05.1802 (28 floréal an X), s'est marié à Ambert le 03.10.1826 avec Marguerite DEGEORGES. Ils ont eu (au moins) une fille, Anne, ° Ambert 04.02.1830 (acte : « père était absent depuis environ 8 jours pour l'exercice de son métier de scieur de long »).

J'ignore totalement les dates et lieux de décès de Guillaume et de son épouse Marguerite (en tout cas pas à Ambert).

Daniel PONASSE (CGHAV – 2325)

@100-8881 BARRIERE-DUSSOT (63)

Le patronyme DUSSOT m'interpelle ; qu'avez-vous sur Claudia DUSSOT, mes DUSSOT sont originaires du village du Sot à Condat les Montboissiers.

Sylvie DUSSOT (CGHAV – 2347)

@100-8883 BION (63)

(cf question 100-8948) Les « BION » sont apparemment de FOURNOLS.

J'ai (ainsi que André BOUCHUT) le couple BION Jean x MAISTRE Toinette dont une fille BION Marguerite ° 10.04.1702 Fournols, x 25.09.1725 Fournols avec Claude BERRY.

Catherine PELLETIER (CGHAV – 2292)

@100-8891 COLINET de LABEAU

Réponse dans le numéro 45. En résumé une loi du 02.07.1923 autorisa les descendants des familles éteintes du fait de guerre à en relever le nom.

Par jugement du tribunal civil d'Aurillac du 07.01.1925, les enfants du couple Félix JALENQUES x 25.1.1897 Marie Madeleine COLINET de LABEAU prennent le nom de JALENQUES-COLINET de LABEAU. Ils possèdent toujours le château de Labeau. Sont indiqués une dizaine de quartier de Marie Madeleine COLINET de LABEAU.

Son frère Géraud avait été tué en 1915 sans alliance et était le seul garçon de Joseph x 23.04.1873 Marie Sophie de VERDAL.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8896 COULADAIZE-PETIT (63)

Ce mariage ne figure pas sur les tables du CGHAV du Montel de Gelat ni des paroisses limitrophes du Puy de Dôme.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@ 100-8899 DESGOUTTES-FORIE (42)

Le mariage a eu lieu le 10.05.1689 à St Didier sous Rochefort (42) entre François FORIE l'aîné et Catherine DESGOUTTES. J'ignore la filiation.

Henri PONCHON (CHAV – 62)

@100-8902 DUSSOT (63)

J'ai une Marie DUSSOT x Charles DESANDES à Sauxillanges le 22.11.1718. Rien d'autre.

Claude Annette VERDIER (CGHAV – 797)

@100-8902 DUSSOT (63)

Est-ce que Claudia DUSSOT ° 1699 Condat, Marie DUSSOT ° ca 1698 et Annet DUSSOT ° ca 1698 Condat ne pourraient pas être frères et sœurs ?

Les 8 enfants d'Annet sont tous nés au village du Sot (Condat les Montboissiers) et, dans ce cas, Claudia, Marie et Annet pourraient ils être les enfants d'Antoine DUSSOT et Marie ARNAUD ?

Sylvie DUSSOT (CGHAV – 2347)

@100-8903 DUSSOT (63)

Claudia DUSSOT, ° 26.04.1699 à La Perrerie, Condat les Montboissiers, + < 1752, fille d'Antoine (° avant 1684) x ca 1699 avec Marie ARNAUD (° avant 1684), x 08.02.1717 Sugères, avec Antoine BARRIERE, journalier, ° avant 1702 Sugères, + après 1756.

Leur fils, Andret BARRIERE, journalier, scieur de long, avant 1737 Sugères, + 1777-1786, x 12.09.1752 Condat les Montboissiers avec Damiane JOUHANNET ou JOANNET, ° avant 1737, + 1775-1787. Réside Sopt en 07.1756 et La Begande en 08.1775.

Daniel HENAUT (CGHAV – 2468)

@100-8903 DUSSOT (63)

Mon patronyme est originaire du village du Sot (ou Sopt) à Condat les Montboissiers. Je suis remontée jusqu'en 1690 environ mais le patronyme disparaît dans cette commune vers 1780 et je ne retrouve aucune trace d'eux, sauf pour mes ancêtres qui sont venus s'installer en Creuse vers 1780. J'avais pensé à la Haute-Loire où le patronyme est présent aujourd'hui. À quelle date vos DUSSOPT remontent-ils ? Pouvez vous me donner les prénoms car j'ai relevé toute la branche DUSSOT sur Condat ?

Sylvie DUSSOT (CHHAV – 2347)

@100-8925 MARTINOU-ROLHIO ca 1654 (63 ?)

Ne peut-il s'agir d'un Freycinet ou Fraxinet dans la paroisse d'Usson (plutôt qu'Issoire) ?

Alain ROSSI (CGHAV – 2140)

@100-8929 MATHIEU-VIGNAT (63)

Barthelemy MATHIEU, fils d'Antoine et Marguerite MAILLET, laboureur de Salamaux (St Jean en Val) x 11.09.1781 St Jean en Val, Marie VIGNAL, fille de Claude et Antoinette LASSAGNE, laboureurs de Chabréras (St Étienne). Témoins : Antoine et autre Antoine MATHIEU, Claude VIGNAL, George FORIE et Antoine MAILLET

Antoine MATHIEU, fils de Pierre et Marguerite FAUGERES, métayer du domaine de Salamot, x 28.09.1751 St Jean en Val, Marguerite MAILHET, fille de Rémy MAILHET et Marguerite PONS, laboureurs au Mas (St Jean en Val). Témoins : Rémy et Pierre MAILHET, père et frère de l'épouse, Antoine MATHIEU, Jean VIGNAL et Mathieu GROLET.

Claude VIGNAL, fils d'Antoine et Anne VIDAL bourgeois à Chabreyras (St Étienne sur Usson) x 23.09.1755 St Étienne sur Usson, Antoinette DELASAIGNE (LASSAGNE), fille de Vital et Gabrielle COLLAY d'Osmars (St Bonnet le Chastel) (cm Me Jolinie St Bonnet le Chastel). Témoins : Antoine et autre Antoine VIGNAL, père et frère, Jean VIGNAL, frère.

Pierrette CHANAL (CGHAV - 2131)

@100-8934 MONET-ARTAUD (63)

x 30.06.1789 à St Martin des Olmes, Jean MONNET, 24 ans, fils de + Étienne et Michelle JARIX, du Rif de Magnaval, paroisse de St Martin des Olmes, et Françoise ARTAUD, 18 ans, fille de Jacques et Marguerite GUILLAUMONT, de l'Oville, paroisse de Valcivières. Plus en amont, il suffit de se reporter aux tables de mariage du CGHAV pour St Martin des Olmes et Valcivières.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8935 PAULET-SUJOBERT (63)

Il y a de fortes chances que les « PAULET » de Chambon sur Dolore soient issus des Paulet du hameau de Paulet (Vernet la Varenne) comme pour ceux de St Germain l'Herm.

Beaucoup de déficits sur ces trois communes et il est nécessaire d'avoir recours à la série 15C (enregistrement des actes notariés) et sur les rôles de taille.

Je recherche la filiation d'Antoine PAULET x 1706 Le Vernet avec Jacqueline MONTEL et Barthélemy PAULET x1743 St Bonnet le Chastel avec Marguerite MONTEL. Ce qui appuie la thèse d'une origine commune des PAULET. Coordonnons nos efforts !

Claude PAULET (CGHAV – 1854)

@100-8936 PEGEON-GOUTTE (63)

Annet PEGEON, fils de Claude et Petronille VIALLE, de Lambertie, paroisse d'Olmet x 10.02.1755 Jeanne GOUTTEGATA, fils de Joseph et Marie GOUTTEFANGEAS, du Fenouillet, paroisse d'Olmet. Quant aux mariages des parents, je suppose qu'il se situe dans la période non dépouillée (par le CGHAV) d'Olmet c'est à dire entre 1720 et 1745. Je ne les ai pas retrouvés dans les paroisses avoisinantes ni à Job d'où seraient venus les PEGEON.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8938 PRAT scieurs de long d' Ambert (63)

PRAT et DAPZOL (vrai orthographe de DAPSOLE ou DASOLE charentais) sont des noms très Ambertois. Il y en a une longue liste dans les tables de mariage d'Ambert. DAPZOL tire son nom du village de Zol, près d'Ambert, qui est cité dans les actes.

Pour débiter, un mariage des personnes citées : x 01.01.1744 Ambert de Jean PRAT, fils de Damien et Marie MAYET, avec Jeanne DAPZOL, fille de Benoît et Michelle POINÇON.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8939 PRULHIÈRE (63)

D'après les tables de naissance du CGHAV pour Auzelles, Michelle PRULHIÈRE ° 22.03.1757 à La Prulhière d'Auzelles, parrain Étienne PRULHIÈRE, Grand Père ; marraine Michèle PRULHIÈRE, tante.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8940 RAVEL ou RAVET (63)

Même si cela ne résoud pas le problème, je vous signale la présence à Augerolles pendant quelques années d'un couple Claude RAVEL et Marie BOURDIER.

Ce Claude est dit maître maçon en 1862, tailleur de pierre en 1864 ; c'est sans doute le même Claude que votre témoin. Ce couple a eu 3 enfants nés à Augerolles :

- Marie Antoinette ° 13.01.1862 x 29.08.1887 Pierre BOUDART ;
- Annet Sylvain ° 21.02.1864 ;
- Victoire ° 07.08.1865 x 17.09.1895 Jean Marie DARROT

Si j'en crois mes fiches, ces deux derniers mariages auraient eu lieu à Augerolles. Marie BOURDIER était née le 04.01.1830 à Augerolles, fille de Jacques et Marie VACHERIAS.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8941 RAVEL-MONTMAILLER (63)

Si j'en crois les relevés de taille de Fournols (Livradois) pour l'année 1684, publiés par le GRAHLF, il y avait des RAVEL à Fournols avant 1700. On y trouve en effet pour la taille de 1684 : au bourg de Fournols :

- Isabelle BION et Robert RAVEL, son fils, 32 livres. ;
- Antonia RAVEL veuve de Pierre GOUTTES, 9 livres.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8944 REDON-GENESTIER (63)

Antoine REDON fils de Benoît et Marie GENESTIER x 09.10.1787 St Germain l'Herm (63) Marie GENESTIER fille de + Barthélemy et Marie FOURVEL de Fournols (63).

Henri PONCHON (CHAV – 62)

@100-8944 REDON-GENESTIER (63)

Même réponse mais en plus Marie GENESTIER ° 25.05.1769 Fournols.

Jean VERNET (CGHAV – 1702)

@100-8945 REYROLLE-IMBERDIS (63)

Vous ne pouvez pas vous guider par les lieux d'habitation ? Joseph est de La Brousse et Claudine est du Bourg.

Le 26.02.1748 (lieu dit La Brousse) Job, Claudi REYROLLE, fille de Claude et Jeanne SUBERT x Armand LOMBARD.

Claude n° 2 est-elle décédée avant la naissance de sa sœur ? elle ferait bien l'affaire, alors que la n° 3 est peut-être jeune pour se marier en 1738 quoi que ! Jacques et Anne se sont mariés en 1711 à Bertignat.

Andrée PARBELLE (CGHAV – 1677)

@100-8945 REYROLLE-IMBERDIS (63)

Je pense qu'il n'y a pas d'ambiguïté puisque dans l'acte de mariage (voir table du CGHAV de Job), Claudine REYROLLE est dite fille de Jacques et Anne GARDAILLAT. Comme il est peu probable que ce soit Claudine 1725 (la mariée aurait eu moins de 13 ans), c'est sûrement Claudine ° 1717.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8947 RIVAUD-TAILLANDIER (63)

Claude RIVAUD, du bourg d'Augerolles, fils de Jean et Claudine CAMBRAY, x 08.08.1716 Augerolles avec Anne TAILHANDIER, de Badaud paroisse d'Olliegues La Chabasse, fille de Jean et Claudine GOUTTEQUILLET.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8948 ROCHER-BION (63)

Benoît ROCHER ° 30.05.1796 (Hayes), veuf Anne PINET + le 11.11.1818, fils de Guillaume et Agathe CARTIER (journalier) x 15.01.1819 Chambon sur Dolore (63) Antoinette BION, ° 10 nivôse an II, fille de Laurent + 02.10.1806 et Jeanne PORTE + 14.10.1816. Témoins Guillaume ROCHER (56 ans) père, Benoît ROCHER (60 ans) oncle, 2 enfants identifiés : Guillaume ° 19.04.1820 Chambon, Antoine ° 13.07.1822 Chambon

André BOUCHUT (CGHAV – 1525)

@100-8948 ROCHER-BION (63)

Même réponse mais Antoinette BION ° Chassignoles (43) et + 19.07.1838. Sa mère est notée + Jeanne PASTE

Jean VERNET (CGHAV – 1702)

@100-8956 TOURDIAS (63)

Sauf erreur, Jean TOURDIAS n'est pas né à Auzelles. Par contre, une fille Marie est ° 1782 Auzelles de Guillaume TOURDIAS, (métayer à Boissières), et Marie COUPAT.

Henri PONCHON (CGHAV – 62)

@100-8956 TOURDIAS (63)

Jean TOURDIAS x 26.08.1805 Auzelles avec Jeanne MAGE. Jean TOURDIAS fils de Guillaume et Marie COUPPAT x 10.02.1777 Auzelles. Guillaume TOURDIAS fils de Vital TOURDIAS (° 1721 + 1771) x 09.02.1741 Antoinette HYRODIE (° 1723 + 1779), etc. (5 générations).

Sylvie DUSSOT (CGHAV – 2347)

QUESTIONS ET REPONSES DU CGHAV ET FORUM INTERNET

par Alain ROSSI (CGHAV – 2140)

Internet et Forum :

Internet permet des communications quasi instantanées et, dans le cadre des Questions et Réponses généalogiques, il permet une extrême rapidité de réponse à une question puis, éventuellement, en quelques heures des échanges multiples comme on pourrait le faire de vive voix ou par téléphone. Mieux même, puisque dans le cadre de ce que l'on appelle un "forum" toute la communauté des inscrits à ce forum reçoit copie de ces échanges et peut y participer. Le risque est, cependant, pour ceux qui ne sont pas connectés à Internet, d'être exclus de ces échanges et de voir leur échapper des réponses qui pourraient les intéresser, mais aussi de ne pas pouvoir répondre à des questions auxquelles ils auraient pu répondre, alors que les participants au forum demeuraient muets. Pour parer à ce risque, les Questions et Réponses du Forum sont reprises dans la Revue et, pour être identifiés, sont précédées du symbole du courrier électronique : "@ ».

Les Questions du Forum sont numérotées à la suite des Questions habituelles et, comme pour celles-ci, la numérotation suit l'ordre alphabétique des patronymes. Les Réponses sont insérées à leur place normale correspondant à leur numéro. Du fait de la rapidité des communications par Internet, il n'est pas inhabituel de trouver la réponse publiée dans la Revue même où est posée la Question. Dans ce cas la Question est précédée d'une « * ».

Comme toujours, pensez que ce n'est pas parce qu'une question a fait l'objet d'une réponse, qu'un complément dont vous disposez n'est pas nécessaire.

N'hésitez pas à l'envoyer au responsable des Questions-Réponses, Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres.

Comment fonctionne le Forum

Pour pouvoir y participer, il faut disposer d'une connexion Internet et s'être inscrit. Une fois inscrit, vous recevez dans votre courrier électronique (e.mail), comme tous les autres inscrits, une copie de toutes les Questions et leurs Réponses. Si vous voulez intervenir, vous le faites directement. Une seule adresse : cghav@yahogroupes.fr.

Une demande instantane : n'oubliez pas de signer votre message sous la forme habituelle de nos Questions-Réponses. Par exemple : Alain ROSSI (CGHAV – 2140). Également, essayez de préparer Question et Réponse dans notre format habituel, prêt pour publication dans la Revue. Rien ne vous empêche d'y ajouter quelques commentaires supplémentaires.

Deux méthodes pour s'inscrire au Forum :

- Sur le site du CGHAV (<http://www.cghav.org>), dans le sous-menu « Généralités », cliquez sur « Le Forum », puis sur l'icône « Yahoo Groupes ».

- Envoi d'un e-mail à cghav-subscribe@yahogroupes.fr. Dans les deux cas, il vous sera demandé votre adresse email, un mot de passe (choisi par vous) et votre numéro d'adhérent (il figure sur les étiquettes de la Revue). Si vous l'avez perdu, vous pouvez me le demander par email à l'adresse suivante tresorier@cghav.org.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

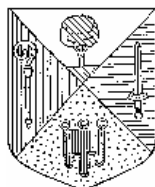
Siège Social : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand

Correspondances : 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye

Vous êtes membre du C.G.H.A.V. : Vous êtes invités à participer à la XXIV^e Assemblée Générale du Cercle qui se tiendra à Lyon le samedi 1^{er} juin 2002. Pour y participer, renvoyez le bulletin de participation ci-dessous à M. Robert LÉOTOING, Trésorier du CGHAV, avant le 15 mai 2002. Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée Générale, n'oubliez pas de retourner le pouvoir ci-dessous à M. Yves GLADEL, Président du CGHAV.

TALON A CONSERVER

Pour mémoire : j'ai adressé le mon inscription à la XXIV^e Assemblée Générale du C.G.H.A.V. tenue le samedi 1^{er} juin 2002.



COUPON RÉPONSE à retourner IMPÉRATIVEMENT, avant le 15 mai 2002
à Monsieur Robert LÉOTOING (Trésorier du CGHAV) 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron.

Nom : Prénom : Adhérent n°

Adresse :

Code Postal : Localité :

	Oui	Non	prix	Nombre particip.	Total
Assistera à la XXIV ^e Assemblée Générale du CGHAV à Lyon à la Cafétéria Saint Pierre le samedi 1 ^{er} juin 2002 à 14 h	Oui	Non	xxx	XXXXX
Assistera aux Ateliers Généalogiques le samedi matin 1 ^{er} juin à 9 h	Oui	Non	xxx	XXXXX
Participera au repas du samedi 1 ^{er} juin 2002 à midi, au Restaurant St Pierre, 33, rue Sergent Michel Berthet, 69009 Lyon	Oui	Non	22 €
Participera à la visite de Fourvière Insolite, samedi 1 ^{er} juin à 17 h	Oui	Non	4 €
Participera au dîner à la Commanderie des Antonins, 30, quai Saint Antoine, 69002 Lyon, le samedi 1 ^{er} juin 2002 vers 20 h	Oui	Non	31 €
Participera à la visite guidée le vieux Lyon et ses traboules, le dimanche 2 juin à 10 h	Oui	Non	5 €
Participera au déjeuner du dimanche 2 juin 2002, vers 12 h à la Brasserie Georges, 30, cours de Verdun, 69002 Lyon (Perrache)	Oui	Non	28 €
Joindre un chèque à l'ordre du CGHAV de :				

COUPON RÉPONSE à retourner IMPÉRATIVEMENT, avant le 15 mai 2002
à Monsieur Yves GLADEL (Président du CGHAV), 18 bis, boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye.

Nom : Prénom : Adhérent n°

Adresse :

Code Postal : Localité :

N'assistera pas à la XXIV^e Assemblée Générale du CGHAV et donne pouvoir à M. adhérent n°
ou administrateur pour me représenter et prendre part aux votes de l'Assemblée Générale (nota : avant de le donner, assurez-vous que l'adhérent ou l'administrateur sera présent à l'AG pour voter en votre nom et qu'il n'a pas déjà reçu 10 pouvoirs).

A : le : Signature :

XXIV^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CGHAV

Mode d'emploi

Programme du samedi 1^{er} juin 2002

- 9 h Ateliers Généalogiques à la Cafétéria St Pierre
- 10 h Réunion du Conseil d'Administration sortant
- 12 h 30 Déjeuner au Restaurant St Pierre
- 14 h 30 XXIV^e Assemblée Générale du Cercle**
- 16 h 30 Réunion du Conseil d'Administration élu qui procédera à l'élection du Bureau
- 17 h Visite de **Fourvière Insolite**
- 20 h **Dîner** à la Commanderie des Antonins,

Programme du dimanche 2 juin 2002

- 10 h **Le vieux Lyon et ses traboules**, visite guidée
- 12 h **Déjeuner** à la Brasserie Georges,
- 14 h Au revoir !

Rendez-vous

Pour « Fourvière » : départ de la Cafétéria (sinon rendez-vous devant la Basilique)

Pour « Vieux Lyon » : rendez-vous devant la Cathédrale Saint Jean.

Adresses et moyens de transport

Cafétéria ou Restaurant St Pierre

33, rue Sergent Michel Berthet 69009 Lyon (en face de la station d'essence BP) (tél.: 04 7847 8183)

Située dans le quartier de Lyon-Vaise (9^e arrondissement) derrière la colline de Fourvière, elle est accessible par le métro (ligne D), à 200 mètres de la station « Gorge de Loup » (sortie « rue Sergent Michel Berthet », puis suivre le fléchage).

Elle est également accessible en voiture et dispose d'un vaste parking.

Commanderie des Antonins

30, quai Saint Antoine 69002 Lyon (tél. 04 7837 1921)

Située près du pont A. Juin, environ 600 mètres de la place Bellecour (1.600 de Perrache). Accessible par le métro (ligne A) station « Cordeliers ».

Il existe un parking au pied du pont A. Juin

Brasserie Georges

30, cours de Verdun 69002 LYON (tél.: 04 7256 5454)

Située au pied de la gare de Perrache, le parking est peut-être l'exercice le plus difficile (attention aux sens uniques)

Les Hôtels

Si vous désirez dormir sur place, vous devez effectuer vous-même votre réservation (rapidement car la fréquentation est importante à cette date).

Quelques idées d'hôtels choisis pour leur proximité des stations de métro (tarif spécial WE pour les Campanile)
Petit Déjeuner non compris dans le prix des chambres.

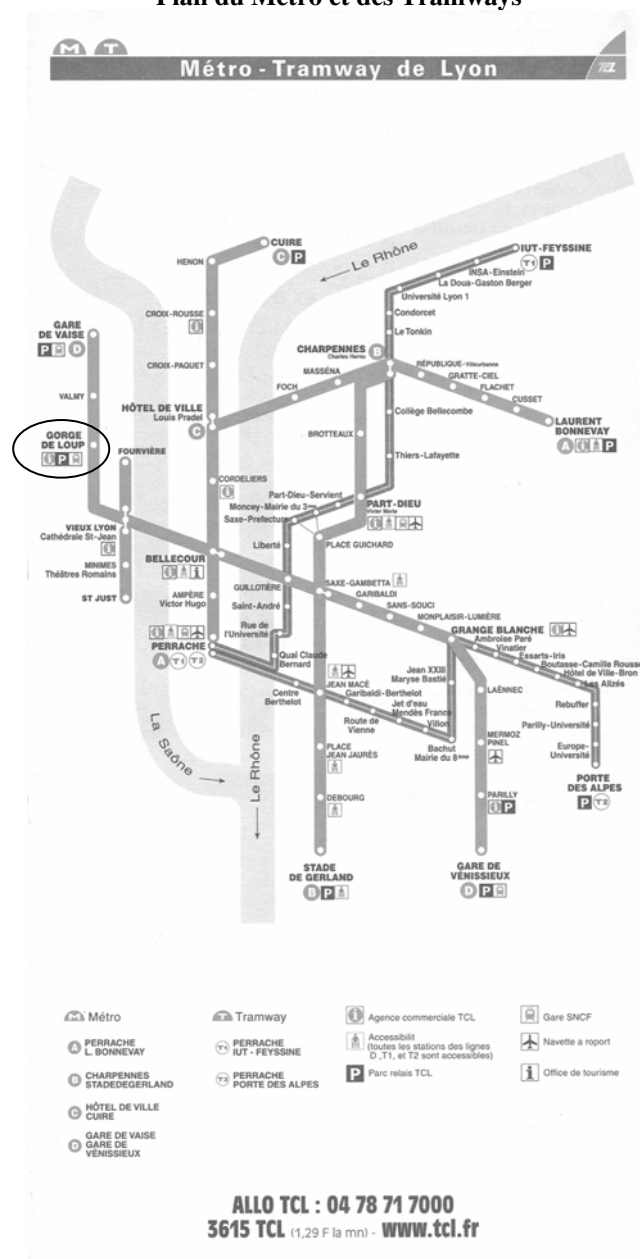
** Campanile (Part Dieu) 31, Rue Maurice Flandin
69003 Lyon tél. : 04 7236 3100 (168 Ch.: 45,50 €, Ⓟ)

** Campanile (Perrache) 17, place Carnot
69002 Lyon tél. : 04 7837 4847 (Ch.: 36,50 €)

** Hôtel d'Azur 64, rue Victor Hugo 69002 Lyon
tél. : 04 7837 1044 (31 Ch. 40-47 €)

Pour d'autres hôtels et tous renseignements :
Office du Tourisme (place Bellecour)
tél : 04 7277 6969 <http://www.lyon.fr>

Plan du Métro et des Tramways



ALLO TCL : 04 78 71 7000
3615 TCL (1,29 F la mn) - www.tcl.fr

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

Siège Social : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand
Correspondances : 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye

GÉNÉALOGIE DES FAMILLES BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs

par Pierre Lucien **POUZET**
(une publication du C.G.H.A.V.)

Le patronyme BEAL est courant dans l'arrondissement d'Ambert. Le Béal, c'est le bief en auvergnat ou occitan. Il doit, ici, son nom au village des Beaux (pluriel de Béal) situé dans la commune de Job. À partir de ce lieu d'origine, les BÉAL sont partis vers les communes avoisinantes : Vertolaye, Marat, Augerolles, Olmet, Bertignat, Ambert... puis ont émigré vers des destinations plus lointaines : Clermont, Lyon, Paris ou vers les régions où nombre d'entre eux exerçaient le métier de sabotier.

Pierre Lucien **POUZET**, justement originaire de Vertolaye et qui compte de nombreux BÉAL parmi ses ancêtres a réalisé une étude très complète de l'ensemble des familles BÉAL de cette zone. Elle va du début du 16^e siècle jusqu'à la période actuelle, soit plus de quatre siècles de reconstitution des familles. Pour cet énorme travail de 220 pages, il a dépouillé systématiquement les registres paroissiaux puis d'État Civil des communes concernées ; il a utilisé également les documents notariaux déposés aux Archives Départementales.

Pour que ce document soit accessible aux plus grands nombres, le Cercle Généalogique et Héraldique d'Auvergne et du Velay (C.G.H.A.V.) a décidé de le publier. Il sera bien entendu utile, non seulement à tous les généalogistes ayant des BÉAL dans leurs ancêtres mais également à tous ceux qui s'intéressent à cette région.

Vous n'êtes pas généalogiste mais vous ou un de vos proches s'appelle BÉAL, n'hésitez pas à acquérir ce document car il fera partie de la mémoire de votre famille que vous aimerez consulter un jour ou l'autre.

12. **Antoine BEAL**, né aux Beaux le 30.12.1616, filleul d'Annet FERREBEUF, aïeul maternel et de Claua BEAL ; il est cité dans une vente en 1649.
13. **Jacques BEAL**, ° aux Beaux ; il habite comme domestique au Sapet (Augerolles) avec Jean **TOURNEBIZE**, y métayer, le 13.05.1649, qu'il consent une vente portant obligation et quittance, héritier pour 1/3 de ses père et mère avec ses frères Guillaume et Lire (Hilaire), acte reçu Molin, not. à Job ; le lendemain, il fait, seul cette fois, une vente de bâtiment et droit d'héritage de ses parents à Benoît **ISSARTEL**, de la Visseyre ; peut-être est-il à l'origine des BEAL d'Augerolles. Toutefois, dans un acte du 02.10.1653, par lequel, avec son frère Elie (lire Hilaire bien sûr), il fait une vente à Sieur Antoine **VEISSIERE**, fs de Jacques, il est dit de la Grange ; il doit être encore à Job le 08.10.1653 lorsque, avec son frère Hilaire d'une part, il fait un partage de biens avec Benoît **ISSARTEL**, déjà plusieurs fois cité, fs de + Jean, et Sieur Anthoine **VEYSSIER**.
14. **Guillaume BEAL**; le 30.05.1649, avec son frère Lire (Hilaire), comme tuteur des enfants de feu Jean BEAL (leur père ?), il fait une assance à Benoît **ISSARTEL**, de la Visseyre (Job).

ANCIENS NOMS ET VOCABLES DES PAROISSES ET COMMUNES DU PUY DE DOME XV-XX^e siècles

par Jean Noël **MAYET**
(une publication du C.G.H.A.V.)

Les généalogistes, dont la matière première est la masse des registres paroissiaux ou d'État Civil, se retrouvent régulièrement confrontés à la difficulté de l'identification des lieux cités : le cadre administratif auquel font référence les vieux papiers a en effet bien changé au fil des siècles...

Pour se repérer dans cette histoire, et découvrir l'information cherchée, le chercheur dispose certes de quelques ouvrages de référence mais qui impliquent, soit de connaître la dénomination actuelle, soit au moins en tout cas d'en avoir une première idée.

Le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay (C.G.H.A.V.) s'est donc proposé de réaliser un index, alphabétique, et à entrées multiples, celui des noms actuels et anciens des paroisses comme des communes.

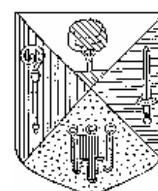
Sa parution initialement prévue en 1998 s'inscrit en 2001 dans la nouvelle collection des « Publications du CGHAV ».

Ce travail de 48 pages, dû à Jean Noël **MAYET**, permettra au généalogiste de se repérer dans la chronologie de tous les événements survenus dans l'histoire des paroisses et communes du département, du XV^e siècle à nos jours : changements de dénominations, créations, disparitions...

Le classement alphabétique intègre bien entendu les noms révolutionnaires, les vocables des paroisses.

En complément, le généalogiste trouvera dans cet ouvrage un répertoire des principaux établissements religieux et hospitaliers d'Ancien régime, la liste des cantons de l'époque révolutionnaire et actuels, l'index des codes INSEE...

- **COLAMINE LA MONTAGNE**. Commune. Code INSEE : 63383. Nom sous la Révolution de la commune de ST PIERRE COLAMINE.
- **Collamine**. Paroisse. Code CGHAV : 63466. Depuis la Révolution, réunie à la commune de VODABLE. Vocables : St Mary, St Alyre.
- Collamine. Voir paroisse de St Pierre Colamine.
- **COLLANGES**. Commune. Code INSEE : 63114. Avant la Révolution paroisse de Collanges.



**GÉNÉALOGIE DE QUELQUES FAMILLES
aux confins de l'Auvergne, du Limousin
et de la Marche**

par Joseph PRADEL
(une publication du C.G.H.A.V.)

Joseph PRADEL avait établi depuis de nombreuses années des notes généalogiques sur 17 familles situées aux confins des trois provinces de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche, à la limite des départements de la Corrèze, de la Creuse et du Puy de Dôme. Selon Jean BRUEL, la maison Choriol à Eygurande se trouvait au point de rencontre exact des trois provinces. Joseph PRADEL a accepté d'en confier la publication au CGHAV et a effectué une dernière mise à jour pour prendre en compte ses dernières recherches.

Cela concerne les familles : BARRIER, BERTRAND, BONY, BOURRAND, BOUYON, CHASSAING, CHORIOL, DESORTIAUX, FAUVERTEIX, GORCE, JOHANNEL, MEGE, PEYRONNET, RIBEYROLLES, SIMONNET, TARDIF, VEYSSET.

On trouve ces familles à Bourg Lastic, Briffons, Eygurande, Herment, Laqueuille, Messeix, St Étienne des Champs, St Sauves, Tortebeuse, Verneugheol, Voingt et paroisses avoisinantes.

Cela représente 230 pages de fiches généalogiques, selon le modèle ci-contre.

<p>Mathieu BOURRAND d. avant le 2.12.1652 vivant sur la paroisse de St Etienne des Champs marié à Toinette BOUSSET décédée après le 2.12.1652 (c) - Marien BOURBAND 1.10.1629 p: Marien des TERMES m: Toinette des TERMES - Antoine BOURRAND 17.7.1651 - 3.1.1704 p: Antoine RATELLADE m: Jeanne SINTIGNI du Triadoux prêtre, curé de St Avit - François BOURRAND QS 38 marchand à Lespardellières marié à Michelle VILLEVAUD - Antoine BOURRAND QS 39 marchand au Villevaud marié à Marguerite COLLANGE - François BOURRAND né v. 1656 d. au Villevaud le 3.4.1696 habitant les Brousses paroisse de Puy St Gulmier - Antoine BOURRAND né v. 1640 décédé. à Verneugheol le 1.4.1689</p>
--

<p>Pour mémoire : j'ai commandé le les ouvrages suivants .</p> <p>1/enexemplaires</p> <p>2/enexemplaires</p> <p>3/enexemplaires</p>

**BULLETIN DE COMMANDE À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT
à Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres.**

Nom : Prénom :

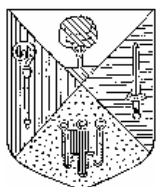
Adresse :

Code Postal : Localité :

	prix	nombre d'exempl.	Total
Commande la « Généalogie des familles BEAL à Job, Vertolaye, Marat et environs », de Pierre Lucien POUZET.	27 euros
Commande l'index des « Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme, XV ^e – XX ^e siècles », de Jean Noël MAYET.	13 euros
Commande la « Généalogie de quelques familles aux confins de l'Auvergne, du Limousin et de la Marche », de Joseph PRADEL.	27 euros
Joindre un chèque à l'ordre du CGHAV de :		

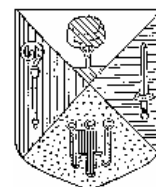
A : le : Signature :

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand



Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>

Conseil d'Administration 2001-2002 : Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie Françoise BRUNEL – Josiane CAILLOT – Denise CHALARD – Simone GASNE – Brigitte LAROYE – Isabelle MALFANT-MASSON – Andrée PARBELLE – Janine THEVENON – MM. Daniel DEGEORGES – Yves GLADEL – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING – Jean Noël MAYET – Claude PAULET – Henri PONCHON – Pierre REFOUVELET – Alain ROSSI. **Membres Fondateurs** : M. Michel TEILLARD d'EYRY (Président d'Honneur et Fondateur) – Mme Marguerite Marie HYPPOLYTE – M. Thierry de VINZELLES.

Président : M. Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, téléphone 01 34 51 52 50, courrier électronique : cghav@aol.com – **Vices-Présidents** : Mme Josiane CAILLOT, le bourg 42330 St Bonnet les Oules, téléphone 04 77 94 93 66, courrier électronique : josiane-caillot@wanadoo.fr – M. Daniel DEGEORGES, 9 rue du Commerce 63540 Romagnat, téléphone 04 73 62 67 89 – M. Henri PONCHON, rue des Fontenelles 92310 Sèvres, téléphone 01 46 26 41 14, courrier électronique : henri.ponchon@wanadoo.fr
Secrétaire : M. Jean-Noël MAYET, 52 rue Charles Lorilleux 92800 Puteaux, téléphone 01 49 01 21 75, courrier électronique : mayet.jean.noel@wanadoo.fr – **Secrétaire Adjoint** : M. Claude PAULET, 31 avenue Gallieni 93250 Villemomble, téléphone 01 49 35 10 06, courrier électronique : claud.paulet@wanadoo.fr – **Trésorier** : M. Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron – **Trésorier Adjoint** : M. Alain ROSSI, 16, rue de l'Église 92200 Neuilly, téléphone 01 46 37 33 15, courrier électronique : rossi.alain@mageos.com.

Adresse des correspondances : les correspondances doivent être adressées au Président, Yves GLADEL, 18 bis boulevard Victor Hugo 78100 St Germain en Laye, courrier électronique : cghav@aol.com, à l'exception :

- des questions et réponses qui doivent être adressées à M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, courrier électronique : henri.ponchon@wanadoo.fr.
- des « Publications du CGHAV » qui doivent être adressées à M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres,
- des renouvellements de cotisation, des demandes de bulletins anciens, des tables de mariages, baptêmes et sépultures, qui doivent être adressés au Trésorier, Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres 91230 Montgeron.

Rappel : tous les règlements par chèque doivent être libellés à l'ordre du CGHAV.

Comité de publication de « A moi Auvergne ! » : MM. Yves GLADEL (Directeur de la Publication) – Jean Noël MAYET (rédaction) – Henri PONCHON (questions et réponses) – Claude PAULET (impression) – Alain ROSSI et Robert LÉOTOING (routage). Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé, aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église 92200 Neuilly) ou électronique (rossi.alain@mageos.com).

Section Haute Loire : Mme Josiane CAILLOT, le bourg 42330 St Bonnet les Oules, téléphone 04 77 94 93 66, courrier électronique : josiane-caillot@wanadoo.fr. Correspondante : Mme Isabelle MALFANT-MASSON, la Ribeyre Haute, Chourac 43000 Pagnac.

Section Puy de Dôme : M. Daniel DEGEORGES, 9 rue du Commerce 63540 Romagnat, téléphone 04 73 62 67 89. Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand.

Section Région Parisienne : M. Claude PAULET, 31 avenue Gallieni 93250 Villemomble, téléphone 01 49 35 10 06, courrier électronique : claud.paulet@wanadoo.fr. Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris.

Section Cantal : M. Philippe JOUVE, Président du GEHRG, route de Palageat 15100 St Flour. M. Pierre REFOUVELET, Président de Généalogie en Pays Gentiane, 9 rue des Collondies 15400 Riom.

Groupe d'échanges Livradois-Forez : M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, téléphone 01 46 26 41 14, courrier électronique : henri.ponchon@wanadoo.fr. Correspondante : Mme Brigitte LAROYE, rue du 8 mai 63590 Cunlhat.

Groupe d'échanges Combrailles et Limagnes : Jean Noël MAYET, 52 rue Charles Lorilleux 92800 Puteaux, téléphone 01 49 01 21 75, courrier électronique : mayet.jean.noel@wanadoo.fr. Cofondateur : M. Daniel MIOCHE.

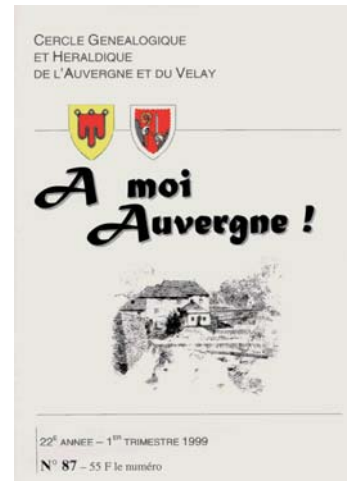
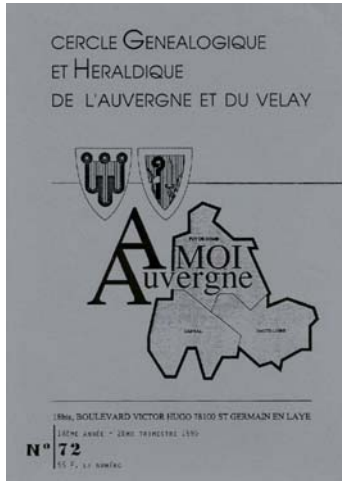
Groupe d'échanges Comtés d'Auvergne : Mme Denise CHALARD, côte de la Mine 63430 Pont du Château, téléphone 04 73 83 23 26, courrier électronique : mamiedenise@aol.com.

Groupe d'échanges Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL, chemin des Sépières 63300 Thiers, courrier électronique : marie-francoise.brunel@wanadoo.fr.

Délégation Lyon / Rhône Alpes : Mme Janine THEVENON 28 rue des Remparts 69480 Anse, téléphone 04 74 67 17 04, courrier électronique : janine.thevenon@wanadoo.fr. Fondatrice : Mme Simone GASNE, 8 chemin des Tours 69340 Francheville téléphone 04 78 59 57 42, courrier électronique : simonne.gasne@wanadoo.fr.

Délégation Midi-Pyrénées : Mme Anne TAILHARDAT, 28 rue Auguste Renoir 31200 Toulouse, téléphone 06 15 36 18 25, courrier électronique : tailhardatfr@yahoo.com.

Délégation Provence : Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams chemin des Lauves 13100 Aix en Provence, téléphone 04 42 96 32 21, courrier électronique jacqueline.briffe@wanadoo.fr. Correspondant (Provence-Est) : Mme FAYET, 10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, téléphone 04 93 54 23 98, courrier électronique : fayet.j-c@wanadoo.fr.



En première et dernière page de couverture : les différents modèles de couvertures de « A moi Auvergne ! » (hors numéros exceptionnels) depuis le numéro 1 dues à Thierry de VINZELLES, Gérard de VILLENEUVE, Philippe VIDAL, Pierre SALIES, Jean Noël MAYET et Claude PAULET, et quelques autres...

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Yves GLADEL

Échanges de correspondances : 18 bis bd Victor Hugo 78100 St Germain en Laye - cghav@aol.com

Commission paritaire de presse : 62.218 – Imprimerie Autographe : 10 bis rue Bisson 75020 Paris

N° 100 - Dépôt légal : avril 2002